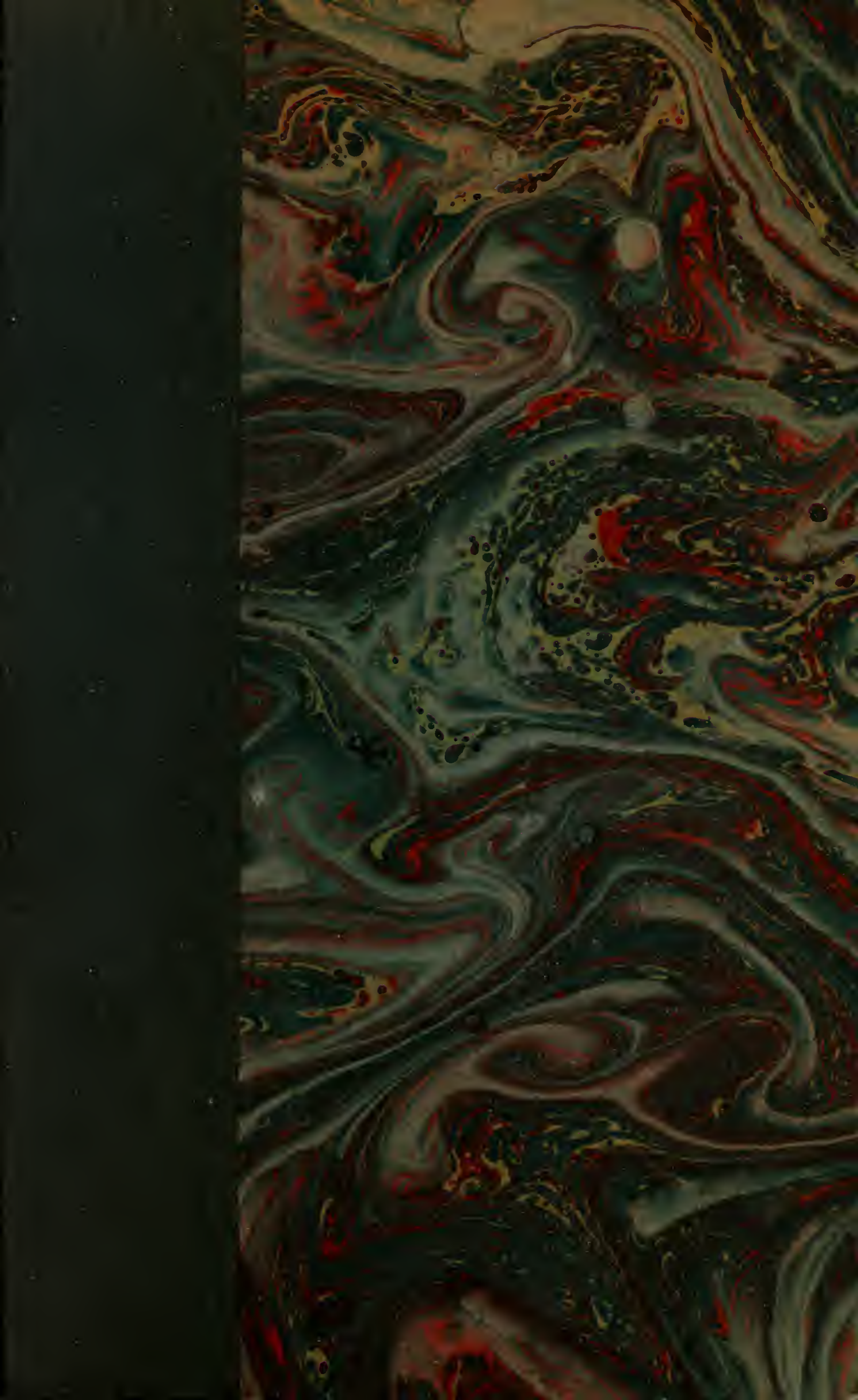


JÉROME SAVONAROLE

ET SON TEMPS

—

Tome I

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/jromesavonarol01vill





MÉDAILLE DE SAVONAROLE

Gravée à la fin du XVe siècle

Voir à la page [illegible] l'explication du revers de cette médaille

JÉROME SAVONAROLE

ET SON TEMPS

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

PAR PASQUALE VILLARI

TRADUIT DE L'ITALIEN AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR GUSTAVE GRUYER

ACCOMPAGNÉ

D'UNE PRÉFACE ET D'UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

Par le traducteur

SUIVI D'UN CHOIX

DES LETTRES ET POÉSIES DE SAVONAROLE

Et orné d'un portrait de Savonarole, d'après une médaille du temps

---

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INTITUT, RUE JACOB, 56

1874

Tous droits réservés

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

OCT 23 1931
826

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

De tous les écrivains qui se sont occupés de Savonarole, aucun, jusqu'à ce jour, n'a mieux que M. Villari compris et expliqué le rôle de ce grand homme. Après avoir découvert de nouveaux documents, après avoir étudié à fond les écrits du Frère, M. Villari a envisagé son sujet sans parti pris, avec un esprit d'équité absolue; il l'a traité, non en panégyriste, mais en historien scrupuleux. Quoique la physionomie de Savonarole soit très-complexe, l'auteur s'est fait une idée très-nette du personnage dont il entreprenait de raconter la vie; il en a pénétré le véritable caractère, il en a saisi l'unité. Son ouvrage est exempt de ces contradictions qui, dans presque toutes les biographies françaises de Savonarole, déroutent à chaque instant l'esprit. Quand on a lu le livre de M. Villari, on sait à quoi s'en tenir sur toutes les questions; on se rend compte de ce qu'a voulu et de ce qu'a tenté le Prieur de Saint-Marc. On connait à fond le

milieu où il était placé : M. Villari, en effet, mêle habilement aux actes de son héros le récit des événements contemporains, expliquant dans quelle mesure Savonarole agissait sur ces événements et comment ceux-ci agissaient sur lui. Au lieu d'étudier à part les sermons et les écrits de Savonarole, il les étudie à leur date, sans les isoler des faits auxquels ils correspondent : méthode excellente, parce que les écrits et les sermons du Frère étaient ses moyens d'action et font partie de sa vie. Enfin, M. Villari raconte les faits d'une façon saisissante. Tels sont les mérites qui nous ont décidé à traduire sa biographie de Savonarole (1).

Quelque importante que soit cette biographie, nous croyons cependant devoir la faire précéder d'une étude préliminaire, dans laquelle nous nous attacherons à dégager les points essentiels de la vie du Frère, à rectifier ou à compléter certaines assertions de M. Villari. Nous voulons montrer comment Savonarole fut entraîné à se mêler des affaires pu-

(1) Une traduction anglaise faite pas M. Léonard Horner en 1863, et une traduction allemande faite en 1868 par M. Moritz Berduschek, ont popularisé chez nos voisins l'ouvrage de M. Villari. Cet ouvrage a été, en France, l'objet d'un remarquable article, dû à M. A. Geffroy (*Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1863).

bliques; comment en lui la passion de l'homme politique n'étouffa jamais le zèle du vrai religieux; comment, après avoir conseillé une forme de gouvernement approuvée par les esprits les plus sages, il abandonna aux Florentins le soin de la mettre en pratique; comment il ne fut ni un tribun ni un agitateur. Nous voulons aussi prouver que Savonarole, malgré certains entraînements, malgré certaines fautes, demeura fermement attaché à l'Église catholique, et que ceux-là se mettent en contradiction avec tous les documents authentiques qui le présentent comme un précurseur de la Réforme. Notre opinion à cet égard est sans doute conforme à celle de M. Villari; mais M. Villari, en insistant parfois sur le rationalisme de Savonarole et en prononçant certains noms à côté de celui du Frère, a peut-être un peu compromis la cause qu'il entendait défendre. De plus, le savant historien n'a pas donné toutes les preuves propres à établir que les doctrines de Savonarole n'ont aucune affinité avec le protestantisme. Enfin, comme les arguments relatifs à cette question se trouvent dispersés d'un bout à l'autre du livre, il n'en ressort pas pour le lecteur des idées suffisamment nettes sur un des points les plus importants à éclaircir dans l'histoire du célèbre dominicain. Nous nous proposons, en outre, de réunir les traits épars qui permettent d'ap-

BQX
2519
V. 2

précier les rapports intimes du Prieur de Saint-Marc avec sa famille, avec ses religieux, avec les laïques de son entourage, afin de faire comprendre que l'homme privé et l'homme public sont en lui dignes l'un de l'autre et se complètent mutuellement. Tel est le but de notre étude préliminaire. Nous nous sommes abstenu, autant que possible, de reproduire les textes cités par M. Villari, désirant laisser aux pages qu'il a écrites leur autorité tout entière et leur attrait.

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

PAR LE TRADUCTEUR.

Parmi les grandes figures du quinzième siècle en Italie, il n'y en a pas de plus imposante que celle de Jérôme Savonarole. On est tout d'abord ému des infortunes de ce religieux, attendri par l'héroïque simplicité qu'il montra en face de la mort. Mais l'admiration augmente et se change presque en vénération quand on entre dans son intimité, quand on lit ses traités et ses sermons, quand on suit les efforts qu'il fit pour purifier les mœurs du clergé, pour restaurer la discipline de l'Église, pour régénérer l'Italie en la ramenant à la pratique des vertus chrétiennes et à l'amour de la liberté. Il put croire un instant qu'il réussirait : ses conseils de gouvernement et de réforme morale étaient scrupuleusement suivis à Florence; les femmes se paraient avec modestie; les jeunes gens renonçaient à leurs habitudes licencieuses; les banquiers et les marchands restituaient leurs gains

illicites. De tous les pays voisins, et même de Bologne, on accourait à Sainte-Marie-des-Fleurs afin d'entendre la voix du Frère. Cependant cette heureuse influence ne tarda pas à être combattue par de sourdes intrigues, par des menées ténébreuses, qui plus tard dégénérèrent en hostilités ouvertes. C'est par sa générosité que Savonarole se perdit : l'amnistie qu'il conseilla de proclamer après la chute des Médicis, en 1494, devint une des causes principales de sa ruine. Les passions politiques se liguèrent avec les passions irréligieuses et furent encouragées par les princes italiens ainsi que par Alexandre VI et la cour romaine, dont la corruption se révoltait contre les justes censures du Prieur de Saint-Marc. Un pauvre moine pouvait-il résister à tant d'ennemis ? Le succès de son entreprise et sa vie même ne tenaient qu'à la faveur éphémère du peuple florentin, à la reconnaissance d'une ville où sa parole avait fondé un gouvernement libéral, où elle avait su maintenir l'ordre et ranimer le courage dans les moments les plus critiques. On oublia tous les services du Frère en quelques jours. Les *Arrabbiati* et les *Compagnacci*, c'est-à-dire les Enragés et les Mauvais Compagnons, se ruèrent avec la populace sur le couvent de Saint-Marc et en firent le siége. Savonarole aurait pu fuir et sauver sa vie : il aima mieux se livrer à la Seigneurie, espérant peut-être trouver, dans les magistrats, des juges et non des bourreaux. Après avoir été mis à la torture par les membres d'une commission composée de ses ennemis, il y fut appliqué plus

cruellement encore par ordre des commissaires d'Alexandre VI. Déclaré coupable d'avoir provoqué des séditions à Florence et d'avoir voulu diviser l'Église par le schisme et l'hérésie, il fut pendu, puis brûlé avec deux de ses compagnons, fra Domenico de Pescia et fra Silvestro.

Au point de vue politique, Savonarole est-il un sage réformateur, un tribun ou un despote; a-t-il bien mérité de Florence, ou a-t-il été pour cette ville une cause de désordres et de perturbations? Cette première question nous paraissant avoir été résolue complétement par M. Villari, nous nous contenterons d'en résumer les principaux éléments.

Au point de vue religieux, Savonarole a-t-il été un novateur, et peut-il être regardé comme un précurseur de la Réforme? A cette seconde question nous répondrons négativement, en ajoutant aux raisons de M. Villari des arguments qui nous sont propres.

Enfin, dans ses rapports avec ses religieux et avec les fidèles, Savonarole, comme moine et comme directeur, s'est-il montré constamment l'égal du législateur politique et du réformateur religieux? Cette troisième question n'étant que très-superficiellement traitée par M. Villari, nous croyons devoir l'examiner avec quelques détails.

I

Ce furent les circonstances et la force des choses qui amenèrent Savonarole à s'occuper de politique. De

1490 à 1494, il avait acquis sur la population florentine un ascendant extraordinaire, non-seulement par sa sainteté, par son esprit d'indépendance à l'égard des Médicis et par son zèle pour le perfectionnement des âmes, mais par ses prophéties. Plusieurs visions lui avaient révélé la mission que Dieu lui imposait (1). Lorsqu'il annonçait que bientôt l'Italie serait châtiée et que l'Église serait également punie, puis renouvelée, il croyait obéir à la voix même du Seigneur. Le peuple, en voyant certaines prédictions se réaliser, lui accorda une confiance sans bornes. Pendant le carême de 1491 le Frère avait déclaré en présence d'Alessandro Acciaiuoli, de Cosimo Ruccellai et de Carlo Carnesecchi, que Laurent de Médicis, que le pape et que le roi de Naples ne tarderaient pas à mourir : or la mort atteignit Laurent le 8 avril 1492, Innocent VIII le 25 avril de la même année et Ferdinand I[er] le 25 janvier 1494.

Durant le carême de 1494, le Prieur de Saint-Marc insista avec un redoublement d'éloquence sur l'imminence des châtiments qui allaient frapper la patrie, et annonça la venue d'un nouveau Cyrus qui traverserait victorieusement l'Italie sans rencontrer d'obstacle. Ce nouveau Cyrus, c'était Charles VIII. Il ne tarda pas à paraître. Appelé par Louis le More, il partit de France le 22 août 1494, et s'avança vers la Toscane pour marcher ensuite à la conquête du royaume de Naples. Les Florentins lui

(1) Pendant qu'il prêchait l'Avent de 1492 à Florence et pendant qu'il revenait de Bologne, ou il avait prêché le carême de 1493. (Voir t. I, p. 192 et 196.)

étaient favorables. Seulement, ils auraient voulu, en lui livrant passage, obtenir certaines garanties. Pierre de Médicis gâta tout par son ineptie et par sa lâcheté. Après avoir opposé au roi quelques faibles troupes, il alla le trouver, et lui céda, sans avoir consulté les ambassadeurs que la République avait adjoints à sa personne, Sarzana, Sarzanello et Pietra Santa, précieuses forteresses qui étaient la clef du territoire toscan et qui avaient coûté aux Florentins de longs efforts et de grands sacrifices. En outre, Pise et Livourne devaient rester entre les mains des Français jusqu'à la fin de la guerre. A la nouvelle de ces honteuses concessions l'exaspération fut au comble parmi les Florentins. Le peuple, frémissant, encombrait les rues et menaçait de se livrer aux dernières violences. Par d'éloquents appels à la concorde, Savonarole contint ces forces aveugles, prêtes à se déchaîner; il ne fit entendre que des paroles d'apaisement, et, grâce à lui, la révolution inévitable, au lieu de s'accomplir brutalement sur la place publique, s'opéra pacifiquement dans le Palais. Le 4 novembre, la Seigneurie convoqua les principaux citoyens pour les consulter. D'après l'avis de Piero Capponi, elle déclara Pierre de Médicis incapable de gouverner, reconnut que la République était forcée de pourvoir elle-même à son propre salut, et envoya des ambassadeurs à Charles VIII pour traiter directement avec lui. Savonarole fut choisi comme un de ces ambassadeurs, non-seulement parce qu'il était cher au peuple, mais parce qu'on pensait qu'il inspirerait une

a.

crainte respectueuse à un personnage représenté par lui du haut de la chaire comme l'envoyé de Dieu. Avant de quitter Florence, il adressa encore à la foule des exhortations pacifiques : « Si tu veux que le Seigneur persiste dans sa miséricorde, s'écriait-il, sois miséricordieux envers tes frères, envers tes amis, envers tes ennemis; autrement, tu subiras aussi les châtiments qui s'apprêtent pour le reste de l'Italie. » Les ambassadeurs de la République avaient précédé le Frère à Pise, et avaient trouvé le roi fort mal disposé, Pierre de Médicis lui ayant fait des promesses exorbitantes. Charles VIII ne voulait traiter qu'à Florence. Savonarole fut mieux accueilli, quoiqu'il se permît de donner des conseils au roi : « Vous voici parmi nous, dit le religieux au monarque, comme le ministre de la justice céleste... Cependant, Dieu vous exhorte, par ma bouche, à pardonner les offenses que vous avez reçues des Florentins ou de tout autre peuple... Florence, malgré ses iniquités, compte un grand nombre de fidèles serviteurs du Christ. Souvenez-vous de votre Sauveur, qui pardonna sur la croix à ses bourreaux. O roi, si vous suivez mes avis, vous serez partout victorieux (1). » A la suite de cette entrevue, Charles VIII sembla vouloir traiter Florence avec ménagement.

Mais avant que Saronarole fût de retour les plus

(1) L'*Année dominicaine* contient la traduction complète du discours de Savonarole (livraison de juillet 1862). Nous recommandons tout particulièrement les articles consacrés à Savonarole dans ce recueil.

graves événements s'étaient accomplis dans la ville. Le 8 novembre, Pierre de Médicis s'était vu fermer les portes du palais public, et le peuple, informé de l'insuccès des négociateurs florentins auprès du roi de France, insuccès dû à Pierre de Médicis, avait poursuivi de ses huées et de ses menaces le fils de Laurent le Magnifique. Pierre, ainsi que Jean et Julien, déclarés rebelles par la Seigneurie, s'étaient enfuis à Bologne, puis à Venise.

Dès que Savonarole se fut acquitté de son ambassade, il s'empressa de remonter en chaire pour exhorter les citoyens à l'union, à l'ordre, à la concorde; pour les supplier de ne pas déshonorer par la violence le triomphe de la liberté. Enfin, non content de les protéger contre eux-mêmes, il les protégea contre Charles VIII, qui, entré à Florence et irrité du fier langage de la Seigneurie, menaçait de tout mettre à feu et à sang. « Dieu punit et renverse les rois impies, osa-t-il lui dire; ce sera là votre sort et celui de votre armée si vous ne renoncez pas au dessein que vous avez de saccager cette ville..... Les gémissements des justes obtiendront vengeance contre vous (1). » Ne croit-on pas entendre saint Benoît parlant à Totila? Ne se rappelle-t-on pas involontairement la figure majestueuse et inspirée du saint telle que l'a représentée Spinello d'Arezzo dans la sacristie de San-Miniato? Non-seulement Charles VIII renonça à ses cruels pro-

(1) Voir l'*Année dominicaine*, 1862, p. 522.

jets, mais il accepta les conditions de paix que lui proposaient les Florentins.

Savonarole, on le voit, se trouvait donc mêlé sans le vouloir à la politique. Il y fut bientôt poussé d'une manière plus décisive par l'impuissance des citoyens à manier les affaires publiques. Après soixante années de servitude, on avait perdu, sinon le goût, du moins la pratique de la liberté; les anciennes institutions n'existaient plus que nominalement, et l'expérience du pouvoir manquait à toutes les classes de la société. La Seigneurie se fit autoriser par un *parlamento* à remettre l'autorité entre les mains de vingt *Accoppiatori* choisis par elle ; mais les *Accoppiatori*, divisés de condition, de caractère et d'opinion, montrèrent une impuissance telle, que chacun sentait le besoin de donner promptement à la République une nouvelle constitution. Or, Savonarole, tout en recommandant avec instance dans ses prédications la charité, l'union, la reprise du travail, l'observation des principes évangéliques, témoignait de son sincère intérêt pour le renouvellement des institutions politiques de Florence. Au milieu du désarroi général, tous les regards se tournaient vers le religieux qui avait déjà rendu de si grands services. C'est à son bon sens, à son dévouement, à son amour du bien qu'on faisait appel. « Pendant qu'on examinait les conditions du nouveau gouvernement, dit Violi, on pria Savonarole, ainsi que plusieurs autres moines de Saint-Marc, de donner leur avis sur la meilleure forme de gouvernement, sur le gouverne-

ment le plus approprié à la ville et le plus favorable à la conservation de la liberté recouvrée. »

Savonarole pouvait-il rester sourd aux prières des Florentins et refuser le secours de ses lumières à sa patrie d'adoption ? Ne devait-il pas venir en aide à ce peuple, qui lui tendait les bras ? En se mêlant à la politique, il ne faisait d'ailleurs que suivre d'illustres exemples. Saint Dominique, en Lombardie, avait-il hésité à mettre sa parole au service des intérêts matériels de ce pays ? Saint Pierre de Vérone, pendant qu'on décrétait sa mort à Florence, n'avait-il pas cherché à pacifier la République ? Le frère Niccolò Malabranca, sur l'ordre du pape Nicolas III, ne s'était-il pas interposé, à Florence et dans les Romagnes, entre les Guelfes et les Gibelins ? Sainte Catherine de Sienne n'avait-elle pas joué le rôle de médiatrice entre les Florentins et Grégoire XI ? Enfin tout récemment saint Antonino, archevêque de Florence, n'avait-il pas assisté de ses conseils le suprême magistrat de la République ; n'avait-il pas été trouver Côme de Médicis pour l'empêcher de promulguer des lois injustes ; n'avait-il pas rempli plusieurs ambassades auprès de Calixte III et de Pie II ? S'occuper des affaires politiques dans des vues profanes et purement humaines, c'eût été coupable ; mais s'en occuper à la manière des saints, quoi de plus naturel et de plus légitime ! « Toute œuvre qui a pour but l'honneur de Dieu et le salut du prochain, disait Savonarole, doit être appelée spirituelle et sainte, non temporelle et

profane. » En consentant à indiquer au peuple florentin une forme particulière de gouvernement, le Frère entendait surtout établir la constitution la plus favorable au perfectionnement spirituel des citoyens. « O mon peuple, s'écriait-il, tu sais que je n'ai jamais voulu m'immiscer dans les affaires de l'État. Crois-tu que je m'en occuperais maintenant si je ne voyais pas que cette intervention est nécessaire au salut des âmes ? »

En effet, Savonarole ne sépara jamais la réforme morale de la réforme politique : « Faites régner à Florence, disait-il à ses auditeurs, la simplicité, l'humilité et la charité enseignées par Jésus-Christ. Avec ces vertus, la justice est mieux rendue, les impôts sont moins lourds, la richesse publique est plus grande et la paix règne dans l'État. Il n'y a que les peuples esclaves qu'on maintient en repos au moyen des fêtes et des amusements... Citoyen veut dire habitant d'une ville libre. Or, la première et la plus grande servitude est celle du péché. Le bon citoyen doit donc fuir le péché, avoir envers Dieu une crainte filiale, suivre la voie de ses commandements, et être plein de miséricorde à l'égard du prochain..... Ayez recours à Dieu; sans lui, il est impossible de se gouverner soi-même, combien plus de gouverner une famille, une cité, un royaume !... Pacifiez votre âme, appliquez-vous au bien commun, oubliez les intérêts privés ; et si dans ces dispositions vous réformez votre cité, elle sera plus glorieuse qu'elle

n'a jamais été (1). » Savonarole, comme le fait observer l'auteur des articles publiés sur ce grand homme par l'Année dominicaine, proclamait ainsi, bien avant Montesquieu, que la vertu est le premier fondement des royaumes et surtout des républiques. « Car lorsque la morale est en pleine décadence dans un peuple et que la corruption est universelle, c'en est fait de sa liberté (2). »

C'est le 12 décembre 1494 que Savonarole, pour la première fois, donna des conseils politiques, et c'est grâce à son initiative que dans l'espace d'un an les plus sages réformes furent opérées à Florence.

Il pensa qu'une république établie sur de larges bases était la forme de gouvernement la mieux appropriée au caractère mobile et ardent des Florentins, celle qui satisfaisait le mieux les aspirations du plus grand nombre. Mais le retour aux anciennes institutions, qui n'avaient préservé la ville ni des agitations stériles ni de la tyrannie, lui semblait téméraire et presque insensé. Il appuya, comme Soderini l'avait fait dans le Palais, l'établissement d'une constitution analogue à celle qui avait procuré à Venise plusieurs siècles de paix et de prospérité, et fit adopter la fondation du Grand-Conseil et du Conseil des Quatre-Vingts (3). Celui-ci était une sorte de sénat. Ses membres, élus pour six mois par le Grand-Conseil, devaient être âgés de quarante ans au moins.

(1) Sermon IX sur Aggée.

(2) Année 1863, livraison de janvier, p. 31, note 1.

(3) Dans la constitution de Florence, il ne devait pas y avoir de doge.

Ils élaboraient les lois qui leur étaient proposées par le Collége et qu'avait à sanctionner le Grand-Conseil (1). En outre, de concert avec les principaux magistrats, ils nommaient les ambassadeurs et les capitaines, décidaient la guerre ou la paix, jugeaient les affaires les plus importantes de l'État, et tranchaient les questions qui ne se pouvaient examiner en public. Enfin, la Seigneurie était obligée de consulter le Conseil des Quatre-Vingts au moins une fois par semaine. Quant au Grand-Conseil, il était appelé à choisir les principaux magistrats et à sanctionner les lois. Ses fonctions lui conféraient donc la puissance souveraine. Il se composait de tous les citoyens appartenant à la classe des *benefiziati*, c'est-à-dire de tous ceux qui avaient eu leur père, leur aïeul ou leur bisaïeul dans un des *trois grands offices* (2). Les *benefiziati* ne pouvaient entrer dans le Grand-Conseil qu'à vingt-neuf ans. Lorsque le nombre des *benefiziati* dépassait quinze-cents, on divisait ces citoyens en trois fractions, et chacune formait tour à tour, pendant six mois, le Grand-Conseil. Cette assemblée se trouvait ainsi moins exposée aux délibérations confuses. De plus, tout en contenant les éléments d'une démocratie sérieuse, elle ne risquait pas de dégénérer en une réunion démagogique, puisqu'elle n'admettait dans son sein

(1) On appelait Collége la réunion des seize Gonfaloniers des compagnies et des douze *Buoni-Uomini*, siégeant avec la Seigneurie, à laquelle ils servaient d'assesseurs.

(2) On appelait ainsi la Seigneurie, la charge des Gonfaloniers de compagnie et celle des *Buoni-Uomini*.

ni les *statuali* (1), ni les *aggravezzati* (2), ni la plèbe (3). Au moment de la formation du Grand-Conseil, il n'y avait que trois mille deux cents citoyens réunissant les conditions nécessaires pour y entrer. Mais, afin d'exciter toutes les classes aux vertus civiques, il fut établi que l'on adjoindrait, tous les trois ans, au Grand-Conseil, soixante citoyens non *benefiziati* et vingt-quatre jeunes gens de vingt-quatre ans (4).

Telles étaient les bases de la constitution nouvelle, adoptée le 22 décembre 1494 ; cette constitution devait être perfectionnée peu à peu, suivant les conseils de l'expérience. Pour la rendre plus chère à tous les citoyens, Savonarole désira que la promulgation en fût suivie d'une amnistie générale. Il espérait que la clémence éteindrait les rancunes et les haines, et que la liberté véritable, en s'appuyant sur la générosité, se concilierait, sinon l'amour, du moins le respect de tous les partis. Jusqu'alors, après chaque révolution, les vainqueurs n'avaient jamais manqué de mettre à mort ou d'exiler les vaincus, de procéder par les confiscations et par des violences de toutes sortes. Savonarole crut mieux servir sa chère ville de Florence en inaugurant

(1) Les *Statuali* étaient admissibles à toutes les magistratures, pourvu qu'ils fussent *netti di specchio*, c'est-à dire pourvu qu'ils n'eussent pas été notés parmi ceux qui n'avaient pas payé les impôts.

(2) Les *Aggravezzati*, quoique assujettis aux impôts, étaient exclus des fonctions publiques, mais ils avaient le privilége de porter les armes, et étaient affranchis de certaines taxes.

(3) La plèbe se composait des simples artisans.

(4) Voir, pour plus de détails, le cinquième chapitre du livre II.

par la douceur le nouveau gouvernement. Le 6 janvier 1495, il prononçait à Sainte-Marie-des-Fleurs ces belles paroles : « La paix dont je veux parler doit consister en ce que le gouvernement n'acceptera aucune accusation politique contre les partisans des Médicis... Je pense que vous décréterez cette paix pour une raison surnaturelle et divine. Vous devez pardonner à vos concitoyens, comme Dieu vous a pardonné depuis trois mois en usant envers vous de la plus grande miséricorde. Qui de vous, d'ailleurs, n'a rien à se reprocher? Et puis, si vous entrez dans la voie des représailles, les bourreaux deviendront victimes à leur tour; toutes les familles seront divisées; les innocents seront mis à la torture, ce qui provoquera la colère de Dieu ; les citoyens exilés iront révéler vos secrets d'État aux princes étrangers; vous ferez germer sourdement des haines violentes qui s'éleveront un jour contre vous... La Seigneurie doit donc publier un édit pour rétablir la paix et la concorde. Elle doit décréter que les partisans des Médicis seront estimés désormais bons citoyens et amis du nouveau régime, et qu'il est expressément défendu de s'appeler Blancs, Gris, ou de tout autre nom qui réveillerait les passions. » Voilà l'homme qui a été accusé d'avoir provoqué des divisions à Florence, d'avoir excité les citoyens les uns contre les autres! Ses nobles exhortations touchèrent ses contemporains, et l'amnistie fut proclamée le 18 mars 1495.

En même temps parut une loi, due encore à l'initiative de Savonarole, et qui était comme le corollaire de

l'amnistie : cette loi, appelée la *loi des six fèves* (1), établissait le droit d'appel contre les sentences des Huit ou des Seigneurs, qui, avec six fèves, c'est-à-dire avec six voix, pouvaient, en matière politique et criminelle, atteindre irrévocablement les citoyens dans leur fortune et même dans leur vie. Par malheur, on ne suivit pas de point en point les avis de Savonarole : au lieu de déférer l'appel à une commission de quatre-vingts ou de cent membres, prise dans le Grand-Conseil, il fut décidé que l'appel serait porté devant le Grand-Conseil tout entier. Cette modification au projet du Frère fut imaginée par ses ennemis : soumettre les plus graves questions à l'arbitrage de la multitude, c'était ouvrir la porte aux discussions orageuses et à des désordres dont on espérait profiter pour changer la forme du gouvernement, soit au profit des Médicis, soit au profit de l'aristocratie.

Parmi les réformes les plus nécessaires figurait, en première ligne, la réforme des impôts. Il s'agissait de substituer aux prêts volontaires ou forcés, qui n'étaient jamais remboursés, aux taxes arbitraires et au capricieux cadastre établi par les Médicis en 1427 (2), un mode d'impôt équitable, régulier, à l'abri de l'arbitraire.

(1) *Legge delle sei fave*. On votait avec des fèves. Les votes favorables étaient exprimés avec les fèves noires, les votes contraires avec les fèves blanches.

(2) Les emprunts forcés étaient répartis sur chacun, d'après l'évaluation de tous les biens. Cette évaluation, appliquée au commerce et à l'industrie, reposait sur des bases incertaines et variables, et devenait, entre les mains des Médicis, un instrument de tyrannie.

C'est à Savonarole que revient l'honneur d'avoir fait adopter l'impôt foncier par le Grand-Conseil (5 février 1495) : tous les citoyens indistinctement devaient payer chaque année le dixième du revenu de leurs propriétés immobilières, sans avoir droit à aucune restitution. Ce système était conçu avec tant de sagesse et de prudence, que l'application s'en est perpétuée presque jusqu'à nos jours. A ces mesures bienfaisantes il en faut ajouter plusieurs autres, qui furent également conseillées par Savonarole. C'est lui qui fit réorganiser le tribunal de la *Mercatanzia* ou tribunal de commerce, pour mettre fin aux différentes juridictions qui se disputaient les plaideurs. C'est lui qui proposa de rédiger un code de commerce destiné à mettre d'accord les lois divergentes. C'est lui qui, pour opposer une barrière aux excès scandaleux de l'usure, fit adopter, le 28 décembre 1495, l'établissement du Mont-de-Piété, en vain recommandé sous Laurent le Magnifique par le frère Bernardino da Feltro. Enfin, c'est lui qui obtint l'abolition des *parlamenti* (13 août 1495), assemblées populaires et tumultueuses que réunissaient sur la place de la Seigneurie tous ceux qui voulaient renverser le gouvernement et s'emparer du pouvoir (1).

(1) Voir le sermon du 28 juillet 1495 sur l'abolition des *parlamenti* (t. I, p. 346), et celui du 11 octobre contre les tyrans (t. II, p. 20-21). Ce sont les seuls discours où Savonarole ait oublié les principes religieux qui lui commandaient la clémence et la douceur. Ne considérant que les dangers dont la République était enveloppée, il conseilla de mettre à mort quiconque songeait à rétablir les *parlamenti* ou à restaurer la tyrannie.

A la fin de 1495, lorsque les réformes urgentes furent achevées, la Judith de Donatello fut placée devant le palais public comme le symbole du triomphe de la liberté sur la tyrannie, et l'on grava aux pieds de la statue cette inscription : *Exemplum Sal. Pub. Cives posuere MCCCCXCV.* L'œuvre de l'immortel sculpteur n'était cependant point, sous tous les rapports, l'image fidèle de la révolution qui venait de s'accomplir, car la renaissance de la liberté n'avait pas coûté une seule goutte de sang. Grâce aux prédications du Frère, l'ordre ne cessa pas de régner une minute dans cette ville habituée aux soulèvements de la multitude. Par l'autorité de sa vie, par sa prudence, par son amour du bien public, Savonarole dominait les mauvais instincts de la foule comme les passions des classes supérieures. Tout le monde était émerveillé de cette haute sagesse qui trouvait si bien le remède aux maux dont souffrait la société. L'action du Prieur de Saint-Marc s'exerçait uniquement par la persuasion, du haut de la chaire. Jamais sa voix ne se fit entendre sur la place publique. S'il parla plusieurs fois dans le Palais, ce fut sur l'invitation de la Seigneurie. Sa pensée devenait tout naturellement la pensée des magistrats ; ses expressions se retrouvaient dans les discours des jurisconsultes et jusque dans le texte des lois. En un mot, il était l'âme du nouveau gouvernement, mais il ne joua jamais ce rôle de tribun qu'on lui a quelquefois attribué. Il ne fit que répondre à l'appel presque unanime du peuple et ne gagna le cœur des Florentins par aucune flatterie,

par aucune concession indigne du caractère religieux. Rare exemple d'un réformateur politique qui ne s'appuie que sur les aspirations élevées de l'âme humaine, et qui ne donne pour fondement à l'édifice auquel il travaille que l'amour de Dieu et le sacrifice des intérêts privés aux intérêts publics!

La constitution de 1494 a été souvent attaquée par les écrivains modernes, les uns la trouvant trop démocratique, les autres lui adressant le reproche opposé. Machiavel, Giannotti, Guichardin (1), qui étaient, ce semble, plus à même de porter un jugement équitable puisqu'ils furent presque les contemporains de Savonarole, ont rendu pleine justice au génie politique du Prieur de Saint-Marc. Ils s'accordent à louer les institutions recommandées par le Frère et à reconnaître que les Florentins eurent raison de s'y attacher, parce qu'elles assuraient la liberté générale. Les hommages de Machiavel et de Guichardin ne sauraient être suspects de partialité, car ces personnages n'avaient aucune sympathie pour le réformateur religieux de leur patrie, pour l'ennemi des Médicis.

Le gouvernement établi sous l'inspiration de Savonarole n'était, en réalité, ni démagogique ni restrictif des droits légitimes et naturels. Il n'était pas non plus théocratique, comme on l'a parfois affirmé. Qui dit : gouvernement théocratique dit : gouvernement exercé d'une manière directe ou indirecte par le clergé. Or,

(1) Voir t. I, p. 357-361.

le clergé ne reçut, par la constitution de 1494, aucun privilége; il ne participait en rien aux affaires publiques. Les citoyens seuls étaient maîtres de la république. Le Prieur de Saint-Marc institua, pour parler notre langage moderne, le gouvernement du pays par le pays. S'il s'efforça de diriger Florence dans les voies de la justice et de la morale évangélique, il ne chercha jamais à confisquer la liberté pour lui-même, à en faire un vain mot, à devenir le tyran d'une ville qui n'aurait échappé au joug des Médicis que pour retomber sous celui d'un moine. Son procès et celui de ses partisans ont démontré qu'aucun conciliabule politique ne se tint au couvent de Saint-Marc (1), et que le Frère, quand la constitution de Florence eût été votée, n'entra point dans le détail des affaires publiques, afin de favoriser tel citoyen aux dépens de tel autre, afin d'assurer le triomphe de tel ou tel parti. Il se bornait à « encourager le gouvernement libre et à recommander les lois capables de l'améliorer, tout en souhaitant que les hommes du parti populaire restâssent unis et forts, nôn pour attaquer, mais pour se défendre. » Jamais Savonarole n'abandonna cette ligne de conduite (2). Voici comment il s'expliquait devant tout le peuple. « Je ne me suis mêlé des affaires de l'État que dans la mesure permise à tout religieux; j'ai

(1) Voir, dans l'Appendice du Savonarole de M. Villari, les procès de fra Domenico, de fra Silvestro, de Piero Cinozzi et de Roberto da Gagliano.

(2) Voir, à l'appui de cette vérité, un passage des sermons sur Ruth et Michée, t. II, p. 106-107.

recommandé la concorde, l'extinction des vices, l'adoption des bonnes lois, la manière de vivre selon Dieu; mais je ne me suis pas immiscé dans vos réunions politiques, dans vos offices, dans vos partis, dans les élections, et je ne veux pas m'en occuper, parce que ma profession s'y oppose (1). » Ces assertions sont conformes aux faits. Plusieurs envoyés du pape et du roi de France étant venus trouver le Frère, comme s'il était le maître de la ville, il les renvoya aux premiers magistrats de Florence. Ceux-ci reconnurent eux-mêmes que le Prieur de Saint-Marc se tenait en dehors de toute intrigue. Le 16 avril 1496, ils écrivaient à Becchi, ambassadeur de la République auprès du saint-siége : « Nous ne pouvons nous empêcher de rire en lisant ce qu'on dit à Rome, où l'on s'imagine que le gouvernement de notre ville dépend de Savonarole. Jamais le Frère n'a tenté de conduire les affaires publiques..... Les propos qui circulent à Rome sont des fables colportées par des gens qui désirent nous créer des embarras et nous nuire. »

Est-ce à dire que Savonarole ne se souciait pas de la façon dont les Florentins entendaient mettre en pratique la constitution de 1494? Nullement. Le Frère ne renonça pas à leur donner des conseils; mais ces conseils furent toujours désintéressés, et montrent que le Prieur de Saint-Marc, loin de vouloir la liberté pour ses seuls partisans, prétendait en faire jouir ses ennemis,

(1) Sermons sur l'Exode; 2e jour du carême de 1498.

ceux-là même qui cherchaient à l'assassiner. Voici ce qu'il disait dans le sermon du deuxième dimanche de carême, en 1496 : « J'ai appris que quand un citoyen brigue les suffrages du Conseil, certaines personnes disent : Donnons lui la fève noire ou la fève blanche, parce qu'il appartient à tel ou tel parti. Quelques-uns vont même jusqu'à dire : Il est partisan du Frère, donnons-lui les fèves noires. Est-ce donc là ce que je vous ai enseigné ? Je n'ai pour amis que le Christ et quiconque fait le bien. N'agissez plus de la sorte, car c'est aller contre mes intentions, et vous susciteriez bientôt des divisions parmi vous. Que celui qui vote accorde son suffrage aux citoyens qui lui paraissent bons et prudents, selon sa conscience, comme je vous l'ai recommandé autrefois ; prenez garde seulement de ne pas vous prononcer pour des hommes méchants ou incapables, et ne jugez personne d'après les apparences. Je crois que vous avez élu une bonne Seigneurie. Je ne connais guère les citoyens de Florence, mais, d'après ce que j'entends dire, l'élection est bonne. »

Savonarole recommandait aussi, comme l'innovation la plus favorable au nouveau gouvernement, la liberté de discussion la plus complète : « Quand les citoyens sont rassemblés, on ne parle utilement que si l'on dit tout ce qu'on a sur le cœur. Laissez donc dire à chacun ce qu'il veut. — Mais, mon Père, il y a beaucoup de citoyens auxquels on ne peut se fier. — Ne vous inquiétez point de cela, laissez parler ces hommes ; leur vie les fera toujours connaître. Ordonnez seulement que personne

ne puisse, sans encourir une peine grave, commenter méchamment les discours prononcés dans le Conseil. Si les paroles d'un tel ne vous plaisent pas, ne dites point de mal de lui; venez simplement à cette tribune; répondez : Cette raison ne me plait pas; et proposez-en une meilleure (1). »

Ainsi, Savonarole recommandait la liberté dans les élections et dans les discussions, avec une sincérité absolue. Aucun effort ne lui coûtait pour assurer à tous le bienfait de la liberté. Il en préférait le règne au triomphe même de ses adhérents. Ayant craint un moment que Francesco Valori et ses amis ne voulussent accaparer le gouvernement et concentrer entre leurs mains tous les pouvoirs, il s'empressa de prêcher contre l'oligarchie, contre la tyrannie du petit nombre, aussi dangereuse que celle d'un seul, « afin que, par amour ou par force, ses partisans restassent fidèles au gouvernement populaire. » Le Frère estimait que les Arrabbiati leur faisaient un utile contre-poids (2).

Mais si Savonarole prêchait la liberté, il cherchait à l'entourer des garanties morales, sans lesquelles la paix publique court les plus grands risques. Selon lui, pour être vraiment libre, on devait se rendre digne de la liberté, on devait craindre Dieu, vivre en parfait chré-

(1) Sermon sur Ruth et Michée prononcée le 12 août 1496 dans la salle du Grand-Conseil à la requête de la Seigneurie devant les magistrats et les principaux citoyens.

(2) Voir, dans l'Appendice du Savonarole de M. Villari, le premier procès du Frère, p. CCLVIII, et le second procès, p. CCLXXXV.

tien, aimer le prochain d'un amour désintéressé, mettre fin aux rivalités et aux divisions.

Non, Savonarole ne chercha pas à dominer en tyran sa patrie d'adoption, ni à exciter les citoyens les uns contre les autres, comme on le lui reprocha dans les procès falsifiés que firent composer la Seigneurie et les commissaires apostoliques, et comme on l'a souvent répété. On peut même affirmer qu'il se sacrifia au salut de Florence, lorsqu'il consentit, sur les instances des magistrats, à remonter en chaire à la fin de l'année 1496, quoique le pape lui eût interdit de prêcher sous peine d'excommunication.

A la lumière des faits, tous les préjugés contre le rôle politique de Savonarole ont dû, ce nous semble, se dissiper : ce n'est pas par choix, mais sous l'empire des circonstances les plus impérieuses, que le Frère se mêla aux affaires publiques. Après avoir recommandé aux Florentins une sage constitution, après avoir aidé à la fondation d'un gouvernement libre, il en abandonna la direction aux citoyens eux-mêmes, et se contenta de donner quelques avis généraux, pleins de prudence, sur la pratique de la liberté, lorsque les magistrats sollicitaient ses conseils. Enfin, dans cette société si divisée, si habituée aux soulèvements et aux violences, il ne cessa d'insister sur l'union, la concorde, la modération, et il réussit à prévenir les excès que chacun redoutait. Son intervention ne fut que bienfaisante, et les Florentins, lorsqu'ils l'abandonnèrent pour échapper aux menaces d'Alexandre VI, montrèrent une odieuse ingratitude.

Le Prieur de Saint-Marc, frappé par les censures pontificales, s'était-il donc écarté de l'orthodoxie? Doit-on voir en lui un précurseur de Luther? C'est là surtout, nous l'avons dit, ce que nous voulons examiner.

II.

Savonarole eut la généreuse pensée de réformer, au point de vue moral, l'Église et la société de son temps. Jamais réforme ne fut plus nécessaire.

Grâce à l'enthousiasme qu'excitaient les œuvres de l'antiquité, grâce à la présence des savants et des philosophes grecs, qui, après la prise de Constantinople par les Turcs (1453), avaient cherché un refuge en Italie, le paganisme régnait souverainement dans les esprits et dans les mœurs. L'académie platonicienne, fondée sous les auspices de Côme par Gemisto Pletone et dirigée du temps de Laurent le Magnifique par Marsile Ficin, ne contribua pas peu à la propagation des idées païennes. Ficin entretenait, dit-on, une lampe allumée devant le buste de Platon, et certains enthousiastes allèrent jusqu'à proposer de demander au pape la canonisation du philosophe grec. En déplorant la mort de Gemisto Pletone, le cardinal Bessarion ne craignait pas d'écrire : « J'ai appris que notre père et maître, après s'être dépouillé de son enveloppe, s'est envolé vers les cieux dans un séjour d'innocence où il peut maintenant danser, en compagnie des esprits célestes, la mystique danse de Bacchus. »

On sait que le cardinal Bembo engageait son ami Sadolet à ne pas lire les épîtres de saint Paul, dont le style barbare pouvait corrompre le goût; qu'il donnait aux choses chrétiennes des dénominations toutes païennes, appelant déesse de Lorette la Vierge de Lorette, Zéphyre céleste le Saint-Esprit, collége des augures le collége des cardinaux, interdiction de l'eau et du feu l'excommunication; et qu'il avouait préférer au bonheur des élus dans le ciel la vue des yeux de sa maîtresse (1). Et qu'on ne dise pas qu'il n'y avait là qu'affaire de mode ou d'érudition, qu'au fond le sentiment chrétien était demeuré vivant sous ces apparences de paganisme. Le doute et le scepticisme avaient, au contraire, envahi la plupart des âmes. « On pensait généralement, c'est Domenico Benivieni qui nous l'apprend, que tout dans le monde, et surtout dans les choses humaines, n'a d'autre cause que le hasard... On niait la vie future, on se moquait de la religion. Les sages du monde la trouvaient trop simple, bonne tout au plus pour les femmes et les ignorants (2). Mais comme le besoin d'une croyance est inné chez l'homme, la superstition avait remplacé la foi. Si l'on ne croyait plus aux vérités du christianisme, on croyait à l'influence des astres et des pierres. Ficin était toujours couvert d'amulettes, qu'il changeait suivant l'état de son âme. François Guichardin et Nicolas Machiavel lui-même ne dou-

(1) Voir les *Hérétiques d'Italie* par M. Cantu, t. I, p. 368-375.

(2) Voir aussi Michele Bruto, *Historia florentina*, lib. V.

taient pas de l'existence d'esprits aériens s'entretenant avec les hommes. A l'extinction de la foi correspondait l'affaiblissement, pour ne pas dire l'anéantissement de la dignité morale. Jamais la corruption ne fut plus profonde qu'au quinzième siècle. Les vices les plus honteux dégradaient l'humanité. Du reste, les mauvais exemples étaient donnés par ceux qui auraient dû ramener les égarés à la pratique de l'Évangile. Qu'il y eût encore des prêtres et des moines respectables par leur science et par leur vertu, cela est hors de doute. Mais, en général, le clergé séculier et régulier ne rougissait pas d'étaler au grand jour une conduite scandaleuse et une incroyable avidité. Pour la plupart des ecclésiastiques et des religieux, le sacerdoce n'était qu'un métier lucratif. Aussi n'avait-on guère de respect pour les autorités spirituelles et pour les sanctuaires eux-mêmes. Veut-on des exemples? La conjuration des Pazzi ensanglanta la cathédrale de Florence au moment de l'élévation, et c'est dans l'église de Saint-Étienne à Milan, pendant la messe, que Galéas Marie Sforza fut assassiné. Personne n'ignorait qu'Alexandre VI, souillé de crimes abominables, n'avait dû qu'à la simonie le trône pontifical. Enfin, les chefs ou plutôt les tyrans des petits États italiens se distinguaient, au sommet de la société civile, par leur perversité, souvent même par leurs sanguinaires forfaits. Galéas Marie Sforza duc de Milan, Buccolino Guzzoni à Osimo, Galeotto Pic à la Mirandole, Ferdinand I à Naples, les Oliverotti à Fermo, les Baglioni à Pérouse,

les Ordelaffi à Fermo et César Borgia à Rome, montraient à quels détestables excès la toute-puissance se laisse entraîner quand elle a perdu le frein salutaire de la loi morale. Laurent le Magnifique lui-même ne se faisait pas scrupule de jeter en prison, d'exiler, de mettre à mort les citoyens qui lui portaient ombrage, et de subvenir à ses dépenses en s'appropriant les biens de la Commune ou les dots des jeunes filles. Après avoir discuté sur l'immortalité de l'âme, il se mêlait aux jeunes gens les plus dissolus et s'abandonnait éperdument à la débauche. Ce délicat esprit, ami des plaisirs raffinés, épris des lettres et des arts, trouvait un bonheur singulier à composer des poésies obscènes que l'on chantait dans les rues de Florence. On dirait que Savonarole a tracé le portrait de Laurent lorsqu'il écrivit ces lignes : « Les tyrans mettent à mort les gens de bien et les hommes pieux, ou ils les traînent en prison, ou bien encore ils les empêchent de parvenir aux emplois publics. Ensuite, ils abolissent et font entièrement oublier toutes les bonnes lois, toutes les bonnes mœurs et tous les usages favorables à la liberté. Enfin, pour détourner les citoyens de la pensée d'un changement, ils savent distraire et occuper les esprits par des fêtes, des parades et des spectacles. » Jamais, en effet, Florence ne fut plus gaie, plus séduisante que sous Laurent le Magnifique. Les arts y répandaient un éclat incomparable ; le luxe embellissait la vie ; on ne songeait qu'au bien-être, aux divertissements, et le plaisir de l'heure présente semblait la préoccupation unique de l'existence. Mais

cette élégante civilisation voilait à peine les misères morales les plus tristes, l'abaissement des caractères et la dégradation des âmes.

Tels étaient les maux que Savonarole entreprit de guérir. Il commença par son propre couvent la réforme qu'il rêvait. Ensuite il s'efforça de ramener Florence ainsi que toute l'Italie à l'amour de Dieu, et de faire observer l'Évangile, délaissé pour Platon, Aristote, Virgile et Cicéron. Enfin, il tenta de rendre à l'Église sa pureté primitive, de la rétablir dans son ancienne discipline, de lui reconquérir son antique honneur et sa légitime influence sur les peuples. Il mit au service du perfectionnement moral de ses contemporains un véritable cœur d'apôtre et une merveilleuse éloquence, qui avait sa source, non dans les artifices de la rhétorique, mais dans le dévouement aux âmes et dans la sincérité des convictions de l'orateur. Par son érudition théologique, par ses arguments empruntés à la raison, par sa dialectique, souvent subtile, il entraînait les esprits passionnés pour Aristote et Platon. Le reste des fidèles ne résistait guère à ses exhortations véhémentes et pathétiques. Au moyen des allégories, des anecdotes, des dialogues, le Frère tenait en éveil l'attention de tous ses auditeurs. Les émotions qu'il voulait communiquer, il les éprouvait lui-même, et plus d'une fois il confondit ses larmes avec celles des assistants. Du reste, ce qu'il réclamait, ce n'étaient pas des apparences de dévotion, c'était une adoration en esprit et en vérité. « Un *ave Maria*, récité avec attention et avec piété, disait-il, est plus agréable à la

Vierge que cent *ave Maria* dits à la hâte avec distraction, car c'est le cœur que veulent Dieu et sa mère. » Et ailleurs le prédicateur s'écrie : « Ils se vantent partout de leurs vertueuses pratiques et disent : Je remercie Dieu de ce qu'il m'a accordé la grâce de me confesser à Pâques. Ne parle pas ainsi, mais regarde si tu t'es bien confessé, si tu ne retombes plus dans le péché; regarde si tu es dans des rapports de charité avec ton frère ; regarde si tu es prêt à mourir pour le Christ; regarde si tu as restitué le bien d'autrui et l'argent gagné par l'usure; regarde si tu vis avec simplicité et si tu as supprimé le superflu ; regarde si tu as changé de vie. Autrement, il ne te servira de rien d'avoir jeûné la veille de saint Sébastien, de saint Martin et de saint Antoine (1). » La prudence de Savonarole égalait d'ailleurs son zèle. Il ne voulait pas qu'on cherchât à marcher trop vite dans la vie spirituelle ; il recommandait à chacun d'accomplir son devoir à la place déterminée par Dieu et de la façon que Dieu le demandait. En fait de vocations religieuses, il se montrait très-rigoureux, et soumettait à de longs délais l'ardeur quelquefois précipitée des postulants. Quant à la puissance de sa parole, elle tenait surtout à l'étude approfondie qu'il fit de l'Écriture sainte. Rompant avec les usages des prédicateurs en vogue, qui n'empruntaient leurs arguments qu'aux auteurs de l'antiquité et qui ne cherchaient qu'à flatter l'oreille sans toucher le cœur, il habitua les Athéniens

(1) Sermon du second dimanche de carême, sur Amos. Voir aussi l'ouvrage de M. Villari, p. 150-151 de notre traduction.

de Florence à l'austère langage de la Bible. Il ne cessait de méditer ce livre, dont les versets se présentaient d'eux-mêmes sur ses lèvres quand il était en chaire, et pour lequel son enthousiasme n'avait point de bornes. « Quelle douceur ineffable, disait-il, l'âme chrétienne ne trouve-t-elle pas dans la lecture de l'Écriture sainte ? L'homme fatigué du long pèlerinage de la vie s'assied et se repose quelquefois sur la route pour se rafraîchir et se fortifier par ce viatique, et alors il jouit, pour ainsi dire, de la présence du Christ son bien-aimé, et il se soulage par les larmes d'attendrissement que lui fait venir le spectacle des miséricordes de Dieu... O Florence, si mes ennemis sont assez puissants pour me chasser de tes murs, je n'en serai point abattu ; car je trouverai bien quelque part un désert où je pourrai me réfugier avec ma Bible et jouir d'un repos qu'il ne sera plus au pouvoir de tes citoyens de troubler (1). » C'est dans la lecture assidue de la Bible que Savonarole puisait la démonstration des châtiments dont il voyait l'Italie et l'Église menacées, démonstrations terrifiantes par lesquelles il exerça sur le peuple florentin une extraordinaire influence.

Mais cette influence il ne la dut pas à des doctrines nouvelles. Savonarole fut un réformateur, non un novateur. En dépit des persécutions d'Alexandre VI, il resta

(1) Ce passage est cité par M. Rio dans son bel ouvrage sur l'art chrétien. M. Rio a noblement compris le rôle de Savonarole et a décrit avec beaucoup de verve l'influence du Frère sur les artistes florentins d'alors.

fermement attaché à l'Église, dont l'unité lui était chère.

Comment donc est-on arrivé à soupçonner son orthodoxie? Quelles preuves donne-t-on à l'appui de la thèse qui revendique Savonarole comme un apôtre anticipé de la Réforme? Luther en 1523 traduisit l'explication du *Miserere* composée en prison par le Prieur de Saint-Marc, et l'accompagna d'une préface où il reconnaissait en Savonarole son précurseur : « Quoique un peu de fange théologique, écrivait-il, reste encore attachée aux pieds de ce saint homme, il a néanmoins soutenu la justification par le moyen de la foi seule sans les œuvres... Christ le canonise par notre intermédiaire, dussent le pape et les papistes en crever de rage. » Or, voici le passage de Savonarole sur lequel Luther appuie son assertion : « J'espérerai dans le Seigneur, et je serai bientôt délivré de toute tribulation. Et par quels mérites? Non par les miens, mais par les tiens, ô Seigneur! » Et un peu plus loin, l'Espérance dit au prisonnier abattu par la tristesse : « As-tu la foi? — Oui, je l'ai. — Eh bien, sache que c'est là une grande grâce de Dieu, parce que la foi est un don de sa bonté et non le résultat de nos œuvres. Dieu l'a voulu ainsi, afin que personne n'eût le droit de se glorifier. » Ces paroles ne sauraient justifier les prétentions de Luther. Que la foi soit un don gratuit de Dieu, c'est une vérité qu'a reconnue le concile de Trente. Dieu ne nous doit rien. Mais il ne s'en suit pas que nos œuvres soient inutiles, car elles inclinent la bonté de Dieu à nous

donner la grâce et la foi. D'ailleurs, dans la même méditation sur le *Miserere*, Savonarole reconnaît formellement l'efficacité des œuvres : « Que la Tristesse cite, si elle le peut, un pécheur, quelque coupable qu'il soit, qui, ayant fait retour à Dieu et s'étant converti, n'ait pas été bien accueilli et justifié... Qui est-elle pour poser des limites à la miséricorde de Dieu et pour croire que les eaux de la mer puissent tenir dans sa propre main? N'as-tu pas entendu dire au Seigneur : Toutes les fois que le pécheur pleurera et se repentira de ses péchés, je ne me souviendrai plus de ses iniquités? La miséricorde de Dieu n'a pas de bornes. Es-tu tombé, relève-toi et la miséricorde te recevra. T'es-tu enfoncé dans l'abîme, crie et la miséricorde viendra. »

En choisissant certains passages des sermons de Savonarole sur le psaume *Quam bonus*, et en les isolant des passages qui les entourent, Rudelbach, dans notre siècle, a soutenu, comme Luther, que le Prieur de Saint-Marc avait nié la coopération de l'homme au salut et l'utilité des œuvres (1). Sans doute, çà et là, Savonarole, quand il parle de la grâce, semble l'exalter aux dépens des œuvres et ne penser qu'à elle; mais, quelques pages plus loin, il corrige ce que ses expressions pouvaient avoir eu d'excessif. Pour peu qu'on lise sans parti pris l'ensemble des écrits du Frère, on est forcé de constater qu'il insistait à chaque instant sur la nécessité

(1) Voir les pages 213, 214, 215 de ce volume.

des œuvres et sur le libre arbitre, que les œuvres étaient à ses yeux des « semences d'immortalité (1) », et que, selon lui, le croyant n'est pas un instrument passif dans la main du Seigneur, comme le prétend la doctrine luthérienne.

Voici plusieurs déclarations, écrites ou prononcées à des époques différentes pendant les diverses phases de la vie de Savonarole, qui ne permettent aucun doute :

« Il y a trois moyens de se disposer à recevoir la grâce : s'efforcer de croire, prier et agir (2). »

« Si l'homme ne peut, par sa propre force, parvenir à sa fin, il peut cependant se préparer et se disposer naturellement aux moyens qui l'y conduisent, c'est-à-dire à la foi et à la grâce, avec le secours divin, lequel ne lui fera jamais défaut (3). »

« Quoique la béatitude céleste soit au-dessus de la portée humaine, cependant l'homme doit s'en préparer la possession par un *motus ad beatitudinem,* qui lui donne les dispositions nécessaires pour la recevoir. Il n'y a que Dieu qui soit heureux par lui-même; l'homme a besoin de faire des efforts multipliés, et ces efforts ne sont autre chose que les bonnes œuvres, appelées aussi mérites, parce que la béatitude est la récompense des actions vertueuses (4). »

« L'homme doit se disposer à recevoir la grâce. Pour

(1) Ce mot est de saint Bernard.

(2) Sermon sur le psaume *Quàm bonus*, édit. de Prato, p. 246.

(3) Sermon sur le psaume *Quàm bonus*, p. 238.

(4) *Compendium philosophiæ moralis*, L. I, 25.

atteindre ce but, les œuvres extérieures seront non-seulement utiles, mais indispensables (1). »

« Si vous cherchez Jésus,... la lumière divine vous éclairera et vos aspirations seront satisfaites... Vous qui cherchez Jésus par la pratique de la vertu, vous avez beau ne pas le connaître, il est en vous... Que faites-vous ici ? Efforcez-vous d'aller où est votre chef, car c'est là qu'est votre félicité ! *Venite et videte*, dit l'ange aux Marie, c'est-à-dire : venez et regardez dans le sépulcre : le Christ n'y est plus, il est ressuscité. *Sed ite*, mais allez, c'est-à-dire : marchez de vertus en vertus dans la vie présente, si vous voulez trouver ensuite Jésus-Christ dans l'autre (2). »

Le commentaire sur Habacuc, probablement composé en 1497 avant que l'excommunication eût été lancée, est plus explicite encore : « Ils ne pensent qu'aux choses présentes, et quant aux maux futurs, ou ils n'y croient pas fermement, ou ils s'imaginent, dans leur présomption, que la miséricorde de Dieu est assez grande pour sauver les hommes sans leur coopération (*sine operibus*). »

Le libre arbitre est aussi défini par Savonarole avec une netteté parfaite : « Ce qui distingue l'homme des animaux, c'est le libre arbitre. Le libre arbitre n'est pas une qualité ou une habitude, il est l'essence même

(1) Traité sur l'humilité.

(2) XLV[e] sermon sur Job. Voir aussi dans l'ouvrage de M. Villari (p. 418-419 de notre traduction) l'analyse du traité sur la simplicité de la vie chrétienne.

de la volonté : *est ipsa hominis voluntas*... Notre volonté ne peut être conduite fatalement par aucune force extérieure, que cette force vienne des astres, des passions, ou de Dieu lui-même. Le Créateur conserve et ne détruit pas; il dirige l'universalité des choses créées selon les lois de leur nature. Or, notre volonté est, par sa nature, essentiellement libre; elle est la liberté même; Dieu ne peut donc agir sur notre volonté qu'en respectant notre liberté, s'il ne veut pas détruire son ouvrage (1). »

Enfin, les dernières paroles que Savonarole ait écrites, celles qu'il laissa comme souvenir à son geôlier sur la couverture d'un livre, sont aussi la réfutation anticipée de Luther, de Rudelbach, et de tous ceux qui ont prétendu que Savonarole croyait à la justification par la foi sans les œuvres. Voici comment s'exprime le prisonnier : « La vie vraiment chrétienne dépend tout entière de la grâce ; il faut donc s'efforcer d'acquérir la grâce, et, quand on l'a reçue, tâcher de l'accroître. En examinant nos péchés, en méditant sur la vanité des choses mondaines, nous nous acheminons vers la grâce ; la confession et la communion nous disposent à la recevoir. Elle est certainement un don gratuit de Dieu ; mais quand nous ressentons un violent mépris pour le monde, un ardent désir de nous tourner vers les choses spirituelles, alors nous pouvons dire que si la grâce n'est pas encore en nous, elle s'a-

(1) Comp. phil. mor. L. II, ch. II. Voir aussi le sermon XVI sur le ps. *Quam bonus*, p. 143, ainsi que notre traduction du livre de M. Villari (t. I, p. 215).

vance indubitablement. La persévérance dans la vertu, dans les bonnes œuvres, dans la confession, dans tout ce qui nous a rapprochés de la grâce, est le vrai et sûr moyen de l'accroître (1). »

Ne dirait-on pas que Savonarole, en traçant ces lignes, voulait par avance fermer la bouche à ceux qui auraient l'idée de le représenter comme le précurseur de ces doctrines commodes qui ont arraché tant d'âmes à l'Église catholique (2)? Aux yeux du Frère, comme aux yeux de saint Jacques, « la foi sans les œuvres est une foi morte. »

Les croyances de Savonarole relativement aux dogmes ne se rapprochent pas davantage des doctrines protestantes.

Ainsi, Savonarole affirme que « les sacrements ne sont pas seulement des signes pour exciter notre foi, mais des instruments productifs de la grâce (3). » Luther sou-

(1) *Regola del ben vivere cristiano.* Voir aussi la lettre écrite de Bologne aux religieux de Saint-Marc en 1493, et la lettre à Marco Antonio da Ficino.

(2) Luther a écrit : « l'Évangile ne prêche pas ce que nous devons faire ou ne pas faire ; il n'exige rien de nous, mais, tout à l'opposé, au lieu de nous dire : Fais ceci, fais cela, il nous commande simplement de tendre le pan de notre robe et de recevoir ; il nous dit : Tiens, homme bien aimé, voilà ce que Dieu a fait pour toi ; il a, pour l'amour de toi, revêtu de chair son propre fils. Accepte ce don et crois-y, et tu seras sauvé. » (Œuvres de Luther, éd. Wal. ch. III, IV.) Nous citons à dessein les paroles les moins choquantes. On peut voir dans le savant ouvrage de M. Nicolas sur le protestantisme les étonnants paradoxes sortis de la plume de Luther. (T I, p. 370-376.) Ces doctrines étaient la conséquence du principe de la justification par la foi sans les œuvres.

(3) *Triomphe de la Croix*, traduit par l'abbé Alix, l. III, ch. XIV.

tient, au contraire, que les sacrements sont des signes extérieurs pour nourrir la foi, et qu'ils ne confèrent aucune grâce (1). »

Savonarole affirme que « le baptême efface le péché originel, régénère les hommes dans le Christ et leur donne le commencement et la forme de la vie spirituelle (2). » Suivant Luther, cette doctrine est opposée à celle de saint Paul et à celle de Jésus-Christ.

Mêmes propositions contradictoires au sujet de l'Eucharistie. Tout en reconnaissant la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, Luther rejette la transsubstantiation, admise par Savonarole. Celui-ci reprocha plus d'une fois en chaire à certains prêtres et à certains prélats de ne pas croire à la transsubstantiation. Le *Triomphe de la Croix*, adopté comme livre d'enseignement par les écoles catholiques, renferme les principes du Prieur de Saint-Marc sur ce sujet capital. « Nous croyons, y est-il dit, et nous confessons que sous les apparences du pain, quelque petites qu'elles soient, le corps du Christ est contenu tout entier, et que sous les espèces du vin, quelque petites qu'elles soient, le sang du Christ est présent tout entier; nous croyons qu'en

(Douniol 1855). Le pasteur Th. Paul (*Jérôme Savonarole, précurseur de la Réforme,* Genève 1857) prétend que, dans l'opinion de Savonarole, les sacrements n'ont point en eux-mêmes la vertu de produire la grâce. Cette assertion, on le voit par les paroles mêmes de Savonarole que nous venons de citer, est absolument erronée.

(1) Voir *Jérome Savonarole et la statue de Luther à Worms*, par le Père Pie Marie Rouard de Card, p. 67 ; Poussielgue, 1867.

(2) Idem.

même temps Jésus-Christ est tout entier au ciel.... Nous disons que le corps et le sang du Christ sont présents dans l'Eucharistie, en vertu de la consécration, non par mouvement local, mais par conversion.... En vertu même des paroles par lesquelles s'opère la transsubstantiation, il y a dans l'Eucharistie le corps et le sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, parce que tel est le terme direct de la transsubstantiation. Mais, par la loi d'une concomitance naturelle, il y a aussi, avec le corps et le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ (1). » Enfin, dans le *Traité sur le Saint-Sacrement*, le Frère, par des explications symboliques, cherche à élever vers Dieu l'âme du fidèle :

« La première chose merveilleuse que nous remarquons dans le sacrement de l'autel, dit Savonarole, est que la substance du pain se transforme au corps du Christ, pour démontrer que quand on veut s'approcher de ce sacrement il faut transformer dans son cœur l'amour terrestre en amour divin.

« La seconde est que le Christ est d'une façon dans le ciel et d'une autre façon dans le sacrement, car il ne s'y trouve pas tel qu'il est dans le ciel ; il s'y trouve d'une manière miraculeuse. Il faut qu'il en soit ainsi de l'homme qui veut communier : celui-ci doit être sur la terre par le corps et dans le ciel par l'âme.

« La troisième est que les accidents du pain, c'est-à-dire la forme, la couleur et le goût, n'ont pas pour

(1) L. III, chap. XVII.

substance le pain, comme auparavant, mais la vertu divine. Ainsi l'homme doit être humble et croire que toute sa vertu, que toutes ses bonnes œuvres procèdent, non de lui-même, mais de la main de Dieu.

« La quatrième est qu'en rompant les espèces on ne rompt pas le corps du Christ, car le Christ est dans le sacrement d'une manière indivisible. Ainsi notre âme doit être unie au Christ sans partage et ressentir pour lui un amour que n'altèrent pas les tribulations, alors même que les tribulations atteignent le corps. »

M. le pasteur Paul juge pleines de hardiesse ces interprétations. Elles n'ont pourtant rien que de très-naturel et sont conformes à toutes les traditions catholiques. On trouverait sans peine dans les prières de l'église, dans Bossuet, dans nos grands orateurs sacrés, une foule d'exemples de ce mode d'allégories spirituelles. La manière dont Savonarole « vivifie » le fond des doctrines ne suffit donc pas pour rapprocher de Luther et de Calvin le Prieur de Saint-Marc, comme le pense M. Paul (1).

Il est également inexact que Savonarole refusât à l'Église le pouvoir de pardonner les péchés. Pour être éclairé sur ce sujet, on n'a qu'à lire le passage suivant sur les indulgences : « Allez et venez le moins que vous pourrez pendant ces jours saints, disait le Frère à ses auditeurs. Ne quittez votre maison que pour l'église. — Mais vous me direz : On va de côté et d'autre ces jours-ci, pour gagner des indulgences. — Et moi, je

(1) Voir les p. 219-222 de son ouvrage.

vous réponds que si les indulgences sont salutaires et remettent la peine due au péché, par elles-mêmes elles ne donnent pas la grâce (1). Les indulgences ont une réelle vertu et peuvent être accordées par le pape et par les prélats qui ont l'autorité nécessaire. Mais les docteurs disent, dans le quatrième livre des Sentences, que pour accorder une indulgence efficace il faut la subordonner à certaines conditions. Je vous engage donc à ne pas compter aveuglément sur les indulgences, car beaucoup de gens, je puis vous l'assurer, ont obtenu des indulgences au moment de la mort et sont allés cependant, les uns dans le purgatoire, les autres dans l'enfer. Je n'affirme pas que telle ou telle indulgence est ou n'est pas valable; je ne parle d'aucune en particulier, et n'allez pas croire que je veuille dire que le pape ne peut pas accorder d'indulgence. Comprenez-moi bien : je dis que le pape peut en accorder; mais je dis, de plus, que le diable trouve aussi son profit dans votre dissipation et qu'il vous pousse à aller de côté et d'autre, sous prétexte d'indulgences, afin que votre esprit ne se recueille pas. Encore une fois, restez donc à la maison et à l'église en ce saint temps et n'errez pas de tous côtés (2). »

Ainsi, Savonarole reconnaît, avec l'Église, l'efficacité des

(1) En effet, elles ne remettent que les peines temporelles qui sont encore dues aux péchés dont on a obtenu le pardon, et elles ne dispensent pas de faire pénitence. Pour gagner les indulgences, il faut être en état de grâce, accomplir exactement les œuvres prescrites par l'Église. S'il s'agit d'une indulgence plénière, il faut, en outre, ne conserver aucune affection pour le péché véniel.

(2) Sermon du mardi de la semaine sainte, 1496.

indulgences; il met seulement les fidèles en garde contre les abus auxquels les indulgences servaient de prétexte.

Il n'est pas moins affirmatif sur l'intercession des saints : « Priez, dit-il, pour les méchants, ô femmes; priez comme fit la chananéenne; et si le Sauveur ne vous répond pas, ne vous lassez point de prier. Suppliez les apôtres, suppliez la Vierge Marie d'intercéder pour ces méchants, et le Sauveur finira par répondre (1). »

Quant à la Vierge, le Frère avait pour elle une vénération toute particulière. Il croyait avec Dante que confier ses prières à la mère de Jésus-Christ, c'est leur donner des ailes. Il avait pour sceau la Vierge avec l'enfant Jésus (2). Plusieurs de ses poésies sont consacrées à la Vierge (3). Son commentaire de *l'Ave Maria* est aussi un témoignage de son culte pour elle. « Nous demandons à la Vierge, y est-il dit, de prier pour nous, parce que, ayant enfanté Jésus, la source de la pitié, elle est elle-même très-clémente, et parce que le fils ne peut rien refuser à sa mère. » Cette confiance trouve, pour s'exprimer, des accents plus persuasifs encore dans le quatorzième sermon sur la première épître de saint Jean (4) : « O Vierge glorieuse, ô mère

(1) Sermon du 2e dimanche de carême, 1496.

(2) Aux côtés de la Madone sont les lettres F. H. On peut voir ce sceau sur la lettre écrite à la Seigneurie de Lucques le 18 mai 1493, à propos des Juifs. Il est reproduit dans le *Giornale Storico degli archivi toscani*.

(3) En voici les titres : Sur l'Assomption. A la bienheureuse Vierge. A la Vierge.

(4) Pages 129-130 de l'édition de Prato, 1846.

pleine de pitié et de miséricorde, tourne vers nous tes yeux compatissants ! Regarde comme nous sommes faibles et chancelants dans la voie de Dieu, regarde tous les périls qui nous environnent : périls sur les fleuves, ainsi que dit l'Apôtre, périls de la part des assassins, périls parmi les Juifs, périls parmi les Gentils, périls dans la ville, périls dans la solitude, périls sur mer, périls au milieu des faux frères. Si tu nous abandonnes, si tu ne nous consoles pas, nous tomberons en route. »

« N'est-il pas merveilleux, s'écrie ailleurs Savonarole (1), que toutes les choses (sermons, offices ou messes) qui ont rapport à la sainte Vierge excitent en nous une joie toujours nouvelle ? C'est que cette Vierge glorieuse est aimée de tous.... Elle est si universellement vénérée, que certains hommes, qui blasphèment Dieu et les saints, ne peuvent souffrir qu'on profère des blasphèmes contre elle. » Enfin, l'Assomption même, qui ne constitue pas un dogme pour les fidèles, mais qui est affirmée par une tradition constante, inspirait à Savonarole comme à la catholicité tout entière une foi absolue. Cette foi se traduisait par des paroles enthousiastes : « C'est aujourd'hui, s'écriait le Frère, que la sainte Vierge est transportée dans le ciel, à côté de son fils, au-dessus des anges, non-seulement avec son âme, mais avec son corps; car il ne convenait pas que sa précieuse chair, qui avait été pendant neuf mois la demeure du Seigneur, restât ici-bas pour subir

(1) Sermons sur la première épître de saint Jean, p. 130-131.

la corruption, et, d'ailleurs, le monde ne méritait pas de garder un si admirable trésor. Aujourd'ui, cette Vierge, cette glorieuse mère, est donc transportée au ciel, pleine d'allégresse et de grâce. Nous devons nous en réjouir grandement. Nous devons nous en réjouir à cause d'elle, et aussi à cause de nous, parce qu'elle aime la nature humaine et qu'elle intercède pour nous (1). »

Comment donc M. Paul a-t-il pu écrire : « Savonarole est à nous (protestants), car il a annoncé que l'Écriture conduit à Christ et non pas aux saints et à la Vierge », insinuant par ces mots que le Frère ne croyait pas à l'intercession de la Vierge et des saints, et qu'il ne leur rendait pas le culte de vénération recommandé par l'Église (2)?

(1) Sermon du 25 août 1496, prêché le jour de l'Assomption devant les membres de la Seigneurie.

(2) On ne peut lire sans étonnement toutes les raisons à l'aide desquelles M. Paul revendique Savonarole comme un précurseur de la Réforme. Les unes sont en opposition formelle avec les paroles du Frère; les autres semblent attribuer exclusivement au protestantisme certains principes qui lui sont communs avec le catholicisme. « Savonarole est à nous, dit M. Paul, car il a prêché que le salut est gratuit et qu'il est donné à ceux qui croient et qui se confient au Sauveur, et non pas à ceux qui accomplissent certains actes extérieurs que commande l'Église. » Où donc l'écrivain a-t-il vu que l'Église n'impose aux fidèles que des actes extérieurs ? Les actes extérieurs doivent être vivifiés par les dispositions de l'âme et n'ont pas, par eux-mêmes seulement, le pouvoir d'opérer notre salut. On regrette de trouver dans l'ouvrage dont nous parlons des pages empreintes d'un esprit de parti si contraire à la justice. Car, toutes les fois qu'il n'est pas question de rattacher Savonarole à la Réforme, l'auteur montre un jugement sûr, et son enthousiasme pour son héros se communique au lecteur. Les

Très-orthodoxe sous le rapport des dogmes, Savonarole se rapproche-t-il du moins de Luther par son esprit de libre examen et par son indépendance à l'égard du saint-siége? Ce qui a pu le faire croire, c'est la lutte que le Prieur de Saint-Marc soutint contre Alexandre VI, lutte sur laquelle nous reviendrons bientôt. Mais si Savonarole s'attaqua au représentant de l'autorité pontificale, dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, il ne combattit et ne contesta jamais l'autorité pontificale elle-même. Il affirma toujours, au contraire, sa soumission au saint-siége, et reconnut sans cesse la suprématie de la cour romaine. En voici des preuves irréfutables :

« Ne sors point de l'église, » disait le Frère en 1496, le dimanche après l'Ascension ; « soumets-toi toujours à la correction de l'Église romaine, pour éviter de devenir hérétique. Dieu ne veut pas qu'il y ait la moindre erreur dans cette Église. » ést-ce là ne reconnaître pour règle que son propre jugement?

Le 15 mai de la même année, parlant de la raison et de la foi, « ces deux lumières qui, semblables à deux yeux, nous guident dans nos actions, » Savonarole manifestait encore son orthodoxie : « En vertu de la foi, tu dois croire aux articles, et surtout aux canons de la

passages relatifs à l'examen des sermons et des traités du Frère offrent un vif intérêt, et les citations sont très-bien choisies. L'ouvrage ne suit le Prieur de Saint-Marc que jusqu'à l'entrée de Charles VIII à Florence. Nous espérons que M. Paul ne s'en tiendra pas là.

sainte Écriture, aux doctrines de l'Église romaine; tu dois lui obéir, te soumettre toujours à ses décisions, fixer tes regards sur elle et ne pas t'en écarter. »

La même doctrine se retrouve dans le *Compendio delle rivelazioni* (page 43) : « On ne peut avec justice m'appeler hérétique, car l'hérétique est celui qui a résolu de suivre obstinément une secte en opposition avec la sainte Écriture et avec la doctrine de la sainte Église romaine. Or, je ne sache pas que j'aie jamais rien dit ou écrit qui fût contraire à la doctrine du Christ et de l'Église. Tout ce que j'ai dit et écrit, tout ce que je dirai et écrirai, je le soumets au jugement de la sainte Église romaine, et je suis prêt à accepter docilement les observations de chacun sur toutes les erreurs que je pourrais commettre. » La soumission s'est-elle jamais exprimée en termes plus clairs et plus formels ?

Ajoutons que cette soumission ne fut point affaiblie par les persécutions d'Alexandre VI, et qu'elle resta la même quand Savonarole fut excommunié. C'est alors qu'il écrivit cette page concluante : « Le Sauveur dit lui-même, en saint Jean, qu'il n'y aura qu'un seul pasteur et un seul bercail. Or, on ne peut pas dire que Jésus-Christ fût tellement le chef de l'Église, qu'en montant au ciel il voulût la laisser sur terre sans autre chef que lui, vu que dans ce cas l'Église eût été en proie à la division et au désordre. Les diverses opinions, les différends, les difficultés n'auraient jamais reçu de solution sans un juge bien connu de tous. C'est pourquoi Jésus-Christ dit à saint Pierre : « Pais mes bre-

bis, etc..... » On ne saurait dire que cette puissance et cette autorité n'aient été données qu'à Pierre et non à ses successeurs, Jésus-Christ ayant promis que son Église durerait jusqu'à la fin du monde..... Tous ceux qui se séparent de l'unité et de la doctrine de l'Église romaine se séparent donc de Jésus-Christ. Les hérétiques, étrangers à cette sainte doctrine par amour de leur propre opinion et par haine de l'autorité, sont de faux chrétiens; et tandis que la vérité s'accorde avec la vérité, les doctrines, chez les hérétiques, sont diverses et contraires entre elles, portant ainsi le signe certain du mensonge et de l'erreur (1). »

Que Savonarole ne voulût pas diviser l'Église, c'est ce qui ressort avec évidence du procès instruit à l'aide de la torture par les commissaires apostoliques. On ne put lui arracher aucune réponse compromettante à cet égard, et, quoique ses paroles fussent à chaque instant transcrites avec des altérations par le notaire, nous lisons ce passage décisif : « Je n'ai jamais voulu diviser l'Église du Christ, à moins qu'on ne veuille parler de quelques usages que j'introduisis à Saint-Marc pour soumettre les frères à une vie plus austère. » Savonarole aimait l'Église avec une tendresse filiale. En la voyant servie par des ministres indignes qui énervaient

(1) *Triomphe de la Croix*, p. 267-269. Voir aussi dans M. Villari le premier sermon du carême sur Amos (p. 379-380 de notre traduction), le dernier sermon du même carême (p. 394), le Traité sur la simplicité de la vie chrétienne (p. 418), les sermons du 15 et du 18 février 1498.

les doctrines, qui donnaient l'exemple des plus honteuses faiblesses, qui trafiquaient des choses saintes et compromettaient la religion elle-même, il avait ressenti une poignante douleur et s'était cru appelé par Dieu à rétablir la discipline, à réformer les mœurs corrompues, non-seulement des simples prêtres et des moines, mais des dignitaires ecclésiastiques. Peut-être s'acquitta-t-il de cette tâche avec un zèle excessif et dénonça-t-il parfois trop amèrement les vices qu'il cherchait à corriger. Par l'âpreté qu'il mettait à flétrir les coupables, il risquait d'affaiblir le respect dû au caractère sacré dont ceux-ci étaient revêtus. S'il est juste de reconnaître que Savonarole manqua de mesure dans l'expression de ses censures, encore faut-il tenir compte de ce qui peut en expliquer ou en excuser la violence. Le Frère s'imagina sans doute que les conseils et les avertissements débonnaires n'aboutiraient à aucun résultat sérieux; qu'à des maux excessifs il devait appliquer des remèdes extrêmes; que, pour secouer la torpeur générale et déraciner des habitudes invétérées, il avait besoin de soulever l'indignation publique contre la dépravation du clergé. Saint Thomas n'avait-il pas dit : « Il faut préférer le salut de la multitude à la paix de quelques hommes. Lorsque certaines personnes, par leur perversité, mettent obstacle au salut du plus grand nombre et corrompent la vie du peuple par leurs mauvaises mœurs, il ne faut pas craindre de causer du scandale en divulguant les faits. » Dailleurs, les débordements du clergé étaient connus

de tout le monde. Savonarole, lorsqu'il les énumérait, n'apprenait rien à qui que ce fût ; il ne parlait que d'une manière générale, sans prononcer aucun nom propre. Pour justifier la véhémence de son langage, il aurait pu invoquer l'exemple de plusieurs grands saints, celui de saint Bernard entre autres, qui ne traita pas avec plus de ménagement le clergé de son temps (1). Rappelons-nous, en outre, que la violence était pour ainsi dire autorisée par l'usage. Fra Mariano da Gennazzano, dans ses attaques contre Savonarole, ne se portait-il pas journellement aux invectives les plus grossières ?

Si la voix du Prieur de Saint-Marc avait été écoutée, le schisme de Luther ne se serait probablement pas produit et l'Église aurait conservé son empire sur cette Allemagne qui, depuis longtemps, semblait prête à se soulever. L'urgence d'une réforme était comprise par tous les hommes clairvoyants. Le cardinal Julien avait écrit d'Allemagne à Eugène IV : « Les désordres du clergé excitent la haine du peuple contre tout l'ordre ecclésiastique, et, si on ne les corrige, on doit craindre que les laïques ne se jettent sur le clergé, à la manière des Hussites..... On se jettera sur nous, quand on n'aura plus aucune espérance de notre correction. Les esprits des hommes sont en attente de ce qu'on fera, et ils semblent devoir bientôt enfanter quelque chose de tragique. La haine qu'ils ont contre nous se déclare : bientôt ils croiront faire à Dieu un sacrifice agréable en

(1) Voir t. II, p. 276, notes 1 et 2.

maltraitant ou en dépouillant les ecclésiastiques, comme des gens odieux à Dieu et aux hommes, et plongés dans la dernière extrémité du mal. Le peu qui reste de dévotion envers l'ordre sacré achèvera de se perdre. On rejettera la faute de tous ces désordres sur la cour de Rome, qu'on regardera comme la cause de tous les maux (1). »

Quand Savonarole, à son tour, réclama la réforme du clergé, le mal avait encore fait des progrès et la situation était devenue plus périlleuse que par le passé. Mais les efforts du Frère ne pouvaient être secondés par un pape tel qu'Alexandre VI ; ils devaient naturellement rencontrer à la cour de Rome une opposition à outrance, qui dégénéra bientôt en une véritable persécution. Ce n'est pas qu'Alexandre VI se sentît tout d'abord porté à sévir contre le hardi dominicain. Dans les questions qui ne concernaient que la théologie, il était, avant tout, indifférent. Quand il eut fait proposer le chapeau de cardinal au Prieur de Saint-Marc pour acheter son silence, et qu'il eut appris le refus indigné de celui-ci, il s'écria : « Ce frère est vraiment un saint homme; qu'on ne m'en parle plus, ni en bien ni en mal. » Et après la mort de son fils, le duc de Candie, assassiné par César Borgia, il manifesta pendant quelques jours la volonté de revenir à une vie meilleure et d'opérer quelques-unes de ces réformes dont Savonarole proclamait la nécessité. Cependant, il ne tarda

(1) Bossuet, *Histoire des variations*, t. I, p. 31-32 (édition] de Versailles).

pas à haïr l'importun réformateur. Sa haine fut surexcitée par Louis le More, par le cardinal Ascanio Sforza, frère de ce prince, par le roi de Naples, principalement par Pierre de Médicis et par le moine Mariano da Gennazzano, l'instrument des Arrabbiati. La politique fut la véritable cause des persécutions qu'eut à subir le Prieur de Saint-Marc. Alexandre VI finit par ne voir en lui que le partisan des Français et le soutien d'une forme de gouvernement qu'il voulait renverser à tout prix. Les motifs politiques, toutefois, furent adroitement dissimulés sous les prétextes religieux, et le pape entreprit contre Savonarole une lutte acharnée, dans laquelle le pauvre Frère devait nécessairement succomber. C'est surtout cette lutte qui pourrait faire passer Savonarole pour un révolté, pour un précurseur de la Réforme ; il importe donc d'en étudier les diverses péripéties.

Dès la fin de décembre 1494, Savonarole, pendant qu'il consacrait tous ses efforts à la fondation d'un gouvernement libéral, était dénoncé au pape comme l'ennemi de tous les princes, comme le perturbateur du repos public et de l'Église. Annoncer l'approche de châtiments terribles, flétrir la corruption générale, prêcher la nécessité d'une rénovation, n'était-ce pas outrager la cour romaine et troubler l'esprit des peuples? Il fallait donc imposer silence à ce fâcheux prédicateur et l'éloigner de Florence. Les Arrabbiati espéraient bien, en son absence, pouvoir abattre sans difficulté le nouveau gouvernement et lui substituer une oligarchie. Leurs

manœuvres réussirent auprès du pape, qui, au commencement de janvier 1495, enjoignit à Savonarole d'aller prêcher à Lucques le carême suivant. Savonarole se montra prêt à obéir, et, le 25 janvier, il prit congé de ses auditeurs : « Je vais aller à Lucques, et de là je me rendrai peut-être ailleurs, suivant les ordres que l'on m'enverra; priez le Seigneur de m'aider à prêcher sa doctrine. Il y a dans cette ville beaucoup d'hommes qui voudraient me tuer; mais sachez que mon heure n'a pas encore sonné. Je pars, parce que je dois obéir et que je ne veux causer ici aucun scandale. » A la nouvelle du prochain départ de Savonarole, « l'agitation, au dire d'un historien contemporain (1), fut générale parmi les Florentins. Tout homme de bon sens estimait que la prédication du frère Jérôme était indispensable pour maintenir les bonnes mœurs, non moins que la paix et la concorde entre les citoyens ». Aussi les magistrats s'empressèrent-ils de solliciter du pape la révocation de son bref. Alexandre VI ne redoutait encore que fort peu la parole de Savonarole et désirait ne point déplaire à Charles VIII, favorable au Frère et tout puissant alors dans le royaume de Naples. Il accéda au désir des Florentins, et autorisa le Prieur de Saint-Marc à poursuivre dans les chaires de Florence le cours de ses prédications.

Cependant, à Florence comme à Rome et dans le reste de l'Italie, les ennemis de Savonarole ne s'endormaient

(1) Nardi.

pas. Ils décidèrent Alexandre VI à lui ordonner de venir à Rome expliquer ses révélations et ses prophéties. Cet ordre, daté du 25 juillet 1495, était formulé en termes doucereux qui auraient pu faire illusion sur les intentions hostiles du souverain pontife... Mais Savonarole ne se méprit point : on voulait l'éloigner de Florence pour renverser la récente constitution. Il avait heureusement, pour s'excuser, un excellent motif. Avant d'avoir reçu le bref, il avait annoncé au peuple que sa santé le forçait de suspendre ses prédications. Il put donc, sans manquer à la v érité, répondre que pour le moment une maladie grave l'empêchait de quitter Florence et de satisfaire au désir du pape. Il ajouta qu'en entreprenant le voyage de Rome, il exposerait certainement sa vie au poignard des assassins, qui avaient déjà plusieurs fois attenté à ses jours, et que, d'ailleurs, les Florentins jugeaient sa présence indispensable dans la ville pour consolider le nouveau gouvernement, pour mettre obstacle aux projets des mauvais citoyens, prêts à déchaîner la guerre civile sur leur patrie. Quant à ses prédications sur les châtiments réservés à l'Italie et sur la rénovation de l'Église, le souverain pontife pourrait bientôt en juger par le *Compendium Revelationum*, qui était sur le point de paparaître et que le saint-père ne tarderait pas à recevoir. Enfin, Savonarole exprimait l'espoir de n'être pas longtemps sans réaliser le pèlerinage de Rome, et, en attendant, il comptait sur l'indulgence du pape. Différer d'obéir, dans les conjonctures actuelles, c'était, disait-

il, aller au-devant des intentions bienveillantes exprimées par le vicaire de Jésus-Christ (1).

Le pape ne répondit point à Savonarole, mais il lui fit savoir qu'il agréait son excuse. Néanmoins, dès le 8 septembre il le somma, pour la seconde fois, de se rendre à Rome. Le bref était adressé au monastère de Santa-Croce, dont les moines étaient peu favorables au Prieur de Saint-Marc. Alexandre VI espérait peut-être, par ce procédé, « rabaisser le Frère aux yeux de la foule et exciter contre lui la haine des autres religieux (2) ». Savonarole était appelé, dans le nouveau bref, semeur de fausses doctrines, sans qu'aucune de ces doctrines y fût spécifiée, et le pape y désignait le Frère sous le nom d'un certain fra Girolamo, comme s'il ne le connaissait pas. Pourquoi donc tant de mépris et tant de colère? Pourquoi ce langage à la fois dédaigneux et menaçant, quand deux mois auparavant le pape le prenait avec Savonarole sur le ton de la bienveillance? Les événements qui se préparaient peuvent seuls expliquer le bref d'Alexandre VI. En ce moment, Pierre de Médicis se disposait à faire une tentative contre Florence; aussi il importait que Savonarole ne restât point dans cette ville. Comprenant la gravité de la situation et les devoirs qu'il avait à l'égard du nouveau gouvernement, fondé pour ainsi dire par lui, le Prieur de Saint-Marc

(1) L'ouvrage de M. Villari (voir l'Appendice de l'édition italienne) contient la lettre d'Alexandre VI et la réponse de Savonarole (p. CXI-CXIV).

(2) M. Villari, t. II, p. 36 de notre traduction.

ne répondit pas au bref, qui non-seulement ne lui était pas adressé, mais qui n'était même pas adressé au couvent de Saint-Marc. Il remonta en chaire au mois d'octobre (1), et encouragea le peuple, dans trois sermons, à la défense de la liberté. Grâce aux énergiques préparatifs des Florentins et surtout grâce aux lenteurs calculées de Louis le More, l'entreprise de Pierre de Médicis échoua complétement (2).

Le dépit d'Alexandre VI se manifesta par un nouveau bref, qui interdisait à Savonarole de prêcher (3). Mais le Frère était déjà rentré dans le silence; il n'eut donc qu'à y persister. Il ne commit pas la faute de remonter en chaire pour justifier sa conduite devant le peuple et pour prouver la pureté de ses doctrines hypocritement calomniées. Par amour pour la concorde et dans l'intérêt de l'Église, il n'hésita pas à se soumettre, quoique la politique eût été le seul mobile d'Alexandre VI, et il ne prêcha point l'avent de 1495. Cependant, son silence était impatiemment supporté par le peuple, surtout à l'approche du carême. Aussi les *Dix de la liberté et de la paix* écrivirent-ils en termes pressants à l'ambassadeur florentin, Ricciardo Becchi, pour que celui-ci, de concert avec les cardinaux de Naples et de Lisbonne, s'efforçât d'amener le pape à autoriser de nouveau les prédications de Savonarole. Le Frère, de son côté, faisait adresser à Dieu de ferventes prières par ses reli-

(1) Le 11, le 15 et le 25.

(2) Voir, dans M. Villari (l. III, ch. I), l'histoire de cette équipée.

(3) Ce bref fut lancé au commencement de novembre 1495.

gieux et par ses amis, espérant ainsi appuyer efficacement les négociations des magistrats. Ces efforts combinés ne restèrent pas sans résultat. Si le pape ne révoqua pas son bref, il permit à Savonarole, par l'intermédiaire d'un cardinal, de recommencer à prêcher. Le fait est constaté par Nardi : « On laissa au Frère la liberté de prêcher ou de se taire, selon les inspirations de propre conscience. Il crut devoir garder encore le silence pendant quelques jours, afin d'enlever aux ennemis du nouveau régime le prétexte de redoubler leurs attaques par haine pour sa personne. Cette conduite fut extrêmement sage. » Enfin, le premier jour de carême, ses amis en armes allèrent le chercher au couvent de Saint-Marc, et l'escortèrent jusqu'à la cathédrale, où le peuple l'attendait avec anxiété.

C'est probablement à cette époque que le pape, sur l'avis d'un évêque dominicain qui n'avait pu découvrir aucune proposition condamnable dans les sermons de Savonarole, fit offrir à celui-ci le chapeau de cardinal. Mais il mit pour condition à cette offre, qui, nous l'avons dit, fut énergiquement repoussée, un changement de langage en chaire.

Dans ses sermons sur Amos, le Frère, indigné, se surpassa en éloquence et en audace. Il dénonça avec véhémence les vices du clergé en général et de la cour pontificale en particulier, ainsi que les pratiques superstitieuses qui remplaçaient partout la vraie religion. En même temps, il stigmatisa les tyrans et annonça les malheurs épouvantables qui menaçaient l'Italie et surtout Rome.

Instruit de ces prédications, Alexandre VI entra dans une violente colère, non-seulement contre le Prieur de Saint-Marc, mais contre la Seigneurie, qui tolérait les invectives du Frère. La République envoya l'archevêque de Pistoïa pour apaiser l'esprit du saint-père, et les Dix écrivirent lettre sur lettre à la cour de Rome, afin de disculper Florence et Savonarole. Dans l'espoir de trouver un prétexte à condamner ce redoutable moine, Alexandre VI réunit alors quatorze théologiens appartenant à l'ordre de saint Dominique, et les chargea d'examiner la conduite et la doctrine du Frère; mais le seul grief articulé par ceux-ci fut que Savonarole avait causé les malheurs de Pierre de Médicis.

Il fallait pourtant bien imposer silence à l'indomptable réformateur, au partisan de l'alliance française, car on craignait une nouvelle invasion de Charles VIII, et la politique la plus habile consistait à priver Florence de la présence du Frère au moment où la ligue venait d'appeler en Italie l'empereur Maximilien. Pour atteindre son but, le pape lança un nouveau bref (8 septembre 1496), qu'il adressa cette fois à Saint-Marc (1). Le bref réunissait ce couvent à la congrégation lombarde, dont Saint-Marc avait été séparé par un autre bref trois ans auparavant, et il ordonnait à Savonarole de reconnaître l'autorité du vicaire général de cette Congrégation; le Frère devait se rendre, dans un court délai, à l'endroit qui lui serait désigné, et, en at-

(1) Voir le bref dans l'ouvrage de M. Villari, l. III, ch. V.

tendant, renoncer à toute prédication publique ou privée, sous peine d'excommunication *latæ sententiæ.* Alexandre VI pensait avec raison que la République florentine ne pouvait se mêler à une question purement religieuse entre deux congrégations. En supprimant la Congrégation de Saint-Marc et en soumettant les domicains de Florence à un supérieur étranger, il trouvait un moyen facile de faire quitter à Savonarole le territoire toscan et d'anéantir une influence redoutée.

La perplexité de Savonarole était terrible, car il savait que son obéissance entraînerait les plus grands maux pour Florence comme pour le couvent de Saint-Marc, et qu'elle serait fatale aux bonnes mœurs. Aussi, le 15 septembre, il écrivait à un de ses amis qui était à Rome : « Je désire savoir de vous ce que vous pensez que je dois faire selon Dieu. Afin de prouver que vous n'avez pas été le conseiller de mes ennemis, unissez-vous, je vous en prie, mon révérend père, au cardinal Protecteur pour défendre les innocents. Vous préviendrez ainsi le grand scandale qui pourrait s'élever dans la cité et la grande effusion de sang qui en serait l'inévitable conséquence. Pour moi, si je ne puis dégager autrement ma conscience, j'obéirai, lors même que mon obéissance devrait causer la ruine du monde entier, car je ne veux pas pécher même véniellement dans tout ceci. Seulement, j'ai pensé qu'il était bon de *surseoir*, comme disent les docteurs... (1) »

(1) Voir la lettre entière dans l'Année dominicaine, 1865, p. 248-251.

Telles étaient les dispositions de Savonarole, lorsque, le 29 septembre, il répondit au pape. Il lui rappela que le couvent de Saint-Marc, indépendant à l'origine, et rattaché pendant la peste de 1348 à la congrégation lombarde, en avait été récemment séparé à la suite de longues et sérieuses discussions; qu'après cette séparation les religieux de Saint-Marc avaient adopté, grâce à sa propre initiative, un genre de vie plus austère et plus rigoureux, qui serait compromis par leur adjonction aux dominicains de la Lombardie. N'y avait-il pas aussi de graves inconvénients à réunir deux congrégations entre lesquelles il existait déjà tant de désaccords et de rancunes? D'ailleurs, plusieurs docteurs de l'Église n'avaient-ils pas soutenu qu'on est libre d'abandonner une règle pour en suivre une autre plus sévère? Quant aux erreurs que le Prieur de Saint-Marc était accusé d'avoir répandues autour de lui, Savonarole niait absolument qu'il s'en fût rendu coupable: il n'avait prêché que la doctrine des Pères. On pouvait s'en assurer facilement, puisque ses sermons avaient été entendus par des milliers de personnes. Le souverain pontife était donc mal informé. Il y avait là une conjuration ourdie par les ennemis de cette république qui devait à Savonarole le retour des citoyens à la vraie religion, et qui sans lui aurait succombé à des périls de plus d'une sorte. « Votre Sainteté, ajoutait enfin le Frère, me permettra d'attendre une réponse à ma défense et une absolution... Si je me suis trompé, je suis prêt à me rétracter et à faire amende honorable devant tout le peuple. Et main-

tenant je répète ce que j'ai toujours dit : je me soumets, ainsi que tous mes écrits, au jugement de la sainte Église romaine.

Le 16 octobre, Alexandre VI répondit à Savonarole. Il le félicitait de sa soumission au saint-siége, et, tout en lui reprochant avec la plus criante injustice d'avoir bouleversé Florence au lieu d'y recommander l'union et d'y prêcher contre les vices, il suspendait l'effet des brefs précédents pourvu que le Frère cessât désormais de parler. De la réunion de Saint-Marc à la congrégation lombarde, il n'était plus question. Cette réunion n'importait, en effet, que fort peu au souverain pontife. Ce qui lui tenait au cœur, c'était d'imposer silence à cette voix si puissante sur le peuple florentin. Pour parvenir promptement à son but, Alexandre VI croyait devoir s'adresser au Frère, non plus sur un ton de menace, mais avec une douceur toute paternelle. Pendant qu'il cherchait ainsi à priver la république de son principal appui, il sollicitait la venue de l'empereur Maximilien, et, sans attendre ce prince, envoyait, dans son impatience, quelques troupes contre les Florentins.

Le bref du 16 octobre 1496 ne trompa personne, malgré la bienveillance, on dirait presque la bonhomie, qui semblait l'avoir inspiré. On savait, par l'ambassadeur florentin, qu'Alexandre VI était plus irrité que jamais contre Savonarole. Celui-ci, depuis qu'il avait reçu le bref du 8 septembre 1496, n'était cependant pas remonté en chaire. Il résolut de continuer à se taire,

quoique les périls se multipliassent autour de la république, et il refoula courageusement au fond de son cœur son amour pour l'indépendance et la liberté florentines. Néanmoins, en dépit de ses résolutions, il reprit la parole à Sainte-Marie-des-Fleurs, le 28 octobre, sur les instances réitérées de la Seigneurie, qui faisait appel à son dévouement pour relever les courages abattus. En ce moment, les Vénitiens, les Milanais et l'empereur bloquaient étroitement Livourne; la famine commençait à désoler Florence; enfin, les Arrabbiati parlaient de reddition et complotaient la chute du gouvernement. Si Savonarole n'eût consulté que son intérêt, il n'eût pas quitté sa retraite de Saint-Marc et eût continué à garder le silence que l'autorité religieuse lui avait imposé. Mais il n'écouta que la générosité de son cœur et ne songea qu'au salut de sa patrie adoptive. Ses chaleureuses exhortations, dans lesquelles l'amour de Florence s'unissait à l'amour de Dieu, rendirent l'énergie et l'espoir aux plus découragés. Vers la fin d'octobre, les vents du sud-ouest permirent à plusieurs navires français d'apporter quelques secours à Livourne, et la république crut entrevoir des jours meilleurs.

Doit-on blâmer la conduite que tint alors Savonarole? En principe, le premier devoir d'un moine est l'obéissance. Selon nous, le Frère ne se conforma pas suffisamment à cette règle essentielle de la vie religieuse. Mais s'il se trompa, ce fut avec bonne foi et dans des circonstances où la route à suivre était difficile à distinguer. Alexandre VI invoquait, comme motifs de ses or-

dres, des faits controuvés. Il défendait à Savonarole de prêcher pour avoir troublé le repos de Florence, pour avoir excité les partis les uns contre les autres, au lieu de consacrer sa parole à la réforme des vices. Or, c'était grâce au Prieur de Saint-Marc que la révolution de 1494 s'était poursuivie sans effusion de sang, que les mauvaises mœurs avaient fait place aux pratiques d'une fervente piété, que les plaisirs licencieux avaient été remplacés par des processions et des bonnes œuvres. Le pape était donc mal informé, ou il cachait, sous les dehors du zèle religieux, les passions d'une politique haineuse. Voilà ce qui explique la conduite que Savonarole tint en cette occasion. Toutefois, nous le répétons, il eût mieux fait de se conformer à l'ordre du souverain pontife. Sans doute cet ordre n'était pas dicté par l'amour de la religion, sans doute il blessait la vérité et la justice. Mais en pareil cas l'exercice abusif du pouvoir suffit-il pour légitimer la révolte ? Chacun peut-il s'ériger en juge dans sa propre cause et en vengeur de ses propres droits ? L'adoption d'une telle doctrine plongerait l'Église dans le chaos.

Lorsque Alexandre VI eut appris que le Frère était remonté en chaire et que des renforts, expédiés par les marchands florentins résidant en France étaient parvenus à Livourne, il adressa, le 7 novembre 1496, à tous les dominicains établis sur le territoire toscan, un bref réunissant dans une seule congrégation tous les couvents de la Toscane et de Rome. La nouvelle congrégation devait avoir son vicaire particulier, élu tous les deux ans par

d.

les prieurs, mais dépendant du vicaire général de Rome. Pour prouver sa bienveillance envers Savonarole, le pape choisissait comme vicaire de la nouvelle congrégation le cardinal de Naples, Oliviero Caraffa, notoirement favorable au Frère. Mais cette apparente condescendance dissimulait mal les projets d'Alexandre VI : le vicaire de la congrégation toscano-romaine étant soumis au vicaire général de Rome, celui-ci pouvait ordonner à Savonarole de quitter son couvent pour un autre et faire sortir ainsi de Florence le prédicateur redouté. C'était toujours la même tactique sous une autre forme.

Savonarole exposa ses objections au bref d'Alexandre VI en publiant *l'Apologie de la Congrégation de Saint-Marc*. Il prétendait que la réunion du couvent de Saint-Marc aux autres couvents de la Toscane était contraire au salut des âmes, c'est-à-dire à la charité. Confondre des religieux astreints à une règle sévère avec des religieux habitués à une discipline infiniment moins rigoureuse, avec certains moines qui étaient plutôt des prévaricateurs que des frères prêcheurs (*non prædicatores sed prævaricatores*), c'était, suivant lui, exposer au danger du relâchement, pour ne rien dire de plus, les moines de Saint-Marc; c'était affaiblir en eux les progrès spirituels et le règne même de Dieu. En outre, la réunion projetée réveillerait de déplorables haines entre des couvents ennemis depuis longtemps les uns des autres. Si la séparation n'existait pas, il faudrait la provoquer; mais puisqu'elle existait elle de-

vait être maintenue. L'ordre donné par le pape entraînant des conséquences aussi désastreuses, il était à supposer que le saint-père ne les avait pas prévues, qu'il avait été mal renseigné, et que, mieux informé, il n'aurait pas prescrit une mesure à laquelle la conscience défendait d'obéir. D'ailleurs, ajoutait le Frère, l'injonction du souverain pontife était en opposition flagrante avec les constitutions de l'ordre dominicain, les frères ayant le droit de ne pas accepter une réunion contraire au vœu de leur profession. Enfin, cette réunion ne pouvait avoir lieu qu'avec le consentement des religieux de Saint-Marc. Or, ceux-ci avaient énergiquement protesté contre l'aliénation de leur indépendance. Tels étaient les arguments exposés par Savonarole. Il est certain que l'ordre d'Alexandre VI avait eu pour instigateurs les ennemis du Frère. Ces perfides adversaires avaient bien prévu que le Prieur de Saint-Marc n'obéirait pas à une mesure aussi funeste, et que cette désobéissance attirerait sur lui toutes les colères du souverain pontife. Savonarole aima mieux s'y exposer que de trahir ce qu'il regardait comme son devoir. En résistant il croyait sincèrement s'opposer à un excès de pouvoir et n'être pas un révolté; il croyait rester soumis à l'esprit de l'Église. Pour justifier sa résolution, il s'appuyait sur l'autorité d'Arnoldus et sur celle d'Œgidius. Voici les paroles d'Arnoldus : « On n'est obligé d'obéir que quand l'injonction est conforme aux constitutions de l'ordre auquel on appartient; mais on est dispensé d'obéir quand l'injonction est en

désaccord avec les constitutions, surtout quand le résultat des prescriptions doit être une vie plus relâchée (1). » Quant à Œgidius, il soutient aussi qu'on n'est pas tenu d'obéir au pape, quand celui-ci ordonne quelque chose de contraire à la règle qu'on professe (2). Savonarole était donc persuadé que son opposition au pape n'avait rien que de légitime. Seulement, selon son habitude, il s'exprima en termes trop violents.

La hardiesse du Frère exaspéra le souverain pontife, et cette exaspération fut portée au comble par les échecs de la ligue devant Livourne, ainsi que par l'inutile tentative que fit encore Pierre de Médicis pour rentrer à Florence. Le 12 mai 1497, Alexandre VI lança contre Savonarole un bref d'excommunication qui n'arriva qu'à la fin de mai à Florence, et qui ne fut solennellement publié que le 22 juin. Ce bref était adressé aux Servites de l'Annunziata. Le pape craignait peut-être que la république, par bienveillance pour Savonarole, ne permît pas de publier la sentence à Sainte-Marie-des-Fleurs (3). Il croyait plus sûr de confier cette sentence à des moines connus pour leur hostilité à l'égard du Frère. Alexandre VI, dans son bref, affectait de traiter le Prieur de Saint-Marc comme un moine obscur. Il s'exprimait ainsi : « Nous avons appris par plusieurs personnes

(1) *Summa*. Ce passage est cité par J. F. Pic de la Mirandole dans son Apologie de Savonarole, ouvrage qui n'a jamais été l'objet d'une censure.

(2) *Liber Sententiarum*.

(3) Sainte-Marie-des-Fleurs était la cathédrale.

dignes de foi qu'un certain frère Jérôme Savonarole, vicaire, à ce qu'on dit, de Saint-Marc dans la ville de Florence, a propagé une pernicieuse doctrine pour le scandale et la perte des âmes simples. » Alexandre VI déclarait ensuite Savonarole *suspect* d'hérésie, et donnait comme motif de l'excommunication le refus opposé par le Frère à l'ordre de réunir le couvent de Saint-Marc à la congrégation toscano-romaine.

La Seigneurie nommée pour les mois de juillet et d'août enjoignit à l'ambassadeur florentin de faire toutes les démarches possibles pour que la doctrine de Savonarole fût soumise à un sérieux examen et l'excommunication révoquée. Presqu'en même temps une adresse contre le Frère, rédigée par les Arrabbiati, était envoyée au pape. Mais aussitôt deux autres adresses en sens contraire, l'une signée par les moines de Saint-Marc, l'autre par les citoyens notables de Florence, montrèrent au souverain pontife l'attachement et la vénération qu'inspirait généralement sa victime. Quant à Savonarole, il écrivit son *Épître à tous les chrétiens et à tous les fidèles aimés de Dieu contre l'excommunication subreptice*, et sa *Lettre contre la sentence d'excommunication;* puis, il publia son *Triomphe de la Croix*, où se trouve exposé l'ensemble des doctrines catholiques. Nous n'avons pas à examiner ici ce traité, dont l'orthodoxie n'a jamais été contestée; mais il ne sera pas superflu d'indiquer sur quelles raisons Savonarole s'appuyait pour déclarer nulle l'excommunication lancée contre lui.

Elle était nulle, selon lui, pour plus d'un motif. En accusant le Prieur de Saint-Marc de prêcher des doctrines perverses et hérétiques, sans en spécifier aucune, le saint-père ne faisait que céder aux obsessions des ennemis de la république florentine. Savonarole demandait que ses sermons et ses écrits fussent scrupuleusement examinés, et se soumettait, ainsi qu'il avait toujours déclaré vouloir le faire, au jugement de l'Église, persuadé que tous les reproches s'évanouiraient devant une étude impartiale des paroles incriminées. Il protestait aussi de son attachement et de son obéissance au saint-siége, mais il soutenait qu'on n'est pas tenu d'obéir, quand les ordres donnés sont notoirement injustes et contraires à la charité (1). Comme il croyait avoir démontré qu'il avait le droit et le devoir de ne pas consentir à la réunion du couvent de Saint-Marc aux autres couvents de la Toscane, et comme il était excommunié pour n'avoir pas adhéré à cette réunion, la sentence prononcée par le pape lui semblait sans cause, et par conséquent sans valeur. Il invoquait des textes de saint Augustin, du pape Gélase, de Gratien, de Gerson, et soutenait qu'une excommunication manifestement injuste est comme non avenue (2).

(1) *Notoria injustitia æquiparatur nullitati.* (De afflictis Decis. 39, num. 5, Rota Rom. Decis. 644 in princip., p. I, diversorum).

(2) Voir l'Apologie de Savonarole dans la *Vita di sant'Antonino* par le P. Guglielmo Bartoli ; Firenze, 1782. Le P. Bartoli cite une foule d'autorités juridiques pour démontrer que l'excommunication lancée contre Savonarole était nulle. Cet ouvrage n'a pas été condamné.

Il faut, néanmoins, disait-il, en tenir compte ostensiblement quand les motifs qui l'ont provoquée sont inconnus des fidèles; mais lorsque les fidèles sont au courant de la vérité, on peut ne tenir aucun compte de l'excommunication, car alors on ne court pas le risque de causer du scandale. Or, telle était la situation aux yeux de Savonarole. Il avait tant de fois éclairé les Florentins sur les manœuvres pratiquées à la cour de Rome, il avait tant de fois défendu la pureté de ses doctrines et exposé sa propre cause du haut de la chaire ou dans ses traités, que les pharisiens seuls pouvaient crier au scandale (1).

Comment cette ardente polémique doit-elle, en somme, être jugée? Il est certain que tous les brefs lancés contre Savonarole avaient au fond un but politique plutôt que religieux. Les docteurs consultés par le pape ne trouvèrent jamais condamnables les doctrines du Frère, et le bref d'excommunication ne les déclarait que suspectes. Alexandre VI, lorsqu'il voulut fonder la congrégation toscano-romaine, chercha seulement à éloigner de Florence le Prieur de Saint-Marc et à favoriser le retour des Médicis. Voilà, pour tout

(1) La pureté des intentions de Savonarole ne saurait être soupçonnée. Si sa conduite ne fut pas sans reproches, sa volonté n'aspira qu'au bien : « J'atteste devant le Christ, devant la Vierge, devant la Sainte-Trinité, devant la cour entière du paradis, que tout ce que j'ai prêché, je l'ai prêché avec une intention droite, ne cherchant que l'honneur de Dieu et le salut des âmes. Si je ne dis pas la vérité, que tous ces témoignages, au jour du jugement, se tournent contre moi. » (Sermon du 2e jour de carême (1498), p. 62.

observateur impartial, ce qui se dégage de l'examen des faits. Or, dans la pensée de Savonarole, la réforme des mœurs, opérée par lui avec tant de peine et de persévérance, était attachée au gouvernement populaire; en outre, la restauration du régime déchu devait, à coup sûr, faire couler des flots de sang. Lorsqu'on réfléchit à l'étroite connexité qui existait alors entre la politique et la religion, on est donc porté à ne pas se montrer trop sévère pour Savonarole. Il eût mieux fait pourtant de ne point braver le souverain pontife et de se soumettre, quoique injustement frappé. Il se fût mieux conformé à l'esprit de l'Évangile, à l'esprit d'humilité chrétienne, s'il ne se fût pas regardé comme l'instrument indispensable à la réforme de l'Église. Qu'au fond de sa conscience il ne se crût pas atteint par la censure dont il était l'objet et qu'il protestât devant Dieu, à la bonne heure. Mais il donnait un exemple périlleux en n'accordant pas le respect extérieur au jugement intervenu, et sa conduite compromettait l'autorité pontificale aussi bien que le représentant de cette autorité. C'est ce que Savonarole ne comprit ou ne pressentit pas assez, quelle que fût d'ailleurs la droiture de ses intentions. Écoutons-le lui-même poser l'objection et y répondre : « Mais, mon frère, tu affaiblis le pouvoir ecclésiastique. Cela n'est pas vrai, je me suis toujours soumis et je me soumets encore aux corrections de l'Église romaine; loin de l'affaiblir, je la fortifie. Seulement, je ne veux pas subir le pouvoir infernal; or le pouvoir qui combat le bien ne vient pas de Dieu, il

vient du diable. » Cette violence de parole est regrettable. Cependant, elle n'était pas sans précédents : c'est avec la même audace que Jacopone de Todi s'exprimait contre Boniface VIII ; saint Pierre Damien et saint Vincent Ferrier ne mirent guère plus de réserve dans leur langage.

Le manque de mesure fut toujours le principal défaut de Savonarole. Ses expressions, prises à la lettre, vont même parfois au delà de sa pensée. En voici un exemple : « Quand le pouvoir ecclésiastique, dit-il, est corrompu tout entier, on doit s'adresser au Christ, qui est la cause première, et dire : tu es mon confesseur, mon évêque et mon pape. » Ici, Savonarole se laisse entraîner trop loin. Le pouvoir ecclésiastique n'est jamais corrompu tout entier ; il ne l'était pas à l'époque de Savonarole. Saint François de Paule était contemporain du Prieur de Saint-Marc ; et à Florence même, autour de Savonarole, il y avait encore des prêtres et des religieux pleins d'une fervente piété. Son hypothèse est donc à tous les points de vue complétement inadmissible. Nous devons aussi reconnaître que ses propositions sont parfois trop générales, trop absolues, et par conséquent dangereuses à certains égards.

Savonarole ne se contenta pas de soutenir la nullité de l'excommunication lancée contre lui. Voyant que la réforme de l'Église était impossible avec un pape qui oubliait dans une vie criminelle les devoirs de pasteur souverain et les déchirements dont l'unité catholique était menacée, songeant, en outre, qu'Alexandre V

n'avait dû son élection qu'aux plus honteuses manœuvres et à la simonie, il mit tout son espoir dans la réunion d'un concile, et la provoqua de tout son pouvoir. Anéantir l'autorité d'un pontife vicieux, qui ne se servait de sa puissance que pour empêcher le bien, pour encourager les méchants, pour bouleverser, au profit de ses enfants, les États voisins et pour entraver l'union si désirable de la religion avec une sage liberté, c'était là, selon lui, une entreprise légitime, une tentative conforme à la volonté de Dieu. Du reste, cette pensée, qu'il entretenait depuis plusieurs années déjà, mais dont il n'avait pas encore parlé publiquement, ce n'était pas lui qui l'avait conçue. Lorsque Roderic Borgia devint pape, les cardinaux qui s'étaient opposés à son élection se réfugièrent en France pour échapper à sa vengeance. Le premier de tous, par l'animosité comme par l'intelligence, était le cardinal Julien della Rovere, le futur Jules II. Il ne cessaït d'exciter Charles VIII à convoquer un concile qui déposât Alexandre VI. Quand le roi fut arrivé à Rome, plus de dix-huit cardinaux le pressèrent de mettre la main sur le souverain pontife et de faire procédor à une nouvelle élection. Les canons furent deux fois braqués contre le château Saint-Ange. Mais, au moment décisif, Charles VIII, toujours hésitant, céda aux conseils de Briçonnet et crut devoir épargner le pape. Cependant, les cardinaux ennemis d'Alexandre VI n'abandonnèrent pas leur projet. Assiégé de leurs obsessions, le roi, après son retour en France, consulta

la Sorbonne pour savoir si les membres épars de l'Église pouvaient, avec l'assentiment des princes, se rassembler d'eux-mêmes et représenter l'Église universelle, dans le cas où le pape refuserait de convoquer le concile général dont les synodes de Pise et de Constance avaient prescrit la réunion tous les dix ans. Le 7 février 1497, la faculté de théologie, fidèle aux doctrines soutenues par Gerson lors du concile de Bâle, se prononça pour l'affirmative. Il est vrai que Charles VIII ne poussa pas les choses plus loin. Cependant, Savonarole trouvait dans la conduite des cardinaux réfugiés en France et dans les décisions de la Sorbonne un encouragement à ses propres desseins. Il résolut d'exciter les princes chrétiens à réunir un concile devant lequel il porterait sa cause, et qui, après avoir déposé Alexandre VI, remédierait aux maux de l'Église en rétablissant la discipline, en réformant les abus, en donnant une impulsion nouvelle aux études ecclésiastiques. Dans les premiers jours de mai 1498, il écrivit au roi de France pour lui démontrer la nécessité de ce concile, et, en même temps, il ébaucha d'autres lettres, destinées à persuader les rois d'Espagne, d'Angleterre, de Hongrie, ainsi que l'empereur d'Allemagne. Par malheur, avant que celles-ci fussent parties, le messager qui se dirigeait vers la France fut arrêté par les espions de Louis le More, et la lettre à Charles VIII fut livrée par le duc de Milan au souverain pontife. Cette circonstance précipita la perte de Savonarole.

Ici encore on doit reconnaître que le Prieur de Saint-

Marc se trompa et que sa conduite n'est pas à l'abri de tout reproche. S'il se fût borné à recommander aux princes d'insister auprès d'Alexandre VI pour la réunion d'un concile qui eût peut-être prévenu la réforme de Luther, rien de plus juste et de plus sage. Mais en faisant convoquer un concile sans le pape et malgré le pape, avec l'intention de le déposer comme coupable de simonie et même d'incrédulité, ne risquait-il pas de susciter un nouveau schisme et de replonger l'Église dans cette anarchie dont elle sortait à peine et qui avait donné à la corruption un si funeste essor? La gravité des maux présents l'aveugla sur les moyens d'y porter remède. Ce qui doit l'excuser, c'est qu'il n'était point guidé par l'ambition, c'est qu'il obéissait à son ardent amour pour l'Église, c'est que l'idée d'un concile était approuvée et poursuivie par un grand nombre de cardinaux. Sa faute, après tout, fut celle du cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, qui n'en devint pas moins pape. Quant à ses attaques contre Alexandre VI, elles ne firent que rappeler les violences de langage et les accusations de saint Cyprien, évêque de Carthage, contre le pape Étienne, violences bien moins justifiées, au fond, que celles de Savonarole, et qui n'empêchèrent pas Cyprien d'être canonisé.

La lettre de Savonarole à Charles VIII sur la réunion d'un concile acheva de rendre implacable la haine d'Alexandre VI contre le Prieur de Saint-Marc. Cette haine trouva bientôt l'occasion de s'assouvir. A la suite des incidents qui mirent obstacle à l'épreuve du

feu (1), épreuve suggérée par les Arrabbiati, provoquée par un franciscain, imprudemment acceptée par fra Domenico, un des moines de Saint-Marc, et perfidement approuvée par Alexandre VI, la popularité de Savonarole s'évanouit tout à coup. Aux yeux de la multitude, le prophète se changea en imposteur, et l'envahissement du couvent par la populace armée força le Frère à se livrer entre les mains de ses ennemis. Après que la Seigneurie eut fait soumettre Savonarole à l'estrapade pour lui arracher des aveux compromettants, deux commissaires apostoliques entamèrent une nouvelle procédure à l'aide de tourments plus cruels encore; et le Prieur de Saint-Marc, malgré l'éclat des services rendus, malgré son innocence incontestable, fut condamné au gibet et au bûcher.

Telle fut la fin de la lutte entre Savonarole et Alexandre VI. Nous en avons retracé les principales péripéties, sans cacher les fautes du Frère. Mais dans l'auteur de ces fautes il nous est impossible de voir et même de pressentir un réformateur hérésiarque, cherchant à renverser les fondements du catholicisme. Le Prieur de Saint-Marc aime l'Église avec passion; il veut seulement lui rendre sa force et sa vertu en la ramenant à l'observation rigoureuse de l'Évangile. La papauté est respectée par lui, ses attaques ne s'adressent qu'à Alexandre VI, indigne successeur de saint Pierre (2).

(1) Voir les intéressants détails donnés par M. Villari, L. IV, ch. VII.

(2) Il nous semble inutile de réfuter la lettre écrite au pape, après l'exécution de Savonarole et de ses deux compagnons, par les commis-

Il n'est pas plus schismatique qu'hérétique; il tient à l'unité de l'Église, et c'est pour éviter que cette unité ne se rompe qu'il s'efforce d'opérer les réformes réalisées quarante-sept ans plus tard par le concile de Trente.

Du reste, si Savonarole mit trop d'âpreté dans ses paroles et se conduisit avec une imprudence fâcheuse tant qu'il espéra réaliser les réformes dont il avait senti la nécessité, il se signala par une inaltérable douceur et par une héroïque résignation dès qu'il reconnut que la lutte était finie et que ses protestations pourraient troubler les consciences. Il mourut comme un saint (1). C'est avec la plus touchante soumission qu'il accepta ce martyre, depuis longtemps prévu et maintes fois appelé de ses vœux. Avant de le subir, il accepta l'absolution que lui offrait Romolino, un des commissaires apostoliques, montrant par sa déférence pour l'Église que l'esprit dont il avait été animé n'était pas cet esprit de révolte qui fut, plus tard, celui de Luther, mais cet esprit de réforme auquel avaient obéi saint Bernard, saint Pierre Damien, Grégoire VII, Innocent III, et qui guida dans la suite Adrien VI, Paul III, le concile de Trente.

Ne saurait-on présenter comme une autre preuve de

saires apostoliques. Ceux-ci « l'accusent des crimes mêmes dont ils l'avaient reconnu innocent dans le faux procès rédigé sous leur direction. » (Villari.) Leurs assertions ne renferment que d'indignes calomnies en opposition avec la vie sainte du Frère. Savonarole ne serait qu'un misérable s'il fallait ajouter foi à leurs paroles.

(1) Voir M. Villari, L. IV, ch. XI

l'attachement du Frère à l'Église catholique l'orthodoxie de ses partisans et de ses disciples? Aucun d'eux, à quelque époque que ce soit, n'eut la moindre velléité de se séparer de l'Église romaine. « Quand Rome fut assiégée par des hordes protestantes, et quand Florence soutint la guerre contre le pape qui voulait détruire la république, les Piagnoni ne s'unirent jamais au parti de la Réforme (1). »

Les admirateurs les plus passionnés de Savonarole furent, au contraire, de fervents catholiques. On compte même des saints parmi eux. Sainte Catherine de' Ricci (2), religieuse dominicaine dans le couvent de Saint-Vincent à Prato, gardait, comme de précieuses reliques, un doigt du Prieur de Saint-Marc, le cercle de fer qui soutint la corde de la potence, ainsi que l'image du Frère peinte par fra Bartolommeo. Les sermons et les écrits de celui qu'elle vénérait à l'égal d'un martyr étaient sa lecture favorite, et, autour de Sainte Catherine de' Ricci, on ne se lassait pas de parcourir les récits manuscrits retraçant la vie de Savonarole. Lorsque, sous Clément XIII, on objecta contre la canonisation de la religieuse la dévotion qu'elle avait professée pour le frère Jérôme, les défenseurs de Catherine de' Ricci répondirent que celle-ci avait eu le droit de l'honorer par un culte privé et d'invoquer ses prières, puisque, à la suite d'une vie sainte, Savonarole avait reçu *in ar-*

(1) M. Villari.

(2) Elle naquit à Florence en 1521, mourut en 1590, et fut canonisée sous Clément XIII. On célèbre sa fête le 13 février.

ticulo mortis les sacrements de l'Église et accepté l'indulgence plénière du pape, ce qui permettait de croire que le salut éternel lui était acquis (1). A côté de sainte Catherine de' Ricci, il faut nommer saint Philippe de Néri. Le fondateur de l'oratoire et de l'hospice de la Trinité des pèlerins, à Rome, se plaisait à contempler dans son oratoire l'image nimbée de Savonarole. Il lisait avec enthousiasme les œuvres du Frère et les recommandait aux fidèles dont il dirigeait la conscience, persuadé qu'aucun livre ne pouvait élever davantage les âmes vers Dieu et leur inspirer une dévotion plus éclairée.

La mémoire de Savonarole dut aussi à plusieurs papes sa réhabilitation. Alexandre VI lui-même, après avoir sévèrement prohibé les œuvres du Frère, après avoir menacé d'excommunication les Florentins qui ne les apporteraient pas à l'archevêché, permit d'en faire de nouvelles éditions. Peu après, Jules II rendit au Prieur de Saint-Marc le plus glorieux des hommages quand il permit à Raphaël de le placer, dans la Dispute du Saint-Sacrement, à côté des docteurs de l'Église et des défenseurs les plus illustres de la vérité religieuse (1508) (2). N'y avait-il pas là comme une protestation faite à l'avance contre ceux qui seraient tentés de ne voir en Savonarole qu'un révolté, qu'un précurseur de la réforme? Le pape alla jusqu'à dire, devant Bottonio,

(1) Voir la préface dont M. Cesare Guasti a accompagné la publication de l'*Officio proprio per Fra Girolamo Savonarola*.

(2) Voir l'*Essai sur les fresques de Raphaël au Vatican*, par M. A. Gruyer, t. I, p. 50-52.

qu'il canoniserait volontiers ce grand religieux. Sans éprouver une admiration aussi ardente que Jules II, Paul III, quoiqu'il eût été directeur de la chancellerie sous Alexandre VI et qu'il dût toute sa fortune au persécuteur de Savonarole, tenait le Prieur de Saint-Marc en très-haute estime. Ce fut sur les instances ou plutôt sur les ordres menaçants de Paul III, que Côme I fit revenir dans les couvents de Saint-Marc à Florence et de Saint-Dominique à Fiésole les moines qui en avaient été chassés par haine contre Savonarole. Quant à Paul IV, il rendit, sans le vouloir, le plus signalé service à la cause du Frère. Il détestait Savonarole, et, lorsqu'il était archevêque de Chieti, il avait défendu de lire les œuvres du dominicain. Devenu pape, il les soumit à l'examen d'une commission spéciale (1559). Plusieurs cardinaux lui ayant lu certains passages audacieux, perfidement choisis et isolés : « C'est un Martin Luther, s'écria-t-il, cette doctrine doit être complétement interdite. » La commission chargée de l'examen, prolongea ses travaux pendant six mois. Au commencement, personne n'osait émettre une opinion contraire à celle du pape; mais peu à peu les défenseurs de la vérité élevèrent la voix et firent observer que les circonstances dans lesquelles le Frère s'était trouvé rendaient son langage excusable. Cependant, la cause de Savonarole parut tout à coup compromise par la mort de son avocat le plus zélé, Petro Paolo d'Arezzo, maître du sacré palais. Alors survint le père Matteo Lachi de Florence, qui composa un savant mémoire où il réfutait toutes les objections, et qui appela à son aide

fra Paolo Bernardini de Lucques, auquel nous devons ces détails. Dans le cours des débats, un moine augustin, nommé Fabiano, eut l'effronterie de produire des textes altérés, tant était grande la passion des adversaires de Savonarole. On ne manqua pas non plus de reprocher au Prieur de Saint-Marc l'amertume de ses accusations contre le clergé et contre la cour de Rome; mais il fut répondu que ces emportements de langage étaient alors usités, que saint Jérôme n'avait pas montré plus de modération, que, sous Paul IV lui-même, bon nombre de prédicateurs s'exprimaient avec autant d'âpreté. Tandis que la commission délibérait et que le pape, insistant pour la condamnation, s'irritait de voir la décision toujours ajournée, on ne cessait de prier pour Savonarole dans une foule de couvents. On ne parlait que de lui jusque dans les boutiques. Les libraires ne vendaient que ses ouvrages. Plus qu'aucun autre, saint Philippe de Néri s'intéressait à l'issue du procès. Le matin même où le jugement allait être rendu, le religieux était en prières devant le Saint-Sacrement, dans l'église des dominicains de la Minerve; au moment où la sentence était prononcée, il en eut la révélation et s'écria : « Victoire! Victoire! Notre prière est exaucée..... Enfin, le Seigneur, touché par les prières de ses serviteurs, a fait rendre justice à l'innocence. » La commission reconnut l'orthodoxie des doctrines de Savonarole; seulement, pressée par Paul IV et voulant lui donner satisfaction dans une certaine mesure, elle interdit, ou plutôt elle suspendit, *donec emendati prodeant*, la publication de quinze ser-

mons et du dialogue sur la vérité prophétique : non que ces écrits continssent des propositions erronées, contraires aux dogmes ou à la discipline, mais parce que la violence des censures contre le clergé pouvait être, pour certains esprits, une occasion de trouble ou une cause de scandale. On rencontre, du reste, dans les sermons dont la doctrine fut approuvée, des passages presque aussi hardis que ceux qui sont contenus dans les sermons momentanément interdits. A partir de 1559, la mémoire de Savonarole acquit une popularité toujours croissante. Vers la fin du XVI[e] siècle, sous Clément VIII, on vendait publiquement à Rome des médailles à l'effigie du Frère, avec cette inscription : *B. M.* (*Beatæ Memoriæ*) *Hieronymi Savonarolæ Prœd., Virginis, Doctoris et Martyris vera effegies.* C'est aussi pendant le pontificat de Clément VIII que le P. Serafino Razzi, moine à Saint-Marc de Florence, écrivit sa biographie de Savonarole. Quoique âgé de soixante-dix ans, il fit à âne le voyage de Rome pour la présenter au souverain pontife. Celui-ci donna son approbation au livre de Razzi, mais ne permit pas de le publier, parce que la mémoire du Prieur de Saint-Marc avait encore des ennemis trop puissants. Peu s'en fallut, cependant, que le pape ne canonisât Savonarole. Il avait fait vœu de le mettre au rang des saints si Ferrare tombait au pouvoir du saint-siége. Or, cette ville devint la propriété de l'Église sans qu'une goutte de sang eût coulé ; mais Clément VIII, absorbé par de nombreuses et graves affaires, n'eut pas le loisir de réaliser son vœu. C'est vers cette époque que l'on com-

posa un office de Savonarole (1). Enfin, à la liste des papes ayant réhabilité par leur approbation les doctrines du Frère, il convient d'ajouter Benoît XIV qui a reconnu en lui tous les attributs de la sainteté (2).

Il n'est pas non plus inutile de rappeler que des écrivains profanes, hostiles ou peu favorables au catholicisme, ont reconnu inadmissible la prétention de compter Savonarole parmi les précurseurs de la réforme. Bayle, dans son dictionnaire historique et critique, s'étonne que les protestants regardent comme un de leurs martyrs un moine qui a toujours célébré la messe et invoqué les saints, qui a même reçu l'Eucharistie avant de mourir en faisant un acte de foi sur la présence réelle. Sismondi, qui appartient à la religion réformée, remarque, de son côté, que Savonarole resta fidèle au catholicisme, qu'il ne se permit pas de discuter le dogme, qu'il borna ses efforts à réformer les mœurs et à restaurer la discipline ecclésiastique (3). Enfin, M. Michelet a écrit : « Il respecte l'Église en la papauté même souillée et écroulée, il la respecte dans Alexandre VI, il est mort sans que

(1) Le comte Carlo Capponi a fait réimprimer cet office, avec une intéressante préface de M. Cesare Guasti, d'abord en 1860, d'après une copie prise sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, puis en 1863, d'après un manuscrit plus complet conservé à la bibliothèque de Ferrare. M. Geffroy, dans un bel article sur Savonarole, article dont nous avons déjà parlé, a traduit quelques fragments de cet office. (*Revue des deux Mondes* du 15 mai 1863.)

(2) *De beatificatione et canonisatione sanctorum*, l. III.

(3) *Histoire de la renaissance, des progrès et de la décadence de la liberté en Italie*, ch. XIII ; et *Hist. des Rép. ital.*, t. VII, p. 340.

tant d'ennemis eussent pu surprendre en lui la moindre nouveauté (1). »

Savonarole appartient donc incontestablement à l'Église catholique, et cependant des écrivains qui se sont appliqués à démontrer cette vérité n'ont pas craint de prononcer à côté du nom de Savonarole ceux d'Arnaud de Brescia et de Giordano Bruno. Prétendre établir une analogie entre le moine de Saint-Marc et de pareils hommes, n'est-ce pas essayer de concilier l'inconciliable? Si le Prieur de Saint-Marc est resté orthodoxe, il ne peut être comparé à aucun hérétique. Voici pourtant ce que dit M. Perrens : « Savonarole a sa place entre Arnaud de Brescia et Giordano Bruno; moins agitateur que le premier, moins philosophe que le second, il n'essaya ni de bouleverser par les armes l'Italie entière, ni de renverser le vieil édifice aristotélique et de semer sur ses ruines les prémisses du panthéisme. » Pourquoi cette assimilation, ou tout au moins ce rapprochement? Si Savonarole n'a pas cherché à bouleverser l'Italie par les armes, il ne ressemble pas à Arnaud de Brescia, du moins sur ce point, et s'il n'a pas « semé les prémisses du panthéisme », il n'a rien de commun avec Giordano Bruno. Entend-on parler seulement des persécutions qu'ont subies, avant ou après Savonarole, Arnaud de Brescia et Giordano Bruno? Mais la conformité des supplices infligés aux victimes ne prouve pas l'identité des causes

(1) M. Rio, M. Villari, M. Perrens, M. Geffroy, M. Aquarone, M. Schwab (*Theologisches Litteraturblatt*, novembre 1869), s'accordent tous à voir en Savonarole un vrai et constant catholique.

qui ont provoqué ces supplices. M. Villari lui-même affirme que l'œuvre de Savonarole se rattache à celle d'Arnaud de Brescia. Il s'en tient à cette simple assertion et néglige d'en démontrer la justesse. Nous avouons, quant à nous, ne pas apercevoir les liens qui unissent l'un à l'autre deux personnages si différents dans leur caractère et dans leurs entreprises. Arnaud de Brescia refuse au clergé le droit de posséder, et met en pratique ses doctrines en dépouillant le pape : Savonarole, au contraire, reconnaît formellement à l'Église le droit de posséder; il souhaite seulement qu'elle fasse un bon emploi de ses biens. Arnaud de Brescia, ennemi de toute hiérarchie, sape l'autorité du saint-siége et n'hésite pas à rompre l'unité de l'Église : Savonarole, au contraire, respecte toutes les institutions traditionnelles; il n'attaque que les vices des dépositaires de l'autorité religieuse; c'est Alexandre VI, non le saint-siége, qu'il poursuit de ses invectives; son but est de resserrer l'union de l'Église, et il proclame formellement la suprématie du pape. Arnaud de Brescia flatte les passions de la populace, et met la force au service de ses desseins; c'est en s'autorisant des doctrines prêchées par lui que ses partisans détruisent les palais des cardinaux, se livrent au pillage, font de Saint-Pierre une citadelle, extorquent des offrandes aux pèlerins étrangers, et tuent les récalcitrants dans le vestibule de la basilique : Savonarole, au contraire, ne ménage pas le peuple florentin; il flagelle les vices de la multitude comme ceux du clergé; il ne s'entoure pas d'une armée; la réforme qu'il prêche

est toute pacifique; pour réaliser ses desseins, il n'emploie que la parole ; loin de troubler la ville et d'y susciter des divisions et des luttes, il ne cesse de recommander la concorde et la suppression des partis; ses adhérents ne se distinguent des autres citoyens que par leur piété, par leur bienfaisance, par leur patriotisme et par leur abnégation; ils sont persécutés quelquefois, jamais ils ne persécutent. Enfin, tandis qu'Arnaud de Brescia prétend ressusciter, au milieu des institutions du moyen âge, les lois antiques de la république romaine, comme si les temps et les mœurs n'avaient pas changé depuis lors, Savonarole, consultant les leçons de l'expérience et les aspirations particulières du peuple florentin, propose une forme de gouvernement à laquelle les Vénitiens ont dû leur grandeur, une constitution sagement démocratique, qui admet à la participation du pouvoir les citoyens intéressés à l'ordre et en exclut la plèbe toujours entraînée vers l'anarchie. Différents dans leur vie, Arnaud de Brescia et Savonarole ne se ressemblent que dans leur mort : le premier fut étranglé par le préfet de Rome, puis brûlé, et ses restes furent jetés dans le Tibre (1); le second fut pendu et brûlé, et c'est l'Arno qui reçut ses cendres.

Les analogies entre le Prieur de Saint-Marc et Giordano Bruno sont aussi peu réelles. Ce dernier, lui aussi,

(1) En 1155.

ressemble à Savonarole par son genre de mort, puisqu'il fut brûlé vif (1), mais il n'a rien de commun non plus, ni dans sa vie, ni dans ses doctrines, avec le réformateur du XV[e] siècle. Il entra tout jeune chez les dominicains, puis jeta le froc aux orties, se rendit ensuite en Suisse où il embrassa le calvinisme, séjourna tour à tour en France, en Angleterre et en Allemagne, prodiguant des éloges effrontés à Élisabeth et portant aux nues Martin Luther. Sur les instances de Giovanni Mocenigo, il vint se fixer à Padoue, et fut dénoncé comme hérétique au gouvernement. Le sénat de Venise, après l'avoir retenu prisonnier pendant six années, finit par le remettre à l'inquisition romaine, qui lui imposa une captivité de deux ans et lui fit subir le supplice du feu. Giordano Bruno croyait à l'astrologie et à la magie. Il voulait opposer à toutes les religions positives je ne sais quelle vague et décevante religion philosophique. Sa doctrine est une sorte de panthéisme qui se cache sous les formes néo-platoniciennes. « En réalité, dit M. Cantu (2), il fut un rationaliste deux siècles avant Hégel, à qui il a fourni la célèbre formule de l'identité des contraires. » Y a-t-il là un seul trait qui puisse s'appliquer à Savonarole (3)? Le religieux de Saint-Marc, tout en reconnaissant les droits de la raison, les soumet

(1) Né en 1548, il cessa de vivre en 1600.

(2) *Hérétiques d'Italie*, t. III, p. 537-563 (traduction de MM. Anicet Digard et Edmond Martin).

(3) Savonarole n'eût pas compris l'enthousiasme de M. Villari pour Giordano Bruno. M. Villari (t. I, p. 64 de notre traduction) parle du *vol audacieux et sublime*, du *sublime essor* de ce philosophe.

aux enseignements supérieurs de la foi et au contrôle de l'autorité pontificale. Ennemi de la superstition, il a composé plusieurs traités contre les astrologues et déclaré devant ses juges qu'il ne croyait pas à la magie.

La ressemblance que M. Paul trouve entre Savonarole et Jean Huss n'est pas plus exacte. Jean Huss (1) avait introduit en Bohême une partie des hérésies de Wicleff, dont il était l'admirateur fervent. Ses déclamations contre les vices du clergé trahissaient moins chez lui le désir d'une réforme que l'arrière-pensée d'un schisme. Il nia bientôt, en effet, l'autorité suprême du pape, et ne regarda comme infaillible que l'Écriture sainte, librement interprétée. Il soutenait que la communion doit être distribuée à tous les fidèles sous les deux espèces; il niait la transsubstantiation et attaquait les indulgences, ainsi que le culte de la Vierge et des saints. Dans sa haine contre le clergé, il alla jusqu'à signaler les prêtres et les moines aux vengeances du peuple. Ayant refusé de rétracter ses erreurs devant le concile de Constance, il fut livré au bras séculier et brûlé vif. Sa mort le rapproche donc de Savonarole, mais ses doctrines l'en séparent profondément, car nous avons vu que Savonarole affirma toutes les propositions niées par Jean Huss (2).

(1) Né en 1373, mort en 1415.

(2) On peut consulter, relativement aux doctrines de Jean Huss, *Les réformateurs avant la réforme*, par M. Émile de Bonnechose, et l'*Histoire des martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'É-*

Orthodoxe au point de vue des dogmes catholiques, Savonarole ne prépara pas non plus, au moyen de ses ouvrages philosophiques, l'avénement des doctrines professées par les philosophes qui furent, plus ou moins, les libres penseurs du seizième siècle. Campanella (1), de qui le génie avait, il est vrai, plus d'une ressemblance avec le sien, diffère cependant de lui par les points essentiels. « A ne considérer que ses intentions, il ne fut point panthéiste, puisqu'il reconnaissait que Dieu a créé de rien, par lui-même et non de sa substance, les choses finies, mais il le fut par les conséquences qu'il tirait de son système, car il a dit que Dieu crée par une certaine émanation (2). » Où pourrait-on trouver dans les écrits de Savonarole une page impliquant la moindre idée voisine du panthéisme? Le Prieur de Saint-Marc n'eût point admis le système de Campanella. Il eût également repoussé celui de Cardano (3), de qui les tendances panthéistes sont incontestables. Enfin, il eût surtout désavoué Pierre Pomponace (4), qui tenta d'établir une barrière entre la religion et la philosophie, entre les croyances révélées et les vérités naturelles, et qui les déclara incom-

vangile depuis le temps des apôtres juqu'à présent par Crespin, Genève, 1619, in-folio.

(1) Né en 1568, mort en 1639. Voir *Les hérétiques d'Italie* par M. Cantu, t. III, p. 562-583.

(2) *Hérétiques d'Italie*, t. III, p. 522.

(3) Né en 1501, mort en 1576. Voir *Les hérétiques d'Italie*, t. III, p. 115-119, 521.

(4) Né en 1462, mort en 1525. Voir *Les hérétiques d'Italie*, t. I, p. 350-355, ainsi que *Moralistes et philosophes*, par M. Ad. Frank, 1872.

patibles, se refusant à croire comme philosophe ce qu'il admettait comme chrétien. Les efforts de Savonarole eurent pour objet, au contraire, la conciliation de la raison avec la foi. On en peut juger par ses propres paroles : « Si quelques philosophes, dit-il dans un de ses sermons sur Job, prétendent que la foi contredit ou obscurcit la raison, c'est qu'ils n'ont pas reconnu que la lumière surnaturelle révèle ce que la lumière naturelle ne peut donner. Il serait étrange de croire que rien n'est vrai que ce que nous pouvons mesurer avec la mesure de notre intelligence. Du reste, la lumière naturelle et la lumière surnaturelle ne se contredisent point, quoique la dernière soit plus grande et plus élevée que la première; car toutes deux viennent de Dieu, en qui ne peut se trouver de contradiction. » « Le vrai chrétien, dit encore Savonarole, ne fait rien contre la raison, mais plutôt il accomplit tout ce que celle-ci demande (1). » Savonarole reconnaît donc les droits de la raison et les lumières qu'elle fournit à l'homme. Dans un siècle où l'on ne jurait que par Aristote et Platon, où l'on n'osait poser un principe sans l'appuyer sur une citation, il donne l'exemple d'une complète indépendance, et c'est à la raison seule qu'il recourt pour recommander à ses contemporains les dogmes mêmes de la religion catholique (2). Mais si, par

(1) *Triomphe de la croix*, t. II, ch. v.
(2) Voir dans M. Villari l'analyse du *Triomphe de la croix* (l. IV, ch. IV).

ce côté, Savonarole appartient à l'école que personnifient, chacun à sa manière, Campanella, Giordano Bruno, Cardano, Valla et Marsile Ficin, il ne lâche cependant pas absolument la bride à la raison, et ne se lance pas dans des hypothèses téméraires; sa raison ne le porte ni au matérialisme ni au panthéisme. Après avoir médité sur les grands philosophes de la Grèce, c'est à saint Thomas qu'il s'est principalement attaché, c'est le docteur angélique qu'il a pris constamment pour maître et pour guide (1). Savonarole, on le voit, est un homme du passé par son respect pour la tradition, mais il est aussi l'homme de la Renaissance par la largeur de vue avec laquelle il interprète les vérités catholiques et par un certain esprit de conciliation : « Ne méprisons, dit-il, ni les bonnes œuvres, ni les lois raisonnables des peuples païens, des philosophes et des empereurs; mais dans leurs doctrines et dans leurs livres recueillons ce qui est vrai et bon, en affirmant que tout ce qui est vrai et bon vient de Dieu et a été fait spécialement pour ses élus (2). »

Ainsi, dans les questions philosophiques comme dans les questions purement religieuses, Savonarole ne s'écarte pas de l'orthodoxie. Encore une fois, s'il a manqué de mesure en luttant contre le mal, s'il a parfois montré trop d'emportement en décrivant les abus et les vices, ce n'est point par défaut d'attachement à la cause de l'Église, c'est par excès d'amour. « Il y a

(1) Voir la fin du XIe sermon sur l'Exode, p. 136, édition de Venise, 1545.

(2) *Triomphe de la croix*, l. III, ch. XIII.

deux manières d'aimer, a dit Ozanam : l'une pour les âmes calmes et timides : elles ne veulent voir que le bien, elles sont heureuses d'ignorer le mal ; l'autre pour les âmes généreuses et hardies : elles voient le mal, elles le cherchent précisément parce qu'elles ne peuvent le supporter dans ce qu'elles aiment. Dieu pour garder la pureté de l'Église a suscité de siècle en siècle des hommes qui l'ont aimée de cette tendresse jalouse et sévère : saint Bernard, saint Thomas de Cantorbéry et, plus tard, tous les grands réformateurs catholiques du seizième siècle. » « Dante, ajoute Ozanam, ne comprend pas autrement le devoir et l'amour. » Il en est de même de Savonarole.

Il y a en effet de singulières affinités entre ces deux hommes. Le Protestantisme a prétendu voir un précurseur dans le grand poëte comme dans le grand prédicateur, parce que Dante, ainsi que Savonarole, a poursuivi de ses éloquentes invectives les débordements du clergé, parce qu'il a infligé les supplices du purgatoire et de l'enfer à certains papes (1). Mais s'il cède à son indignation contre ceux « qui foulent aux pieds les bons et élèvent les méchants », contre ceux « dont la rapacité prostitue pour de l'or et pour de l'argent les choses de Dieu », contre ceux « qui font du cimetière de saint Pierre un cloaque de sang et de pourriture », il témoigne un invincible respect pour les clefs souveraines, il s'incline devant l'au-

(1) *Enfer*, ch. XIV, *Purgatoire*, ch. XIX et XXXII.

torité pontificale, il voit le Christ prisonnier dans la personne de Boniface VIII, victime des émissaires de Philippe le Bel; enfin, quoique Boniface VIII lui soit odieux (1), il dit : « Vous avez pour vous guider l'ancien et le nouveau Testament, ainsi que le pasteur de l'Église ; cela suffit à votre salut. » Le poëte n'attaque donc pas les institutions, il ne s'en prend qu'aux hommes peccables, aux dépositaires passagers des dignités permanentes. On dirait qu'il pense comme pensa plus tard Savonarole, et qu'il obéit à une inspiration identique. Il y a de part et d'autre de l'amertume et de la violence, mais sous les paroles mordantes on sent battre le cœur d'un ami de l'Église, d'un homme qui veut la réformer et la guérir, non la déchirer par les divisions et le schisme.

Un autre trait de ressemblance entre Dante et Savonarole, c'est le mépris qu'ils ont l'un et l'autre pour les tièdes (2), pour les indifférents, pour ceux qui n'ont ni le courage du bien ni l'audace du mal, pour ces âmes paresseuses qui suivent le courant de la vie sans se préoccuper d'autre chose que du bien-être, et qui, indifférentes au droit, apportent l'appui de leur nombre au parti le plus fort.

(1) Savonarole partagea la haine de Dante contre Boniface VIII : « Ce pape, s'écrie-t-il, se glissa comme un renard sur le trône pontifical, et mourut comme un chien. »

(2) Voir le début de *l'Enfer*, le 24e sermon sur le ps. *Quam bonus* et un passage de l'avent de 1494, cité dans l'Année dominicaine (1862), p. 520.

Ajoutons que le poëte et le Prieur de Saint-Marc aimèrent Florence avec une égale passion et lui consacrèrent tous les efforts de leur génie. Dans son exil, Dante se rappelait avec attendrissement « le doux bercail où il avait dormi petit agneau » ; il se souvenait avec bonheur et tristesse « de son beau saint Jean ». Savonarole, de son côté, montra pour le peuple florentin une affection sans limites : « Oui, disait-il, malgré mon indignité, Dieu m'a donné pour père et pour mère à cette cité, afin de la consoler au milieu de ses afflictions (1)... J'ai tout laissé pour toi, Florence, et de toi je ne veux rien, sinon que tu deviennes une cité vraiment chrétienne (2). »

Une autre tendance commune à Dante et à Savonarole, ce fut leur inclination à se représenter les colères et les vengeances de Dieu, à dépeindre les terribles effets de la justice céleste. Les malheurs et la corruption de leur temps obsédèrent sans répit leur imagination. Lorsqu'on lit la prédiction des fléaux dont Savonarole menaçait l'Italie et l'Église on sent comme un souffle de l'enfer. Les supplices inventés par Dante sont égalés par les châtiments dont le Frère trace le lugubre tableau et précise jusqu'aux plus sinistres détails (3).

Enfin, ce qui caractérise surtout le poëte florentin et

(1) Avent de 1494, sermon I ; *Année dominicaine* 1862, p. 432.

(2) Avent de 1494, sermon IV ; *Année dominicaine* 1852, p. 518.

(3) Voir par exemple, dans M. Villari, la description de la peste par Savonarole (t. II, p. 62 de notre traduction).

le religieux de Saint-Marc, comme l'a remarqué M. Gebhart dans un travail aussi intéressant par les pensées que séduisant par le style (1), c'est l'héroïsme qu'ils mirent au service de leurs convictions, c'est le mépris de la persécution, c'est la dignité inébranlable du caractère. Plutôt que de faire amende honorable, Dante, « pendant vingt ans, promena à travers l'Italie et la France sa fière tristesse (2). » Quant à Savonarole, l'idée, la certitude de devenir victime de sa mission, ne le détourna pas un instant de la voie où il était entré, et pourtant cette idée s'enracina chez lui au moment où son crédit paraissait inébranlable, où son pouvoir était incontesté. Il pressentit toujours sa triste fin et l'accepta d'avance avec intrépidité. En 1496, il écrivait à sa mère : « Je voudrais que votre foi fût assez grande pour que vous pussiez, comme cette sainte femme juive de l'Ancien Testament, voir sans pleurer vos fils martyrisés en votre présence. Je ne dis pas cela dans l'intention de vous alarmer, mais afin que, s'il m'arrive malheur, vous vous trouviez préparée à ma mort. » Et lorsque le pape lui eut fait offrir le chapeau de cardinal, pensant ainsi le réduire au silence : « Je ne veux, s'écria le Frère, ni chapeaux, ni mitres grandes ou petites; je veux seulement ce que tu as donné à tes saints : la mort. Un

(1) *Revue politique et littéraire*, n° 34 (17 février 1872) : *Dante, Savonarole, Michel-Ange.*
(2) M. Gebhart.

chapeau rouge, un chapeau de sang, voilà ce que je désire (1). »

Si Savonarole se rattache à quelque grand génie italien, c'est donc au poëte de Florence. Tous deux suivent des voies parallèles. Tous deux ont été accusés d'avoir préparé la Réforme; mais tous deux, en combattant pour la disparition des abus, n'ont jamais désiré que la consolidation d'un pouvoir qu'ils regardaient comme saint et inviolable dans son essence; tous deux ont eu également horreur du schisme et de l'hérésie. Les fautes qu'on pourrait leur reprocher, ils les ont commises de bonne foi, sous la pression de circonstances difficiles, exceptionnelles, qui leur sont une excuse, et ils n'ont pas cessé pour cela d'être catholiques au fond du cœur. Jusqu'à leur dernier soupir ils ont témoigné de leur attachement pour l'Église : l'un a voulu être enseveli avec l'habit des franciscains; l'autre n'a pas hésité à accepter l'absolution que lui offrait ce pape même qui l'avait si cruellement persécuté et qui donnait la main à ses bourreaux.

C'est sans doute aux ressemblances de caractère et de génie entre Dante et Savonarole qu'il faut attribuer la vénération et l'ardente sympathie que le Prieur de Saint-Marc témoigna pour la mémoire du poëte. Un fait suffira pour montrer que cette vénération ne se manifestait pas seulement par des écrits ou des discours, et qu'elle se traduisait au besoin par des actes. Le 8 juin 1495,

(1) Voir encore dans M. Villari une foule de passages où Savonarole prévoit sa mort avec une inaltérable fermeté.

c'est-à-dire à l'époque où le Frère était l'instigateur de toutes les réformes et de toutes les lois nouvelles, la Seigneurie voulut publiquement honorer l'auteur de la Divine Comédie dans la personne d'un arrière-petit-fils, exilé pour n'avoir pas acquitté certaines taxes : la sentence d'exil et toutes les condamnations accessoires furent annulées.

Les Florentins, il faut le dire, n'avaient pas attendu jusqu'alors pour glorifier le souvenir de leur immortel compatriote. En 1465, ils avaient fait peindre dans la cathédrale, par Domenico di Michelino, l'image de celui dont les vers, comme un texte sacré, étaient commentés du haut de la chaire. Savonarole dut contempler cette image et songer plus d'une fois aux paroles de Dante, lorsqu'il prononça les sermons dont nous avons recueilli l'écho. Il put se dire que ses hardiesses ressemblaient à celles d'Alighieri et qu'elles n'étaient pas plus coupables. Mais il ne se doutait pas, en regardant le poëte réhabilité dans une Église, qu'un jour, sous les yeux et dans le palais d'un pape, sa propre personne serait associée par le plus grand des peintres à celle de Dante, parmi les confesseurs de la foi, et que le pinceau vengeur de Raphaël défendrait, contre des prétentions sans fondement, l'orthodoxie commune de deux hommes également attachés à la vérité catholique.

III.

Organisateur d'une constitution sagement démocratique, réformateur des mœurs corrompues dans la société et dans l'Église, Savonarole fut-il tellement absorbé par sa mission, qu'il restât étranger aux relations affectueuses et aux douceurs de l'amitié? Après avoir tonné en chaire contre les vices de son époque, après avoir évoqué l'image des châtiments qui allaient frapper ses contemporains endurcis, après avoir plané sur ces hauteurs qui donnent le vertige, avait-il peine à reprendre terre et à se mettre au niveau des âmes qui approchaient la sienne? Sa parole n'était-elle propre qu'à diriger les affaires publiques, qu'à stimuler les consciences ou à terrifier les esprits? Assurément non. Savonarole était trop pénétré de la charité évangélique pour ne pas aimer les âmes isolément et pour ne pas apporter dans son commerce de chaque jour cette tendresse dont Jésus-Christ lui avait donné l'exemple. Tous ses biographes s'accordent à vanter son affabilité, l'agrément de sa conversation, le charme pénétrant, pour ainsi dire, de son austérité. Pour se convaincre qu'ils ont dit vrai il suffirait de compter ses amis et de se rappeler les dévouements qu'il inspira.

Avant de songer à la réforme morale de Florence, Savonarole s'était occupé de ramener les frères de Saint-Marc à la rigoureuse observance de la règle dominicaine, et, en particulier, à l'amour de la pauvreté qu'il

pratiquait scrupuleusement lui-même, habitant la cellule la plus simple, portant les frocs les plus grossiers (1). Toutes les privations imposées à ses religieux, il avait su les leur rendre faciles, tant il s'entendait à leur inspirer le goût du renoncement. « Oh ! mes frères, disait-il, combien nous devons remercier Dieu de nous avoir délivrés des soucis et des tracas que cause à l'impie l'amour désordonné des biens terrestres ! Nous n'avons point à penser aux enfants ; nous n'avons pas besoin de chercher à thésauriser pour eux ; le Seigneur prend soin de nous et nous vivons sans préoccupations. Le bon serviteur de Dieu, le bon religieux, ne s'inquiète pas de ce qu'il aura pour dîner le matin ou pour souper le soir ; il lui suffit d'avoir de quoi se nourrir ; il ne se soucie pas du reste, et s'efforce seulement d'amasser des trésors dans le ciel (2). » Et, devant les fidèles il s'écriait : « Servez Jésus-Christ et vous serez tranquilles, vous dormirez en paix comme font les bons religieux sur leurs rudes couches. Les soucis du monde ne viennent pas troubler leur doux sommeil ; Dieu veille sur eux, et ils se lèvent ensuite pour chanter ses louanges (3). »

Attirés par l'exemple de ses vertus et par la puissance de sa parole, grands et petits se pressaient autour de de lui et demandaient à revêtir l'habit de saint Domini-

(1) Voir M. Villari, L. I, ch. IX.

(2) Sermon IX sur le ps. *Quam bonus*, p. 335, dans l'édition de Prato. Voir M. Th. Paul, p. 284-286.

(3) *Année dominicaine*, 1864. p. 514.

que, qu'il n'accordait cependant qu'avec une extrême réserve (1). De cinquante le nombre des religieux monta bientôt à deux cent trente. On remarquait parmi eux Pandolfo Rucellai, qui avait occupé de hautes magistratures; Giorgio Vespucci, oncle du célèbre navigateur; Zanobi Acciaiuoli, qui fut plus tard blibliothécaire de Léon X; Blemet, qui avait enseigné l'hébreu à Pic de la Mirandole; Pietro Paolo d'Urbin, professeur de médecine à Florence, et le savant Tommaso Seratico. Les Strozzi, les Bettini, les Gondi, les Salviati et même les Médicis étaient représentés par quelques-uns des leurs dans le couvent de Saint-Marc.

Cette réunion de religieux formait, pour ainsi dire, une famille unie par la charité, sous la direction d'un père dont la bonté n'était surpassée que par la prudence et le génie. Pour éviter les périls spirituels qu'entraîne l'oisiveté, Savonarole soumit les frères non-seulement aux plus sévères pratiques, mais à une incessante activité intellectuelle. La méditation de l'Écriture sainte devint l'occupation de chacun, et, afin qu'on en pénétrât mieux le sens, le Pieur de Saint-Marc voulut que les moines se rendissent familiers le grec, l'hébreu, le syriaque et le chaldéen. Ceux qui semblaient être portés à l'étude de la morale par l'élévation particulière de leurs instincts devaient s'y adonner spécialement; mais la scolastique et la philosophie n'étaient le partage que des esprits les plus fortement trempés. Quant aux frères

(1) Voir M. Villari, p. 410-413 du t. I. de notre traduction.

convers, ils étaient astreints à un travail manuel dont le produit devait couvrir les dépenses du couvent, et ils pouvaient, à leur choix, manier le pinceau ou l'ébauchoir, se livrer à l'architecture, sculpter le bois, illustrer des manuscrits. Les promenades en commun délassaient du travail et des méditations; cependant, elles profitaient à l'âme autant qu'au corps. On en jugera par ce passage de Burlamacchi (1); on y croit lire un décameron chrétien, et, grâce au bon chroniqueur, on assiste à des scènes qui eussent convenu au génie de fra Angelico : « Souvent, ils allaient ensemble dans quelque lieu solitaire et retiré. Là ils récitaient l'office, et s'entretenaient paisiblement de Dieu. Ensuite ils prenaient leur repas, se reposaient un peu et se réunissaient joyeusement autour du Père, qui leur expliquait quelque texte des saintes Écritures. L'explication terminée, on marchait un certain temps, puis on s'asseyait sous un arbre : le Père, ordinairement, proposait alors aux méditations des religieux une belle pensée de l'Écriture et interrogeait surtout les novices; d'autres fois, il invitait ses compagnons soit à glorifier Notre-Seigneur par des hymnes, soit à réciter un fragment de la vie des Saints, d'où il faisait tirer d'utiles enseignements. Il autorisait aussi les frères à danser des rondes en chantant des cantiques; après quoi on se remettait en marche, et, pendant une nouvelle pause, le Père citait encore quelque

(1) Page 39, édition de Lucques, 1764.

verset des psaumes ou quelqu'autre passage de l'Écriture et demandait à chacun son commentaire. Il a rapporté que les réponses des novices l'émerveillaient et que ces âmes simples, éclairées par le Saint-Esprit, donnaient aux paroles sacrées des interprétations sublimes. Enfin, le reste du temps était employé en pieux exercices. Un jour, les religieux passant sous un figuier, le Père cueillit plusieurs petites branches qui avaient poussé au pied de l'arbre, et, avec la moelle contenue dans ces branches il forma de blanches colombes, qu'il distribua à ses compagnons enchantés ; leur faisant ensuite énumérer les habitudes et les qualités de la colombe, il leur en exposa le sens spirituel. Un autre jour, le Père conduisit à Saint-Dominique de Fiésole les moines de Saint-Marc au nombre de deux cents environ, afin de leur procurer un peu de distraction. Après le dîner, on chanta quelques hymnes, puis le Père dit aux religieux : « Pour éviter l'oisiveté, que chacun de vous me pose deux questions, une sur le paradis et l'autre sur l'enfer. » La variété et la finesse des doutes exprimés, ainsi que la beauté des savantes solutions énoncées par le Père, causèrent un plaisir infini. On était ravi d'entendre développer des pensées aussi hautes; le paradis semblait descendu sur la terre, et l'on eût dit que des anges incarnés s'étaient rassemblés au couvent de Saint-Dominique. »

Malgré la multiplicité de ses occupations, Savonarole ne cessait pas de pourvoir aux besoins spirituels des moines de Saint-Marc. Il aimait en père ses religieux, et sa ten-

dresse était payée de retour. Nous en avons la preuve dans une lettre qu'il leur écrivit de Bologne, où il était allé prêcher le carême de 1493. Il faudrait citer tout au long ces pages admirables, dignes d'un saint François de Sales. Après s'être félicité de ce que les Frères de Saint-Marc ne font qu'un cœur et qu'une âme en Jésus-Christ, le prieur les exhorte à acquérir cette paix véritable et solide qui est le prix des combats contre les tentations intérieures ; il les engage à la franchise, à la patience, à la douceur, à la simplicité; il les encourage à méditer dans le silence l'Écriture sainte, dont l'intelligence est facilitée par la pureté du cœur; puis il ajoute : « Je me souviens toujours de votre douce charité, et j'en parle souvent avec fra Basilio, mon fils chéri et votre tendre frère en Jésus-Christ. Il me presse de vous écrire. Son affection pour vous s'est d'autant plus accrue, qu'il ne trouve pas dans ce pays une société comparable à la vôtre. Aussi restons-nous presque toujours dans la solitude. Semblables à deux tourterelles qui attendent le retour du printemps pour regagner leur patrie, nous attendons qu'il nous soit donné de revoir les lieux bénis où nous avons l'habitude de vivre au milieu des fleurs et des joies du Saint-Esprit.... » La lettre se termine par les mots suivants : « Obéissez tous à vos supérieurs, sans établir entre eux de comparaison et sans préférer l'un à l'autre : *spirituum ponderator est Dominus* (1). Obéissez-leur avec simplicité, comme à Jésus-Christ, dont ils

(1) Prov. XVI, 2.

sont les représentants; vous prouverez par là que vous servez Dieu et non les hommes. Que les plus anciens parmi vous soient aussi les plus humbles; qu'ils donnent le bon exemple aux jeunes, et qu'ils ne dédaignent pas de converser avec eux, se rappelant que Notre-Seigneur reprocha aux Apôtres de ne pas laisser les petits enfants s'approcher de lui : *Sinite parvulos venire ad me,* leur disait-il, *talium est regnum cœlorum* (1). Que les jeunes, de leur côté, témoignent aux plus âgés une constante vénération; qu'ils ne s'enorgueillissent pas d'être admis dans la société des plus expérimentés; qu'ils voient en eux des pères, et que devant eux ils parlent peu, avec un profond respect et une grande modestie. Supportez-vous les uns les autres, et qu'aucun de vous, oubliant la poutre qui est dans son œil, ne s'arrête à considérer la paille qui est dans l'œil de son frère (2). Que personne ne parle pour révéler les défauts de son prochain; que personne ne prête l'oreille à ces révélations. Ne jugez pas, car les jugements humains sont féconds en erreurs. Mettez en pratique tout ce que peut inspirer l'amour sincère et parfait de Jésus-Christ, afin qu'à mon retour, vous trouvant tous remplis de l'Esprit-Saint, je me réjouisse en Notre-Seigneur de voir que si vous avez travaillé à votre sanctification, ce n'était pas *parce que j'avais l'œil sur vous* (3).... Adieu, mes enfants bien aimés (*valete viscera mea*). »

(1) Saint-Marc, x, 14.
(2) Saint-Luc, vi, 41.
(3) Eph. vi, 6.

N'est-il point surprenant que l'homme qui écrivait ces tendres paroles, ces exhortations intimes, empreintes de tant de sagesse et de douceur, fût le même que celui qui appelait les peuples à la liberté, qui bravait la haine des *Compagnacci* et de la cour de Rome, et qui décrivait avec tant de passion, non-seulement la perversité générale, mais les maux prochains de l'Italie et de l'Église? C'est que Savonarole, dans toutes les circonstances de sa vie, n'avait qu'une chose en vue : le salut des âmes et le règne de Dieu sur la terre. Son génie s'assouplissait aux exigences de toutes les situations et son cœur lui dictait les paroles appropriées à chacune d'elles.

En lisant cette lettre, on ne peut s'empêcher de penser à un autre dominicain qui a plus d'un rapport avec Savonarole : nous voulons parler du P. Lacordaire. Ce grand religieux, admirateur du Prieur de Saint-Marc (1), nous a laissé, lui aussi, les plus touchants témoignages de la profonde affection qu'il portait aux moines dont il était le supérieur. « Je désire bien ardemment, leur écrivait-il, vous retrouver tous. Dieu m'est témoin que mon bonheur serait de passer ma vie avec vous; mais notre séparation est nécessaire aux progrès de l'œuvre, et toutes les fois que j'ai voulu prendre des arrangements pour demeurer avec vous d'une manière fixe, Dieu les a brisés.... Qu'il me tarde de vous revoir ! Aimons-nous jusqu'à donner notre vie les uns pour les autres, jus-

(1) Voir la *Vie de saint-Dominique*, p. 59, 84, 85 (édit. in-12, 1857), et la lettre écrite à l'abbé Alix, traducteur du *Triomphe de la croix* de Savonarole.

qu'à désirer de souffrir la mort et l'ignominie les uns pour les autres. Pour moi, je vous aime tant, que mon plus grand bonheur, après celui de mourir pour Jésus-Christ, serait de mourir pour vous (1). »

Le P. Lacordaire et Savonarole étaient deux esprits de même trempe : ils aimèrent passionnément la liberté parce qu'ils voyaient en elle la condition même de la régénération spirituelle de l'humanité. Savonarole s'écriait en chaire : « Cette ville est à toi, tu l'as choisie, ô Seigneur, et tu l'as bénie. Tu as répandu la foi et la grâce dans l'âme de ce peuple. Aux bénédictions spirituelles tu as voulu ajouter les bénédictions temporelles, et la première, la plus grande de toutes, c'est la liberté que tu lui as rendue. Voilà un inappréciable bienfait, *quia non bene pro toto libertas venditur auro.* » S'il détestait la tyrannie, c'est parce qu'elle abaisse les âmes. Il avait vu comment les Médicis, pour se rendre maîtres de Florence, avaient employé tout leur génie à corrompre les citoyens, à favoriser les mœurs licencieuses. La liberté, qui retrempe les caractères, apparaissait donc à Savonarole comme une ancre de salut. Il semble que le P. Lacordaire ne faisait que continuer la pensée du Prieur de Saint-Marc quand il écrivait à Mme Swetschine les lignes suivantes sur l'alliance de la liberté et de la religion : « Sans doute, la religion est universelle, elle peut vivre sous tous les régimes, mais il y a un régime qui lui est tout naturel et où sa subsis-

(1) Voir aussi, dans la *Vie du P. Lacordaire* par le P. Chocarne, une admirable lettre au P. Besson, p. 496-497.

tance exige moins de miracles de la part de Dieu. Quand je jette les yeux sur l'histoire de ces derniers dix-huit siècles, je suis frappé d'une chose que je veux vous dire, c'est que partout où le despotisme civil a prévalu, le christianisme véritable, c'est-à-dire catholique, s'est à peu près éteint (1). »

Un autre point de contact entre le dominicain du quinzième siècle et celui du dix-neuvième, c'est l'indépendance, la dignité du caractère. Savonarole, élu Prieur de Saint-Marc, refuse d'aller porter à Laurent de Médicis, qu'il regarde comme le corrupteur des Florentins, le témoignage de son obéissance, en disant : « Je ne dois mon élection qu'à Dieu, c'est à lui que je promettrai d'obéir. » Et comme Laurent, après avoir inutilement tenté de l'intimider, cherchait à le séduire par des présents, le Frère les repoussa et s'écria ensuite du haut de la chaire : « Un bon chien aboie toujours pour défendre la maison de son maître, et si le voleur vient et lui jette un os ou un morceau de pain, le bon chien le laisse de côté et continue d'aboyer. » On a vu qu'en face de Charles VIII Savonarole ne montrait pas moins de fermeté, ne craignant pas de lui adresser les plus sévères reproches et de lui prédire les plus grands malheurs en cas de désobéissance aux ordres de Dieu. A l'égard de la duchesse Bentivoglio, même attitude de fière indépendance, lorsque le Frère prêchait à Bo-

(1) Voir la lettre entière dans la correspondance publiée par M. de Falloux, p. 164-166.

logne, en 1493 (1). Ses lettres à Louis le More (2), sans être irrespectueuses, respirent aussi une noblesse d'âme que rien n'effrayait. Enfin, pour détourner Galeotto Pic de ses cruautés habituelles, il trouvait des accents que les chrétiens des premiers temps n'eussent point désavoués (3). Le P. Lacordaire avait, sur la dignité du caractère, les mêmes principes que le Prieur de Saint-Marc. Les grands de la terre n'arrêtaient pas l'expression de sa pensée. On put s'en apercevoir lorsqu'à Saint-Roch, après le coup d'État du 2 décembre, il prononça, contre la souveraineté du but, un discours qui est resté, dans la mémoire de tous ceux qui l'ont entendu, comme la protestation de la conscience publique. En tenant ce généreux langage, le P. Lacordaire savait que les chaires de Paris lui seraient interdites et qu'il lui faudrait renoncer à cette prédication, qui avait été le bonheur et la gloire de sa vie. Le grand orateur de Notre-Dame n'aspira qu'à la retraite « dans un moment où il n'y avait plus qu'à se taire et à demeurer debout ».

Cette noblesse de caractère tenait chez Savonarole, comme chez le P. Lacordaire, à la pratique rigoureuse de toutes les vertus chrétiennes en général, et de celles du moine en particulier. Tous deux, en effet, furent des religieux exemplaires. Le P. Chocarne nous a révélé

(1) Voir M. Villari (t. I, p. 194-196 de notre traduction), et M. Th. Paul (p 242-243).

(2) Voir M. Villari (l. III, ch. IV). Voir aussi le document XXX, dans l'Appendice de l'édition italienne.

(3) Voir M. Villari (l. III, ch. IV). L'Appendice contient la traduction entière des lettres de Savonarole à Galeotto Pic de la Mirandole.

comment le P. Lacordaire passait ses journées après les conférences de Notre-Dame, comment il s'entendait à refouler les tentations de l'orgueil par les pratiques de l'austérité et de la pénitence (1). Quant à Savonarole, il s'était fait fabriquer un petit crâne en ivoire, qu'il usa à force de le tenir entre ses mains. « J'en ai besoin, disait-il, pour résister à l'entraînement de la gloire (2). » Les Frères de Saint-Marc, dans le procès de leur maître, rendirent tous hommage à la rectitude de sa vie, à son austérité, à la ferveur de ses méditations.

On reconnut aussi la beauté de son âme pendant la peste qui sévit à Florence en 1497. L'apparition du fléau jetait partout l'épouvante. Le commerce était abandonné; on cherchait à l'envi un refuge dans les campagnes; la vie publique semblait interrompue, tant la stupeur avait paralysé les esprits. On n'entendait même plus parler des Arrabbiati et des Compagnacci : leur haine contre le Frère s'était calmée momentanément devant la peste. Au milieu de cette terreur générale, Savonarole conserva sa sérénité et montra son courage ordinaire. Sans doute, il ne pouvait secourir dans la ville les pestiférés et leur porter ses fortifiantes paroles, car l'excommunication avait été déjà lancée contre lui. Cependant, il pouvait encore, par l'exemple, rassurer les âmes craintives; il pouvait aussi, par ses écrits, raffermir plus d'un cœur. C'est alors que parut son *Épître à tous les élus, ou traité de médecine*

(1) Page 400.
(2) M. Th. Paul, p. 267.

contre la peste. Si le peuple de Florence avait toujours une part dans ses pensées, c'est surtout à sa famille religieuse que Savonarole consacrait sa sollicitude et ses soins. De riches citoyens lui avaient offert un asile à la campagne : il refusa pour lui-même, ne voulant pas déserter un poste périlleux, mais il accepta pour les novices et les plus jeunes moines. A ceux qui demeuraient avec lui dans le couvent il continuait à distribuer ses enseignements féconds, lisant avec eux et leur expliquant, tantôt les lamentations de Jérémie, tantôt les prophéties de Jonas ou l'histoire de Samson. — Ce n'est pas en face de la peste, c'est en face du choléra, que le P. Lacordaire se montra l'émule de Savonarole. Il était sur le point de quitter Rome, où rien ne le retenait, quand l'épidémie se déclara. Aussitôt il différa son départ, se mit à la disposition du cardinal vicaire, et fut attaché comme auxiliaire à la paroisse de Saint-Louis des Français, ce qui lui permit, entre autres actes dignes de mémoire, de porter ses secours au peintre Sigalon et de lui fermer les yeux (1).

Cependant, s'il existe entre la nature de Savonarole et celle du P. Lacordaire de frappantes analogies, on peut, on doit signaler aussi entre leur conduite des divergences qui contiennent de réels enseignements. Ils avaient l'un et l'autre une ardeur et une fougue qui conduisaient leur zèle au bord des abîmes. Seulement, chez le P. Lacordaire il y avait au fond plus de me-

(1) Voir la *Correspondance* publiée par M. de Falloux, p. 147-148.

sure et peut-être plus d'humilité. Comme Savonarole, il se trouva en opposition avec la cour de Rome. La droiture de son cœur le sauva et lui montra la route à suivre. Il comprit que la soumission à l'autorité du saint-siége était le premier devoir du prêtre, et il se courba sous cette autorité. Savonarole, au contraire, ne craignit point de désobéir au pape. Il est vrai que la situation était bien autrement difficile, que les questions politiques se mêlaient aux questions religieuses et que le trône pontifical était occupé par Alexandre VI. Il est juste, en outre, d'ajouter que Savonarole craignait, en obéissant, de précipiter dans tous les maux de l'anarchie ou du despotisme un peuple qui lui devait d'avoir échappé à ces deux extrémités. Enfin, le Prieur de Saint-Marc croyait déjà voir s'écrouler, en même temps que les institutions libres, la réforme des mœurs si laborieusement opérée par lui; et, d'accord avec un grand nombre de cardinaux, il était persuadé qu'Alexandre VI, élevé à la dignité de souverain pontife grâce à la simonie, hostile aux réformes qui pouvaient seules assurer le salut de l'Église, n'était pape que de nom et serait prochainement déposé par un concile. Pourtant, malgré ces considérations, Savonarole eût mieux agi en tenant compte des ordres du saint-père, dont l'élection avait été ratifiée par le consentement général. Il eût mieux agi, quand la prédication lui fut interdite, en persévérant jusqu'au bout dans le silence qu'il s'était d'abord imposé. Il eût mieux agi en ne bravant pas une excommunication même injuste. Par son insoumission, il jetait la division dans les esprits, il déconsidérait l'Église

dans ses membres les plus élevés; au lieu de guérir les maux dont souffrait la religion, il courait le risque de les envenimer. Cependant, il faut le répéter, au milieu des conjonctures où se trouva Savonarole, il était très-difficile de distinguer nettement le devoir; le Frère avait les intentions les plus pures, et s'il se trompa, son erreur assurément est loin d'être sans excuse.

Mais revenons à cette vie intime de Savonarole, dont les détails ont été trop négligés par les historiens. Quoiqu'il eût embrassé la vie religieuse sans arrière-pensée, Savonarole conserva tant qu'il vécut une profonde affection pour sa famille. Il accueillit à Saint-Marc un de ses frères nommé Maurelio, l'initia aux douceurs de la vie contemplative, et, en 1497, le mit à l'abri de la peste dans une de ces villas dont il avait refusé l'hospitalité pour lui-même. Avec Albert, un autre de ses frères, médecin à Ferrare, il s'entretenait de ceux qui parmi les siens avaient besoin de secours particuliers ou de quelque conseil, et les lui recommandait sur un ton de bienveillante autorité. A sa sœur Béatrix il envoyait des traités spirituels pour l'aider à supporter les peines de chaque jour et pour la diriger dans les voies de Dieu. Mais c'est surtout sa mère qui recevait les témoignages de sa tendresse et de sa confiance. Il lui expliquait les desseins de Dieu sur l'Italie et sur l'Église; il la consolait quand la mort avait frappé un membre de sa famille; il l'élevait jusqu'aux hauteurs sereines où son âme aimait à planer, et il semblait prolonger de loin avec elle les dialogues entre saint Augustin et sainte Monique.

En dehors de sa famille, Savonarole avait conquis sans effort, dans tous les rangs de la société, des amis d'un zèle à toute épreuve. Jean Pic de la Mirandole, malgré d'anciennes relations avec les Médicis, se déclara toujours son partisan, et serait devenu moine à Saint-Marc si la mort, qui le surprit le jour même où Charles VIII fit son entrée à Florence, lui en avait laissé le temps. Francesco Valori fut le représentant des idées politiques du Frère, qui écrivit à son intention un commentaire sur le *Pater*. Girolamo Benivieni composait des hymnes pour les processions organisées par le Prieur de Saint-Marc, dont il traduisait en langue italienne les traités écrits en latin ; et Domenico Benivieni, chanoine de Saint-Laurent, mettait son érudition théologique au service du moine persécuté, s'efforçant de prouver la nullité des censures lancées contre son ami. A côté de ces personnages se placent Burlamacchi, Jean-François Pic, neveu du fameux Pic de la Mirandole, et enfin Violi, biographes attendris de Savonarole. Il faudrait citer, en outre, une foule de citoyens qui à chaque instant s'exposaient aux plus grands périls pour protéger contre les Arrabbiati celui qu'ils regardaient comme un prophète et comme un saint.

Parmi les hommes sur lesquels le Frère exerça, par son caractère comme par ses doctrines, un salutaire ascendant, il convient aussi de nommer toute une légion d'artistes. Les peintres Sandro Botticelli, Lorenzo di Credi et Baccio della Porta (1), les miniaturistes

(1) Après la mort de Savonarole, Baccio della Porta se fit moine sous

fra Eustachio, fra Benedetto et Monte di Giovanni, le graveur Baccio Baldini, l'architecte Simone Cronaca, et les sculpteurs Baccio da Monte Lupo, Andrea della Robbia, Francesco Ferrucci, Giovanni delle Corniole, se passionnèrent tous pour Savonarole et s'inspirèrent de ses enseignements dans leurs travaux. Enfin, Michel-Ange eut toujours en vénération le Prieur de Saint-Marc, dont il avait été un des auditeurs les plus assidus et dont il relisait les sermons à l'époque où il exécuta les peintures de la Chapelle Sixtine. Lorsqu'il entreprit de défendre San Miniato contre les ennemis de la république, c'est encore à Savonarole qu'il pensait, car Savonarole avait été le fondateur de la liberté.

Mais c'est surtout au milieu des moines soumis à sa direction que fra Girolamo trouva cette sympathie qu'il méritait à tant de titres. L'attachement qu'il inspirait avait de profondes racines et se manifesta jusque dans les épreuves et les persécutions. Pendant le siége du couvent, fra Benedetto montra le courage d'un soldat et la déférence d'un vrai religieux à l'égard de son supérieur. Quant à fra Domenico da Pescia, il voyait en Savonarole un envoyé de Dieu, et s'était tellement pénétré des doctrines de son maître, que celui-ci, trouvant en lui un second plus encore qu'un disciple, n'hésitait pas à lui confier les tâches les plus délicates. C'est fra Domenico qui prêchait dans la cathédrale quand Savonarole en était empêché;

le nom de fra Bartolommeo, et délaissa ses pinceaux pendant plusieurs années.

c'est lui qui était chargé de poursuivre et de consolider la réforme des enfants commencée par le prieur. Les convictions de fra Domenico étaient si fermes, qu'il accepta sans hésiter l'épreuve du feu pour prouver la vérité des propositions de Savonarole, et que, en dépit de la torture, il rendit hommage aux vertus et à la bonne foi de son ami, refusant de croire aux fausses rétractations qu'on mettait sous ses yeux. Lorsqu'il fut condamné à subir le même suplice que la victime d'Alexandre VI, il ne put contenir sa joie, et marcha vers la potence et le bûcher en récitant le *Te Deum*. « Modèle attendrissant, mémorable, de l'amitié en Dieu (1), » il avait dit plus d'une fois : « Trois choses me sont particulièrement chères en ce monde : le sacrement de l'autel, l'Ancien et le Nouveau testament, et Jérôme Savonarole. »

La vie de Savonarole, on le voit, n'était pas exclusivement absorbée par les préoccupations politiques, par les tentatives à faire pour réformer les mœurs de ses contemporains, et par les luttes religieuses. Avec sa famille, avec les citoyens de Florence, avec ses religieux, Savonarole entretenait des rapports intimes dans lesquels il alliait à la bonhomie et à la simplicité l'élévation naturelle de son âme. Il aimait ardemment et il était ardemment aimé. S'il ne fallait voir en lui qu'un génie puissant et sévère, passionné pour le bien, implacable pour le mal, on ne pourrait que lui payer un tribut de respect et d'admiration; mais on se sent attiré vers lui par ces

(1) Michelet, *Renaissance*, p. 86.

qualités plus humaines qui le rapprochaient de tous ceux qui regardent l'amitié, selon l'expression de Bossuet, comme « un commerce pour s'entr'aider à jouir de Dieu ».

Il resterait plus d'une question intéressante à étudier dans la vie de Savonarole (1). Mais ce qu'il importait de caractériser avant tout, c'était la portée de son rôle politique, c'étaient l'étendue et les limites de sa réforme religieuse, c'étaient les manifestations de son orthodoxie, orthodoxie réelle et certaine en dépit de sa résistance aux ordres d'Alexandre VI, en dépit de certains emportements de langage, en dépit même de certaines fautes. Enfin, il était juste de montrer à côté de l'homme public l'homme privé, le moine dans ses relations avec sa famille, avec ses religieux et avec les laïques gagnés à sa cause.

Que conclure de tout ce qui précède ? Savonarole fut entraîné par les circonstances à s'occuper de politique, et ne s'en mêla que pour assurer le triomphe des idées chrétiennes. Après avoir conseillé une forme de gouvernement qui réunissait à la fois les conditions de l'ordre et celles de la liberté, il laissa les Florentins se gouverner à leur guise, et se contenta de recommander la concorde, l'amour du bien public et l'abolition des partis. Au point de vue religieux, il ne fut point novateur et s'efforça seulement de ramener l'Italie et l'Église à la stricte observation de l'Évangile. S'il tenta de réfomrer la vie des fidèles et du clergé, il respecta

(1) On trouvera ces questions examinées dans l'ouvrage de M. Villari.

les institutions traditionnelles, professa pour les principes fondamentaux un inviolable respect et reconnut toujours, au point de vue dogmatique, l'autorité du saint-siége. Dans le couvent de Saint-Marc, il remit en vigueur la règle de saint Dominique, fit alterner le travail manuel avec la méditation, et donna l'exemple de la perfection chrétienne, tempérant son austérité par l'attrait de la douceur et de la bonté. Les amitiés qui récompensèrent ses vertus sont, au milieu des orages de son existence, comme ces rayons de soleil qui illuminent les nuages et leur communiquent une divine beauté, une splendeur sereine. Elles adoucirent ses derniers moments, et elles nous font comprendre que Savonarole est digne non-seulement d'être admiré, mais d'être aimé.

Au moment de se livrer entre les mains de ses irréconciliables ennemis, il adressait les paroles suivantes à ses religieux : « Mes chers fils, devant Dieu, devant l'hostie consacrée, à cette heure même où nos ennemis ont déjà envahi le couvent, je vous affirme de nouveau la vérité de ma doctrine. Ce que j'ai dit, c'est Dieu qui me l'a révélé, et il m'est témoin dans le ciel que je ne mens pas... Voici ma dernière recommandation : que la foi, la patience et la prière soient vos armes. Je vous quitte avec douleur, avec angoisse, pour me livrer à mes adversaires. J'ignore s'ils m'ôteront la vie; mais je suis certain que, mort, je pourrai vous aider dans le ciel plus que, vivant, je n'ai pu le faire sur la terre. »

Toute l'âme et toute la prédication du Frère se trouvent dans ce suprême adieu. Si Savonarole n'est pas un saint, s'il a trop partagé les passions de son époque pour être l'homme de tous les temps, il est du moins un grand et vaillant champion de la foi catholique. Sa sincérité n'est pas douteuse; il croyait parler au nom de Dieu, et les idées qu'il cherchait à propager pacifiquement furent conformes aux traditions de l'Église comme aux enseignements de l'Évangile. L'heureuse influence qu'avait exercée sa mâle éloquence survécut à son martyre. Savonarole mort, ses sermons et ses écrits continuèrent à sanctifier les fidèles. Aujourd'hui encore, aujourd'hui autant que jamais, ils peuvent être utiles à l'humanité en relevant les caractères affaiblis, en communiquant aux âmes une indomptable énergie, en inspirant la passion du bien, en faisant, dans la plus haute acception de ce mot, des hommes et des chrétiens.

J. SAVONAROLE

ET SON TEMPS

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Le nom du frère Jérôme Savonarole, de cet homme qui pendant sa vie avait rempli le monde d'étonnement, et qui après sa mort attira longtemps l'attention de nos plus grands écrivains, tomba, au XVIIIe siècle, dans un oubli absolu et presque dans le mépris. C'était, à cette époque, le sort commun de tous les hommes religieux, comme de toutes les études religieuses. Bayle (1) exprimait une opinion universellement adoptée quand, avec un froid et cruel cynisme, il lançait contre le malheureux moine ses sarcasmes acérés et mordants, quand il traitait Savonarole de ridicule et bas imposteur, digne du supplice qu'on lui avait infligé.

Plus tard, un écrivain anonyme publiait à Genève, en italien, une biographie de Savonarole (2). Il avait, au fond, les mêmes idées que Bayle, mais il disait avec colère et dépit ce que le philosophe français avait dit seulement avec ironie : Bayle, indifférent et sceptique, laissait échapper de sa plume des railleries empoisonnées; les emportements de l'anonyme trahissaient un

(1) Voir son *Dictionnaire historique.*
(2) *Vita del Padre Girolamo Savonarola;* Ginevra, 1781.

certain fanatisme. Ce nouvel ennemi de Savonarole était un jésuite, nommé Rastrelli. La passion, trop évidente, enlevait toute valeur à un livre qui se recommandait cependant par quelques recherches utiles et qui ne manquait pas d'une certaine vivacité de style, vivacité sans correction, sans frein, telle qu'on la rencontre souvent chez la plupart de nos écrivains du siècle passé.

Une année après la publication de ce travail, parut à Livourne, également sans nom d'auteur, une nouvelle histoire de Savonarole (1). Le dominicain Barsanti, répondant au jésuite Rastrelli, y prenait chaleureusement la défense de son confrère en religion. Barsanti s'était trouvé seul, dans son siècle, à lire et à admirer les sermons de Savonarole; il avait étudié les anciens biographes et le précieux manuscrit, disparu depuis, des *Giornate* de Lorenzo Violi : il recueillit avec un soin patient et minutieux les documents relatifs à son sujet compliqué, sujet qui n'excitait aucune sympathie chez ses contemporains, mais qui satisfaisait les besoins de son cœur. Loin de se laisser entraîner par le courant de son époque, il composa un livre qu'on croirait écrit plusieurs siècles auparavant et destiné presque uniquement à accroître le nombre des biographies primitives. On retrouve en lui l'esprit des vieux chroniqueurs, moins la simplicité, moins la vigueur ingénue du style; on rencontre le même amour, les mêmes erreurs et le même fanatisme; mais cette naïve originalité qui, dans les anciennes annales, reflète avec tant de fidélité la physionomie du temps, fait défaut à Barsanti.

(1) *Della Storia del P. Girolamo Savonarola, libri quattro, dedicati a S. A. Pietro Leopoldo;* Livorno, 1782.

Son travail était, d'ailleurs, si criblé de citations, si hérissé de réfutations dirigées contre Rastrelli, que la lecture en était très-pénible et ne pouvait donner le désir de connaître Savonarole. A ce livre succéda, en effet, un silence d'environ cinquante années, durant lesquelles le nom de Savonarole sembla tout à fait oublié.

A partir du XIXe siècle, un ordre d'idées très-différent imprima une direction imprévue aux recherches des érudits. Le moyen âge, si méprisé au temps de Voltaire, redevint en faveur; les études religieuses ne furent plus regardées comme indignes d'occuper l'esprit des hommes graves; et l'on put enfin louer un moine sans exciter le rire universel. En Allemagne, on s'abandonna, avec une ardeur presque fébrile, à ces nouvelles études; c'est à l'Allemagne que revient l'honneur d'avoir, pour la première fois, appelé sérieusement l'attention du monde littéraire sur le caractère et la doctrine de Savonarole.

Rudelbach, en 1835, publia une biographie (1), dans laquelle il s'arrêtait peu au caractère de Savonarole, ne connaissant aucun fait nouveau, et ne trouvant pas de nouvelles explications pour les faits déjà connus, tandis qu'il consacrait tous ses efforts à l'exposition des doctrines. Le premier, il savait tirer des écrits du Frère l'ensemble d'une doctrine théologique; le premier, après tant de critiques et d'attaques violentes,

(1) *Hieronymus Savonarola und seine zeit, aus den Quellen dargestellt*, von A. G. Rudelbach. Hamburg, 1835. — Nous avertissons le lecteur qu'il retrouvera peut-être dans les notes quelques-unes des observations que nous faisons ici. Mais nous avons cru nécessaire de réunir dans la préface ce qu'il importait le plus de connaître relativement aux biographes.

il osait affirmer à l'Europe moderne que les œuvres de Savonarole étaient dignes du respect des savants et que le Prieur de Saint-Marc avait possédé un puissant génie spéculatif. Ses assertions révélaient l'enthousiasme d'un homme persuadé qu'il annonce une vérité méconnue, et son livre obtint en Allemagne un très-grand succès. Peut-être ce succès était-il dû moins aux mérites qu'au but de l'écrivain, car Rudelbach voyait dans Savonarole un précurseur de la Réforme. Luther, aussi, avait proclamé martyr du protestantisme la victime d'Alexandre VI; mais au XVIIIe siècle ces idées étaient tombées dans l'oubli; elles revenaient donc, pour ainsi dire, à une nouvelle vie, grâce à Rudelbach, qui les appuyait et les soutenait en examinant avec soin tous les écrits de Savonarole. Telle fut la cause de la vogue que le nouvel ouvrage obtint en Allemagne et en Angleterre, où, désormais, les sympathies des historiens furent assurées à l'illustre dominicain.

Cependant, quand on examine impartialement l'ouvrage de Rudelbach, on y trouve les plus graves erreurs. Non-seulement la partie relative à l'histoire de Savonarole proprement dite ne nous apprend rien de nouveau, mais la partie consacrée à l'étude des doctrines est très-imparfaite. L'auteur, par un effort continu, les travestit et défigure la vérité de telle sorte que l'on pourrait souvent douter de sa bonne foi, si l'on ne savait jusqu'à quel point l'esprit de parti est capable d'aveugler les hommes. Quand Rudelbach rencontre sur son passage certains écrits en opposition trop manifeste avec ses idées, il saute à pieds joints par-dessus. On voit un exemple de ce procédé dans l'analyse détaillée qu'il fait du *Triomphe de la Croix*. Les trois premiers livres

de cet ouvrage, qui, pendant de longues années, fut mis entre les mains des jeunes gens par les écoles de la *Propagande*, exposent les points de la doctrine chrétienne sur lesquels les protestants et les catholiques sont presque d'accord; aussi Rudelbach en rend-il compte avec exactitude, et cherche-t-il seulement à y découvrir un sens protestant. Mais lorsqu'il arrive au quatrième livre, où Savonarole commence à parler des sacrements, et où son orthodoxie apparaît avec une évidence qui n'admet plus de doute, le biographe allemand en abandonne tout à fait l'examen et se détourne vers un autre sujet. Cette absence de scrupule est fréquente chez Rudelbach.

Quant à la partie de l'ouvrage consacrée à ce que l'auteur appelle le *caractère prophétique* de Savonarole, elle aurait pu avoir plus de valeur, car le sujet qu'elle traite est neuf, important, étudié sérieusement pour la première fois ; mais Rudelbach, au lieu de recueillir les faits avec soin, au lieu d'en déterminer impartialement la portée, se borne à énoncer quelques théories qui n'ont de fondements que dans son imagination. Il définit d'abord ce qu'il entend par *prophétie évangélique,* puis il présente la série ininterrompue des prophètes de la Réforme, parmi lesquels il place l'abbé Joachim, sainte Brigitte et Savonarole. Ce n'est point là, évidemment, faire de l'histoire, ni de la critique; c'est plutôt divaguer dans le domaine de la fantaisie, pour soutenir une opinion préconçue.

Une seconde biographie allemande parut en 1836, à Berlin (1). L'auteur, Charles Meier, y étudiait les côtés

(1) *Girolamo Savonarola, aus grossentheils handschriftlichen Quellen dargestellt*, von Fr. Karl. Meier. Berlin, 1836. — La partie

du sujet que Rudelbach avait le plus négligés, c'est-à-dire la vie et le caractère de Savonarole. Il s'était livré à de longues et patientes recherches dans les bibliothèques et les archives de Florence et de Venise; il avait recueilli une riche moisson de documents, avec lesquels il revenait dans sa patrie pour composer son travail. Presque tous les manuscrits que les biographes postérieurs ont prétendu avoir découverts, presque tous les documents qui ont été publiés comme nouveaux avaient été déjà trouvés par Meier et sont signalés ou rapportés dans son livre (1). Mais ce qui est incroyable, c'est que l'auteur n'en sait tirer aucun profit. On remarque en lui un mélange extraordinaire de soin et de négligence, de fidélité et d'inexactitude. Il déplore la perte de certains documents, et ces documents n'ont pas cessé de faire corps avec les manuscrits mêmes qu'il a découverts et continuellement cités. En vérifiant les documents publiés par lui, nous y avons très-souvent rencontré des erreurs et des lacunes impardonnables chez les écrivains les plus légers, mais inexplicables chez Meier, qui d'ordinaire est si attentif et si scrupuleux. Il écrit la biographie d'un homme illustre à l'aide de renseignements nouveaux et très-importants; mais le lecteur, s'il ne regarde pas sans cesse les notes, ne s'aperçoit pas que des informations, inconnues jusqu'alors, sont placées sous ses yeux. Savonarole reste, d'un bout à l'autre de cet ouvrage, un homme mort ou, pour mieux dire, une abstraction vide. Les faits nouveaux n'enlèvent, n'ajoutent rien aux idées

historique des ouvrages de Rudelbach et de Meier a été traduite par le pasteur Recordon, de Vevey. (*Note du traducteur*).

(1) On verra dans le cours de notre ouvrage et dans l'Appendice de l'édition italienne les preuves de ce que nous disons.

vagues et confuses que nous nous étions formées d'après les biographes précédents. Le livre de Meier prouve avec une évidence irréfragable que les matériaux les plus précieux n'ont aucun prix entre les mains des hommes qui sont inhabiles à s'en servir.

Nous devons porter un jugement à peu près semblable sur les passages du livre relatifs aux doctrines. Meier s'efforce, il est vrai, d'atténuer les conclusions trop exagérées de Rudelbach; il ne reconnaît pas dans les écrits de Savonarole un système aussi complet et aussi absolu de théologie protestante, mais il n'hésite pas à ranger le Prieur de Saint-Marc parmi les martyrs de la Réforme; et les arguments auxquels il a recours ne diffèrent pas beaucoup de ceux qu'avait employés Rudelbach. Celui-ci, du moins, avait pour excuse l'imagination emportée qui le domine sans cesse; tandis que Meier, avec son caractère timide, circonspect et modéré, est tout à fait inexcusable. Que doit-on dire, par exemple, quand il avance que Savonarole ne fait presque jamais allusion au purgatoire et que ses ennemis l'accusaient de parler trop rarement de la Vierge Marie? Meier serait tout disposé à conclure que le Frère pressentait, sur ces points, les idées réformées; mais il n'a pas le courage de s'appuyer sur des raisonnements aussi faibles, parce qu'il se rappelle sans doute les sermons où Savonarole s'exprime d'une façon presque superstitieuse relativement à la Vierge, et ceux où la prière pour les morts est ouvertement recommandée aux fidèles.

Il y a encore un grave défaut que nous devons relever dans l'ouvrage de Meier. Pendant que l'auteur parcourt pas à pas et expose minutieusement les parties de la

1.

doctrine simplement copiées dans saint Thomas et dans les scolastiques, il néglige sans cesse ce qui est propre à Savonarole, ce qui prouve toute l'originalité de l'esprit du Frère. De temps en temps, il s'arrête à noter les passages où il croit découvrir les germes de la Réforme; puis il se montre si peu convaincu de ses assertions, qu'il est loin de persuader le lecteur. Lorsqu'ensuite il parle des prophéties, on a beaucoup de peine à comprendre sa pensée. Il voudrait infirmer le jugement de Rudelbach ; il voudrait presque démontrer non-seulement que Savonarole ne fut pas prophète, mais que le Prieur de Saint-Marc ne croyait pas lui-même posséder le don de prophétie, et ne prétendait pas être regardé par les autres comme prophète. Cependant, il n'ose pas exprimer une opinion qui se trouve en opposition si manifeste avec la réalité, et, selon son habitude, il reste indécis, vague et confus.

En comparant les deux biographies allemandes, nous sommes forcé de conclure que la dissertation fantaisiste de Rudelbach, quoique criblée d'erreurs, rend bien plus fidèlement l'originalité, pour ainsi dire sauvage, de Savonarole, que ne le fait Meier avec toutes ses recherches, avec tous ses documents et sa prétendue exactitude. On a trop facilement pardonné à Rudelbach ses bévues ; on a trop injustement oublié les mérites de Meier ; mais, au fond, le jugement du public a été beaucoup plus équitable qu'on ne pourrait le croire à première vue.

Ces derniers travaux allemands et, plus encore, l'autorité de Luther propagèrent l'idée que Savonarole était vraiment un précurseur de la Réforme. En Angleterre et dans l'Allemagne septentrionale, la sympathie aug-

menta pour l'austère dominicain. L'attention de l'Europe se porta vers l'histoire de cet homme, avec une certaine curiosité anxieuse. Alors, du couvent de Saint-Marc à Florence, s'éleva une voix éloquente qui prétendait revendiquer Savonarole pour le catholicisme et pour la liberté. Le père Vincenzo Marchese, de l'ordre des frères prêcheurs, était connu en Italie pour son Histoire des peintres dominicains (1). Élégant écrivain, sincère catholique, esprit avide de vérité et de liberté, il devint un admiratenr passionné de Savonarole. Avec un respect et une vénération qui ressemblaient presque à un culte religieux, il se mit à recueillir dans son monastère les souvenirs épars du Frère ; il interrogea les bibliothèques et les archives florentines ; et, plusieurs fois, nous vîmes paraître dans les Archives historiques de Florence le résultat de ses études. C'étaient des lettres inédites de Savonarole, des écrits relatifs à sa vie. Sans doute, ces documents ne furent pas toujours d'une grande importance ; mais ils acquéraient de la valeur grâce à la pénétrante sagacité de celui qui les publiait et qui savait en tirer des conséquences très-utiles pour l'histoire. Le nom de l'auteur et l'intérêt du sujet concilièrent à ces travaux la sympathie générale ; et le père Marchese, encouragé par la faveur publique, fit enfin paraître son Histoire du couvent de Saint-Marc (1).

La partie principale et la plus remarquable de l'ou-

(1) *Storia dei pittori domenicani.*

(1) *Storia di S. Marco* del P. Marchese dei predicatori, publiée pour la première fois à Florence dans le *San Marco illustrato*, et ensuite dans les *Scritti varii* du P. Vincenzo Marchese, Florence 1855, Le Monnier. Une nouvelle édition des *Scritti varii* a paru avec des additions en 1860, 2 vol. in-12.

vrage contenait pour ainsi dire une biographie de Savonarole. L'auteur considérait le Frère comme réformateur moral, politique et religieux, décrivait sa vie et ses mœurs, parlait de ses écrits et de ses sermons. S'arrêtant ensuite aux points les plus négligés par les autres biographes, il faisait connaître l'immense amour que Savonarole eut pour la liberté, et qui, après avoir suscité contre lui d'incessantes persécutions, fut enfin cause de sa mort. L'admiration pour l'ancien martyr du couvent inspira au père Marchese une éloquence à laquelle son livre dut l'accent de la vérité et la chaleur de la vie, qualités dont les ouvrages des biographes allemands étaient absolument dépourvus. Le nouvel historien de Savonarole obtint le succès qu'il avait mérité, et l'attention des Italiens se tourna, avec une ardeur enthousiaste, vers le moine républicain qui avait combattu avec tant de courage les Borgia et les Médicis, qui avait voulu rétablir l'ancienne alliance entre la liberté et la religion, en les ramenant toutes deux à leur véritable principe, et qui avait supporté le martyre au nom de Dieu et de la patrie.

Mais quoique le livre du père Marchese fût de nature à éveiller la curiosité du public, il ne réussit pas à la satisfaire entièrement. L'auteur ne s'était pas livré aux investigations profondes et suivies qui sont indispensables quand on veut composer une véritable biographie; il ne connaissait qu'une partie des œuvres et des sermons du Frère; il pouvait donc écrire un éloquent chapitre dans son *Histoire de Saint-Marc*, mais non un travail complet sur Savonarole, entreprise que le caractère de son ouvrage ne comportait pas. Et d'ailleurs, il faut bien le dire, le père Marchese était un trop grand admira-

teur de son héros pour en être l'historien complètement impartial. De nouvelles recherches et de nouvelles études étaient, par conséquent, nécessaires.

Une biographie de Savonarole parut bientôt en France (1). M. Perrens, qui en était l'auteur, avait fait des recherches à Florence, et obtenu de l'abbé piémontais Bernardi une copie des nombreux documents possédés par la bibliothèque de Saint-Marc à Venise. Plusieurs de ces documents, quoique connus en Allemagne grâce à Meier, étaient ignorés en Italie et en France. A l'aide de ces précieux matériaux, M. Perrens composa sur Savonarole un travail, écrit sans doute avec trop de précipitation, mais beaucoup plus complet que les ouvrages antérieurs; la faveur qu'il rencontra n'avait rien que de légitime.

Le premier volume, contenant le récit des événements, présentait un véritable intérêt. Il est vrai que le style manquait de vivacité; mais pour la première fois on voyait une exposition nette, méthodique et détaillée de toutes les vicissitudes par lesquelles passa Savonarole. Le drame agité et tumultueux de cette vie avait un attrait et, pour ainsi dire, une éloquence intrinsèque, qui réveillait sans cesse l'attention du lecteur et suppléait, en grande partie, à l'insuffisance de l'auteur. Cependant, un défaut capital entache le livre dans son essence. M. Perrens n'est pas parvenu à se faire une idée claire du sujet qu'il traite; il n'a pas une opinion déterminée relativement au personnage dont il entreprend la biographie : ce qui provoque dans l'esprit du lecteur

(1) *Jérôme Savonarole, sa vie, ses prédications, ses écrits*, par F. T. Perrens; Paris, 1853, 2 vol. in-8°.

une incertitude très-pénible, que l'auteur semble vouloir augmenter comme à dessein. Quand nous sommes disposés à admirer le courage de Savonarole, M. Perrens nous donne à entendre que le Prieur de Saint-Marc se montra quelquefois trop faible; quand nous sommes sur le point d'exprimer notre enthousiasme pour la fermeté que montra le Frère en combattant les Médicis, l'auteur l'accuse tout à coup d'adulation. On dirait que M. Perrens craint de prononcer un jugement précis et décisif sur son héros, car à peine s'est-il permis une appréciation, qu'il s'empresse de l'effacer. Dans les dernières heures, dans les heures les plus solennelles de cette vie, il abandonne le malheureux moine et le condamne, non-seulement sans avoir fait les nouvelles recherches nécessaires pour rendre un arrêt si rigoureux, mais sans avoir examiné à fond tous les documents déjà trouvés. Aussi le lecteur se sent-il troublé, déconcerté, et ne sait-il lequel des deux il doit blâmer le plus sévèrement de Savonarole ou de son biographe.

On remarque un défaut non moins grave dans le second volume. L'auteur y parle des écrits de Savonarole; mais il se borne à en donner un résumé ou quelques extraits, sans hasarder jamais un jugement ou une critique. Plusieurs fois il se déclare incompétent en matière de doctrines religieuses; mais il commet des erreurs que sa modestie même ne saurait rendre excusables. Après nous avoir invariablement présenté Savonarole comme un sincère catholique, il s'en remet à une autorité qu'il prétend supérieure à la sienne, et rapporte, dans l'Appendice de son ouvrage, un long chapitre de Rudelbach, où le biographe allemand s'efforce de prouver que Savonarole était un précurseur de

Luther. Ainsi, M. Perrens détruit lui-même l'œuvre de ses mains. Sans doute, il a fait traduire par d'autres ce chapitre, et nous pouvons supposer que sa précipitation l'a empêché d'en prendre connaissance; mais un écrivain sérieux, tel que lui, doit-il se permettre de pareilles négligences? Son livre, néanmoins, fut alors le plus complet qu'on possédât sur Savonarole; et l'auteur a mérité la reconnaissance de l'Italie (1).

D'autres travaux beaucoup moins importants précédèrent et suivirent l'ouvrage de M. Perrens. M. Rio en France avait consacré, dans son *Art chrétien,* quelques pages très-éloquentes à Savonarole (2). Hase publia en Allemagne une courte biographie populaire, et Lenau un poëme plein de force et d'imagination (3). En Angleterre aussi, les études sur Savonarole abondaient; mais c'étaient de simples compilations, écrites sans aucune connaissance des faits et avec la seule intention de mettre le frère de Saint-Marc parmi les martyrs de la Réforme. Le dernier travail anglais, qui parut l'année 1853 et qui forme deux gros volumes, a quelques mérites de plus (4). L'auteur, M. Madden, professe des opinions catholiques très-modérées, mais il attribue à Savonarole, avec trop d'in-

(1) Voyez l'article que M. Villari a consacré à l'examen du livre de M. Perrens et à celui de M. Madden : *Saggi di Storia, di critica e di politica*, Firenze, 1868. (*Note du trad.*).

(2) *L'Art chrétien*, par M. Rio; Paris 1836.

(3) *Neue Propheten, Drei historisch-politische kirchenbilder*, von D. Karl Hase, Leipsig 1851. Ce sont trois essais sur Jeanne d'Arc, sur Savonarole, sur les Anabaptistes. — *Savonarola, ein Gedicht*, von Nicolaus Lenau, 4[e] édition; Stuttgart et Tubingen, 1853.

(4) *The life and martyrdom of Girolamo Savonarola, illustrative of the history of Church and State connexion,* by R. R. Madden; London, 1854.

sistance, toutes ses convictions particulières; et, quoiqu'il affirme avoir étudié très-soigneusement son sujet, il montre qu'il connaît peu les temps et les lieux, car son livre fourmille d'erreurs. Nous en citerons une entre mille : l'activité de Savonarole, nous dit M. Madden, était si grande, si infatigable que dans la même journée, après avoir prêché à Santa-Maria-del-Fiore, il allait prêcher dans la cathédrale (1). Ainsi, ce livre était tout à fait inutile aux Italiens, et donnait aux étrangers des idées fort inexactes. Les Anglais, qui ont souvent écrit l'histoire avec un talent magistral, n'ont rien publié sur Savonarole qui soit digne de leur réputation.

Occupé, depuis plusieurs années, à une biographie de Savonarole, nous ne nous laissâmes pas décourager par les difficultés de l'entreprise, et tous les travaux qui parurent nous excitèrent seulement à faire mieux, en nous rappelant que notre devoir était de ne reculer devant aucune recherche, devant aucune peine (2). Nous nous sommes imposé l'obligation constante de lire tous les travaux modernes, mais de n'appuyer nos assertions que sur le témoignage des auteurs contemporains de Savonarole, sur les œuvres du Frère et sur les documents originaux, analysant et comparant nous-même ces différentes sources d'informations, parce que nous avions souvent reconnu l'inexactitude des citations dans les livres d'autrui (3).

(1) La cathédrale de Florence est dédiée à Sainte-Marie-des-Fleurs.

(2) Parmi les plus récents travaux, nous devons citer celui de M. Bartolommeo Aquarone : *Vita di Fra Jeronimo Savonarola*, Alessandria, 1857-58, 2 vol. in-8° ; nous nous abstenons de juger ce travail, parce qu'il a pour auteur un de nos amis et qu'il a paru presque en même temps que notre ouvrage.

(3) Voici encore plusieurs ouvrages utiles à consulter :

A côté des biographes modernes se présentaient donc les anciens; et parmi ceux-ci les deux premiers étaient le p. Pacifico Burlamacchi et le comte Jean François Pic

Le P. Touron : Histoire des hommes illustres appartenant à l'ordre de saint Dominique.

Abrah. Bzovius : Annal. ecc., t. XVIII, col. 1627.

Oder. Raynaldus : Ann. ecc., t. XIX, col. 1694.

Natal. Alexander : Hist. ecc. sæc. xv et xvi, t. VIII.

Le R. P. F. Tomaso Neri, fiorentino : Apologia in difesa del R. P. F. Gir. Savonarola, Flor. 1564. Elle fut écrite sur la demande du général des dominicains. On y trouve de précieuses indications relativement à la vie politique de Savonarole.

Le P. Quétif : Vita Hieron. Savonarolæ. Paris 1674. Ed. Quétif et Echard.

Cartier : Esthétique de Savonarole (dans les Annales archéologiques 1847).

Quinet : Révolutions d'Italie.

Michelet : Renaissance.

Théodore Paul : Jérôme Savonarole, précurseur de la Réforme, Genève et Paris, 1857.

Ant. Cappelli : Fra Girol. Savonarola e notizie intorno al suo tempo; Modena, 1869.

Albert Duperrex : Jérôme Savonarole, thèse présentée à la faculté de théologie de l'église libre du canton de Vaud; Lausanne, 1865.

A. Liebner : De causis ex quibus similia Savonarolæ atque Lutheri studia tam diversos habuerint exitus; Dresdæ, in libreria Schönfeldiana, 1855.

F. Guglielmo Bartoli : dans la Storia di S. Antonino; Florence, 1782.

Muratori : Annali d'Italia (année 1498), t. XIII, p. 404.

Tiraboschi : Storia della letteratura italiana.

C. Cantu : Hérétiques d'Italie, t. I, p. 443—479.

Audin : Histoire de Léon X.

Burkhard : Geschichte der Renaissance.

Spangenberg (Cyriacus) : Historie von Leben, Lehre und Tod. H. Savonarola, etc.; Wittenb., 1557, in 8°.

Ekerman (Peter). Dissertatio de H. Savonarola, peracri vitiorum papisticorum animadversore; Upsal, 1762, in-4°.

Scarponio (Niccolò) : Vita del P. G. Savonarola dell' ordine de'

de la Mirandole. — Burlamacchi, d'illustre famille lucquoise, avait été l'un des auditeurs les plus assidus de Savonarole; profondément touché par les sermons qu'il

predicatori ; Ginev. (Firenze), 1781, in-8°. C'est une satire sanglante contre Savonarole.

Marion (Émile) : Vie de J. Savonarole. Strasb., 1839, in-4°.

Carle (P.-J.). Histoire de Fra. J. Savonarola, Paris, 1842, in-8°.

Life and times of G. Savonarola, illustrating the progress of the reformation during the fifteenth century; Lond., 1843, in-12.

Catarino (Ambrogio) : Discorso contro la dottrina e le prophetie di G. Savonarola. Venez., 1548, in-8°.

Buddeus (Johann. Franz) : Disputationes II de artibus tyrannicis H. Savonarolæ. Jenæ, 1690, in-8°.

Barotti (J.-A.). Memorie istoriche di letterati Ferraresi. Ferrare, 1792, t. I, p. 68 et suiv.

Varchi (édition Le Monnier, 1857-1858) : lettre de J. Benivieni à Clément VII.

Le P. Rouard de Card : Jérôme Savonarole et la statue de Luther à Worms. Paris, 1867, chez Poussielgue.

L'année Dominicaine (1860-1865).

Gordon : Vie d'Alexandre VI.

Krabbe : Savonarole.

Noël Alexandre : Histoire ecclésiastique.

Richard : Dictionnaire ecclésiastique. — Analyse des conciles.

Bullaire de l'ordre dominicain.

L'abbé Guyot : Somme des conciles, Paris, 1868. Palmé.

Burchard : Diarium.

L'abbé Christophe : La papauté aux XIVe et XVe siècles, 1863. A. Bray.

Wiener allgem. Lit. zeitung, 1869, n° 19.

Ammon (C. F. von) : Grundzüge der Theologie des Hieron. Savonarola. (Article publié dans le nouveau journal critique de la littérature théologique, t. VIII)

G. Rapp : des Märtirers Hieronimo Savonarola erweckliche Schriften. Stuttgard, 1839, in-8°.

Savonarola, der Märtirer in Florenz, eine Wundergeschichte aus dem XV Jahrhundert. Leipzig, 1801. (Sans nom d'auteur.)

Archivio storico italiano : Appendice n° 23 : Cedrus Libani de Fra Benedetto. — Appendice n° 25 : Lettres de Savonarole et documents trouvés par le P. Marchese. — Nuova serie, t. IX : La vie et

avait entendus, il se décida enfin à prendre l'habit dominicain. Un an après le martyre du Prieur de Saint-Marc, il entra au couvent de San-Romano, à Lucques, et là il se mit à écrire la vie de son maître, non avec l'art d'un historien, mais avec une certaine vivacité naïve de chroniqueur. Il avait pratiqué Savonarole et connu les plus intimes amis du grand réformateur; il avait été en relations avec ceux qui avaient assisté à tous les faits les plus saillants de la vie du Frère; et la plupart de ces faits, il les avait vus de ses propres yeux. C'était avec soin, avec amour, avec la plus scrupuleuse conscience qu'il écrivait; nous avons pour garant de sa sincérité la pureté de sa vie, car il mourait en odeur de sainteté, l'année 1519. Son manuscrit, qui resta longtemps ignoré, finit cependant par circuler dans les couvents, et servit de modèle à un nombre infini de biographies, écrites par des dévots fanatiques et dont aucune n'eut une grande importance. Enfin, Mansi publia en 1729, parmi ses *Addizioni alle Miscellanee del Baluzio*, le travail de Burlamacchi (1), en y ajoutant une longue description d'étranges miracles, description faite par le P. Timoteo Bottonio, au témoignage de qui on ne doit, selon nous, attribuer aucune valeur.

les écrits de Marsile Ficin. — Nuova serie, t. XVIII : deux articles d'Isidoro del Lungo sur les ouvrages de MM. Villari et Aquarone. — Terza serie, t. I, parte I. Lupi : Nuovi documenti intorno a Fra Gir. Savonarola. — T. IV, parte II. Pitti : Apologia dei Cappucci. — T. IV, parte II : Vita di Piero Capponi.

Stephani Baluzii Miscellanea novo ordine digesta et aucta opera ac studio Joannis Dominici *Mansi* lucensis. Lucæ, 1761. Le t. I (p. 583-593) contient quinze lettres de Savonarole. (*Note du trad.*)

(1) Ce travail fut ensuite imprimé à part : *Vita del P. F. Girolamo Savonarola,* scritta dal P. F. Pacifico Burlamacchi, lucchese; Lucca, 1764.

Le comte Jean François Pic de la Mirandole, neveu du fameux Jean Pic, avait personnellement connu Savonarole et avait conçu tout de suite une fervente admiration pour lui. Il s'était trouvé à Florence pendant la période la plus agitée de cette vie qu'il voulait décrire; il avait assisté au martyre de son héros, dont il conservait les reliques avec dévotion. Philosophe et remarquable écrivain latin, il était un des hommes les plus savants et les plus incorruptibles de son temps. Il mit une ardeur incroyable à recueillir les renseignements, écrivit à plusieurs reprises et sous diverses formes son ouvrage, le fit lire à beaucoup de personnes qui avaient été liées avec Savonarole, et le publia enfin l'année 1530 (1).

La ressemblance qui existe entre ces deux biographies est telle que Pic fut soupçonné d'avoir pris pour modèle Burlamacchi. Mais les déclarations des écrivains contemporains (2) nous ont donné cette conviction que, très-probablement, Pic ne connut même pas la biographie de Burlamacchi, laquelle, ainsi que nous l'avons déjà dit, resta longtemps ignorée. En poursuivant notre travail, notre confiance dans ces deux auteurs a augmenté de plus en plus, et nous avons constaté que leurs paroles méritent une foi beaucoup plus grande que ne le ferait supposer le ton, un peu fanatique et superstitieux, de leurs écrits.

Il serait inutile de citer ici toutes les biographies iné-

(1) *Vita R. P. Fr. Hieronymi Savonarolæ*, auctore Ill. D. Joan. Franc. Pico; Parisiis, 1674. Cette édition, due aux soins de Quétif, a trois volumes; les deux derniers et la moitié du premier contiennent les additions faites par Quétif lui-même.

(2) Fra Benedetto, *Cedrus Libani*, t. II, et la biographie anonyme que possède la Magliabechiana, parmi les manuscrits des couvents, I. VII, 28.

dites dont nous nous sommes servi. Nous nommerons, de préférence, celles de Fra Marco della Casa (1), du moine Placido Cinozzi (2), et une troisième, beaucoup plus importante, qui se trouve, sans nom d'auteur, dans la bibliothèque Magliabechiana de Florence (3). Tous ces ouvrages sont dus à des contemporains et à des confrères de Savonarole. La biographie écrite par le père Serafino Razzi, également moine à Saint-Marc, est généralement moins ignorée. Ce travail n'est qu'une compilation faite d'après Pic et Burlamacchi, car Razzi ne vivait pas du temps de Savonarole et n'avait pas la pénétration d'esprit nécessaire pour se livrer à de nouvelles recherches. Cependant, il a pu consulter quelques vieux Florentins qui avaient été en rapport avec Savonarole, notamment l'octogénaire Lorenzo Violi, l'auteur des *Giornate*, qu'il lut et qu'il résuma. Il avait, de plus, rassemblé et transcrit un très-grand nombre d'apologies et d'autres écrits concernant la vie et la doctrine de son héros (4).

Après avoir étudié les biographies, nous nous sommes

(1) Dans le couvent de Saint-Marc.

(2) Dans la bibliothèque Riccardi.

(3) La même qui est citée dans la note 2 de la p. 20.

(4) Les manuscrits des œuvres de Razzi se trouvent dans les bibliothèques Magliabechiana et Riccardi. — Sa biographie de Savonarole n'a jamais été publiée. On en peut voir une copie dans la bibliothèque que la Société biblique possède à Paris, place Vendôme. Le dominicain Razzi sollicita plusieurs fois du pape la canonisation de Savonarole, et quand, âgé de soixante-dix ans, il eut terminé la Vie du Frère, il fit à âne le voyage de Rome pour présenter son ouvrage à Clément VIII pendant les fêtes du Jubilé (1599). Le Souverain-Pontife approuva le livre de Razzi, mais il n'en permit pas la publication, parce que la mémoire de Savonarole avait encore trop d'ennemis. (*Note du trad.*)

appliqué à rechercher les documents nouveaux, surtout les documents relatifs à ce procès, qui avait toujours éveillé une si grande curiosité. Le procès imprimé était généralement connu; mais Savonarole avait été interrogé trois fois, et nous sommes parvenu à retrouver le manuscrit des deux autres interrogatoires. Nous avons également découvert les dépositions de ses deux compagnons de martyre, Fra Salvestro et Fra Domenico; mais ces pièces ne nous fournissaient que peu d'éclaircissements, parce qu'elles étaient, en maint endroit, falsifiées par le notaire de la Seigneurie. Les interrogatoires d'une foule d'autres personnes, impliquées dans le procès de Savonarole, étaient autographes dans un manuscrit que Meier avait le premier découvert, sans l'examiner avec soin. Nous y avons puisé de précieux détails sur les derniers jours de Savonarole; quant aux autres documents trouvés, mais non étudiés par Meier, ils nous ont été aussi d'un grand secours.

De nouvelles investigations nous amenèrent à rencontrer une copie des dépositions véritables et authentiques que fra Domenico avait écrites de sa propre main. Mais il nous fut démontré qu'il ne fallait pas compter sur le même succès pour l'interrogatoire de Savonarole. On ne lui permit pas, comme à Fra Domenico, d'écrire sa confession lui-même; ses réponses furent transcrites et altérées par le notaire, et, ainsi dénaturées, elles servirent à rédiger les actes du procès. Elles constituaient donc, dans cet état, tout ce que l'on pouvait espérer de plus conforme à la vérité. Par malheur, il semble que ce document ait complétement disparu. Cependant, nous avons trouvé les manuscrits de deux auteurs qui

l'avaient vu, et qui, en le comparant avec le procès imprimé, en avaient noté toutes les principales différences (1).

L'un de ces deux manuscrits était la troisième partie du *Vulnera Diligentis* de Fra Benedetto, partisan et intime ami de Savonarole. Nous parlerons ailleurs de cet écrit et de son auteur; il suffit de dire, pour le moment, que la troisième partie était tout à fait inconnue et qu'elle traite uniquement du procès. L'autre manuscrit était l'*Apologia* ou les *Giornate* de Lorenzo Violi, ouvrage qui semblait perdu depuis longtemps (2). Violi avait écrit les sermons de Savonarole au mo-

(1) L'intérêt de ces procès était tel et le temps que nous dûmes consacrer à notre travail fut si long, que plusieurs personnes, avant l'achèvement de notre ouvrage, firent paraître certains documents trouvés par nous et dont assurément nous ne voulions pas faire mystère. Nous n'avons donc pas le droit de présenter comme inédits tous les documents relatifs au procès, que nous découvrîmes à Florence; mais nous ne pouvons nous abstenir de les mettre dans l'Appendice, parce que la publication de ces pièces, dirigée par des écrivains qui n'avaient pas approfondi le sujet, fut nécessairement très-imparfaite. C'est ce qui eut lieu pour les procès apocryphes de Savonarole, que le professeur Paolo Emiliani Giudici inséra dans l'Appendice de sa *Storia dei municipii italiani*. Les savants compilateurs du *Giornale Storico degli Archivi Toscani* publièrent avec plus de soin d'autres documents, que nous avions en partie découverts et en partie rassemblés d'après les indications de Meier. Néanmoins, cette publication fut très-incomplète et très-incorrecte, comme nous aurons l'occasion de le prouver dans l'Appendice. — (Voyez l'Appendice de l'édition italienne.)

(2) Les *Giornate* de Lorenzo Violi n'ont pas encore été publiées. L'édition italienne du Savonarole de M. Villari contient plusieurs fragments des *Giornate*. Voir dans l'Appendice de cette édition les documents VII (sur les sermons de Savonarole), XLV (sur l'épreuve du feu) et XLVI (sur les procès de Savonarole). — (*Note du trad.*)

ment même où celui-ci les prononçait. Dans les *Giornate,* il recueillit tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'il avait entendu dire de l'illustre dominicain, et il n'abandonna son travail qu'à l'âge de 80 ans, alors que, étant devenu aveugle, il ne put aller plus loin. Outre ces documents, nous avions rassemblé, relativement au procès de Savonarole, tous les renseignements que nous pouvions désirer, toutes les particularités les plus minutieuses. Le fait, si obscur et si controversé, de l'épreuve du feu, nous apparut lui-même sous son véritable jour.

Les événements principaux une fois connus avec précision et certitude, nous avons étudié à fond les écrits de Savonarole. Alors, nous fûmes vraiment surpris de la négligence incroyable et impardonnable des biographes, et nous vîmes qu'ils n'avaient point lu les ouvrages qu'ils citaient sans cesse. Comment expliquer autrement l'inexactitude de presque toutes leurs indications? Comment expliquer la légèreté de leurs jugements sur les doctrines religieuses de Savonarole et leur ignorance absolue de son système philosophique? Ils ont devant eux un grand penseur, et ils ne s'en aperçoivent pas. Ils s'arrêtent à une production qui n'a aucune valeur, tandis qu'ils négligent celle qui révèle toute l'originalité de l'auteur dont ils s'occupent. Ils demandent avec instance ce que Savonarole pensait dans sa prison, quel était l'état de son âme, et à peine regardent-ils ce qu'écrivait le prisonnier. Nous résolûmes donc d'examiner les moindres lignes de Savonarole, et nous consacrâmes plusieurs années de patiente étude à cette entreprise ardue, sans laquelle il eût été impossible de composer une biographie sérieuse (1).

(1) Nous nous faisons un devoir de dire que si nous avons pu effec-

Après avoir étudié les œuvres imprimées, nous avons voulu chercher les lettres encore ignorées ou les autres écrits inédits de Savonarole, et nos efforts ne sont pas restés sans résultats; nous avons voulu, pour ainsi dire, surprendre sa pensée sur les marges de plusieurs Bibles qui sont couvertes de ses notes autographes, microscopiques et presque indéchiffrables. Nous fûmes le premier et peut-être le seul à examiner ces notes, et nous pouvons affirmer hautement que Savonarole se montre toujours égal à lui-même; qu'au milieu de la solitude de sa cellule, dans ses manuscrits les plus secrets, il répète identiquement ce qu'il avait dit en chaire, devant tout le peuple. Ses lettres nous ont servi principalement à mettre en lumière sa lutte avec la cour de Rome, question obscure que plusieurs brefs d'Alexandre VI, jusqu'à présent inconnus, ont contribué à éclaircir.

La vie politique de Savonarole et les vicissitudes de la République réclamaient aussi des recherches. On ne pouvait se contenter des brillants récits de Nardi, de Machiavel, de Guichardin; et les récentes investiga-

tuer cet examen avec soin et précision, nous le devons en grande partie à l'obligeance du comte Carlo Capponi. Il a réuni, dans sa bibliothèque, les ouvrages, les opuscules, les lettres de Savonarole, en un mot tout ce qui regarde la vie du Frère; et sa collection est si complète, si bien ordonnée, qu'à notre connaissance aucun particulier, en Italie ou ailleurs, n'en possède une semblable. Le comte Capponi a mis à notre disposition les livres et les manuscrits de sa bibliothèque avec tant de courtoisie, que nous sommes heureux de lui témoigner publiquement notre gratitude. Nous devrions rendre encore le même témoignage à beaucoup d'autres qui nous ont montré la plus aimable bienveillance; mais nous voulons du moins mentionner les noms du p. Marchese, qui nous a toujours encouragé par son affection paternelle, et du docteur Danzi de Milan, qui, sans même nous connaître, nous a aidé comme un frère.

tions de Meier et du p. Marchese étaient insuffisantes. A l'aide des *Provvisioni* ou lois de la république, nous sommes parvenu à reconstruire exactement toute la constitution; à l'aide des *Pratiche* ou comptes rendus des discours tenus dans le Conseil, nous avons réussi à voir de près les passions et les hommes qui avaient donné à la République une forme et une vie nouvelles. Nous ne savons pas qu'aucun écrivain moderne ait pris en considération ces *Pratiche* florentines, qui contiennent pourtant, selon nous, le trésor caché de la vieille sagesse et de l'éloquence civile des Italiens. En comparant ces documents avec les sermons de Savonarole, nous avons eu l'occasion de reconnaître jusqu'à quel point le religieux de Saint-Marc avait été l'âme du grand drame politique dont nous nous étions occupé.

On comprendra facilement pourquoi, dans cette biographie, nous n'avons pu séparer le récit des événements de l'examen des écrits; et pourquoi nous avons été si souvent obligé de rapporter les paroles de Savonarole. Ses traités et surtout ses sermons ne doivent pas être considérés seulement comme des productions littéraires : ils constituaient son unique moyen d'action, aidaient à réorganiser la république, préparaient la régénération morale et religieuse de tout un peuple; ils se rattachent, par conséquent, à toutes les entreprises du Frère et sont quelquefois eux-mêmes les faits les plus importants de sa vie. En outre, dans les dix-huit ou vingt volumes de sermons et d'œuvres ascétiques, il se trouvait des éclairs de génie, des élans merveilleux d'éloquence, très-souvent confondus avec une foule de conceptions scolastiques. Sans le pénible travail d'un biographe défrichant, pour ainsi dire, le terrain, il était

donc à craindre que le génie de Savonarole ne continuât encore à rester en grande partie méconnu.

Nous ne nous arrêterons point ici à parler des autres chroniques ou des autres manuscrits que nous avons rencontrés ou lus. Les poésies populaires, les correspondances inédites des particuliers, les lettres secrètes de quelques espions des gouvernements italiens, un nombre très-grand d'opuscules religieux ou politiques, inédits ou imprimés, en un mot, tout ce qui pouvait nous donner un portrait plus fidèle des hommes, des passions politiques et religieuses du temps, a été, de notre part, l'objet d'une attention sérieuse.

Et maintenant, pour terminer cette préface déjà trop longue, nous devons prévenir le lecteur que nous avons commencé et mené à fin notre travail sans aucune idée préconçue. Nous avons choisi Savonarole pour sujet, parce que nous avons cru que Savonarole avait joué un rôle très-important et peu connu dans une époque qui terminait le moyen âge et inaugurait la civilisation moderne. Mais, précisément à cause de cela, nous ne voulions pas que le moine du xve siècle devînt entre nos mains le champion des idées et des passions du xixe. Nous n'avons pas écrit l'histoire de Savonarole pour soutenir un parti politique, pour attaquer ou défendre la cour de Rome. Si le Frère nous avait paru hérétique ou incroyant, nous l'aurions représenté tel, sans aucune hésitation ; comme il nous a semblé essentiellement catholique, nous le montrons tel au lecteur. Le système qui veut faire de l'histoire l'instrument d'une cause, quelque noble et généreuse qu'elle soit, est, à nos yeux, absolument faux. Quiconque entreprend de raconter le passé, marche sur un terrain inviolable et sacré. Son

devoir n'est pas de combattre pour la vertu et la liberté; il doit, au contraire, se persuader que l'histoire du genre humain est, par elle-même, un drame vivant qui conduit l'homme à la liberté, en purifiant les mœurs, en développant la civilisation. Dénaturer l'histoire, même légèrement, c'est prétendre corriger l'œuvre de la Providence, c'est détruire la sublime harmonie de cette œuvre.

Nous nous sommes conformé à ces principes, en écrivant l'*Histoire de Savonarole et de son temps*. Si nous avons réussi à prouver que ce nom est un des plus glorieux parmi ceux des penseurs, des héros et des martyrs italiens, notre but est atteint et nous sommes plus que largement récompensé de nos peines.

LIVRE PREMIER.

1452-1494.

CHAPITRE I.

SAVONAROLE JUSQU'A SON ENTRÉE DANS LE CLOITRE.

1452—1475.

La très-ancienne famille des Savonarole était originaire de Padoue. Au commencement du xve siècle, elle s'établit à Ferrare, sur l'invitation des marquis d'Este, qui régnaient alors dans cette ville. Nicolas III, ami des lettres et des arts, protecteur des sciences, mettait sa gloire à grouper autour de lui l'élite de ses contemporains. Il attira entre autres Michel Savonarole, qui était devenu célèbre comme médecin à l'école de Padoue. Les nombreux et remarquables écrits de Michel Savonarole auraient suffi pour empêcher son nom de tomber dans l'oubli (1), mais le savant professeur nous est surtout

(1) *Practica de ægritudinibus; De pulsibus; Canonica de Febribus.* Il écrivit aussi un traité d'hygiène : *Trattato utilissimo di molte regole per conservare la sanità, dichiarando qual cose sieno utili da mangiare e quali triste;* Venise, 1554. — Il faut ajouter à cette énumération un écrit sur l'usage de l'eau bouillante en médecine (*de aqua ardente in medicinæ usu*), un travail historique

connu par l'affection qu'il porta à son petit-fils Jérôme Savonarole.

Arrivé à Ferrare, Michel reçut de la cour l'accueil le plus généreux : aux honneurs dont il fut comblé s'ajoutèrent des pensions et l'investiture de plusieurs terres dans la commune de Medelana. L'estime générale qui l'entoura constamment était due à la dignité de son caractère aussi bien qu'à l'étendue de ses connaissances. Nous savons peu de chose de son fils Nicolas ; il semble

sur Padoue (*De laudibus Patavii*), deux traités sur la confession (*Confessionale*), dont l'un est dédié aux Chartreux de Ferrare, une dissertation intitulée *De nuptiis Battibecco et Serrabocca*, enfin les deux opuscules suivants : *De vera republica et digna seculari militia*; *De felici progressu illustriss. Borsii Estensis ad marchionatum Ferrariæ.* — Michel Savonarole, appelé à Ferrare en 1440 par le marquis d'Este, Nicolas III, enseigna la médecine dans cette ville pendant dix ans. A partir de 1450, il abandonna la chaire pour se consacrer à la composition de plusieurs ouvrages, tout en restant le médecin de la cour. Mais la faveur dont il ne cessa de jouir pendant les règnes de Nicolas III, de Lionello et de Borso n'étouffa en lui ni l'indépendance du jugement, ni la charité, ni le sentiment religieux : il se permettait des critiques aussi justes que sévères contre les courtisans, contre les aveugles prodigalités des princes; il soignait les pauvres sans leur demander aucune rétribution; ses conseils aux Chartreux témoignent du zèle le plus pur pour le perfectionnement des âmes. Autre qualité rare : il avait pour sa profession un respect délicat, qui lui en faisait comprendre toute la responsabilité. « Prends-garde, ô médecin, écrivait il, d'entraîner la mort de tes malades soit en leur administrant par impéritie les remèdes au hasard, soit en voulant satisfaire tous leurs désirs. » Les écrits religieux et moraux que nous avons indiqués ne furent probablement pas sans influence sur les idées de Jérôme Savonarole, et contribuèrent à lui inculquer de bonne heure le goût de la piété, une indignation profonde contre les vices de ses contemporains, l'amour de la vie monastique. Michel Savonarole mourut vers 1462. (Voir *Fra Girolamo Savonarola e notizie intorno il suo tempo, per Antonio Cappelli*; Modena, 1869.) (*Note du trad.*)

avoir beaucoup étudié la scolastique, mais aucun écrit ne rappelle son nom : il passa ses jours à la cour, dissipant le patrimoine que son père avait acquis par le travail et par une persévérante activité. Sa femme Hélène, qui appartenait à l'illustre famille des Buonaccorsi de Mantoue, était au contraire d'une nature élevée; elle déploya une force de caractère, une fermeté d'âme presque viriles. Les rares détails que donnent sur elle les chroniqueurs attestent l'élévation de son esprit (1), et sont confirmés par la correspondance de son fils. Jérôme, au milieu de ses périls et de ses douleurs, s'adressait à sa mère comme à la seule confidente intime de sa vie; les lettres qu'il lui écrivait rendent hommage aux vertus de cette femme, tout en prouvant que l'un des sentiments les plus constants et les plus inaltérables dans les grandes âmes, c'est l'amour, je dirais presque le culte filial.

Jérôme Savonarole, de qui nous voulons retracer la vie, naquit le 21 septembre 1452, et fut le troisième des sept enfants (2) issus du mariage de Nicolas avec Hé-

(1) Fra Benedetto, *Vulnera diligen'is* Ms. Bibl. Magliab. Cl. XXXIV, cod. 7, au commencement. Nous reparlerons ailleurs de Fra Benedetto, disciple et ami de Savonarole. Dans l'opuscule intitulé *Vulnera diligentis,* la vie et la doctrine de Savonarole sont défendues avec ardeur; ces pages contiennent un grand nombre de renseignements précieux.

(2) Ognibene embrassa la carrière des armes; on ignore la profession de Bartolommeo; après eux vinrent Jérôme, puis Marco, qui sous le nom de Fra Maurelio reçut des mains de son frère l'habit religieux à Saint-Marc, et enfin Albert, qui se distingua comme médecin. Béatrice resta toujours dans la maison paternelle; Clara se maria, mais, devenue veuve, revint vivre aussi avec sa mère et son frère Albert. Burlamacchi, *Vita del Savonarola*, Lucques, 1764, p. 3. Cet écrivain fut aussi moine à Saint-Marc, et connut Savonarole. Jean François Pic

lène. Au dire de ses biographes, ses plus jeunes années furent marquées par plus d'un prodige; mais on sait le peu de confiance qu'il faut accorder à des légendes de cette sorte. On peut croire beaucoup plus facilement que Savonarole n'avait rien de ce qui séduit chez les enfants : il n'était ni beau ni aimable; il se montrait déjà sérieux et tranquille; personne ne s'imaginait alors l'avenir qui lui était réservé. Néanmoins, le premier-né de la famille, Ognibene, ayant embrassé la profession des armes; le second, s'étant chargé de l'administration des biens paternels, peut-être parce que ses dispositions ne l'appelaient pas à une carrière plus brillante, Jérôme, à peine sorti de l'enfance, concentra sur lui toutes les espérances de sa famille, qui rêva d'en faire un grand médecin. Ses parents regardaient la médecine comme la seule profession digne d'estime et de considération, car c'est à l'exercice de cette profession que les Savonarole avaient dû l'honneur de leur maison. Michel entoura donc Jérôme de toute l'affectueuse sollicitude qu'un aïeul peut témoigner à son petit-fils. Avec la patience et la simplicité ingénue que donnent les années et une longue expérience, avec la clarté et la précision d'un vigoureux esprit, versé dans les sciences naturelles, il entreprit de développer lui-même cette jeune intelligence. Certes, on ne pouvait souhaiter une meilleure école, et l'enfant répondit promptement au tendre amour de son grand père, en s'éprenant de l'étude et des livres, presque avant de les pouvoir comprendre; il y courait comme vers des trésors inconnus.

de la Mirandole, auteur d'une autre Vie de Savonarole, fut également l'ami et l'admirateur du célèbre dominicain. Ces deux biographies sont la source principale de tout ce qu'on sait sur Savonarole.

Malheureusement, Michel Savonarole mourut bientôt (1), et le jeune homme resta sans autre guide que son père, qui se mit à lui enseigner la philosophie. Les sciences naturelles n'étaient alors qu'une des branches principales de la philosophie ; c'est la philosophie qui servait d'introduction à l'étude de la médecine; cependant elle n'était encore, à vrai dire, que la scolastique. Dans quelques parties de l'Italie commençaient à paraître, il est vrai, quelques lueurs de philosophie platonicienne, quelques traductions fidèles d'Aristote d'après le texte grec ; mais on en parlait comme d'une grande nouveauté. Les livres que le jeune Savonarole eut entre les mains furent saint Thomas et les Commentaires arabes sur Aristote, ouvrages qui servaient alors de préparation à la médecine. Malgré sa jeunesse, il trouva un charme singulier à parcourir cette mer ou plutôt ce labyrinthe de syllogismes confus, et montra promptement une remarquable aptitude à la discussion (2). Les œuvres de saint Thomas l'attiraient avec une force irrésistible. Il les méditait dans un état voisin de l'extase durant des jours entiers, et l'on avait peine à l'en détacher pour le ramener aux autres études plus nécessaires à la médecine. Ainsi, tandis que la nature de son esprit le conduisait et l'appelait d'un côté, ses parents l'attiraient vers une autre direction ; déjà, sans qu'on s'en aperçût, il s'était engagé dans cette lutte qui devait plus tard décider de son avenir et déjouer les espérances de sa famille. Épris de la vérité, n'ayant point encore conscience de lui-même, il

(1) L'année précise est incertaine. Voici ce que nous lisons dans Fossi (*Catalogo*) : « Ejus obitus contigisse videtur circa finem anni 1461, vel tardius. »

(2) Jo. Franc. Pico, *Vita*, etc., Paris, 1674, p. 9.

ressentait alors cette heureuse ivresse qu'éprouve le jeune homme quand partout la nature semble l'inviter à entrer joyeusement dans la vie; il lisait avec ardeur les auteurs anciens, écrivait des vers, étudiait le dessin et la musique (1).

Par malheur, les détails manquent absolument sur cette époque de sa vie : l'histoire semble avoir voulu nous cacher comment se développa son esprit, quels furent ses progrès dans chacune de ses études, quelles difficultés il eut à combattre, comment se formèrent l'intelligence et le cœur d'un homme qui joua un si grand rôle dans le monde. Peut-être ce silence tient-il à l'absence de faits remarquables et dignes d'être transmis à la postérité. Sans doute, la véritable histoire de sa jeunesse se réduit à ces pensées intimes, à ces impressions secrètes que peu de personnes peuvent connaître. Si nous jetons un coup d'œil sur le milieu dans lequel il était placé, nous pourrons cependant nous faire une idée de ses sentiments; car il ne se renferma jamais tout entier dans les méditations solitaires, et se laissa toujours entraîner vers le monde de son temps et vers le peuple, avec lequel il vécut en réalité toutes les fois qu'il ne fut pas forcé de s'éloigner de lui par dégoût pour ses vices.

En voyant aujourd'hui l'abandon de Ferrare, ses rues presque désertes, où l'herbe croît entre les dalles, on se figure difficilement la ville splendide des marquis d'Este avec ses 100,000 habitants (2), avec une cour qui

(1) Fra Benedetto, *Vulnera diligentis*, ms., lib. I, cap. VIII. Burlamacchi, *Vita*, etc.

(2) Ce chiffre est du moins donné par les historiens.

tenait en Italie l'un des premiers rangs, avec cette foule de princes, d'empereurs et de papes qui passaient continuellement chez elle, avec ces fêtes qui semblaient ne devoir jamais finir. Tel était cependant son état quand naquit Savonarole. Issu d'une famille qui vivait à la cour, il entendait continuellement parler de ces fêtes et de ces divertissements, auxquels il dut les premières impressions de son enfance. Quelques mots sur la cour de Ferrare ne seront donc pas hors de propos.

En 1402 Nicolas III gouvernait l'État de Ferrare, dont la riche et fertile province de Modène n'était pas encore détachée. Pendant seize ans, il combattit sans cesse la noblesse des châteaux environnants. Après l'avoir soumise par la guerre, par la ruse, par la trahison, se trouvant maître absolu, il s'efforça pacifiquement de rehausser l'éclat de sa cour. Parmi les splendides édifices qu'il fit élever, on ne doit pas oublier la cathédrale, les palais de Belriguardo et de S. M. Belfiore. Nous avons vu qu'il appela de Padoue Michel Savonarole; il attira de même bon nombre de personnages renommés, entre lesquels il choisit le fameux érudit Guarino de Vérone pour lui confier l'éducation de ses deux fils naturels, Lionello et Borso. Ceux-ci furent légitimés plus tard, et, conformément à la volonté expresse de leur père, lui succédèrent dans le gouvernement, par préférence à Hercule, son fils légitime, encore trop jeune. Lionello remplaça Nicolas en 1441, et Borso remplaça Lionello en 1450. Ils régnèrent dans des temps très-difficiles. L'extinction de la famille Visconti, la révolte de Milan, la jalousie des Vénitiens et des Principautés voisines, avaient partout allumé la guerre; aussi paraissait-il presque impossible que les marquis d'Este ne fussent pas en-

traînés par les uns ou par les autres. Cependant, ils surent non-seulement se tenir à l'écart, mais apaiser tant de discordes en Italie que Ferrare fut surnommée la *ville de la paix.* Ce qui accrut surtout la renommée des marquis d'Este, ce fut la magnificence de leur cour, ce fut le titre de Mécènes, qu'ils méritèrent les premiers au xve siècle. Lionello entretint des relations amicales avec une foule de savants, et protégea spécialement Guarino, Valla, Trapezunzio; il avait écrit des discours en latin et des sonnets en langue vulgaire, institué des musées remarquables, rendu célèbre l'université, fondé l'hôpital de Sainte-Anne et beaucoup d'autres monuments publics. Il maintint à la cour un luxe éblouissant, et l'on parla dans toute l'Italie des fêtes qu'il commanda pour célébrer ses noces. Mais il ne régna que neuf ans. Borso, son successeur, surpassa la munificence et le luxe de son frère. Le marquis Borso était un homme de la trempe des Médicis : les bonnes qualités ne lui manquaient pas, mais elles naissaient toutes du besoin qu'il avait de primer ou de faire parler de lui. Quand la justice ne nuisait point à ses intérêts, il l'aimait et la faisait sévèrement observer; cependant, plus que la justice, il aimait le nom de juste, qu'il s'était acquis auprès de ses contemporains. Il répartit également les impôts entre les citoyens, prit à sa charge les dépenses de l'Université, introduisit à Ferrare l'imprimerie, qui venait de naître, construisit la Chartreuse, fortifia la ville en élevant des bastions du côté du Pô, et agrandit ses États. Les dissensions qui agitaient l'Italie pendant le règne de Lionello s'accrurent encore pendant le sien; les difficultés augmentaient chaque jour. Assez habile pour garder la neutralité, il fut l'arbitre de presque toutes

les discordes de son temps. Son nom pénétra jusque chez les Indiens, qui, le croyant roi d'Italie, lui envoyèrent de riches présents.

Si nous disions que cette grande renommée avait pour cause principale le luxe de la cour et les fêtes par lesquelles Borso défrayait continuellement la curiosité du peuple de Ferrare, cette assertion paraîtrait étrange et serait pourtant vraie. La justice célèbre du marquis d'Este ne fut jamais soumise à une épreuve difficile, et sa vie ne se passa point sans quelques accusations graves. Sa prudence tant vantée, grâce à laquelle il conserva la paix tandis que tous ses voisins étaient en guerre, se réduisait, si l'on considère le fond des choses, à l'art de n'épouser jamais la cause de personne, et de se tenir prêt à embrasser toujours le parti du plus fort. Mais Borso ouvrait libéralement son palais à tout le monde, possédait une rare collection de manuscrits et d'antiquités, portait des vêtements en brocart d'or. A sa cour s'étalaient les plus riches étoffes de l'Italie. Il avait les faucons, les chiens et les chevaux les plus beaux qu'on eût jamais vus. Ses bouffons mêmes étaient devenus fameux, et la description de ses fêtes, avec le concours de l'imprimerie, se répandait d'un bout à l'autre de l'Italie.

L'empereur Frédéric III passa par Ferrare, lorsqu'il descendit en Italie avec une suite de 2000 hommes pour aller prendre à Rome la couronne impériale. Borso, accompagné de la noblesse et du clergé, alla au-devant de lui et le reçut sous un riche baldaquin. Pendant trois jours, les carrousels, les festins, la musique et la danse ne cessèrent pas dans la ville. En revenant de Rome, l'empereur, qui s'était décidé à donner le titre de duc au

marquis Borso, fut accueilli par des fêtes plus brillantes encore. On éleva sur la place une somptueuse estrade, où s'assit Frédéric III paré du manteau impérial et d'une couronne dont les pierres précieuses avaient coûté 150,000 florins. Borso, vêtu de brocart d'or et chargé de joyaux, partit de son palais, ayant pour escorte la noblesse de Ferrare, tandis que le peuple le suivait en criant : Le duc, le duc, vive le duc Borso ! Arrivé devant l'empereur, il s'agenouilla et reçut le titre désiré.

Mais les fêtes auxquelles Savonarole put assister eurent encore plus d'éclat et furent motivées par des raisons plus sérieuses. Toutes les conversations avaient alors pour objet la chute de Constantinople (1453), la puissance toujours croissante des Turcs et le péril qui menaçait la chrétienté; chacun souhaitait une croisade, mais, par indifférence et par faiblesse, personne n'agissait. Enfin, en 1458, Œnéas Silvius Piccolomini, devenu pape sous le nom de Pie II, convoqua un concile à Mantoue, dans lequel il devait en personne exciter à la guerre sainte les princes chrétiens. Dix cardinaux, soixante évêques, un grand nombre de princes séculiers l'accompagnèrent pompeusement (1459) à travers les cités italiennes, qui rivalisèrent de luxe pour le recevoir et lui faire honneur. Lorsqu'il entra à Florence, le Saint-Père fut porté sur les épaules de Galéas Marie Sforza, de Malatesta, de Manfred et d'Ordelaffi; la République ordonna pour lui les fêtes réservées à l'empereur ou aux autres souverains. Dans la ville de Ferrare, le pape s'avança sous un baldaquin de brocart; au-dessus des rues qu'il devait traverser des étoffes étaient tendues, et le sol était jonché de fleurs; aux fenêtres étaient suspendues les plus riches tapisseries; la musique

et les chants retentissaient de toutes parts. Guarino lut dans la cathédrale un long discours latin, brillant d'érudition et rempli des louanges du Saint-Père. Pendant huit jours les fêtes ne discontinuèrent pas. Le souverain pontife poursuivit ainsi sa route jusqu'à Mantoue : il y arriva le 27 mai 1459. Là, il montra avec quelle merveilleuse éloquence il savait manier la langue latine, et arracha des larmes à ses auditeurs lorsqu'il dépeignit la misère des chrétiens de Constantinople. Le savant François Filelfo et Ippolyta, fille de François Sforza, prirent aussi la parole en latin; enfin, les ambassadeurs grecs émurent encore plus profondément les cœurs en décrivant les malheurs de leur patrie et l'impitoyable cruauté des Turcs. Tous les princes offrirent des secours d'hommes et d'argent, et le duc Borso promit la somme, exorbitante pour lui, de trois cent mille florins. On vit cependant bientôt qu'il avait plus de ruse que de bonne volonté : ces grands préparatifs n'eurent lieu qu'en paroles, et la folle tentative faite par René d'Anjou, pour conquérir avec une poignée de Français le royaume de Naples, suffit pour mettre à néant l'entreprise projetée contre l'Orient.

En 1460, le pape revenait à Ferrare sans avoir rien conclu. Néanmoins, les fêtes surpassèrent celles qui lui avaient été offertes auparavant. Le duc vint à sa rencontre sur un magnifique navire entouré d'une myriade de barques richement pavoisées qui occupaient toute la largeur du fleuve et qui s'avançaient lentement au son des instruments. Le long des rives jonchées de fleurs se tenait une multitude de jeunes garçons vêtus de blanc et portant des guirlandes dans leurs mains; à l'endroit où

devait descendre le Saint-Père les statues des dieux païens formaient un cercle.

Savonarole assista certainement à cette fête et en entendit longuement parler. Il serait difficile de rendre l'impression profonde qu'un pareil spectacle dût produire sur ce jeune esprit, dont l'enthousiasme religieux était cruellement froissé par de telles profanations. De bonne heure l'âme de Jérôme fut agitée par des passions contraires, et il se trouva en guerre ouverte avec le monde dans lequel il vivait.

La vie de Borso se poursuivit de cette façon, tandis que les plaisirs continuaient à occuper le peuple de Ferrare. Il en était de même dans le reste de l'Italie : l'indifférence et la corruption avaient atteint les différentes classes de la société, le paganisme faisait irruption de tous côtés, la foule s'abandonnait à une joie lascive et inconsidérée.

Le 27 mai 1461, le duc mourut. Ses cendres étaient encore chaudes, quand Nicolas fils de Lionello et Hercule fils légitime de Nicolas III se disputèrent sa succession les armes à la main. La fortune fut favorable à Hercule, et, le 20 août, il entra triomphant dans la ville de Ferrare, aux acclamations générales, tandis que les partisans de Nicolas étaient égorgés au milieu des rues ou condamnés à mort par contumace. Les fêtes et les danses reprirent leur cours accoutumé, et, le lendemain, le peuple semblait avoir oublié le sang répandu la veille (1). Telle était la fameuse, splendide et joyeuse cour des

(1) Muratori, *Antichità Estensi;* Sismondi, *Hist. des Républ. Ital.*, chap. LXXVIII; Litta, *Famiglie italiane;* Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, tome VI, ch. II.

marquis d'Este; tels étaient les maîtres que courtisait et exaltait sans doute la famille de Jérôme Savonarole.

On demanderait en vain aux biographes de Savonarole quels furent ses impressions et ses jugements sur les événements que nous avons mentionnés. Tous se taisent à ce sujet. Ils décrivent cependant sa vie triste et solitaire, sa démarche abattue et chagrine, ses habitudes silencieuses, son amaigrissement continuel, ses prières de plus en plus ferventes, ses longues stations dans les églises, ses jeûnes fréquents. *Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum*, s'écriait souvent et presque à son insu Savonarole (1). Il était alors plongé tout entier dans la lecture de la Bible et de saint Thomas, et il se contentait, pour tout délassement, de jouer quelque mélodie mélancolique, ou d'écrire des vers qui ne manquent ni d'énergie, ni de simplicité, et dans lesquels il exhalait les angoisses de son âme. On en peut voir un exemple dans la pièce intitulée : *De ruina mundi*, qu'il composa en 1472. Il y retrace clairement l'état de son esprit, la tristesse et le découragement de ses pensées :

Vedendo sotto sopra tutto il mondo,
    Ed esser spenta al fondo
Ogni virtude ed ogni bel costume,
    Non trovo un vivo lume,
Ne pur chi de' suoi vizi si vergogni.

. . . .

    Felice ormai chi vive di rapina,
E che dell' altrui sangue più si pasce;
    Chi vedoe spoglia e i suoi pupilli in fasce,
E chi di povri corre alla ruina.

(1) Lettre à son père.

Quell' anima è gentile e peregrina,
Che per fraude e per forza fa più acquisto;
Chi sprezza il ciel con Cristo
E sempre pensa altrui cacciare al fondo (1).

Ces sentiments agitaient si fortement l'esprit de Savonarole qu'ayant été conduit une fois par ses parents dans le palais ducal, il se promit de ne plus jamais y remettre les pieds et tint sa résolution avec une fermeté très-remarquable pour son âge (2). Le massif palais quadrangulaire, avec ses quatre tours, ses larges fossés et ses ponts-levis, avait une physionomie sévère, et était l'image de la tyrannie qu'il abritait au milieu du peuple de Ferrare. Ces murs n'avaient pas encore été consacrés par le passage d'Éléonore et du Tasse, dont les

(1) « Je vois le monde sens dessus dessous; toutes les vertus, toutes les généreuses coutumes ont absolument disparu; je ne trouve nulle part une lumière qui brille, une âme qui rougisse de ses vices....... Heureux désormais celui qui vit de rapine et qui se repaît le plus du sang d'autrui, qui dépouille les veuves et ses propres pupilles au maillot, qui précipite la ruine des pauvres. L'homme noble et distingué est celui qui s'enrichit le plus par la ruse et par la violence, qui méprise le ciel et le Christ et qui ne pense qu'à entraîner son prochain au fond de l'abîme. » — Meier, le premier, a eu l'honneur de publier les poésies de Savonarole dans l'Appendice de l'ouvrage consacré au Prieur de Saint-Marc : *Girolamo Savonarola aus* grossentheils *handschriftlichen Quellen dargestellt von Fr. Karl Meier;* Berlin 1836. — Pour les poésies de Savonarole, voir l'édition de Florence, publiée en 1847 par Audin de Rians, et celle que le comte Carlo Capponi a fait paraître en 1862. Avec les poésies de Savonarole, Audin de Rians a donné au public le *Trattato circa il reggimento e governo della città di Firenze*, ainsi qu'une bibliographie des œuvres du Frère. — La poésie : *De ruina mundi* est traduite en entier dans l'ouvrage de M. Th. Paul sur Savonarole, p. 77-79. (*Note du trad.*)

(2) Burlamacchi, p. 5; Jean François Pic, *Vita*, etc., p. 9.

ombres immortelles, semblent se promener encore à travers les salles splendides et rejettent dans l'oubli les sombres souvenirs. On n'allait pas encore visiter, par plaisir, les prisons souterraines, où sept fenêtres grillées ne laissent pénétrer qu'une faible lumière; mais du dehors on entendait le bruit des chaînes et les gémissements des malheureux qui vivaient comme ensevelis sous la terre. Au-dessus de leur tête, la musique, les bals, les festins se succédaient sans interruption; les plats d'argent, les faïences émaillées et les verres de Venise s'entrechoquaient constamment. Ces contrastes, qui n'échappaient certainement pas à l'esprit bouillant de Savonarole, exaspéraient son cœur passionné. Pendant toute sa vie, il se rappela avec douleur les événements dont sa jeunesse avait été témoin. Souvent il s'exaltait à ces lugubres pensées, et n'y échappait qu'en se réfugiant dans les églises. La prière fut la consolation continuelle de cette âme ardente; il baignait de ses larmes les marches des autels et restait prosterné durant des heures entières, implorant Dieu contre les maux d'un siècle dissolu, vil et corrompu.

A côté de sa maison, habitait en ce temps-là un exilé florentin, qui portait l'illustre nom des Strozzi, et avait une fille naturelle. Banni de la patrie de Dante, ce citoyen devait exercer sur Savonarole un grand prestige. Le jeune Jérôme se représentait ses voisins comme opprimés par d'injustes ennemis, comme persécutés à cause de leur amour pour leur pays et pour la liberté; il commença donc à les croire tout différents des gens qui l'entouraient. Ses yeux rencontrèrent ceux de la jeune Florentine, et il éprouva ces premières émotions secrètes du cœur, qui font croire à la félicité sur la terre. Le monde

se parait devant lui d'une nouvelle lumière; son imagination, exaltée par l'espérance, rêvait des jours heureux. Plein d'ardeur et de confiance, il révéla l'état de son âme à la jeune fille qu'il aimait. Grand fut son chagrin en entendant l'orgueilleux refus par lequel on lui faisait comprendre que les Strozzi ne s'abaissaient pas à s'allier avec les Savonarole. Il répondit à cette injure avec dédain (1), mais son cœur en resta désolé. En un instant tombait dans le néant un monde de songes longuement caressés; tout le bonheur de sa vie lui échappait, et il se trouvait de nouveau seul au milieu d'une multitude qui de toutes parts le repoussait. Il n'avait encore que vingt ans : les événements auxquels avait donné lieu la succession d'Hercule Ier le forçaient à désespérer de sa patrie; l'amour sur lequel il avait fondé tout son avenir s'évanouissait, ne lui laissant qu'une déception cruelle. Où donc allait-il reposer son esprit abattu? Ses pensées se tournèrent alors spontanément vers Dieu.

> Se non che una speranza
> Pur al tutto non lascia far partita,
> Ch'io so che in l'altra vita
> Ben si vedrà qual alma fu gentile
> E chi alzò l'ale a più leggiadro stile (2).

(1) Cet amour de Savonarole, longtemps inconnu, est raconté par Fra Benedetto, *Vulnera diligentis*, Ms. lib. I, cap. IX. Meier a été le premier à se servir des écrits de Fra Benedetto, retrouvés beaucoup plus tard en Italie, et indiqués comme une découverte par des personnes qui n'avaient pas lu Meier.

(2) « Ce qui me reste de courage se glacerait, si je n'avais une espérance qui ne m'abandonne pas, en dépit de tout : je sais que dans l'autre vie on reconnaîtra les âmes qui furent nobles, celles dont le vol fut le plus élevé. » *De ruina mundi.*

Le sentiment religieux s'emparait en maître de son âme, lui découvrait une source nouvelle de consolations et lui ouvrait une route désormais sûre. Ses prières étaient tous les jours plus ferventes, et, d'ordinaire, il les terminait par ces mots : « Seigneur, fais-moi connaître « la voie que doit suivre mon âme (1). » Déjà l'idée d'abandonner le monde et de se consacrer à Dieu se présentait souvent à son esprit, et son admiration pour saint Thomas l'attirait vers l'ordre de Saint-Dominique. Étant allé à Faënza en 1474, il y entendit prêcher un moine augustin, dont les paroles l'impressionnèrent à tel point, qu'à partir de ce jour il fut irrévocablement décidé à embrasser la vie du cloître (2).

Pendant qu'il revenait à Ferrare, il était tout joyeux; mais à peine eut-il mis le pied dans la maison paternelle, qu'il s'aperçut de la rude épreuve qui commençait pour lui. Il sentait la nécessité de cacher à ses parents sa résolution. Sa mère, comme si elle avait deviné la vérité, paraissait, en le regardant, vouloir pénétrer jusqu'à son cœur, de sorte que Jérôme n'osait plus lever les yeux vers elle. Cette lutte dura un an, et plusieurs fois Savonarole en rappela les souffrances : « Si j'avais déclaré mes intentions, disait-il, je crois que mon cœur aurait éclaté, et j'aurais abandonné la décision que j'avais prise (3). » Un autre jour, le 23 avril 1475, Savo-

(1) Voir la lettre, déjà mentionnée, de Savonarole à son père.

(2) Savonarole rapporte ce fait dans ses sermons, en disant qu'un certain mot s'était gravé dans son cœur d'une manière ineffaçable : l'année suivante il entrait dans la vie monastique. Il garda toujours un secret presque mystérieux sur ce mot et ne voulut pas même le répéter à ses plus intimes amis. (Voir Pic, Burlamacchi, Fra Benedetto, etc.)

(3) Lettre à son père, comme plus haut.

narole s'étant assis et ayant pris son luth, exécuta une mélodie si triste, que sa mère, poussée par une sorte de pressentiment, fixa tout à coup ses yeux sur lui en s'écriant : « Mon fils, c'est un signe de départ (1). » Il se fit violence et continua, d'une main tremblante, à jouer du luth, sans en détourner ses regards.

Le lendemain, 24 avril, était un grand jour pour Ferrare : on célébrait dans toute la ville la fête de Saint-Georges, et les parents de Savonarole y assistaient avec la foule. Jérôme avait résolu de quitter, ce jour-là, le toit paternel. Dès qu'il se vit seul, il se mit en route pour Bologne, frappa au couvent de Saint-Dominique, et déclara qu'il voulait prendre l'habit religieux, demandant à être chargé des emplois les plus vils. Il n'aspirait qu'à être le serviteur de tous, à faire une rigoureuse pénitence, et ne venait pas pour passer, selon la coutume alors générale, *d'Aristote dans le siècle à Aristote dans le cloître*. A peine reçu, il se prépara au noviciat.

Cependant, au bout de quelques heures, ses pensées se tournèrent vers sa famille, et ce même jour, 25 avril, il écrivit à son père une lettre très-affectueuse pour le consoler et lui rendre compte de sa décision. La cause qui l'avait déterminé était la grande corruption du siècle, le spectacle odieux des vices répandus dans toute l'Italie, le mépris où était tombée la vertu. Il n'avait pas obéi à un caprice d'enfant; c'est à la suite de longues méditations et de longues angoisses qu'il avait pris son parti. Craignant de n'avoir pas la force nécessaire pour exécuter son dessein, il n'avait pas osé en parler à l'a-

(1) Fra Benedetto, *Vulnera diligentis*, livre I, ch. X.

vance. « Mon cher père, » disait-il en finissant, « n'augtez pas par votre douleur ma propre douleur, qui est déjà si profonde. Prenez courage, consolez ma mère et joignez-vous à elle pour me donner votre bénédiction (1). »

Telle était la teneur de cette lettre; Savonarole y ajoutait qu'il avait laissé près de la fenêtre quelques papiers où il avait retracé l'état de son âme. Son père s'empressa de chercher, et, à l'endroit indiqué, trouva un écrit *Sur le mépris du monde*. On reconnaît, dans cet écrit, les mêmes sentiments que ceux qui sont exprimés dans la léttre : Savonarole décrit les mœurs de son temps et les compare à celles de Sodome et de Gomorrhe. « Il n'y a plus un homme, plus un seul, qui veuille le bien. Il faut que les femmes du peuple et les petits enfants nous servent de maîtres, car, seuls, ils ont conservé une ombre d'innocence. Les bons sont opprimés, et les Italiens sont devenus semblables aux Égyptiens, qui tenaient dans la sujétion le peuple de Dieu. Déjà les disettes, les inondations, les maladies et d'autres signes nombreux présagent les maux à venir, annoncent la colère de Dieu. Ouvre, ô Seigneur, ouvre de nouveau les eaux de la mer Rouge, et engloutis les impies dans les

(1) Cette lettre est rapportée intégralement, mais incorrectement, par tous les biographes. Le comte Carlo Capponi, en ayant trouvé l'autographe, a pu rétablir le texte véritable dans un opuscule publié à l'occasion des noces de son frère. Nous donnerons cette lettre dans l'Appendice. — Nous avertissons le lecteur, une fois pour toutes, que les passages compris entre des guillemets continus sont des citations textuelles, tandis que les passages compris entre deux guillemets seulement ne sont qu'un résumé où les paroles de l'auteur cité se trouvent reproduites le plus fidèlement possible.

ondes de ta fureur (1). » Tous les biographes croyaient ce court écrit à jamais perdu ; mais il se trouve à Florence dans la famille Gondi, à laquelle il fut religieusement confié par Marc Savonarole en 1604. L'importance en est manifeste, parce qu'on y aperçoit clairement que Jérôme, dès son entrée dans le cloître, prévoyait les fléaux réservés à l'Italie, et que déjà il avait le pressentiment d'une mission spéciale confiée par Dieu même à son propre zèle. Il demande au Seigneur que les eaux de la mer Rouge livrent passage aux bons et noient les méchants; mais en même temps il ne peut cacher l'espoir d'avoir un jour entre ses mains la verge qui devra commander à ces eaux. En vain voulait-il se le dissimuler

(1) On peut lire dans l'Appendice de l'édition italienne cet écrit. qui est resté jusqu'à présent inédit. M. Aquarone, auteur d'une biographie de Savonarole, prétend que l'opuscule sur le *Mépris du monde* n'est autre chose qu'une poésie possédée par la Magliabechiana (classe VII, cod. 365.) Mais le manuscrit appartenant à Gondi ne permet point de doutes, car on y trouve ces mots : « Je mentionne que le 24 avril 1475, jour de Saint-Georges, Jérôme mon « fils, qui étudiait l'art (de la médecine), a quitté ma maison « pour aller à Bologne, où il est entré chez les moines de Saint-Do- « minique afin de demeurer avec eux et de se faire religieux ; et il « m'a laissé, à moi Nicolas Savonarole, son père, ces paroles de con- « solation pour me tranquilliser. » L'écrit *sur le mépris du monde*, ainsi que la lettre envoyée par Jérôme à son père, restèrent dans la famille Savonarole jusqu'en 1604. A cette époque, un membre de la famille Gondi (les Gondi furent toujours très-dévoués à la mémoire du Frère) s'adressa à Marc Savonarole pour voir ces précieuses reliques. Marc les accompagna d'une lettre où il disait qu'il les envoyait les larmes aux yeux, et qu'il recommandait de les lui renvoyer aussi tôt que possible. Mais la lettre de Savonarole à son père, lettre qui était probablement l'autographe lui-même, et l'écrit sur le *Mépris du monde*, qui est une ancienne copie, restèrent toujours chez les Gondi.

et se condamner aux services les plus vils, il nourrissait dans son cœur des rêves et des desseins extraordinaires.

Quel effet produisirent ces écrits sur la famille de Savonarole? Nous ne le savons pas; mais nous pouvons supposer que les parents de Jérôme se plaignirent amèrement de la résolution prise inopinément par leur fils, car, dans une seconde lettre, il leur reproche leurs regrets immodérés. « Si un prince temporel, » dit-il, en faisant allusion à la carrière de son frère aîné, « m'avait ceint de l'épée et m'avait admis à faire partie de sa suite, vous auriez cru que votre maison en était honorée et vous vous en seriez réjouis; et maintenant que le Seigneur Jésus-Christ me ceint de son épée et me fait son chevalier, vous pleurez ! (1) » Après cette réponse, les parents de Jérôme durent se résigner, et celui-ci s'appliqua de toute son âme à ses nouveaux devoirs.

Savonarole était de taille moyenne, son teint était sombre, son tempérament bilieux et sanguin, son système nerveux très-délicat et très-impressionnable. Ses yeux étincelaient sous ses noirs sourcils. Il avait le nez aquilin, la bouche large; ses lèvres épaisses, mais serrées, faisaient pressentir une inébranlable fermeté de caractère, et son front, déjà sillonné de rides profondes, indiquait un esprit adonné à la méditation des plus graves pensées. Dans son ensemble, la physionomie n'avait aucune beauté, mais révélait une sévère noblesse de caractère. Enfin, un certain sourire de tristesse communiquait à ces traits rudes et saillants un air de bonté qui inspirait immédiatement la confiance. Les manières du

(1) Cette lettre, inédite aussi (Bibliothèque Riccardi, cod. 2053), est reproduite dans l'Appendice de l'édition italienne.

Frère étaient simples, sinon incultes. Sa parole, sans ornement et sans art, devenait si persuasive et si puissante quand il s'animait, qu'elle convainquait et dominait tout le monde (1). A cette époque, cependant, il se renfermait dans un profond silence et se livrait uniquement à

(1) Comme Pic et Burlamacchi, Fra Benedetto décrit minutieusement la figure de Savonarole dans son *Vulnera diligentis*, ainsi que dans son *Cedrus Libani*, petit poëme écrit en l'honneur de Savonarole, cité par Meier pour la première fois, et publié ensuite par le père Marchese (voir l'*Archivio storico italiano*). Il existe aussi trois portraits de Savonarole, remarquables comme œuvres d'art. L'un d'eux se voit à la galerie des Uffizi : c'est une admirable gravure sur cornaline, exécutée par Giovanni delle Corniole. Un autre fut peint par Fra Bartolommeo sous la figure de saint Pierre martyr, peut-être parce qu'il fut entrepris après la mort de Savonarole; ce tableau se trouve à l'Académie des Beaux-Arts de Florence. Le troisième portrait, peint aussi par Fra Bartolommeo, appartient à M. Ermolao Rubieri. Ces trois portraits représentent Savonarole sous trois aspects différents. Dans le premier portrait nous reconnaissons le fougueux orateur qui foudroie les vices et qui prophétise la ruine de l'Italie. Dans le second est rendue toute la bonté, toute la douceur du martyr. Dans le troisième, le saint en extase contemple les choses célestes. On pourrait citer beaucoup d'autres portraits, mais ils n'ont pas le même caractère d'authenticité et ne sont pas du temps de Savonarole. Rappelons, cependant, un ancien tableau qui se trouve à Saint-Marc et qui, quoique détérioré et sans aucun mérite artistique, ne manque pas d'une certaine force d'expression. Tous les portraits représentent Savonarole avec un capuchon sur la tête, le portrait qui se trouve à l'académie des Beaux-Arts fait seul exception : dans cette peinture on voit que la tête du dominicain avait une dépression vers le sommet; voilà pourquoi, au dire de certaines personnes, Savonarole avait toujours la tête couverte. Nous parlerons ailleurs des nombreuses médailles qui reproduisent ses traits. — M. Ermolao Rubieri possède toujours le portrait dont il vient d'être question; il l'a exposé dans le musée qu'on a ouvert à Saint-Marc depuis quelques années. Voir ce que les annotateurs du Vasari de Le Monnier rapportent sur cette peinture, t. VII, p. 153. (*Note du trad.*)

la contemplation. En se promenant dans les cloîtres, il avait l'air d'une ombre plutôt que d'un homme vivant, tant les jeûnes et les abstinences l'avaient amaigri ; les épreuves les plus dures du noviciat lui paraissaient légères, et ses supérieurs étaient sans cesse obligés de le retenir pour qu'il n'excédât pas ses forces. Lorsqu'il ne jeûnait pas, il mangeait à peine assez pour se soutenir. Son lit se composait d'une claie, d'un sac de paille et d'une couverture. Il choisissait les vêtements les plus grossiers, mais il était d'une exquise propreté. Sa modestie, son humilité, son obéissance, n'avaient point d'égales parmi les moines du couvent; sa ferveur dans l'oraison était si grande, que ses supérieurs en restaient étonnés et que les frères croyaient très-souvent le voir ravi en extase. Les murs du cloître, en le séparant du monde, semblaient lui avoir rendu le calme de l'esprit. Le seul désir qu'il parût avoir alors était d'obéir et de prier.

CHAPITRE II.

SAVONAROLE DEPUIS SON ENTRÉE DANS LE CLOITRE JUSQU'A SON PREMIER VOYAGE A FLORENCE.

1475 — 1482.

Savonarole demeura sept années dans le couvent de Saint-Dominique à Bologne. Là, au milieu des cloîtres solitaires, dans le temple majestueux où les cendres du vaillant fondateur de l'ordre reposent sous un monument qui est un des chefs-d'œuvre de Nicolas de Pise, il partagea ses journées entre la prière et les mortifications. Ses supérieurs, cependant, découvrirent bientôt son savoir et les qualités peu communes de son esprit ; loin de lui confier les humbles emplois auxquels il voulait uniquement se consacrer, ils le désignèrent pour l'enseignement des novices. Au commencement, ce ne fut pas sans tristesse qu'il déroba une partie de son temps à la prière et aux pratiques religieuses ; mais, considérant ensuite que l'obéissance était devenue son premier devoir et qu'il pouvait diriger ses compagnons dans la voie de la vertu et de la vraie religion, il se plia volontiers à ses nouvelles fonctions.

Si l'on croyait que l'obéissance et l'humilité absorbaient toutes les facultés intellectuelles de Savonarole, on se tromperait de beaucoup. Son esprit, plein de foi, était plein aussi d'ardeur et d'impétuosité. La corruption du siècle avait décidé Jérôme à se retirer dans le cloître,

où la solitude et la prière semblaient lui avoir rendu la paix ; mais quand il se mettait à considérer la triste condition de l'Église, l'indignation bouillonnait dans son cœur et faisait naître en lui des pensées que la discipline religieuse et toutes les forces de sa volonté étaient impuissantes à modérer.

L'année même où il quittait le monde, année de ferveur exaltée, les sentiments les plus secrets de son âme éclataient dans une *canzone* qu'il intitula *De ruinâ Ecclesiæ* (1). Il y demande à l'Église, représentée sous la figure d'une chaste vierge, où sont les saints et les docteurs des temps passés, où sont la science, la charité, la candeur d'autrefois. Pour répondre à ses questions, la vierge, le prenant par la main, le conduit dans une grotte et lui dit : « Quand je vis l'orgueil et l'ambition pénétrer à Rome et tout souiller, je m'éloignai et je me renfermai dans ce lieu, où je passe ma vie à pleurer. » Elle lui montre ensuite les plaies qui avaient déshonoré son beau corps ; et Savonarole, transporté de douleur, se tourne vers les saints du ciel, et les invite à gémir d'un si grand malheur : « Le temple, le chaste édifice, est renversé. » « Mais qui donc a conduit les choses à ce point ? » — reprend Savonarole. Et l'Église, faisant allusion à Rome, répond : « *une courtisane trompeuse et altière.* » — Alors le jeune et dévot novice, l'humble frère ami de la solitude, prononce une de ces paroles

(1) Poésies de Savonarole publiées par Audin de Rians, Florence, 1847 ; 1 vol. in-8°. Canzone II, avec le commentaire de Jérôme lui-même. — On peut lire la traduction complète de la poésie intitulée : *De ruina Ecclesiæ* dans l'ouvrage consacré à Savonarole par M. Théodore Paul, 1857. (*Note du trad.*)

qui révèlent son âme tout entière : « O Dieu ! s'il était possible de briser ces grandes ailes (1). »

Mais l'Église, prenant presque un ton de reproche, lui dit : « Pleure et tais-toi, c'est ce qu'il y a de mieux à faire. »

Tel était donc Savonarole dans le couvent : les jeûnes et la prière soulageaient son cœur ; il se reposait en instruisant les novices ; cependant, il ressentait déjà une profonde angoisse, une irritation insurmontable à la vue de l'Église du Christ abandonnée, en proie à la corruption. Quoiqu'il pleure et se taise, dans son esprit revient à chaque instant cette pensée : O Dieu ! s'il était possible de briser ces grandes ailes, ces ailes de perdition ! — En présence des événements qui se succédaient dans toute l'Italie, au récit des scènes impures qui se passaient à la cour de Rome, une âme aussi exaltée que celle de Savonarole s'enflammait et se révoltait tous les jours davantage. Pour bien comprendre le fougueux dominicain, il faut se rappeler l'histoire de cette époque.

Après la mort de Pie II (1464), avait commencé à se produire cette scandaleuse corruption des papes qu'Alexandre VI devait porter au comble. La mauvaise foi, l'avarice sans mesure de Paul II furent promptement connues dans le monde entier ; et quand François della Rovere lui succéda (1471) sous le nom de Sixte IV, chacun prévit pour l'Église des années encore plus tristes. On assurait publiquement que l'élection du nou-

(1) Deh ! per Dio, donna,

Se romper si potria quelle grandi ale !

c'est-à-dire : N'y aurait-il pas moyen d'abattre cette orgueilleuse puissance ?

veau Souverain-Pontife était due à la simonie; on répétait partout à Rome les noms des cardinaux qui avaient vendu leurs votes et reçu des emplois en échange. Sixte IV ne mettait point de bornes à ses débauches. Il était aussi prodigue dans ses dépenses qu'insatiable dans sa soif de l'or, et ses passions l'aveuglaient tellement que, pour arriver à ses fins coupables, il ne reculait devant aucun moyen et rejetait tout scrupule.

On vit presque en un instant disparaître le trésor que Paul II avait amassé avec tant d'avidité, et bientôt le luxe insolent des neveux de Sixte IV fit comprendre en quelles mains était tombé ce trésor. Le Souverain-Pontife avait quatre neveux : l'un d'eux fut créé préfet de Rome ; un autre, qui plus tard devint pape sous le nom de Jules II, fut nommé cardinal ; un troisième acheta pour 40,000 ducats d'or la ville d'Imola et épousa la fille de Galéas Sforza; mais le plus effrontément vicieux de tous et le plus cher à son oncle était Pietro Riario. Telle était la préférence du pape pour ce jeune homme de vingt-six ans, qu'elle provoqua mille bruits honteux. De simple frère, Pietro Riario fut fait cardinal de Saint-Sixte et obtint, en même temps que cette dignité, le patriarcat de Constantinople et l'archevêché de Florence. A la cour il exerça une autorité absolue; quand il s'y rendait, les rues n'étaient pas assez larges pour la foule qui l'accompagnait; ses audiences étaient plus recherchées que celles du pontife lui-même. Son faste, dit un écrivain contemporain (1), dépassait tout ce que nos pères surent jamais réaliser, tout ce que nos descendants pourront jamais imaginer. Lorsqu'il reçut les ambassadeurs de la France, il commanda

(1) Jacopo Ammannati.

un banquet à la magnificence duquel concoururent presque tous les arts connus alors : on mit sens dessus dessous le pays, afin de rechercher ce qu'il renfermait de plus rare et de plus précieux ; tous les efforts furent combinés pour que la postérité ne pût produire rien de semblable ; et les descriptions de cette fête, écrites en vers, non-seulement circulèrent dans les villes de l'Italie, mais passèrent les Alpes et se répandirent dans toute l'Europe. Quand Eléonore d'Aragon, fille du roi de Naples, s'arrêta à Rome (1473) en se rendant auprès du duc de Ferrare, dont elle était la fiancée, le luxe étalé fut sans limites. Cardinaux et ambassadeurs allèrent au-devant d'Éléonore et la menèrent chez le pape à travers des rues au-dessus desquelles étaient tendues des étoffes et des tapisseries ; ils la conduisirent ensuite dans un palais que le jeune Riario avait fait bâtir pour la circonstance à côté de sa propre demeure. Les bois les plus beaux avaient été recherchés pour la construction des murs ; à l'intérieur, la soie et l'or resplendissaient partout ; les plats, les verres, la vaisselle entière étaient d'or et d'argent (1). En moins d'un an, le cardinal Riario avait dépensé la somme de 200,000 florins, et, malgré le nombre de ses emplois lucratifs, il avait déjà 60,000 florins de dettes. Il ne s'arrêtait pas pour cela dans ses excès : la même année, il partait pour Milan, où il rivalisait de luxe avec le duc Galéas, un des princes les plus dissolus de l'Italie. Il alla ensuite à Venise, où il s'abandonna si éperdument à la débauche, que ses forces finirent par trahir sa volonté perverse ; et de retour à Rome,

(1) Sismondi, ch. LXXXIII ; Muratori, *Antichità Estensi*, dans la vie du duc Hercule Ier.

il mourut le 5 janvier 1474. —Telle fut l'origine de cette plaie profonde et honteuse de la papauté, connue dans l'histoire sous le nom de *népotisme*. Sixte IV continua à vivre de la même façon jusqu'en 1484, dernière année de son pontificat. Quoique ce siècle fût très-corrompu, on voyait en général avec découragement l'Église ainsi déshonorée. Le monde regardait avec horreur la conduite des quatre neveux du pape et celle du pape lui-même qui, en proie à l'avarice et à la luxure, donnait aveuglément carrière à toutes ses passions (1).

L'état du reste de l'Italie ne paraissait pas moins déplorable que celui de l'Église. Les temps étaient vraiment lugubres. Non-seulement on pleurait la liberté perdue déjà depuis longues années; mais chez les petits seigneurs qui exerçaient la tyrannie, on ne voyait plus cette énergie et cette finesse politique qu'on avait admirées chez leurs pères. Les compétitions effrénées, les ambitions ardentes et démesurées commençaient à s'éteindre; partout la race des princes semblait dégénérer. Dans le royaume de Naples, à Alphonse le Magnanime avait succédé Ferdinand I[er] d'Aragon (1458), qui aurait bien mérité le nom de Cruel. Il ne sut venir à bout de ses adversaires que par la ruse, la dissimulation, la trahison. En outre, il était si sordidement avare, qu'il trafiquait des biens et des propriétés de ses sujets. — A Florence, l'habile et intelligent Côme de Médicis avait été

(1) Voir Sismondi, Leo, etc.; Steph. Infessuræ, *Diarium Curiæ Romæ*, in Jo. Ge. Eccardi, *Corpus historicorum medii ævi*, tome II, Leipsig, 1723; Platina, *de Vitis pontificum*, Bâle, 1529. Voir aussi Rudelbach, *H. Savonarola und seine zeit, aus den Quellen dargestellt*, Hambourg, 1835. *Einleitung : die Signatur des fünfzehnten Jahrhunderts. I. Papstmacht.*

remplacé par l'incapable Pierre (1465), qui, en peu d'années, compromit à tel point la suprématie de sa maison que, s'il était mort plus tard, son fils Laurent n'aurait pu prendre la direction du gouvernement. — A Milan, le valeureux et rusé condottiere François Sforza avait eu pour successeur le faible Galéas (1466). — A Venise, enfin, l'adroite et entreprenante politique de François Foscari était effacée par la conduite de Pasquale Malipiero (1457), qui se contenta de donner des fêtes magnifiques sur la place Saint-Marc. Cette décadence universelle semblait pour ainsi dire fatale et mystérieuse : les pères des princes qui régnaient alors s'étaient emparés du pouvoir en affrontant mille dangers, en surmontant des obstacles de toutes sortes, en combattant un nombre considérable d'ennemis; tandis que les souverains actuels, nés pendant la paix et élevés parmi les courtisans, avaient grandi dans la mollesse.

Et cependant, comme si tous ces maux n'étaient pas suffisants pour accabler l'Italie, il en apparaissait encore beaucoup d'autres, non moins graves. La faiblesse des princes rendait aux peuples le sentiment de leur force. Certains hommes, mécontents du nouvel état de choses, étaient disposés à braver tous les risques, à recourir aux tentatives les plus désespérées. Cette période fut celle des conjurations. Il y en eut trois en 1476. Jérôme Gentile essaya d'arracher Gênes au joug de Milan. Olgiati, Visconti et Lampugnani poignardèrent dans une église le duc Galéas, et furent ensuite massacrés dans les rues de Milan par le peuple furieux. A Ferrare, Nicolas d'Este avec 600 hommes tenta de nouveau la fortune des armes et perdit la vie avec la plupart des siens. Ainsi, ces conjurations furent toutes funestes à leurs auteurs;

elles ne firent qu'aggraver la condition des peuples, affermir la tyrannie et la rendre plus cruelle.

Néanmoins, la grandeur du péril, au lieu d'épouvanter les esprits, semblait les exciter à des entreprises de plus en plus hardies; et tous les ans on entendait parler de nouveaux coups de main. Aucune des conjurations ne fut plus terrible que celle qui eut lieu à Florence le 26 avril 1478. A Sainte-Marie des Fleurs, les Pazzi poignardèrent Julien de Médicis pendant la messe, au moment de l'élévation; mais en tombant sur Laurent, ils ne réussirent pas à le tuer : Laurent eut le temps de dégaîner son épée, put se défendre, se dégager et se réfugier dans la sacristie. Selon Politien, qui s'empressa d'en fermer la porte, le désordre et les cris furent tels que l'on aurait pu croire à l'écroulement du temple tout entier (1). Dans cette conjuration tout avait été extraordinaire : la prudence et l'audace de ceux qui l'avaient tramée, le moment choisi pour l'exécuter, la noblesse des familles qui y avaient pris part, le nombre des personnes qui furent immédiatement et plus tard les victimes de l'avortement du complot. Mais ce qu'il y eut de plus surprenant, ce fut le nombre et la haute position des ecclésiastiques qui avaient figuré parmi les conjurés : à un prêtre avait été confié le poignard qui devait frapper Laurent; le cardinal Salviati avait été l'âme de la conspiration à Florence et à Rome; enfin, le plus ardent, le plus infatigable instigateur de ces forfaits avait été le pape lui-même, Sixte IV. Il avait espéré agrandir la situation politique de ses neveux. Aussi, en voyant l'issue

(1) A. Politien, *De pactiana conjuratione historia sive commentarium.*

de la conjuration, il ne put maîtriser sa colère, et, dépouillant tout respect humain, il se déclara sur-le-champ l'ennemi des Florentins et entra en guerre ouverte avec eux.

Ces événements ne furent pas sans influence sur la direction que prenait l'esprit de Savonarole. Le jeune moine regardait le train du monde et la condition de l'Église avec douleur et dégoût; la prière et l'étude lui offraient seules des consolations. Ses supérieurs, confirmés chaque jour davantage dans les espérances qu'ils avaient conçues à son égard, le firent passer de l'enseignement à la prédication. Il aborda ces nouveaux devoirs avec ardeur. La résolution de garder le silence et de ne point quitter la solitude commençait à céder le pas aux besoins impérieux et toujours croissants de son activité morale et intellectuelle : les nouvelles obligations qui lui étaient imposées plaisaient donc infiniment à son caractère, vigoureusement trempé.

Savonarole, dans ses premiers sermons, semble avoir adopté la même méthode que dans ses leçons. Il s'étendait cependant davantage sur les observations pratiques et sur les préceptes de morale, s'éloignant peu à peu d'Aristote pour se rapprocher sans cesse de la Bible, qui devait être à la fin la compagne unique et inséparable de sa vie. Nous ne pouvons donner d'autres détails sur les débuts oratoires de Savonarole, car ces premiers sermons n'ayant obtenu, paraît-il, qu'un très-médiocre succès, aucun écrivain du temps ne prit la peine d'en citer un seul mot, et il n'en reste aucun vestige (1).

Ses supérieurs l'envoyèrent prêcher à Ferrare en 1482.

(1) C'est dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges qu'il prononça ses sermons. (*Note du trad.*

Il s'y conduisit comme s'il était mort pour le monde : il ne vit aucune des personnes avec lesquelles il était d'ordinaire en relation, et ne fréquenta que très-peu ses parents, afin de ne pas réveiller les affections qui vivaient encore dans son cœur. Les rues, les maisons, les églises de sa patrie lui rappelaient un passé qu'il tenait à éloigner de sa mémoire. Du reste, ses concitoyens admirèrent médiocrement ses prédications, car il s'est plaint dans la suite d'avoir éprouvé la vérité de l'ancien proverbe : *Nul n'est prophète en son pays* (1). Comme aucun des sermons prononcés alors par Savonarole ne nous est parvenu, nous ne pouvons guère découvrir la cause de l'indifférence que témoigna l'auditoire. Le jeune moine ne voulut probablement pas se conformer aux habitudes des autres prédicateurs, qui se perdaient dans les interminables sophismes de la scolastique ou qui s'abaissaient à des trivialités de langage qu'on aurait peine à tolérer aujourd'hui, même au cabaret (2). Savonarole, d'ailleurs, n'avait pas encore pu trouver ce qu'on pourrait appeler sa manière. Il n'était pas encore assez sûr de lui-même pour dominer son auditoire et lui tracer des voies nouvelles. Cependant, sa parole avait déjà une certaine éloquence persuasive, comme le prouve le récit suivant, emprunté à ses biographes, qui racontent un

(1) Lettre à sa mère, écrite de Pavie le jour de la conversion de saint Paul. Savonarole répète très-souvent les mêmes paroles dans ses sermons.

(2) Voir dans Tiraboschi (*Storia della Letteratura*) le passage où il est question des orateurs sacrés du quinzième siècle. Voir aussi les sermons de Fra Paolo Attavanti, comparé par Ficin à Orphée, ainsi que ceux de Fra Roberto da Lecce, le plus fameux disciple de saint Bernardin. Fra Roberto se distinguait par une simplicité, par une naïveté réelle, dont il n'existe plus aucune trace à la fin du siècle.

grand nombre d'anecdotes semblables. Il naviguait un jour sur le Pô, en se rendant de Ferrare à Mantoue; à côté de lui se trouvaient treize soldats qui jouaient en blasphémant, sans égard pour l'habit et la dignité du Frère. Savonarole, indigné, leur adressa quelques paroles, et aussitôt onze de ces soldats, pénétrés de repentir, tombèrent à genoux devant lui (1). En réalité, il est moins difficile de s'adresser à quelques soldats et de les convaincre par une allocution familière et spontanée, que de parler du haut de la chaire à un auditoire nombreux et de faire un sermon. Dans le premier cas, les aptitudes naturelles suffisent, et celles de Savonarole étaient incontestables; dans le second, il faut de l'art, et Savonarole semblait encore en manquer.

La même année (1482), une guerre terrible se préparant contre Ferrare, le supérieur des dominicains jugea nécessaire d'envoyer ailleurs la plus grande partie des frères, et Savonarole reçut l'ordre de se rendre à Florence. Il disait adieu pour la dernière fois à ses parents, à ses amis, à sa patrie, car il ne devait plus revenir à Ferrare.

Cette guerre, dirigée d'abord contre le duc de Ferrare seulement, s'était étendue peu à peu et avait partagé presque toute l'Italie en deux camps. Les causes véritables de cette prise d'armes étaient, d'une part, l'ambition des Vénitiens, qui voulaient accroître leurs possessions sur la terre ferme, et, de l'autre, le désir immodéré qu'avait le pape d'augmenter les États de ses neveux. Ces causes n'étaient point avouées. Le pape déclarait uniquement vouloir se venger du duc, qui s'était mis à la

(1) Burlamacchi.

solde des Florentins pendant la lutte que ceux-ci avaient dû soutenir contre le Saint-Siége après l'échec de la conjuration des Pazzi ; les Vénitiens mettaient en avant, comme prétexte, certaines contestations de frontières et l'éternelle question du commerce du sel. C'est en vain que le duc de Ferrare offrit de céder sur tous les points: Venise et le pape étaient décidés à la guerre. Ils avaient pour alliés la république de Gênes, ainsi que la plupart des petits seigneurs qui régnaient dans les Marches et dans les Romagnes. Quant au duc, il était soutenu par la République florentine, par le roi de Naples et le duc de Milan, que devaient seconder le marquis de Mantoue, Bentivoglio, seigneur de Bologne, et la puissante maison des Colonna. L'Italie se trouvait donc presque tout entière sous les armes; seule, la République florentine ne se mêlait qu'en paroles à ces querelles; partout ailleurs on avait déjà commencé les hostilités. Le duc de Calabre en venait aux mains avec les pontificaux, commandés par Robert Malatesta; les Colonna, sortant de leurs domaines, dévastaient la campagne de Rome; les Génois attaquaient la frontière occidentale du duché de Milan. Mais l'issue de la lutte dépendait principalement des Vénitiens : ils serraient de près Ferrare avec deux armées, tandis qu'une troisième attaquait le duc de Milan. La promptitude de leurs opérations fut telle, que la famine accablait déjà la ville de Ferrare et que la résistance ne pouvait durer longtemps. Il était évident que sous peu les Vénitiens recueilleraient tous les fruits de la guerre.

Quand Sixte IV s'aperçut que la proie si ardemment convoitée allait lui échapper, une aveugle fureur s'empara de lui. Il fit volte-face et conclut un traité avec le

roi de Naples; il autorisa le duc de Calabre à traverser ses États, excommunia les Vénitiens, les appelant ennemis du Christ, et invita tous les princes de l'Italie à leur déclarer la guerre. Ce changement subit ne pouvait surprendre que ceux qui ne connaissaient pas le caractère emporté de Sixte IV et qui ne savaient pas jusqu'où la soif de l'or et l'ambition étaient capables d'entraîner le pontife. Les Vénitiens, il est vrai, ne se laissèrent pas intimider; mais la défection du pape avait modifié toutes les conditions de la guerre. Déjà, le duc de Calabre, avec son armée, avait approvisionné Ferrare et allait doubler les travaux du siége; de sorte que les choses menaçaient de traîner encore en longueur. Les deux armées restaient campées auprès l'une de l'autre, sans oser risquer une action décisive. Les campagnes étaient incessamment dévastées; le peuple mourait de faim; mais personne ne succombait sous le fer. Les événements marchèrent avec cette incroyable lenteur jusqu'en 1484; chacun alors se sentit fatigué d'une guerre également funeste à tous les partis. Le général vénitien accepta des propositions de paix; les armées se retirèrent; et en un instant les hostilités cessèrent partout, à la satisfaction générale.

Sixte IV, cependant, n'avait pas cessé de souffler le feu qu'il avait allumé. Il trouvait trop cruelle la pensée de renoncer aux espérances qu'il avait mises dans la guerre. Aussi, lorsque, le 12 août, on lui présenta les ambassadeurs et qu'on lui lut les conditions du traité, il se leva plein de fureur et s'écria : Vous m'annoncez une paix honteuse et infâme. Le jour suivant, la goutte, dont il souffrait déjà depuis longtemps, lui remontait dans la poitrine, et il mourait de la douleur que lui avait causée la conclusion de cette paix.

Telle était donc la guerre qui chassait Savonarole de Ferrare vers Florence. En gravissant les pentes solitaires de l'Apennin pour se rendre dans une ville nouvelle, au milieu d'une population inconnue, il se sentait profondément troublé par la pensée qu'un pape, dans l'intention d'accroître les États de deux ou trois jeunes gens dissolus, n'avait pas craint de bouleverser toute l'Italie, alors que les Turcs, qui avaient effectué une descente à Otrante moins de deux ans auparavant, étaient presque aux portes de la Péninsule. Le vent qui mugissait à travers les sapins et les hêtres semblait chargé de malédictions contre les hommes par lesquels était déchiré le manteau de l'Église du Christ, et peut-être la rafale lui murmurait-elle à l'oreille le vers trop audacieux :

Se romper si potria quelle grandi ale ! (1).

Arrivé à Florence pour la première fois en 1482, il entra dans le couvent de Saint-Marc, où il passa plus tard les années les plus belles et les plus malheureuses de sa vie. Comme auprès de la postérité le nom de Savonarole est inséparablement uni à celui de Saint-Marc, il sera bon d'en dire aussi quelques mots.

Au commencement du XVe siècle, Saint-Marc était un édifice misérable et presque en ruine, habité par quelques frères Silvestrins (2), qui y menaient une vie tellement

(1) « Ah ! s'il était possible de briser ces grandes ailes ! »

(2) Les Silvestrins eurent pour fondateur saint Silvestre Gozzolin. Silvestre était né à Osimo dans la Marche d'Ancône (1177). Après avoir étudié le droit, il s'adonna exclusivement à la théologie et fonda en 1231 un monastère sur le Monte Fano, à douze milles de Fabriano. C'est la règle de saint Benoît qu'il adopta. Innocent IV

scandaleuse que maintes réclamations avaient été adressées contre eux à la cour de Rome. Côme l'Ancien, ayant enfin obtenu la permission du pape, établit ailleurs les frères Silvestrins, et concéda le couvent aux dominicains réformés de la province lombarde. Mais il voulut le reconstruire de fond en comble, et chargea le célèbre architecte Michelozzo Michelozzi d'élever le nouvel édifice, qui fut terminé au bout de six ans (1443) et coûta 36,000 florins (1). Côme l'Ancien n'était jamais avare quand il s'agissait d'églises, de monastères et d'autres travaux capables d'accroître sa renommée de munificence ou d'augmenter son ascendant sur le peuple. Pendant les six années que dura la construction du couvent, il secourut sans relâche les dominicains, et lorsque tout fut mené à bonne fin, il résolut de les doter d'une riche bibliothèque. Ce n'était pas une entreprise facile et peu dispendieuse, car les manuscrits étaient montés à des prix exorbitants; mais le hasard lui offrit une bonne occasion, et il sut en profiter. Niccolo Niccoli, le plus célèbre amateur de manuscrits que l'on connût en Europe, venait de mourir. Il avait

approuva son ordre en 1247. Saint Silvestre Gozzolin mourut le 26 novembre 1267, âgé de quatre-vingt-dix ans, et fut enterré à Fano. (Voyez Héliot, *Dictionnaire des ordres religieux,* t. III, p. 561; Migne 1850.) (*Note du trad.*)

(1) Suivant Vasari, c'est uniquement à Michelozzo que revient l'honneur d'avoir conçu et exécuté les plans du nouveau monastère. Mais plusieurs chroniqueurs de Saint-Marc rapportent que Michelozzo ne fit que mettre en œuvre les dessins de Brunelleschi. La construction de l'édifice fut interrompue quelque temps, parce que les Silvestrins réclamèrent auprès du concile de Bâle contre la bulle par laquelle Eugène IV avait autorisé Côme de Médicis à leur retirer Saint-Marc pour les transférer à San-Giorgio : le concile se prononça en faveur des dominicains. (*Note du trad.*)

été l'un des hommes les plus érudits de son temps, avait employé son patrimoine et sa vie entière à rassembler une collection qui excitait l'admiration de toute l'Italie. Dans son testament, il en laissait la jouissance au public; mais sa donation demeurait sans effet parce qu'elle était grevée de dettes nombreuses. Côme paya les dettes, et, après avoir fait un choix des plus précieux manuscrits, qu'il garda pour lui, il remit le reste au couvent de Saint-Marc. Ainsi fut créée en Italie la première bibliothèque publique. L'ordre que les frères y établirent montra qu'ils étaient vraiment dignes d'un pareil don. Saint-Marc devint, pour ainsi dire, un centre d'études, et comme il appartenait à la même congrégation que tous les couvents de la haute Italie, les frères les plus savants arrivèrent de toutes parts à Florence et rehaussèrent l'éclat du nouveau monastère, où les hommes les plus illustres de cette époque venaient souvent converser avec les religieux. C'est alors que Jean de Fiesole, plus connu sous le nom de Beato Angelico, répandit à pleines mains sur les murs de ce couvent les incomparables trésors de son pinceau. Mais la gloire qui, aux yeux des frères, surpassait toutes les autres gloires, était celle d'avoir eu pour père et pour fondateur spirituel un saint appelé Antonino, un de ces hommes dont le caractère honore l'espèce humaine tout entière.

On rencontrerait difficilement dans l'histoire des exemples d'une abnégation plus constante, d'une charité plus active, d'une tendresse plus évangélique pour le prochain que celles de saint Antonino. Il n'y a presque aucune institution de bienfaisance que cet admirable religieux n'ait créée ou renouvelée à Florence. C'est lui qui

eut la sainte pensée de changer en un établissement de charité la *compagnie du Bigallo,* établie par saint Pierre-Martyr pour l'extermination des hérétiques. Dès lors, les capitaines de cette confrérie, qui avait maintes fois souillé de sang les rues et les murs de la ville, recueillirent et secoururent les orphelins vagabonds, au lieu de tuer ou de brûler (1). A saint Antonino revient aussi l'honneur d'avoir institué les *Buoni Uomini di San Martino,* qui ont encore aujourd'hui pour mission de solliciter des offrandes et de les porter chez les pauvres honteux. Il serait impossible de raconter tout ce que le pieux dominicain fit en faveur du peuple. A l'époque dont nous parlons, une foule de personnes se rappelaient avoir vu mille fois saint Antonino parcourir la ville ou la campagne en conduisant une bête de somme chargée de pain, de vêtements ou d'autres objets, pour assister les malheureux que la peste ou la famine avait désolés. Sa mort, arrivée en 1459, fut pleurée à Florence comme un malheur public, et sa mémoire était si vivante et si vénérée lorsqu'en 1482 Savonarole entra dans le couvent de Saint-Marc, que l'ombre du bon archevêque semblait errer à travers les cloîtres (2). Personne n'évoquait son souvenir sans un profond respect; ses

(1) Voir les *Hérétiques d'Italie* par M. C. Cantu, t. I, p. 206-209. Saint Pierre de Vérone vint à Florence en 1244. Huit ans plus tard, pendant qu'il se rendait de Côme à Milan, il fut mortellement frappé par deux hérétiques et traça sur la terre, avec son sang, les premiers mots du *Credo.* — M. Villari, dans sa sévérité à l'égard de saint Pierre-Martyr, semble oublier les violences des Patarins et ne pas tenir suffisamment compte des lois et des usages alors en vigueur, au milieu d'une société dont les convictions ardentes ne connaissaient pas le juste tempérament de la liberté de conscience. (*Note du trad.*)

(2) Saint Antonino devint archevêque de Florence en 1445.

paroles gardaient une autorité souveraine, et quand les frères voulaient citer un modèle de vertu chrétienne, ils ne trouvaient d'autre nom que celui de saint Antonino (1).

Pendant les premiers jours, Savonarole paraissait ravi de tout ce qu'il voyait. Le charme de la campagne, les lignes gracieuses des collines toscanes, le langage de plus en plus élégant, les manières de plus en plus polies des habitants, à mesure qu'il s'était approché de Florence, l'avaient prédisposé à se trouver heureux dans cette ville, où la nature et l'art rivalisaient de beauté. Pour son esprit profondément religieux, l'art florentin était comme une musique sacrée, attestant la toute-puissance du génie inspiré par la foi. Il lui semblait que les peintures d'Angelico avaient dû engager les anges à habiter les cloîtres de Saint-Marc; devant elles, Savonarole était transporté dans un monde idéal qui était le monde auquel aspirait son âme. Les saintes traditions d'Antonino, ses œuvres de charité pleines encore de sève et célébrées à l'envi par les religieux, enfin les moines eux-mêmes plus cultivés et plus doux que ceux qu'il avait

(1) Voir le père Vincenzo Marchese, *Storia di San Marco*, livre I, Florence, Le Monnier, 1860. Dans cet ouvrage, écrit avec beaucoup d'élégance, de soin, de précision, on trouve un grand nombre de renseignements sur le couvent, ainsi que sur la vie de saint Antonino. Si l'on désire plus de détails encore, on peut consulter la *Summa historialis* ou *Chronicon* du même saint, avec les notes du p. Pierre Maturo, jésuite; *Lugduni*, etc., *ap. Junctas*, 1585 et 1586, t. III; — et Castiglioni, *Vita di Sant' Antonino*. Quant aux institutions de bienfaisance, elles sont décrites scrupuleusement dans Passerini, *Storia degl' Istituti di beneficenza in Firenze*. Voir aussi Richa, *Notizie storiche delle chiese di Firenze; Annales conventus S.-Marci;* Fabroni, *Vita Magni Cosmi Medicei.*

connus jusqu'alors, lui faisaient espérer qu'il était enfin au milieu de ses frères. Son cœur se dilatait; il ne se rappelait plus les tristes désillusions dont il avait souffert; il ne s'imaginait pas qu'il pourrait éprouver de nouveaux désappointements en apprenant à connaître de plus près les citoyens de Florence.

CHAPITRE III.

LAURENT LE MAGNIFIQUE ET LES FLORENTINS DE SON TEMPS (1).

Quand Savonarole vint à Florence, Laurent le Magnifique y exerçait le pouvoir depuis plusieurs années déjà, et avait atteint l'apogée de sa renommée et de sa puissance. Sous son gouvernement, tout avait pris une apparence prospère et heureuse : il n'était plus question des partis dont la turbulence bouleversait autrefois la ville à chaque instant ; on avait emprisonné, exilé ou mis à mort les citoyens qui refusaient de se plier à la domi-

(1) Laurent de Médicis naquit en 1448 et gouverna de 1469 à 1492. Nous ne remplirons pas ce chapitre de citations inutiles. Les auteurs qui parlent de Laurent de Médicis sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les nommer. Nous dirons seulement que Roscoë (*The life of Lorenzo de' Medici*), à qui tout le monde recourt, est le guide le moins sûr qu'on puisse consulter. Il vaudrait beaucoup mieux lire Fabroni (*Vita Laurentii Medicis*), de qui l'ouvrage entier, y compris l'appendice, a été pour ainsi dire pillé par Roscoë. Mais c'est avant tout dans ses propres écrits que Laurent de Médicis doit être étudié (*Poesie di Lorenzo de' Medici*, Firenze, 1825, 4 vol. in-4°; *Canti Carnascialeschi*, dans la collection de 1750). Les livres nombreux que les contemporains ont écrit librement, sans arrière-pensée de courtisan, sont aussi d'excellentes sources d'informations. Les *Opere inedite* de Guichardin, publiées à Florence par les comtes Guichardin, avec des annotations de Joseph Canestrini, jettent également beaucoup de lumière sur la vie de Côme et de Laurent de Médicis ; il faut surtout lire le dialogue sur le *Reggimento di Firenze*, tom. II. Enfin, quelques *Discorsi* de Jacopo Nardi, qui se trouvent inédits dans la bibliothèque Riccardi (cod. 2022), peuvent servir aussi à confirmer nos jugements sur la domination des Médicis.

nation des Médicis ; le calme et la tranquillité régnaient partout ; les fêtes, les danses, les tournois occupaient continuellement l'activité populaire ; les Florentins, après avoir été si jaloux de leurs droits, semblaient avoir oublié le nom même de la liberté.

Laurent était toujours mêlé à ces plaisirs ; il en cherchait, il en imaginait tous les jours de nouveaux. Parmi toutes ses inventions, la plus célèbre fut celle des chants carnavalesques (*Canti carnascialeschi*), composés par lui et destinés à être chantés dans les mascarades du carnaval pendant que la jeunesse noble, travestie pour représenter tantôt le triomphe de la mort, tantôt une troupe de diables ou quelque autre bizarrerie de ce genre, parcourait bruyamment la ville. La lecture de ces chants, beaucoup mieux que toute autre description, nous fait connaître la corruption de cette époque. Aujourd'hui, non-seulement la jeunesse aristocratique, mais la lie du peuple rougirait de ces vers, et croirait, en les chantant dans les rues, offenser la décence publique, commettre un acte qui ne pourrait rester impuni. Les *Canti carnascialeschi* étaient pourtant l'occupation favorite d'un prince loué dans le monde entier, regardé comme le modèle des souverains, comme un prodige de prudence, comme un génie politique et littéraire. Beaucoup d'historiens voudraient encore porter sur lui le même jugement. On lui pardonne le sang qu'il répandit pour maintenir un pouvoir injustement acquis par lui et par les siens ; on oublie le désordre qu'il mit dans la république, l'audace avec laquelle il vola les biens de la Commune pour subvenir à ses dépenses extravagantes, les débauches éhontées (1)

(1) « Il fut plongé d'une façon surprenante dans les plaisirs sensuels. » Machiavel, *Istorie fiorentine*.

auxquelles il s'abandonnait aveuglément malgré la faiblesse de sa santé chancelante, enfin cette rapide et infernale corruption du peuple à laquelle il travailla sans cesse, de toute sa puissance, en y consacrant toutes les ressources de son esprit; et ces crimes lui sont pardonnés parce qu'il a été le protecteur des lettres et des arts!

Il y avait alors dans la condition sociale de Florence une singularité très-frappante. L'instruction était universellement répandue; on savait en général le latin et le grec; on admirait les classiques; un grand nombre de femmes étaient réputées pour l'élégance de leurs vers grecs et latins. Avec Masaccio, Jean de Fiesole, Filippo Lippi, etc., la peinture, restée presque stationnaire depuis Giotto, avait repris une vie nouvelle. Partout on voyait s'élever des palais, des églises, des édifices élégants. Mais les artistes, les littérateurs, les politiques, la noblesse et le peuple avaient l'esprit corrompu, manquaient absolument de vertus publiques ou privées et même de sens moral. La religion était un moyen de gouvernement ou servait les calculs d'une basse hypocrisie. Dans la vie civile comme dans la vie religieuse, en morale aussi bien qu'en philosophie, il n'y avait aucune foi; le doute même était sans force. Ce qui dominait, c'était une complète indifférence pour tout principe. Sur les visages se peignaient la pénétration, la finesse, la subtilité de l'intelligence; et l'on accueillait avec un froid sourire de supériorité ou de compassion les hommes, peu nombreux d'ailleurs, qui manifestaient de l'enthousiasme pour les idées nobles et généreuses. On ne combattait pas ces idées, on n'en mettait pas en doute la justesse, à la manière des philosophes sceptiques; mais on plaignait les personnes qui pensaient

de la sorte. La force d'inertie opposait à la vertu un obstacle beaucoup plus grand que n'aurait fait une guerre ouverte et déclarée.

Un tel état moral devait nécessairement exercer une action puissante sur la culture intellectuelle. La philosophie était réduite à l'érudition; la scolastique, contre laquelle on a tant déclamé et qui eut pourtant une jeunesse, une vie, une ardeur que l'on chercherait en vain dans les écrits du xve siècle, était tombée en décadence; la littérature n'était plus que de la philologie ou une imitation de Virgile, d'Homère, de Pindare et d'autres auteurs anciens. Après la mort de Boccace, Franco Sacchetti déplorait déjà dans ses vers, empreints de simplicité et de candeur, le dépérissement des lettres. Ce qui l'affligeait le plus, ce n'était pas la perte des grands génies, c'était la certitude de n'en pas voir surgir de semblables, le chagrin de constater qu'on ne les comprenait même plus (1). S'il avait vécu à l'époque dont nous parlons, il aurait eu bien d'autres sujets de plainte; il aurait entendu déclarer que la langue italienne était incapable d'exprimer les sentiments élevés; il aurait vu mettre la *Divine Comédie* au-dessous des *Ballades* et des *Chants carnavalesques* de Laurent le Magnifique (2). Les arts eux-mêmes, qui sont pourtant les derniers à se ressentir des souf-

(1) Poésies de Franco Sacchetti, *Canzone* IV, dans les lyriques italiens, Florence, 1839.

(2) Le fameux Pic de la Mirandole était de cet avis. — Voici l'édition la plus recherchée des chants carnavalesques : *Tutti i trionfi, carri, mascherate, o canti carnascialeschi andati per Firenze, dal tempo del Magnifico Lorenzo vecchio de' Medici, quando egli hebbero prima cominciamento, per infino a questo anno presente* 1559, *etc. Fiorenza* (*stamperia di Lorenzo Torrentino*), *MDLVIIII*, in-8°. (*Note du trad.*)

frances morales et politiques d'un peuple, n'exprimèrent plus ces hautes et universelles pensées que Giotto, Orcagna et tant d'autres, avaient traduites avec un incontestable génie sur les édifices de l'Italie. Le Dôme et le Palais-Vieux n'auraient pu trouver dans ce siècle un autre Arnolfo pour leur imprimer le sceau d'un pareil esprit de liberté et d'indépendance.

Si la perte de la liberté avait eu, en général, des conséquences désastreuses, elle n'avait pas été sans profit, sous certains rapports, pour les lettres et pour les arts. Tandis qu'aucune activité politique, aucune ambition civile, aucune vertu publique ne pouvait plus se produire au grand jour; tandis que le commerce et l'industrie, qui avaient édifié des fortunes si extraordinaires, tombaient en décadence, les forces vives qui restaient encore se tournèrent toutes du côté des arts et des lettres. Quoiqu'il ne se trouvât plus d'esprits aussi puissants qu'à l'époque de la république, il y avait un entraînement universel vers l'étude, un besoin général d'apprendre des langues nouvelles, d'écrire des livres et de créer à l'aide du pinceau des œuvres originales, besoin d'autant plus ardent qu'on ne savait pas se servir de l'étude pour s'élever plus haut. La ville avait l'apparence d'une grande école; la passion dominante consistait à réunir des manuscrits et des statues antiques; toutes les discussions avaient pour objet la grammaire, la philologie ou l'érudition. Les Grecs, qui, après la chute de Constantinople, se réfugiaient en Occident, étaient accueillis à Florence avec enthousiasme. Par leurs leçons, par leurs doctrines, ils provoquaient de plus en plus l'amour pour les anciens, le désir de connaître la Grèce, de faire des investigations dans ses couvents et dans ses temples, de creuser le sol

pour y trouver des fragments antiques. On entreprenait des expéditions en Orient, et après avoir couru de nombreux périls, subi une foule d'avanies, dépensé souvent des patrimoines considérables, on revenait chargé de trésors plus ou moins précieux. Les recherches heureuses de Poggio Bracciolini dans presque toutes les villes de l'Europe sont fort connues. On n'a pas oublié les voyages en Orient de Guarino de Vérone, qui perdit par un naufrage le fruit de toutes ses peines, et qui ressentit alors un si profond chagrin que ses cheveux blanchirent tout à coup. Jean Aurispa, après mainte exploration, rapporta à Venise deux cent trente-huit manuscrits, mais ce succès lui avait coûté toute sa fortune; aussi, dans son extrême vieillesse, il se trouva riche de gloire, mais très-pauvre d'argent. François Filelfo et beaucoup d'autres partaient alors pour interroger les terres classiques de la Grèce. Toutes les fois que l'un d'eux revenait en Italie, son arrivée était une fête publique, un triomphe, surtout à Florence. Les premiers personnages du pays allaient à sa rencontre; il était reçu par le prince avec de grands honneurs; ses découvertes étaient célébrées dans les écrits des contemporains et devenaient l'unique sujet de la correspondance de ses amis. Les discussions commençaient ensuite sur l'authenticité et l'interprétation des manuscrits; les questions philologiques et grammaticales donnaient lieu à des disputes acharnées, et les colères n'avaient plus de limites; ces savants se déchiraient, par tous les moyens les plus violents, dans leur réputation, dans leur honneur. On peut dire que c'était la seule liberté laissée aux Florentins.

Quant aux beaux-arts, ils furent plus heureux. Les artistes s'abandonnaient à la vie gaie de ce temps et se

livraient tour à tour au travail et au plaisir avec la même insouciance. Comme l'habitude de protéger les arts était devenue générale dans toute l'Italie, les riches, les nobles, les églises et les couvents recherchaient à l'envi les œuvres des artistes. Architectes, peintres et sculpteurs étaient partout désirés et bien accueillis partout. Joyeux de cette existence, ils menaient de front le labeur et les jouissances de toutes sortes. S'ils perdirent beaucoup sous le rapport de l'élévation et de l'universalité des conceptions, ils firent d'immenses progrès là où il ne s'agissait pour eux que d'imiter le vrai, de dessiner savamment et de manier habilement les couleurs. C'est alors qu'on découvrit la peinture à l'huile, qui ouvrit une nouvelle période dans l'histoire de l'art. La sculpture et l'architecture, qui, moins encore que la peinture, sont indépendantes de la matière, réalisèrent aussi de grands progrès, soit en s'aidant des statues ou des monuments grecs et romains, soit en apprenant à surmonter par la pratique mille difficultés : aussi, les noms de Brunelleschi, de Ghiberti, de Donatello restèrent-ils immortels. L'art atteignit certainement à cette époque une perfection qu'il n'avait pas eue auparavant et qui lui échappa vers le milieu du siècle suivant.

Mais les faits que nous venons de décrire eurent lieu en grande partie avant que la domination des Médicis ne se fût établie; l'influence de cette famille y était étrangère. L'amour des études classiques, très-répandu déjà quand vivait Boccace, avait augmenté de jour en jour. Dans les voyages et dans les recherches que nous avons indiqués, bon nombre de savants avaient épuisé leurs propres fortunes, n'espérant d'autre compen-

sation que la gloire. Quant aux artistes, ils appartenaient presque tous, par leurs œuvres principales, au commencement du siècle, comme Brunelleschi (1337-1446), Ghiberti (1381-1455), Donatello (1386-1468), Masaccio (1402-1443), et leur génie se développa sans l'appui, sans l'intervention des Médicis (1). La coupole de Brunelleschi fut commandée à la suite d'une délibération des citoyens, librement réunis dans la cathédrale, en 1407. C'est en 1403 que les portes de Ghiberti furent commencées, et l'énorme somme de 30,798 florins fut payée tout entière par la corporation des doreurs. La chapelle del Carmine, où Masolino da Panicale, Masaccio et Filippino Lippi travaillèrent successivement, dut sa décoration à la munificence de simples citoyens; et les fresques de Beato-Angelico furent exécutées par amour de l'art, sous l'inspiration de la ferveur religieuse et presque toujours sans rétribution d'aucune sorte.

Les Médicis ne créèrent donc pas un état de choses qu'aucune force humaine ne pouvait créer. Cet état de choses ne fut que la conséquence inévitable des vicissitudes traversées pendant tant de siècles par la République, le résultat du renversement général de toutes les libertés en Italie. Mais en trouvant cette situation toute faite, les Médicis eurent l'adresse de seconder les circonstances et de les mettre à profit. S'il y eut jamais un homme capable d'exploiter la société de son temps, c'était, sans aucun doute, Laurent le Magnifique. Il tenait de Côme une astuce et une subtilité qui, sans faire de lui un grand homme d'État, le rendaient prompt à ima-

(1) Côme revint de l'exil en 1434; Laurent, comme nous l'avons dit, ne prit en main le gouvernement qu'en 1469.

giner des expédients. Grâce à sa prudence et à sa finesse, il déployait une rare habileté dans ses relations avec les ambassadeurs, et savait habilement se débarrasser de ses ennemis. Hardi et cruel à l'occasion, il ne tenait aucun compte de la fidélité, de l'honneur, de la position sociale des citoyens; il allait droit à son but, sans ménagement pour l'humanité, sans scrupule à l'égard des choses divines. L'horrible sac de la malheureuse ville de Volterra; le vol commis au préjudice du *Monte delle Fanciulle*, vol qui précipita dans le vice une foule de jeunes filles privées de leur dot; enfin, l'avidité avec laquelle Laurent puisa dans les trésors de la Commune, sont des taches que ses adulateurs les plus zélés ne purent effacer (1). Son visage reflétait fidèlement son caractère : on y remarquait quelque chose de sinistre et de désagréable. Laurent avait le teint olivâtre, la bouche très-grande, le nez écrasé, la voix nasillarde; mais son œil était vif et pénétrant, son front élevé. On s'imaginerait difficilement que personne, dans son siècle élégant et cultivé, ait pu avoir des manières plus nobles que les siennes; sa conversation était pleine d'animation, d'esprit et de science; quiconque était admis dans sa familiarité trouvait en lui un charme irrésistible. Il fortifia les tendances de son siècle et porta au comble, par tous les moyens possibles, la corruption qui existait déjà. Non content de s'abandonner aux plaisirs, il poussa son peuple vers les jouissances effrénées pour l'enivrer et l'étourdir. Florence était devenue, sous sa direction, un lieu de fêtes et d'orgies.

Laurent avait, cependant, pour la poésie et pour les

(1) Voir Guichardin : *del Reggimento di Firenze.*

arts un goût très-délicat. Ayant complétement abandonné sa maison de commerce, il consacra ses loisirs à la littérature. Il avait eu pour guides les hommes les plus savants de son temps : Landino lui avait enseigné la poésie, Argiropoulo la philosophie d'Aristote, Ficin celle de Platon. Tout jeune encore, Laurent avait montré une prédisposition singulière pour le culte des Muses, une intelligence facile et prompte, une rare précision de style, une imagination pleine de vivacité. Plus tard, lorsqu'il se mit à protéger les savants et les artistes, sa demeure devint le rendez-vous des plus illustres génies. On voyait chez lui tous les hommes qui avaient à Florence de la réputation comme littérateurs; et, des autres parties de l'Italie, les esprits les plus distingués venaient vivre au milieu de ce cercle privilégié. Non-seulement dans les réunions du palais Médicis, mais dans la fameuse Académie platonicienne, les qualités littéraires de Laurent se développaient au contact de cette compagnie d'élite et brillaient d'un vif éclat. Aussi, Laurent fut-il rangé parmi les écrivains remarquables de son époque, et ses œuvres, alors portées aux nues, jouissent encore aujourd'hui d'une certaine renommée. Ses poésies vulgaires et surtout la fable d'Ambra ont une désinvolture originale et une élégance spontanée; on y trouve un talent d'observation et un sentiment de la nature qui n'étaient pas communs au XVe siècle. Sans doute, l'imitation des Octaves de Politien est parfois trop manifeste; cependant, on ne peut s'empêcher de reconnaître le mérite réel de l'auteur. Laurent était bien l'homme de son siècle; toutes ses qualités avaient leur source, non dans son cœur, mais dans son intelligence; ses ma-

nières même étaient la conséquence de ses habitudes intellectuelles et non de la noblesse naturelle de son âme; la protection qu'il accordait aux savants était un moyen de gouvernement, ou un agréable passe-temps. — Sa vie présenta des contrastes étranges. Après avoir employé toutes les forces de sa volonté à détruire par quelque nouvelle loi les derniers vestiges de liberté, après avoir fait décider quelque nouvelle confiscation ou quelque condamnation à mort (1), il entrait à l'Académie platonicienne, et discutait chaleureusement sur la vertu et sur l'immortalité de l'âme; à peine sorti de cette solennelle assemblée, il allait se mêler à une jeunesse dissolue, chantait les *Canti carnascialeschi*, s'abandonnait au vin et à la débauche; enfin, de retour chez lui, il s'asseyait à table avec Pulci, avec Politien, récitait des vers avec eux ou s'entretenait de poésie : et ces diverses occupations absorbaient tellement tour à tour son activité, que chacune d'elles paraissait être le but unique de sa vie. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, dans une existence si variée, il est impossible de citer un seul acte de Laurent qui dénote chez lui, à l'égard de son peuple, de ses familiers ou de ses parents, une générosité véritable; car s'il y en avait eu un seul, ses panégyristes ne l'auraient pas omis. C'est là le signe d'une âme corrompue et d'une époque plus corrompue encore : si la vertu et la justice avaient été honorées alors, Laurent, avec le caractère qu'on lui connaît, se serait certaine-

(1) On peut trouver dans Sismondi la longue liste des citoyens dont Laurent provoqua la condamnation à mort pour cause politique : la plupart d'entre eux appartenaient à la noblesse. Voir aussi Guichardin, *del Reggimento di Firenze*, p. 43 et suivantes.

ment efforcé, par une sorte d'ostentation théâtrale, de passer pour juste et vertueux.

Autour de Laurent de Médicis on voyait toujours deux hommes dont la réputation s'était répandue partout en Europe et que la postérité n'a point oubliés. L'un d'eux était Ange Politien, le savant qui a possédé la plus vaste érudition littéraire qu'on ait constatée dans ce siècle si érudit, le seul homme qui ait eu dans l'âme une véritable veine de poésie. A 13 ans, il avait écrit de très-belles épigrammes latines; à 17, il en avait écrit d'autres en grec; et l'on prétend qu'il ne comptait guère plus de 18 ans quand il composa, sur le tournoi entre Laurent et Julien, ces admirables Octaves qui le mirent au premier rang des poëtes de son temps et immortalisèrent son nom. Grâce à ce poëme, il conquit la faveur de Laurent. Il devint son secrétaire particulier, son bibliothécaire, le précepteur de ses fils et habita toujours la même maison que lui. Or, dans cette condition nouvelle et plus aisée, Politien semble avoir perdu la flamme sacrée de la poésie; son érudition s'accrut seule de jour en jour, et atteignit des proportions extraordinaires. Laurent mit largement à profit les services et la conversation d'un homme dont la science était si étendue, mais cette familiarité excessive nuisit beaucoup à la réputation de Politien, qui fut accusé de vices tellement monstrueux que l'histoire a honte de les rappeler. —L'autre ami intime de Laurent fut Luigi Pulci. Ce jeune homme, de noble famille, était le frère des deux poëtes dont il a fait presque oublier les noms par son fameux *Morgante Maggiore,* poëme brillant et vif, plein de fantaisies étranges, où l'invocation de la Vierge sert de prélude à l'invocation de Vénus et à une satire contre

l'immortalité de l'âme. Tel était le poëme, tel aussi fut l'homme : esprit essentiellement bizarre et gai, sceptique, passionné pour l'ironie, amoureux des plaisirs et de l'ivresse des sens. Pulci ne faisait qu'un corps et qu'une âme avec Laurent, l'accompagnait toujours dans ses équipées nocturnes, partageait ses passe-temps permis et non permis. Ce fut aux instances de Clarice Orsini, mère de Laurent, qu'il écrivit son poëme, et il le lut à la table de ses protecteurs au milieu des libations. Quoique Laurent eût une prédilection particulière pour Politien et pour Pulci, il passait une grande partie de son temps parmi les artistes ; il était de moitié dans leurs divertissements, aimait leurs aventures étranges et leurs habitudes d'esprit. S'il ne put les protéger autant que Côme, qui avait dépensé des sommes considérables pour fonder des palais et des églises, il les accueillait toujours avec un visage joyeux, les secourait et les aidait de tout son pouvoir. Quand même il n'aurait fait que créer les jardins de Saint-Marc, il serait déjà digne des plus grands éloges au point de vue des arts. Il rassembla dans ces jardins toutes les statues, tous les fragments antiques qu'il put acquérir, ainsi que les dessins des plus vaillants artistes ; et il ouvrit ces collections à tous les jeunes gens qui donnaient quelque espérance. C'est là que Michel-Ange traça ses premières ébauches, et que, jeune encore, pauvre et peu connu, il trouva cette hospitalité qui fit tant d'honneur à Laurent (1).

(1) A ce propos, nous citerons un travail publié récemment en Angleterre : *The life of Michael Angelo Buonarroti, also Memoirs of Savonarola, Raphael and Vittoria Colonna*, by John S. Harford ; 2 volumes, Londres, 1857. Cet ouvrage contient de nombreux détails

Mais jusqu'à présent nous n'avons rien dit d'un homme qui, plus que tout autre, dut aux Médicis ce qu'il fut. Nous voulons parler de Marsile Ficin, ami et maître de Laurent, chef de cette Académie platonicienne, dont les idées se répandirent alors dans presque toute l'Europe. Ces idées modifièrent tellement les vues de Savonarole que nous croyons nécessaire d'en parler avec plus de détails dans le chapitre suivant.

sur l'époque. Quoique l'auteur ne professe pas les mêmes idées politiques que Roscoë, il en adopte les jugements littéraires. Il reconnaît que Laurent était un tyran, et veut, néanmoins, le faire passer pour le plus grand poëte d'alors et pour le restaurateur des beaux-arts.

CHAPITRE IV.

MARSILE FICIN ET L'ACADÉMIE PLATONICIENNE.

Le concile rassemblé à Florence en 1439 pour rapprocher les deux Églises grecque et latine ne fut d'aucune utilité à la religion; mais, en revanche, il profita beaucoup aux lettres. L'empereur envoya, comme représentants de l'Église Orientale, des hommes d'un grand savoir. Ceux-ci, parlant la même langue que Platon et Aristote, objet de tant d'études et de tant d'admiration, furent partout entourés, respectés et presque courtisés. Parmi eux se trouvaient Teodoro Gaza, partisan passionné d'Aristote, et Bessarion qui, plus tard, se convertit au catholicisme; mais au-dessus de ces personnages l'opinion publique plaçait Giorgio Gemisto, de qui la postérité a presque oublié le nom, quoique Gemisto fût alors justement regardé comme le plus remarquable des philosophes grecs. On eût dit qu'il avait vraiment vécu avec les anciens. Telle était la perfection de ses écrits, que les philologues les plus érudits avaient peine à ne pas les confondre avec ceux des plus beaux temps de la Grèce (1). C'est à son enthousiasme pour

(1) Sur cette question, il ne peut y avoir de meilleur juge que Giacomo Leopardi, dans son *Discorso in proposito di una orazione greca di G. G. Pletone, e traduzione della medesima* : « Les écrits de Gemisto se distinguent par une si grande abondance de graves pensées, par un style si sensé, si fort et si noble, par une pureté et une finesse de langage si parfaites, qu'en les lisant on dirait

Platon et à ses études approfondies sur les œuvre ce puissant génie qu'il dut le surnom de Pletone. Sa passion pour les anciens se révélait jusque dans ses idées religieuses : lorsqu'il parlait d'une réforme prochaine qui serait opérée par un seul prédicateur et qui, en imposant une seule doctrine au genre humain, ferait disparaître toute différence de culte, il manifestait clairement l'espérance de voir adorer de nouveau les dieux païens. L'ouvrage dans lequel il développa cette pensée fut brûlé après sa mort par ses ennemis; cependant, les tendances de son époque étaient si indulgentes pour les admirateurs de l'antiquité, que la liberté avec laquelle il exprimait ses vœux ne l'empêcha pas d'être choisi pour soutenir les droits de l'Église grecque devant le concile de Florence. Partout, il recevait un chaleureux accueil : l'étendue de ses connaissances, la gravité de ses manières, l'élégance de ses écrits, la ressemblance de son langage avec celui de Platon, lui donnaient une autorité qui n'était contestée par personne. Néanmoins, à cause de ses opinions platoniciennes, il ne fut probablement pas très-satisfait des Florentins, qui lisaient alors aussi avidement Aristote que Platon, sans remarquer, pour ainsi dire, aucune différence entre eux. Après avoir étudié pendant des siècles la philosophie d'Aristote dans les commentaires arabes, les Italiens de cette époque eurent pour la première fois entre les mains les œuvres originales d'Aristote, en même temps que celles de Platon. Aussi passaient-ils de l'un à l'autre

qu'il ne manque à Gemisto, pour être égal aux grands historiens grecs de l'antiquité, que d'avoir vécu lui-même parmi les anciens. » T elle fut, dans sa patrie, l'opinion de ses contemporains.

philosophe sans faire encore aucune distinction. Les difficultés de l'interprétation et de la langue absorbaient l'esprit des savants; l'érudition philosophique n'était pas encore née; toutes les discussions avaient pour objet des questions de grammaire ou de philologie (1).

Gemisto transporta tout à coup la critique dans le domaine philosophique par son opuscule *De platonicæ atque aristotelicæ philosophiæ differentia* (2), où, comparant avec beaucoup de finesse et de pénétration les deux philosophies, il donnait sur tous les points la préférence à Platon. C'est alors qu'éclata entre les Grecs une grande querelle qui divisa les Italiens eux-mêmes. Ainsi naquirent les deux partis des Aristotéliciens et des Platoniciens, qui s'attaquèrent réciproquement avec une incroyable violence. Giorgio Scolario (3) et Teodoro Gaza, tous deux grecs et aristotéliciens, furent les premiers à se répandre en invectives contre l'opuscule de Gemisto. Bessarion, disciple de ce dernier, prit ensuite la plume, et défendit son maître dans une lettre anonyme, où il s'efforçait de ramener la question à des

(1) Tiraboschi, *Storia della letteratura*. Brucker, *Historia philosophiæ*, Leipsig, 1743.

(2) Bâle, 1574. Il s'en trouve une copie dans la bibliothèque Marucelli à Florence.

(3) Appelé aussi *Gennadius*. Sa réponse manuscrite se trouve à la bibliothèque nationale de Paris. Toute cette dispute philosophique est exposée en détail dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. II de la 1re série, p. 775, *Querelles des philosophes du quinzième siècle*, par Boivin le Cadet. Voir aussi Brucker, *Historia philosophiæ* (Leipsig, 1743), tome IV, chap. II et III; Leo Allatius, *De Georgiis et eorum scriptis diatriba* (l'auteur parle de Giorgio Gemisto, de Giorgio Scolario et de Giorgio de Trébizonde), in Alberti Fabricii *Bibliotheca Græca*, t. X (Hambourg, 1721).

termes plus courtois. Par malheur, il lui échappa de dire que Teodoro Gaza était plus savant que Giorgio de Trébizonde, autre grec qui se trouvait à Florence (1). Giorgio de Trébizonde avait un caractère présomptueux et emporté, d'une nature rude et agressive. Il se mêla tout de suite aux débats avec une telle âpreté, que chacun en resta stupéfait (2). Quoique partisan d'Aristote, il attaqua avec la même fureur Platoniciens et Aristotéliciens, les appela *non philosophos sed philotenebras*, et se permit toutes sortes d'insultes et de basses plaisanteries. Enfin, non content d'avoir outragé les vivants, il se tourna contre les morts. Selon lui, Platon était un homme complétement dépravé; un homme adonné à la gourmandise, à la débauche, aux excès les plus honteux; un homme sans foi, sans dignité, sans honneur, etc. Un langage si contraire aux convenances et à la vérité devait naturellement dégoûter les honnêtes gens : Giorgio de Trébizonde fut désapprouvé, délaissé par tout le monde. Mais son isolement ne le ramena pas à la raison; il persévéra dans la même conduite, et passa tristement les dernières années de sa vie sans rencontrer aucune compassion.

Pendant ce temps Bessarion avait travaillé à un important ouvrage, *In calumniatorem Platonis* (3), qu'il

(1) Giorgio de Trébizonde était né en Crète, mais Trébizonde était la patrie de ses ancêtres.

(2) *Comparationes philosophorum Aristotelis et Platonis* (Venise, 1523).

(3) Il fit paraître deux écrits : dans l'un (Bessarionis card. Sabini, Patriarchæ Constantinopolitani, *De naturâ et arte*, *adversus Georgium Trapezuntium cretensem*), il raconta toute l'histoire de la querelle; dans l'autre (*In calumniatorem Platonis*), il discuta longuement la question philosophique. A la belle édition in-folio de

publia au moment le plus passionné de la querelle. Après avoir victorieusement défendu la mémoire de Platon, il démontrait que le désaccord entre ce philosophe et Aristote n'était ni si grand, ni si profond qu'on voulait le donner à entendre. L'Aristote grec (1), disait-il en concluant, peut et doit être mis d'accord avec Platon; c'est ce qu'ont fait les Alexandrins; c'est ce que peuvent et doivent faire les Italiens du xv[e] siècle. Ainsi fut ramené un peu d'ordre et d'urbanité dans la discussion; ainsi triompha enfin à Florence cette philosophie qui, pour avoir toujours porté le nom de platonicienne, n'en fut pas moins néo-platonicienne ou alexandrine. Ses traditions s'étaient maintenues vivantes en Grèce, et ses derniers soutiens venaient la transplanter en Italie.

Mais ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette dispute philosophique, ce fut le point sur lequel tout le débat s'était concentré. Platon et Aristote, avait dit Gemisto, conviennent tous deux que les opérations de la nature ont une fin déterminée; mais Platon soutient que la nature agit avec volonté (*consulto agit*); que dans la nature il y a, par conséquent, un esprit, une *essence* qui se rend compte de son but; tandis qu'Aristote compare la nature à un ouvrier qui, après avoir appris son métier, travaille ensuite instinctivement (*non consulto*), quoiqu'il tende toujours au but déterminé. Gemisto signalait la grande supériorité de la pensée

ce second ouvrage (Venetiis, in Ædibus Aldi et Andreæ Soceri, MDXVI), le premier des deux écrits de Bessarion a été ajouté comme dernier livre.

(1) On appelait ainsi l'original grec d'Aristote, pour le distinguer de l'Aristote connu seulement d'après les commentateurs.

platonicienne : la nature, disait-il, est l'œuvre de Dieu, œuvre bien supérieure à l'œuvre de l'homme ; la main et la sagesse de Dieu sont toujours présentes dans la nature; si l'homme peut quelquefois opérer par habitude, Dieu seul opère toujours par raison. Ce débat, malgré la forme aride et confuse que revêtait la discussion, avait au fond la plus grande gravité. Il s'agissait de savoir si dans la nature c'est la raison ou le hasard qui opère ; si la nature est la manifestation d'un esprit divin et universel qui anime et gouverne le monde, ou si elle n'est que l'effet aveugle des lois qui régissent la matière. En transportant tout d'un coup l'érudition italienne du xv[e] siècle dans le domaine de la philosophie, en l'arrêtant sur une question d'une importance vitale, Pletone montrait une singulière pénétration philosophique. Ce qui n'est pas moins digne d'être observé, c'est que les autres érudits comprirent immédiatement la portée de cette question et se disputèrent le terrain avec acharnement (1).

Quand Gemisto vit avec quelle chaleur Bessarion défendait les idées platoniciennes et qu'il s'aperçut de leur triomphe à Florence, il s'abstint de toute polémique, car la polémique n'était plus nécessaire, et il chercha seulement le moyen le plus efficace pour les répandre d'une manière durable. Il avait le don de communiquer aux autres son admiration, je dirais presque son culte pour Platon : il se mit donc en rapport avec Côme de Médicis, et, après de longs raisonnements, qui furent

(1) Gemisto Pletone : *De platonicæ atque Aristotelicæ philosophiæ differentiâ*. Bessarione : *In calumniatorem Platonis*. Giorgio de Trébizonde : *Comparationes philosophorum Aristotelis et Platonis*.

écoutés avec beaucoup d'attention, il réussit à faire pénétrer son enthousiasme dans l'esprit de ce puissant personnage. Dès qu'il vit Côme passionné pour la cause plaidée devant lui, il alla plus loin encore, et lui confia la pensée qu'il avait de reconstituer à Florence l'antique Académie qui avait tant honoré la Grèce et qui avait rendu tant de services à la philosophie platonicienne (1). Côme approuva ce projet, et, l'adoptant sans retard, s'efforça de le réaliser. Telle fut l'origine de cette fameuse Académie platonicienne, qui exerça une si grande influence sur les destinées de la philosophie pendant le xv[e] siècle tout entier.

Ayant ainsi assuré le succès de sa doctrine, Gemisto regagna le Péloponnèse, sa patrie, pour y passer en repos le peu d'années qui lui restaient à vivre. Mais ses ennemis ne le laissèrent point en paix. Scolario, qui avait été l'un de ses premiers adversaires à Florence et qui était devenu patriarche de Constantinople, l'attaqua plus amèrement encore que par le passé. Il l'accusa d'être un hérétique et un mécréant. Lorsque Gemisto fut mort, il chercha par tous les moyens à obscurcir sa renommée, et brûla même quelques-uns de ses ouvrages, qui sont irrévocablement perdus (2). Néanmoins, Pletone ne cessa pas d'être admiré par les Italiens. En 1471, vingt ans après qu'il avait cessé de vivre, ses restes furent réclamés par Pandolfo Malatesta, seigneur de Rimini, qui les fit transporter

(1) L'origine de cette Académie est racontée par Ficin lui-même dans l'épître dédicatoire qui précède sa traduction latine de Plotin. (Voir Ficini *Opera*; Bâle, 1576, in-folio, t. II, p. 1320.)

(2) Parmi ces ouvrages, il faut mentionner le traité *De legibus*, où étaient exposées les opinions religieuses de Gemisto.

dans cette ville et ensevelir avec les plus grands honneurs (1). La décadence des études grecques parmi nous a fait oublier injustement la mémoire de ce philosophe ; mais quiconque étudie l'histoire du XVe siècle est forcé de reconnaître que Gemisto fut le véritable initiateur à la philosophie platonicienne en Italie et, par conséquent, l'un des hommes qui ont le mieux mérité de ce pays (2).

Quand Gemisto eut quitté l'Italie, Côme s'aperçut que l'Académie platonicienne avait besoin pour prospérer d'un homme qui en prît la direction, qui en fût la force et la vie. Ses regards se tournèrent alors vers le fils de son médecin, vers Marsile Ficin, qui, né en

(1) L'église de Saint-François, construite par Léon-Baptiste Alberti, possède encore, sous sa seconde arcade extérieure, le tombeau de Pletone. (*Note du trad.*)

(2) Giacomo Leopardi, dans son *Discours* cité plus haut, cherche à venger le nom de Gemisto. « On ne parle plus maintenant de Giorgio Gemisto Pletone de Constantinople : la seule cause de ce silence est que la célébrité des hommes, comme toute chose au monde, dépend plus de la fortune que de la raison..... Gemisto fut assurément un des génies les plus vastes et les plus distingués de son temps, c'est-à-dire du quinzième siècle. Après avoir reçu de sa patrie les témoignages de la plus haute estime. il survécut à sa patrie et au nom de Grec (ou Romain, comme il disait), et fut accueilli avec tendresse par l'Italie. Sa renommée ne fit que s'accroître dans sa nouvelle patrie et même dans les autres parties de l'Europe, partout en un mot où s'étendait l'étude des lettres. » Remarquons que Leopardi, d'ordinaire si savant et si précis, commet ici une erreur, quand il fait venir Gemisto en Italie après la chute de Constantinople, car le philosophe platonicien était déjà mort en 1451, deux ans avant la prise de cette ville. Quant à la patrie de Gemisto, on n'est pas certain que ce soit Constantinople. Au moment de sa naissance, la plupart de ses parents avaient abandonné la capitale de l'empire grec.

1433, donnait déjà de merveilleuses espérances. Marsile Ficin, après avoir reçu de Côme des secours pécuniaires et des encouragements, sans lesquels l'étude de la philosophie lui eût été impossible, s'était mis avec enthousiasme à méditer Platon, et, tout jeune encore, avait composé sur la doctrine de ce philosophe des ouvrages volumineux (1). Lorsqu'il connut à fond la langue grecque, il entreprit de commenter et de traduire les divers écrits de Platon, préparant chaque jour cette traduction, qui même aujourd'hui, malgré les travaux nombreux de la philologie, est la meilleure que possède l'Italie. Dans son culte pour l'antique philosophe, Marsile Ficin alla si loin, qu'il entretenait, dit-on, une lampe allumée devant le buste de Platon, quoiqu'il fût chanoine de Saint-Laurent et qu'il s'occupât de restaurer la philosophie chrétienne. Peu à peu il étendit ses investigations à l'antiquité tout entière, et ne rencontra pas le nom d'un seul philosophe ancien dont il ne recherchât avidement les ouvrages. Il lisait avec une passion infatigable les Aristotéliciens, les Platoniciens, les Alexandrins; tâchait de trouver des fragments de Confucius et de Zoroastre; étudiait la Genèse; passait d'un siècle à un autre, d'un système à un autre sans presque s'en apercevoir; tous les écrits des anciens semblaient avoir droit à son admiration. Au lieu de jurer, comme naguère, par Aristote, on se mit à jurer par l'antiquité tout entière. C'était évidemment un grand progrès; et déjà, dans la dispute des Platoniciens et des Aristotéliciens, on pouvait voir le présage du retour prochain et inévitable de la raison (2). Mais,

(1) Dans un âge plus mûr il condamna ces ouvrages aux flammes.

(2) Gibbon (*Decline and fall*, etc.) a fait avec beaucoup de péné-

avant de faire une pareille conquête, la philosophie avait encore besoin de parcourir toute l'antiquité; c'était seulement après se l'être pour ainsi dire incorporée qu'elle pouvait acquérir la conscience de son indépendance.

Cette fièvre de lecture qui s'était emparée de Ficin le domina tellement, que sa tête devint presque un dictionnaire vivant de philosophie antique. Ses œuvres doivent être considérées comme une grande encyclopédie des doctrines de son siècle. Outre la philosophie, il connaissait la médecine et les sciences naturelles, vers lesquelles son père avait voulu d'abord le diriger. Mais toute son érudition ne lui avait pas donné l'habitude d'appuyer ses jugements sur l'expérience et sur l'observation. Pour prouver une vérité, il ne se contentait pas des lumières fournies par la raison, par la nature entière et par la conscience du genre humain; il trouvait absolument nécessaire d'invoquer quelque passage de Platon ou d'un autre auteur ancien, cet auteur fût-il d'ailleurs sceptique ou matérialiste.

Un ouvrage peu volumineux que Ficin écrivit *Sur la religion chrétienne* (1), nous servira à mettre en évidence le singulier mélange d'idées qui s'était formé dans

tration les observations suivantes : « So equal, yet so opposite are the merits of Plato and Aristotle, that they may be balanced in endless controversy; but some spark of freedom may be produced by the collision of adverse servitude. » Toute la fin du chapitre LXVI de cet ouvrage abonde en détails curieux et en réflexions importantes sur le caractère et la doctrine des Grecs qui vinrent en Italie. Voir aussi Meier, *Savonarola*, etc.; zweit. Kap.: Ueberblick des wissenschaftlichen und politischen Lebens in Florenz unter den Mediceern.

(1) *Della religione cristiana*; Florence, Giunti, 1568.

l'esprit de ce philosophe. Voulant démontrer la vérité de la doctrine et la divinité de la mission du Christ, Ficin commence ainsi : « La venue du Christ a été plusieurs fois prophétisée par les sibylles ; les fameux vers de Virgile sont connus de tout le monde. Comme on demandait à Platon combien de temps dureraient les préceptes de sa philosophie, il répondit : jusqu'à ce que vienne Celui qui fera jaillir la source de toute vérité. Porphyre, de son côté, dit dans ses Réponses : Les dieux ont déclaré que le Christ était souverainement pieux et religieux ; ils l'ont reconnu immortel, et ont rendu en sa faveur le témoignage le plus bienveillant. » Voilà les principaux points sur lesquels repose toute l'argumentation de l'ouvrage. Pour établir la vérité de la religion chrétienne, il fallait donc consulter les sibylles, Virgile et Platon ; il fallait rappeler que, suivant Porphyre, les dieux avaient porté sur Jésus-Christ un jugement favorable ! Telles étaient les dispositions intellectuelles et les études de Marsile Ficin. L'admiration universelle, éveillée dans toute l'Europe par la découverte des trésors antiques, s'était personnifiée en lui et l'avait si complétement subjugué, que tout élan de libre pensée lui était devenu impossible. Il avouait ingénument à ses amis que quand il conçut le projet de composer son grand traité sur la théologie platonicienne (*Teologia Platonica*), il avait voulu écrire ce traité dans un sens tout païen, et qu'il ne s'était décidé à lui donner un caractère chrétien qu'après de plus mûres réflexions (1).

La *Teologia Platonica* est l'ouvrage capital de Fi-

(1) Brucker, *Hist.*, etc.; *Marsilii Ficini Vita*, auctore Johanne Corsio, publiée par Ang. Mar. Bandini.

cin (1), celui où il s'est efforcé de concentrer toute sa doctrine, d'en faire un ensemble et de donner à cette doctrine la forme d'un système. Mais ce serait une grave erreur d'y chercher une véritable unité philosophique : cette unité, l'esprit même de l'auteur ne la concevait pas ; les écrits de Ficin sont de longues dissertations, qu'une foule d'idées secondaires, rattachées les unes aux autres par un nombre infini de citations diverses, viennent de temps en temps interrompre et embrouiller. On n'y trouve ni homogénéité dans les vues scientifiques, ni suite dans les raisonnements, ni élégance dans le style, qualités qu'on aurait pu attendre d'un homme qui avait passé sa vie avec les écrivains grecs. Tant il est vrai que la beauté de la forme tient seulement à la clarté, à la précision des idées, à ces mouvements spontanés et libres de la pensée, que Ficin avait étouffés en lui.

Néanmoins, dans l'histoire de toutes les sciences et surtout dans l'histoire de la philosophie, on remarque une certaine unité, une vie qui appartient plus à la science elle-même qu'à ses adeptes, qui progresse continuellement et se fait jour malgré les volontés particulières, en dépit des obstacles de toutes sortes. Déjà la dispute entre les Platoniciens et les Aristotéliciens avait fixé l'attention des philosophes sur une question capitale, que Ficin était forcé d'examiner à son tour en donnant presque involontairement à ses idées une apparence d'unité, un ordre systématique. La question principale qui préoccupait alors tous les esprits était celle de savoir comment la nature opère ; non que cette question se révélât à eux avec toutes ses conséquences, mais

(1) Marsilii Ficini *Opera;* Bâle, 2 vol. in-folio.

parce qu'elle avait été l'objet d'une ardente querelle. Quoique platonicien, Ficin aurait voulu approuver les deux partis, ou du moins garder le silence; mais il ne le pouvait pas; il était obligé de raisonner aussi, de discuter sous tous ses aspects le point controversé. Aussi, dans sa *Theologia Platonica,* introduisit-il la fameuse proposition comme un problème fondamental, autour duquel se groupèrent naturellement tous les autres.

La nature, selon Marsile Ficin, est animée par un nombre infini d'âmes; l'eau, la terre, les plantes, les astres ont tous une *troisième essence* (*terza essenza*) ou une âme qui leur est propre. Ces âmes sont toutes raisonnables, immortelles, et pourtant inséparables des corps. Elles tiennent la nature, par leurs transformations incessantes, dans une éternelle activité. C'est par elles que l'eau engendre spontanément des animaux, que la terre ne cesse de fleurir, que les astres gravitent harmonieusement, et que toute la nature procède avec une éternelle raison. Mais ces âmes répondent-elles à l'*idée* de Platon, ou à la *forme* d'Aristote? A l'une et à l'autre, disait Ficin. Suivant Platon, les choses existent en tant qu'elles correspondent à une idée; suivant Aristote, elles existent en tant qu'elles ont une forme. Aristote, cependant, reconnaît en toutes choses une première forme générale, qui sert de type à toutes les formes particulières; au fond, cette forme primitive ne diffère pas de l'idée platonicienne et est identique à l'âme raisonnable, ou à la troisième essence. Voilà comment Ficin cherche à mettre d'accord Platon et Aristote.

Ces âmes ou troisièmes essences, dont le nombre est infini, sont divisées en douze ordres, d'après les

douze signes du zodiaque ; elles ont entre elles une mutuelle correspondance, et se mirent toutes dans l'âme de l'homme, qui est, pour ainsi dire, le microcosme de la création. Toutes les âmes de la nature peuvent donc agir sur celle de l'homme, parce qu'elles y trouvent toutes une certaine corrélation : c'est ainsi que s'explique l'influence des astres. Si l'étoile de Mars, dans une certaine position, est susceptible d'exercer une influence sur l'homme, c'est qu'il y a déjà dans l'âme de l'homme des esprits martiaux que cette étoile provoque à l'action. Si une pierre ou une herbe éveille en nous une passion ou en éteint une autre, c'est que l'âme de la pierre ou de l'herbe trouve dans notre âme une affinité ou une opposition. De cette manière, Ficin justifiait, par sa philosophie, tous les préjugés de son siècle, préjugés qu'il partageait lui-même. Il attribuait à Saturne sa mélancolie habituelle (1), et il était toujours couvert d'amulettes, qu'il changeait continuellement selon l'état de son âme. Dans son ouvrage *De vitâ cœlitus comparandâ* (2), il décrivit minutieusement les influences des astres, des pierres, des animaux, et s'étendit avec complaisance sur les vertus occultes de l'agate et de la topaze, des dents de la vipère, des ongles du lion, etc. (3).

Et ce n'était pas là une singularité particulière à Ficin; c'était, nous l'avons dit, le caractère général de son siècle, où les croyances de cette sorte commençaient à prendre une nouvelle vigueur et à devenir chaque jour

(1) Ficin, *Epistolæ*, lib. III.

(2) Lyon, 1567.

(3) Cette description constitue la partie principale de son ouvrage *De vitâ*.

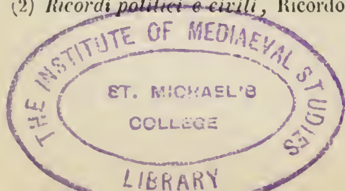
plus générales. Soit que les Grecs les eussent apportées de l'Orient, soit que les esprits, dénués d'une foi positive et d'une science solide, y fussent naturellement portés, il est certain que les hommes les plus sérieux étaient dominés par des tendances superstitieuses. N'ayant ni la force ni le courage de croire à eux-mêmes, ils couraient avec ardeur après ces fantômes. L'alchimie, l'astrologie divinatrice et toutes les sciences occultes envahissaient les universités et même les places publiques. On s'imaginait que la nature entière était pleine de forces cachées, d'esprits mystérieux en communication avec les mortels; un pressentiment d'événements extraordinaires, d'immenses bouleversements, de catastrophes terribles, se rencontrait chez tous les peuples et surtout chez les Italiens. On parlait aussi beaucoup de changements et de réformes qui devaient bientôt renouveler le catholicisme. Nous avons vu que Pletone attendait le triomphe des dieux païens; le grave et savant Landino tirait l'horoscope de la religion : s'appuyant sur la conjonction de Jupiter et de Saturne, il prédisait pour le 25 novembre 1484, une grande transformation dans le Christianisme (1). C'était une époque de doute et de superstition, d'indifférence et d'étrange exaltation. Les Italiens ne voulaient pas défendre leur patrie, et ils affrontaient mille périls pour retrouver un manuscrit; ils doutaient de l'existence de Dieu et croyaient aux esprits. Nicolas Ma-

(1) *Commento alla Divina Coinmedia*, per Niccolò de la Magna, Florence, 1481. Voir particulièrement le passage où le commentateur interprète le lévrier allégorique. Il est singulier que Luther soit né justement au mois de novembre 1483 ou 1484 (il y a quelque doute sur l'année).

chiavel pensait « que l'air est rempli d'esprits compatissants qui, par de sinistres augures, avertissent les mortels des maux dont ceux-ci sont menacés » (1). « Il existe, disait plus tard François Guichardin, des esprits aériens qui parlent familièrement aux hommes. C'est un fait certain, je le sais par expérience (2). » Marsile Ficin ne faisait donc que soutenir, à l'aide de l'antiquité, les croyances bizarres de son temps ; et la philosophie néo-platonicienne s'y prêtait admirablement.

Nous devons, d'après Ficin, distinguer dans l'homme deux âmes. L'une est l'âme sensitive, ou la troisième essence du corps (*tertia essentia*) ; elle en est inséparable, et, après la mort, le soumet aux éternelles transformations de la matière. L'autre est l'intelligence (*mens*), c'est-à-dire l'âme qui perçoit (*anima intellettiva*), souffle divin, envoyé dans le corps par le Créateur. Elle constitue l'élévation, l'universalité de notre nature ; elle est le microcosme de la création ; elle est en communication avec toutes les âmes. Bien qu'elle soit sollicitée par les préoccupations terrestres, assujettie aux passions, en proie aux douleurs et aux misères, elle peut arriver à la contemplation des choses célestes, voir au delà du présent, prophétiser l'avenir et arriver, par l'extase, à la bienheureuse vision de Dieu. Cette vision, qui fut accordée à Plotin et à Porphyre, procure la plus grande félicité que nous puissions espérer sur terre ; c'est une image de la béatitude qui nous attend au ciel. Mais qu'est-ce que l'Être suprême selon Ficin ? C'est l'*Unité*. Pour lui et pour les néo-platoniciens, ce qui est parfait est nécessai-

(1) *Discorsi*, livre I, chap. LVI.
(2) *Ricordi politici e civili*, Ricordo CCXI.


THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

rement *un;* c'est pourquoi Dieu est *un* par essence, ou plutôt il est l'*Unité* même. On pourrait dire également que Dieu est l'*intelligence* (*mens*); mais alors il faudrait ajouter qu'en lui l'*intelligence* est à la fois âme et corps. Or, le Créateur ne pouvait s'abaisser à se mettre en rapport direct avec la nature; aussi a-t-il entouré son trône de créatures immortelles et intellectives qui sont les anges; par leur intermédiaire, il a créé toutes les *troisièmes essences,* et les a confiées aux soins de ces créatures. L'Être suprême se communique donc à une série sans fin d'âmes qui sont créées et gouvernées les unes au moyen des autres. Dans l'homme seul le Seigneur a fait pénétrer son souffle divin; Dieu a voulu que l'homme seul fût l'œuvre de ses mains et fût fait à sa ressemblance. Pour cette raison, dit Ficin en concluant, il y a au centre de l'esprit humain un point de contact entre la créature et le Créateur (1).

La doctrine de Ficin était, en substance, une imitation des doctrines néo-platoniciennes, une fusion, pour ainsi dire, de toute l'antiquité avec l'école alexandrine, mais sans originalité, sans unité organique. Malgré cela, la science avait marché, et Ficin, à son insu, avait contribué au progrès. Quand il disait : « La mer a une essence qui lui est propre, les fleuves en ont une autre, les pierres en ont une autre, et ainsi de suite; mais il y a une troisième essence plus générale, qui est l'âme de toute notre planète, comme en toute chose il y a une forme à laquelle se rattache la forme de toutes les autres choses, » alors, sans s'en apercevoir, il ouvrait la voie au premier phi-

(1) Cette exposition de la doctrine de Ficin est tirée principalement de sa *Theologia platonica.* Voir les *Œuvres* de Ficin.

losophe indépendant et original qu'ait eu l'Italie. Que fit, en effet, Giordano Bruno quand, sur les ailes d'une nouvelle philosophie, il s'éleva d'un vol audacieux sur les hauteurs qui devaient lui être si fatales? il ne fit que réunir en une seule toutes les âmes de Ficin. « Cette âme, dit-il, est l'âme du monde; elle est intelligence, âme et corps tout ensemble; elle est à la fois Dieu et la nature; elle se manifeste par des modes infinis, par des mondes sans nombre; elle ne connaît ni mesure ni temps; en elle se trouve l'harmonie de tous les contraires. » Ayant découvert cette nouvelle et plus haute *Unité*, Giordano Bruno, en pleine possession de lui-même, s'abandonna aux forces vives de son génie, rompit avec les serviles traditions de l'école platonicienne, et, dans un sublime essor, s'élança vers le ciel libre de la science, où son astre brillera éternellement (1). Mais Bruno ne parut qu'un siècle après Marsile Ficin, et celui-ci ne songeait pas à frayer la route à l'adversaire hardi de cette antiquité qu'il adorait et pour laquelle il avait dépensé sa vie tout entière.

La traduction de Platon et la *Teologia Platonica* sont les deux œuvres principales de Marsile Ficin. Il traduisit, en outre, une foule d'auteurs alexandrins, écrivit des traités, des épîtres, des discours; professa la philosophie à l'université de Florence; eut pour élèves Côme, Pierre, Laurent de Médicis, et fut l'âme de la nouvelle Académie, qui, sous sa direction, commença enfin à prospérer, et à obtenir une notoriété universelle.

Quand, plus tard, Laurent de Médicis assista aux séances et prit activement part aux discussions, les

(1) Voir ce que nous avons dit de Giordano Bruno dans la seconde partie de notre étude préliminaire. (*Note du trad.*)

savants se présentèrent en foule et sollicitèrent l'honneur d'être admis à ces réunions. Tantôt on y lisait les dialogues de Platon, et quelques membres de l'Académie adoptaient le rôle des différents personnages, le commentaient et le défendaient; tantôt on y prononçait de longs discours latins, où brillait le vaste savoir de Marsile Ficin et où l'esprit facile et varié de Laurent excitait l'admiration générale. D'après un antique usage conservé parmi les Platoniciens, le 7 novembre, jour qui était alors regardé comme l'anniversaire de la naissance et de la mort de Platon, devint pour l'Académie florentine l'occasion d'une fête en quelque sorte religieuse. On couronnait de laurier le buste du philosophe, et, après avoir placé cette image dans un endroit élevé, on lui adressait des harangues louangeuses et des hymnes; plusieurs fidèles poussèrent même le fanatisme jusqu'à proposer qu'on demandât à la cour de Rome la canonisation de Platon (1).

On aurait peine à se figurer aujourd'hui combien cette assemblée de savants acquit alors d'importance, et combien elle fit honneur à Ficin, aux Médicis et à Florence. Cette ville devint le centre des érudits italiens; la jeunesse studieuse accourait d'Allemagne, de France et d'Espagne pour écouter les leçons publiques de Ficin; les écrits

(1) Beaucoup d'auteurs ont traité de l'Académie. Ficin lui-même en parle plusieurs fois dans ses lettres et dans ses ouvrages. Voir aussi *Ficini vita*, auctore Corsio. Il est question de l'Académie dans presque toutes les histoires littéraires et philosophiques de l'Italie, ainsi que dans Fabroni, dans Roscoë, dans Gibbon. Harford, enfin, (*Life of Mich. Ang. Buonarroti*, etc.; London, 1858, t. II) a écrit sur l'Académie platonicienne quelques pages qui, sans avoir rien de vraiment nouveau, ont le grand mérite de n'être pas la répétition ordinaire de Roscoë et de Tiraboschi.

de ce philosophe étaient lus avidement dans toute l'Europe; ses mérites et ses défauts, les erreurs et les vérités qu'il proclama, tout contribuait à le rendre populaire. En réalité, les savants de l'Académie platonicienne inauguraient, avec Florence et avec l'Italie, une nouvelle civilisation. Partout, de nombreux auditoires entouraient les chaires; les universités étaient florissantes, les études prenaient un incroyable développement. La langue latine, que tout le monde parlait, l'imprimerie, qui pour la première fois répandait dans le monde entier les idées contenues dans les livres, concouraient à rapprocher les hommes, à éveiller dans le genre humain la conscience de son unité, à propager ce sentiment d'universelle fraternité dont le christianisme amènera peut-être un jour le complet triomphe. Des ténèbres du moyen âge commençait à surgir le monde moderne. L'Italie fut l'initiatrice de ce mouvement fécond; elle eut la gloire d'être l'école de tous les peuples, la maîtresse de toutes les nations européennes, qui la récompensèrent plus tard si cruellement des bienfaits reçus. Les savants, les érudits, les serviles imitateurs des anciens et Laurent de Médicis lui-même, sans le savoir et sans le vouloir, furent, dans la main de Dieu, les instruments de cette grande œuvre. Ils travaillèrent malgré eux au renouvellement de la civilisation, à la conquête de la liberté de penser!

CHAPITRE V.

PREMIER SÉJOUR DE SAVONAROLE EN TOSCANE ; VOYAGE EN LOMBARDIE; RETOUR A FLORENCE.

1482—1489.

Savonarole avait à peine passé quelques jours à Florence qu'il se trouva isolé de nouveau. A mesure qu'il connaissait plus intimement les Florentins, il apercevait, à travers la culture de l'esprit, un doute éternel dans les âmes, un sarcasme continuel sur les lèvres. Cette absence universelle de principes et de foi le portait à rentrer en lui-même et l'affligeait d'autant plus que ses espérances avaient été plus grandes. Les frères de Saint-Marc ne lui semblaient avoir aucune religion véritable ; et si l'on prononçait souvent autour de lui le nom de Saint-Antonino, c'était plutôt par vanité que par charité. Les fameuses études des moines l'indignaient plus que tout le reste. En entendant les religieux discuter avec passion sur des mots de Platon ou d'Aristote, et contredire, par esprit de parti ou par entraînement oratoire, les bases du christianisme, sans s'en inquiéter ou s'en apercevoir, Savonarole éprouvait un étonnement mêlé d'horreur. Il commença dès lors à concevoir une sorte de dédain et de mépris pour les érudits, les littérateurs et les philosophes, mépris qui augmenta sans cesse et qui le poussa quelquefois à détracter la philosophie elle-même, quoiqu'il y fût passé maître, grâce à un labeur opiniâtre.

Sans doute aussi les Florentins ne purent lui témoigner aucune sympathie, car une profonde et irréconciliable différence de caractère les séparait du frère récemment arrivé. Chez celui-ci, les élans généreux du cœur exerçaient sur la pensée une influence souveraine. Les manières de Savonarole et les formes de son langage étaient d'ailleurs rudes et négligées; sa prononciation était dure, son geste impétueux et presque violent. Ce que les Florentins aimaient chez leurs prédicateurs, c'était la modération étudiée des gestes, des mots et des phrases; c'était l'imitation manifeste de la mesure antique; c'étaient les citations continuelles : quant à la substance des sermons, ils n'en faisaient que peu de cas; souvent même ils applaudissaient l'orateur qui laissait entrevoir ses doutes. Savonarole, au contraire, lançait en chaire des invectives contre les vices, contre l'indifférence religieuse du clergé et des laïques; décriait les poëtes et les philosophes; condamnait le fanatisme pour l'antiquité et ne voulait citer d'autre livre que la Bible, sur laquelle il appuyait tous ses discours. Mais à Florence presque personne ne consentait à lire la Bible, parce qu'on en trouvait le latin incorrect et qu'on craignait de gâter son style (1). Aussi à Saint-Laurent, où Jérôme prêchait en 1483, il ne se réunit jamais plus de vingt-cinq auditeurs, tandis qu'à San-Spirito, où parlait un frère appelé Mariano da Gennazzano, l'église ne suffisait pas à contenir la foule.

(1) Le cardinal Bembo écrivait à Sadolet : « Ne lisez point les épitres de saint Paul; ce style barbare pourrait vous corrompre le goût; laissez de côté ces bagatelles indignes d'un homme grave. » — C'est pour le même motif que Politien, précepteur des enfants de Laurent, interdisait à ses élèves la lecture des psaumes. (*Note du trad.*)

Fra Mariano était un favori des Médicis. Ceux-ci lui avaient fait construire, hors de la porte San-Gallo, un couvent où Laurent le Magnifique, qui voulait être regardé comme un homme universel, allait souvent le visiter pour discuter avec lui sur la théologie. Le prédicateur était devenu célèbre à Florence, surtout parmi les courtisans lettrés, qui assistaient avec empressement à tous ses sermons et le vantaient avec enthousiasme. Dans une lettre à Tristano Calco, Politien décrit éloquemment les mérites de fra Mariano; mais en le louant, il révèle, sans s'en apercevoir, les défauts de l'orateur et ceux de l'auditoire. « J'arrivai, dit-il, très-prévenu contre Mariano; la multiplicité des éloges m'avait rendu défiant. Mais à peine entrai-je dans l'église, que le port, le visage et la personne entière du prédicateur changèrent mes dispositions; tout de suite je pressentis et j'attendis quelque chose de grand. Je t'avoue que plusieurs fois je crus le voir prendre dans la chaire des proportions supérieures à la figure humaine. Il commence à parler. *Je suis tout oreilles à sa voix sonore, à ses paroles choisies; je suis tout à ses hautes pensées. Je distingue ensuite l'habileté des incises, je saisis la construction des périodes, je suis ravi par les cadences harmonieuses, etc.* (1). » Ainsi, un homme savant, un homme de goût comme Politien, s'arrêtait à remarquer avant tout le choix des mots et la

(1) *Politiani Epistolæ*, Lyon, 1533, t. II. — Voir la lettre écrite à Tristano Calco en avril 1489, t. I, page 116. Cette lettre est citée par M. Villemain (*Cours de littérature au moyen âge*). — Voir, en outre, Niccolo Valori, *Vita Laurentii Medicis*. Quétif donne aussi (t. II) quelques détails sur fra Mariano. — On peut consulter également Machiavel (*Istorie Fiorentine*, VIII, 392; et Tiraboschi (*Storia della letteratura italiana*, VI, 1118).

cadence des périodes. La postérité, il est vrai, a oublié le nom de fra Mariano (1); mais les contemporains portaient aux nues ce prédicateur, et Savonarole était éclipsé par lui. Girolamo Benivieni lui-même disait à Savonarole, de qui il était déjà devenu le partisan : «Mon Père, on ne peut nier que votre doctrine soit vraie, utile et nécessaire; mais la manière dont vous présentez vos arguments est dénuée de charme, surtout quand on la compare à celle de Fra Mariano. » Savonarole répondit : « Cette élégance de paroles doit céder le pas, chez un prédicateur, à la simplicité de la saine doctrine (2). » Mais en dépit du succès que l'avenir réservait à l'ami de Benivieni, l'auditoire de fra Mariano s'accroissait chaque jour. Le moine augustin étudiait ses phrases, ses paroles, ses gestes; déclamait avec élégance des vers latins et grecs; citait continuellement Aristote et Platon. Ses sermons étaient une imitation des discours de Ficin à l'Académie

(1) Nous ne connaissons aucun recueil, imprimé ou manuscrit, des sermons de Gennazzano. On cite de ce religieux un sermon prêché devant le pape Innocent VIII et imprimé à Rome; mais il est devenu très-rare. Une copie en existe dans la bibliothèque Vaticane, ou, du moins, elle est indiquée dans les catalogues : pourtant, malgré de nombreuses recherches, nous n'avons pu la retrouver. — Le sermon dont parle M. Villari a pour titre : *Oratio habita dominica tertia adventus, coram Innocentio Pont. Maximo, MCCCCLXXXVII, XIII kal. Januarias.* Voici le titre d'un autre sermon qui fut également imprimé à Rome au quinzième siècle : *Oratio de passione Jesu Christi dicta Alexandro VI Pont. Max. frequenti Senatu, idibus Aprilis MIID.* M. Antonio Cappelli donne la péroraison de ce discours dans la brochure intitulée : *Fra Girolamo Savonarola e notizie intorno il suo tempo.* (*Note du trad.*)

(2) Lettre écrite par Girolamo Benivieni à Clément VII pour défendre la doctrine et les prophéties de Savonarole. Ms. de la bibliothèque Riccardi, cod. 2022.

platonicienne, discours regardés alors comme les parfaits modèles de toute éloquence. Souvent il racontait des anecdotes qui provoquaient le rire parmi ses auditeurs; tout lui était bon pour attirer une grande foule autour de sa chaire.

Le triomphe d'un pareil rival ne devait certes pas humilier Savonarole. Cependant, quand on connaît les nombreuses tribulations qui accompagnent les premiers pas dans la vie, quand on songe aux cruelles incertitudes contre lesquelles il faut lutter avant d'acquérir la conscience de soi-même, quand on se rappelle combien la sympathie de l'auditoire est nécessaire à l'orateur, on comprend sans peine que Savonarole ne pouvait rester insensible à la froideur qu'il rencontrait. Il se voyait comme arrêté au commencement de son chemin; la seule route conduisant au but qu'il avait rêvé lui paraissait impraticable. Aussi fut-il un moment sur le point d'abandonner la prédication pour ne se livrer qu'à l'enseignement; mais, son impétuosité naturelle reprenant le dessus, il résolut d'employer toute la puissance de sa parole à déraciner les vices de ce peuple endormi et à le réveiller de sa léthargie.

Son imagination excitable s'exalta dès lors de plus en plus. Au lieu de reculer, il résolut de mettre ses projets à exécution. L'indifférence du peuple continuait à le convaincre de sa mission divine. Il se rappelait l'histoire des anciens prophètes, qui tous et toujours avaient dû combattre l'ingratitude du peuple hébreu. La comparaison enflammait l'esprit de Savonarole et fortifiait en lui la volonté de faire à la corruption de son temps et aux scandales de la cour pontificale une guerre acharnée, qu'il regarda bientôt comme or-

donnée par le Seigneur. Dans la prière, dans la contemplation, dans les extases, il attendait cette vision directe de Dieu que la philosophie de Ficin promettait à ses adeptes comme une faveur presque habituelle, et il la désira si ardemment qu'il finit par se croire exaucé.

Au milieu de cette étrange exaltation d'esprit, il n'est point étonnant que Savonarole ait été réellement entouré de visions nombreuses et variées. Un jour, pendant qu'il parlait à une religieuse, le ciel sembla tout à coup s'ouvrir devant lui; le fervent dominicain vit écrites les futures calamités de l'Église, et il entendit une voix qui lui ordonnait de les annoncer au peuple (1). A partir de ce moment, il se tint pour assuré de sa mission divine, la considéra comme le suprême devoir de sa vie, et ne pensa qu'à l'accomplir. Il aurait voulu pouvoir se faire entendre par toute la terre et crier à tous les hommes : « Rentrez en vous-mêmes et revenez au Seigneur. » Les visions de l'Ancien Testament et de l'Apocalypse se pressaient devant son imagination comme des réalités; elles lui représentaient les malheurs de l'Italie et de l'Église, et symbolisaient à ses yeux les conditions de la régénération future qui devait être opérée grâce à lui. Partout retentissaient à ses oreilles des voix qui lui commandaient de continuer à suivre la route où il était entré, et de ne se laisser ni vaincre par la fatigue, ni décourager par l'apathie des Florentins.

La même année (1484) eut lieu la mort du pape

(1) Voir le procès imprimé. Il existe deux procès de Savonarole : l'un d'eux a été imprimé au quinzième siècle et plus tard par Baluzio; l'autre a été retrouvé par nous, et nous aurons l'occasion d'en parler plus longuement. — Voir aussi le P. Marchese, p. 118; Burlamacchi; Fra Benedetto, etc.

Sixte IV, et pendant qu'on attendait de la nouvelle élection un soulagement aux maux de l'Église, on apprit que dans le conclave les dissensions entre les cardinaux étaient assez violentes pour faire craindre un schisme. Savonarole écrivit alors une poésie, où, s'adressant à Jésus-Christ, il disait :

Deh! mira con pietade in che procella
Si trova la tua sposa,
E quanto sangue, oime! tra noi s'aspetta,
Se la tua man pietosa,
Che di perdonar sempre si diletta,
Non la riduce a quella
Pace che fu quando era poverella (1).

L'élection du nouveau pontife enleva, cependant, l'espérance aux honnêtes gens. On ne tarda pas à connaître les marchés honteux passés durant le conclave; on n'ignora pas le prix des votes et le nom des cardinaux qui s'étaient vendus. Innocent VIII, à peine monté sur le trône de Saint-Pierre, se conduisit de façon à faire regretter, contrairement à toutes les prévisions, le règne de Sixte IV. Il ne couvrait pas du nom de neveux ses protégés; il les reconnaissait publiquement pour ses fils et leur donnait le titre de princes; non-seulement il affichait sa honteuse paternité, mais il se montrait si indulgent pour tous les vices, que la cour romaine devint le refuge de toutes les débauches et de tous les scandales. On était

(1) « Je t'en supplie, jette un regard de pitié sur ton épouse mise en danger par la tempête, et vois combien de sang s'apprête, hélas! à couler parmi nous, si ta main secourable, qui se fait un plaisir de pardonner, ne lui rend pas la paix dont elle a joui quand elle était faible et pauvre. » — (Hymne composée en 1484; poésie VIII dans l'édition de Florence.)

épouvanté au récit de ces faits, qui menaçaient la religion et déshonoraient l'humanité; on ne savait vers quel abîme cette série de papes détestables allait conduire la société. A la mort de Sixte IV, on avait cru impossible de ne point avoir un meilleur pape; et voilà qu'on perdait tout espoir et toute confiance dans l'avenir. Si un peuple corrompu éprouvait tant d'indignation, quels sentiments devaient agiter Savonarole? Il est plus facile d'imaginer que de décrire la tempête qui bouleversait son âme. Par bonheur, on l'envoya prêcher les carêmes de 1484 et de 1485 à San-Gimignano, petite ville située au milieu des montagnes de Sienne (1). Ce n'était point alors le pays pauvre et abandonné qu'on voit aujourd'hui. Les monuments, les hautes tours qui se dressent avec fierté et qu'on découvre de si loin en parcourant la Toscane, les églises parées des plus charmantes conceptions de Ghirlandajo, attestent encore que la cité de San-Gimignano fut autrefois passionnée pour les arts et animée du plus pur patriotisme (2). La population ne connaissait pas les raffinements et les délicatesses des Florentins; elle n'altérait pas l'ingénuité spontanée de son cœur par les études subtiles et par les sophismes; ses pensées ne se perdaient pas sous les phrases; elle ne cherchait pas

(1) Nous devons rappeler, à l'honneur du père Marchese, que, dans son *Histoire de San-Marco*, il a rétabli avec beaucoup de perspicacité la chronologie relative à la vie de Savonarole, en corrigeant les nombreuses erreurs où étaient tombés les autres biographes.

(2) Au nom de Ghirlandajo il convient d'ajouter ceux de Lippo Memmi, de Berna, de Benozzo Gozzoli et de Benedetto da Maïano. Voir dans la *Gazette des beaux-arts* (livraisons de mai, juillet et août 1870) le travail que nous avons consacré aux *Monuments de l'art à San-Gimignano*. (*Note du trad.*)

uniquement chez les prédicateurs, à l'exemple de Politien, l'habileté des périodes et des incises, la cadence harmonieuse des mots. Sur ces montagnes et dans les plaines environnantes, la campagne sourit d'un sourire éternel, le printemps est presque divin. Les horizons larges et tranquilles qu'on découvre de ces hauteurs réconcilient l'homme avec la nature et le rapprochent de Dieu.

A San-Gimignano Savonarole se montra plus sûr et plus maître de lui-même qu'à Florence. Il exprima pour la première fois les idées qui le dominaient depuis longtemps, et proclama les trois propositions qui devaient être désormais son cri de guerre et le mot d'ordre de toute sa vie :

1° L'Église sera châtiée ;

2° Elle sera ensuite renouvelée ;

3° Ces événements arriveront promptement.

Mais Savonarole nous apprend que, ne croyant pas le peuple de San-Gimignano suffisamment préparé, il ne présenta pas ces prophéties comme des révélations divines, et s'appuya seulement sur l'autorité de la Bible et de la raison naturelle (1).

L'histoire du peuple hébreu n'étant qu'un enchaînement continuel de désobéissances et de punitions, Savonarole y découvrait mille arguments pour prouver que la dépravation générale de l'Église rendait inévitables les terribles effets de la colère céleste. Ces arguments étaient exposés par lui avec d'autant plus de force qu'il

(1) Dans son *Compendium revelationum* et dans ses sermons de 1497 et de 1498, on trouve plusieurs fois répétée l'histoire de sa prédication. Voir aussi le *Procès*, la lettre de Benivieni, Burlamacchi, Fra Benedetto, etc.

y avait rencontré d'abord la confirmation de ses idées, avant que celles-ci eussent pénétré plus profondément dans son âme en revêtant pour ainsi dire les apparences de la réalité et en prenant la forme de visions divines (1). Toutes les fois qu'il parla de la corruption des mœurs, toutes les fois qu'il annonça les châtiments futurs, il sentit son esprit grandir ; sa parole était plus dégagée, plus efficace, plus éloquente ; l'attention du peuple était violemment stimulée, l'auditoire ne se possédait plus. A San-Gimignano, Savonarole reconnut sa voie; il constata que les tristes pressentiments dont il était obsédé agitaient sourdement aussi le cœur des multitudes, et qu'en annonçant avec hardiesse les maux à venir, il révélait les Italiens à eux-mêmes et trouvait partout un écho. Il revint donc à Florence plus tranquille, car il était sûr de sa vocation; mais, en même temps que ses principes étaient devenus inébranlables, l'expérience lui avait appris que pour parler à ce peuple indifférent, il devait se montrer plus réservé, plus prudent et plus circonspect.

Il reprit ses modestes fonctions de lecteur jusqu'au carême de 1486 (2), époque à laquelle on l'envoya prêcher dans les différentes villes de la Lombardie. A Brescia, il expliqua l'Apocalypse. Sa parole était ardente, sa voix impérieuse et vibrante. Il reprocha au peuple ses péchés, accusa l'Italie entière et la menaça de la colère divine. En parlant des vingt-quatre vieil-

(1) Jo. Francisci Pici, *Vita,* etc. Le cinquième chapitre de cette biographie expose en détail comment Savonarole trouva dans la Bible les premières raisons qui lui donnèrent un clair pressentiment des fléaux réservés à l'Italie et à l'Église.

(2) Le lecteur était chargé d'instruire les novices. (*Note du trad.*)

lards, il imagina que l'un d'eux se levait pour annoncer les futurs malheurs des habitants de Brescia. Un jour viendrait où la ville serait en proie à des ennemis furieux, où l'on verrait des ruisseaux de sang dans les rues, où les femmes seraient enlevées à leurs maris, les vierges violées, les enfants massacrés sous les yeux de leurs mères; partout la terreur, le sang et le feu. Savonarole termina son discours en invitant chacun à la pénitence, afin que le Seigneur eût pitié des gens de bien. — La mystérieuse image du vieillard produisit sur le peuple une profonde impression; on eût dit que la voix de l'orateur avait l'accent d'un autre monde; aussi, les prédictions sinistres de Savonarole jetèrent-elles l'épouvante dans les cœurs. Lorsqu'en 1512 les féroces soldats de Gaston de Foix saccagèrent la ville et massacrèrent environ six mille personnes, les habitants de Brescia se rappelèrent le vieillard de l'Apocalypse et le prédicateur de Ferrare (1).

Le succès de ce carême commença à faire connaître en Italie Savonarole et décida de sa vie, car dès lors le

(1) Pic, Burlamacchi, Marchese, etc. Voir aussi Barsanti, *Della Storia del Padre Girolamo Savonarola da Ferrara* (Livourne, 1782). Cette biographie, publiée sans nom d'auteur, est faite d'après Pic et Burlamacchi; elle est cependant précieuse, parce qu'elle contient plusieurs fragments des *Giornate* de Lorenzo Violi, dont l'important manuscrit est perdu. On croit que ce manuscrit, conservé du temps de Barsanti chez les sœurs de Sainte-Catherine, a été vendu, il y a peu d'années, au libraire Molini et revendu à quelque Anglais; il n'en existe plus aucune trace. Nous citerons également la biographie écrite par Razzi, autre compilation, mais de moindre importance, que l'on trouve manuscrite dans beaucoup de bibliothèques. Razzi a recueilli également de nombreux écrits apologétiques relatifs à Savonarole, et nous a laissé un résumé assez étendu de toutes les *Giornate* de Violi. Voir cod. Riccard. 2012.

Frère de Saint-Marc ne douta plus de sa voie. Cependant, telles étaient la candeur et la bonté de son âme, que sa modestie et son humilité croissaient avec sa légitime confiance en lui-même. D'après le récit de Fra Sébastiano de Brescia, son compagnon, il était continuellement ravi en extase pendant qu'il priait, tant sa foi, tant son exaltation religieuse avaient d'intensité ; pour célébrer la messe, il était forcé de rechercher la solitude, parce que sa ferveur le mettait hors de lui-même ; quelquefois sa tête apparaissait environnée de lumière (1).

Ce grand succès ne fut pas le seul qu'obtint Savonarole. Le chapitre des dominicains s'étant réuni à Reggio pour examiner des questions de théologie et de discipline (2), Savonarole y intervint en présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de quelques laïques très-célèbres dans les lettres et dans les sciences. Parmi ces derniers, celui qui attirait principalement l'attention était l'illustre Jean Pic, prince de la Mirandole (3). Il n'avait alors que vingt-trois ans, mais il était déjà regardé comme un prodige d'intelligence, et l'on s'accordait à lui donner le nom de *Phénix des génies*. Dès son enfance il avait excité l'étonnement par la précocité de son esprit et par sa merveilleuse mémoire. Après avoir promptement achevé ses études, il voulut parcourir toutes les universités d'Italie et de France, assister à toutes les leçons. Non content d'écrire le latin et le grec plus facilement que sa propre langue, il fut le premier de ses contemporains à apprendre les

(1) Burlamacchi, Barsanti, etc.

(2) 1486.

(3) Oncle de Jean François Pic de la Mirandole qui écrivit la vie de Savonarole.

langues de l'Orient, et toutes celles qu'il put se rendre familières avec le secours d'un maître ou au moyen d'une grammaire; si bien qu'il eut la réputation d'en savoir vingt-deux. Dans les sciences, comme dans les langues, il espérait devenir universel et s'imaginait pouvoir embrasser toutes les connaissances de son temps. Les éloges qu'il reçut de toutes parts lui inspirèrent une si haute opinion de lui-même, qu'étant allé à Rome, il offrit de soutenir publiquement neuf cents propositions où il prétendait avoir renfermé tout ce qui est du domaine de l'intelligence humaine, et il invita tous les savants à ce tournoi intellectuel, promettant aux moins aisés de payer les frais du voyage. Ces propositions, en réalité, n'avaient qu'une faible portée et ne contenaient rien au fond; quelques-unes, cependant, à cause de leurs rapports avec l'astrologie divinatrice, furent entièrement condamnées par le pape, et le défi n'eut pas de suites. Pic écrivit aussitôt son apologie et se soumit à la cour de Rome, quoique sa réputation, au lieu de diminuer à cause de cet incident, n'eût fait que s'accroître. Après le nom de Laurent de Médicis, il n'y en avait aucun qui fût aussi célèbre que celui de la Mirandole. Mais la postérité s'est montrée beaucoup plus sévère que le quinzième siècle, et peu à peu cette renommée s'est obscurcie. La vaste érudition de Pic était, en somme, assez superficielle. Ce personnage était très-inférieur à Politien dans les lettres, à Ficin dans la philosophie (1). Il connaissait si médiocrement les vingt-deux langues qu'il se vantait de posséder, qu'un juif put lui faire acheter

(1) Jo. Pici *Opera* (Bâle, 2 vol. in-fol.). — Sa philosophie n'était qu'une faible imitation de celle de Ficin.

comme des livres écrits par ordre d'Esdras soixante manuscrits contenant simplement la cabale. De certaines langues, il ne savait guère plus que l'alphabet. En italien, il écrivait sans aucune élégance, et son jugement était si peu sûr qu'il partagea l'opinion des gens qui préféraient les poésies de Laurent à celles de Pétrarque et de Dante (1). Malgré ces réserves, les mérites de Pic étaient nombreux. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir élargi l'érudition de son siècle en l'appliquant aux langues orientales, dont avant lui personne ne s'était occupé; il donna l'exemple d'une activité infatigable au service des lettres, et montra qu'un prince pouvait renoncer aux prérogatives de son rang pour vivre en égal avec les hommes adonnés aux travaux de l'intelligence. Son génie facile, sa mémoire prodigieuse, sa conversation vive et variée, ses manières nobles et gracieuses, sa jeunesse et sa beauté, ses abondants cheveux blonds qui retombaient en boucles sur ses épaules, tout éveillait la sympathie en sa faveur et contribuait à étendre sa réputation (2). Tel était l'homme autour duquel se groupaient tous les savants réunis dans le chapitre de Reggio, et auquel les plus hauts dignitaires

(1) Lettre à Laurent de Médicis (Idibus Julii 1484). Bon nombre de personnes tenaient alors en médiocre estime la poésie de Dante.

(2) Beaucoup d'écrivains parlent de Pic de la Mirandole. Pour l'apprécier sainement, il faut lire ses lettres qui forment, dans l'ensemble de ses œuvres, deux gros volumes : elles traitent, des sujets les plus divers, souvent avec beaucoup de légèreté, mais toujours avec un amour ardent et sincère de la vérité. Parmi les historiens de Pic, nous en recommandons un qui donne sur lui, ainsi que sur Politien et d'autres savants, des détails exacts, recueillis avec soin. C'est le révérend W. Pair Greswell, auteur des *Mélanges historiques* publiés à Manchester en 1805.

de l'Église témoignaient eux-mêmes une singulière déférence.

Profondément concentré en lui-même, Savonarole siégeait parmi les moines, la tête baissée sous son capuchon. Son visage était maigre et pâle, son œil cave, immobile et cependant plein de vivacité, son front sillonné de rides profondes. L'ensemble de sa physionomie attestait un esprit dominé par de fortes pensées. Si l'on avait comparé Savonarole à Pic, on aurait vu d'un côté un homme gracieux, aimable, sociable et léger; de l'autre, un personnage grave, solitaire, sévère et presque dur; on aurait cru que ces deux caractères étaient absolument contraires et qu'ils ne pourraient jamais s'entendre; et pourtant, c'est à l'assemblée de Reggio que Pic et Savonarole devaient se lier étroitement pour la vie. La renommée de Pic, son amour propre, les éloges auquel il était habitué, n'avaient pu lui gâter le cœur. Très-différent des savants d'alors, il était essentiellement bon et s'abandonnait avec ingénuité aux saintes inspirations du bien et du vrai; c'est ce qui allait, malgré toutes les oppositions apparentes, établir entre deux hommes si dissemblables une éternelle amitié.

Savonarole s'exalta pendant les discussions du chapitre. Tant qu'on ne parla que du dogme, il resta calme et silencieux; il ne prit aucune part aux questions qui n'exigeaient que de l'habileté scolastique; mais quand on en vint à la discipline, il se leva; sa voix vibra comme à Brescia, et, semblable à la foudre, terrifia les auditeurs, les tint immobiles et stupéfaits. Il stigmatisa la corruption du clergé, et se laissa tellement entraîner par l'impétuosité de ses paroles, qu'il

eut peine à s'arrêter. Chacun le regarda comme un homme extraordinaire, animé d'un esprit supérieur (1). Un grand nombre de personnes voulurent le connaître; quelques princes entrèrent en correspondance avec lui; mais, plus que tous, le jeune Pic, subjugué par tant d'éloquence, devint l'admirateur du dominicain, son partisan, son ami. Il commença à porter aux nues le nom de Savonarole et à le populariser. S'étant arrêté à Florence, il n'eut de repos qu'après avoir décidé Laurent de Médicis à faire revenir le frère Jérôme dans le couvent de Saint-Marc. C'est là que se resserra l'amitié du savant et du religieux. L'admiration de Pic alla toujours croissant. Une mort prématurée empêcha seule l'éminent érudit de revêtir l'habit monastique et d'adopter la vie du cloître.

Savonarole resta en Lombardie jusqu'à l'année 1489 (2). Avant de retourner à Florence, il se rendit à Gênes pour y prêcher le carême. Lorsqu'il passa par Pavie, il écrivit à sa mère une longue lettre, affectueuse et pleine d'abandon. Il s'excuse de n'aider sa famille que par ses

(1) Burlamacchi, Pic, Barsanti.

(2) M. Antonio Cappelli (*Fra Girolamo e notizie intorno il suo tempo*, Modena, 1869), a solidement établi que Savonarole vint à Florence pour la seconde fois, non en 1490, comme l'a prétendu le p. Marchese, mais en 1489 : 1489 est, en effet, la date indiquée par tous les anciens biographes du Frère, et elle est rappelée par Savonarole lui-même dans le *Compendium Revelationum*, ainsi que dans le sermon du 25 août 1496. Le traité que Benivieni a consacré à la défense des doctrines de Savonarole confirme le dire de M. Cappelli. On y lit que Jérôme prêcha le carême de 1493 à Bologne, mais que depuis le mois d'août 1489 jusqu'au mois de mai 1496, il prêcha tous les autres carêmes et tous les avents à Florence. Le p. Marchese a été induit en erreur par la lettre que Savonarole écrivit de Pavie à sa mère, lettre qui porte une date erronée. (*Note du trad.*)

prières, la profession de religieux l'empêchant d'agir autrement; mais il prend part en esprit à toutes les douleurs, à toutes les joies de ses parents. « J'ai renoncé au monde et j'ai entrepris de travailler à la vigne du Seigneur en différentes villes, pour sauver non-seulement mon âme, mais celle des autres. Les talents que Dieu m'a départis, je dois les employer comme bon lui semble; et puisqu'il m'a choisi pour ce saint ministère, soyez contente que je l'exerce hors de ma patrie, parce que j'opère ici beaucoup plus de bien qu'à Ferrare. Il me serait arrivé dans cette ville ce qui est arrivé au Christ, lorsque ses compatriotes disaient : « Celui-ci n'est-il point charpentier et fils d'un charpentier? » Mais hors de ma patrie, on ne me parle pas ainsi; quand je veux partir, les hommes et les femmes pleurent, tant on attache de prix à mes paroles... Je comptais n'écrire que quelques lignes; mais l'amour a entraîné ma plume, et je vous ai ouvert mon cœur plus que je n'avais pensé le faire. Sachez donc que je suis inébranlablement résolu à consacrer au service de Dieu et au salut du prochain mon âme, mon corps et tout le savoir que le Seigneur m'a donné, et puisqu'il m'est impossible de réaliser ce dessein dans ma patrie, c'est ailleurs que je veux l'exécuter. Encouragez à vivre saintement tous ceux qui vous entourent. Je partirai aujourd'hui pour Gênes (1). »

Au mois d'août 1489, Savonarole, sur les instances de Laurent le Magnifique, fut rappelé par ses supé-

(1) Voir les lettres inédites de Savonarole, publiées par le p. Marchese (*Archivio storico italiano*) — Nous donnerons en entier la traduction de cette lettre dans l'Appendice. (*Note du trad.*)

rieurs à Florence. Ainsi, l'implacable ennemi des Médicis, le futur destructeur de leur puissance, devait son retour dans cette ville à leurs pressantes sollicitations. Laurent, malgré sa prudence, ne se doutait pas des malheurs qu'il préparait à sa maison ; il ne soupçonnait pas quel foyer de destruction il allumait dans le couvent construit par son aïeul (1).

Savonarole n'avait pas encore oublié l'indifférence glaciale des Florentins et ne voulait pas s'y exposer une seconde fois. Il reprit donc à Saint-Marc l'enseignement des novices, et ceux-ci devinrent peu à peu l'objet de ses soins les plus tendres, de ses espérances les plus chères. En attendant des jours meilleurs, il leur inculquait ses sentiments et ses idées. Mais son nom était déjà connu, et l'opinion de Pic avait beaucoup de poids à Florence ; aussi, un certain nombre d'amis prièrent-ils Savonarole de satisfaire la curiosité publique en admettant au moins quelques personnes à ses leçons. Il finit

(1) Que Savonarole soit venu à Florence, pour la seconde fois, à la prière de Laurent, qui avait été décidé par Pic à solliciter le retour du Frère, c'est un fait raconté par tous les biographes anciens et modernes. M. Perrens le nie, en s'appuyant sur un manuscrit dans lequel il reconnaît lui-même une mauvaise paraphrase de Burlamacchi ou plutôt une copie de Burlamacchi avec quelques adjonctions arbitraires. Mais on doit suivre l'original de préférence à une mauvaise copie qui se trouve en contradiction avec toutes les autres biographies. La seconde raison alléguée par M. Perrens, et aussi peu acceptable, est que trop de temps s'était écoulé entre le chapitre de Reggio et la venue de Savonarole à Florence, et que Laurent était habitué à être tout de suite obéi. Il est possible que Pic ne se soit pas rendu immédiatement à Florence et que Laurent n'ait pas accueilli sa proposition avec empressement ; en tout cas, un frère n'obéissait pas directement aux ordres d'un Médicis. (Voyez Burlamacchi, p. 15 ; Barsanti, p. 20 ; Marchese, p. 25, etc.)

par y consentir. Dans le cloître de Saint-Marc, à l'abri d'un rosier de Damas, que la vénération des frères à toujours renouvelé, il commença l'explication de l'Apocalypse devant un cercle restreint d'auditeurs bienveillants. Mais l'affluence augmentait chaque jour; chaque jour on insistait pour que le professeur se fît entendre en chaire. Ne voulant plus résister à ces demandes, il se recommanda aux prières de ses auditeurs ordinaires, et il leur dit, un samedi : Demain nous parlerons dans l'église; notre entretien sera tout à la fois une leçon et un sermon (1).

Le premier dimanche d'août 1490, l'église de Saint-Marc était encombrée par une foule curieuse de connaître ce nouveau prédicateur qui, après avoir passé inaperçu à Florence, avait su conquérir une si grande notoriété dans le reste de l'Italie. Savonarole, enfin, monta en chaire. Il a écrit lui-même qu'il prononça un sermon terrifiant. Tout en continuant l'explication de l'Apocalypse, il énonça pour la première fois ses fameuses conclusions sous les voûtes de Saint Marc, et réussit à communiquer pour un peu de temps à cette multitude l'impétueuse ferveur de ses sentiments. Sa voix sembla plus qu'humaine. Le succès fut complet. Dans toutes les réunions, la société florentine ne parla que de Savonarole; les érudits abandonnèrent un mo-

(1) Comme nous l'avons déjà dit, l'histoire de la prédication de Savonarole se trouve non-seulement dans les biographes, mais encore, avec plus d'exactitude, dans le *Compendio di Rivelazione*, et dans plusieurs sermons que nous aurons l'occasion de citer. Le procès imprimé, et celui que nous avons découvert, sans parler de la lettre de Benivieni et des œuvres de Fra Benedetto, fournissent aussi de nombreux détails.

ment Platon, pour discuter sur les mérites du prédicateur chrétien.

Mais Jérôme ne se laissa pas abuser par ce triomphe momentané; il comprit que les érudits lui feraient bientôt une guerre acharnée, et que, ne pouvant lui adresser d'autre reproche, ils l'accuseraient d'avoir des connaissances insuffisantes. Pour repousser d'avance ces attaques, il publia quelques-uns de ses écrits; il espérait, par là, instruire le peuple et répondre en même temps à toutes les objections. Nous allons examiner ces travaux de Savonarole, afin de faire mieux connaître la puissance de son esprit, dont nous n'avons pu rien dire encore, parce que les sermons et les écrits composés jusqu'alors par le Frère sont presque tous perdus.

CHAPITRE VI.

LA PHILOSOPHIE DE SAVONAROLE.

Parmi les écrits de Savonarole, ceux qui traitent de philosophie, et qui presque tous servirent à l'instruction des novices, sont les moins appréciés. Sans les avoir lus, la plupart des biographes ont pris l'habitude d'affirmer qu'ils étaient une faible et servile imitation d'Aristote et de saint Thomas. Plusieurs motifs ont contribué à répandre cette opinion, selon nous, très-fausse : d'abord le volume exigu de ces écrits; puis, le peu de cas que Savonarole lui-même en faisait; surtout, les accusations passionnées du Frère contre la philosophie, contre les philosophes et contre la vanité de leurs études. On ne pouvait croire qu'un homme qui a tant décrié la philosophie, eût été susceptible de composer des traités philosophiques de quelque mérite (1). Ces traités, n'étant d'ailleurs en maint endroit

(1) Bossuet lui-même, qui a composé des ouvrages philosophiques restés célèbres, ne prend-il pas aussi quelquefois en pitié la philosophie? « Comment puis-je me fier à toi, ô pauvre philosophie? que « vois-je dans tes écoles? que des contentions inutiles qui ne seront « jamais terminées; on y forme des doutes, mais on n'y prononce « point de décisions. Remarquez, s'il vous plaît, chrétiens, que de- « puis qu'on se mêle de philosopher dans le monde, la principale des « questions a été des devoirs essentiels de l'homme, et quelle était la « fin de la vie humaine. Ce que les uns ont posé pour certain, les au- « tres l'ont rejeté comme faux. Dans une telle variété d'opinions, que « l'on me mette au milieu d'une assemblée de philosophes un homme

qu'une traduction ou un résumé d'Aristote et de saint-Thomas, donnaient les apparences de la vérité au jugement qui avait prévalu.

Malgré toutes ces raisons, nous avons voulu vérifier nous-même l'opinion généralement adoptée, et nous avons étudié sérieusement la question. Nous savions au milieu de quelles ténèbres se cachaient les premières lueurs de la philosophie moderne, et combien il était difficile aux historiens d'en découvrir la trace; nous savions qu'à cette époque les esprits les plus distingués imitaient tous Aristote, Platon ou quelque autre philosophe ancien. Cependant, lorsque fut arrivée pour la philosophie l'heure de la renaissance, les principes nouveaux se frayèrent leur route à travers les Aristotéliciens et les Platoniciens, à travers toutes les écoles. Imitateurs, traducteurs et commentateurs, animés par un souffle inconnu, prirent peu à peu des chemins jusqu'alors ignorés; mais, parmi les premiers novateurs, on aurait peine à en trouver un seul qui eût absolument renoncé à suivre comme guide un ancien. Pour apprécier avec justice un philosophe appartenant au XVe siècle, on ne doit donc pas examiner si, dans certains passages, il s'est appuyé sur Aristote, s'il l'a imité ou copié; on doit examiner s'il a reconnu l'autorité de sa propre raison, de sa propre conscience. A-t-il vraiment

« ignorant de ce qu'il aurait à faire en ce monde; qu'on ramasse, « s'il se peut, en un même lieu tous ceux qui ont jamais eu la réputation de sagesse; quand est-ce que ce pauvre homme se résoudra, « s'il attend que de leurs conférences il en résulte enfin quelque conclusion arrêtée? Plutôt on verra le froid et le chaud cesser de se « faire la guerre, que les philsophes convenir entre eux de la vérité « de leurs dogmes. » (Sermon sur la loi de Dieu.) (*Note du trad.*)

en lui l'esprit nouveau? Voilà ce qu'on doit se demander. Ainsi, en étudiant les écrits de Savonarole, nous n'avons pas observé combien de fois le Frère a traduit Aristote, imité Boèce, copié saint Thomas; nous avons cherché plutôt si, dans quelque page, il n'avait pas dit : Nous voulons croire à notre expérience personnelle, à notre raison; nous voulons enfin croire à la voix qui parle dans notre conscience et dans la conscience du genre humain.

Ce qui nous a fait suspecter l'opinion universellement admise, c'est l'énergie avec laquelle Savonarole a toujours combattu en chaire l'antiquité, qui, avec son paganisme, envahissait la société. Il accusa mille fois de matérialisme cette philosophie d'Aristote, dont ses biographes prétendent qu'il a été l'aveugle partisan. « Votre Aristote, disait-il continuellement, ne réussit pas même à prouver l'immortalité de l'âme. Il reste incertain sur des points si capitaux, que je ne puis vraiment comprendre comment vous prenez tant de peine à étudier ses ouvrages. » Mais ce qui, suivant nous, mérite encore plus d'être pris en considération, c'est la liberté de raisonnement que dénotent les traités philosophiques de Savonarole, c'est son indépendance, ce sont ses subtiles analyses et ses fines inductions. Si nous nous étions rangé à l'opinion commune, nous aurions été forcé de dire : Savonarole eut deux philosophies, entièrement opposées. Dans l'une il était esclave d'Aristote, partisan de la scolastique, que généralement on abandonnait déjà ; c'est cette philosophie que reproduisent les traités de Jérôme et qui fut enseignée par lui aux novices. Dans l'autre, il était libre, indépendant, plein d'audace et de fierté; c'est

cette philosophie qu'exposent la plupart de ses œuvres théologiques et ascétiques, c'est elle qu'il prêcha en chaire et qu'il confirma sans cesse par sa conduite. Désirant résoudre cette contradiction, nous avons interrogé avec le plus grand soin les écrits et les principes philosophiques de Savonarole. Après cette étude, il nous a semblé que toute contradiction devait disparaître.

Deux écoles de philosophie régnaient alors en Italie : l'école de Platon et l'école d'Aristote. La première, inaugurée par l'Académie de Florence, s'étendit vers le midi. Ses spéculations la conduisirent, nous l'avons vu, à l'idéalisme transcendental de Giordano Bruno (1). La seconde, cultivée d'abord par Pomponace et beaucoup d'autres, se développa dans les universités de Bologne, de Pavie, de Padoue et dans toute l'Italie supérieure. Elle recommanda l'expérience, donna un grand élan aux sciences naturelles, et atteignit avec Galilée son point le plus élevé. Pour les modernes, comme pour les anciens, Aristote fut donc le fondateur de la philosophie expérimentale; si sa renommée s'est affaiblie, c'est qu'on n'a pas su distinguer entre le véritable Aristote et l'Aristote de la scolastique.

De ces deux écoles, il en sortit plus tard une troisième, qui doit son origine à Bernardino Telesio et son établissement à Tommaso Campanella. Telesio avait étudié à Pavie la philosophie expérimentale et les sciences naturelles. Il résolut de recommander la méthode fondée sur l'expérience ; mais, en fait, il s'éloigna d'Aristote pour s'attacher à Parménide, et reproduisit les principes de ce philosophe dans son livre *De rerum*

(1) Ch. IV.

natura. Revenu à Cosenza, sa patrie, il y fonda une Académie qui devint célèbre. C'est là qu'étudia Tommaso Campanella, moine dominicain, qui, par la tendance idéale de son esprit, était porté à dévier de la route où s'était tenu Telesio. Tels furent les commencements de la troisième école dont nous parlons. Campanella, d'un côté, recommandait l'expérience et attribuait, dans la formation de nos connaissances, une si grande part à la sensation, qu'il semble presque un pur sensualiste; d'un autre côté, il admettait une *cognitio abdita*, ou intuition des idées premières, dont il disait que nous avons la plus grande certitude sans le secours de la sensation; mais il ne put jamais trouver le moyen ni de descendre de ces idées premières aux sensations, ni de remonter des sensations aux idées. Aussi, sa doctrine ne fut-elle, au fond, qu'un imparfait éclectisme, où la philosophie expérimentale cotoie une espèce d'idéalisme néoplatonicien, vers lequel l'auteur était porté par nature. La théologie de saint Thomas s'y mêle également, sans que ces éléments divers arrivent jamais à se fondre et à prendre l'unité d'un système. Ça et là, on aperçoit cependant de merveilleux éclairs de génie; on remarque partout une complète liberté de pensée, une indépendance absolue. Cette doctrine était certainement conçue par une intelligence vaste, hardie, entreprenante, et, quoique embrouillée et confuse, souvent capable d'une pénétration et d'une précision extraordinaires (1).

(1) Campanella, *Metaphysica*; Paris 1638 : la bibliothèque Magliabechiana possède cet ouvrage. Dans les bibliothèques Riccardi et Marucelli se trouve la plus grande partie des autres écrits de Campanella. Baldacchini de Naples a écrit avec beaucoup de soin la biographie de ce philosophe. Quant aux œuvres politiques de Campanella,

Par un singulier hasard, Savonarole fut placé dans des conditions presque identiques à celles qui plus tard suscitèrent la doctrine philosophique de Campanella. Il avait longuement médité les œuvres de saint Thomas, et se les était assimilées en partie. Après avoir étudié pendant sa jeunesse les sciences expérimentales et la philosophie d'Aristote, il vint à Florence, et, avec une inclination naturelle au mysticisme, se trouva au centre de la philosophie néo-platonicienne à côté de Marsile Ficin et de l'Académie. Le génie de Savonarole avait une grande ressemblance avec celui de Campanella. Libre et hardi dans ses aspirations, Jérôme aurait aussi voulu embrasser l'univers par sa pensée. Tandis qu'il se perdait dans les formules de la scolastique, il arrivait également quelquefois à une lucidité, à une force inattendue. Mais il avait sur Campanella l'avantage de posséder au fond de son cœur et de son intelligence une croyance morale claire, précise et puissante, qui était l'âme de ses pensées, la lumière de sa vie, et qui constituait l'unité de son existence. Malgré cette diffé-

elles ont été publiées par d'Ancona, qui les a fait précéder d'une biographie renfermant de curieux détails (Turin, 1854). Malheureusement, l'éditeur a omis de publier et d'examiner la *Monarchia Messianica*, qui complète tout le système politique de l'auteur. Ayant donné la *Monarchia Spagnuola*, où l'Italie est soumise à l'Espagne, d'Ancona aurait dû nécessairement donner aussi la *Monarchia Messianica*, où l'Espagne est soumise à Rome, qui reste, selon Campanella, la tête du monde. Si l'on veut se rendre compte du système philosophique de Campanella, on peut voir les appréciations de Mamiani dans son *Rinnovamento*, les savants articles de Spaventa dans le *Cimento*, revue piémontaise, et l'étude très-détaillée que Ritter a insérée dans son Histoire de la philosophie (*Geschichte der philosophie*; Hambourg, 1841-1852).

rence, il y a tant d'analogie entre les philosophies de ces deux religieux, que nous nous demandons avec surprise comment d'autres avant nous ne l'ont pas remarquée (1).

Avant d'aborder l'examen des ouvrages philosophiques de Savonarole, nous devons faire remarquer avant tout que les anciens catalogues des manuscrits qu'il a laissés fournissent la preuve de ses profondes études scientifiques et l'indication de plusieurs travaux qui sont aujourd'hui perdus, entre autres un abrégé de presque

(1) Le père Marchese (*Storia di San Marco*, p. 164), a voulu établir une ressemblance entre les idées politiques de Savonarole et celles de Campanella, en comparant le *Reggimento di Firenze* avec la *Città del Sole*. Mais les idées politiques des deux dominicains étaient, nous le verrons, très-différentes. En outre, dans la *Città del Sole* se trouve l'*utopia* de Campanella, mais non le système qu'il voulait vraiment mettre en pratique; le parallèle avec le *Reggimento di Firenze* est donc impossible. Nous traiterons ailleurs cette question. Relativement aux écrits philosophiques de Savonarole, le père Marchese s'exprime ainsi (p. 104) : « Ce résumé contient la substance de tous les ouvrages, quoique très-variés, du Stagyrite. » — Meier, qui examine si soigneusement les œuvres de Savonarole, se borne à dire : « Aristote forme naturellement le fond de ces traités ; cependant, l'auteur se réfère souvent à saint Thomas d'Aquin, et montre de l'originalité dans ses jugements et dans sa critique. Le style est limpide en général, et l'on ne peut méconnaître un effort vers la précision et la clarté ». (*Savonarola*, etc., ch. I, p. 25). — Poli (supplément au livre de Tennemann) avait aussi remarqué l'esprit méthodique e la clarté de Savonarole. — Rudelbach s'occupe seulement de chercher les idées protestantes et néglige complétement les écrits philosophiques. — M. Perrens a le mérite d'avoir pris en considération ces écrits; mais selon sa coutume, il en traduit des fragments, sans s'occuper d'apprécier l'ensemble des doctrines. Il exprime néanmoins son opinion en ces termes : « Ces écrits sont, pour ainsi dire, des catéchismes sans prétention. *L'auteur n'y met rien du sien.* » (T. II, p. 308).

toutes les œuvres de Platon et d'Aristote (1). Mais les opuscules imprimés ne forment qu'un seul volume renfermant quatre petits traités dont voici les titres : *Abrégé de philosophie ; abrégé de morale ; abrégé de logique ; division et dignité de toutes les sciences* (2).

Dans l'*Abrégé de philosophie*, Savonarole traite d'abord de l'être, du mouvement, du premier moteur, du ciel, de la génération et de la corruption des choses ; il passe ainsi en revue toute la nature ; et, à partir des objets inanimés, il parcourt toute l'échelle des êtres jusqu'à l'homme. Il décrit le monde comme le décrivaient alors les Aristotéliciens : le monde est une espèce de grand animal où se trouvent trois grandes âmes ; la végétative, la sensitive et l'intellective. Nous ne nous arrêterons pas à examiner minutieusement cette partie du traité, parce que l'auteur se borne à reproduire les idées de l'école sans y rien ajouter. Mais dans la théorie de la con-

(1) *Aristotelis pene omnia opera, et Platonis abreviati.* Parmi les pièces de l'Appendice nous donnerons ce catalogue (*De operibus viri divini non impressis*) trouvé par nous dans une biographie latine de Savonarole, dont le manuscrit a passé du couvent de Saint-Marc à la bibliothèque Magliabechiana, I, VII, 28. Le couvent de Saint-Marc possède un volume manuscrit de mélanges, qui, pour la plupart, sont relatifs à Savonarole ; il y est aussi question de différentes œuvres inédites et de nombreux autographes du Frère, œuvres et autographes maintenant perdus.

(2) *Compendio di filosofia, di morale, di logica. Divisione e dignità di tutte le scienze.* Venetiis, apud Juntas, 1542. Une autre édition en fut faite à Wittemberg, 1596. Nous ne connaissons pas toutes les autres éditions anciennes. Dans la Magliabechiana de Florence, il se trouve une édition de la logique : *Impressum Piscie MCCCCLXXXXII, die XV augusti, ad laudem individuæ Trinitatis.* Audin cite une édition, faite au quinzième siècle, de l'opuscule : *De omnium scientiarum divisione*, etc., sans date et sans indication de lieu.

naissance, nous découvrons la main hardie de Savonarole et son libre génie; aussi exposerons-nous avec quelques détails cette théorie. « Il faut commencer par les choses les plus connues, dit le Frère, pour aller aux inconnues; c'est seulement par cette voie qu'on parvient facilement à retrouver le vrai (1)... Les phénomènes les plus familiers et les plus rapprochés de nous sont les sensations. Celles-ci sont recueillies par la mémoire, où l'intelligence réduit plusieurs sensations particulières à un seul résultat général qui s'appelle l'expérience. Après cela, l'intelligence ne s'arrête pas encore, elle va plus loin : dans les expériences nombreuses, réunies ensemble, elle recueille les vérités universelles (2)... Voilà pourquoi la véritable expérience se tourne vers les premiers principes, vers les causes premières; elle est spéculative, libre, très-élevée (3)... Toutes nos connaissances doivent donc aux sens leur origine. En philosophie, la partie relative à la substance sensible doit, par conséquent, précéder l'autre qui a pour objet la substance insaisissable aux sens (4)... » Ailleurs, Savonarole parle encore de la manière dont les sensations

(1) Livre I, 17. « In omni doctrinâ a notioribus nobis est incipiendum. Sic enim facilior est disciplina, quia faciliter magis nota ducunt in cognitionem earum quæ sunt nobis ignota vel minus nota, quæ tamen sunt *secundum naturam notiora.* »

(2) « Homo autem potest facere talem collationem : ratio enim hominis inferior, est collativa singularium et intentionum individualium; unde ex multis memoriis unius rei colligit experimentum. *Ex multis autem experimentis fit universalis quædam acceptio de omnibus similibus.* » Livre I, 28.

(3) Lib. I, 6, 7, 8, 9, 10.

(4) « Illa pars hujus scientiæ quæ est de substantia sensibili, prior est ea quæ est de insensibili (ce mot équivaut ici à *suprasensibili*) ordine doctrinæ. » Lib. I, 28.

engendrent les idées. « Les sensations se réunissent en forme d'images dans notre imagination ; là, l'intelligence s'en empare, et les change par sa propre vertu en actes intellectifs (1). C'est donc par les sens, et indépendamment d'un raisonnement proprement dit, d'une *autorité doctorale*, que se forment nos connaissances. L'intelligence elle-même ne pourrait cependant transformer les sensations en idées, sans des *connaissances intellectives préexistantes;* si elle en était privée, elle ne serait qu'une *puissance* incapable d'arriver à l'*acte de connaître,* incapable de comprendre la signification même des paroles. Ainsi, *toute doctrine doit être fondée sur les connaissances préexistantes des sens, et sur la connaissance préexistante des premiers principes*. On connait ceux-ci sans aucune démonstration, parce qu'ils sont vrais et évidents par eux-mêmes (2). Ils semblent éloignés de nous et difficiles

(1) Livre XIV, 7. « Intellectus agens est virtus animæ. In anima est virtus quædam, per quam anima se ipsam possit reducere in actum intelligendi : hoc autem fit per hoc, quod sensibilia fiunt acta intelligibilia; quod nullo modo fit nisi a conditionibus individuantibus abstrahuntur et fiunt universalia ; conditiones autem individuantes per phantasmata intellectui afferuntur, seu appropinquantur, et per virtutem intellectus agentis similitudo universalis resultat in intellectu possibili. » *Logica*, lib. XIV, 7.

(2) « Omnis doctrina et omnis disciplina intellectiva fit ex præexistenti cognitione. Primum quidem, omnis cognitio intellectiva fit præexistenti cognitione sensus. Per sensum enim acquirimus cognitionem in intellectu. Quædam igitur intellectus, *absque discursu et absque doctore, mediantibus sensibus cognoscit;* sed doctrinam et disciplinam acquirens, vel per se ipsum vel per alterum habere non potest sine *præexistenti cognitione intellectiva.* Si enim omnino nihil cognosceret, esset in pura potentia ad cognitionem, et ideo se ipsum non posset in actum cognitionis reducere, nec per alterum reduci posset. » *Logica.* Lib. VIII, 5.

à comprendre; mais, au fond, leur essence même est la vérité et l'évidence. Ils ne sont pas seulement vrais par rapport à eux-mêmes, mais en ce qu'ils servent de base à la vérité de ces autres principes d'expérience qui nous paraissent plus rapprochés de nous et plus faciles à saisir. Et, réellement, les choses les plus connues en elles-mêmes sont celles qui participent le plus de l'*actum essendi*, comme Dieu, comme les intelligences premières et les premiers principes. Notre intelligence passe de la faculté à l'acte de connaître : grâce à la faculté de connaître, elle voit avec évidence et presque par intuition ces premiers principes si clairs, si rapprochés de notre esprit; mais quand elle vient à l'*acte de connaître*, c'est-à-dire quand nous sommes forcés de monter du particulier au général, alors nous trouvons au contraire les mêmes principes très-éloignés et très-obscurs (1). La difficulté ne consiste pas à se rendre compte des connaissances préexis-

(1) Comp. phil., L. I, 13. « Cognitio veritatis partim facilis, partim difficilis. Facilis quidem est, quia nullus ita expers veritatis quin aliquid cognoscat; et licet unus solus parum apponat ad veritatem, tamen facile est ut multi faciant magnam veritatis aggregationem, et maxime quia nullus est qui erret circa prima principia, juxta proverbium : in foribus quis aberret? Difficilis autem est, quia *difficilis est composita resolvendo usque ad ultimas causas, et componentia usque ad compositionem perfectam reducere.* » (Lib. I, 13). Voir aussi lib. I, 17, 18; lib. II, 4; *Logica*, lib. VIII, 6, 7, 8.) D'après les fragments que nous avons cités, le lecteur peut facilement reconnaître que le langage, la forme et un grand nombre d'idées sont aristotéliques, et que, néanmoins, l'ensemble de la doctrine est neuf et original. Il faut aussi observer que, en instruisant les novices, Savonarole était forcé d'adopter cette forme, car alors et très-longtemps encore après, on n'a pas enseigné dans les cloîtres d'autre philosophie que la scolastique. Aujourd'hui, les études y ont baissé et la théologie seule y est en vigueur; mais elle est revêtue, comme chacun sait, de la forme scolastique.

tantes de l'intelligence, mais à mettre en rapport les premières sensations avec les premières idées, à remplir l'immense vide qui est entre elles, c'est-à-dire à fonder la philosophie elle-même.

Savonarole posait de cette façon, avec une grande pénétration, le problème fondamental de la philosophie; mais il n'allait pas plus loin, et il n'essaya même pas de surmonter les difficultés qu'il avait si clairement aperçues. Il répète plusieurs fois que l'induction est la méthode la plus efficace pour passer du connu à l'inconnu; mais il se contente de ces généralités trop vagues, et laisse ainsi dans son système le même vide que celui qui se retrouve plus tard dans la philosophie de Campanella. Sans doute, on peut très-souvent reprocher aussi à Savonarole d'avoir mal concilié différents ordres d'idées; sans doute, les doctrines platoniciennes et aristotéliciennes se mêlent chez lui à la théologie de saint Thomas sans jamais s'harmoniser complétement. Mais ces erreurs sont excusables, parce que Savonarole ne fit pas de la philosophie son unique étude et parce que, dans les courts traités dont nous parlons, traités écrits seulement pour les novices, il n'avait guère la possibilité d'affronter et encore moins de résoudre le problème le plus ardu de la science philosophique.

Sur cette première partie des écrits philosophiques, c'est-à-dire sur la *philosophie* proprement dite, nous n'avons plus rien à dire, car dans le reste du traité l'auteur suit servilement Aristote et se borne souvent à le traduire. Passons donc à la *morale*. Ce second traité reproduit également la doctrine de saint Thomas, mais l'auteur incline un peu plus vers les idées néopla-

toniciennes et l'on sent le voisinage de l'Académie et de Ficin. « La fin dernière de l'homme, dit Savonarole, est la béatitude, qui ne consiste pas dans la méditation approfondie des sciences spéculatives, comme le veut la philosophie naturelle, mais dans la pure vision de Dieu. Nous ne pouvons avoir à présent qu'une image lointaine, qu'une ombre incertaine de cette vision; ce n'est qu'après la vie d'ici bas que nous pourrons en jouir réellement et pleinement. Quoique cette béatitude soit au-dessus de la portée humaine, cependant l'homme doit s'en préparer la possession par un *motus ad beatitudinem*, qui lui donne les dispositions nécessaires pour la recevoir. Il n'y a que Dieu qui soit heureux par lui-même; l'homme a besoin de recourir à des efforts multipliés, *motibus multis*, et ces efforts ne sont autre chose que les bonnes œuvres appelées aussi mérites, parce que la béatitude est la récompense des actions vertueuses (1). » Il faut remarquer ici que, en philosophie comme en théologie, Savonarole a toujours insisté sur l'efficacité, sur la nécessité des bonnes œuvres, et, par conséquent, sur la liberté humaine. « Ce qui distingue l'homme des animaux, dit-il, c'est le libre arbitre; le libre arbitre n'est pas une qualité ou une habitude; il est l'essence même de la volonté, *est ipsa hominis voluntas*. (2) » Savonarole s'indigne ensuite contre les astrologues qui prétendent que la volonté est dépendante des astres. « Notre volonté ne peut être conduite fatalement par aucune force extérieure, que cette force vienne des astres, des passions ou de Dieu lui-même. Le Créateur conserve

(1) Comp. phil. mor., lib. I, 25.
(2) Idem, lib. I, 2

et ne détruit pas; il dirige l'universalité des choses créées selon les lois de leur nature. Or, notre volonté est, par sa nature, essentiellement libre; elle est la liberté même; Dieu ne peut donc agir sur notre volonté qu'en respectant notre liberté, s'il ne veut pas détruire son ouvrage. » Il serait facile de relever dans ce traité beaucoup de réflexions justes et fines; nous les laissons de côté, parce que nous aurons occasion d'en indiquer davantage dans les autres écrits du Frère. Cependant, nous tenons à citer quelques lignes sur la véracité : elles serviront à combattre l'opinion de ceux qui sont disposés à croire que Savonarole prenait sciemment un caractère d'emprunt et feignait d'être prophète pour mener plus aisément le peuple. Cette opinion est, suivant nous, en contradiction avec les actes et les paroles de Savonarole. « Par véracité, dit le religieux, « nous entendons une certaine habitude d'après la« quelle l'homme se montre, dans ses actes et dans « ses paroles, tel qu'il est véritablement, et plutôt in« férieur que supérieur à lui-même... Ce n'est point « un devoir légal, c'est un devoir moral, qui constitue « pour l'homme une dette d'honneur à l'égard de son « semblable; la manifestation de la vérité est toujours « une partie de la justice (1). » Nous ne nous arrêterons pas à parler ici de la *politique* ni de l'*économique*, qui, suivant les doctrines scolastiques, se confondaient avec la morale ; c'est en étudiant les idées politiques de l'auteur que nous aborderons ces diverses parties de la philosophie. Quant à la *logique*, nous ne l'examinerons pas non plus, car elle n'est qu'un résumé de la dialec-

(1) Comp. Phil. Mor., lib. III, 23.

tique des scolastiques, et nous avons déjà exposé plus haut le peu d'idées importantes qu'elle renferme.

Il nous reste à dire quelques mots de l'opuscule relatif à la *Division de toutes les sciences*, écrit par Savonarole quand on l'accusait de mépriser la poésie et de ne faire aucun cas de la philosophie. Pour se défendre, le Frère présenta un tableau général de toutes les sciences, montrant qu'il donnait à chacune sa place et qu'il les respectait toutes en proportion de leur dignité. Ce tableau est clair, précis, heureusement tracé; mais, au fond, il n'offre que la division des scolastiques. La philosophie est divisée par Savonarole en philosophie rationnelle et en philosophie positive : la première, qui sert à guider la raison, est la logique; la seconde traite de l'être réel, et se subdivise en philosophie pratique et en philosophie spéculative. La philosophie pratique se divise, à son tour, en philosophie mécanique et en philosophie morale, selon qu'elle traite des professions mécaniques ou des actions morales de l'homme; et la morale se subdivise en éthique, en économique et en politique. La philosophie spéculative comprend trois sciences : la physique, la mathématique et la métaphysique, selon qu'elle traite de ce qui est inséparable de la matière, de ce qui ne peut en être séparé que par abstraction, ou de ce qui est absolument immatériel. La métaphysique, reine de toutes les sciences, recherche les plus hautes vérités, ennoblit et élève l'homme plus que toutes les autres sciences (1).

(1) Quoique la division des sciences faite par Tommaso Campanella soit portée aux nues par quelques personnes, elle est presque identique à celle de Savonarole, et ne diffère presque pas, au fond, de celle des scolastiques. Sans doute, on trouve quelquefois dans Campanella

Néanmoins, ajoute Savonarole, ce n'est que dans un sens purement humain (*secondo puri naturali*) qu'on peut envisager ainsi la métaphysique. Chrétiennement parlant, la véritable et unique science est la théologie. Tandis que toutes les autres sciences considèrent les choses particulières sous leur aspect particulier, elle seule

des idées qui pourraient faire supposer une division conforme à des principes beaucoup plus élevés ; mais ces idées ne sont qu'indiquées et sont souvent contredites par l'écrivain lui-même. Le tableau suivant donnera la division des sciences d'après Savonarole ; nous y indiquerons les divergences entre sa méthode et celle de Campanella. Ajoutons seulement que les deux théoriciens sont en parfait accord sur l'importance et la nature de la théologie.

PHILOSOPHIE UNIVERSELLE.

PHILOSOPHIE POSITIVE.					PHILOSOPHIE RATIONNELLE.
PRATIQUE		SPÉCULATIVE			LOGIQUE.
Mécanique.	Morale.	Philosophie naturelle.	Mathématique.	Métaphysique.	
	Éthique. *Économique.* *Politique.* De ces trois traités, Campanella ne fait qu'un seul traité en trois parties.	Campanella : *De sensu rerum*, *De rerum natura.*	Campanella : *Astrologicorum.*		Campanella divise la logique en : *Dialectique.* *Grammaire.* *Rhétorique.* *Poétique, etc.*

considère tout sous un aspect unique et universel; elle est la science première et regarde toutes les choses dans leur cause première; mais, à cause de cela, les lumières naturelles ne lui suffisent pas; elle a besoin de la lumière divine. Il est donc facile de voir que, devant cette science suprême, toutes les autres doivent pâlir et s'effacer. De là le souverain mépris que Savonarole manifesta plus tard pour la philosophie, la poésie et toutes les études profanes en général.

Nous ne nous sommes arrêté qu'aux divisions principales, et nous n'avons pas parlé de la poésie (dont Savonarole, selon la coutume scolastique, fait une partie de la logique), parce que, plus tard, nous examinerons ce point plus au long. Contentons-nous, pour le moment, de rapporter les paroles de Savonarole contre ceux qui, en toutes choses, et surtout en poésie, suivent servilement les exemples des anciens. « Certaines per-
« sonnes se sont tellement pliées au joug de l'antiquité
« et ont si bien asservi la liberté de leur intelligence, que
« non-seulement elles ne veulent rien affirmer qui soit
« en opposition avec la manière de voir des anciens, mais
« qu'elles n'osent rien avancer qui n'ait été dit par eux....
« Quels nouveaux raisonnements, quels arguments in-
« vincibles invoquent-elles donc? Les anciens disent-
« elles, n'ont point parlé de la sorte, nous ne parlerons
« pas non plus de cette façon. Mais si les anciens n'ont
« point fait une belle action, devons-nous donc ne pas la
« faire? (1) » Tel fut toujours le langage de Savonarole. A cette époque, où l'on n'écrivait que pour porter aux

(1) *De divisione* etc., lib. IV. Il y a une singulière analogie entre ces paroles et certains passages de Campanella. Voir la *Poetique* de Campanella et son traité *De libris propriis*.

nues les anciens, il était seul à prendre la plume et à élever la voix contre eux. Il fit plus encore lorsque, les oubliant tout à fait, il prit pour guide sa propre raison et ne s'appuya que sur elle seule pour marcher en avant. Et cette manière de procéder, il ne l'adopta pas seulement dans ses écrits philosophiques; comme nous l'avons dit plus haut, il la mit en pratique dans ses sermons et dans ses travaux théologiques. Prenons pour exemple le *Triomphe de la croix*, son principal ouvrage, celui où il expose toute la doctrine chrétienne avec le secours seul de la raison naturelle. Voici un passage de la préface : « Voulant, dans ce livre, discuter uniquement à l'aide de la « raison, nous n'appellerons en témoignage aucune au- « torité; nous procéderons comme s'il ne fallait croire « aucun homme au monde, quelque savant qu'il soit, « comme si la raison naturelle méritait exclusivement « confiance (1). » Et ailleurs : « Il faut que, par les choses « visibles, nous arrivions à la connaissance des choses in- « visibles, parce que toutes nos connaissances ont leur « origine dans nos sens, qui ne saisissent que les attri- « buts extérieurs des corps; mais notre intelligence, « grâce à sa subtilité, pénètre jusqu'à la substance des « choses naturelles, et, après les avoir considérées, elle « s'élève jusqu'à la connaissance des choses invisibles (2). » Et qu'on ne s'imagine pas que ce sont là des pensées isolées, découvertes par nous dans le cours de l'ouvrage. Elles attirent l'attention au commencement même du livre et ont pour objet d'indiquer le dessein et la méthode qui présideront à tous les développe-

(1) Préface du *Triomphe de la croix*.
(2) Cap. I.

ments. Au début de chaque chapitre, l'auteur nous prévient que nous n'apprendrons rien par les hommes, que la seule autorité à suivre est celle de notre propre expérience et de notre propre raison, et il va ainsi du connu à l'inconnu jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Si l'on se rappelle que Savonarole vivait avant la fin du quinzième siècle, quand Marsile Ficin passait pour le plus grand philosophe de l'Europe, on reconnaîtra sans doute que le Frère de Saint-Marc fut le premier (1) à secouer le vieux joug de l'autorité en philosophie, et que nos éloges sont dictés par la justice et fondés sur un examen attentif et impartial de ses écrits. Pacifico Burlamacchi, son ancien biographe, qui l'avait connu personnellement, raconte que Savonarole, dès son enfance, ne consentit jamais à juger les auteurs d'après leur renommée, ni à suivre aveuglément les opinions en vogue, mais que ses yeux étaient toujours tournés vers la vérité et vers la raison (2). Ces brèves et simples paroles constituent

(1) On pourrait citer aussi Lorenzo Valla, esprit très-hardi : il fit, avant tout autre, la guerre à Aristote, mais dans un sens plutôt grammatical que philosophique.

(2) Burlamacchi, p. 5. Pici *Vita*, p. 8. « Mirus erat veritatis amator, eo usque provectus, ejus gratia, ut in his quos coleret doctoribus, si quid non placeret, ingenue fateretur. » Fra Benedetto et tous ceux qui connurent Savonarole répètent les mêmes observations. Voir *Vulnera Diligentis*, etc. Les savants du quinzième siècle tinrent en haute estime la doctrine philosophique du Frère. Ficin (lettre à Gio. Cavalcanti, 12 décembre 1494) et Politien (lettre à Jacopo Antiquario, juin 1492), proclament Savonarole *remarquable* par sa doctrine. Pietro Crinito (*De honesta disciplina* lib, I, cap. III) dit de lui : *Il est surtout éminent dans presque toutes les parties de la philosophie.* Enfin, nous citerons l'opinion d'un homme dont l'autorité est supérieure à celle de tous les autres. François Guichardin fut un des grands admirateurs de Savonarole, comme on peut le voir

un portrait beaucoup plus fidèle que tous ceux qui ont été tracés par les biographes postérieurs; aussi, après avoir étudié les ouvrages de Savonarole, revenons-nous au jugement du vieux chroniqueur.

Nous ne prétendons pas cependant mettre trop haut le nom de Savonarole dans l'histoire de la philosophie et attribuer au Frère une importance scientifique qui ne lui appartient pas en réalité. Il a très-souvent négligé la philosophie; il l'a sans cesse poursuivie de ses accusations; quelquefois même il a parlé d'elle avec mépris. Quant à ses courts traités philosophiques, il voulut en quelque sorte les cacher, ce qui les fit tomber dans l'oubli. Aucune histoire de la philosophie n'en rend compte, aucun philosophe n'en cite un seul passage; Campanella lui-même qui à certains égards, pourrait être regardé comme le disciple de Savonarole, ne connut peut-être pas, même vaguement, leur existence. Mais si ces raisons peuvent diminuer la portée des écrits philosophiques du Frère dans leurs rapports avec l'histoire de la philosophie, elles ne sont pas de nature à diminuer la valeur intrinsèque de ces écrits lorsqu'il s'agit de juger l'esprit de l'auteur. Or, il était indispensable de constater la puissance intellectuelle d'un homme qui eut une si grande influence sur les affaires de son temps, alors que

d'après son *Histoire de Florence*. Il avait étudié avec soin les œuvres de l'illustre dominicain, et résumé quelques-uns de ses sermons, dont il parle avec les plus grands éloges. « De tous les Italiens, dit-il, Savonarole était le plus éminent comme philosophe; lorsqu'il dissertait sur la philosophie il déployait tant d'habileté qu'il semblait presque avoir créé cette science. » — L'*Histoire de Florence* a paru en 1859, chez Barbera, parmi les œuvres inédites de Guichardin (t. III). Ces précieux mémoires, publiés par les comtes Pierre et Louis Guichardin, ont été annotés par M. Canestrini. (*Note du trad.*)

partout en Europe se préparaient le renouvellement de la civilisation et le réveil de la raison humaine. Quelle qu'ait été la mission de Savonarole, quels qu'aient été ses tendances et son but, il importait par dessus tout de déterminer la hauteur spéculative à laquelle le Frère pouvait atteindre et de voir clairement s'il fallait le ranger parmi les hommes nouveaux. Nous croyons fermement que si l'on ne place pas Savonarole à la tête de la renaissance, dont il eut pour ainsi dire la vision prophétique; que si l'on ne le considère pas comme le précurseur de tous ceux qui plus tard coopérèrent à ce mouvement et dont il eut au suprême degré les héroïques vertus, les aspirations hardies et les étranges erreurs, on ne pourra jamais rien comprendre à cet homme sur lequel on a tant écrit, sans qu'on ait encore réussi à en déterminer le véritable caractère.

CHAPITRE VII.

PREMIERS OPUSCULES RELIGIEUX DE SAVONAROLE. SON INTERPRÉTATION DE LA BIBLE.

Quand on considère le grand mouvement de civilisation qui se produisit au seizième siècle, on trouve qu'au fond de toutes les doctrines, de toutes les discussions, de toutes les guerres religieuses, il y avait un besoin universel de se rapprocher de Dieu. C'est cette aspiration qui animait les savants, qui créait le nouvel enthousiasme, qui donnait la force aux martyrs. Que fut la philosophie, que fut la science moderne, sinon un effort pour mettre en rapport plus intime la créature et le Créateur, quoiqu'une exagération fréquente ait quelquefois confondu Dieu avec l'homme? Que promirent les nouvelles doctrines religieuses, sinon d'établir des communications plus directes entre l'homme et Dieu (1), quoique ensuite, par une déviation progressive, elles aient été jusqu'à détruire la liberté humaine? Pour quiconque réfléchit, ces seules tendances, malgré leurs excès, renouvelaient la civilisation; cet esprit d'amour relevait le genre humain tombé dans un abîme de perversité.

(1) Avec cette promesse, la Réforme enleva d'abord au scepticisme ainsi qu'au matérialisme une bonne partie du genre humain; elle donna ensuite au catholicisme l'occasion de la combattre et de reconquérir dans la lutte sa force et sa jeunesse : cette opinion est approuvée par les écrivains les plus orthodoxes.

Déjà, vers la fin du xv[e] siècle, nous pouvons remarquer qu'une mystérieuse ardeur s'empare des intelligences et que l'on se met à fonder des espérances nouvelles sur la puissance des idées et des principes. L'impulsion fut donnée par la philosophie alexandrine, qui promettait la vision de Dieu et qui la proposait à l'humanité comme le souverain bonheur. Cette impulsion se communiqua rapidement aux diverses classes de la société, que le matérialisme envahissait déjà. Mais à peine les théories mystiques se montraient-elles dans les livres, que déjà chez Savonarole elles avaient la force d'un sentiment inné, qui dominait toute sa vie, ou qui plutôt, on peut le dire, était sa vie même. Ses aspirations n'avaient que Dieu pour objet; il n'espérait et ne désirait qu'une chose : entraîner à sa suite le monde dans la béatitude inséparable de telles aspirations. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour examiner la plupart des écrits religieux du Frère, écrits qui très-souvent sont la simple manifestation de ses croyances et, pour ainsi parler, du saint délire dont son âme était possédée.

Les opuscules qu'il publia vers 1492 consistent dans quatre traités, en partie ascétiques, en partie religieux et moraux, qui ont pour sujet l'humilité, la prière, l'amour de Jésus-Christ, et la vie des veuves. Nous chercherons à présenter les idées de Savonarole le plus fidèlement possible, afin que l'on voie bien de quelle façon son ascendant sur le peuple commença à s'établir (1).

(1) Pour régénérer ses contemporains, Savonarole pensait, avec raison, que le plus sûr moyen était d'abaisser l'orgueil, d'inspirer le

« L'humilité et la charité, dit-il dans son premier opuscule (1), sont les deux vertus extrêmes de l'édifice spirituel : l'humilité en est le fondement, la charité en est le couronnement. Il faut que le fidèle s'abaisse devant Dieu, se reconnaisse incapable de faire le bien par lui-même, et invoque sans cesse le secours d'en haut, secours sans lequel ses œuvres ne seraient que péchés. Mais il ne suffit pas que l'intelligence soit persuadée de cette vérité; il est nécessaire que l'humilité soit un sentiment profond de l'âme. La volonté de l'homme étant libre, il faut que l'homme tende de toutes ses forces à déraciner l'orgueil, et se dispose à recevoir la grâce; pour atteindre ce but, les actes extérieurs seront non-seulement utiles, mais indispensables. Que le fidèle s'humilie devant ses supérieurs, devant ses égaux; qu'il s'humilie même devant ses inférieurs. Si, arrivé à ce point, il croit avoir montré une grande vertu, l'humilité extérieure n'aura grandi qu'aux dépens de l'humilité intérieure et aura perdu tout mérite. Que l'homme soit donc sans cesse inébranlablement convaincu de sa nullité. »

Dans le traité sur la prière (2), Savonarole dit que la

goût de ces communications intimes avec Dieu qui sont le résultat de la prière, et enfin de faire aimer réellement Jésus-Christ. Il écrivit en langue vulgaire ses traités sur l'Humilité, sur la Prière, sur l'Amour de Jésus-Christ et sur la Vie des veuves « parce qu'il se sentait débiteur envers les ignorants et les tardifs à croire. » (*Note du trad.*)

(1) *Trattato dell'Umiltà*, publié à Florence par Antonio Miscomini, juin 1492. Autres éditions : Florence, 1495; Venise, 1538 et 1547. Audin cite encore quatre éditions du quinzième siècle, sans date. En rendant compte de ces opuscules, nous nous attachons autant que possible, selon notre habitude, à reproduire le langage même de l'auteur.

(2) *Trattato o vero sermone della Orazione*, imprimé à Florence

prière est un des moyens les plus efficaces pour conserver intact le sentiment de l'humilité. « Il faut que la prière soit longue, fervente, presque continuelle : cependant, rappelons-nous toujours qu'elle doit être accompagnée d'humilité et de charité; autrement elle n'a aucune valeur. Tant qu'il y a ferveur, on peut dire qu'il y a prière; et quand on exerce des œuvres de charité, on peut dire que l'on prie. »

Les mêmes idées se trouvent beaucoup mieux développées dans le traité de l'Oraison mentale (1). « Celui qui prie doit parler à Dieu comme si Dieu était présent, car le Seigneur est partout, en tout lieu, en tout homme, et surtout dans l'âme du juste. Que l'on ne cherche pas sur la terre, dans le ciel ou ailleurs; que l'on cherche dans son propre cœur; que l'on fasse comme le prophète qui s'écrie : « J'écouterai ce que me dira le Seigneur. » L'homme, quand il prie, peut s'attacher aux paroles, c'est une action toute matérielle; il peut considérer le sens des mots, c'est plutôt une étude qu'une prière; il peut enfin fixer en Dieu son intelligence, et c'est la vraie, la seule prière. Il ne faut s'arrêter à discourir ni sur des sentences, ni sur des expressions; il faut élever son esprit au-dessus de lui-même; il faut se perdre, pour ainsi dire, dans la pensée de Dieu. Arrivé à cet état, le croyant oublie le monde et ses convoitises; il entrevoit la céleste béatitude. Ces hauteurs sont accessibles à l'ignorant comme au savant; souvent même

par Antonio Miscomini, 20 octobre 1492, 14 feuilles. Autres éditions : Florence, 1495; Venise, 1538; le quinzième siècle a publié quatre éditions sans indication de lieu, ni de date.

(1) *Della orazione mentale*, Florence, 1492-1495. Venise, 1538-1547. Il y a eu deux autres éditions au XVe siècle, sans date.

il arrive que celui qui récite les psaumes sans les comprendre fait une prière beaucoup plus sainte que le savant capable de les expliquer. En réalité, les paroles ne sont pas indispensables à la prière; quand on est vraiment ravi en esprit, l'oraison vocale devient presque un obstacle et doit être remplacée par l'oraison mentale. On voit par là combien est grande l'erreur de ceux qui prescrivent un nombre d'oraisons déterminé. Ce que le Seigneur aime, ce n'est pas la multiplicité des paroles, mais la ferveur de l'esprit (1). Ici, nous rencontrons comme contradicteurs les hommes qui ne savent défendre que les cérémonies et le culte extérieur de l'Église. Nous leur répondrons, comme le Sauveur à la Samaritaine : « Croyez-moi, l'heure vient où vous n'adorerez plus le père ni sur cette montagne, ni à Jérusalem.... Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité (2). » Ce qui signifie que le Seigneur veut le culte

(1) Savonarole semble ici se mettre en contradiction avec lui même, car il nous disait tout à l'heure que nous devons prier sans cesse. La contradiction n'est qu'apparente; c'est à Bossuet que nous demanderons de l'expliquer : « La prière perpétuelle ne consiste pas dans une « continuelle contention d'esprit, qui ne ferait qu'épuiser les forces « et dont on ne viendrait peut-être pas à bout. Cette prière perpé- « tuelle se fait lorsque, ayant prié aux heures réglées, on recueille de « sa prière quelques vérités que l'on conserve dans son cœur et que « l'on rappelle sans effort, en se tenant, le plus qu'on peut, dans l'état « d'une humble dépendance envers Dieu, en lui exposant ses be- « soins, c'est-à-dire les lui remettant devant les yeux sans rien « dire.... Tant que cette disposition dure, on prie sans prier; tant « qu'on demeure attentif à éviter ce qui met en danger de dé- « plaire à Dieu, et qu'on tâche de faire en tout sa volonté, on prie, « et Dieu entend ce langage. » (*Note du trad.*)

(2) S. Jean IV, 21, 23.

intérieur, sans cérémonies compliquées. Tel était l'avis de la primitive Église, qui n'avait pas besoin des orgues et des chants pour élever vers Dieu l'intelligence humaine. Lorsque la ferveur diminua, on imagina les cérémonies pour ranimer les âmes : mais aujourd'hui nous sommes devenus semblables au malade qui a perdu toute force naturelle et sur lequel les remèdes n'exercent aucune influence. Il n'y a plus ni ferveur, ni culte intérieur; on multiplie toujours les cérémonies, et elles restent inefficaces. Aussi venons-nous annoncer au monde que le culte extérieur a seulement pour objet de stimuler le culte intérieur, et que les cérémonies ne sont que des moyens pour réveiller l'esprit. »

Mais le traité de l'amour de Jésus-Christ, dont on vit en peu de temps plus de sept éditions (1), exprime plus clairement encore le mystique enthousiasme de Savonarole. « L'amour de Jésus-Christ est un sentiment vif qui fait désirer au fidèle que son âme devienne pour ainsi dire une partie de l'âme du Christ, et que la vie du Seigneur se reproduise en lui, non par une imitation extérieure, mais par une inspiration intérieure et divine. Le fidèle voudrait que la doctrine du Christ fût en lui chose vivante, il voudrait souffrir le même martyre, monter mystiquement sur la même croix. Cet amour est tout puissant et ne peut être ressenti sans la grâce, parce que seul il élève l'homme au-dessus de lui-même

(1) *Trattato dell'amore di Gesu Cristo*, publié à Florence chez Antonio Miscomini, 17 mai 1492. On en fit une seconde édition au mois de juin de la même année. Il existe cinq autres éditions sans date. Ces éditions des opuscules de Savonarole sont très-élégantes ; souvent même elles contiennent des illustrations dues aux premiers artistes d'alors.

et unit la créature finie au Créateur infini. L'homme, en réalité, monte continuellement de l'humanité à la divinité, quand il est animé par cet amour, qui est le plus doux de tous les sentiments, qui pénètre l'âme, se rend maître du corps et change en une sorte d'extase la vie terrestre du fidèle. »

Nous avons rapporté presque textuellement les paroles de Savonarole, parce que cette façon de comprendre l'amour constitue l'un des points fondamentaux de sa doctrine et n'a pas encore été suffisamment remarquée. La définition donnée par Savonarole manque, il est vrai, de précision : tantôt il dit que cet amour n'est autre chose que la grâce ; tantôt il affirme que l'amour n'est que la charité. En réalité, l'amour participe de la grâce et de la charité, sans être précisément ni l'une ni l'autre. Quand la grâce se répand dans l'âme de l'homme, elle y engendre inévitablement la charité; mais sans la grâce la véritable charité ne peut s'y trouver. Il existe cependant un état intermédiaire, où le croyant, sentant le voisinage et presque le souffle de Dieu, éprouve une ineffable félicité et comme une céleste ivresse. Cet état intérieur d'une âme qui va recevoir la grâce et engendrer la charité est précisément celui durant lequel, selon Savonarole, naît l'amour de Jésus-Christ ; c'est un état tout subjectif (1). Le chrétien ne peut atteindre à la charité sans la grâce, qui est un don gratuit de Dieu et que notre volonté contribue très-peu à nous obtenir; mais l'amour étant au contraire une

(1) La charité, suivant Savonarole, est une conséquence de la grâce reçue par l'âme; l'amour est le sentiment d'une âme qui désire la grâce, qui se dispose à la recevoir et qui en sent déjà les approches. (*Note du trad.*)

disposition qui dépend de nous, nous pouvons très-facilement nous élever à l'amour. La grâce vient alors se répandre en nous presque naturellement, et la charité s'épanche de notre cœur comme par nécessité. Ainsi, l'*amour* a la vertu surhumaine de réunir la créature, qui est finie, au Créateur, qui est infini, et explique en quelque sorte le mystère de la liberté humaine et de la toute-puissance divine.

Cet opuscule se termine par quelques hymnes et élévations (*Laudi e Contemplazioni infiammative*), où Savonarole se répand en exclamations sur la miséricorde, sur la bonté de Dieu, et exprime avec ardeur le désir de s'identifier avec Jésus-Christ, de monter sur la même croix, d'être percé par les mêmes clous, de porter la même couronne d'épines. Si nous lisons cet écrit avec le scepticisme de nos jours, nous ne lui trouverons aucune valeur; pour le juger équitablement, nous devons réfléchir qu'il était destiné au peuple, qu'il est simplement l'écho d'une âme enivrée de son abandon à Dieu et transportée d'un saint enthousiasme, dans lequel elle puisait des consolations ignorées par nous. Notre appréciation sera plus favorable encore si nous nous rappelons que Savonarole parvint à communiquer cette pieuse exaltation à toute une ville. Il fut le premier à prévoir et à pressentir que ce nouvel amour, que cette nouvelle ferveur, en s'emparant des multitudes, régénérerait et rajeunirait le monde.

Dans le traité de la vie des veuves (1), publié dès 1491,

(1) *Libro della vita viduale*, édité à Florence, en 1491, par Francesco Bonaccorsi. Audin cite trois éditions, sans compter celle-là : l'une d'elles a été publiée par Laurent Morgianni, 26 novembre 1496; les deux autres ne portent point de date.

Jérôme rédigea pour les veuves des préceptes de morale empreints d'une rare sagesse. Cet opuscule prouve combien est fausse l'opinion de ceux qui nous représentent Savonarole comme l'ennemi du mariage, et qui lui attribuent presque l'intention de transformer Florence en un vaste couvent, tandis qu'il enseignait sur ce sujet une doctrine pleine de bon sens. « Les veuves, dit-il, sont, de même que les orphelins, sous la protection spéciale du Seigneur. Pour elles, le parti le plus raisonnable serait de renoncer aux pensées du monde, de se donner entièrement à Dieu, d'imiter la tourterelle, cet animal chaste, qui, après avoir perdu son compagnon, ne s'associe à aucun autre, mais passe tout le reste de sa vie à gémir dans la solitude. Néanmoins, si l'éducation de ses enfants, la pauvreté, les exigences de la chair, poussent la veuve à se remarier, qu'elle le fasse; mieux vaut prendre cette détermination que de s'entourer d'adorateurs, de s'exposer aux calomnies, de rester au milieu de périls sans nombre. Que la veuve qui ne se sent pas assez forte pour observer les strictes convenances, pour garder la réserve difficile de son état, rentre donc plutôt dans la dignité d'épouse. Quant aux veuves qui ont la conscience d'une plus grande énergie et d'un courage égal à leurs devoirs, qu'elles soient le modèle de toutes les autres femmes. La bonne veuve doit porter des vêtements sombres, vivre solitaire, éviter le commerce des hommes, être la gravité même, avoir sur son visage une sévérité qui écarte toute parole équivoque et tout sourire suspect. Cette vie sera un enseignement continuel pour les autres femmes; aussi est-il inutile que la veuve cherche à donner des avis : elle ne doit conseiller autrui que

quand l'occasion l'exige, et ses exhortations doivent uniquement s'adresser, autant que possible, à ses enfants et petits-enfants. Il messied à la veuve sérieuse de scruter les actions et de rechercher les fautes du prochain ; il lui messied aussi d'être ou de paraître vaine, et, pour sauver les autres, de ne pas veiller sur elle-même. »

A l'aide de ces opuscules, Savonarole réalisait ses desseins, car il acquérait chaque jour davantage l'estime des savants et l'amour du peuple. Cependant, quoique dans ses traités philosophiques il eût suivi seulement la raison comme guide, et que dans ses écrits religieux il se fût complétement abandonné aux sentiments spontanés de son âme, il croyait n'avoir point encore assez fait, parce que ses contemporains ne voulaient appuyer leurs convictions que sur des autorités reconnues. Sans doute, il se laissait souvent dominer et entraîner par ses idées, et se contentait de les affirmer comme des vérités irréfragables ; sans doute, son exaltation religieuse lui faisait croire qu'il était en rapport direct avec la Divinité, et il ne pensait pas que ses visions de l'avenir eussent besoin de confirmation (1). Mais quand il s'agissait de convaincre les esprits rebelles, d'abattre l'orgueil et les importunités des savants, de persuader au peuple des choses extraordinaires, alors l'autorité d'un livre devenait indispensable. Or,

(1) Au commencement de la Bible de la Magliabechiana, on trouve, parmi beaucoup d'autres notes, cette remarque : *Conemur ita Scripturas exponere, ut ab infidelibus non irrideamur;* au fond, cela voulait dire : « Mes visions viennent directement de Dieu ; elles n'auraient donc pas besoin de confirmation si les hommes d'aujourd'hui n'étaient pas incrédules. » Ces remarques marginales, rappelons nous-le, n'étaient écrites par Savonarole que pour son usage particulier. (Voir la note placée à la fin de ce chapitre.)

quelle autorité plus haute Savonarole pouvait-il accepter que celle de la sainte Écriture? Qui aurait osé résister à la parole de Dieu? La Bible, d'ailleurs, avait été l'amie la plus fidèle de ses jeunes années, la consolatrice de ses douleurs; c'est la Bible qui avait formé son esprit. Il n'y avait pas un seul verset qui ne se fût gravé dans sa mémoire, pas une page qui n'eût été de sa part l'objet d'un commentaire, et qui ne lui eût fourni quelques pensées pour ses sermons. A force de méditer la Bible, Savonarole avait cessé de la regarder simplement comme un livre. Elle était devenue à ses yeux un monde vivant et parlant, un monde infini, où il trouvait l'explication du passé et l'annonce de l'avenir. Dès qu'il ouvrait les Écritures, il s'exaltait sans mesure; il croyait lire les révélations du Seigneur; il trouvait, pour ainsi dire, dans le texte sacré, le microcosme de l'univers et l'allégorie de toute l'histoire du genre humain. Cette étude se servait d'aliment à elle-même. Les marges du Livre vénéré étaient couvertes par Savonarole d'interminables notes, où il marquait les différentes inspirations du moment, les interprétations multiples de chaque passage (1).

Ce n'est qu'en examinant ses sermons qu'on pourra se rendre compte de l'usage varié qu'il sut faire de la Bible. Cependant, pour en donner dès à présent une idée générale, nous dirons que, outre l'interprétation littérale, on rencontre sur chaque passage de la Bible une inter-

(1) « Dictis quæ aperta credimus, cum interjecta aliqua obscuriora invenimus, quæri quibusdam stimulis pungimur ut ad aliqua altiora intelligendum vigilemus; et tunc obscurius perlata sentiamus ea etiam quæ aperta putavimus. » (Annotations autographes sur les marges de la Bible que possède la Magliabechiana).

prétation spirituelle, morale, allégorique et anagogique. Pour mieux nous expliquer, prenons comme exemple le premier verset de la Genèse : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre, etc. » Suivant le sens spirituel, le ciel et la terre signifient l'âme et le corps ; au point de vue moral, ils indiquent la raison et l'instinct. Le sens allégorique est double en ce qui regarde l'histoire de l'Église hébraïque et l'histoire de l'Église chrétienne : dans le premier cas, par le ciel et la terre il faut entendre le grand prêtre et le roi du peuple hébreu ; dans le second cas, c'est au peuple élu et au peuple des gentils, au pape et à l'empereur que le texte fait allusion. Enfin, d'après le sens mystique, qui a rapport à l'Église triomphante, le ciel et la terre, le soleil, la lune et les étoiles doivent appeler notre pensée sur les anges, les hommes, Jésus-Christ, la Vierge, les bienheureux, etc. (1).

De cette façon, Savonarole découvrait dans la Bible la confirmation de toutes ses pensées, de toutes ses inspirations, de tous les sentiments prophétiques que lui suggérait son esprit. Il n'y avait aucune affaire, grande ou petite, publique ou privée, sacrée on profane, à laquelle ne correspondît, selon lui, un passage des livres saints. Cependant, il recommandait à chacun de ne se livrer qu'avec circonspection à cette étude. « Elle exige, disait-il, la connaissance de la langue et de l'histoire, une lecture assidue, une familiarité de tous les jours (2). Nous devons prendre garde de ne pas aller

(1) Voir la note insérée à la fin de ce chapitre.

(2) « Ad charitatem, familiaritatemque Christi non pervenerit quisquis Sacræ Scripturæ deliciis abundare non contendit.

« Sic, si familiaritate alicui homini ignoto conjungamur, usu colloquii ejus etiam cogitationes indagamus, dum alia ex aliis colligimus ; ex

contre la raison, contre les opinions reçues par l'Église et par les docteurs (1), de ne pas forcer le sens de l'Écriture par attachement à nos propres vues; ce serait mettre notre intelligence à la place de la parole divine (2). Or, quel sera le guide du fidèle au milieu de

quibus cognoscimus aliud esse quod voces intimant et aliud quod sonant : ita summe augendum cum accedimus in Scripturis et in eis assuescimus ; nam nobis locutiones earum innotescunt....

« Intelligentia dictorum ex causis est assumenda dicendi, quia non sermoni res, sed rei est sermo subjectus. *Vide Hilarium*. Optimus lector dictorum intelligentiam expectet ex dictis, potius quam imponat, et retulerit magis quam attulerit, ne cogat id videri dictis contineri quod ante lectionem præsumpserit intelligendum. Cum ergo de rebus dictis sermo est, concedamus Deo sui cognitionem, dictisque ejus pia veneratione famulemur. » *Ibidem*. Ces annotations sont quelquefois fort belles et confirment très-fréquemment tout ce que nous avons dit sur l'indépendance d'esprit de Savonarole. Elles pourraient nous fournir de petits traités inédits, des commentaires complets sur certains psaumes (voir, par exemple, le psaume 94 dans la Bible de la Magliabechiana) et sur certaines parties de l'Apocalypse; chacun de ces traités formerait un opuscule séparé.

(1) « In exponendis Scripturis, semper grammaticum utamur sensum, videlicet literalem primo; et ubi sunt plures sensus, cum maxime sequimur quem plures gravioresque sequuntur, *præsertim cum sequitur eum Ecclesia Romana :* non spernentes tamen expositiones contrarias aliorum Sanctorum.

« Circa ea quæ ad fidem pertinent, quædam sunt de substantia, ut articuli ; et circa hæc non licet contrarium opinari : et quædam non sunt de substantia, ut diversæ doctorum expositiones ; et circa hæc contingit opinari contraria.

Quia lumine super rationali Scriptura est, non debemus ab expositione Sanctorum recedere, maxime in sensu literali, ne labamur in hæresim ; ne etiam ab infidelibus irrideamur, et falsa pro veris asseramus ; neque etiam debemus eam exponere contrarie ad philosophiam naturalem. » *Ibidem*.

(2) Il semblait lui-même craindre de tomber dans ces erreurs, car on trouve continuellement des notes où il s'avertit de se tenir sur ses gardes, comme on le voit dans quelques-unes des notes citées

cette mer périlleuse, au milieu de ce labyrinthe inextricable pour la raison humaine? Ce sera la grâce divine. Que le croyant se prépare donc à la lecture de la Bible par une grande pureté de cœur, par l'exercice continuel de la charité, par le détachement des choses terrestres; car il ne suffit pas d'aborder ce livre avec l'esprit seul, il faut l'interroger avec l'âme et avec le cœur. Alors seulement le fidèle pourra pénétrer sans péril dans le monde infini des Écritures sacrées, et posséder la lumière indispensable au salut. Mais cette lumière n'est pas accordée à tous également. Dieu envoie souvent sur la terre des hommes auxquels il donne une lumière particulière pour qu'ils éclairent les multitudes : ce sont les docteurs de l'Église; Dieu parle lui-même à leur esprit et leur révèle par une communication directe ce qui est caché au reste de l'humanité, parce qu'il veut que ces hommes soient les guides et la lumière des fidèles » (1).

Malgré toutes ces précautions, Savonarole s'était placé sur le bord d'un précipice, où il lui était très-difficile de ne pas tomber. Avec un système

plus haut, et comme on peut s'en apercevoir dans celle-ci : « Cave ne voluntas præcedat intellectum, aut etiam intellectus tuus intellectum Dei in Scripturas, ut velis illas exponere sicut prius concepisti et tuo sensui aptare : sed potius earum intellectui te ipsum accomoda, ut semper dicit Hilarius. »

La pensée suivante se trouve aussi très-souvent répétée : « Ne etiam ab infidelibus irrideamur et falsa pro veris sumamus, non debemus Scripturas exponere contra philosophiam naturalem veram. Si nos Dominus doceret aliud per lumen naturale, aliud contrarium per lumen supranaturale, haud dicerent homines eum decipere aut errare. Ergo Scriptura est summa philosophia vera, quia verum vero consonat. » *Ibidem*.

(1) Ibidem.

d'interprétation si large et si varié, il n'y avait aucun raisonnement qui ne pût recevoir la sanction de la Bible. Si Savonarole se laissait égarer par la souplesse de son imagination, les Écritures sacrées, au lieu de lui servir de frein, devaient le pousser à de nouvelles exagérations. Toutes les fois que les visions étranges de l'avenir se présentèrent à son esprit exalté, toutes les fois qu'il entendit dans l'air des voix sinistres qui lui prédisaient les fléaux près de frapper l'Italie et l'Église, la lecture de la Bible encouragea ses tendances mystiques et les affermit d'autant mieux, que la foi et la sincérité de son âme étaient plus grandes. Mais nous aurons l'occasion d'examiner ce point plus longuement; qu'il nous suffise pour le moment d'avoir exposé d'une manière générale le système de Savonarole.

NOTE

SUR L'EXÉGÈSE BIBLIQUE DE SAVONAROLE ET SUR QUELQUES BIBLES ANNOTÉES DE SA MAIN.

Nous donnons ci-dessous un exemple des interprétations bibliques de Savonarole, en appliquant ses principes au début de la Genèse. Cet exemple, nous l'avons tiré des notes marginales, écrites de sa main sur deux Bibles, dont l'une se trouve à la bibliothèque Magliabechiana, et l'autre à la bibliothèque Riccardi. La première Bible, qui est la plus précieuse des deux, a été imprimée à Bâle en 1491, et contient un beaucoup plus grand nombre d'annotations que la seconde, non seulement sur ses marges, mais sur des feuilles ajoutées au commencement et à la fin du volume. Ces annotations sont écrites

en caractères si fins et renferment tant d'abréviations, que, pour les lire, il faut s'aider d'une loupe et se livrer à une longue étude. Les notes de la Bible appartenant à la bibliothèque Riccardi (Venise 1492) sont moins nombreuses, mais les caractères en sont beaucoup plus nets. Toutes ces interprétations rappellent le système que nous avons exposé : elles donnent une explication multiple à une foule de mots et à des périodes entières; elles fournissent des renseignements historiques et géographiques; elles attribuent à certaines locutions hébraïques la signification d'où Savonarole tire les interprétations mystiques, allégoriques, etc. Le Frère entre rarement dans des discussions purement théologiques, comme le fit la Réforme; nous avons même remarqué constamment que les passages sur lesquels les protestants soulevèrent leurs controverses ne sont accompagnés d'aucune annotation. Nous tirerons plus tard de ce fait les conséquences qu'il renferme. Remarquons seulement que Savonarole, en lisant la Bible, n'écrivait que des notes répondant au système que nous avons indiqué et pouvant servir à ses sermons. Souvent ces notes remplissent les marges tout entières, pénètrent entre les lignes imprimées, et se continuent sur des feuilles ajoutées, toujours avec des caractères serrés, égaux, microscopiques.

En comparant la Bible de la Magliabechiana, au commencement de laquelle se trouvent les règles des différents modes d'interprétation, avec la Bible de la bibliothèque Riccardi, où ces mêmes règles sont appliquées aux premiers chapitres de la Genèse, nous avons pu tracer le tableau qui va suivre. Si l'on désire des détails plus minutieux, on n'a qu'à consulter les Bibles indiquées plus haut et les sermons de Savonarole, par exemple le 23e sermon sur le psaume *Quam bonus*. Les notes marginales des Bibles montrent cependant beaucoup mieux que les sermons tout l'ensemble de cette singulière exégèse.

Remarquons aussi que le couvent de Saint-Marc possède deux anciennes Bibles sur parchemin, dont les marges portent beaucoup d'annotations en caractères très-fins et presque semblables à l'écriture de Savonarole. Cependant, malgré cette

ressemblance, et quoiqu'on lise dans l'une des Bibles en question les mots suivants : *utebatur Hieronymus Savonarola*, nous ne croyons pas que les notes soient du célèbre dominicain. La forme des lettres et la nature même des réflexions trahissent une origine antérieure. Notre opinion est confirmée par le catalogue cité plus haut (*De operibus viri divini, non impressis ;* Magliabechiana, Cod. I, VII, 28) ; voici les seules Bibles qu'il mentionne : Bibliæ tres glossatæ. 1° apud Ferrariam, in conventu Angelorum; 2° Florentinæ, apud Fratrem Nicholaum de Biliottis; 3° Florentiæ, apud Marcum Simonem de Nigro. » Il n'est pas probable que l'auteur de ce catalogue, qui semble avoir été moine à Saint-Marc, et qui enregistrait avec tant de soin les écrits inédits de Savonarole, ait ignoré l'existence des Bibles qui se trouvaient dans son couvent, quand les Bibles des simples citoyens ne lui étaient point inconnues.

EXEMPLE DES DIVERSES INTERPRÉTATIONS QUE SAVONAROLE DONNAIT A LA BIBLE, D'APRÈS SES ANNOTATIONS AUTOGRAPHES.

INTERPRÉTATION LITTÉRALE.	INTERPRÉTATION SPIRITUELLE.	INTERPRÉTATION ALLÉGORIQUE. (Se rapportant à l'*Ancien Testament.*)	INTERPRÉTATION ALLÉGORIQUE. (Se rapportant au *Nouveau Testament.*)	INTERPRÉTATION MORALE.	INTERPRÉTATION ANAGOGIQUE.
1er *jour*. Le ciel, la terre, la lumière.	L'âme, le corps, l'intelligence agissante.	Adam, Ève, la lumière de la grâce.	Le peuple hébreu, les gentils, Jésus-Christ.	L'âme, le corps (dans le sens de raison et d'instinct) la lumière de la grâce.	Les anges, les hommes, la vision de Dieu.
2me *jour*. Le firmament.	La volonté, au milieu des luttes entre l'âme et le corps.	L'arche de Noé.	Les apôtres et les autres saints.	La fermeté morale.	L'éternité de la beatitude et de la damnation.
3me *jour*. Les eaux séparées d'avec la terre.	Le mouvement des passions et des erreurs qui obscurcissent l'intelligence.	Les gentils séparés du peuple élu.	Les tribulations qui séparent de l'Église un grand nombre d'hommes.	Lutte des passions contre le devoir.	Joie des bienheureux délivrés des tribulations.
Les lieux secs.	L'intelligence avide de science.	. . . .	. . . .	La raison.	. . . .
Les herbes et les plantes.	. . . .	La multitude des élus.	Les bonnes doctrines de l'Église.	. . . .	Leurs actions de grâces et leurs œuvres parfaites.
4me *jour*. Le soleil, la lune, les étoiles.	La métaphysique et l'éthique, les sciences naturelles et rationnelles.	Le grand prêtre, le roi, les autres prêtres.	Le pape, l'empereur, les docteurs.	La loi de charité ancienne et nouvelle, les préceptes moins importants.	Le Christ, la Vierge, les autres bienheureux.
5me *jour*. Les oiseaux, les poissons.	La contemplation des choses supérieures et des choses inférieures.	Les Machabées qui passèrent par de perpétuelles alternatives.	La vie contemplative, la vie active.	La contemplation des choses divines et des choses humaines.	Les anges, et les hommes qui entrent dans le chœur des anges.
6me *jour*. Les êtres animés.	L'inclination à la colère.	. . . .	L'antéchrist avec les siens.	Les méchants.	Ceux qui furent persécuteurs.
Les animaux terrestres.	. . . .	Le peuple hébreu adonné à l'avarice, au temps du Christ.	Les chrétiens adonnés aux choses terrestres.	Les persécuteurs.	. . . .
Les bêtes de somme.	L'intelligence.	Les bons.	Les élus.	. . . .	Les prédicateurs.
L'homme à l'image de Dieu.	L'homme qui dompte ses passions.	Le Christ (attendu par l'Ancien Testament).	Les hommes parfaits qui abonderont au temps de l'antéchrist.	Celui qui fait des progrès parmi les tribulations.	. . . .

N. B. Quoique les deux interprétations, morale et spirituelle, aient une signification analogue, elles doivent être comprises dans deux sens différents : dans un cas, par exemple, *raison* signifiera la force qui domine les passions; dans l'autre, la faculté qui perçoit le vrai. — Le tableau que nous avons donné doit sans doute être imparfait, parce qu'il est emprunté à des notes incomplètes, quelquefois à peine indiquées.

CHAPITRE VIII.

SAVONAROLE SE DÉCLARE HOSTILE A LAURENT LE MAGNIFIQUE. IL PRÊCHE LA PREMIÈRE ÉPITRE DE SAINT JEAN.

1491.

Comme le peuple se pressait toujours de plus en plus à Saint-Marc, et que l'église n'était plus capable de contenir la foule, Savonarole, pendant le carême de 1491, prêcha dans la cathédrale, où sa voix retentit pour la première fois. A partir de ce moment, il parut exercer en chaire un ascendant absolu sur le peuple, dont il devint l'idole et dont l'enthousiasme redoublait chaque jour. Les tableaux tracés par le Frère entraînaient l'imagination de la multitude; les menaces des châtiments futurs avaient une force magique sur les esprits, parce que tout le monde semblait pressentir de terribles catastrophes.

C'est là précisément ce qui commençait à troubler Laurent de Médicis et ce qui suscitait chez les amis de ce personnage une certaine opposition à Savonarole. Cinq citoyens (1), parmi les principaux de Florence, furent envoyés un jour au célèbre dominicain pour lui représenter les périls qu'il faisait courir à lui-même aussi bien qu'à son couvent, et pour

(1) Voici les noms de ces citoyens : Domenico Bonsi, Guidantonio Vespucci, Paolantonio Soderini, Francesco Valori et Bernardo Rucellai, cousin de Laurent. (*Note du Trad.*)

lui conseiller la modération. Savonarole interrompit promptement leurs observations en disant : « Je vois « que vous ne venez pas de vous-mêmes, mais que vous « êtes envoyés par Laurent. Dites-lui qu'il s'apprête à faire « pénitence de ses péchés, car le Seigneur n'épargne per« sonne et n'a pas peur des princes de la terre. » Le Frère était très-fier de l'indépendance que lui valait le caractère ecclésiastique et il voulait, dès le principe, abandonner la coutume, enracinée à Saint-Marc, de se plier et de s'abaisser sans cesse devant les Médicis. Quand les citoyens chargés de lui adresser des remontrances l'eurent averti qu'il pouvait être exilé, il répondit : « Je « ne crains pas vos exils, parce que votre cité n'est qu'un « grain de lentille sur la terre. Mais, quoique je sois un « étranger dans cette ville, tandis que Laurent en est le « premier citoyen, je dois y rester et il en devra partir. » Savonarole ajouta ensuite, sur la condition de Florence, des paroles qui donnèrent à ses auditeurs l'opinion la plus haute de son intelligence politique. Vers le même temps, comme il se trouvait dans la sacristie de Saint-Marc en présence de plusieurs personnes, il affirma que l'état de l'Italie changerait bientôt et que la mort ne tarderait pas à atteindre Laurent le Magnifique, le pape et le roi de Naples (1).

(1) Ces faits sont répétés dans Burlamacchi, dans Pic et dans la lettre de Girolamo Benivieni à Clément VII, lettre que possède la bibliothèque Riccardi (Cod. 2022) et qui a été publiée à la fin de la *Storia fiorentina* de Varchi (édition Le Monnier, 1857-1858. 3 vol.). Voir aussi : *Extracto d'una epistola Fratris Placidi de Cinozzis, ordinis præd. S. Marci de Florentia : de vita et moribus Rev. P. F. Hieronymi Savonarolæ*, etc. (Cod. Ricc. 2053). Fra Benedetto parle également des mêmes faits dans son écrit inédit sur les prophéties de Savona-

L'irritation des Médicis augmentait cependant à tel point que Savonarole, se recueillant profondément, crut devoir réfléchir sur les murmures continuels et les contradictions toujours croissantes de certains citoyens, peu nombreux mais puissants. Il aurait voulu, pour quelque temps du moins, se borner à des préceptes de morale et de religion. Mais il trouva qu'un pareil changement était beaucoup plus facile à projeter qu'à mettre en pratique. Il raconte dans son abrégé des révélations (*Compendio di Rivelazioni*) la lutte inutile qu'il soutint contre lui-même pour modifier sa façon de prêcher. « Tout ce qui m'éloignait de mon premier dessein me « causait un découragement subit, et chaque fois que « je méditai de suivre une autre voie, je me pris aussitôt « en haine. Je me rappelle qu'ayant à prêcher dans la « cathédrale en 1491 (1), je résolus, quoique j'eusse déjà « préparé mon sermon, de passer mes visions sous si« lence et de n'en plus parler à l'avenir. Dieu m'est té« moin que, durant toute la journée du samedi et durant « la nuit suivante jusqu'au matin, je luttai contre moi« même : toute autre route, toute autre doctrine me « fut interdite. Au lever du jour, étant fatigué et abattu « par une aussi longue veille, j'entendis, pendant que « je priais, une voix qui me dit : Insensé, Dieu veut « que tu suives la même voie, ne t'en aperçois-tu pas?

role (Magliab. Cl. XXXIV, Cod. 7 : *Secunda Parte delle Profezie dello inclito Martire del Signore Hyeronimo Savonarola*). Ce travail est la seconde partie d'un ouvrage qui avait pour titre *Nova Jerusalem :* la première partie semble maintenant perdue. Dans ce manuscrit, on trouve aussi un petit portrait de Savonarole : c'est une des rares miniatures authentiques de Fra Benedetto.

(1) L'original porte 1490, selon l'usage des Florentins qui faisaient commencer l'année le 28 mars.

« Aussi, je prononçai, ce jour-là, un sermon qui fit « trembler l'auditoire (1). » Assurément, Savonarole était né pour ce genre d'éloquence en quelque sorte belliqueuse. Persuadé qu'une mission divine s'imposait à lui, il était à peine en présence du peuple qu'il se sentait exalté, entraîné par le cours de ses pensées; alors son imagination s'enflammait, son énergie redoublait. Mais s'il eût été forcé de se faire violence, il n'eût certainement pas réussi à trouver les couleurs de ses images, les traits puissants de son éloquence.

Au mois de juillet de la même année (1491), il fut élu prieur de Saint-Marc. En le mettant plus en vue et en lui donnant une position plus haute, les fonctions dont il venait d'être investi augmentaient son indépendance. Dès le principe, il refusa de se conformer à l'usage qui imposait au nouveau prieur l'obligation d'aller porter le témoignage de son respect et de son obéissance à Laurent le Magnifique. « Je ne dois, dit-il, mon élection qu'à Dieu, c'est à lui que je promettrai d'obéir. » Laurent, de son côté, se plaignait amèrement. « Voyez, s'écriait-il, un étranger est venu dans ma maison et il ne daigne même pas me faire visite (2). » Cependant, comme Laurent ne voulait pas se mettre en hostilité avec le prieur d'un couvent, ni faire trop de cas d'un moine, il chercha à se le concilier par la douceur. Il alla plusieurs fois entendre la messe à Saint-Marc, et se promena ensuite dans le jardin sans que Savonarole quittât ses travaux pour lui tenir compagnie. L'austère dominicain jugeait sévèrement le caractère de Laurent; il savait tout le tort

(1) *Compendium revelationum*. Voir l'édition de Quétif, p. 227.
(2) Burlamacchi, p 20 et suiv.; Pic; Barsanti; Razzi, etc.

que ce personnage avait causé à la morale publique, et il ne voulait pas s'approcher d'un tyran qui était à ses yeux non-seulement l'ennemi et le destructeur de la liberté, mais le principal obstacle à l'amélioration des mœurs du peuple et au rétablissement de la vie chrétienne. Lorsque Laurent reconnut l'inutilité des moyens auxquels il avait eu recours, il envoya au couvent de riches présents et d'abondantes aumônes. Mais ces procédés devaient naturellement accroître le mépris que déjà il inspirait au Frère. Savonarole fit en chaire quelques dédaigneuses allusions à cette conduite, qui, disait-il, l'affermissait de plus en plus dans ses résolutions. Peu après, il trouva dans le tronc des aumônes une certaine quantité de pièces d'or, qui ne pouvaient venir que de Laurent; il les envoya aux *Buoni Uomini di San Martino*, pour que ceux-ci les distribuassent aux pauvres, déclarant que le cuivre et l'argent suffisaient aux besoins du couvent. « Ainsi, fait observer Burlamacchi, Laurent finit par se convaincre qu'il n'avait pas trouvé le terrain où il pouvait planter sa vigne (1). »

Laurent le Magnifique n'était cependant pas homme à céder aussi vite. Pour diminuer l'influence toujours croissante du nouvel orateur sur le peuple, il poussa fra Mariano à reprendre ses prédications. Ce moine avait toute l'impétuosité, toute la malignité, toute l'hypocrisie des pédants, et jusqu'alors il avait semblé se réjouir des succès de Savonarole; mais à peine eut-il été chargé par Laurent de combattre le religieux de Saint-Marc, qu'il remplit cette mission avec un joyeux empressement. Le jour de l'Ascension, il devait prêcher

(1) Burlamacchi, p. 20 et suiv.; Barsanti, etc.

sur ce passage de la Bible : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta* (1). Toute la ville en était informée; aussi une foule nombreuse accourut-elle pour écouter le sermon. Mais fra Mariano se laissa trahir par son emportement. Il lança contre Savonarole des accusations de toutes sortes, l'appelant vain et faux prophète, propagateur de scandales et de désordres; et il poussa si loin l'insolence et la bassesse de son langage qu'il dégoûta l'auditoire et perdit en un jour une réputation laborieusement acquise pendant de longues années. Les attaques qui, dans la pensée de Laurent, devaient déconsidérer Savonarole, contribuèrent donc à son triomphe. Le même jour, Jérôme avait prêché sur le même texte, l'interprétant en faveur de sa doctrine (2). Il resta dès lors absolument maître du champ de bataille. Fra Mariano n'osa plus remonter en chaire (3). Il affecta d'accepter sa défaite avec indifférence et invita Savonarole

(1) « Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate. » Actes des Apôtres I, 7. (*Note du trad.*)

(2) Dans son *Compendium revelationum* Savonarole explique sa pensée sur le passage emprunté aux Actes des Apôtres : « Le tentateur « dit : Comment peux-tu connaître le temps de la rénovation de l'É- « glise, puisqu'il est écrit : Ce n'est pas à vous de savoir les temps, etc? « Je répondis : Remarquez bien ces paroles. Il ne s'agit pas ici de tous « les temps, ni de tous les moments, mais seulement de ceux que le Père « a réservés à son souverain pouvoir, tels que le jour du jugement, dans « lequel Jésus-Christ rétablira le royaume d'Israël. Voilà le royaume « dont les disciples parlaient, quoiqu'ils ne comprissent pas quel devait « en être le rétablissement. Il est certain que le temps du déluge fut révélé « à Noé, que les soixante-dix années de la captivité furent révélées « à Jérémie, que les soixante-dix semaines de l'avénement du Christ « furent révélées à Daniel, que plusieurs autres prophètes ont connu « d'avance les temps marqués et les ont positivement annoncés. » (*Note du trad.*)

(3) Pic, Burlamacchi, Barsanti, Razzi, etc.

à venir visiter son monastère. Après avoir célébré ensemble une messe solennelle, les deux religieux échangèrent les paroles les plus courtoises. Mais le moine augustin avait ressenti jusqu'au fond de l'âme l'humiliation qu'il avait subie. Avoir été regardé comme le premier prédicateur de l'Italie, avoir presque annihilé Savonarole au moment où celui-ci, récemment arrivé à Florence, remportait d'éclatants succès, et ensuite se trouver vaincu, publiquement abaissé, c'était une situation qu'il ne pouvait supporter sans rancune. A partir de ce moment il jura de se venger, et, nourrissant dans son cœur une haine profonde contre Savonarole, il ne cessa de lui susciter des périls et des ennemis. Il réussit même à devenir l'un des principaux auteurs de la ruine du célèbre dominicain.

Laurent voyait ses plans déjoués. Se sentant atteint déjà de la maladie qui devait le conduire au tombeau, il se lassa de lutter avec un homme dont il commençait malgré lui à faire chaque jour plus de cas et laissa Jerôme prêcher librement.

Jusqu'ici nous avons peu parlé des sermons de Savonarole, parce que les sermons qui portent la date la plus ancienne sont ceux qu'il fit sur la première épître de saint Jean, et ne peuvent se rapporter à un temps antérieur à l'année 1491. Nous allons maintenant les passer en revue. Il est vraiment très-difficile de rendre compte avec exactitude d'un pareil recueil de sermons, car on ne rencontre ni unité dans les sujets, ni enchaînement entre les différentes parties; la nature d'esprit et les études du Frère trahissent d'ailleurs un certain désordre; aussi a-t-on peine à trouver un point de départ satisfaisant et ne sait-on par où commencer. Sa-

vonarole débute toujours par un passage de la Bible, autour duquel il rassemble, d'après le système d'interprétation que nous avons exposé, toutes les idées théologiques, politiques et morales qui se présentent à lui, les confirmant par quelque nouvelle citation biblique. Ainsi se forme une masse hétérogène de matériaux confus, parmi lesquels le lecteur se perd. Tout à coup, cependant, Savonarole brise ces entraves ; le discours est tombé sur une question vivante, qui intéresse aussi profondément le prédicateur que les auditeurs. L'imagination du religieux s'exalte, les images grandioses surgissent devant son esprit ; sa voix devient plus sonore, son geste plus animé, son regard plus ardent ; il acquiert alors de l'originalité ; il est grand et puissant orateur. Mais bientôt il se replonge dans ce monde artificiel d'idées mal liées entre elles et mal digérées, pour en sortir encore et y rentrer de nouveau, sans jamais parvenir à prendre un essor absolument libre, et sans jamais subir une complète domination. Quand on lit et qu'on examine avec soin ces sermons, on est forcé de conclure que Savonarole était né orateur, mais qu'il manquait d'art. Lorsqu'il était sous l'empire d'un sujet palpitant, la nature lui tenait lieu d'art : c'est alors seulement qu'il s'élevait jusqu'à l'éloquence. Si nous le comparons à ses contemporains les plus renommés, comme Attavanti et Fra Roberto da Lecce, qui restaient esclaves de la scolastique et qui n'abandonnaient les sentiers battus que pour descendre à des bouffonneries inconvenantes sous les voûtes d'une église, il nous paraîtra sublime, même dans les passages où il fut le moins bien inspiré. En étudiant ses sermons avec patience, on remarquera que les pages

les plus faibles offrent çà et là une foule d'idées secondaires et d'observations particulières qui ajoutent au mérite du penseur, même quand elles nuisent au mérite de l'orateur.

On peut trouver un exemple de ce que nous venons d'avancer, en lisant les dix-neuf sermons sur la première épître de saint Jean. Ces sermons, de date incertaine, paraissent avoir été prononcés pendant l'avent de l'année 1491. L'auteur y expose longuement les mystères de la messe, en y joignant des préceptes et des conseils judicieux à l'usage du peuple. Exposer l'ordre et la matière de semblables discours, ce serait en donner une idée très-imparfaite; mieux vaut choisir les pensées et les fragments qui représentent pour ainsi dire tout le reste. Parmi les passages qu'on pourrait noter, il y en a plusieurs sur *la parole de vie,* dans lesquels l'orateur semble s'être particulièrement complu. Certaines personnes peuvent trouver ces pensées artificielles et sans importance; mais quiconque les considère avec attention, en réfléchissant à l'état des études théologiques et de l'enseignement religieux à cette époque, est frappé de leur originalité et reconnaît chez Savonarole une force intellectuelle très-supérieure à celle de tous les prédicateurs d'alors. « La parole humaine, dit le Frère, procède par mots séparés, par une succession de syllabes; pendant qu'une partie de la parole vit encore, les autres parties retombent dans le néant; dès qu'un mot tout entier est prononcé, il n'existe plus. Mais le verbe ou la parole divine n'a pas de parties; cette parole procède avec unité, suivant son essence indivisible, se répand dans la création, vit et demeure éternellement comme la lumière céleste, dont elle est la compagne. Aussi

est-elle *la parole de vie,* ou plutôt elle est la vie même; elle ne fait qu'un, elle coexiste avec le Père. Nous attribuons, il est vrai, différents sens au mot vie. Il signifie pour nous tantôt l'existence même des vivants, tantôt leurs occupations; nous disons : la vie de cet homme est la science, la vie de cet oiseau est le chant. Mais il n'y a véritablement qu'une vie, qui est Dieu, parce qu'en lui seul tout puise son existence. Cette vie est la vie bienheureuse qui est la fin de l'homme et qui contient la félicité éternelle, absolue. Non-seulement la vie terrestre est trompeuse, mais on n'en peut jouir pleinement parce qu'elle manque d'unité. Si tu aimes les richesses, tu dois renoncer aux sens; si tu t'abandonnes aux sens, tu dois renoncer à la science; et si tu poursuis la science, tu ne jouiras pas des fonctions publiques. Mais les plaisirs de la vie céleste sont tous réunis dans la vision de Dieu, qui est le suprême bonheur (1). »

L'auteur s'arrête à développer longuement ces idées; mais plus souvent encore il s'élève contre les mœurs dépravées du siècle et condamne un à un les vices dominants. Voici, par exemple, comment il parle contre le jeu : « Si vous voyez, pendant ces jours destinés à la « pénitence, des hommes se livrant au jeu, ne croyez « pas que ce soient des chrétiens : ils sont pires que « les infidèles; ils sont les serviteurs du diable et ils en

(1) *Sermons sur la 1re épître de saint Jean.* Voir tout le premier sermon, le cinquième et le sixième, *passim.* Nous citerons l'édition de Prato, 1846, parce qu'elle est la plus facile à trouver. Nous avertissons, cependant, qu'elle est mutilée dans quelques parties; il sera donc bon, si l'on tient au texte exact, de la comparer avec l'édition italienne de Venise (1547) et avec l'édition latine de 1536.

« célèbrent les fêtes. Ce sont des hommes avides, des « blasphémateurs, des médisants, qui déchirent la ré- « putation d'autrui, qui sèment la calomnie, qui en- « courent la haine de Dieu; ce sont des voleurs, des « homicides, dont le cœur est plein d'iniquités... Je « ne vous permets en aucune façon de jouer durant ces « fêtes : vous devez rester continuellement en prière....., « rendant sans cesse grâces à Dieu au nom de Notre- « Seigneur Jésus-Christ. Sera maudit quiconque jouera « et maudit quiconque laissera jouer; maudit le père « qui jouera en présence de son fils; maudite la mère « qui jouera en présence de sa fille... Tu seras donc « maudit, qui que tu sois, si tu joues ou si tu consens « qu'on joue; tu seras maudit dans la ville, maudit « dans la campagne; seront maudits ton froment, ta « dépouille mortelle; maudits le fruit de tes entrailles, « les produits de ta terre, tes troupeaux de bœufs et de « brebis; où que tu ailles tu seras maudit (1). » Remarquons aussi ce passage contre l'usure et les gains immodérés. « Vous, donc, qui vous montrez si avides, vous « ne vivez pas bien, ni vous ni vos enfants; vous avez « inventé une foule d'artifices pour réaliser de gros « gains avec votre argent; vous avez imaginé une foule « d'opérations que vous qualifiez de légitimes et qui « sont absolument iniques, vous avez corrompu les « fonctionnaires et les magistrats..... Personne ne peut « vous persuader que ce soit un péché d'exercer l'usure « ou de faire d'injustes trafics, et vous damnez vos « âmes en prétendant vous justifier..... On n'a plus « honte de prêter à un taux usuraire, on regarde même

(1) Sermon X (p. 93-94 dans l'édition de Prato).

« comme fou quiconque agit autrement; ainsi s'accom-
« plit en vous la parole d'Isaïe : « A l'exemple de Sodome
« et de Gomorrhe, ils se sont vantés de leur péché et
« ne l'ont point caché. » On peut également vous appli-
« quer le mot de Jérémie : « Tu t'es fait un front de
« courtisane, tu n'as pas voulu rougir. » Vous dites :
« La vie bonne et heureuse consiste dans le gain; Jésus-
« Christ dit pourtant : « Heureux les pauvres en esprit,
« parce que le royaume des cieux leur appartient. » Vous
« dites : La vie heureuse consiste dans les plaisirs et la
« volupté; et Jésus-Christ dit : « Bienheureux ceux qui
« pleurent, parce qu'ils seront consolés. » Vous dites : La
« vie heureuse consiste dans la gloire; et Jésus-Christ
« dit : « Bienheureux ceux qui seront persécutés et mé-
« prisés par les hommes. » La vie s'est manifestée, et
« personne ne la recherche, personne ne la désire, per-
« sonne ne se l'approprie. Le Christ se plaint donc de
« vous. Ayant beaucoup souffert pour révéler la vie qui
« devait sauver l'humanité tout entière, il a contre vous
« un juste motif d'irritation; il vous dit par la bouche
« de son prophète : « Je me suis fatigué à force d'ap-
« peler; je me suis enroué à crier tout le jour par la
« voix des prédicateurs, et personne n'écoute (1). »

Ailleurs, Savonarole s'adresse au cœur des assistants et tâche d'émouvoir le peuple afin de le conduire au bien. « Oh! si je pouvais vous persuader d'abandonner
« les choses terrestres pour les choses éternelles! Cer-
« tes, si Dieu accordait cette grâce à moi et à vous, je
« m'estimerais heureux dans cette vie. Mais c'est là un
« don de Dieu : « Personne ne peut venir à moi », dit le

(1) Sermon V, p. 47-50.

« Seigneur, » « si mon père ne l'attire. » Il m'est impossi-
« ble d'éclairer l'intérieur de vos âmes ; je ne puis que
« frapper vos oreilles ; cependant, à quoi bon, si le fond de
« votre intelligence n'est pas éclairé, si votre cœur n'est
« point enflammé?... (1) Et cette disposition intellec-
« tuelle ou morale, qu'est-ce qui pourra la produire,
« sinon la parole de Dieu ? Efforcez-vous de faire à l'égard
« de cette parole ce qu'on fait avec le grain qu'on broye
« et qu'on moud pour en tirer la farine. Autrement, à
« quoi servirait d'avoir des greniers bien remplis ? A quoi
« servirait de posséder le trésor des saintes Écritures, si
« l'on n'en tirait pas le sens spirituel ? Je chercherai donc
« à faire l'office des apôtres en vous expliquant les Livres
« Sacrés ; c'est à vous qu'il appartiendra de mettre en
« pratique la parole de Dieu, et de n'en pas être sim-
« plement les auditeurs (2). »

Mais Savonarole se surpassa lui-même en exposant l'évangile de l'Épiphanie. Son sermon se distingue non-seulement par l'imagination, par la tendresse, mais par un art consommé. « Jésus étant né à Bethléem en Ju-
« dée, au temps du roi Hérode, les Mages de l'Orient ar-
« rivèrent à Jérusalem et demandèrent : « Où est l'enfant
« qui est né parmi les Juifs ? car nous avons vu son étoile
« en Orient, et nous venons avec des présents pour l'a-
« dorer. » Remarquez les paroles et observez les mys-
« tères..... Voici donc que celui par qui tout a été fait
« est né aujourd'hui dans le temps. Le principe de toutes
« choses, après avoir créé l'univers, naît et a pour mère
« une jeune vierge....... Voici que celui qui porte le

(1) Sermon VI, p. 52.
(2) Sermon V, p. 13, 14.

« monde dans sa main est porté par une vierge. Voici « que celui qui est au-dessus de tout commence à avoir « une patrie; il commence à être le compatriote des « hommes, le frère des hommes et le fils de l'homme. « Voici que Dieu s'approche de vous! Cherchez le « Seigneur, pendant qu'on peut le trouver, invoquez- « le pendant qu'il est là..... Il est certainement le « pain qui descend du ciel et qui vivifie le cœur des « anges et des hommes; il veut être la nourriture com- « mune aux hommes et aux anges.....

« Soyez donc attentifs, mes frères, et ne vous laissez « pas distraire. Ouvrez vos yeux et voyez quels sont ceux « qui viennent. C'est vers vous que je crie, ô hommes, « et ma voix s'adresse aux enfants des hommes : *Voici « les Mages; voici les Chaldéens;* voici des personnages « qui ne sont pas nés parmi les chrétiens, qui n'ont pas « été baptisés, qui n'ont pas été élevés dans la loi évan- « gélique, qui n'ont pas été fortifiés par les nombreux « sacrements de l'Église, qui n'ont point entendu les « prédications. *Voici les Mages de l'Orient;* ils viennent « du milieu des nations dépravées et perverses; ils vien- « nent de contrées lointaines, de régions écartées; ils « ne s'inquiètent ni de la dépense, ni de la fatigue, ni « des périls. *Ils sont venus.* Quand sont-ils venus? quand « le monde entier était livré à l'idolâtrie, quand on « adorait des pierres et des morceaux de bois, quand « la terre était couverte de ténèbres épaisses, quand « l'humanité était plongée dans le vice..... Quand sont- « ils venus? quand Jésus était petit, quand il était « couché sur de la paille, quand il montrait encore sa « fragilité, quand il n'avait pas encore opéré de mira- « cles..... *Nous avons vu son étoile en Orient,* l'étoile qui

« annonce sa naissance. Ils ont vu l'étoile. Aucun autre « prodige. Les aveugles n'ont pas recouvré la vue, les « morts ne sont pas ressuscités, il ne s'est point ac- « compli d'autres faits surnaturels. *Et nous sommes* « *venus pour l'adorer*. Nous avons parcouru une longue « route, dans la seule intention d'adorer la trace de ses « pas. Si nous pouvons le voir, si nous pouvons l'adorer. « si nous pouvons le toucher, si nous pouvons lui offrir « nos présents, nous nous estimerons heureux. Nous « avons quitté notre patrie, quitté nos parents, quitté « nos amis, quitté nos royaumes, quitté nos richesses; « nous n'avons fait un voyage si long et si rapide, nous « n'avons couru tant de périls que pour l'adorer. Cela « nous suffit, cela vaut mieux que nos royaumes, cela « nous semble préférable à notre propre vie..... Que « dirons-nous donc, ô mes frères, devant un si beau « spectacle? En vérité, que dirons-nous? O foi vive, ô « charité immense! Maintenant, voyez quelle a été la « perfidie des Juifs, quelle a été la dureté de leurs « cœurs; ils n'ont été touchés ni par les miracles, ni par « les prophéties, ni par les paroles des Mages.

« Mais pourquoi nous tournons-nous contre les Juifs, « et non pas contre nous-mêmes?.... Pourquoi vois-tu « le fétu dans l'œil de ton frère et n'aperçois-tu pas la « poutre qui est dans ton œil? Le Seigneur Jésus n'est « plus petit dans la crèche, il est grand dans le ciel. Il a « prêché, il a fait des miracles, il a été crucifié, il est « ressuscité, il est assis à la droite de son Père, il a « répandu l'Esprit-Saint dans le monde, il a envoyé les « apôtres, il a soumis les nations..... Déjà le royaume « des cieux s'étend de tous côtés; voici la porte ouverte; « le Seigneur a montré la voie, les apôtres et les martyrs

« ont suivi le Christ. Mais tu es paresseux, tu redoutes la « moindre peine et tu ne veux pas marcher sur les traces « de Jésus. Chaque jour l'avarice se multiplie, le gouffre « de l'usure se creuse davantage; la luxure a souillé « toutes choses, l'orgueil monte jusqu'aux nues. Vous « avez le diable pour père et vous voulez réaliser les dé- « sirs de votre père. Oh ! comme on pourrait vous appli- « quer justement ces paroles : Voici que je vais trouver « des hommes qui ne me connaissaient pas et qui n'invo- « quaient pas mon nom ; pendant tout le jour, j'ai étendu « les mains vers ce peuple incrédule qui s'avance dans les « voies de la perdition et qui me provoque à la colère (1). »

Cette description des Mages, partis de pays lointains pour chercher à travers tant de périls Jésus encore enfant, tandis que les chrétiens restent indifférents à l'égard de Jésus qui, dans la splendeur de sa gloire, ouvre ses bras pour les attirer, fut certainement une de celles dont l'imagination du peuple fut le plus vivement frappée. Le sermon tout entier est un des meilleurs qu'ait faits Savonarole. De tels exemples d'éloquence naturelle et spontanée étaient tout à fait inconnus à cette époque d'érudition et d'imitation (2). Alors était morte aussi

(1) Sermon XVII, p. 164-169.

(2) Cerretani, dans son *Histoire de Florence,* dont le manuscrit autographe se trouve à la bibliothèque Magliabechiana, s'exprime ainsi sur les sermons de Savonarole : « Il introduisit pour ainsi dire une nouvelle façon d'annoncer la parole de Dieu ; il parla comme les apôtres, sans diviser son discours, sans proposer de questions, évitant les ornements oratoires : son seul but était d'exposer quelque passage de l'Ancien Testament et de rétablir la simplicité de l'Église primitive. » Guichardin, dans son *Histoire inédite de Florence,* dit que, après avoir lu et examiné attentivement les sermons de Savonarole, il les trouve très-éloquents, et d'une éloquence *naturelle, non artificielle.* « Depuis des siècles, ajoute-t-il, on n'avait pas vu

cette éloquence un peu trop simple, un peu trop ingénue que l'on rencontre dans les sermons du XIVe siècle, et dont saint Bernardin de Sienne avait été le dernier représentant. Les prédicateurs, nous l'avons déjà dit, quand ils n'étaient pas grammairiens, comme fra Mariano, ressemblaient à de vulgaires histrions, ou parlaient un jargon scolastique que personne ne comprenait plus. Le grand succès obtenu par Savonarole tenait uniquement à la vivacité des sentiments qu'il éprouvait et qu'il savait inspirer à la foule. Sa parole était la seule qui fût familière et accessible à tous; il s'exprimait dans un langage qui allait au cœur de chacun; il traitait des sujets qui intéressaient directement la multitude; enfin, il était seul à combattre sincèrement pour la vérité, à ressentir un fervent amour pour le bien, à s'émouvoir profondément des malheurs de l'auditoire auquel il s'adressait; aussi n'y eut-il que lui d'éloquent dans son siècle. Depuis que l'antique et sainte éloquence des Pères et des Docteurs avait disparu, on n'avait pas entendu une parole digne de passer à la postérité. Ce fut Jérôme Savonarole qui remit en honneur la prédication et lui rendit la vie; on peut donc l'appeler le premier orateur chrétien des temps modernes.

un homme si savant dans les Saintes Écritures. Tandis qu'aucun prédicateur ne put prêcher à Florence plus de deux carêmes sans fatiguer son auditoire, Savonarole, pendant de longues années, grandit toujours dans l'estime du peuple. » Comme nous l'avons dit plus haut, Guichardin était un des plus grands admirateurs de Savonarole; il fit un résumé des sermons du célèbre prédicateur, résumé qu'il écrivit tout entier de sa main. Le jugement de Guichardin a d'autant plus de poids, que l'éminent historien servit toujours la cause des Médicis, que ce n'était point un homme religieux et encore moins un fanatique.

NOTE

SUR LA LANGUE DANS LAQUELLE FURENT PRONONCÉS LES SERMONS DE SAVONAROLE.

M. Perrens et beaucoup d'autres écrivains se sont gravement trompés en croyant que Savonarole a prêché très-souvent en latin. Ils sont tombés dans cette erreur, parce qu'ils ont vu que de nombreux sermons, ceux par exemple qui commentent la première épître de saint Jean, se trouvent en latin dans le manuscrit et dans la première édition, et que, pour les avoir en italien, il fallut les traduire. La cause unique de ce fait est l'usage, alors général, d'écrire en latin. Lorsque les sermons de Savonarole furent recueillis au moment même où ils étaient prononcés (ce qui eut lieu plus tard grâce à Lorenzo Violi), ils furent toujours reproduits en italien; mais lorsque Savonarole lui-même voulait les écrire pour les faire imprimer, le latin lui semblait plus commode. Cela est si vrai, qu'en écrivant il préférait toujours cette langue et que toutes les notes qui couvrent les marges de ses Bibles sont écrites en latin. Dans quelques *silves* ou premières ébauches de sermons, dont les manuscrits appartiennent à la Magliabechiana, on remarque clairement que Savonarole se servait uniquement de l'italien quand il avait l'intention de donner à une pensée sa forme définitive et d'introduire cette pensée dans un sermon qu'il devait prononcer. Au contraire, quand il mettait sur le papier une idée fugitive pour se la rappeler plus tard, il se servait toujours du latin. Il écrivit en latin une grande partie de ses ouvrages et les traduisit ensuite lui-même en italien, afin d'en faire une seconde édition « qui fût à la portée de l'universalité des croyants ». Ces paroles, que Savonarole répète au commencement de toutes les traductions de ses ouvrages, enlèvent toute valeur à l'opinion de ceux qui voudraient nous persuader que le latin était alors universellement compris. Le latin, étant une langue

commune à toute l'Europe, était devenu la seule langue des savants, lorsqu'il s'agissait d'écrire. En matière de théologie ou de philosophie, on possédait dans le latin un langage scientifique tout formé. Pour écrire en italien, il aurait donc été nécessaire de commencer par chercher des phrases et des tournures nouvelles; il aurait fallu, pour ainsi dire, créer un nouveau style.

Afin d'en finir avec ces observations, nous noterons que les sermons sur l'Arche de Noé, composés par Savonarole en 1494, ont été recueillis en italien séance tenante, mais que pour leur donner « une forme plus littéraire », comme l'éditeur lui-même nous en prévient, on les traduisit en latin : c'est dans cette langue et sous une forme défectueuse qu'ils furent livrés à la publicité. Les sermons sur Job furent également recueillis en italien et traduits en latin; puis, d'après cette traduction, on les traduisit de nouveau en langue vulgaire, langue dont Savonarole s'était servi en prêchant, ainsi que l'annonce l'éditeur, qui voulut cette fois les publier en italien. Ces faits doivent nous convaincre que s'il nous arrive de trouver les sermons de Savonarole en latin, soit dans l'édition originale, soit dans le manuscrit autographe, ce n'est pas une raison pour croire que le Frère les ait prononcés en latin.

CHAPITRE IX.

MORT DE LAURENT DE MÉDICIS ET D'INNOCENT VIII. ÉLECTION D'ALEXANDRE VI. VOYAGE DE SAVONAROLE A BOLOGNE. SAINT-MARC SE SÉPARE DE LA PROVINCE LOMBARDE. RÉFORME DU COUVENT.

1492-1493.

Laurent le Magnifique s'était retiré dans son agréable villa de Careggi. Un mal cruel tourmentait ses entrailles, et déjà dans les premiers jours d'avril 1492 toute espérance de guérison avait disparu. C'est en vain que les médecins essayaient toutes les ressources de leur art; c'est en vain que le fameux Lazzaro da Ficino était venu de Pavie : son merveilleux breuvage, composé de pierres précieuses, ne produisait aucun résultat; Laurent le Magnifique était sur le point de mourir. Les amis peu nombreux qui lui étaient restés fidèles en cette extrémité lui témoignaient une sincère tendresse : Ficin et Pic le venaient voir continuellement; Ange Politien ne s'était jamais éloigné du lit de son protecteur, il aimait Laurent avec sincérité et sentait qu'il perdait l'homme auquel il devait tout dans la vie, l'homme auquel la reconnaissance l'avait attaché plus qu'à tout autre sur la terre. Il avait beau chercher à cacher sa douleur, à retenir ses larmes, quand Laurent fixait sur lui ces mystérieux regards particuliers aux mourants, il n'était plus maître de lui-même et éclatait en sanglots (1).

(1) Politiani *Epistolæ* Jacopo Antiquario, XV Kalendas iunias 1492

Ces témoignages d'affection rendaient solennelles les dernières heures de Laurent le Magnifique, qui, ayant tourné ses pensées vers la religion, semblait complétement transformé. Quand on lui apporta la communion, il s'efforça de se lever, et, soutenu par ses amis, voulut aller au-devant du prêtre. Mais celui-ci, le voyant étrangement ému, dut lui ordonner de retourner à son lit, où l'on eut beaucoup de peine à le calmer un peu. Le passé se dressait effrayant et terrible devant sa mémoire. A mesure que sa dernière heure approchait, ses fautes paraissaient grandir à ses yeux et devenir plus menaçantes. Les consolations suprêmes de la religion étaient impuissantes à maîtriser son épouvante, parce que, ayant perdu toute confiance dans les hommes, il ne croyait pas même à la sincérité de son confesseur. Habitué à voir tout le monde obéir à ses moindres signes et plier devant sa volonté, il craignait que l'absolution lui eût été donnée seulement par complaisance. Le pardon du prêtre n'avait donc pas allégé le poids qui chargeait sa conscience, et ses remords étaient de plus en plus poignants. « Personne n'a jamais eu le courage de me contredire résolûment, » se disait-il; et cette pensée, qui avait fait autrefois son orgueil, était maintenant son supplice.

Tout à coup, cependant, l'image sévère de Savonarole se présenta à son esprit. Se souvenant que le Frère n'avait cédé ni à ses menaces, ni à ses flatteries, il s'écria : « C'est le seul vrai religieux que je connaisse », et il manifesta le désir de se confesser à lui. On envoya sans retard chercher Savonarole. Celui-ci fut tellement surpris de cet appel, qu'il eut peine à y croire. Il répondit d'abord qu'il ne voyait pas l'utilité d'aller à Ca-

reggi, parce que, sans aucun doute, ses paroles ne seraient pas favorablement accueillies par Laurent. Mais lorsqu'on lui eut fait connaître l'état désespéré du malade et son ardent désir de se confesser à lui, il se mit en route immédiatement (1).

Laurent, ce jour-là, sentait plus que jamais l'approche de la mort. Il avait fait appeler son fils Pierre, et lui avait donné ses derniers conseils, adressé ses suprêmes adieux. Lorsque ses amis, exclus de cet entretien, purent rentrer dans sa chambre et que Pierre, dont la présence l'avait déjà trop ému, se fut éloigné, il demanda Pic de la Mirandole qui vint aussitôt. La douce physionomie de ce jeune homme bienveillant et calme parut lui rendre quelque tranquillité : « Je serais mort très-triste, lui dit-il, si auparavant je n'avais été un peu réjoui par ta vue. » Son visage se rassérénait, sa conversation redevenait presque gaie ; il commençait à rire et à plaisanter avec son ami. Dès que Pic fut parti, Savonarole entra et s'avança respectueusement vers le lit du moribond. Laurent voulait se confesser de trois péchés et en obtenir l'absolution ; ces trois péchés étaient : le sac de Volterra, l'argent enlevé au *Monte delle fanciulle* (ce qui avait été pour un grand nombre de jeunes filles une cause de perdition), le sang répandu après la conjuration des Pazzi. Laurent, pendant qu'il parlait, retomba dans une agitation violente. Savonarole, pour l'apaiser, répétait : « Dieu est bon, Dieu est miséricordieux. Mais, ajouta-t-il lorsque Laurent eut fini d'avouer ses fautes, trois choses sont nécessaires de votre part. » — « Lesquelles, mon Père ? » reprit Laurent. En ce

(1) Burlamacchi, Pic, Barsanti, Razzi, etc.

moment, une gravité profonde se peignit sur les traits de Jérôme qui, étendant les doigts de sa main droite, prononça les paroles suivantes : « D'abord il faut avoir une foi vive et absolue en la miséricorde de Dieu. » — « Ma foi est sans limites. » — « De plus, il faut restituer tout ce que vous avez pris injustement, ou charger vos fils d'accomplir pour vous cette restitution. » — Laurent sembla péniblement surpris de cette injonction; il fit cependant un effort sur lui-même, et manifesta son assentiment par un signe de tête. Alors Savonarole se leva et tandis que le mourant s'humiliait en tremblant dans son lit, l'austère dominicain, qui paraissait plus grand que lui-même, ajouta : « Enfin, il faut rendre la liberté au peuple de Florence. » La figure du Frère était solennelle, sa voix presque terrible. Pour deviner la réponse, il fixait avec énergie ses yeux sur ceux de Laurent, qui, après avoir recueilli toutes les forces que la nature lui avait laissées, tourna dédaigneusement le dos au religieux sans prononcer un seul mot. Savonarole s'en alla sans lui donner l'absolution, et Laurent, déchiré par le remords, rendit peu après son dernier soupir, le 8 avril 1492 (1).

Un grand changement allait se produire dans les affaires de la Toscane et de l'Italie. La prudence de Laurent, sa conduite habile et fine à l'égard des divers souverains, son adresse à les maintenir unis entre eux, avaient fait de lui, pour ainsi dire, le modérateur de la politique italienne; et Florence était devenue, grâce à lui, le centre des plus graves négociations. Pierre, au contraire, semblait être, en tout, l'opposé de son

(1) Voir la note qui se trouve à la fin de ce chapitre.

père. Beau, vigoureux, il s'était entièrement abandonné aux plaisirs des sens et aux exercices du corps. Il improvisait les vers avec une extrême facilité, et avait une prononciation douce et agréable. Sa principale ambition était de bien monter à cheval et de jouter au ballon (*calcio*), au pugilat et à la balle; il se croyait assez fort pour défier les premiers joueurs de l'Italie, qui venaient à Florence lutter avec lui. De sa mère il avait hérité tout l'orgueil de la famille Orsini; mais son père ne lui avait transmis aucune des manières modestes et polies qui avaient tant contribué à le rendre populaire. Pierre se faisait remarquer par sa rudesse et déplaisait à tout le monde; il se laissait dominer par des accès de colère si violents, qu'un jour, devant une nombreuse assemblée, il donna un soufflet à l'un de ses cousins. Pour les Florentins, ces défauts semblaient bien plus intolérables que la violation ouverte des lois, et suffisaient à eux seuls pour créer au fils de Laurent une multitude d'ennemis (1).

Par ses façons d'agir, Pierre ne déplaisait pas seulement aux simples particuliers; dès le commencement de son règne, il avait tellement blessé tous les princes italiens, que Florence perdit sa prééminence, si laborieusement conservée par Laurent. Pierre de Médicis négligeait complétement les affaires de l'État et ne s'occupait qu'à chercher l'occasion de concentrer davantage entre ses mains le gouvernement. Chaque jour, il détruisait quelqu'une de ces libertés illusoires que Laurent avait respectées avec tant de soin

(1) Nardi, *Storia di Firenze:* Guichardin, *Storia d'Italia;* Sismondi, *Hist. des Rép. ital.*

et auxquelles le peuple était encore très-attaché. Aussi l'universalité des citoyens devenait de plus en plus mécontente. Il se forma un parti d'opposition, que grossissaient continuellement les personnages qui, sous Laurent, avaient montré la plus grande affection pour les Médicis. Déjà l'on pressentait des événements nouveaux, et d'heure en heure ces événements paraissaient plus désirables et plus nécessaires, car, se voyant abandonné par les hommes de mérite, Pierre était forcé de recourir à des gens incapables et sans expérience.

En même temps, la foule augmentait autour de la chaire de Savonarole, parce que le Frère était regardé comme l'ennemi des Médicis. Le désir qu'avait eu Laurent de se confesser au Prieur de Saint-Marc avant de mourir avait gagné à celui-ci l'opinion de presque tous ceux qui, après avoir été les admirateurs de Laurent, redoutaient alors la violence et la dangereuse politique de Pierre. En outre, le peuple se rappelait que dans la sacristie de Saint-Marc, en présence de plusieurs citoyens respectables (1), Savonarole avait prédit la mort prochaine de Laurent, du pape et du roi de Naples. Une partie de ces prédictions s'était immédiatement réalisée; l'autre semblait être aussi sur le point de s'accomplir.

(1) Ces citoyens étaient : Alessandro Acciaioli, Cosimo Rucellai et Carlo Carnesecchi. La prédiction de Savonarole, comme nous l'avons déjà dit, se trouve mentionnée dans Burlamacchi, dans Barsanti, dans la lettre de Benivieni à Clément VII, dans Cinozzi, *Extracto* etc. (manuscrit de la bibliothèque Riccardi cité plus haut), dans Fra Benedetto, *Secunda parte delle prophetie dello inclito Martire del Signore Hyeronimo Savonarola Ferrarese*, etc. (manuscrit de la Magliabechiana cité plus haut). Savonarole lui-même, dans ses sermons, fait allusion plusieurs fois à sa prédiction.

Les forces d'Innocent VIII déclinaient avec rapidité; depuis quelque temps le saint-père était tombé dans une sorte d'assoupissement, qui allait parfois jusqu'à faire croire à toute la cour qu'il était mort. On avait inutilement employé tous les moyens capables de réveiller en lui la vitalité disparue, lorsqu'un médecin hébreu proposa d'essayer, à l'aide d'un nouvel instrument, la transfusion du sang, opération qu'on n'avait encore essayée que sur les animaux. Le sang du pontife décrépit devait passer tout entier dans les veines d'un jeune homme, qui devait lui céder le sien. On renouvela trois fois la difficile opération, mais elle ne procura aucun soulagement au pape et coûta successivement la vie à trois jeunes gens; l'air introduit dans leurs veines causa peut-être leur mort (1). Le 25 avril 1492, Innocent VIII cessait d'exister, et l'on s'occupait aussitôt de la nouvelle élection (2).

La corruption de la cour romaine avait atteint des proportions incroyables. Les énormités, qui autrefois s'accomplissaient en secret et qui cependant étaient partout une cause de scandale et de tristesse, se produisaient alors sous les yeux de tous, sans que personne pour ainsi dire s'en étonnât. Le nombre des cardinaux dans le conclave ne dépassa pas vingt-trois, et l'élection se réduisit à un simple commerce de voix. Si Roderic

(1) Fleury (*Histoire ecclésiastique*) raconte un peu différemment le fait; il en nie, du reste, l'authenticité. La transfusion du sang ne fut d'ailleurs pratiquée pour la première fois qu'un siècle et demi plus tard. « Elle date seulement, dit M. Rochoux, du milieu du XVII[e] siècle. » (*Dictionnaire de médecine* publié à Paris, chez Labé, 1844.) — *Note du trad.*

(2) Infessuræ, *Diarium;* Burchardi, *Diarium;* Sismondi, *Hist. des Rép. ital.;* Leo, *Storia d'Italia;* Muratori, *Annali*, etc.

Borgia réussit à devenir pape, c'est qu'il pouvait offrir plus d'argent et plus d'emplois que ses compétiteurs (1). Le jour même du vote, les Romains virent avec indifférence les mules chargées d'or entrer dans le palais d'Ascanio Sforza (2), qui avait été le plus redoutable concurrent de Borgia; et l'on parla des détails de ce trafic comme de choses ordinaires et naturelles (3).

Le nom d'Alexandre VI, adopté par le nouveau pontife, est trop connu pour que nous ayons besoin de parler longuement du personnage dont il rappelle le honteux souvenir. Espagnol d'origine, Roderic Borgia avait été d'abord avocat à Valence. Sa grande facilité d'élocution, son aptitude merveilleuse aux affaires, surtout en matière de finances et d'administration, l'avaient élevé de degré en degré jusqu'au cardinalat. Une des passions qui le dominèrent le plus fortement fut la cupidité : pour la satisfaire, il entretint des relations intimes et continuelles avec les Maures, les Turcs et les Juifs, méprisant tous les préjugés de son siècle, tous les usages les plus respectés. C'est ainsi qu'il put acquérir l'immense fortune qui lui permit de succéder à Innocent VIII. Il se complaisait dans une vie libre et sensuelle et avait toujours subi la domination de quelque femme. Quand il parvint au pontificat, la fameuse Vannozza

(1) Roderic Borgia promit ou donna pour son élection 20,000 ducats, sans compter plusieurs bénéfices, au cardinal Ursino ; 25,000 ducats au cardinal Colonna ; 30,000 au cardinal Savello ; la chancellerie et la maison du vice-chancelier au cardinal Ascanio Sforza. (Voir *Fra Girolamo Savonarola e notizie intorno il suo tempo* per Antonio Cappelli, Modena 1869. (*Note du trad.*)

(2) Frère de Louis le More.

(3) Infessuræ, *Diarium ;* Burchardi, *Diarium ;* Guichardin, *Storia d'Italia;* Sismondi, *Hist. des Rép. ital. ;* Léo ; Muratori, etc.

était toute puissante sur lui ; la mère de Vannozza avait exercé le même ascendant ; et plus tard, Lucrèce Borgia, fille de Vannozza, fut la cause des scandales fameux et des jalousies sanglantes qui ont fait regarder la famille Borgia comme l'opprobre de l'espèce humaine. L'homme qui allait occuper le trône de saint Pierre avait une si triste célébrité, que la nouvelle de son exaltation provoqua en Italie une affliction générale : Ferdinand de Naples lui-même, qui n'avait pas pleuré à la mort de ses enfants, ne put retenir ses larmes (1).

Néanmoins, les débuts de ce pontificat parurent démentir les craintes qu'on avait conçues. Pour la première fois, on vit un peu d'ordre régner dans l'administration des revenus publics. Les crimes qui, pendant les années précédentes, avaient désolé non-seulement la campagne mais toutes les provinces, et qui chaque semaine se comptaient presque par centaines, furent sévèrement réprimés et diminuèrent tout à coup d'une manière surprenante. Cependant, l'on reconnut bientôt que ces mesures n'avaient qu'un seul but : celui de pouvoir arracher une plus grande quantité d'argent aux Romains, et de créer des principautés plus stables et plus sûres pour les fils du pape, qui se signalaient déjà par l'obscénité de leurs débauches et par la cruauté de leur conduite (2).

Ces événements plongeaient les esprits dans la consternation et l'on regardait l'avenir avec stupeur. Les

(1) Guichardin, *Storia d'Italia*.

(2) Guichardin, *Storia* ; Machiavel, *Legazioni* ; Sismondi, *Hist. des Rép. ital.* ; Michelet, *Renaisssance* ; Burchardi *Diarium*.

yeux se tournaient involontairement vers le religieux qui avait toujours prédit les malheurs réservés à l'Italie et à l'Église, et semblait être prophète. Deux des princes dont il avait annoncé la mort étaient déjà descendus dans la tombe; le troisième, à cause de sa décrépitude, ne pouvait tarder beaucoup à les y suivre. Depuis des siècles, l'Eglise ne s'était pas trouvée dans des conditions aussi déplorables. Les trois fameuses *Conclusions* passaient de bouche en bouche, et commençaient à inspirer aux vrais fidèles une foi entière. Grâce à l'étrange terreur qui s'était emparée des peuples, le monde entier retentissait du nom de Savonarole. Quant à Savonarole lui-même, il était à la fois la cause et la victime de cette effervescence. En voyant que ses idées étaient presque partout adoptées, il se confirmait dans sa manière de voir et s'exaltait chaque jour davantage. Les temps marqués par Dieu lui paraissaient proches; il lisait et relisait les prophètes; il prêchait avec plus d'impétuosité que jamais. On ne peut donc s'étonner qu'un pareil état intellectuel ait multiplié ses visions.

Cette même année 1492, tandis qu'il prêchait l'avent, Savonarole eut un songe qui ressemblait à une vision, et qu'il n'hésita pas à regarder comme une révélation divine. Il crut voir au milieu du ciel une main tenant une épée sur laquelle étaient inscrits ces mots : *Gladius Domini super terram cito et velociter*. Il entendit des voix claires et distinctes qui promettaient aux bons la miséricorde, menaçaient de châtiments terribles les méchants, et criaient que la colère de Dieu était près d'éclater. Tout à coup l'épée se tourne vers la terre; l'air s'obscurcit; il tombe une pluie d'épées, de flèches et

de feu ; on entend le bruit sinistre du tonnerre, et toute la terre est en proie à la guerre, à la famine, à la peste. Puis la vision disparaît, laissant à Savonarole l'ordre d'avertir impérieusement les hommes, de leur inspirer la crainte du Seigneur, de leur faire demander à Dieu, par la prière, des pasteurs dévoués au salut des âmes égarées (1). Plus tard, cette vision, représentée dans un nombre infini de gravures et de médailles, devint pour ainsi dire un symbole de Savonarole et de sa doctrine (2).

Presque en même temps, nous trouvons le Frère loin de Florence. En avril 1492 il était à Pise, où il fit quelques sermons dans le monastère de Sainte-Catherine, et où il se lia d'amitié avec Stefano da Codiponte (3), qui fut dans la suite un de ses disciples les plus fidèles et les plus dévoués. Pendant le carême de 1493, il est plus loin encore, car il prêche à Bologne. Peut-être

(1) *Comp. revelationum*, édit. de Quétif, 231 et suiv.

(2) Nous avons donné, en tête de ce volume, la reproduction d'une médaille qui rappelle la vision de Savonarole.

(3) Ce jeune homme avait quitté la Ligurie pour étudier le droit dans les écoles de Pise. Dégoûté du monde, il voulut, en avril 1492, revêtir l'habit dominicain ; mais, au bout de quelques jours, l'ennui le prit et il demandait à sortir du cloître lorsque Savonarole vint à Pise. Stefano fut tellement touché par les sermons du Frère, que non-seulement il revint à son premier dessein, mais qu'il demeura inébranlable dans sa résolution. Il observa même si rigoureusement les prescriptions de la règle, que Savonarole, un mois plus tard, lui reprochait presque l'excès de son zèle en lui écrivant le 22 mai 1492. La lettre de Savonarole, lettre vraiment admirable, a été trouvée par nous dans la bibliothèque Riccardi (cod. 2053) et sera publiée dans l'Appendice. Voir, pour plus de détails, les *Annales du monastère de Sainte-Catherine à Pise*, publiées par les Archives historiques (*Archivio storico italiano*).

Pierre de Médicis, importuné par ce prédicateur trop populaire, autour duquel se groupaient ses ennemis, décida-t-il les supérieurs de Rome ou de Milan à l'éloigner momentanément de Florence. Les frères de Saint-Marc en étaient très-affligés, et Savonarole cherchait à les consoler en leur écrivant : « Je me souviens tou« jours de votre douce charité ; j'en parle souvent avec « Fra Basilio, mon fils bien aimé et votre tendre frère « en Jésus-Christ..... Nous vivons presque toujours dans « la solitude. Semblables à deux tourterelles qui atten« dent le retour du printemps pour regagner leur patrie, « nous attendons qu'il nous soit donné de revoir les lieux « bénis où nous avons l'habitude de demeurer au mi« lieu des fleurs, et des joies du Saint-Esprit..... Mais « si vous êtes trop attristés, si vous croyez ne pouvoir « vivre sans moi, c'est que votre charité est encore im« parfaite, et voilà pourquoi Dieu m'a enlevé à vous « pour quelque temps (1). »

A Bologne, Savonarole ne prêcha qu'à contre-cœur. Éloigné de Florence pour son attachement à la cause du peuple, il se trouvait dans une ville gouvernée par la main de fer des Bentivoglio ; il ne devait donc pas dépasser les limites les plus étroites. La nécessité de prêcher dans un sens contraire à l'impulsion de sa conscience le rendit froid ; on le traitait d'« homme simple et de prédicateur de femmes (2) ». Néanmoins, l'auditoire était nombreux, et la foule accourait, attirée par le nom de Savonarole. La femme de Bentivoglio assistait aussi aux

(1) Cette lettre affectueuse, pleine de conseils chrétiens, se trouve dans Quétif, t. II, p. 99. — Nous en donnons la traduction dans l'Appendice. *Note du trad.*

(2) Burlamacchi, Barsanti, etc.

sermons, mais elle arrivait toujours en retard, traînant après elle une longue suite de dames, de cavaliers et de pages. C'était un de ces désordres que Savonarole ne pouvait tolérer. Les premières fois, il suspendit son discours, croyant que ce reproche tacite suffirait ; mais la duchesse renouvelant de plus belle ses façons d'agir, il fit quelques allusions au péché que l'on commet en dérangeant les fidèles dans leurs devoirs religieux. Piquée au vif, l'orgueilleuse dame entra dans l'église les jours suivants avec plus de fracas encore, et afficha un mépris plus arrogant. Savonarole, un matin, était dans toute la ferveur de la prédication, lorsqu'il fut interrompu, comme d'ordinaire; il ne put alors maîtriser son indignation, et s'écria : « Voici, voici le diable qui vient interrompre la parole de Dieu (1). » La duchesse fut tellement courroucée qu'elle ordonna à deux de ses estafiers d'assassiner en chaire le prédicateur ; mais ses serviteurs perdirent tout courage au moment de commettre le crime. Cependant, elle frémissait à la pensée d'avoir été humiliée par un moine, et elle chargea deux autres satellites d'aller surprendre Savonarole dans sa cellule pour l'insulter. Les émissaires de la duchesse rencontrèrent chez le Frère une telle fermeté d'âme et lui entendirent prononcer des paroles si fières et si résolues, qu'ils gardèrent le silence et se retirèrent confus (2). Par bonheur, le carême touchait à sa fin, et bientôt Savonarole adressa ses adieux au peuple. Comme il voulait prouver encore qu'il ne se laissait pas facilement ef-

(1) Burlamacchi, Barsanti, etc.
(2) Idem.

frayer, il dit en chaire : « Ce soir je prendrai le chemin de Florence, avec mon bâton et ma gourde de bois, et je coucherai à Pianoro. Si quelqu'un désire me parler, qu'il vienne avant que je ne parte. Mais sachez que ce n'est pas à Bologne qu'on doit célébrer ma mort (1). »

En marchant vers Florence avec son compagnon Fra Basilio, Savonarole songeait à la condition nouvelle des villes, au mécontentement du peuple, aux difficultés que l'inimitié de Pierre susciterait à ses futures prédications. Pendant qu'il s'absorbait dans ces pensées, alors qu'il n'était plus qu'à quelques milles de Florence, la fatigue triompha de ses forces ; il ne pouvait ni continuer sa route, ni prendre aucune nourriture. Tout à coup, une vision vient à son secours ; il aperçoit un homme inconnu qui lui rend la force et le courage, et qui, après l'avoir accompagné jusqu'à la porte San-Gallo, lui adresse les paroles suivantes : « Souviens-toi de remplir la mission pour laquelle Dieu t'a envoyé. » Et cela dit, l'inconnu disparaît (2). Il n'est pas étonnant que Savonarole, accablé de lassitude, ait eu encore une vision. Le lecteur est libre d'apprécier comme il lui plaît de pareilles légendes : nous les racontons parce qu'elles appartiennent à l'histoire de cette époque et parce qu'alors les plus grands hommes (3), et Savonarole en particulier, y croyaient fermement.

(1) Burlamacchi, 26-27 ; Barsanti.

(2) Burlamacchi (pages 15-16) place cette vision pendant le voyage que fit Savonarole en quittant la Lombardie pour Florence ; mais Savonarole alors passa par Gênes et non par Bologne ; d'ailleurs, ce biographe commet à chaque instant des erreurs de dates ; aussi avons-nous cru devoir raconter ici la vision.

(3) L'*Histoire des sciences mathématiques de Libri* contient

Savonarole trouva Florence dans un plus triste état que jamais : l'insolence de Pierre s'était accrue et l'irritation du peuple s'accentuait chaque jour davantage. La situation du Prieur de Saint-Marc devenait par conséquent très-embarrassante. Il était obligé de se taire ou de s'exposer à être encore éloigné par ordre de ses supérieurs résidant en Lombardie ou à Rome. Au milieu de ses perplexités, il se rappela que la congrégation toscane avait été séparée de la congrégation lombarde jusqu'en 1448 : la réunion avait eu pour cause la peste qui avait dépeuplé les couvents de la Toscane; il ne devait donc pas être difficile de ramener la congrégation toscane à son indépendance primitive, puisque, de nouveau, les frères y étaient nombreux (1). Savonarole consacra toute son ardeur à cette entreprise, d'où dépendait le succès de ses futurs desseins, et déploya pour la première fois une grande activité pratique (2). En même temps, Pierre donnait des preuves incessantes de son inconséquence et de sa légèreté. On lui persuada d'encourager une demande dont le but unique était de rendre vaine son autorité sur le couvent de Saint-Marc. Il fit écrire par les magistrats plusieurs lettres à l'ambassadeur de Florence près la

une lettre de Christophe Colomb, dans laquelle ce grand homme décrit une vision analogue, qu'il eut en Amérique : il était abandonné par tous ses compagnons, quand une voix divine l'encouragea à poursuivre son entreprise. M. Libri regarde avec raison cette lettre comme une des plus éloquentes de la littérature italienne.

(1) Marchese, p. 83. Savonarole rappelle plusieurs fois cette circonstance; les Dix en parlaient aussi dans les lettres qu'ils écrivaient à Rome relativement à cette affaire. Voir sur ce sujet les notes qui suivent.

(2) Voir dans l'Appendice la lettre écrite par Savonarole à la prieure du monastère de Saint-Dominique à Pise. (*Note du trad.*)

cour de Rome, ainsi qu'au cardinal de Naples, et il appuya lui-même avec chaleur les démarches du Frère (1). On s'explique d'autant moins une pareille conduite, que Pierre favorisait en ce moment les frères mineurs, qui s'étaient montrés les ennemis constants des dominicains, et qui, en prêchant alors l'expulsion des juifs malgré les ordres formels de la Seigneurie, avaient provoqué à Florence de graves désordres (2). Mais, soit qu'il ne comprît pas l'importance de la question, soit qu'il voulût déplaire à Louis le More, maître de la Lombardie, il favorisa de tout son pouvoir le prieur des dominicains. Savonarole, profitant des circonstances, envoya immédiatement à Rome le frère Alessandro Rinuccini et fra Domenico da Pescia, de qui nous aurons l'occasion de parler longuement plus tard. Domenico da Pescia, le partisan le plus sincère et le plus ardent de Savonarole, était né au pied de la montagne qui domine Pistoja ; il partageait toute la hardiesse et toute l'audace des montagnards de cette contrée. Plein de candeur et de foi, il avait pour Savonarole un enthousiasme et un dévouement sans bornes, le regardait comme un prophète envoyé par Dieu à Florence, et se serait jeté pour lui dans le feu sans hésiter un seul instant. Domenico da Pescia et Alessandro Rinuccini constatèrent à Rome que l'appui accordé par Pierre

(1) L'*Archivio delle Riformagioni* possède deux lettres où les Dix appuient énergiquement la demande des frères de Saint-Marc. L'une de ces lettres est adressée à l'ambassadeur Filippo Valori, l'autre au cardinal Oliviero Caraffa (10 mai 1493).

(2) On peut lire le récit détaillé de ces troubles dans Parenti, *Storia di Firenze*, t. I, pages 23 et suiv. Ms. de la Magliabechiana, palch. II, 129.

de Médicis à leur cause ne suffirait pas pour triompher des Lombards, qui étaient, grâce à Louis le More, soutenus par un grand nombre d'ambassadeurs. Cette dispute de couvent semblait être devenue une affaire d'État (1). Les envoyés de Savonarole écrivirent de Rome qu'il fallait renoncer à l'espoir de réussir, mais Savonarole leur répondit : « Ne craignez-rien, prenez courage et vous triompherez; le Seigneur renverse les desseins des peuples et déjoue les projets des princes (2). »

Les moyens qui procurèrent la victoire furent en effet inattendus et singuliers. Le 22 mai 1493, toute espérance de succès semblait perdue. Le pape, fatigué d'obsessions, congédia le consistoire en disant qu'il ne signerait aucun bref ce jour-là. Il resta seul avec le cardinal de Naples, et causa librement avec lui de sujets gais et frivoles, s'abandonnant aux saillies habituelles de son caractère. Le cardinal crut que le moment favorable était venu, et, tirant de sa poche le bref tout rédigé, il pria le pape de signer. Celui-ci refusait en souriant, mais le cardinal, souriant aussi, lui enleva doucement l'anneau pontifical et l'appliqua sur le bref (3). A peine avait-il fini, que les ambassadeurs des Lombards, comme s'ils avaient deviné ce qui était arrivé, se présentaient avec les lettres les plus pressantes. Mais le pape ne voulut plus entendre parler de

(1) Le cardinal Jean de Médicis, le cardinal Oliviero Caraffa, archevêque de Naples, le général des dominicains, Gioacchino Turriano, étaient favorables à Saint-Marc. Les Lombards avaient pour protecteurs Louis le More, les Génois, le duc de Ferrare, les Bentivoglio de Bologne, et sans doute aussi le roi de Naples.

(2) Burlamacchi, p. 47.

(3) Ces renseignements inédits se trouvent à la bibliothèque Riccardi, cod. 2053. Voir l'Appendice de l'édition italienne.

cette affaire, qui l'avait déjà tant ennuyé : « Ce qui est fait est fait », s'écria-t-il. C'est ainsi que Saint-Marc obtint son indépendance et que les prévisions de Savonarole s'accomplirent.

Les Lombards, vaincus contre leur attente, essayèrent de tous les moyens pour faire annuler le bref ou du moins pour en affaiblir la portée. Ils furent soutenus par Pierre de Médicis, qui, après les avoir combattus, prétendait venir à leur aide (1). Mais il était trop tard : Saint-Marc, devenu le centre d'une congrégation, ne dépendait que de Rome. Savonarole fut aussitôt réélu prieur. Dans sa nouvelle situation, libre et maître de lui-même, il pouvait enfin parler sans réticences et en sécurité ; personne n'avait plus le droit de l'obliger à quitter Florence, devenue son unique résidence légitime. Lui seul avait dès le principe compris l'importance du bref

(1) Avant que le bref ne fût signé à Rome, ils avaient envoyé de Milan un ordre qui enjoignait à Savonarole de quitter immédiatement Florence. Par bonheur, cet ordre fut adressé au prieur de Fiesole, alors absent, e ne fut remis à Savonarole qu'après l'arrivée du bref. Alors les Lombards, appuyés par Pierre de Médicis, firent accepter à Savonarole une convention, portant que la congrégation Lombarde garderait en Toscane son ancienne autorité dans tous les cas qui ne seraient pas en contradiction avec le bref déjà obtenu. Cette convention n'avait aucune importance, aussi Savonarole y acquiesça dans une lettre de deux ou trois lignes, la seule qu'il ait écrite à Pierre de Médicis. M Perrens, en rapportant cette lettre, semble avoir ignoré la cause qui décida Savonarole à l'écrire ; il la cite comme une preuve de souplesse, et il en conclut « que le prieur sut fort bien, à l'occasion, faire acte de soumission, sinon à Laurent, du moins à son fils Pierre. » (T. I, p. 51). Cette lettre, de même que la convention dont nous avons parlé, se trouve renfermée, parmi les Archives des Médicis, dans une lettre de Jacopo Salviati. Ces trois documents (voir l'Appendice de l'édition italienne) démontrent clairement qu'on ne peut accuser Savonarole ni de souplesse ni de soumission. — Voir aussi Burlamacchi, p. 46 ; Barsanti ; Pic, etc.

obtenu; les autres devaient s'en apercevoir plus tard. De nouveaux et plus graves périls s'approchaient cependant avec rapidité, et le Frère se disposait à s'en préserver.

Il fallait avant tout rétablir l'ordre et la discipline dans le couvent. Savonarole avait pensé primitivement à se retirer avec ses frères sur une montagne solitaire pour y mener une vie pauvre et retirée (1); mais ces rêves de jeune homme avaient fait place à des idées plus mûres. Il s'agissait, non d'abandonner la société, mais d'y vivre pour la corriger; il s'agissait de former, non des ermites, mais de bons moines, menant une vie exemplaire et prêts à répandre leur sang pour le salut des âmes. Améliorer les mœurs, réveiller la foi, réformer l'Église, tel était le but que Savonarole se proposait. Ces saints désirs une fois exaucés par le Seigneur, l'ardent dominicain comptait partir avec ses frères les plus courageux pour porter en Orient la religion du Christ. Constantinople, à cette époque, était le point de mire des esprits politiques. On voulait humilier l'ennemi de l'Europe et reconstituer l'empire latin; les religieux aspiraient à convertir les infidèles et à remettre Jérusalem aux mains des croyants; un grand nombre de personnes pensaient, avec Savonarole, que le temps était proche, où, selon les prophéties, il n'y aurait plus enfin qu'*un seul troupeau et qu'un seul pasteur*.

La première réforme de Savonarole dans le couvent de Saint-Marc fut de remettre en vigueur la pau-

(1) Voir Burlamacchi, p. 46, etc. Il paraît que Savonarole poussa l'exécution de son projet jusqu'à faire couper une forêt sur la montagne où il voulait construire l'ermitage. Cette montagne s'appelait *Monte Cane*; elle était située au-dessus de Careggi. (*Note du trad.*)

vreté. Saint Dominique avait menacé de la malédiction de Dieu et de la sienne quiconque oserait introduire parmi ses religieux la possession des biens de ce monde ; mais, après la mort de saint Antonino, ces paroles n'étaient restées écrites que sur les murs des cloîtres (1). Le couvent de Saint-Marc avait acquis régulièrement le droit de posséder, et en peu de temps ses richesses s'étaient multipliées. Savonarole rendit donc à l'ancienne constitution son autorité ; cependant, comme les offrandes avaient depuis longtemps diminué, il fut obligé de pourvoir autrement aux besoins du monastère. Il atténua les dépenses, en donnant aux frères pour leurs vêtements des étoffes plus grossières, en rendant leurs cellules plus simples et plus austères ; en défendant d'y garder des livres ornés de miniatures, des crucifix d'or ou d'argent et tout autre objet de luxe. Ce n'était point encore assez. Il voulut que les frères vécussent du fruit de leur labeur, et il fonda des cours où l'on enseigna la peinture, la sculpture, l'architecture, l'art de la calligraphie et de la miniature. Les convers et les religieux les moins aptes aux travaux élevés de l'esprit étaient appelés à pratiquer les arts au bénéfice du couvent, de sorte que les prêtres et les supérieurs de l'ordre pouvaient s'occuper plus librement de la confession, prendre

(1) « Ayez la charité, gardez l'humilité, possédez la pauvreté volontaire ; que ma malédiction et celle de Dieu tombent sur celui qui introduira dans cet ordre la possession des biens terrestres. » Telles furent les dernières paroles de saint Dominique à ses disciples. Beato Angelico avait peint sur le mur extérieur du dortoir la Vierge entourée de saints, parmi lesquels saint Dominique tient un livre ouvert où sont écrites ses propres paroles. Voir le P. Lacordaire, *Vie de saint Dominique*, p. 405 ; le P. Marchese, *Storia del Convento di San Marco*.

soin des âmes, diriger l'éducation intellectuelle et spirituelle des novices. Les moines les plus avancés dans la pratique de la charité et dans la science de la théologie devaient s'adonner à la prédication et parcourir les villes, avec un frère convers qui ne négligerait jamais le travail, et qui, par son gain, viendrait en aide à son compagnon, du moins en partie. De plus, Savonarole encouragea dans le couvent trois sortes d'études : la théologie, la morale, et surtout les Écritures, pour l'explication desquelles il institua des chaires de grec, d'hébreu et de plusieurs autres langues orientales. Ces langues étaient destinées à rendre de plus grands services encore le jour où, sur l'ordre du Seigneur, Savonarole, comme il l'espérait, irait avec les siens porter l'Évangile chez les Turcs (1).

Ces innovations ne s'introduisirent pas toutes aisément et rencontrèrent plus d'un obstacle, mais le couvent commença rapidement à se relever : on remarqua bientôt un accroissement de ferveur, un redoublement de zèle pour les études ; l'esprit religieux et l'amour des saintes Écritures prirent un nouvel essor. Les progrès semblaient faciles, parce qu'on voyait dans le prieur un modèle vivant des principes qu'il inculquait. Ses vêtements étaient toujours les plus grossiers; sa cellule était la plus pauvre. Sévère à l'égard des autres, il se montrait plus

(1) Burlamacchi; P. Marchese, *Storia di San Marco*. Souvent, dans ses sermons, Savonarole parle des différentes langues dont il avait ordonné l'étude parmi les frères, et de l'usage auquel ces langues devaient servir. M. Rio (*l'Art chrétien*) a décrit avec éloquence les écoles de beaux-arts à Saint-Marc, mais en exagérant l'importance de ces écoles.

sévère encore envers lui-même. Aussi le peuple ressentait-il un sincère enthousiasme pour Saint-Marc ; beaucoup de nobles citoyens demandèrent à revêtir l'habit dominicain (1) ; on disait qu'Ange Politien et Pic de la Mirandole songeaient à en faire autant (2). Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est que l'enthousiasme dont nous parlons était partagé déjà par d'autres couvents. Ceux de Saint-Dominique à Fiésole, à Prato, à Bibbiena, ainsi que les deux hospices de Sainte-Madeleine *in pian di Mugnone* et à Lecceto, demandèrent à rentrer dans la nouvelle congrégation toscane, et y furent admis. Les choses arrivèrent au point que les Camaldules du monastère des Anges firent rédiger devant notaire un contrat par lequel ils s'engageaient à changer d'ordre pour se réunir à Saint-Marc. Burlamacchi porta leur demande à Savonarole. Celui-ci la repoussa, ne se croyant pas autorisé par le bref à trancher la question. Il ne voulait pas donner à ses ennemis l'occasion de diriger contre lui des accusations injustes. Cependant, il eût souhaité avec ardeur de réunir autour de lui tous les dominicains de la Toscane ; mais cette entreprise rencontrait des obstacles dans les haines politiques qui divisaient le pays (3). Ainsi, Savonarole ne fut guère bien accueilli à Pise : sur quarante frères, il ne put en attirer que quatre à Saint-Marc. Parmi eux se trouva Stefano da Co-

(1) Marchese, *Storia di San Marco.*

(2) Les familles Rucellai, Salviati, Albizzi, Strozzi comptèrent parmi les frères de Saint-Marc quelques-uns de leurs membres. (*Note du trad.*)

(3) Dans une lettre au pape, lettre dont nous aurons plus tard l'occasion de parler, Savonarole décrit ces haines et les périls qu'elles lui firent courir.

diponte, de qui nous avons déjà dit quelques mots (1). A Sienne Savonarole fut encore plus mal reçu, car la Seigneurie lui intima l'ordre de partir, et il revint indigné à Florence (2), où il eut la consolation de voir la congrégation de Saint-Marc devenir chaque jour plus nombreuse et plus prospère, grâce à la ferveur de ses membres et aux encouragements qu'elle recevait de toutes parts.

NOTE

SUR LA MORT DE LAURENT LE MAGNIFIQUE ET SUR LES DERNIÈRES PAROLES QUE SAVONAROLE LUI ADRESSA.

Quelques historiens, jaloux de défendre quand même les Médicis en toute occasion, ont nié que Savonarole eût soumis l'absolution de Laurent aux trois conditions rapportées plus haut. De toutes les raisons qu'ils allèguent pour soutenir leur thèse, une seule mérite d'être prise en considération. Politien, dans sa lettre à Jacopo Antiquario (le 15 des kalendes de juin 1492), décrit minutieusement la maladie et la mort de Laurent, rappelle la visite de Savonarole, mais sans rapporter les paroles que nous avons citées. Or, selon les historiens que nous combattons, Politien était le seul témoin oculaire du fait; il écrivait familièrement à un ami et n'avait par conséquent aucun motif d'altérer la vérité : il mérite donc plus de confiance que les biographes de Savonarole, qui, pour louer leur héros, ont probablement raconté les choses à leur façon.

(1) Voir les *Annali del convento di Santa Caterina di Pisa*, publiées dans l'*Archivio storico*.

(2) Ces faits sont tirés de documents trouvés dans les archives de Sienne.

Il n'existe aucune preuve qui permette d'affirmer que Politien ait assisté à l'entretien de Laurent et de Savonarole. Le biographe Razzi (chap. VI) dit expressément que les personnes présentes sortirent de la chambre en ce moment. Politien avoue lui-même avoir été plusieurs fois renvoyé dans la pièce voisine, et c'est probablement ce qui eut lieu lorsque Laurent fut sur le point de se confesser; mais Politien fût-il resté dans la chambre du malade, on ne saurait admettre que Laurent eût voulu faire sa confession à haute voix. Quant au caractère intime de la lettre, écrite à un ami, il ne constitue qu'un faible argument, car les lettres que les érudits du XV[e] siècle s'écrivaient entre eux étaient, on le sait, aussi publiques que leurs œuvres; très-souvent ils les rassemblaient eux-mêmes pour les livrer à l'impresssion.

Mais considérons un peu quels sont les auteurs qui racontent le fait comme nous l'avons décrit. Le nombre en est infini. Nous pouvons dire que toutes les biographies de Savonarole, anciennes ou modernes, imprimées ou manuscrites, s'accordent à reproduire le même récit. La version de Politien n'est adoptée que par M. Perrens et par Rastrelli, de qui l'ouvrage anonyme, publié à Genève en 1781, présente plutôt les caractères d'un libelle que ceux d'une biographie. Notre opinion s'appuie sur l'autorité des écrivains suivants : Burlamacchi, page 29 ; Pic, chap. VI; Barsanti, livre I, parag. XXVI-VII ; Razzi, chap. VI, en manuscrit à la bibliothèque Riccardi et à la Magliabechiana ; Cinozzi, en manuscrit à la bibliothèque Riccardi sous le n° 2053, et à la Magliabechiana sous le n° 205; Fra Marco della Casa, *Vita*, etc., en manuscrit dans le couvent de Saint-Marc à Florence; *Vita Fratris Hieronymi, Fratris Salvestri et Fratris Dominici* (ce précieux manuscrit, qui semble autographe, a passé de la bibliothèque du noviciat de Saint-Marc à la Magliabechiana, I, VII, 28). Dans le chapitre XXIII de cette biographie, l'auteur dit : « Omnia hæc « quæ in hac Vita scripta sunt, aut ab autore visa, aut a fide di« gnis audita ; » et, dans le chap. XI, il raconte le fait comme le père Burlamacchi et les autres. La bibliothèque de Gino Capponi (Cod. CCCXIII) possède aussi un manuscrit qui sert éga-

lement à confirmer le même fait, quoique ce manuscrit ne soit qu'une paraphrase de Burlamacchi. Un manuscrit semblable peut être consulté à la Bibliothèque nationale de Paris. Il y a un nombre infini de manuscrits analogues, qu'il est inutile de rappeler, dans d'autres bibliothèques publiques et privées. Voir aussi les remarquables *Observations critiques* de M. Rubieri sur M. Perrens (*Polimazia*, n° 3 et 4, année II).

Ne voulant point passer en revue toutes les autorités sur lesquelles se fonde notre opinion, nous nous bornerons à peser les arguments de Burlamacchi et de Pic (Burlamacchi, p. 28 et 29; Pic, ch. VI). La question étant ainsi circonscrite, il s'agit de savoir s'il faut en croire Politien, forcé par sa position de flatter sans cesse, ou bien Burlamacchi, homme honnête et sincère, et Pic qui était non-seulement un homme honnête et sincère, mais un prince indépendant et riche, appartenant à une famille amie des Médicis. Doit-on s'en rapporter à un courtisan qui passe sous silence un fait dont la divulgation aurait compromis toute sa fortune, ou à deux hommes loyaux, qui étaient contemporains de Savonarole, qui l'avaient connu, qui écrivaient dans des temps hostiles à sa mémoire, et qui, s'ils avaient produit des allégations fausses, auraient rencontré une foule de contradicteurs intéressés. Burlamacchi et Pic représentent comme généralement connu le fait qu'ils retracent; ils disent qu'ils en ont pu contrôler l'exactitude, grâce à Silvestro Maruffi, qui le tenait de Savonarole, et grâce à Domenico Benivieni, qui l'avait appris par plusieurs personnes, auxquelles Laurent lui-même l'avait raconté avant de mourir (1).

Toute espèce de doute semblait donc impossible; et en en effet, jusqu'au siècle passé, personne ne s'avisa de contester l'exactitude de ce récit. Fabroni, dans sa Vie de Laurent de Médicis, travail très-savant, mais très-partial en faveur des Médicis, fut le premier à combattre l'opinion générale, en s'appuyant sur la lettre de Politien. Roscoé, qui a emprunté

(1) Voir également Cinozzi, qui connut Savonarole. L'ouvrage de Cinozzi est très-détaillé et très-précis sur ce point.

tant de documents à Fabroni, l'a voulu suivre aussi dans cette cisconstance; et enfin M. Perrens, qui est plus d'une fois tombé dans l'erreur pour s'être attaché à Roscoé, y est encore tombé en cette occasion.

Quand on lit la lettre de Politien, on reconnaît que, loin d'attaquer le fait, Politien se contente de le défigurer visiblement, et qu'il confirme par ses propres paroles ce qu'il voulait nous cacher : « Abierat vixdum Picus, cum Ferrariensis Hierony-« mus, insignis et doctrinâ et sanctimoniâ vir, cœlestisque « doctrinæ prædicator egregius, cubiculum ingreditur : hor-« tatur ut fidem teneat; ille vero tenere se ait inconcussam : « ut quam emendatissime posthac vivere destinet; scilicet « facturum obnixe respondit : ut mortem denique, si necesse « sit, æquo animo toleret; nihil vero, inquit ille, jucundius, « si quidem ita Deo decretum sit. Recedebat homo jam, cum « Laurentius : Heus, inquit, benedictionem, pater, priusquam « a nobis proficiscaris. Simul demisso capite vultuque, et in « omnem piæ religionis imaginem formatus, subinde ad verba « illius et preces rite ac memoriter responsitabat, ne tantillum « quidem familiarium luctu, aperto jam neque se ulterius « dissimulante, commotus. Diceres indictam cæteris, uno « excepto Laurentio, mortem. »

Or, qui serait assez simple pour croire que Savonarole ait été de lui-même trouver Laurent à l'agonie, et lui ait dit : 1° Ayez la foi : 2° Prenez la résolution de vivre en bon chrétien : 3° Préparez-vous à la mort? Qui pourrait s'imaginer que le Frère, après avoir obtenu de Laurent une réponse affirmative à toutes ses questions, soit parti sans donner même la bénédiction? Il n'est pas douteux que si Savonarole alla chez Laurent, c'est qu'il y fut appelé, car il n'était pas homme à venir spontanément, et les courtisans ne lui auraient pas permis de passer. Pourquoi, d'ailleurs, Laurent aurait-il appelé Savonarole dans un pareil moment, sinon pour se confesser? Et si la confession eut lieu, quels péchés devait-il principalement avouer, sinon ceux qui étaient connus de tout le monde comme les plus graves de sa vie, ceux précisément dont parlent Pic et Burlamacchi? Enfin, si Jérôme s'est éloigné sans donner la

bénédiction, c'est une preuve évidente que les péchés ne furent pas pardonués. Le débat ne porte donc ni sur la visite de Savonarole, ni sur la confession de Laurent, ni sur l'absolution qui certainement ne fut pas accordée, mais sur les trois conditions auxquelles Savonarole subordonna le pardon. Quant à la première condition, elle est la même dans Politien que dans les autres récits; quant à la seconde, la différence entre les deux versions est peu importante ; reste la troisième condition qui ordonnait à Laurent de rendre la liberté au peuple florentin, et c'est la condition que Politien devait taire, celle qu'il aura tout naturellement remplacée par cette autre : se préparer à la mort.

CHAPITRE X.

PENDANT L'AVENT DE 1493, SAVONAROLE EXPOSE LES POINTS PRINCIPAUX DE SA DOCTRINE. PENDANT LE CARÊME DE 1494, IL PRÉDIT LA VENUE DES FRANÇAIS.

1493-1494.

Pendant l'avent de 1493, Savonarole, avec un esprit plus sûr de lui-même et un langage plus libre, reprit ses prédications à Florence, au milieu d'un auditoire chaque jour plus nombreux. C'était le chef de la congrégation toscane qui parlait, le religieux irréprochable dans sa vie, celui dont les prophéties se vérifiaient d'une façon si extraordinaire, et dont l'absolution avait été désirée par Laurent le Magnifique. Ces circonstances lui gagnaient tellement la faveur de la multitude, qu'il pouvait se permettre toutes les hardiesses, sans craindre désormais la vengeance de Pierre de Médicis. La vie détestable des princes italiens et des dignitaires ecclésiastiques, la corruption générale et la ruine imminente de l'Église, l'approche des châtiments, souhaités par les honnêtes gens pour que la dépravation universelle s'arrêtât devant ces fléaux comme devant une digue, tels furent les sujets des vingt-cinq sermons qu'il fit, cette année-là, sur le psaume *quam bonus* (1). Il y examinait

(1) Les sermons sur le psaume *Quam bonus* furent publiés d'abord en latin par Savonarole lui-même, à la demande de plusieurs frères du couvent de Saint-Marc. L'auteur les abrégea beaucoup. Fra

aussi tout au long les points les plus importants de la théologie chrétienne, parce qu'il voulait alors présenter un tableau complet de sa doctrine, ou du moins la dessiner à grands traits et la fixer dans l'âme de ses auditeurs, afin que ceux-ci se préparassent aux calamités qui devaient arriver. On peut dire que sous le rapport théologique ces sermons doivent être rangés parmi les meilleurs de Savonarole.

Commençons par la foi. Voici les propres paroles du Frère : « La foi est un don de Dieu accordé à chaque « croyant pour son salut; gardez-vous donc, mes fils, « de partager l'erreur des personnes qui disent : Si je « voyais quelque miracle, la résurrection d'un mort, par « exemple, je croirais. Ces gens-là se trompent, parce « que la foi n'a pas été mise en notre pouvoir; elle est « un don surnaturel, c'est-à-dire une lumière répandue « d'en haut dans l'intelligence de l'homme. Quiconque « veut recevoir cette lumière doit se préparer intérieu« rement et s'humilier devant Dieu (1)..... Mais, ob« jectera-t-on, si toutes les choses qui sont créées pour « une certaine fin, l'atteignent par leurs moyens naturels, « comment la nature de l'homme n'est-elle pas capable « par elle-même d'atteindre la fin à laquelle elle est ap« pelée? L'homme serait-il inférieur aux animaux? Non : « cette impuissance est un titre de noblesse et une preuve « d'excellence, car la fin de l'homme est divine et dé« passe la nature (2)..... Mais pourquoi, demanderas-tu

Girolamo Giannotti di Pistoia les traduisit ensuite en Italien. (*Note du trad.*)

(1) Sermon IV sur le psaume *Quam bonus*, p. 237; Prato, 1846. Voir aussi les éditions de Florence (1528), et de Venise (1544).

(2) Idem.

« peut-être, quelques-uns sont-ils élus tandis que les au-
« tres ne le sont pas? — « Il faut, mon fils, chercher à
« comprendre les choses de la foi en t'aidant des lu-
« mières de la foi, et en prenant pour guide l'Écriture
« sainte ; tu ne dois pas t'écarter de cette règle, si tu
« ne veux pas t'égarer. Qui es-tu pour discuter avec
« Dieu? Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire avec la
« même masse d'argile un vase réservé à des usages ho-
« norables et un autre destiné à un service abject? (1).....
« Dans les élus Dieu montre sa miséricorde, dans les
« réprouvés sa justice. Si tu veux savoir pourquoi Dieu
« a prédestiné celui-ci et non celui-là, pourquoi Jean
« est prédestiné plutôt que Pierre, alors je te dirai que
« Dieu le veut ainsi ; il n'y a pas d'autre réponse à don-
« ner. Origène ne s'en contenta pas, et soutint que la
« prédestination dépend des mérites d'une autre vie, an-
« térieure à celle-ci. Les Pélagiens enseignèrent que la
« prédestination est la récompense de nos œuvres dans
« cette vie : suivant ces hérétiques, le principe des actes
« vertueux vient de nous, leur achèvement et leur con-
« sommation viennent de Dieu. C'est en sortant des li-
« mites imposées à notre raison qu'Origène et les Péla-
« giens tombèrent dans l'hérésie. L'Écriture ne prête à
« aucune équivoque : elle nous apprend, non pas dans
« un seul passage, mais en maint endroit, que le prin-
« cipe, comme la fin, des bonnes actions vient de Dieu,
« ou plutôt que Dieu est l'instigateur de toutes nos bonnes
« actions. Il n'est donc pas vrai que Dieu nous donne la
« grâce pour rémunérer des actes et des mérites pré-
« existants ; il n'est pas vrai que ceux-ci suffisent pour nous

(1) Sermon IX, p. 20-21.

« prédestiner à la vie éternelle, comme si les œuvres et
« les mérites étaient la cause de la prédestination. En-
« core une fois, c'est la volonté divine qui est la cause
« de la prédestination (1). »

« Dis-moi, Pierre, dis-moi, Madeleine, pourquoi êtes-
« vous en Paradis? Vous avez cependant péché comme
« nous. Toi, Pierre, qui as rendu témoignage au fils de
« Dieu, conversé avec lui, assisté à ses prédications et
« à ses miracles, toi qui as vu avec deux disciples sa
« transfiguration sur le Thabor, entendu ses paroles pa-
« ternelles, et qui, néanmoins, l'as renié trois fois à la
« voix d'une femme de basse condition, tu as ensuite re-
« couvré la grâce, tu es devenu le chef de l'Église et
« maintenant tu jouis de la béatitude céleste. Pourquoi
« as-tu reçu de si hautes faveurs?... Reconnais que tu dois
« ton salut, non à tes mérites, mais à la bonté de Dieu qui
« t'a comblé de bienfaits, qui t'a donné dans cette vie
« tant de grâce et tant de lumière. Et toi, Madeleine,
« qu'on appelait généralement la pécheresse, c'est
« après avoir entendu ton maître Jésus-Christ prêcher
« maintes fois que tu demeurais endurcie ; et quoique
« ta sœur t'adressât des reproches et t'exhortât à changer
« de vie, tu ne songeais pas à t'amender. Mais lorsqu'il
« plut au Seigneur de toucher ton cœur, tu courus,
« comme hors de toi, avec un vase d'albâtre, à la mai-
« son du pharisien, tu baignas de tes larmes les pieds de
« Jésus et tu fus jugée digne d'entendre ces douces pa-
« roles : *Beaucoup de péchés lui sont remis*. Dès lors le
« Sauveur te montra une telle tendresse qu'il t'accorda
« d'être la première à le voir ressuscité, et tu devins

(1) Sermon VIII, p. 299 et suiv.

« l'apôtre des apôtres. Ces grâces, ces dons, ô Marie, ne « furent pas le prix de tes mérites, mais le témoignage « de la prédilection avec laquelle Dieu t'aima (1). »

Si nous nous bornions à rappeler ces paroles, en les isolant de ce qui les entoure, on pourrait peut-être trouver quelques raisons pour partager l'erreur de plusieurs Allemands et de certains Anglais, qui ont voulu reconnaître dans Savonarole le défenseur d'une partie des doctrines réformées. D'après les protestants, la justification a lieu par la foi seule sans les œuvres, et le croyant n'est qu'un instrument passif dans la main du Seigneur, qui peut en faire un élu ou un réprouvé; l'homme, par sa libre volonté, ne peut en rien contribuer à son propre salut. Sur ces questions importantes, Savonarole s'est pourtant expliqué avec une telle précision, qu'il ne laisse au doute aucun prétexte. A peine ses écrits furent-ils examinés attentivement, que les auteurs étrangers dont nous parlons furent combattus dans leur patrie même (2).

(1) Sermon IX, p. 323.

(2) Rudelbach (voir *Savonarola*, etc., ch. III de la 3e partie : *Savonarola 's dogmatischer Standpunct*) est le partisan le plus passionné de la première opinion; il a été, en Allemagne même, victorieusement réfuté par Meier. Meier, quoiqu'il cherche aussi à faire de Savonarole un protestant, voudrait, en partie du moins, atténuer les exagérations de son compatriote. Rudelbach (p. 359) invoque principalement à l'appui de ses idées les sermons sur le psaume *Quam bonus;* mais Meier est obligé de dire : « Les conséquences que Rudel- « bach tire de ces passages sont opposées aux principes de Savonarole « et reposent seulement, comme tant d'autres assertions du même au- « teur, sur une interprétation arbitraire et forcée du texte original. » (Page 274, note 2.) On voit donc combien M. Perrens a été mal inspiré en rapportant (après avoir affirmé que Savonarole était resté catholique) ce chapitre de Rudelbach et en y voyant la véritable ex-

La nécessité des œuvres, le libre arbitre et la coopération de l'homme à la grâce, qui est aussi un don gratuit de Dieu, sont des points sur lesquels Savonarole revient à chaque pas avec insistance, disant toujours non-seulement que nous pouvons, mais que nous devons nous préparer à recevoir ce don de la foi et de la grâce, don qui n'est jamais refusé à quiconque fait tout ce qui est en son pouvoir (1). Il y a, selon lui, trois moyens de se disposer à obtenir ces faveurs : s'efforcer de croire, prier et agir (2). « Il ne faut donc jamais porter un jugement définitif sur le pécheur, mais plutôt « pleurer sur ses péchés et avoir compassion de lui ; car « tant que durent le libre arbitre et la grâce de Dieu, le « pécheur peut revenir au Seigneur et se convertir (3). « Et si l'on demande pourquoi la volonté est libre, nous « répondons : parce qu'elle est la volonté (4). L'homme « doit, par conséquent, concourir à l'acte de la justification, et faire de son côté ce qu'il peut, parce que Dieu « ne lui manquera pas. Veux-tu, mon frère, obtenir l'amour de Jésus-Christ? obéis à la voix divine qui t'appelle. Le Seigneur t'appelle tous les jours; fais, toi « aussi, quelque chose (5). »

La devise que Savonarole avait prise dans sa jeunesse était celle-ci : Le savoir s'acquiert en proportion des

position des doctrines du Frère. L'autorité de Rudelbach, quand même elle aurait quelque valeur, renverserait entièrement tout ce que M. Perrens a soutenu dans sa biographie.

(1) Sermon IV, p. 237-238.

(2) Sermon V, p. 236.

(3) Sermon XII, p. 373.

(4) Sermon XIV, p. 309-400.

(5) Sermon XVI, p. 443.

œuvres, *Tanto sa ciascuno quanto opera* (1); et nous dirions volontiers que sa doctrine était la doctrine des œuvres, si nous ne devions pas l'appeler plutôt la doctrine de l'amour, en donnant à ce mot le sens que nous avons indiqué plus haut, c'est à-dire en désignant par là l'état où l'âme se trouve quand, touchée de la grâce, elle est déjà brûlante de charité. « Cet amour, dit Savonarole, « est aussi un don du Seigneur, mais il ressemble à un « feu qui se communique à tout ce qui est sec. Préparez-« vous à recevoir ce don, vous le sentirez aussitôt « dans votre cœur et votre cœur en sera embrasé. »

« La puissance de l'amour est certainement une grande « chose, car c'est l'amour qui fait tout, qui met tout « en mouvement, qui surmonte et brise toutes les dif-« ficultés... Rien ne s'accomplit sans l'impulsion de « l'amour... Or, la charité étant de tous les amours le « plus vif, les œuvres qu'elle produit sont merveilleuses « et sublimes...... Elle se conforme facilement et dou-« cement à la loi divine tout entière, parce qu'elle est « la mesure et la règle de toutes les mesures et de toutes « les lois. Chaque loi particulière est la mesure et la règle « d'un certain acte et non d'un autre; mais il n'en est pas « ainsi de la charité, qui est la mesure et la règle de toutes « choses, de toute action humaine. Aussi, quiconque « garde dans son âme la loi de la charité, se dirige bien, « dirige bien les autres, et interprète équitablement « toutes les lois. Pour se rendre compte de cette vérité, il « suffit d'observer les pasteurs chargés du soin des âmes : « lorsqu'ils obéissent strictement à la lettre des lois

(1) Tous les biographes rapportent cette devise, que lui-même répète dans ses sermons. Voir, par exemple, le sermon v sur Job.

« canoniques, lois essentiellement particulières, sans
« consulter la charité, qui est la mesure et la loi univer-
« selles, ils ne sont jamais de bons guides... Regarde aussi
« le médecin qui ressent pour son malade de l'amour et
« de la charité. Lorsqu'un médecin est tendre et bon, sa-
« vant et expérimenté, personne ne peut exercer une in-
« fluence plus bienfaisante. Tu verras que l'amour lui en-
« seignera tout, et sera la mesure et la règle de toutes les
« mesures et de toutes les règles de la médecine....
« Ce médecin charitable endurera mille fatigues sans
« se plaindre, s'informera des moindres détails, ordon-
« nera les remèdes et voudra les voir préparer; il ne quit-
« tera pas un instant le lit du malade. Si, au contraire, le
« médecin n'a pour mobile que le gain, il ne s'inquiétera
« pas du malade et sa science même lui fera défaut...
« Vois encore, par la conduite de la mère à l'égard de
« son enfant, ce que peut l'amour. Qui donc a appris à
« cette jeune femme sans expérience à gouverner son
« premier-né? l'amour. Que de fatigues elle s'impose
« jour et nuit pour élever ce petit être! Les soins les
« plus pénibles lui paraissent faciles. Quelle est la cause
« de cette sollicitude? l'amour. Combien de caresses,
« combien de douces paroles, combien de sourires la
« mère imagine pour son cher petit enfant! Qui les lui a
« enseignés? l'amour..... Considère enfin Jésus-Christ,
« qui, poussé par la plus ardente charité, s'est fait
« pour nous petit enfant, s'assimilant aux hommes en
« toutes choses, supportant la faim, la soif, le froid, la
« chaleur et les misères terrestres. Qu'est-ce qui l'a dé-
« cidé à subir tant de souffrances? l'amour. Jésus con-
« verse tantôt avec les justes, tantôt avec les publicains,
« et il agit de telle sorte que tous les hommes et toutes

« les femmes, les petits comme les grands, les pauvres « comme les riches, le peuvent imiter, chacun à sa ma- « nière, chacun selon son état, et se sauver avec certi- « tude... Et qu'est-ce qui l'a conduit à mener cette vie « si humble et si admirable? Sans aucun doute, la cha- « rité... C'est la charité qui l'attacha à la colonne; c'est « la charité qui le cloua sur la croix; c'est la charité qui « le ressuscita, qui le fit monter au ciel et détermina « tous les mystères de la rédemption... Voilà la vraie, « voilà la seule doctrine; mais aujourd'hui les prédi- « cateurs ne prêchent que de vaines subtilités (1). »

Savonarole arrive ainsi à parler des ecclésiastiques. « Avec Aristote, Platon, Virgile et Pétrarque ils flattent « les oreilles, et ils ne s'occupent pas du salut des âmes. « Pourquoi, parmi tant de livres, négligent-ils le seul qui « contienne la loi et l'esprit de la vie? L'Évangile, ô chré- « tiens, il faudrait le porter sur soi; non pas le livre « lui-même, mais l'esprit de ce livre. Car si tu n'as pas « l'esprit de la grâce, c'est en vain que tu porterais sur « toi le volume tout entier. Oh ! combien sont plus in- « sensés encore ceux qui surchargent leurs cous de brefs, « de cédules, de petits écrits, et qui ressemblent à des « colporteurs se rendant à la foire ! La charité ne consiste « pas dans des feuilles de papier. Les vrais livres du Christ, « ce sont les apôtres et les saints, la vraie lecture consiste « à imiter leur vie. Mais aujourd'hui les hommes sont de- « venus les livres du diable.... Ils parlent contre l'orgueil « et l'ambition, où ils sont eux-mêmes plongés jusqu'aux « yeux; ils prêchent la chasteté, et entretiennent des « concubines; ils commandent de jeûner, et ils vivent

(1) Sermon II, p. 208-10.

« dans une somptueuse abondance... Ces hommes-
« là sont les livres inutiles, les livres faux, les livres
« mauvais, les livres du diable, parce que le diable
« écrit en eux toute sa méchanceté (1)..... Ces prélats
« s'enorgueillissent de leurs dignités et méprisent leur
« prochain; ils entendent être respectés et redoutés;
« ils recherchent les premiers siéges dans les syna-
« gogues, et aspirent aux premières chaires de l'Italie.
« Ils tâchent, le matin, d'être rencontrés sur la place
« publique, d'être salués et appelés maîtres et rabbins;
« ils étalent avec ostentation sur leurs habits les orne-
« ments et les phylactères (2); ils font les importants;
« ils affectent la gravité et veulent être compris au
« moindre signe (3). »

Après les prélats, Savonarole décrit les princes italiens.
« Ces mauvais princes sont envoyés pour punir les pé-
« chés des peuples. Ils tendent aux âmes une foule d'em-
« bûches. Leurs palais et leurs cours sont le refuge de
« tous les animaux et de tous les monstres de la terre,
« c'est-à-dire le rendez-vous de tous les misérables et de
« tous les scélérats, qui y accourent parce qu'ils y trou-
« vent des encouragements et qu'ils peuvent y assouvir
« tous leurs désirs effrénés, toutes leurs détestables pas-
« sions. C'est là que sont les méchants conseillers, qui
« inventent toujours de nouvelles charges et de nouveaux
« impôts pour sucer le sang du peuple. C'est là que sont
« les philosophes et les poëtes adulateurs, qui imaginent

(1) Sermon VII, p. 271-274.

(2) Le phylactère était une bande de parchemin que les Hébreux portaient autour du bras, et sur laquelle étaient écrits des passages de la Bible et les commandements de la loi.

(3) Sermon VIII, p. 296.

« mille fables et mille mensonges pour faire remonter « jusqu'aux dieux la généalogie de ces princes dépravés. « Mais, ce qu'il y a de pire encore, c'est là que sont les « religieux, attachés aux mêmes habitudes. Telle est, mes « frères, telle est la cité de Babylone, la cité des fous et « des impies, la cité que le Seigneur veut détruire (1). »

Savonarole examine ensuite la construction de cette cité, qui a été élevée par les douze folies des impies. « Les impies voient la lumière et les ténèbres, mais ils « préfèrent les ténèbres à la lumière. Trouvent-ils une « route facile et une route rude et périlleuse, ils pré- « fèrent la seconde à la première. C'est ainsi qu'ils agis- « sent en toutes circonstances. Pendant qu'ils naviguent « sur la mer, ils sautent sur une baleine qu'ils prennent « pour un rocher, et s'installent dessus. Quelle est donc « cette race? Quel est le but de ces gens-là? En vérité, « je crois qu'ils veulent construire une ville sur ce mobile « fondement. Que faites-vous? leur dis-je; vous chargez « trop cette bête; vous vous noierez. Mais ils persis- « tent dans leurs travaux, ils discutent, ils s'abritent der- « rière des forteresses; puis ils entrent en lutte, l'un « voulant subjuguer l'autre; et enfin surgit un tyran qui « les opprime tous. Celui-ci cherche à tuer ses ennemis, « entretient des espions partout. De nouvelles guerres, « de nouvelles dissensions éclatent. La baleine, fatiguée « par tant de bruit, fait un mouvement : tous les habi- « tants de cette cité se noient, et Babylone est détruite... « Ainsi, dit en concluant Savonarole, il nous est claire- « ment montré que les impies se perdent par la folie de « leurs efforts, et que la folie sera châtiée (2). »

(1) Sermon x, 344-345.
(2) Sermon xiii, 383-384.

Il était très-facile de voir que la ville des fous symbolisait, dans la pensée audacieuse de Savonarole, la puissance de Pierre de Médicis et de ses amis, puissance qui, suivant les prédictions du Frère, ne devait pas tarder beaucoup à être renversée. Mais Savonarole ne s'arrête pas là. Après avoir parlé de la corruption du peuple et des princes italiens, il revient avec une égale audace à un sujet bien plus grave; il attaque la conduite des prêtres et les abus de l'Église. Interprétant d'une façon singulière quelques paroles empruntées à la Bible, il s'écrie : « *In securi et in ascia dejecerunt eam* (1). Le démon, « quand il voit un homme faible, lui donne des coups de « marteau pour le faire tomber dans le péché; quand, « au contraire, il rencontre un homme fort, il lui donne « des coups de hache. Cette jeune fille est-elle honnête « et bien élevée, il met à sa poursuite quelque jeune libertin, la trompe par mille séductions et l'entraîne à « faillir. C'est un coup de hache que le démon lui a porté. « Voici un honorable citoyen qui arrive à la cour des « grands dignitaires ecclésiastiques; c'est là que la hache « est bien affilée; il n'y a pas de vertu qui puisse résister. « Nous vivons à une époque particulièrement triste : le « démon a réuni ses acolytes autour de lui et tous ensemble ils ont ébranlé par leurs coups terribles les portes mêmes du temple. De même que les portes donnent accès dans les maisons, ce sont les prélats qui doivent introduire les fidèles dans l'Église du Christ. Voilà « pourquoi le diable a dirigé ses grands coups contre « les prélats, voilà pourquoi il a brisé ces portes. Aussi « ne trouve-t-on plus de bons prélats dans l'Église..... Ne

(1) Ps. 73, v. 6.

« remarques-tu pas qu'ils font tout au rebours du bon « sens? Ils n'ont point de jugement. Ils ne savent pas « distinguer *inter bonum et malum, inter verum et fal-* « *sum, inter dulce et amarum ;* ce qui est bon leur paraît « mauvais, ce qui est vrai leur paraît faux, ce qui est « doux leur paraît amer et réciproquement... Vois « comme les prélats d'aujourd'hui sont attachés à la « terre et avides des biens terrestres; ils n'ont plus à « cœur le soin des âmes; ils ne songent qu'à toucher « leurs revenus. Quant aux prédicateurs, ils parlent pour « plaire aux princes, pour être loués et glorifiés par « eux... Et ce qui est pire encore, c'est que non con- « tents de détruire l'Église de Dieu, ils en ont établi une « à leur façon. Telle est l'Église moderne : elle n'est « plus construite avec des pierres vives, c'est-à-dire avec « des chrétiens affermis dans la foi vivante, qu'entretient « la charité... Transporte-toi à Rome et dans tous les « pays chrétiens : chez les grands prélats et chez les « grands dignitaires ecclésiastiques, on ne s'occupe que « de poésie et d'art oratoire. Va et regarde : tu les trou- « veras tenant dans leurs mains des ouvrages littéraires, « et apprenant à conduire les âmes à l'aide de Virgile, « d'Horace et de Cicéron. Veux-tu te convaincre que l'É- « glise se gouverne par les astrologues? Il n'y a ni prélat, « ni grand dignitaire qui ne soit en relations familières « avec un astrologue pour savoir de lui à quelle heure il « faut monter à cheval ou se livrer à quelque autre oc- « cupation. Ces grands dignitaires ne hasarderaient point « un pas en dehors des avis de leurs astrologues. »

« Seulement, il y a dans ce temple une chose qui nous « ravit : c'est la profusion des peintures et des décora- « tions. De plus, notre Église étale une foule de belles

« cérémonies pendant la célébration des offices. Que « de riches vêtements sacerdotaux! que de bannières! « que de candélabres d'or et d'argent! que de calices! « C'est un coup d'œil éblouissant! Tu vois là ces « grands prélats avec leurs mitres d'or et de pierres « précieuses sur la tête, avec leur crosse d'argent. Parés « de leurs riches chasubles et de leurs chapes en bro- « cart, ils chantent lentement devant l'autel ces vêpres « et ces messes admirables, dont la pompe est tellement « rehaussée par les sons de l'orgue et par les chants, que « tu en restes stupéfait; et ces personnages te semblent « sublimes de gravité, de sainteté. Tu ne t'imagines pas « qu'ils puissent se tromper; ce qu'ils disent et font, tu « crois devoir le pratiquer comme l'Évangile. Les « hommes se repaissent de ces bagatelles, se réjouissent « de ces cérémonies et proclament que l'Église de Jé- « sus-Christ n'a jamais été si florissante, que le culte « divin n'a jamais été si bien célébré qu'à présent, et que « les prélats d'autrefois, comparés à ceux d'aujourd'hui, « n'étaient que de mesquins prélats (*prelatuzzi*). Il est « vrai que ces prélats ne possédaient pas encore tant de « mitres d'or ni tant de calices; mais ils sacrifiaient « volontiers le peu qu'ils avaient pour subvenir aux be- « soins des pauvres. Nos prélats, au contraire, prennent « pour faire des calices les biens mêmes des pauvres, « l'argent sans lequel les pauvres ne peuvent vivre. Sais- « tu ce que je veux te dire? Dans la primitive Église, « les calices étaient de bois et les prélats étaient d'or; « aujourd'hui l'Église a des calices d'or et des prélats de « bois..... Nos prélats ont introduit parmi nous les fêtes « du diable; ils ne croient pas en Dieu et se jouent des « mystères de notre religion... Que fais-tu donc, ô Sei-

« gneur? Pourquoi dors-tu. Lève-toi et viens délivrer « l'Église, captive entre les mains des diables, entre les « mains des mauvais prélats... As-tu oublié ton Église? « Ne l'aimes-tu pas? A-t-elle cessé de t'être chère?... « Nous sommes devenus, ô Seigneur, l'opprobre des « nations : les Turcs sont maîtres de Constantinople; « nous avons perdu l'Asie, nous avons perdu la Grèce; « déjà nous sommes tributaires des infidèles. O Seigneur « Dieu, tu as fait comme le père irrité, tu nous as chassés « loin de toi. Précipite du moins la peine et le châti- « ment, afin qu'il nous soit bientôt donné de retourner à « toi (1)... *Effunde iras tuas in gentes.* Ne vous scanda- « lisez pas de ces paroles, ô mes frères; si vous voyez les « gens de bien désirer le châtiment, c'est parce qu'ils « souhaitent que le mal soit extirpé et que le règne béni « de Jésus-Christ s'affermisse dans le monde. Il ne nous « reste aujourd'hui qu'une chose à espérer, c'est que « l'épée du Seigneur vienne frapper promptement la « terre (2). »

Voilà comment Savonarole, dans les sermons de cet avent, juge les mœurs, la politique, la religion et l'Église; voilà comment il condamne les princes et les prêtres; voilà comment il arrive à conclure que le châtiment s'approche et que les honnêtes gens doivent le désirer. Après avoir exposé l'ensemble de sa doctrine, il jette un défi à toutes les puissances de la terre. Les princes temporels et les princes ecclésiastiques, les riches personnages, les dignitaires de l'Église et des États séculiers servent de but à ses accusations. « Je suis, disait-il,

(1) Sermon XVII, 543 et suiv.

(2) Sermon XXIII. La même pensée se retrouve dans un grand nombre de sermons, et forme, pour ainsi dire, le fond de cet avent.

« comme la grêle ; je frappe quiconque se trouve à découvert. » Si les sermons de 1493 ne sont ni les plus éloquents, ni les plus hardis qu'ait prononcés Savonarole, ce sont ceux qui reproduisent le plus complétement sa doctrine. Ils nous montrent à la fois le pénétrant interprète des dogmes, l'accusateur intrépide des mœurs corrompues de l'Église, l'ami déclaré du peuple et de la liberté.

S'étant reposé jusqu'au carême de 1494, le Frère se remit à commenter la Genèse, dont il avait commencé l'explication dès 1490 (1). Les sermons qu'il fit alors portent le titre de *Sermons sur l'arche de Noé.* Tous les biographes les mentionnent et parlent de la profonde impression produite sur le peuple, de l'auditoire enthousiaste et transporté, des prédictions qui se réalisèrent d'une façon extraordinaire. Mais, par malheur, nous ne pouvons guère juger ces sermons, car ils nous sont parvenus dans une édition si incomplète et si incorrecte, qu'ils ont perdu presque entièrement le caractère distinctif du génie de Savonarole. L'auditeur qui les a recueillis n'a pas eu la main assez rapide pour suivre l'orateur, et il a laissé un manuscrit défectueux, plein de lacunes, que l'on a publié à Venise dans un latin presque barbare, sous prétexte de lui donner une forme plus littéraire (2). Quétif et d'autres, s'appuyant sur ces raisons, ont douté que les sermons sur l'arche de Noé fussent réellement de Savonarole. Il est vrai que le désordre y est très-grand ; une lecture continue en est impossible ;

(1) *Compendium revelationum.*

(2) Venise, 1536, *ex officinâ divi Bernardini.* Pour se faire une idée des lacunes que nous signalons, il faut d'abord lire entièrement ces sermons, puis voir ce qu'en disent et leur éditeur et l'éditeur des *Sermons sur Job.*

cependant, les idées émises dans ce recueil sont au fond trop identiques à celles de Savonarole, les témoignages des historiens sont trop positifs, pour qu'on puisse partager le doute de Quétif.

Après avoir démontré dans l'avent précédent la nécessité et l'approche du châtiment, Savonarole entreprend de construire une arche mystique, où doivent se réfugier tous ceux qui veulent échapper au nouvel et imminent déluge. Cette arche, prise dans le sens littéral, est celle qui fut construite par Noé; prise dans le sens allégorique, elle est la réunion des bons. Elle a pour longueur la foi, pour largeur la charité, pour hauteur l'espérance. Pendant tout le carême, Savonarole développe cette étrange allégorie; chaque fois qu'il monte en chaire, il annonce qu'il va ajouter une nouvelle planche à l'arche, et il expose une des vertus nécessaires aux vrais chrétiens. Le dimanche de Pâques, l'arche était achevée. « Que chacun se hâte, dit-il en « finissant, que chacun se hâte d'entrer dans l'arche du « Seigneur. Noé vous appelle tous aujourd'hui; la porte « est ouverte; mais un temps viendra où l'arche sera fer- « mée, et très-grand sera le nombre de ceux qui se repen- « tiront en vain de n'être point entrés. » Dans le cours du carême, Jérôme parla longuement des fléaux prochains; il annonça la venue d'un nouveau Cyrus, qui traverserait l'Italie en vainqueur, sans trouver d'obstacles et sans rompre une seule lance. Beaucoup d'historiens et de biographes nous ont laissé le souvenir de ces prédictions; et Fra Benedetto rapporte les paroles de son maître dans les vers suivants :

Presto vedrai summerso ogni tiranno.
E tutta Italia vedrai conquistata

Con sua vergogna e vituperio e danno.
Roma, tu sarai presto captivata;
Vedo vener in te coltel dell'ira,
E tempo è breve e vola ogni giornata.

. . . .

Vuol renovar la Chiessa el mio Signore,
E convertir ogni barbara gente,
E sarà un ovile et un pastore.
Ma prima Italia tutta fia dolente,
E tanto sangue in essa s'ha a versare,
Che rara fia per tutto la sua gente (1).

. . . .

Ces sermons, que nous ne connaissions pour ainsi dire pas, éveillèrent un intérêt si extraordinaire et si universel, que la cathédrale s'emplissait chaque jour d'une foule plus compacte et que Savonarole était devenu le personnage le plus considérable de Florence. On s'étonnait seulement qu'il se fût arrêté si longtemps à construire l'arche et que le carême entier ne lui eût pas suffi pour commenter le court chapitre de la Genèse où il en est question. Savonarole dit lui-même qu'il était surpris de sa lenteur et qu'il se sentait retenu dans ce sujet comme par une force supérieure. Mais, vers le mois de septem-

(1) « Bientôt tu verras tous les tyrans renversés ; tu verras toute « l'Italie conquise, couverte de honte et d'opprobre, accablée de maux. « Et toi, Rome, tu deviendras promptement esclave ; je vois venir sur « toi le couteau de la colère ; le temps est court et chaque jour s'en« vole rapidement.... Mon Seigneur veut renouveler l'Église et con« vertir toutes les nations barbares, et il n'y aura qu'un seul troupeau « et qu'un seul pasteur. Mais auparavant toute l'Italie sera dans l'af« fliction et l'on y répandra tant de sang qu'elle n'aura plus qu'un pe« tit nombre d'habitants. » Fra Benedetto, *Cedrus Libani*, peti. poëme publié par le père Marchese dans l'*Archivio Storico*, chap. III Ce chapitre a pour titre : « Résumé des prophéties que le compilateur « entendit annoncer par le prophète Jérôme à propos de l'arche de Noé, « alors qu'on ne redoutait aucune tribulation. »

bre, ayant repris ses prédications et fait sur le même texte treize autres sermons, il arriva à la conclusion (1). Le troisième de ces sermons devait expliquer le dix-septième verset, qui traite du déluge, et il fut prononcé le 21 septembre, jour mémorable pour Savonarole et pour son auditoire. La cathédrale avait peine à contenir la multitude qui, pleine d'une nouvelle et prodigieuse anxiété, attendait depuis plusieurs heures. Enfin, l'orateur monta en chaire ; l'attention et le silence étaient plus grands que de coutume. Après avoir promené ses regards sur les fidèles rassemblés autour de lui, après avoir considéré l'attente inquiète, inusitée, qui se peignait sur tous les visages, il s'écria d'une voix terrible : *Ecce ego adducam aquas super terram.* On eût dit que la foudre éclatait alors dans le temple, et ces simples paroles commencèrent à frapper d'épouvante l'âme de chacun (2). Pic de la Mirandole

(1) L'éditeur vénitien a donné le titre d'*Avent* à ces 13 sermons, qui sont placés avant les 43 sermons du carême, imprimés aussi avec les mêmes incorrections. Mais, dans les œuvres de Savonarole imprimées à Venise, les erreurs de cette sorte sont très-fréquentes. L'avent de 1493 fut un commentaire sur le psaume *Quam bonus ;* l'avent de 1494 fut une interprétation d'Aggée. Les 13 sermons sur l'arche ne doivent donc pas précéder le carême de 1494 ; ils doivent être mis à la suite de ce carême, comme on peut facilement s'en convaincre en les lisant. Dans le troisième de ces sermons, Savonarole explique les paroles : *Ecce ego adducam aquas ;* il le prononça le 21 septembre, c'est-à-dire après le carême, comme il nous en avertit dans le *Compendio di rivelazioni.* Le Frère avait l'habitude de prêcher, entre le carême et l'avent, des sermons qu'il appelait *sermons des jours de fête :* tels sont les 13 sermons sur l'Arche de Noé. M. Perrens s'est laissé tromper par l'éditeur ; en lisant ces sermons, il aurait pu s'éclairer lui-même.

(2) « Savonarole avait terminé ses sermons sur l'Arche de Noé à « Santa-Reparata, peu avant l'entrée du roi de France ; et quelques-

raconte qu'un frisson avait parcouru tous ses os, que ses cheveux s'étaient dressés sur sa tête; et Savonarole, en ce jour (c'est lui qui nous l'apprend) n'était pas moins ému que ses auditeurs.

D'où naissait donc une si profonde agitation? La cause en était réellement très-grave. On venait d'annoncer qu'une horde de soldats étrangers traversait les les Alpes et s'avançait, avec l'impétuosité d'un torrent, à la conquête de l'Italie. La renommée, grossissant la vérité, multipliait à l'infini le nombre de ces envahisseurs, leur attribuait une taille gigantesque, un caractère féroce, et leur prêtait des armes invincibles. Cette nouvelle n'avait point été prévue: aucun des princes italiens n'y était préparé; les armées nationales n'existaient plus; les mercenaires étrangers étaient hostiles; la terreur dominait tellement les esprits, qu'on croyait voir couler des ruisseaux de sang. Aussi la foule s'empressait-elle autour de Savonarole comme pour implorer du secours. Toutes les paroles du prédicateur s'étaient vérifiées: les princes dont il avait prédit la mort étaient déjà descendus dans la tombe; l'épée du Seigneur s'était abattue sur la terre; les châtiments commençaient à frapper l'Italie. Lui seul avait annoncé ces maux et vu l'avenir; lui seul devait connaître le remède à tant de malheurs. Son nom vola de bouche en bouche à travers la Péninsule; tous les yeux se tournèrent vers lui; par la force inévitable des choses, il se trouvait être un homme politique. C'est à lui que tout le peuple avait recours, c'est à lui que s'a-

« uns de ces sermons avaient causé tant de terreur et d'épouvante, « provoqué tant de sanglots et de larmes, que chacun errait dans la « ville à demi mort et sans parler. » Cerretani, *Storia*, manuscrit autographe de la Magliabechiana.

dressaient les plus habiles citoyens. Son parti était devenu, comme par enchantement, le maître de la ville. La situation de Florence et celle de l'Italie avaient tellement changé que nous devons faire quelques pas en arrière, pour en parler tout au long dans le livre suivant.

LIVRE DEUXIÈME.

(1494-1495).

CHAPITRE I.

ARRIVÉE DES FRANÇAIS EN ITALIE.

1494.

Après la mort de Laurent de Médicis et l'élection du nouveau pape, l'état de l'Italie s'était rapidement aggravé. Alexandre VI, dévoré par l'ambition de procurer des principautés à ses fils, tournait ses yeux avides partout où il voyait un prince faible ou craintif; il faisait et défaisait des traités et des alliances, prêtait des serments avec l'intention de ne point les tenir. Pour atteindre ses fins, il aurait exposé aux plus grands périls l'Italie et l'Europe entière (1). Louis le More, dominé tout à la fois par la peur et par l'ambition, n'avait pas un caractère moins dangereux. Il était connu dans toute l'Italie pour sa duplicité et sa mauvaise foi : les traités jurés

(1) Machiavel, *Legazioni*; Fr. Guichardin, *Storia d'Italia;* Sismondi, *Histoire des Répub. Ital. ;* Michelet, *Renaissance ;* Parenti, *Storia di Firenze;* Cerretani, idem. Ces deux derniers ouvrages se trouvent manuscrits à la Magliabechiana.

par lui étaient violés à la première occasion favorable ; ou plutôt, tout en les signant, il étudiait le moyen de les éluder dès que son intérêt le demanderait. Il se vantait d'être l'homme le plus rusé de l'Italie, et il ne cessait jamais de former quelque nouveau dessein, d'ourdir quelque nouvelle intrigue pour consolider sa domination, se débarrasser de ses ennemis et accroître sa puissance. Était-il sous l'impression de la crainte : toutes ses facultés intellectuelles augmentaient de force, arrivaient à une sorte d'activité convulsive, et personne au monde n'aurait pu prévoir les partis auxquels il était capable de recourir (1). Malheureusement pour lui et pour l'Italie, la peur le subjuguait à l'époque dont nous parlons et l'entretenait dans une continuelle perplexité.

Il s'était emparé du gouvernement de Milan au préjudice de son neveu Jean Galéas, qu'il retenait prisonnier à Pavie, et auquel il administrait peut-être quelque poison lent. Jean Galéas était faible, malade, et, chaque jour, plus épuisé; il ne pouvait donc opposer à Louis le More aucune résistance, mais sa femme Isabelle d'Aragon, fille d'Alphonse de Naples, ne se résignait pas à subir cette violente spoliation, à supporter l'humble et triste condition qu'on lui imposait. Elle faisait retentir l'Italie de ses plaintes, conjurait sans cesse son père et son aïeul de venir la venger, et de la remettre, ainsi que son mari, en possession du duché de Milan. Le roi

(1) « Le dict seigneur Ludovic estoit homme très-sage, mais fort « craintif, et bien souple quand il avait peur (j'en parle come de celuy « que j'ay congnu et beaucoup de choses traicté avec luy), et homme « sans foy, s'il voyait son profit pour la rompre. » Philippe de Commines, *Mémoires*, etc., livre VII, ch. II. Voir aussi les auteurs cités plus haut.

Ferdinand et son fils Alphonse, maîtres d'un vaste royaume, fiers de la renommée qu'ils avaient acquise par les armes pendant la guerre contre les barons et pendant le siége d'Otrante, traitaient Louis le More avec un hautain mépris, l'appelaient dans leurs dépêches « le Duc de Bari » ou «Messire Louis » (1), et menaçaient constamment de lui arracher le pouvoir pour le restituer à Isabelle. On ne saurait décrire l'anxiété de Louis le More et les projets qui traversaient son esprit; s'il n'avait eu besoin, pour échapper à ses inquiétudes, que de mettre le feu à l'Italie et au monde, il n'aurait pas hésité un instant (2).

Laurent de Médicis avait montré une très-grande prudence en s'interposant entre les deux parties. La neutralité qu'il garda lui avait permis de les maintenir dans des relations amicales, et il avait établi une sorte d'équilibre politique qui le fit surnommer « l'aiguille de la balance italienne. » Dès 1480 il avait uni par un traité les cours de Naples, de Milan et de Florence; puis, en penchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il avait empêché la dissolution de cette alliance. Mais, après sa mort, on vit tout à coup les choses changer d'aspect. La première pensée de Louis le More fut de sonder les intentions de ses nouveaux alliés. Il fut d'avis, quand Roderic Borgia fut élu pape, que les ambassadeurs des trois cours entrassent ensemble à Rome pour se présenter au souverain pontife comme des amis parfaitement d'accord. Mais Pierre de Médicis, qui avait résolu de se mettre à la

(1) Quelques-unes de ces dépêches, écrites en grande partie par Pontano, sont très-importantes. Elles se trouvent dans les archives de Naples.

(2) Voir les auteurs cités plus haut.

tête d'une ambassade solennelle, exclusivement florentine, dont les apprêts splendides étaient déjà terminés, décida le roi de Naples à inventer des prétextes pour repousser la proposition de Louis le More. Le roi saisit aussitôt cette occasion de blesser son ennemi personnel, et ne lui laissa point ignorer que sa conduite était déterminée par le désir d'être agréable à Pierre.

Les plus vives appréhensions surgirent aussitôt dans l'esprit de Louis le More. Il ne tarda pas à s'apercevoir que sous des dissentiments légers en apparence se cachait une discorde sérieuse, et qu'il se trouvait isolé en Italie; car les Orsini, qui étaient, comme condottieri, au service du roi de Naples, avaient déjà réussi à obtenir l'appui de Pierre. Louis le More commença donc à réfléchir sur la gravité de sa situation, et sa pensée ne trouva de repos que lorsqu'il eut résolu d'inviter les Français à la conquête du royaume de Naples. Telle fut l'origine des malheurs qui, pendant tant de siècles, désolèrent l'Italie, y anéantirent la prospérité du commerce, le culte des lettres et des sciences, ainsi que tous les souffles de liberté. Le duc de Milan fut sans doute coupable d'avoir provoqué ces désastres; mais c'est à tort qu'une haine acharnée a dès lors poursuivi sa mémoire, comme s'il était l'unique cause des événements; les faits étaient préparés de longue main. Louis le More, malgré la responsabilité qui lui incombe, n'a pas une aussi grande importance dans l'histoire.

La vie trop active et trop inquiète des temps passés avait usé l'Italie, qui se trouvait, au xve siècle, faible et divisée, vieille d'une précoce vieillesse. Autour d'elle grandissaient des États étendus, vigoureux, pleins de sève et de jeunesse. Les Turcs, dans la plénitude de

leur puissance, avaient déjà mis le pied en Europe, menaçaient par mer et par terre l'Italie et tout l'Occident. L'Espagne avait réuni les royaumes de Castille et d'Aragon, chassé les Maures, et traversé l'Atlantique en se laissant guider par le génie hardi de Colomb. Louis XI, en France, avait, par son despotisme de fer, abaissé l'aristocratie et relevé le peuple, rétabli l'ordre dans les finances, donné l'unité à la nation, étendu ses frontières du côté des Pyrénées et du Rhin ; tandis que, après l'extinction de la maison d'Anjou, il acquérait le duché d'Anjou, la Provence et tous les droits que les Angevins se vantaient de posséder sur le royaume de Naples. L'Allemagne, quoique affaiblie en apparence sous le gouvernement indécis de Maximilien, avait plus que jamais le sentiment de sa vigueur. Les Suisses, enfin, devenus les premiers fantassins de l'Europe, se tenaient prêts à descendre des Alpes, avec un effroyable élan, pour soutenir quiconque les payerait.

La conscience de leur force, le désir des aventures, la soif de la civilisation et, par dessus tout, une certaine jalousie nationale, poussaient tous ces peuples vers l'Italie. Ils ne lui pardonnaient pas d'être encore la maîtresse du monde, d'attirer à ses universités la jeunesse de toute l'Europe, d'être toujours l'unique foyer des arts et des lettres, d'inspirer à toutes les cours un engouement enthousiaste pour ses mœurs et pour sa langue, d'éclipser la gloire de toutes les nations par ses écrivains, ses artistes, ses philosophes, ses médecins, ses astrologues, ses navigateurs, et d'avoir en outre, grâce à ses grands seigneurs et à ses marchands, l'avantage des richesses. C'était à la fois l'amour et la haine qui entraînaient vers l'Italie le reste de l'Europe.

Il était inévitable que l'Italie répandît dans le monde les semences de sa civilisation ; ne pouvant plus être conquérante, elle devait être conquise. L'expédition contre l'Italie (l'*impresa d'Italia*) était devenue la croisade du XVe siècle : les capitaines et les hommes d'État voyaient dans cette entreprise l'occasion de réaliser une précieuse et facile conquête ; les savants y voyaient le plus sûr moyen de révéler à l'Europe le monde de la science et des arts; les soldats rêvaient le pillage des trésors que contenaient dans les palais et les villes italiennes ; tous aspiraient au beau ciel et aux fertiles campagnes (1).

Mais parmi tant de peuples, celui qui semblait alors destiné à passer les Alpes était sans aucun doute le peuple français. Sa position au centre de l'Europe et aux frontières de la Péninsule, son caractère, son état politique et militaire, tout l'appelait à être le premier dans ce grand mouvement qui devait, en frappant de mort l'Italie, donner la vie à l'Europe. Il faut ajouter que le trône était alors occupé par Charles VIII, qui n'avait pas plus de vingt-deux ans et qui souhaitait ardemment les aventures. Faible de complexion, petit de taille, presque difforme d'aspect, il connaissait à peine les caractères de l'alphabet, n'avait ni jugement ni prudence, était avide de commander, quoiqu'incapable de maintenir son autorité sur les gens de son entourage (2). Il avait toujours auprès de lui des

(1) Sismondi, *Hist. des Rép. ital.*; *Histoire des Français*. M. Michelet, dans sa *Renaissance*, a traité ce sujet avec beaucoup d'éloquence et d'originalité.

(2) Le caractère de Charles VIII est admirablement décrit par Guichardin, *Storia d'Italia*. Voir aussi Nardi, *Storia di Firenze* ; Pa-

hommes de bas lignage qui captaient sa faveur pour arriver aux plus hautes dignités de l'État, qui flattaient constamment sa puérile ambition, qui l'excitaient à imiter le roi saint Louis et à s'immortaliser par une croisade contre les Turcs, croisade dont la conquête de Naples serait le premier pas. Tandis que ces hommes cherchaient à lui persuader de faire valoir les droits qui, de la maison d'Anjou, avaient passé suivant eux à la couronne de France (1), les exilés napolitains réveillaient en lui sans relâche les mêmes convoitises. Les princes de Salerne et de Bisignano, échappés au massacre des barons, ne cessaient de s'élever contre le cruel despotisme de Ferdinand et d'Alphonse; ils dépeignaient le parti angevin comme tout puissant dans le royaume, et assuraient que Charles VIII serait reçu à bras ouverts par tout le peuple. En réalité, l'état malheureux des Napolitains était universellement connu, et le désir d'un changement quelconque, si exagéré qu'il pût être par les exilés, était cependant général.

Dans le reste de l'Italie, la venue des Français était plus souhaitée que redoutée par tous ceux qui aimaient

renti, manuscrit cité plus haut; Cerretani, *Storia di Firenze*, manuscrit indiqué déjà; Sismondi; Michelet, etc. Mais pour toute cette période historique, il faut lire, avant tout, les *Mémoires de Philippe de Commines*: Commines fut l'un des observateurs et des diplomates les plus perspicaces du xve siècle. On peut aussi consulter l'*Histoire de Charles VIII depuis l'an* 1483 *jusqu'à* 1498, par Guill. de Jaligny, A. de la Vigne, etc., Paris, 1618.

(1) Gibbon méditait d'écrire l'histoire de la descente de Charles VIII en Italie, « événement, dit-il, qui changea la face de l'Europe ». Dans le 3e volume de ses *Miscellaneous works* (London, 1814) se trouve l'idée de ce travail; Gibbon y proclame la nullité des droits que prétendait avoir la couronne de France.

la liberté. La nature facile et souple de la nation française, son caractère mobile, avide d'imprévu, permettaient à chacun de caresser des espérances particulières; aussi n'y avait-il pas de peuple opprimé ou de république tyrannisée qui n'attendît de l'apparition des Français un soulagement à ses misères. Déjà Louis XI avait été plusieurs fois invité par différents partis à descendre en Italie; et puisque Louis le More envoyait ses ambassadeurs pour sonder les dispositions de Charles VIII, les gouvernements eux-mêmes semblaient n'être pas entièrement contraires à une intervention française. Quant au pape Alexandre VI, soit qu'il voulût effrayer le roi de Naples pour lui offrir ensuite la paix à plus haut prix, soit qu'il se fût laissé prendre dans les trames déliées de la politique astucieuse de Louis le More, il encourageait, lui aussi, l'arrivée des Français (1).

Chose bizarre ! l'invasion étrangère, cause de tant de maux, était alors désirée par presque tous les Italiens, et c'est en France qu'elle rencontrait de l'opposition. Les barons français, réunis en conseil, s'étaient ouvertement déclarés contre une expédition qu'ils jugeaient inconsidérée et périlleuse. On ne pouvait se fier, disaient-ils, au concours d'un allié tel que Louis le More, à un pape changeant et versatile comme Roderic Borgia; les armées du roi de Naples n'étaient pas à mépriser; la France, épuisée d'argent, n'était pas en état de tenir une longue campagne. Au fond, c'était surtout de leur propre roi que les barons se défiaient, ne le croyant pas capable de conduire une entreprise aussi grave.

(1) Guichardin, *Storia d'Italia*. Dépêches du roi Ferdinand, dans les archives de Naples. Voir l'Appendice de l'édition italienne.

Mais Charles VIII dédaignait leurs avis et se laissait guider par deux hommes qui n'entendaient rien à la guerre et à la politique. L'un d'eux était Étienne de Vers, ancien camérier, alors maréchal sous le nom de Beaucaire. L'autre était Guillaume Brissonnet, qui, de simple marchand, était devenu général de France et ministre des finances. Ces hommes, séduits par l'espérance de nouveaux gains, ainsi que par les promesses de Louis le More et du pape, étaient seuls à préconiser la guerre et à y pousser leur maître.

Charles VIII ordonna enfin aux ambassadeurs napolitains de quitter la France, et envoya quatre agents pour scruter les intentions des divers États italiens. Les émissaires français ne trouvèrent aucune sympathie auprès des gouvernements : la République de Venise était neutre ; Pierre de Médicis était tout dévoué aux Aragonais ; le pape même, après avoir appelé les Français, avait fait volte face et s'était allié avec Alphonse, fils de Ferdinand I[er] roi de Naples. Ferdinand, lorsque sa situation était devenue dangereuse, n'avait pu réussir, malgré ses larges promesses, à gagner l'esprit d'Alexandre VI ; et, tourmenté par de violents remords qui ne l'avaient point quitté pendant son agonie, il avait expiré le 25 janvier 1494, en ayant la douleur de laisser sa famille sur le point de perdre le royaume. Après une vie longue et prospère, il avait terminé ses jours, selon l'expression d'un écrivain contemporain, *sine lux, sine crux* (1). Son fils Alphonse se prépara immédiatement à la guerre avec toutes ses forces, et tandis qu'il réunissait les soldats, tandis qu'il disposait les navires, il parvint à ob-

(1) Burchardi, *Diarium*, etc.

tenir l'appui du pontife en lui payant 30,000 ducats et en accordant à ses fils des dotations considérables.

Si les envoyés français constatèrent que tous les gouvernements italiens, celui de Louis le More excepté, étaient devenus hostiles à l'entrée du roi dans la Péninsule, ils virent, en revanche, que les populations avaient conservé toute leur sympathie pour Charles VIII. A Florence, où Savonarole, du haut de la chaire, invitait ouvertement le *nouveau Cyrus* à passer les monts, l'opinion publique, ne gardant aucune réserve, se montrait favorable aux Français et opposée à Pierre de Médicis. Celui-ci avait dû exiler dans leurs villas ses propres cousins, qui avaient embrassé le parti populaire. Il avait envoyé en France des ambassadeurs pour défendre et excuser sa politique auprès du roi; mais ces personnages, au lieu de se conformer à leurs instructions, avaient presque tous décrié le gouvernement de Florence. L'un d'eux, Piero Capponi, homme de résolutions extrêmes, conseilla même au roi d'expulser les marchands florentins. Il comptait que ce coup redoutable, porté aux intérêts matériels de la République, provoquerait le soulèvement du peuple tout entier contre les Médicis (1).

(1) *Mémoires de Messire Philippe de Commines, seigneur d'Argenton, sur les principaux faicts et gestes de Louis XI et Charles VIII, son fils, roys de France;* Paris, 1580. Le ch. v du VII[e] livre mentionne deux ambassades envoyées par Pierre de Médicis à Charles VIII; dans la première se trouvaient l'évêque d'Arezzo et Pietro Soderini. « A « la seconde fois envoya le dict Pierre (de' Médici) à Lyon, un appelé « Pierre Capon, et autres; et disoit pour excuse (come ja avoit fait), « que le roy Louis onzième leur avoit commandé à Florence se mettre « en ligue avec le roy Ferrand..... En toutes les deux ambassades y avoit « tousjour quelcun ennemi du dict de Médicis, et pour espécial ceste fois

Ces circonstances auraient dû hâter le départ du roi Charles, si l'état habituel de son esprit n'avait pas été l'hésitation. Quand tout était prêt, quand le temps d'agir arrivait, ses doutes commençaient à surgir. Dès qu'il se fut assuré que les populations lui étaient favorables, il aperçut pour la première fois toutes les difficultés de l'entreprise. Sur ces entrefaites arriva à Lyon, où le roi se trouvait, le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, qui venait de quitter Ostie en fugitif. La forteresse d'Ostie lui avait permis pendant quelque temps de menacer et d'épouvanter le pape ; mais ensuite il y avait été assiégé si rigoureusement et avait couru un danger si sérieux, qu'il avait eu grand' peine à s'échapper. C'est ce même prélat qui monta plus tard sur le trône pontifical sous le nom de Jules II. Il avait été l'un des rares cardinaux qui avaient refusé de vendre leur vote à Roderic Borgia, son ennemi mortel; il traitait toujours Alexandre VI d'infidèle et d'hérétique. Jamais il ne se lassa de le combattre, et il voulait réunir un concile pour le faire déposer. Les années, les fatigues, les périls ne ralentirent jamais la haine du cardinal Jules. Ses paroles dissipèrent tout d'un coup les incertitudes de Charles VIII et décidèrent ce prince à préparer définitivement le départ (1).

« le dict Pierre (Capponi), et faisoit sa charge plus aigre qu'elle n'es-« toit, et aussi conseilloit qu'on bannist tout Florentin du royaume. « Cecy je dis pour mieux vous faire entendre ce qui advint après ; car « le roy demoura en grande inimitié contre le dict Pierre ; et les dicts « général et seneschal (Beaucaire et Brissonet) avoyent grand intelli-« gence avec ses ennemis en la dicte cité, et par espécial ce Capon, et « avec deux cousins germains du dict Pierre, et de son nom propre. » — De ces paroles il résulte très-évidemment que Capponi et tout le parti libéral appelaient les Français. Pour les mêmes raisons et dans la même intention, Savonarole les favorisait aussi.

(1) Guichardin, *Storia d'Italia.*

Avant tout, on dut penser à l'argent, car on en manquait encore, quoique Louis le More eût déjà donné 200,000 ducats et qu'il fît alors de nouvelles promesses (1). On recourut donc aux banquiers de Gênes, qui exigèrent de très-gros intérêts; on engagea même les joyaux de la couronne et ceux de plusieurs seigneurs de la cour. Ensuite on s'occupa de conventions indispensables avec l'Espagne et avec l'empereur, afin de ne pas laisser deux ennemis derrière soi. On conclut avec l'Espagne un traité d'alliance par lequel on lui céda Perpignan et le comté de Roussillon, regardés comme les clefs des Pyrénées et dont Louis XI avait eu la gloire de s'emparer. Le comté d'Artois, autre conquête de Louis XI, fut abandonné à Maximilien, à qui l'on renvoya sa fille, répudiée depuis longtemps par Charles VIII, sans que ce prince eût voulu la rendre à l'empereur. Ces traités déplaisaient naturellement aux Français : l'honneur de la France était en effet gravement compromis par la cession de provinces si importantes, par des stipulations offensantes pour la dignité du pays, par de nouvelles dettes dont le poids était intolérable. Aussi tout le monde augurait mal d'une entreprise que désapprouvaient les hommes de guerre et les hommes d'État et qui entraînait déjà tant d'humiliations. Néanmoins, Dieu aidait la France et la fortune devait être favorable à Charles VIII, parce que l'Italie ne pouvait lui opposer aucune résistance.

Les armées italiennes étaient tombées dans un état déplorable, ou plutôt elles avaient pour ainsi dire cessé

(1) Phil. de Commines, *Mémoires*. « Ego quantum potero præstabo armis, pecuniâ, equis; viris juvabo, etc. » Voilà ce qu'écrivait Louis le More à Charles VIII dans une lettre rapportée par Corio dans sa *Storia di Milano*.

d'exister; la réputation dont les soldats du roi de Naples jouissaient encore pour avoir combattu contre les barons isolés, ne devait pas se soutenir sur les champs de bataille. Les fameux condottieri, les célèbres capitaines d'aventure qui avaient autrefois combattu avec tant d'honneur les soldats étrangers, qui avaient été les premiers à fonder la science de la guerre et qui avaient appris à toute l'Europe la tactique moderne, avaient complétement disparu. Aucune de leurs qualités ne se retrouvait chez leurs successeurs : la guerre n'était plus pour eux qu'un honteux métier; ils ne songeaient qu'à grossir leur gain et qu'à ménager leur vie. Souvent à cette époque, raconte Nicolas Machiavel, deux armées s'attaquaient pendant plusieurs heures sans que personne pérît par le fer; les seuls soldats qui mourussent étaient ceux qui tombaient et que les chevaux foulaient aux pieds (1). La force des armées italiennes consistait alors presque uniquement dans la cavalerie. Or, le cavalier et son cheval étaient si pesamment armés, qu'une fois tombés ils ne pouvaient pas, d'ordinaire, se relever sans aide. L'infanterie, au contraire, était trop légère et connaissait à peine l'usage de l'arquebuse et de la pique; elle combattait éparse dans la campagne, ou derrière les fossés et les remblais; quand elle était réunie, elle présentait un front large, mais sans épaisseur, aussi était-elle facile à enfoncer. L'artillerie, lourde et peu nombreuse, tirée par des bœufs, se servait de gros-

(1) Il ne faut peut-être pas prendre à la lettre les paroles de Machiavel, qui répète plusieurs fois cette assertion, sans doute exagérée. Cependant, pour donner lieu à de telles accusations les hommes de cette époque devaient être profondément pervertis.

ses balles, la plupart en pierre, qui causaient peu de ravages (1).

L'armée française était, au contraire, le modèle de toutes les armées qu'on voyait en Europe. Réorganisée d'après les perfectionnements de l'art, elle devait surtout sa puissance à l'infanterie, qui marchait en escadrons épais et serrés; un très-grand nombre de manœuvres nouvelles lui avaient enseigné à prendre facilement, avec une incroyable agilité de mouvements, toutes les formes possibles. Huit mille Suisses composaient l'avant-garde, et dans la cavalerie figuraient la plus riche noblesse de France et la plus vaillante jeunesse de l'Écosse, qui augmentaient toutes deux, par leur émulation, la force du corps dont elles faisaient partie. Les Français possédaient aussi les meilleures armes que l'on fabriquât alors. Les hallebardes et les piques les plus belles brillaient entre les mains de l'infanterie. Il y avait cent fusils pour chaque groupe de mille fantassins. Outre les coulevrines et les fauconneaux, on remarquait trente-six canons, tirés par des chevaux et supportés par quatre roues, dont deux se démontaient quand il s'agissait de former la batterie. Cette artillerie marchait presque de front avec l'infanterie, ce qui à cette époque était regardé comme un merveilleux progrès (2). Évaluer avec précision le chiffre de cette armée serait presque impossible, parce que les anciens écrivains sont toujours inexacts en pareille matière, et que leur habitude de compter par *hommes d'arme* n'aug-

(1) Porzio (*Congiura dei Baroni*, L I, § II) décrit minutieusement et avec beaucoup d'art les armes italiennes de cette époque. Voir aussi Guichardin, Sismondi, etc.

(2) Sismondi, *Hist. des Rép. Ital.*; *Histoire de France*; Michelet, *Renaissance*; Guichardin, etc.

mente pas médiocrement la confusion (1). Néanmoins, on pense que Charles VIII commandait 22,000 fantassins et 24,000 cavaliers, et qu'en y ajoutant les gens de leur suite et les renforts de Louis le More, les troupes pouvaient comprendre 60,000 hommes (2).

Le roi Alphonse, de son côté, s'apprêtait activement à la guerre. Don Frédéric, son frère, à la tête de la flotte, partait pour attaquer Gênes, où se réunissaient les navires de la France. Don Ferdinand, duc de Calabre, accompagné par le comte de Pitigliano et par Jean-Jacques Trivulce, capitaines très-renommés en ce temps, s'avançait dans les Romagnes pour éloigner des frontières du royaume les fureurs de la guerre. Dans un tel état de choses, il était urgent que Charles VIII pressât ses mouvements. Les généraux qui s'étaient d'abord opposés à l'entreprise en hâtaient la réalisation, persuadés que tout retard rendrait la situation plus désastreuse. Mais le roi recommençait à se perdre dans ses incertitudes et ses tergiversations. Il semblait même avoir presque renoncé à ses projets, car plusieurs corps d'armée qui s'étaient déjà mis en marche reçurent l'ordre de rétrograder. Alors le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens se présenta de nouveau devant Charles VIII. Il l'accusa de mettre en péril non-seulement l'honneur royal, mais

(1) Par un homme d'arme on entendait un cavalier, deux archers et deux chevaux de rechange, ce qui faisait en tout 5 chevaux et 3 cavaliers. Mais ce nombre variait très-souvent Le nombre des serviteurs, des pages et des gens qui suivaient une armée variait aussi beaucoup.

(2) Les historiens diffèrent tellement entre eux à ce sujet que nous ne les citerons pas. Ils jugeaient toujours d'un coup d'œil ou par ouï dire. Nous avons suivi le calcul de Nardi, calcul accepté par Sismondi et par Mr Michelet.

celui de toute la nation, et dissipa toutes les indécisions par sa véhémence. Le 22 août 1494, le roi et l'armée partirent enfin; ils passèrent le mont Genèvre et descendirent à Asti, où Louis le More vint à leur rencontre, avec sa femme et le duc de Ferrare.

Au milieu des fêtes et des galanteries, Charles VIII oublia encore la guerre. Il se livra aux plaisirs avec tant de passion qu'il tomba gravement malade et fut forcé de s'arrêter pendant un mois. D'Asti il se rendit à Pavie, où il visita l'infortuné Jean Galéas, qui était mourant, et il entendit les plaintes d'Isabelle, femme de Galéas. La malheureuse duchesse se jeta tout en larmes aux pieds du roi, et le conjura de prendre en pitié son triste sort et celui de son mari. Charles VIII sembla violemment ému et promit à Galéas une protection efficace; mais à peine avait-il atteint Plaisance, qu'il y apprit la mort du jeune duc, empoisonné, disait-on, par Louis le More. L'armée tout entière était indignée; elle voyait à quelle sorte d'allié elle avait à faire; le roi seul paraissait ne pas s'en préoccuper. Retombant encore une fois dans ses irrésolutions, ne sachant s'il devait prendre la route de la Romagne ou s'avancer à travers la Toscane, il s'arrêta de nouveau et s'abandonna de plus belle aux plaisirs.

Cependant, de tous côtés d'heureuses nouvelles affluaient. Envoyé dans la Romagne pour retarder la marche des Napolitains, le valeureux général d'Aubigny, avec une poignée d'hommes, avait su fatiguer tellement les troupes ennemies, sans livrer aucun combat, qu'elles se retiraient dans le royaume de Naples. A Gênes, le duc d'Orléans, grâce à une flotte beaucoup plus nombreuse que celle de l'ennemi, avait imposé à don Frédéric l'o-

bligation de rétrograder. A Rapallo, où se tenait une petite garnison napolitaine, il débarqua un détachement de soldats suisses : ceux-ci, aidés par l'artillerie des navires, purent s'emparer de la ville, la saccager, la brûler, passer au fil de l'épée non-seulement la garnison, qui s'était rendue, mais tous les habitants et même quarante malades qu'ils trouvèrent au lit. Le bruit de ces cruautés répandit une terreur indescriptible dans l'Italie entière, où cette façon de guerroyer était absolument inconnue. Toutes les villes, tous les plus petits bourgs s'imaginaient qu'ils subiraient bientôt le même sort que Rapallo; l'armée française inspirait par son nom seul une terreur générale, et sa marche ne rencontrait plus d'obstacles.

En même temps arrivaient au quartier général Jean et Laurent de Médicis, cousins de Pierre, dévoués au parti populaire. Ils s'étaient enfuis de leurs villas, où Pierre les avait exilés, et ils venaient annoncer au roi que la Toscane entière était favorable au passage des troupes françaises. L'armée s'avança enfin à travers la Lunigiana, le long de la Magra, mit le siége devant le château de Fivizzano, le prit d'assaut et montra autant de cruauté que les Suisses. Bientôt, pourtant, les Français s'aperçurent qu'ils s'étaient engagés dans une route pleine de périls. Ils traversaient un pays stérile, fermé à gauche par les montagnes, à droite par la mer, où l'ennemi tenait encore ; et en face d'eux se dressaient les forteresses de Sarzana, de Sarzanello et de Pietra-Santa, qui, avec une petite garnison, étaient capables d'arrêter facilement la marche des armées les plus formidables. Si Pierre de Médicis avait eu l'énergie de recourir à quelque mesure prompte et hardie, il aurait encore pu, en ce moment

suprême, repousser les Français, leur faire subir des pertes considérables et les couvrir de honte. Mais il semble que la Providence les guidait miraculeusement pour la ruine de l'Italie, et que, malgré l'indolence insensée du roi, malgré son imprévoyance inouïe, tout devait leur réussir.

A Florence, la confusion était au comble. Le parti populaire avait toujours été sympathique à la France; néanmoins, la folle politique de Pierre avait profondément irrité Charles VIII, qui désolait le pays par le pillage et l'incendie. Que faire dans ces conjonctures? Livrer passage sans condition, quand on pouvait traiter avantageusement, semblait une imprudence et une lâcheté; fermer la route était une déclaration de guerre. Le gouvernement de la ville se trouvait alors soumis à la direction exclusive de Pierre, unique auteur de ce déplorable état de choses: on attendait donc avec anxiété la décision qu'il allait prendre, et, au milieu du péril commun, on se plaisait à remarquer son extrême perplexité. La situation de Pierre était, en réalité, aussi mauvaise que possible: il avait exaspéré contre lui l'ennemi victorieux, qui était arrivé jusque dans le voisinage; il n'avait point d'argent et personne ne voulait lui en prêter; tous ses concitoyens lui étaient hostiles, et il ne savait qui consulter. Après avoir envoyé Paolo Orsini avec quelques cavaliers et 300 fantassins pour renforcer la garnison de Sarzana, il résolut, sous l'impression d'une frayeur croissante, de se présenter au camp du roi, afin de demander lui-même la paix. Par cette démarche, il voulait imiter Laurent, qui s'était rendu à Naples et s'était mis hardiment entre les mains de Ferdinand dans l'intention d'obtenir des conditions honorables. Mais

les imitations réussissent rarement. Pierre fit par crainte ce que Laurent avait fait par courage; et, tandis que son père s'était acquis un accroissement de puissance et d'honneur, il ne rencontra que l'humiliation et la ruine (1).

Accompagné par les ambassadeurs de la République, il se transporta donc à Pietra-Santa, où il apprit qu'Orsini, attaqué en route par un détachement français, avait essuyé une défaite. Cette nouvelle ayant augmenté en lui le désir de conclure la paix à tout prix, il fit demander un sauf-conduit et se présenta au camp. Il y apprit que le roi et l'avant-garde attaquaient en vain depuis trois jours la forteresse de Sarzanello. Tout autre que Pierre aurait profité de cette circonstance avantageuse et de la situation critique où se trouvait l'armée ennemie; mais il ne put sortir de son trouble, et il parut complétement consterné devant l'attitude froide et sévère de Charles VIII. Sans interroger les ambassadeurs qui le suivaient, il céda, avec une sottise vraiment incroyable, les trois forteresses, et ordonna sur-le-champ de les remettre aux Français, qui en prirent aussitôt possession. Il promit en outre de fournir une somme d'argent et de livrer, jusqu'à la fin de la guerre, les forteresses de Pise et de Livourne.

Maîtres désormais du territoire toscan, les Français s'avancèrent avec rapidité, n'osant pour ainsi dire croire au bonheur qui les avait tirés si miraculeusement de tous les périls. Ils se persuadèrent bientôt que la Providence favorisait leur entreprise. Cette opinion n'était

(1) Voir Commines, de la Vigne, Sismondi, Michelet, Guichardin, Nardi, Parenti, Cerretani, etc. Les historiens sont parfaitement d'accord sur tous ces faits.

pas seulement celle des soldats; elle était adoptée par les généraux et surtout par le roi, qui se prenait sérieusement pour le nouveau Cyrus dont le Prieur de Saint-Marc avait annoncé la venue (1). Pendant que Pierre trahissait les intérêts de toute la Toscane, les ambassadeurs qui l'avaient accompagné partaient furieux sans parler ni à lui ni à Charles VIII. Ils se hâtaient de retourner à Florence, où l'on savait déjà que les forteresses avaient été lâchement cédées, et où cette nouvelle avait provoqué l'indignation, la confusion et le désordre.

(1) Philippe de Commines partageait cette conviction. Il répète plusieurs fois : « Dieu monstroit conduire l'entreprise. »

CHAPITRE II.

LES MÉDICIS SONT CHASSÉS DE FLORENCE. SAVONAROLE SE REND, COMME AMBASSADEUR, AU CAMP FRANÇAIS.

Novembre 1494.

Le mois de novembre 1494 s'ouvrait à Florence sous des auspices sinistres. En apprenant l'abandon des forteresses qui avaient coûté à la République de longs siéges et d'énormes dépenses (1), et qui étaient la clef de tout le territoire toscan, le peuple s'était soulevé. A peine revenus du camp français, les ambassadeurs, par leurs récits, portèrent au comble la fureur générale. Ils racontaient combien il eût été facile de signer avec le roi des conventions honorables, avec quelle lâcheté et quel orgueil Pierre de Médicis avait livré la République entière aux mains de Charles VIII, sans même demander conseil. Toutes les conversations trahissaient une violente indignation, et le peuple commençait à se rassembler sur les places publiques et dans les rues. On voyait, parmi la foule, apparaître de vieilles armes tenues cachées pendant plus d'un demi-siècle, et l'on reconnaissait certains poignards dont les possesseurs s'é-

(1) La forteresse de Pietrasanta coûta à la République 150,000 ducats et un siége de deux mois ; la forteresse de Sarzana coûta 50,000 florins. — Voir Rinuccini, *Ricordi storici*, p. 141 ; cet important journal fut publié par Aiazzi en 1840 à Florence. Voir aussi Cerretani, *Storia di Firenze*, p. 524, manuscrit de la Magliabechiana.

taient servis le jour de la conjuration des Pazzi. Du milieu des ouvriers appartenant aux corporations de la laine et de la soie, sortaient quelques-uns de ces hommes vigoureux, aux membres trapus, au visage terrible, qui rappelaient les *Ciompi* (1) de Michele di Lando (2). Il semblait qu'en un instant on eût reculé d'un siècle; le peuple, après avoir supporté si patiemment la tyrannie durant 60 ans, paraissait décidé à recourir aux armes et à ne pas reculer devant l'effusion du sang pour reconquérir sa liberté.

Si le courroux était universel, une incertitude et une défiance également universelles dominaient les esprits. Les Médicis, il est vrai, n'avaient laissé aucune garde à Florence, et le peuple pouvait, d'un instant à l'autre, se rendre maître de toute la ville; mais il ne savait à qui se fier, ni par qui se laisser conduire. Les vieux amis de la liberté étaient presque tous morts pendant les soixante années qui venaient de s'écouler; l'exil, les condamnations, les persécutions avaient hâté leur fin. Le peu d'hommes qui eussent encore l'intelligence des affaires politiques avaient toujours vécu de la faveur des Médicis, et la multitude, en sortant de la servitude, n'était capable par elle-même que de se jeter dans la licence (3). On touchait donc à l'un de

(1) Les gueux.

(2) Jacopo Nardi, *Storia di Firenze.*

(3) « Tu sais, ô Florence, que pendant soixante années tu as eu « chez toi un tyran armé.... Il te prenait tes biens, il te prenait tes « femmes, et tu étais forcée de supporter patiemment ces violences.... « Où était ton appui? Quel gouvernement subissais-tu alors? un gou- « vernement que je ne sais comment désigner. Dis-moi, quels hom- « mes capables avais-tu pour te protéger? Les plus habiles se trou-

ces moments redoutables où il n'est donné à personne de prévoir quels excès, quels actes atroces peuvent subitement être commis. Le peuple, toute la journée, parcourait les rues à l'aventure comme un fleuve impétueux, et regardait d'un œil féroce les maisons des citoyens qui s'étaient enrichis en l'opprimant. Il ne suivait aucune direction déterminée, si ce n'est à l'heure des prédications; alors il se réunissait tout entier à Sainte-Marie-des-Fleurs. Jamais on n'avait vu la foule aussi serrée, aussi compacte dans la cathédrale; on se pressait jusqu'à ne plus pouvoir bouger. Savonarole, lorsqu'il montait en chaire, planait pour ainsi dire au-dessus d'un champ de têtes fixes et immobiles qui le regardaient. Sur ces visages se peignaient une fierté hautaine, une surexcitation inusitée; sous quelques robes reluisait la cuirasse.

Savonarole était le seul homme qui eût assez d'autorité, dans ces conjonctures, pour commander à la multitude. La foule semblait suspendue à ses lèvres, et n'attendait que de lui son salut. Une parole inconsidérée, sortie de la bouche du prédicateur, aurait pu provoquer le pillage des plus riches palais, réveiller les anciennes guerres civiles, faire répandre des flots de sang, car le peuple se rappelait les nombreuses injustices qu'il avait subies, et désirait ardemment se venger. Aussi Savonarole s'abstint-il de tout discours politique. Le cœur débordant de tendresse, les deux bras ouverts, le corps penché en dehors de la chaire, il ne prêcha que la paix, la charité, l'union. « Voilà que l'épée s'est montrée, les prophéties se

« vaient autour du tyran, etc. » Sermon prêché le troisième dimanche du carême de 1496.

« réalisent, les châtiments commencent; c'est le Sei-
« gneur qui conduit ces armées. O Florence! le temps
« des chants et des danses est passé; le temps est venu
« de pleurer amèrement tes fautes. Ce sont tes péchés,
« ô Florence, ce sont tes péchés, ô Rome, ce sont tes
« péchés, ô Italie, qui sont la cause de ces châtiments!
« Faites donc pénitence; distribuez des aumônes, priez,
« soyez unis. O peuple, je t'ai tenu lieu de père; je me
« suis épuisé, pendant toute ma vie, à t'enseigner les vé-
« rités de la foi et la nécessité de la vertu, et je n'ai re-
« cueilli que des tribulations, des railleries, des oppro-
« bres! Si au moins, par compensation, il m'avait été
« donné de te voir pratiquer les bonnes œuvres! O mon
« peuple, qu'ai-je jamais désiré, sinon de te voir sauvé,
« de te voir uni? Faites pénitence, parce que le royaume
« des Cieux s'approche...... Mais j'ai dit tout cela tant de
« fois, j'ai crié tant de fois, j'ai pleuré sur toi tant de
« fois, que tu ne devrais pas avoir besoin de nouveaux
« avertissements...... C'est vers toi que je me tourne, ô
« Seigneur, qui es mort par amour pour nous et à cause
« de nos péchés! Pardonne, ô Seigneur, pardonne au
« peuple florentin, qui veut être à toi (1)! » Savonarole continua ainsi à recommander la charité, la foi, la concorde, et il consacra si complétement son ardeur et ses forces à cette noble tâche, qu'il resta plusieurs jours anéanti et presque malade (2). Ces sermons ne furent pas

(1) *Sermons sur Aggée*, prêchés pendant l'avent de 1494; premier sermon. Aggée fut le prophète qui parla aux Hébreux immédiatement après la captivité de Babylone, et qui les excita à reconstruire le temple : il est donc facile de comprendre pourquoi Savonarole entreprit alors de commenter Aggée.

(2) Calendis igitur novembris, id est Sanctorum omnium solemni-

des plus éloquents, parce que la surexcitation ne laissait pas de place à la réflexion et à l'art ; mais la tendresse passionnée avec laquelle ils furent prononcés dominait, subjuguait ce peuple, qui, au sortir du tumulte des rues, venait dans le lieu de paix pour entendre la parole évangélique. Telle fut la puissance de Savonarole en ces jours troublés, que les passions populaires ne se portèrent à aucun excès. La révolution qui paraissait se préparer turbulente et terrible sur la place publique, s'accomplit tranquille et pacifique dans le palais communal : miracle absolument nouveau dans l'histoire de Florence, et attribué par tous les historiens d'alors au bienfaisant ascendant que sut conquérir le Prieur de Saint-Marc (1).

Le 4 novembre, la Seigneurie rassembla dans le Palais

tate, et duobus proximis diebus, voci et lateri non peperci, et (ut omni populo notum est) tantum ex pulpito declamavi, quod infirmior corpore factus, pæne langui. *Compendium revelationum*, édit. Quétif, p. 236.

(1) Tous les historiens sont unanimes à reconnaître que Savonarole était devenu l'âme de la multitude. Si le Frère a mérité la reconnaissance publique pour avoir réveillé le peuple de son long sommeil, il y a droit surtout pour avoir su maintenir la paix et la concorde. Nous démontrerons plus au long cette vérité dans les chapitres suivants, et les sermons sur Aggée nous en fourniront la preuve irrécusable. Guichardin est un des historiens qui ont le mieux jugé Savonarole. Dans son dialogue *Sul reggimento di Firenze,* p. 28, il fait dire à Bernardo del Nero ces paroles : « Je crois que vous avez une grande obligation « à ce frère qui, en prévenant le désordre, a empêché de faire l'expé- « rience des malheurs qu'aurait engendrés votre forme de gouver- « nement. Elle aurait amené, je n'en doute pas, de telles discordes « civiles, qu'on en serait venu promptement à quelque révolution vio- « lente et terrible. » Mais c'est dans sa *Storia di Firenze* que Guichardin expose avec détail comment Savonarole a seul sauvé de l'anarchie la République.

les citoyens les plus renommés et les plus prudents, afin de les consulter sur le parti à prendre. D'après la loi et les traditions de la République, personne n'avait le droit de parler sans y être invité par les Seigneurs; et, après cette invitation, on devait seulement appuyer la résolution proposée par eux. Mais dans les moments de tumulte on ne respectait ni cette loi ni les autres lois de Florence. Ce jour-là les esprits étaient profondément troublés, car il s'agissait du salut de la patrie. La Seigneurie demandait conseil à chacun et tous voulaient parler. Cependant, lorsque messire Luca Corsini, rompant avec les anciens usages, se leva sans autorisation pour dire que les choses allaient mal, que la ville se précipitait vers le désordre et qu'il fallait recourir à quelque remède énergique, la stupéfaction fut universelle, tant la servitude invétérée avait paralysé les ressorts de la volonté chez tous les citoyens. Les uns murmuraient, les autres toussaient. Enfin, l'orateur se déconcerta tellement qu'il ne put continuer (1).

Aussitôt Tanai di Jacopo de' Nerli, jeune homme très-passionné, résuma le discours de Corsini et développa la même thèse; mais sa voix se mit à trembler aussi. Son père alors se leva tout confus, l'excusa auprès de ses collègues, les priant de ne pas faire attention aux paroles inconsidérées d'un jeune homme.

Piero di Gino Capponi se leva à son tour. Ses cheveux blancs, ses yeux ardents et un certain air de fierté joyeuse, semblable à celle du coursier qui a entendu le son de la trompette guerrière, attirèrent tous les regards et rétablirent le silence. On savait que ses discours

(1) Cerretani, *Storia di Firenze*.

étaient courts et précis, qu'il était prompt à se déterminer et à agir. Il parla clairement, et dit : « Pierre de Médicis n'est plus capable de diriger l'État ; la République doit pourvoir elle-même à son propre salut ; il est temps désormais de nous soustraire à ce gouvernement d'enfants (1). Qu'on envoie au roi Charles des ambassadeurs. S'ils rencontrent Pierre, qu'ils ne le saluent pas ; qu'ils exposent comment tout le mal est venu de lui, et qu'ils proclament les dispositions amicales de la ville pour les Français. Qu'un certain nombre d'hommes honorables soient chargés de recevoir pompeusement le roi ; mais en même temps qu'on fasse venir de la campagne les capitaines avec leurs soldats, et qu'on les cache dans les cloîtres ou autres endroits secrets, afin qu'ils se tiennent prêts à paraître, en cas de besoin, avec les autres hommes armés. Rien n'est à négliger pour traiter dignement ce prince très-chrétien, pour satisfaire au moyen de l'argent le naturel avide des Français. Cependant, si Charles VIII se laisse entraîner à des actes ou à des desseins que nous ne pouvons supporter, il faut pouvoir lui tenir tête et lui montrer nos armes. Et avant tout, dit Capponi en finissant, qu'on ne manque pas d'envoyer avec les autres ambassadeurs le père Jérôme Savonarole, qui a maintenant tout l'amour du peuple (2). » Il aurait pu ajouter :

(1) Cerretani nous a laissé un récit très-détaillé de cette *pratica* (manuscrit de la Magliabechiana, p. 594 et suiv.). Cependant, il met dans la bouche de Nerli les paroles prononcées par Capponi, quoiqu'elles répondent mieux au caractère d'un homme mûr, comme Capponi qu'à celui d'un jeune homme comme Nerli. Voir Acciaioli, *Vita di Piero Capponi*, dans l'*Archivio Storico*, t. IV, partie II.

(2) Cerretani et Acciaioli, comme plus haut. Capponi témoigna toujours à Savonarole et au couvent de Saint-Marc un respect mêlé de

tout le respect du roi ; car Charles VIII avait conçu une vénération presque religieuse pour le Prieur de Saint-Marc, qui depuis tant d'années annonçait la venue du roi de France, venue « ordonnée, disait le Frère, par le Seigneur lui-même ».

Le 5 novembre furent élus les ambassadeurs, parmi lesquels se trouvaient Capponi, le jeune Nerli et Savonarole (1). Celui-ci laissa ses collègues partir en avant pour Lucques, où ils espéraient rencontrer le roi, et les rejoignit à pied, avec deux frères de Saint-Marc, selon sa coutume de voyager (2). Mais avant de se mettre en marche, il parla de nouveau au peuple, et prononça un sermon qu'il termina par ces paroles : « Le Seigneur a « exaucé tes prières; il a fait arriver pacifiquement une « grande révolution. Lui seul est venu en aide à cette « cité, quand tous l'avaient abandonnée. Attends, et tu « verras bientôt les désastres qui fondront sur les au- « tres villes. Persévère donc dans les bonnes œuvres, « ô peuple de Florence ! Persévère dans la paix. Si tu « veux que le Seigneur persiste dans la miséricorde, sois « miséricordieux envers tes frères, envers tes amis, en- « vers tes ennemis; autrement, tu subiras aussi les châti- « ments qui s'apprêtent pour le reste de l'Italie. *Miseri-* « *cordiam volo*, vous crie le Seigneur. Malheur à qui n'o-

tendresse. Il avait pour confesseur Fra Silvestro, et l'on voit par ses lettres, publiées dans l'*Archivio Storico* à la suite de sa biographie, en quelle haute estime il tenait l'autorité de Savonarole.

(1) Voir la partie du *Priorista Gaddi* publiée dans l'Appendice de la biographie de Capponi que nous avons citée plus haut (*Arch. Stor. Ital*). Pandolfo Rucellai et Giovanni di Niccolo Cavalcanti prirent part, suivant Gaddi, à l'ambassade florentine auprès de Charles VIII.

(2) Parenti, *Storia di Firenze*.

« béit pas à ses commandements (1). » Après ce sermon, Savonarole quitta Florence et s'achemina vers Pise; car les ambassadeurs, arrivés à Lucques, avaient trouvé le roi sur le point de partir, et, après lui avoir présenté leurs hommages, l'avaient suivi à Pise.

Quand Pierre de Médicis vit que les ambassadeurs venaient au nom de la République sans lui donner à lui-même aucune marque de soumission, il comprit aussitôt que quelque grave changement était survenu dans la ville. Aussi recommanda-t-il chaudement sa propre cause au roi, promettant de payer 20,000 ducats (2). Il enjoignit à Paolo Orsini de rassembler ses gens, d'enrôler dans la campagne tous les hommes de bonne volonté et de les amener sans retard à Florence, où il entra précipitamment le soir du 8 novembre (3). Songeant à convoquer un *parlamento* et à concentrer entre ses mains la puissance gouvernementale tout entière, il se rendit au Palais le matin suivant vers onze heures, accompagné d'une foule considérable. Mais la Seigneurie, qui était déjà instruite de ses desseins, ne l'admit qu'avec un petit nombre de ses compagnons, et, après l'avoir reçu très-froidement, l'engagea à licencier les troupes qu'il venait d'enrôler, afin de n'exposer ni lui ni la ville à des périls inutiles. Pierre fut tellement troublé par cet accueil glacial et résolu, que, ne sachant quel parti prendre, il sortit en disant qu'il délibérerait sur la conduite à tenir et reviendrait ensuite rendre compte aux Seigneurs de ses résolutions. De retour chez lui, il

(1) Troisième *sermon sur Aggée.*

(2) Parenti, *Storia di Firenze*, Ms. Magliab. Voir au 9 novembre 1494.

(3) Jacopo Nardi, *Storia di Firenze.*

chargea Orsini d'occuper la porte San-Gallo, et, s'étant muni de ses armes, il s'avança vers le Palais avec une garde d'hommes également armés. Mais sur le seuil il trouva plusieurs membres des Colléges qui l'empêchèrent d'avancer, déclarant qu'on leur avait commandé de ne le laisser passer que seul et sans armes par la petite porte. Pierre alors, tout frémissant de colère, s'éloigna en proférant des menaces. Il avait à peine fait deux pas, quand il s'entendit appeler par un massier de la Seigneurie, envoyé par messire Antonio Lorini, l'unique Seigneur qui eût conservé de l'attachement pour les Médicis. Lorini ce jour-là exerçait les fonctions de président (1). Comme c'était à lui de proposer les questions que l'assemblée devait examiner, il avait pu écarter toute délibération contraire à Pierre de Médicis; et comme les clefs de la tour lui étaient confiées, il avait réussi jusqu'alors à empêcher qu'on sonnât la cloche pour réunir le peuple. Mais en rappelant Pierre de Médicis malgré la volonté générale, Lorini dépassait toute mesure. Luca Corsini, Jacopo de' Nerli et Filippozzo Gualterotti descendirent à l'entrée du Palais, et défendirent à Pierre de passer. Celui-ci, après le message de Lorini, avait repris son orgueilleuse contenance, et voulait intimider ses interlocuteurs par son arrogance accoutumée; mais Nerli, le repoussant avec d'injurieuses paroles, lui ferma la porte au visage.

Les gens du peuple qui s'étaient trouvés témoins du fait se mirent à pousser des clameurs, et, pour manifester la violence de leur mépris, se contentèrent de

(1) Le président (*proposto*) était changé tous les deux ou trois jours, et parfois même tous les jours.

poursuivre Pierre de Médicis à travers les rues en l'accablant d'invectives et en agitant autour de sa tête les bandes d'étoffe qui pendaient de leurs chaperons, tandis que les enfants couraient après lui en le sifflant et en lui lançant des pierres. Le fils de Laurent le Magnifique, n'osant ni faire usage de l'épée qu'il tenait à la main, ni la remettre dans le fourreau, se réfugia plein de terreur au milieu de ses partisans. Il était atterré par la seule voix de ce peuple qu'il avait naguère foulé aux pieds avec tant de hauteur. Pendant que quelques-uns de ses ennemis rétrogradaient, les autres continuaient leur poursuite. Le *bargello* (1), Pier Antonio dell' Aquila, se rencontra sur leur chemin ; il voulut secourir Pierre de Médicis, mais il fut désarmé et dépouillé avec tous les siens par la foule, quoique celle-ci n'eût point d'armes. Il fut ensuite, entraîné vers son palais, où on le contraignit à délivrer les prisonniers ; et, chose singulière, quand la multitude soulevée retourna vers la place de la Seigneurie, ce furent les armes enlevées au *bargello* qui servirent les premières à défendre la liberté. Déjà la cloche de la Seigneurie sonnait sans interruption, et le peuple entier accourait tumultueusement sur la place. On se précipitait hors des maisons ; on fermait les boutiques ; on sortait avec des serpes, avec des broches, avec des pieux, avec les premiers objets venus. Quelques vieux citoyens se montrèrent revêtus de leurs costumes à l'ancienne mode et exhibèrent leurs armes rouillées, qui rappelaient l'époque de la République ; toutes les fois qu'on les apercevait, on les saluait par de joyeuses acclamations (2).

(1) Chef de la police.

(2) Jacopo Nardi, *Storia di Firenze*, p. 41 et suiv. (édition Arbib.) ;

Le peuple était à peine réuni sur la place, lorsqu'arriva tout poudreux, monté sur une mule, Francesco Valori, qui venait de Pise, où il s'était entretenu avec les ambassadeurs florentins. On se pressait autour de lui pour avoir des nouvelles, et en un instant il se trouva au plus fort de la cohue. Valori avait été autrefois très-attaché aux Médicis; il avait rendu de nombreux services à Laurent, et avait été un des cinq citoyens envoyés auprès de Savonarole pour lui conseiller d'être plus modéré dans ses sermons. Mais à partir de ce moment il commença à ressentir de la sympathie pour le Frère, et peu à peu il devint un de ses plus chauds partisans. Le mauvais gouvernement de Pierre acheva de le pousser dans le parti populaire, qui était tout à fait en rapport avec la nature de son caractère. Il possédait en effet toutes les qualités d'un tribun : impétueux et hardi, de peu de tête et de grand cœur, excessif en toutes ses résolutions, il se plaisait dans l'agitation comme dans son élément. Ce jour-là, du haut de sa mule, et sans songer à secouer la poussière dont il était couvert, il entreprit de haranguer la multitude. Il raconta que les ambassadeurs avaient trouvé à Lucques le roi très-bien disposé; mais que l'ayant suivi à Pise, ils avaient été reçus froidement, parce que Pierre de Médicis, avant de quitter le camp français, avait multiplié les sollicitations et prodigué les promesses au détriment de la ville. Quand Valori s'aperçut que les esprits étaient exaspérés, il se mit à la tête du peuple pour attaquer la

Rinuccini, *Ricordi storici;* Gaddi, *Priorista;* Parenti, *Storia di Firenze;* Cerretani, *Storia di Firenze.*

maison des Médicis, en criant : à bas les *palle* (1)! Pierre, pendant ce temps, avait fait appeler Orsini avec ses soldats; il s'était armé de pied en cap, et voulait rentrer au Palais par la force. Le cardinal Jean, son frère (2), avait pris les devants, parcourait les rues et cherchait à regagner la faveur du peuple en criant : *palle! palle!* mais personne ne lui répondait, ou plutôt les citoyens qu'il rencontrait sur son passage et ceux qui se tenaient à leurs fenêtres lui adressaient des menaces. Quand il fut arrivé près de l'église San-Bartolommeo, il put distinguer la multitude armée, s'avançant avec fracas sous la conduite de Valori. Il revint alors sur ses pas en toute hâte, et, étant rentré au palais Médicis, il apprit que Pierre avait déjà cherché son salut dans la fuite. Celui-ci, après avoir reçu de la Seigneurie la signification d'un décret qui le déclarait rebelle, ainsi que le cardinal (3), et après avoir entendu dire que son frère rétrogradait, n'avait pas eu le courage d'attendre plus longtemps; il avait réuni le peu d'hommes restés sous sa main et avait couru à la porte San-Gallo. Là, dans ce faubourg, peuplé de gens infimes qui avaient été toujours dévoués à sa famille, il fit une dernière tentative pour conquérir un appui; mais c'est en vain qu'il élevait la voix, c'est en vain qu'il jetait l'or dans les rues : cette plèbe même le regardait avec mépris et se précipitait vers le palais des Seigneurs. Alors il se per-

(1) Les *palle* étaient les emblèmes que les Médicis avaient dans leurs armes. — Voir les historiens cités plus haut.

(2) Plus tard pape sous le nom de Léon X.

(3) Le citoyen déclaré rebelle était, en quelque sorte, mort civilement et perdait tous ses droits jusqu'à ce qu'il fût réhabilité. (*Note du trad.*)

suada que tout espoir était perdu et qu'il ne devait penser qu'à sauver sa vie. Accablé, consterné par tant d'infortunes qui avaient fondu sur lui en un si court espace de temps, il prit la route de Bologne. A peine était-il sorti de la ville qu'il en vit fermer la porte derrière lui. Il marchait en compagnie de son frère Julien (1) et d'un petit nombre de soldats, qui, plus effrayés que lui et craignant d'être assaillis dans la campagne et mis en pièces par les paysans, l'abandonnèrent pour la plupart avant qu'il n'eût dépassé les frontières de la Toscane. Après un long et pénible voyage, il atteignit enfin avec sa suite misérable la ville de Bologne, où Bentivoglio le reçut presque grossièrement. « Je me serais laissé couper par morceaux, s'écria le tyran de Bologne, plutôt que de me dessaisir de l'autorité. » Bientôt, pourtant, un pareil péril ayant menacé Bentivoglio, ce prince orgueilleux s'enfuit honteusement à son tour. Pierre, de plus en plus abattu par l'adversité, continua son voyage jusqu'à Venise. Il y trouva une hospitalité courtoise et le repos. Là aussi il eut la douleur de voir que Soderini, ambassadeur de Florence, s'était déjà déclaré pour le nouveau gouvernement; mais il reçut de la Seigneurie vénitienne tous les honneurs qu'elle avait l'habitude de rendre aux princes déchus. Ce fut un grand soulagement pour son esprit troublé.

Ces quelques jours avaient eu pour lui la durée d'un siècle; il se réveillait comme d'un long rêve et commençait à comprendre avec quelle ineptie il s'était comporté, avec quelle lâcheté il avait abandonné le pouvoir, alors qu'aucun danger réel n'apparaissait, alors que Char-

(1) Le futur duc de Nemours.

les VIII s'était déjà déclaré pour lui. S'il avait su montrer un esprit résolu, il aurait étouffé ou contenu l'agitation naissante, car il pouvait compter sur les secours prochains de la France (1). Le souverain de ce pays lui était devenu si favorable, que les messagers du roi arrivaient à Venise en ce moment pour engager le prince fugitif à regagner Florence. Mais Pierre de Médicis ne se sentait pas le courage d'affronter une seconde fois ce peuple turbulent, dont les cris de fureur l'épouvantaient encore. Sur ces entrefaites arrivait aussi à Venise le cardinal, qui, avant de fuir, avait déployé de l'énergie. Il avait quitté la ville, bien plus tard, travesti en frère, après avoir bravé des difficultés sérieuses et de graves dangers. Tous les objets précieux qu'il avait pu recueillir au milieu du désordre, il les avait portés dans le cloître de Saint-Marc, et était ainsi parvenu à les sauver. Son exemple fut suivi par plusieurs autres citoyens qui connaissaient la haine du peuple contre les Médicis. Quoique le couvent de Saint-Marc fût regardé comme le centre du parti populaire, les adhérents des Médicis et le cardinal lui-même ne trouvaient pas ailleurs un lieu de sûreté préférable pour leurs trésors, tant était solidement établi le renom d'honnêteté des frères.

Pendant ce temps, la Seigneurie promettait une ré-

(1) Telle est l'opinion non-seulement de Nardi et des autres historiens, mais de Savonarole lui-même, qui, à cause de cette conviction, attribuait la chute des Médicis à la protection divine. — « Dieu t'a « débarrassé de ce tyran. Que personne ne te dise : C'est moi qui t'ai « délivré, que personne ne s'en vante ; car il n'y avait pas de force ca- « pable de renverser une maison si haute et si bien fortifiée..... Dieu, « plus fort que cet homme, est venu et lui a enlevé son butin, ses biens « propres, et l'autorité qu'il avait sur toi. » Sermon prononcé le troisième dimanche du carême de 1496.

compense de 3,000 florins à quiconque lui livrerait vivant Pierre ou le cardinal, et une récompense de 2,000 florins à quiconque lui remettrait mort l'un de ces deux personnages. Pour effacer tout souvenir du passé, elle ordonnait de détruire les images des rebelles de 1434, sur la porte de la douane, ainsi que les peintures représentant, sur la façade du palais du podestat, les rebelles de 1478 (1); elle rappelait les Neroni Diotisalvi, les Pazzi et beaucoup d'autres citoyens exilés ou internés. Parmi ces derniers se trouvaient Laurent et Jean de Médicis, cousins de Pierre. A peine revenus, ils firent disparaître de leurs maisons l'écusson où brillaient les *palle*, y substituèrent les armes du peuple, et, renonçant au nom des Médicis, adoptèrent celui de *Popolani*. Ainsi, déjà l'on commençait à flatter cette multitude si méprisée quelques jours auparavant.

Cependant le désordre augmentait dans la ville, et la populace semblait devenir ivre de désordre. Elle pilla la maison de Giovanni Guidi, notaire et greffier des archives publiques (*Riformagioni*), ainsi que la demeure d'Antonio Miniati, directeur du Mont (2). Ces deux hommes avaient été les dociles instruments des Médicis, les conseillers ingénieux qui avaient imaginé de nouveaux expédients pour surcharger le peuple d'impôts insupportables; par là ils avaient mérité la haine de tous les Florentins. On saccagea également la maison du cardinal Jean et le jardin de Saint-Marc, où les Médicis avaient réuni tant de précieux objets d'art. Le sang

(1) En 1434 Côme revint de l'exil; en 1478 eut lieu la conjuration des Pazzi.

(2) On appelait *Monte* la dette publique.

n'avait pas encore coulé, mais il ne manquait pas de gens qui étaient disposés à commettre les dernières violences et qui auraient certainement obéi à leurs instincts, si les partisans de Savonarole n'avaient pas employé tous leurs efforts pour prévenir de pareils excès, si le retour de Savonarole lui-même n'avait pas été attendu d'heure en heure, et si la Seigneurie n'avait pas rendu les ordonnances les plus sévères afin de mettre un terme aux tendances anarchiques.

L'irritation des esprits s'accrut encore à l'arrivée des ambassadeurs qui apportaient de Pise des nouvelles peu satisfaisantes. Ils avaient déclaré à Charles VIII que la ville lui était favorable et qu'elle s'apprêtait à l'accueillir avec tous les honneurs dûs à la majesté royale. Mais, puisque le roi devait être reçu en ami, Florence demandait à être aussi traitée en amie ; elle désirait, par conséquent, conclure sur-le-champ un traité honorable, afin que la joie publique pût se manifester plus complétement. A ces paroles le roi s'était contenté de répondre « que tout se réglerait dans la grande *villa* ». Sa froideur montrait avec évidence qu'il avait été gagné par les promesses de tous genres que lui avait faites Pierre de Médicis, promesses d'argent et promesses d'obéissance. Les ambassadeurs revenaient donc sans avoir rien conclu, et pouvaient seulement certifier que le roi n'avait aucune bienveillance pour la République.

Leurs démarches avaient déjà échoué lorsque le Prieur de Saint-Marc se présenta au camp français. Après avoir traversé la foule compacte des soldats, il arriva enfin devant Charles VIII, qui, entouré de ses généraux, l'accueillit joyeusement. Savonarole lui adressa, sans grands préambules, un discours très-bref, qu'il prononça d'une

voix sonore, avec un accent presque impérieux. « O roi très-chrétien, tu es un instrument dans la main du Seigneur. Il t'envoie troubler la quiétude des méchants en Italie, comme je l'ai déjà prédit depuis plusieurs années; il t'envoie aussi réformer l'Église, qui gît à terre, dans l'abattement. Mais si tu n'es pas juste et miséricordieux, si tu ne respectes pas la ville de Florence, ses femmes, ses citoyens, sa liberté, si tu oublies l'œuvre qui t'a été confiée, le Seigneur choisira un autre prince pour l'accomplir, il appesantira sur toi sa main irritée et te punira par des châtiments terribles. Ces choses, je te les dis de la part du Seigneur (1). » Le roi et les généraux semblèrent prêter une oreille attentive et ajouter une foi complète aux paroles menaçantes de Savonarole. Chacun en était venu à croire que les armées françaises étaient vraiment guidées par Dieu vers une fin providentielle. Charles VIII, surtout, ressentait une grande vénération pour le moine qui avait prophétisé sa venue et qui promettait le succès à ses entreprises. Le discours qu'il venait d'entendre sembla lui inspirer une certaine terreur et le décider à traiter les Florentins avec plus d'égards. Savonarole, en revenant peu après les autres ambassadeurs, apportait donc des nouvelles plus rassurantes.

(1) Ce discours est inséré dans le *Compendium revelationum*. Pour le récit de tous ces faits, nous avons suivi principalement Nardi qui est minutieux, exact et scrupuleux; mais nous avons aussi beaucoup consulté Cerretani, Parenti, Rinuccini, Gaddi, Guichardin, Machiavel, Commines, etc.

CHAPITRE III.

SOULÈVEMENT DE PISE. ENTRÉE DE CHARLES VIII A FLORENCE; SON TRAITÉ AVEC LA RÉPUBLIQUE ET SON DÉPART.

(Novembre 1494.)

La situation de la Toscane s'aggravait par des troubles multipliés. Le jour même où les Médicis étaient chassés de Florence, les Pisans se soulevaient pour revendiquer leur liberté. Depuis qu'ils étaient tombés sous le joug florentin, ou, comme ils le disaient, sous le joug étranger, ils avaient sans cesse épié le moment où ils pourraient le secouer. Après avoir perdu leur indépendance, ils avaient vu presque en un instant le commerce et l'industrie dépérir, la population diminuer, tout ordre civil disparaître. La plupart d'entre eux avaient préféré l'exil à la servitude. Mais, à l'approche des armées françaises, les espérances se réveillaient, et Louis le More, qui pêchait toujours en eau trouble et qui avait déjà formé le dessein de mettre la main sur Pise, excitait continuellement cette ville à la révolte, lui promettant des secours de toutes sortes et flattant en secret ses aspirations par l'intermédiaire de certains personnages attachés à la personne du roi. Aussi, à peine Charles VIII entrait-il à Pise, que le peuple parcourait tumultueusement les rues, détruisait partout les armoiries de Florence, jetait dans l'Arno le

lion placé sur le pont et lui substituait la statue du roi. On saccagea ensuite les maisons des autorités florentines, et ces autorités furent chassées de la ville par une foule furieuse. La liberté et l'indépendance furent proclamées, les exilés furent rappelés. On rassembla des armes, de l'argent et des hommes pour commencer la célèbre et malheureuse guerre qui devait user les forces des deux républiques à peine renaissantes et coûter la vie à tant de valeureux citoyens, sans avantage pour aucune des parties.

Le roi, témoin de ces mouvements séditieux, songea d'abord à les encourager; cependant, lorsqu'il vit l'expulsion des autorités florentines, il se montra fort irrité. Il aurait presque voulu que Pise, tout en revendiquant sa liberté, restât soumise aux Florentins. Mais le peuple, lancé dans la voie de la révolte, y avançait à grands pas. Charles VIII se contenta de laisser une garnison dans la citadelle et quitta la ville sans s'inquiéter des événements qui se passaient, sans réfléchir aux espérances qu'il avait provoquées chez les Pisans. Ainsi, il avait déjà porté un coup redoutable à Florence avant d'y entrer, en permettant que les sujets de la République se soulevassent sous ses yeux et en présence de l'armée française : exemple dangereux, qui ne tarda pas à être imité par Arezzo, par Montepulciano et par d'autres villes. Pendant ce temps, Charles VIII poursuivait sa route, et s'arrêtait quelques jours à Signa, pour attendre l'apaisement des troubles de Florence et l'achèvement des préparatifs que la Seigneurie faisait pour le recevoir avec honneur. Il se trouvait encore à Signa quand les Florentins lui envoyèrent de nouveaux ambassadeurs pour solliciter encore la conclusion immédiate d'un traité; mais sa ré-

ponse fut toujours : « C'est dans la grande *villa* que « nous réglerons tout (1). »

Le sort de la ville était donc toujours incertain. Les Médicis venaient à peine d'être chassés; l'ancien gouvernement était détruit et le nouveau n'était pas encore organisé; le roi, à la tête d'une armée puissante, déjà couverte de sang italien, entrait sans avoir pris aucun engagement. Il y avait lieu de concevoir des craintes sérieuses. Par bonheur, la Seigneurie était assistée par des citoyens d'une grande prudence et d'un courage à toute épreuve. Parmi eux se trouvait Piero Capponi, qui semblait être devenu le bras de la République, comme Savonarole en était l'âme et le cœur. L'un prêchait la charité, la paix, l'union; l'autre se montrait partout où l'on avait besoin d'aide et de conseil, s'occupait des armes et des soldats. Les maisons étaient pourvues de munitions de guerre; les pieux et les planches pour faire des barricades étaient rassemblés; les cloîtres et les cours étaient remplis de troupes récemment enrôlées, dont le nombre montait, disait-on, à six mille, et qui se tenaient prêtes à sortir au premier son de la cloche pour défendre la République (2).

Cependant, l'on voyait arriver dans la ville, par groupes de quinze ou seize, des Français sans armes, à l'air martial et dégagé, marquant avec un morceau de craie les maisons qui devaient fournir des logements. Ils affectaient le mépris et l'indifférence, mais ils ne pouvaient cacher leur étonnement en présence des

(1) Sismondi, *Hist. des Rép. ital.;* Michelet, *Renaissance;* Leo, *Storia d'Italia;* Guichardin, Machiavel, Nardi, Parenti, Cerretani, Rinuccini, Gaddi, Commines, etc.

(2) Jacopo Nardi, *Storia di Firenze.*

merveilleux édifices de Florence, et chaque fois qu'ils arrivaient à l'entrée d'une rue nouvelle, ils restaient comme en extaxe devant les perspectives inattendues qui s'offraient à leurs yeux. Ce qui attirait le plus leur attention, c'étaient ces sévères palais qui ressemblaient à des forteresses inexpugnables, ces tours qui portaient encore les traces des cruelles et sanglantes guerres civiles. Le 15 novembre, ils assistèrent à un spectacle qui répandit dans leur âme une sorte d'effroi. Que ce fût l'effet du hasard ou d'un dessein prémédité, le bruit courut subitement que Pierre de Médicis s'approchait des portes de la ville. La cloche sonna à toutes volées et les rues se remplirent d'un peuple en fureur; la terre paraissait engendrer des hommes armés, qui se précipitaient vers la place; les palais se fermaient, les tours s'armaient; on élevait déjà des retranchements. Les Français, ce jour-là, voyaient le premier essai de barricades. Tout à coup l'on apprit que la nouvelle était fausse, et le tumulte s'apaisa aussi vite qu'il s'était produit. Mais les étrangers acquirent la certitude que leurs bataillons, incapables de manœuvrer dans ces rues étroites, ne pourraient guère résister à cette façon de guerroyer qui leur était inconnue. Les Florentins regardaient les soldats de Charles VIII avec une certaine affectation de familiarité, comme s'ils voulaient dire : « Nous verrons! » Ce peuple, qui venait de reconquérir sa liberté, se croyait devenu le maître du monde et s'imaginait presque n'avoir plus rien à redouter (1).

Cependant l'on apprêtait le palais des Médicis (2)

(1) Nardi, Parenti, Cerretani, Sismondi, etc.
(2) Celui qu'on appelle aujourd'hui palais Riccardi.

pour recevoir le roi avec magnificence, et l'on disposait les maisons des principaux citoyens pour y loger les officiers de l'armée. Les rues où devait passer le cortége étaient abritées par des tentures, parées de tapis et de tapisseries comme pour une fête. Le 17 novembre, la Seigneurie prit place sur une estrade construite à la porte San-Frediano, et les jeunes gens de la noblesse florentine se portèrent en grand nombre, hors de la ville, à la rencontre du roi, qui fit à deux heures après midi son entrée solennelle. Les Seigneurs se levèrent pour aller au-devant de lui. Messire Luca Corsini se présentait, au nom de ses collègues, et allait lire le discours qu'il avait préparé, quand survint la pluie. Les chevaux se poussaient violemment les uns les autres, et toute la cérémonie fut manquée. Seulement, Gaddi, intendant du palais, qui avait plus de présence d'esprit et qui parlait plus facilement que ses concitoyens, se fraya un passage vers le roi malgré la confusion générale, et sut dire en français quelques paroles bien adaptées à la circonstance; après quoi, Charles VIII poursuivit sa route sous un riche baldaquin. Sa figure formait un singulier contraste avec l'air martial de la nombreuse et puissante armée devant laquelle il marchait. Il était presque monstrueux : il avait la tête grosse, le nez long, la bouche large, le corps très-petit, les jambes extraordinairement grêles, les pieds difformes. Son vêtement était en velours noir, son manteau en brocart d'or. Il montait un grand et magnifique cheval et s'avançait, la lance sur la cuisse, dans l'attitude d'un conquérant. Tout ce faste ne servait qu'à faire mieux ressortir les défectuosités de sa personne. A côté de lui venaient le fier cardinal de Saint-Pierre-aux-liens, le cardinal de Saint-

Malô, et quelques maréchaux. Il était suivi par la garde royale, composée de 100 archers, les plus beaux jeunes hommes de France, et par deux cents chevaliers français, qui allaient à pied, revêtus d'armures et de costumes resplendissants. Les Suisses, formant l'avant-garde de l'armée, arrivaient ensuite. Ils portaient des costumes aux couleurs vives et variées, des hallebardes d'acier battu, des casques surmontés de plumes éclatantes. On lisait sur le visage de ces montagnards, qui passaient pour les premiers fantassins de l'Europe, une orgueilleuse et hautaine assurance ; la plupart d'entre eux avaient par forfanterie quitté la cuirasse pour combattre à poitrine découverte. Au centre du cortége se trouvaient les Gascons : ils étaient petits, agiles et lestes; on eût dit que leur nombre croissait et se multipliait à mesure que l'armée défilait. Après eux on apercevait la cavalerie, où l'élite de la noblesse française effaçait par son luxe l'éclat des autres corps, étalait ses armes ciselées, ses manteaux de brocart, ses bannières en velours brodé d'or, ses chaînes et ses autres ornements d'or. Quant aux cuirassiers, ils produisaient une impression de terreur avec leurs chevaux dont les oreilles et les queues avaient été barbarement coupées. Enfin, les archers, originaires d'Écosse ou d'autres contrées septentrionales, attiraient l'attention par une stature extraordinaire et par de très-longs arcs en bois; ils ressemblaient tout à la fois, dit un historien du temps, à des hommes et à des bêtes (1).

Cette variété d'armes et de costumes, cet ordre et cette discipline unissant sous le même drapeau des

(1) Cerretani, *Storia di Firenze*.

hommes de races dissemblables, frappaient d'étonnement et d'admiration Florence et toute l'Italie, où les armées permanentes n'existaient pas encore et où l'on ne connaissait que les troupes mercenaires. Il est impossible de dire avec combien de soldats le roi fit son entrée, car l'artillerie s'était dirigée vers Rome par une autre route; des garnisons avaient été laissées dans les forteresses, et d'autres régiments étaient en train de traverser les Romagnes. Gaddi (1), présent au défilé des Français, évalue leur nombre à 12,000; Rinuccini, qui se trouvait aussi à Florence, croit cette appréciation exagérée; d'autres récits indiquent un chiffre plus élevé. Quoi qu'il en soit, les troupes de Charles VIII remplissaient la ville et les faubourgs.

Après avoir traversé le *Ponte vecchio*, qui était pavoisé richement et garni de musiciens, elles arrivèrent sur la place de la Seigneurie, où de toutes parts les regards rencontraient des chars, des statues et des *triomphes* (2). De la rue des Pazzi, elles débouchèrent ensuite derrière le Dôme, en firent le tour et s'arrêtèrent devant la façade. Tandis que le peuple acclamait le nom de la France, le roi ne savait que sourire stupidement et prononcer mal à propos quelques mots italiens. Étant

(1) L'auteur du *Priorista,* le même qui harangua Charles VIII, lorsque ce prince entra dans la ville.

(2) Les *triomphes* étaient des représentations allégoriques, où les chars, les cavalcades et les groupes de personnages à pied charmaient les yeux par l'éclat des couleurs et la richesse des costumes. Les Florentins trouvaient un plaisir extrême à ces spectacles. Un jour on assistait au triomphe de la Renommée, un autre jour au triomphe de la Mort. Laurent le Magnifique imagina le triomphe de Bacchus et d'Ariane. Les chants et les danses accompagnaient ces fêtes populaires. (*Note du trad.*)

entré dans la cathédrale, il y trouva la Seigneurie, qui s'y était rendue par des rues détournées, pour éviter la rudesse impétueuse des soldats. Les Seigneurs et le roi prièrent ensemble; puis Charles VIII se retira dans le somptueux palais des Médicis et les soldats prirent leurs quartiers. Ce soir-là et le soir suivant, on fit des illuminations dans toute la ville; la journée se passa au milieu de fêtes continuelles, et enfin l'on aborda la question du traité (1).

Les syndics choisis par la Seigneurie pour débattre les conventions étaient : messire Guidantonio Vespucci, messire Domenico Bonsi, Francesco Valori et Piero Capponi, regardés tous comme des hommes d'un rare mérite. Vespucci possédait à fond la connaissance des lois et des affaires politiques. Bonsi s'était acquitté avec honneur de plusieurs ambassades. Valori, appelé depuis le « Caton florentin », était devenu le chef du peuple; et Capponi, que nous avons déjà nommé plusieurs fois, était doué de facultés extraordinaires. Il était né en 1447, et appartenait à une ancienne famille florentine, qui avait toujours eu pour la liberté un attachement sincère et qui s'était illustrée par mainte action généreuse. Son père dirigea son éducation vers le commerce, lui recommandant de ne pas s'occuper de politique, parce que les circonstances ne s'y prêtaient nullement. Piero se livra alors au négoce avec tant d'énergie que

(1) Les éléments de ce récit se trouvent surtout dans Nardi, Gaddi et Rinuccini, qui assistèrent à l'entrée du roi. Cerretani décrit très-minutieusement l'armée française. Parenti, Guichardin et Commines fournissent aussi d'abondants détails. Parmi les modernes, Sismondi (*Hist. des Rép. Ital.*) et M. Michelet (*Renaissance*) méritent particulièrement d'être mentionnés.

certaines personnes l'accusèrent d'aimer trop le gain. Il avait environ trente ans lorsque Laurent de Médicis, qui se vantait de savoir tirer parti des hommes, lui offrit plusieurs ambassades ; il les accepta très-volontiers y et y dèploya une admirable habileté. En ces occasions, Capponi montra une aptitude singulière à connaître le caractère des hommes, et une facilité prodigieuse à prendre de l'ascendant sur l'esprit des princes avec lesquels il traitait, surtout lorsque ces princes croyaient être profonds et impénétrables. Ferdinand, roi de Naples et Alphonse, fils de Ferdinand, s'abandonnèrent plusieurs fois à ses conseils, les préférant à ceux de leurs propres généraux et des ministres du royaume. Mais si Capponi, en passant du commerce à la diplomatie, n'avait eu qu'à se féliciter, il s'applaudit bien davantage encore lorsqu'il passa de la diplomatie au métier des armes, et il s'aperçut qu'il n'était pas né pour rester dans un comptoir ou pour négocier des traités, mais pour affronter les combats. Un heureux hasard lui révéla sa véritable vocation. Il était commissaire de la République auprès d'Alphonse d'Aragon, au moment où ce prince marchait avec ses troupes au secours du duc de Ferrare. L'armée napolitaine fut battue par celle du pape, et Alphonse, tout à fait déconcerté, aurait certainement renoncé à l'exécution de ses projets, si Capponi n'avait su relever son courage et rendre la confiance aux soldats. Joignant l'action à la parole, l'ambassadeur florentin mena les troupes au combat, et se conduisit en guerrier vaillant et adroit, habile à commander et plus encore à se battre (1). Dès lors, il se trouva toujours au

(1) Ce fait, tout en honorant Capponi, prouve dans quel triste état

plus fort des mêlées; la République, voyant qu'elle avait acquis tout d'un coup un si brave capitaine, l'employa sans cesse dans les expéditions les plus difficiles. Une entreprise présentait-elle des périls, Capponi s'en chargeait avec bonheur, et il voulait constamment assumer à la fois les devoirs du soldat et ceux du général, ce qui, à la fin, fut cause de sa mort.

Capponi avait toujours aimé avec passion le gouvernement populaire et détesté la tyrannie des Médicis, mais le besoin d'activité dominant toutes ses préférences, il avait servi Laurent le Magnifique en mainte circonstance. Après la mort de Laurent, il ne pouvait en aucune façon soutenir le gouvernement de Pierre, et il se déclara sur-le-champ pour le parti populaire, qui le tint en très-grande estime et remit entre ses mains le salut de la République. Capponi était, en effet, l'homme le plus capable de traiter avec Charles VIII. Ayant été plusieurs fois ambassadeur en France, il avait appris à connaître le caractère du roi et celui des Français. Il disait souvent : « Quand nos Italiens se seront trouvés face à face avec les Français, ils cesseront de les craindre autant (1). » Tout le poids de ces graves et difficiles négociations tombait donc naturellement sur lui. En se voyant responsable des destinées d'un peuple entier, il sentait son esprit grandir et devenait presque supérieur à lui-même.

devait se trouver l'art de la guerre en Italie. (Acciaioli, *Vita di Piero Capponi*, dans l'*Archivio storico italiano*, t. IV, partie II.)

(1) Lettres de Capponi, publiées dans l'Appendice de la Biographie déjà citée, p. 55. Voir également ce qu'a écrit sur Piero Capponi le marquis Gino Capponi, dans son bel Avertissement, à la fin du premier vol. de l'*Archivio storico*.

Cependant la mère et la femme de Pierre de Médicis harcelaient sans cesse de leurs prières le roi et ses conseillers. « Elles prodiguaient les présents, les promesses, et offraient à Charles VIII de partager avec Pierre la souveraineté de Florence (1). » Ces arguments inclinaient les Français vers les Médicis, et les syndics de la République étaient reçus avec roideur, par le roi qui, entouré de ses généraux, affichait des prétentions de plus en plus exorbitantes. Il disait, entre autres choses, que Florence devait être regardée comme une ville conquise, parce qu'il y était entré la lance sur la cuisse. De pareilles paroles aigrissaient les esprits sans amener aucune conclusion ; les pourparlers traînaient en longueur, et la situation s'aggravait chaque jour. Mais lorsqu'en présence des syndics le roi hasarda quelques mots en faveur de Pierre, le visage des négociateurs florentins prit une expression sévère, et en quelques heures l'aspect de la ville changea complétement. La Seigneurie se réunit aussitôt dans le Palais; elle appela les principaux citoyens, leur fit connaître le danger, et leur ordonna de se tenir prêts à sortir en armes pour guider le peuple dès que la cloche sonnerait. La foule ne tarda pas à être instruite de ce qui s'était passé ; les Florentins et les Français commençaient à se regarder de travers ; ils échangeaient des paroles injurieuses ; quelquefois même ils en venaient aux voies de fait.

Une de ces rixes faillit dégénérer en un conflit général. Quelques soldats français promenaient à travers la ville, attachés avec une corde, plusieurs Italiens faits prisonniers dans la Lunigiana, et les contraignaient à

(1) Parenti, *Storia di Firenze.*

mendier, au nom de Dieu, la somme nécessaire pour payer leur rançon, menaçant de mort ces malheureux s'ils n'obéissaient pas. Cette barbarie révolta tellement les Florentins, que certains jeunes gens, plus hardis que les autres, coupèrent la corde, et les prisonniers prirent la fuite, sans que les Français courroucés parvinssent à les rattrapper. Une lutte s'engagea. Tandis que le peuple tenait bon, de nouveaux combattants accouraient de toutes parts et grossissaient la mêlée. Les Suisses s'imaginant, d'après ce tumulte, que la personne du roi était en péril, accoururent vers le palais Médicis ; mais ils trouvèrent de la résistance à Borgo Ognissanti, et, pendant qu'ils voulaient forcer le passage, ils reçurent de toutes les fenêtres une si violente pluie de pierres, qu'ils furent obligés de rétrograder. Le combat durait déjà depuis une heure, quand les capitaines du roi et les principaux citoyens, envoyés par la Seigneurie, parurent et apaisèrent l'effervescence populaire. Cependant, cette échauffourée fut une sérieuse leçon pour les Français ; ils rabattirent dès lors un peu de leur fierté, et s'aperçurent que pour conquérir Florence il ne suffisait pas d'y entrer « la craie à la main et la lance sur la cuisse ». Une ville qui, au son de la cloche, se transformait en forteresse armée, qui barricadait ses rues, qui lançait de toutes les fenêtres des pierres, des projectiles de toutes espèces et des pièces d'artifice, était quelque chose de mystérieux et de terrible. L'orgueilleuse infanterie suisse elle-même resta atterrée en voyant qu'une armée renfermée entre ces murs pouvait très-facilement être détruite (1).

(1) Voir la description de ces troubles dans Cerretani (Magl., Palch. III, Cod. 74, p. 211 et suiv.); et dans Parenti (Ms. Magl.,

La Seigneurie saisit alors le moment favorable, et, aidée par un grand nombre d'ambassadeurs étrangers, elle réussit enfin à fléchir un peu la rigueur de Charles VIII. Les propositions de la France devinrent moins exagérées; on ne parla plus ni de Pierre, ni de ville conquise; on parvint presque à fixer les clauses d'un traité. Le roi devait avoir le titre de protecteur de la liberté florentine. Il devait garder pendant deux années les forteresses, mais les restituer auparavant si la guerre finissait plus tôt; on consentait, en outre, à lui donner une forte somme d'argent. Mais quand il fut question d'en déterminer le montant, les dissentiments se réveillèrent. Charles VIII était encore enivré par les promesses que lui avaient faites la femme et la mère de Pierre, et par les promesses de Pierre lui-même; aussi demandait-il des sommes que la République était absolument incapable de payer sans écraser les citoyens. Les esprits s'aigrissaient donc derechef, et les négociateurs allaient et venaient sans interruption entre la Seigneurie et le roi, entre le roi et la Seigneurie, sans pouvoir rien conclure, parce que Charles VIII s'obstinait dans ses exigences. Déjà Capponi avait peine à réprimer son ardeur et son impétuosité naturelles. Enfin, le roi fit lire son *ultimatum* par son secrétaire, et déclara qu'il n'accéderait pas à d'autres concessions. Les syndics ayant repoussé ses nouvelles propositions, le roi, courroucé, se retourna vers eux et leur dit d'un ton menaçant : « Nous sonnerons nos trompettes. » Capponi, les yeux et le visage enflammés, ar-

p. 74). Cerretani termine son récit par les paroles suivantes : « La dé-
« fense fut des plus courageuses et inspira aux Français une frayeur
« peu commune. Quoiqu'ils ne restassent jamais isolés et sans armes,
« la plupart d'entre eux se montraient aussi craintifs que des femmes. »

racha le papier des mains du secrétaire et répondit, en déchirant l'ultimatum à la face du roi, ces paroles immortelles : « Et nous, nous sonnerons nos cloches (1). » L'accent de Capponi était si ferme que peu d'heures après on arrivait à un accord dont on avait en vain, malgré la multiplicité des démarches et des prières, poursuivi pendant tant de jours la conclusion (2).

Le traité portait : qu'entre la république et le roi il régnerait une solide et fidèle amitié; que leurs sujets jouiraient d'une protection réciproque; que le roi aurait le titre de restaurateur et de protecteur de la liberté florentine; qu'on lui donnerait en trois payements la somme de 120,000 florins; qu'il ne garderait pas les forteresses plus de deux ans, et qu'il les restituerait auparavant si l'entreprise de Naples se terminait plus tôt; enfin, que les Pisans recevraient leur pardon dès qu'ils se soumettraient aux Florentins. On révoqua le décret qui mettait à prix la tête des Médicis, mais on maintint la confiscation des biens du cardinal Jean et de Julien,

(1) Le marquis Gino Capponi dit à ce propos : « Il eut le bonheur de vivre dans un de ces moments où l'on peut s'illustrer à jamais. » Voir Cerretani, Parenti, Guichardin, Nardi, Machiavel, Acciaioli, *Vita del Capponi,* etc.

(2) On connaît les vers suivants, tirés des *Decennali* de Machiavel :

Lo strepito dell'armi e de'cavalli
Non potè far che non fosse sentita
La voce d'un Cappon fra cento Galli.

On ne peut rendre en français le jeu de mots qui existe en italien entre *Cappon et Galli*, *Cappon* étant un nom propre et signifiant aussi chapon, *Galli* voulant dire à la fois coqs et Gaulois. Voici le sens littéral de ces vers : « Le bruit des armes et des chevaux ne put empêcher d'entendre, au milieu de cent coqs, le cri d'un chapon. » (*Note du trad.*)

jusqu'à ce qu'ils eussent payé les dettes de Pierre; celui-ci était exilé à 200 milles du territoire, et ses frères à 100 milles. Dès que le traité fut légalement dressé, les deux parties, réunies dans le Dôme, jurèrent d'en observer toutes les clauses; et le soir on illumina de nouveau la ville, quoique le peuple n'eût plus pour le roi les sentiments qui l'animaient auparavant (1).

Mais à peine une difficulté était-elle aplanie, qu'il en surgissait une autre. Toutes les questions en litige avaient été réglées, et cependant le roi ne paraissait pas vouloir partir. La ville était pleine de soldats français logés dans les maisons, et de soldats italiens cachés partout. Les boutiques restaient fermées, les transactions suspendues; il n'y avait qu'incertitude et désordre; et les querelles incessantes entre les gens du pays et les étrangers faisaient craindre des complications. Pendant la nuit, les vols et les assassinats troublaient fréquemment la quiétude habituelle des Florentins; à la moindre rumeur, on croyait la ville tout entière soulevée. Ces alertes répandaient chaque jour la terreur; aussi, tous les bons citoyens sollicitaient le départ du roi, mais en vain. Charles VIII était retombé dans son inertie et semblait prendre racine à Florence. On éprouvait une anxiété d'autant plus vive qu'on ne voyait pas comment l'obliger à prendre une décision. Dans cette situation critique, on recourut de nouveau à l'autorité de Savonarole. Savonarole s'occupait alors uniquement de maintenir la tranquillité publique, et par ses paroles de paix,

(1) Le traité conclu entre Charles VIII et la République a été publié dans le premier volume de l'*Archivio storico* par le marquis Gino Capponi, avec quelques belles réflexions.

en ces moments de péril et de confusion, il avait rendu à sa patrie un service non moins grand que n'avait fait Capponi par sa hardiesse héroïque. Les discours du Frère avaient toujours eu pour objet le bien général. « Que les citoyens mettent de côté les haines et les ambitions; qu'ils se rendent au Palais avec des intentions droites, avec le désir de chercher le bien commun et non leur intérêt personnel, avec la volonté ferme d'établir à Florence l'union et la concorde. Alors ils seront vraiment agréables au Seigneur. » Savonarole s'adressait à toutes les classes de la société, et démontrait que l'avantage de chaque citoyen en particulier, dans cette vie et dans l'autre, consistait à défendre la liberté, à pacifier les esprits (1). Lorsqu'on sollicita le Frère d'aller trouver Charles VIII pour chercher à le persuader de partir, il accepta sur-le-champ cette délicate mission, et s'empressa de se rendre à la résidence royale. Les

(1) Voir les *Sermons sur Aggée.* Ces sermons, prononcés pendant l'avent de 1494, furent recueillis au pied de la chaire par le frère Stefano da Codiponte, dont nous avons parlé plus haut, et furent imprimés à Venise en 1544. Les éditions de Venise, nous le répétons, sont incorrectes; les éditeurs se trompent très-souvent dans les titres qu'ils donnent aux œuvres qu'ils publient et dans les paroles qu'ils ajoutent au commencement ou à la fin de plusieurs sermons. Ainsi, le quatrième sermon nous est présenté comme ayant été fait après l'expulsion des Médicis, et le cinquième comme ayant été prononcé après que le Frère fut revenu de Pise : ce qui a induit M. Perrens à croire que Savonarole était parti de Florence pour Pise après la chute des Médicis. Mais en lisant les sermons sur Aggée, et en observant que le premier, le second et le troisième sermons furent faits le 1, le 2 et le 6 novembre, on verra que le quatrième est celui qui a été prononcé après le retour de Pise et qu'au moment de l'expulsion des Médicis Savonarole n'était pas à Florence. Cette vérité ressort aussi des chroniques du temps et de la date du jour où furent choisis les ambassadeurs (5 novembre).

officiers et les barons voulaient l'empêcher d'entrer, de peur que sa présence ne fût un obstacle au pillage projeté de ce riche palais. Mais, songeant à la vénération que le roi lui avait témoignée, ils cessèrent de résister à ses instances et le laissèrent passer. Charles, entouré de ses barons, l'accueillit avec joie, et Savonarole prononça ces courtes paroles : « O prince très-chrétien, ton séjour ici cause de grands dommages à la ville et nuit à ton entreprise. Tu perds ton temps, au préjudice de ton salut spirituel et de ta gloire mondaine ; tu oublies le devoir que la Providence t'a imposé. Écoute maintenant la voix du serviteur de Dieu. Poursuis ta route sans retard. Ne cause pas la ruine de cette cité, et n'excite pas contre toi la colère du Seigneur (1) ».

Enfin le 28 novembre, vers trois heures après midi, le roi partit avec son armée, laissant de lui, dans l'esprit des Florentins, une opinion très-défavorable. Parmi les justes griefs qu'on avait contre Charles VIII, le moindre n'était pas le pillage du palais qui lui avait été offert comme résidence avec tant de générosité et de confiance. Les soldats et les officiers d'ordre inférieur n'avaient pas été les seuls à porter leurs mains avides sur cette splendide demeure ; le roi lui-même avait enlevé les objets les plus précieux et dérobé, entre autres choses, une licorne qui, selon Commines, valait environ 7,000 ducats. Ce que firent les hommes de son entourage, après un pareil exemple, on peut facilement l'imaginer. « Ils s'emparèrent sans pudeur, écrit le même

(1) Ces faits, racontés par les biographes, sont confirmés plusieurs fois par Savonarole lui-même. Voir le sermon XXVI *sur Michée*, prononcé le 28 octobre 1496.

Commines, de tout ce qui tenta leur cupidité (1). » Ainsi disparurent les riches et merveilleuses collections des Médicis; car le peu que les Français ne volèrent point, ils le laissèrent si détérioré, qu'on dut le vendre (2). Cependant, telle était la joie qu'on ressentait en voyant enfin cesser l'occupation étrangère, qu'on ne pensa plus aux pertes éprouvées. Dans les églises, on rendait à Dieu de publiques actions de grâce; dans les rues, le peuple reprenait son allégresse insouciante; et dans le Palais on commençait à s'occuper de pourvoir aux besoins pressants de l'État.

L'aspect de la ville avait en même temps changé du tout au tout. Les partisans des Médicis semblaient s'être évanouis comme par enchantement; le parti populaire exerçait un ascendant souverain, et Savonarole était l'homme qui dirigeait les volontés de tout le peuple. On se souvenait d'avoir entendu le Frère prédire les événements qui venaient de s'accomplir; lui seul avait été capable de modérer les prétentions de Charles VIII, au moment où ce prince entrait à Florence; lui seul l'avait décidé à partir; aussi pour l'avenir attendait-on de lui seul conseils, secours, inspirations. Et, comme si les hommes de l'ancien gouvernement voulaient disparaître pour faire place aux hommes nouveaux, dans ces mêmes mois s'éteignaient quelques-uns des personnages qui avaient été les représentants les plus distingués de la cour des Médicis. Le 24 septembre de cette année, Ange Politien était mort, « aussi perdu de réputation,

(1) Commines, *Mémoires*, livre VIII, ch. IX.

(2) Commines, comme plus haut; Sismondi, *Hist. des Rép., ital.*, ch. XCIII.

aussi généralement méprisé qu'on puisse l'être (1) ». Il était accusé de vices sans nombre et de honteuses débauches ; mais la véritable cause de cette haine était l'aversion qu'on éprouvait déjà pour Pierre de Médicis, l'espoir qu'on avait d'assister bientôt à son expulsion et à celle de ses partisans (2). Cette animosité ne s'apaisa même pas quand on apprit que les dernières paroles du célèbre poëte, de l'éminent érudit, avaient été des paroles de repentir. Politien avait demandé que son corps, revêtu de l'habit dominicain, fût enseveli dans l'église de Saint-Marc. C'est là, en effet, que ses cendres reposent auprès du fameux Jean Pic de la Mirandole, mort le jour où Charles VIII entrait à Florence (3). Pic

(1) Parenti, *Storia Fiorentina*, t. I. p. 51, septembre 1494.

(2) « Le mépris qu'on avait pour Politien tenait moins à ses vices qu'à la haine de notre ville pour Pierre de Médicis. » (Parenti.)

(3) Voici les deux inscriptions qu'on lit à Saint-Marc :

D. M. S.
Johannes iacet hic Mirandula cætera norūt
Et Tagus et Ganges forsan et antipodes
Ob. an. Sal. MCCCCLXXXXIIII. Vix. an. XXXII.
Hieronimus Benivienus ne disiunctus post
Mortem locus ossa separet quor. animas
In vita coniunxit amor hoc humo
Supposita poni curavit.

Sur une autre pierre, placée au-dessous de la première, se trouve l'inscription de Politien :

Politianus
In hoc tumulo iacet
Angelus unum
Qui caput et linguas
Res nova tres habuit.
Obiit an. MCCCCLXXXXIV
Sep. XXIV — ætatis
XL.

avait, lui aussi, témoigné depuis quelque temps le désir de se faire moine à Saint-Marc ; mais il ne put accomplir son projet, parce que, tandis qu'il hésitait encore, il fut surpris par la mort à l'âge de trente-deux ans (1). Il avait du moins prié Savonarole de ne pas le laisser mettre dans la tombe sans l'avoir auparavant revêtu de l'habit dominicain.

La fin de ces deux illustres personnages rappelait aux Italiens d'alors les dernières heures et la confession de Laurent le Magnifique. On eût dit que la société des Médicis voulait, en s'évanouissant, reconnaître ses péchés et en demander l'absolution à ce peuple qu'elle avait tant opprimé, à ce frère qui était comme la personnification vivante et parlante du peuple. N'était-il pas singulier que tous ces hommes se tournassent vers le couvent de Saint-Marc, d'où étaient partis le premier cri de liberté, la première opposition aux Médicis, la première accusation contre la tyrannie?

(1) Cette longue hésitation inspira d'abord à Savonarole des craintes pour le salut de son ami, qui semblait avoir voulu résister à l'appel du Seigneur. Mais il eut ensuite une vision où il crut voir Pic de la Mirandole enlevé par les anges. Il se tint alors pour assuré que son ami était allé en purgatoire, et il en informa le peuple du haut de la chaire. Voir la fin du sixième sermon sur Aggée.

CHAPITRE IV.

ÉTAT POLITIQUE DE FLORENCE APRÈS LE DÉPART DES FRANÇAIS. SAVONAROLE PROPOSE LA FORME DU NOUVEAU GOUVERNEMENT.

(Décembre 1494.)

A Florence, d'après un usage invétéré, les changements de gouvernement avaient toujours lieu au moyen des *parlamenti*. Le peuple, appelé au son de la cloche, se réunissait sans armes sur la place, qui était gardée par les soldats de la Seigneurie. Les Seigneurs descendaient sur la plate-forme (*ringhiera*) (1), afin de demander la *Balia* pour eux ou pour leurs amis. La *Balia* était une dictature mensuelle ou annuelle, qui pouvait être renouvelée plusieurs fois de suite et qui donnait la faculté de modifier la forme du gouvernement. Alors le peuple était convoqué à un nouveau *parlamento*. Trompé par cette mensongère apparence de liberté, il secondait, comme un instrument docile, les désirs ambitieux des citoyens les plus puissants, et ne manquait pas d'applaudir bruyamment aux projets présentés par la *Balia*, croyant faire preuve d'indépendance et de liberté au moment même où ces biens précieux étaient anéantis. De là le vieux proverbe florentin : *Chi disse*

(1) La *ringhiera* se trouvait devant le palais public, à l'endroit qu'occupent aujourd'hui le lion (*marzocco*) et les escaliers extérieurs. Elle a été détruite en 1812, par l'architecte del Rosso. (*Note du trad.*)

parlamento disse guastamento (qui dit parlement dit instrument de ruine). C'est en effet grâce aux *Balie* et aux *Parlamenti* que les Albizzi avaient longtemps dominé et que les Médicis avaient établi leur tyrannie. Néanmoins, telle était la force de l'habitude, que le 2 décembre 1494, immédiatement après le départ des Français, la cloche du Palais donna le signal du *Parlamento*. Les soldats de la Seigneurie occupèrent tous les abords de la place, et le peuple, fier de son importance, se rassembla, selon les anciennes traditions (1), sous ses gonfaloniers de compagnie (2). Les Seigneurs lurent une proposition par laquelle ils sollicitaient l'autorisation de nommer vingt *Accoppiatori*, qui auraient la *Balia* et posséderaient le droit non-seulement d'élire pour un an la Seigneurie, ainsi que tous les principaux magistrats, mais de choisir l'un des *Accoppiatori* comme gonfalonier de justice (3). La multi-

(1) Parenti, *Storia di Firenze*, t. I, p. 63.

(2) A l'origine, il y avait 20 compagnies de milice. Elles furent réduites au nombre de 16 en 1343. Chacune avait son enseigne, son gonfalonier, sa caisse commune, son lieu de réunion, et était divisée en quatre escouades (*turme*.) — *Note du trad.*)

(3) *Lex Parlamenti anni Domini* 1494, *die vero* 11 *decembris*. Voici le passage relatif aux *accoppiatori :* « Les vingt citoyens élus *accop-* « *piatori* resteront en fonctions pendant un an. Ils auront, durant la « dite année, le pouvoir d'élire (*imborsare*) la Seigneurie, le gonfa- « lonier de justice et leur notaire. Et dès aujourd'hui, en vertu de la « présente loi, le respectable Francesco di Martino dello Scarfa, main- « tenant gonfalonier de justice, sera définitivement regardé comme « l'un des cinq *accoppiatori* du quartier de Santa-Maria-Novella, « ainsi que comme secrétaire dans les élections qui devront être faites, « et dont il sera question plus loin. En outre, il ne sera interdit à au- « cun des vingt *accoppiatori* de devenir gonfalonier de justice.... » Cette loi, tirée d'un volume de Mélanges, est incomplète. Voir dans l'*Archivio delle Riformagioni* « *Registro di Parlamento, o siano*

tude, dans l'enivrement de sa joie, manifesta par de grands cris son assentiment. C'est ainsi que fut établi le nouveau gouvernement, qui s'appela le gouvernement des Vingt.

leggi del Consiglio Maggiore (*sic*), 1452-97. » (Cl. II, 27, suivant l'ancienne classification.) Rinuccini, dans ses *Ricordi storici*, s'exprime ainsi : « Les Seigneurs vinrent sur la plate-forme (*ringhiera*) et y « firent lire à haute voix une proposition qui, entre autres choses, « énonçait que, pour cette fois seulement, les *Huit de Balie*, au lieu « d'être tirés au sort, seraient choisis parmi les citoyens dont les « noms étaient dans les bourses (*a mano*), et que les élections aux « trois principales magistratures seraient faites, pour une année, par « les vingt *accoppiatori*, également *a mano*. Les *Dix de la liberté et* « *de la paix* devaient être élus pour six mois. Quant aux *Huit di* « *guardia e Balia*, actuellement en fonctions, ils devaient être dé- « posés. » — Nardi nous donne à son tour les détails suivants : « Vingt « citoyens avaient été chargés de réformer la constitution, et avaient « été investis, en vertu de la loi faite par le *Parlamento*, des « pleins pouvoirs et de l'autorité absolue qui résidaient dans le « peuple florentin tout entier. Ils avaient le droit, pendant une an- « née, d'élire les principaux magistrats, c'est-à-dire les Seigneurs, « les Gonfaloniers des compagnies du peuple et les douze *Buoni-* « *Uomini* : ces différents magistrats occupaient ce qu'on appelait « communément les trois offices principaux, et quand ils étaient « réunis tous ensemble, ils formaient le *Collége*. Les Vingt devaient « également nommer les *Huit di guardia e Balia*, ainsi que les *Dix* « *de la guerre*, appelés plus tard les *Dix de la liberté et de la paix*, « nom d'un meilleur augure. » (T. I, p. 60). — Nous croyons utile d'expliquer ici les mots *imborsare*, *tenere le borse serrate*, *tenere le borse aperte*, et autres locutions analogues qui se trouvent souvent dans les lois et chez les historiens. Au moment de l'élection des magistrats, on tenait généralement deux bourses, l'une pour les magistratures les plus élevées, l'autre pour les magistratures inférieures. On mettait dans les bourses les noms de tous les citoyens que le scrutin général (*squittinio*) appelait à siéger comme magistrats ; et l'on disait alors que ces noms étaient *imborsati* ou *squittinati*. L'élection générale pouvait avoir lieu pour six mois, pour un an, ou même pour un temps plus long, mais les élus ne devaient pas siéger pendant tout ce temps. Quand les fonctions des magistrats en charge expiraient, on tirait

Dans les temps anciens, le gouvernement de la République florentine se composait de huit *prieurs* et d'un gonfalonier de justice, qui, à eux tous, formaient la suprême magistrature ou la Seigneurie, et étaient renouvelés tous les deux mois. Plus tard, les seize *gonfaloniers des compagnies*, sous le commandement desquels on avait coutume de réunir jadis le peuple armé, eurent presque pour unique emploi de servir d'assesseurs à la Seigneurie. Il en fut de même des douze *Buoni Uomini*. Les Gonfaloniers des compagnies, les *Buoni Uomini* et la Seigneurie formaient le *Collége* et constituaient l'ensemble des grands fonctionnaires de l'État. Venaient ensuite les *Dix de la guerre*, élus tous les six mois; les *Huit*, qui statuaient principalement sur les délits criminels et politiques et qui étaient élus de quatre en quatre mois; enfin, les deux *Conseils de la Commune et du Peuple*. L'origine de ces conseils remontait à l'époque où la ville se trouvait divisée en deux partis : le peuple proprement dit; les puissants, qui s'attribuaient plus particulièrement le droit de constituer la Commune. A ces conseils était confiée la mission de voter les lois et d'élire les magistrats, ce qui était alors regardé comme la prérogative la plus importante du gouvernement (1). Quand les Médicis com-

d'ordinaire au sort les noms renfermés dans les bourses : cela s'appelait *tenere le borse serrate* (tenir les bourses fermées) ; mais si, après l'élection générale, on avait obtenu l'autorisation de désigner arbitrairement les magistrats, c'est-à-dire de tenir les bourses ouvertes (*tenere le borse aperte* ou *le borse a mano*), cela signifiait qu'on pourrait choisir à son gré les noms dans les bourses, sans recourir à la voie du sort.

(1) Pour compléter ces détails sur le gouvernement de la République florentine, voir Giannotti, le t. II des œuvres inédites de Guichar-

mencèrent à dominer, ils détruisirent les distinctions entre les citoyens et les rendirent tous égaux sous leur tyrannie. Les deux Conseils de la Commune et du Peuple n'avaient donc plus aucune raison d'être. Ils continuèrent cependant à s'assembler pour la forme, les Médicis ayant observé que le peuple tenait plus au nom de la liberté qu'à la liberté même. Laurent le Magnifique s'attacha à cette politique et voulut que les réunions des Conseils de la Commune et du Peuple eussent toujours lieu; mais, en même temps, il créa un nouveau conseil qu'il appela *Conseil des Soixante-Dix*, et qu'il composa entièrement de ses créatures. Il lui transféra toute l'autorité des anciens conseils et spécialement l'élection des magistrats, grâce à laquelle il comptait avoir facilement la direction absolue des affaires de la République (1).

Après l'expulsion des Médicis, lorsque le *Parlamento* fut convoqué, on laissa intactes les anciennes magistratures; on supprima seulement le Conseil des Soixante-Dix, dont toutes les attributions furent dévolues aux vingt *Accoppiatori*. On se bornait donc à changer le nom d'une institution et à substituer de nouveaux magistrats aux anciens, sans modifier d'une manière sensible la forme du gouvernement. Le peuple croyait, comme l'avaient cru les Médicis et comme tout le monde se l'imaginait alors,

din, les Histoires de Villani, d'Ammirato, etc., et surtout les Statuts et les Décrets originaux, qui seuls peuvent faire connaître exactement cette matière très-peu étudiée.

(1) Le marquis Gino Capponi a publié la loi par laquelle Laurent le Magnifique institua ce conseil, et il a fait comprendre, au moyen de judicieuses observations, toute l'importance de cette innovation tyrannique. Voir l'*Archivio Storico*, t. I.

que quiconque aurait en main l'élection de la Seigneurie serait maître absolu de Florence. Il est vrai que les magistrats avaient des fonctions très-mal définies, de sorte que chacun d'eux pensait être tout-puissant; mais, en réalité, c'était la Seigneurie qui exerçait le pouvoir souverain. Elle avait l'administration de l'État; elle jugeait les procès; elle disposait, par ses condamnations, de la fortune et même de la vie des citoyens; elle envoyait quelquefois des ambassadeurs et déclarait la guerre; elle faisait des lois nouvelles : en somme, les Statuts lui accordaient les plus larges prérogatives, et celles que les Statuts ne lui accordaient pas, elle pouvait les obtenir par des moyens extraordinaires (1). Le seul frein imposé à cette puissance illimitée consistait dans le renouvellement des membres de la Seigneurie tous les deux mois : aussi attachait-on moins d'importance à faire partie de la Seigneurie qu'à posséder le droit de la nommer; car les citoyens qui siégeaient dans cette assemblée renonçaient forcément au bout de deux mois à toute autorité, tandis que leurs électeurs exerçaient indéfiniment, ou pour un grand nombre d'années, une influence décisive sur toutes les affaires (2). Cette influence, Laurent le Magnifique avait su l'acquérir en instituant le Conseil des Soixante-dix : personne ne doutait que le peuple n'arrivât au même résultat grâce aux vingt *Accoppiatori*.

Les faits, cependant, démentirent bientôt les prévisions. La République était entre les mains des *Accoppiatori*, mais

(1) Guichardin, dans son *Reggimento di Firenze*, traite admirablement ce sujet. Voir p. 282 et suiv.

(2) Guichardin, ibid.; Giannotti, *Della Repubblica Fiorentina*.

la machine de l'État ne marchait pas. Malgré l'étendue de leurs pouvoirs, les Vingt demeuraient impuissants. Si les Médicis, les Albizzi ou d'autres personnages considérables avaient gouverné la ville suivant leur fantaisie, c'est à leurs richesses, au prestige de leur nom, à la multitude de leurs amis qu'ils avaient dû leur succès; mais que pouvaient faire vingt citoyens, divisés d'opinion, de caractère, et dont un grand nombre étaient complétement inexpérimentés sous le rapport de la politique? En dépit de leur autorité, ils ne montrèrent qu'inertie et incapacité. Leur faiblesse avait surtout pour cause la difficulté qu'ils trouvaient à se mettre d'accord. On en eut bientôt la preuve, lorsqu'ils s'occupèrent de l'élection du gonfalonier; le même nom ne put réunir plus de trois voix, et les *Accoppiatori* furent forcés d'adopter celui qui avait obtenu le plus de suffrages, quoique le nombre de ces suffrages fût inférieur au chiffre fixé par la loi (1).

C'est ainsi que l'ancien usage des *Parlamenti* engendrait immédiatement les anciens désordres. Aussi le nouveau gouvernement n'était pas encore inauguré que déjà tout le monde pensait à le changer. Chacun voyait que c'était une illusion d'espérer rendre la vie à la République en laissant intactes ces vieilles institutions dont la sève affaiblie s'était épuisée pendant le règne énervant des Médicis; chacun voyait qu'on avait remis un cadavre entre les mains des *Accoppiatori*, et que ceux-ci tenteraient en vain de le ressusciter. On songeait donc à transformer complétement la constitution; mais, plus

(1) Nardi, *Storia di Firenze*. — Ce fut Filippo Corbizzi qui devint alors gonfalonier de justice. (*Note du trad.*)

le besoin d'une nouvelle organisation se faisait sentir, plus les mesures propres à la réaliser semblaient difficiles à trouver et à prendre ; de tous les côtés surgissaient des obstacles inattendus.

La révolte de Pise acquérait une gravité chaque jour croissante. Le péril avait rétabli la concorde dans cette cité ; un gouvernement s'y était rapidement constitué ; on rassemblait des hommes, des armes, de l'argent ; les citoyens témoignaient le zèle le plus ardent pour l'indépendance et la liberté. Quant au reste du territoire toscan, la soumission y était fort ébranlée. Les villes d'Arezzo et de Montepulciano, encouragées par l'exemple de Pise, par les conseils et les secours pécuniaires de Sienne, se soulevèrent bientôt aussi ; d'autres bourgs ou d'autres villes s'apprêtèrent à les imiter. Florence avait donc un pressant besoin d'argent pour soutenir trois guerres et pour livrer les sommes promises au roi de France, qui en demandait le payement anticipé. Il fallait enrôler des soldats, faire des levées dans la campagne, trouver des capitaines, imposer des charges nouvelles et plus lourdes à un peuple déjà accablé d'impôts. Un gouvernement fort aurait eu peine à sortir d'une pareille situation, et le gouvernement récemment établi montrait tant de mollesse et d'irrésolution qu'on en était réduit à désirer sa chute.

La merveilleuse aptitude à élaborer de nouvelles lois et de nouvelles institutions avait d'ailleurs, pendant les soixante dernières années, disparu chez les Florentins. Se trouvant tout d'un coup libres et maîtres d'eux-mêmes, ils tombèrent dans une sorte de désarroi et de confusion. Il n'y avait plus dans la société, comme au temps des Albizzi, une aristocratie qui pût

prendre en main la direction de la chose publique. Les citoyens riches n'avaient pas connu sous les Médicis d'autre privilége que celui de la fortune ; ils avaient bien obtenu par faveur quelques emplois, mais ils n'avaient acquis ni expérience, ni sens pratique, ni goût pour les affaires de l'État. Le menu peuple aussi était absolument désorganisé. Les anciennes assemblées des corporations (*Capitudini delle arti*), qui avaient été tout à la fois le centre de la vie industrielle et de la vie publique, la source d'immenses richesses employées à secourir la patrie dans ses guerres longues et difficiles, l'arène politique où s'étaient formés jadis tant de braves artisans aussi aptes à conseiller sagement la république que courageux à la servir, ces anciennes assemblées n'existaient plus que de nom ; le peuple vivait sans cohésion, sans liens d'aucune sorte. L'organisation d'un nouveau gouvernement était donc très-difficile, non-seulement parce que la guerre épuisait la ville et que les institutions traditionnelles avaient perdu leur vitalité, comme les citoyens avaient perdu leur discernement politique, mais parce que la condition du peuple avait été tellement modifiée, qu'aucune des anciennes formes républicaines ne pouvait lui convenir.

Le peuple manquait sans doute des dispositions les plus nécessaires pour passer à un autre régime ; cependant, ce qui faisait surtout défaut, c'étaient les hommes capables de guider les Florentins dans la grave et laborieuse entreprise de choisir une constitution. Nous avons vu, il est vrai, Francesco Valori se mettre à la tête de la multitude furieuse pour renverser les Médicis ; mais si Valori savait déployer sur la place publi-

que des qualités incomparables, il n'était pas homme à subjuguer les esprits dans le Palais, parce qu'il était incapable de réprimer l'impétuosité de ses passions. Quant à Piero Capponi, qui s'était rendu immortel par sa fermeté en présence du roi et des généraux français, il ne possédait pas non plus le calme et la patience qu'exigent les longues délibérations dans les conseils. Fallait-il rompre une discussion en mettant la main à l'épée, Piero Capponi était toujours prêt; mais soutenir une lutte d'arguments et raisonner pendant des heures entières, la robe sur les épaules et le chaperon sur la tête, était pour lui chose insupportable. Il se trouvait bien plus à l'aise sous la cuirasse, et bravait volontiers le soleil, la pluie, les balles ennemies. Aussi ne demandait-il qu'à être envoyé au camp de Pise pour donner à la guerre une vigoureuse impulsion.

Dans ce moment de crise, on ne savait donc vraiment en qui espérer, et l'on ne croyait guère que l'occasion susciterait des hommes nouveaux; car, pendant les soixante années qu'on venait de passer sous la tyrannie, personne n'avait reçu les mâles enseignements de la liberté, et chacun avait perdu cette pratique des affaires publiques qui est indispensable à quiconque veut reconstituer un peuple et lui donner un nouveau gouvernement. Mais comme à tous les maux il y a toujours quelques compensations naturelles, déjà, parmi les Florentins, commençait à surgir cette école d'hommes politiques, qui plus tard produisit Nicolas Machiavel, François Guichardin et Donato Giannotti, fort jeunes encore quand leur patrie redevenait libre. Ces généreux citoyens aimèrent si ardemment la liberté, qu'à partir du jour où ils ne purent plus discuter sans entraves dans les con-

seils, ils se mirent à disserter sur les différents systèmes de gouvernement, et créèrent la science politique. Au début de leurs ouvrages, ils proclament que la plus grande félicité de l'homme sur la terre est de participer au gouvernement de son pays, et que si la tyrannie lui refuse ce suprême bonheur, il ne lui reste qu'à chercher sa consolation dans l'étude, en attendant des temps meilleurs et en rassemblant pour la postérité les leçons de l'expérience. Cependant, la naissance de cette science ne remédiait guère aux infirmités dont souffrait alors la République. Non-seulement aucun des hommes de cette école ne pouvait, grâce à l'éclat de sa renommée, commander au peuple ; mais ces hommes, presque tous habitués aux méditations solitaires, peu exercés au maniement des affaires et inconnus à la multitude, n'étaient pas aptes à exercer une influence sérieuse pendant les époques troublées où le monde appartient à la force. Néanmoins, comme leurs idées devaient, au milieu de cette révolution, prendre un nouvel essor et se répandre peu à peu dans la multitude, il nous importe de les connaître.

L'étude de la politique se fonde aujourd'hui sur des principes généraux. On cherche la division la plus équitable des pouvoirs, la plus grande indépendance des magistrats, la plus complète liberté de l'individu. Alors, au contraire, la science des politiques italiens n'était qu'une analyse et une étude des passions humaines. Partant de cette seule idée que gouverner est pour l'homme le bonheur par excellence et le but souverain de ses désirs, ils arrivaient naturellement à conclure que tous devaient tendre à ce bonheur, que tous voulaient avoir la direction de leur patrie, que chacun

poursuivait son but aux dépens des autres. Ces principes rendaient, incessant le péril de la tyrannie, et, en fait, presque tous les gouvernements italiens étaient tombés entre les mains d'un despote. A cette demande : « Quel est le meilleur gouvernement? » l'école des politiques italiens répondait : « C'est celui où ne pourra naître un tyran. » — « Et dans quel gouvernement ne pourra-t-il naître un tyran? » — « Dans celui qui sera disposé de manière à satisfaire les passions de toutes les classes de citoyens. » Chaque ville, ajoutait-on, renfermera toujours à la fois un petit nombre d'hommes qui prétendent commander à tous, les grands (*gli ottimati*) qui convoitent les honneurs, et enfin le peuple qui tient à la liberté (1). On recherchait donc une forme de gouvernement mixte, qui, contenant en lui-même les éléments divers et habilement fondus de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie, pût contenter les aspirations des ambitieux, des grands et du peuple; on espérait, de cette façon, parvenir à une sûre liberté.

Passant ensuite de la théorie à la pratique, le regard des politiques florentins se tournait constamment vers Venise. De tous les gouvernements italiens, celui de Venise était le seul qui eût survécu à la ruine générale, le seul qui, grandissant en force, en puissance, en honneur, n'eût pas encore vu surgir un tyran. Aussi, le vœu de Florence et de toutes les villes italiennes constituées jadis en république, était d'emprunter à Venise

(1) Cette théorie, exposée en détail par Giannotti, forme la base et le fondement de ses écrits politiques; elle se trouve dans Machiavel ainsi que dans Guichardin (*Del Reggimento di Firenze*) et surtout dans les écrits et les discours des contemporains de Savonarole. (Voir le traité de Savonarole sur le *Reggimento di Firenze*.)

sa constitution, qui semblait la meilleure forme de gouvernement. Quand on comparait la série interminable des changements arrivés à Florence avec l'éternelle et sévère tranquillité des lagunes vénitiennes, on ressentait pour ainsi dire la même impression que nous éprouvons aujourd'hui en comparant la politique intérieure de la France avec celle de l'Angleterre. Mais le désir qu'avaient alors les Florentins de transporter chez eux les institutions de Venise rencontrait les mêmes difficultés que les Français trouveraient à présent s'ils voulaient adopter la constitution anglaise. Dès les temps les plus reculés les Vénitiens avaient eu une forte et puissante aristocratie, que Florence ne posséda jamais. Les Médicis avaient détruit dans cette ville jusqu'aux légères différences qui à l'origine distinguaient les diverses classes de citoyens; tout avait été tellement nivelé qu'on ne voyait de possible qu'une tyrannie absolue ou une liberté sans limites. Néanmoins, chacun s'efforçait de trouver le moyen d'introduire à Florence le gouvernement vénitien; quelques-uns voulaient en élargir les bases, d'autres prétendaient les restreindre; mais à cela seulement se bornait la diversité des opinions. Tels avaient été les raisonnements des politiques et tels étaient les discours qui se tenaient dans les rues, sous les portiques, partout enfin à Florence.

Toutefois, tant qu'on se bornait à des discussions sur la place publique, tant qu'on s'en tenait à des abstractions, tant que personne ne proposait aux magistrats une résolution pratique et ne ralliait à cette résolution la majorité du Conseil et surtout les vingt *Accoppiatori*, dont le consentement était devenu presque indispensable pour opérer un changement, la République res-

semblait à un navire privé de pilote. Dans cet état de choses, tandis que les savants et les hommes d'action se tenaient à l'écart, les uns parce qu'ils manquaient d'expérience, les autres parce qu'ils ne possédaient point assez de clairvoyance ou d'habileté, une troisième catégorie de citoyens commençait à attirer l'attention : c'étaient les légistes, auxquels la fortune a coutume de remettre la direction des affaires publiques, toutes les fois qu'un peuple passe de la tyrannie à la liberté. Comme les légistes s'occupent sans cesse des matières les plus diverses, comme ils passent leur vie à étudier les lois, on croit aisément qu'ils ont cette pratique des hommes et ces connaissances spéciales qui sont si nécessaires lorsqu'il s'agit de constituer un nouveau gouvernement. Les tristes souvenirs du passé ne furent pas suffisants pour démontrer que les avocats n'ont jamais réussi à établir sur des bases durables la constitution politique d'aucune nation.

Quoi qu'il en soit, après beaucoup d'incertitudes et d'hésitations dans les conseils tenus au Palais, l'attention finit par se partager entre les opinions de Guidantonio Vespucci et celles de Paolo Antonio Soderini, tous deux jurisconsultes et portant tous deux le titre de docteur. Soderini appartenait au parti populaire, et, comme ambassadeur à Venise, il avait eu pendant longtemps l'occasion d'observer mieux que personne la forme du gouvernement de cette ville. Il proposait donc d'abolir les deux Conseils de la commune et du peuple, et de les remplacer : 1° par un Grand-Conseil analogue au Grand-Conseil de Venise et où le peuple aurait, avec le pouvoir d'élire les magistrats, celui de voter les lois; 2° par un Conseil plus restreint, qui serait Composé des

grands (*ottimati*) ainsi que des hommes les plus expérimentés, et qui, à l'exemple du *Conseil dei Pregati*, délibérerait sur les choses dont la discussion ne peut avoir lieu en public. Soderini proposait, en outre, de supprimer immédiatement les Vingt, et de conserver sans aucun changement la Seigneurie, les Huit, les Dix, les Gonfaloniers de compagnie. Cette seconde partie du projet ne rencontrait aucune opposition ; mais sur la création des Conseils, sur celle du Grand-Conseil en particulier, il y avait une profonde divergence de vues. Les Grands, soutenus par Vespucci, repoussaient avec énergie ces innovations. Vespucci discourut longuement contre l'incapacité, contre les excès de la multitude. Après avoir rappelé toutes les scènes les plus tristes de l'histoire florentine, il fit remarquer que le Grand-Conseil à Venise était composé de gentilshommes et non d'hommes du peuple, quoique dans cette ville le peuple eût beaucoup plus de sérieux, de calme et de modération qu'à Florence, où les esprits sont plus déliés, les imaginations plus vives, les passions plus emportées. Aux arguments de Vespucci, on répondait que la qualité de citoyen à Florence équivalait à la qualité de gentilhomme à Venise, parce qu'à Florence la plèbe ne jouissait d'aucun droit politique. On ajoutait que, en l'absence d'une aristocratie comme celle de Venise, le pouvoir concentré entre les mains d'un petit nombre dégénérerait toujours en oligarchie tyrannique, et que, le peuple ayant chassé les Médicis, il n'était pas juste d'exclure du gouvernement les citoyens qui avaient le plus contribué à reconquérir la liberté (1). L'opinion

(1) Les deux fameux discours de Soderini et de Vespucci sont rapportés dans la *Storia del Guicciardini*.

de Soderini était sans doute celle qui trouvait le plus de faveur auprès du peuple et auprès des hommes les plus éclairés. L'opinion de Vespucci prévalait au contraire dans les conseils du Palais. Là se cachaient encore les principaux partisans des Médicis, là se trouvaient les vingt *Accoppiatori*, qui, sur le point de perdre leur charge, souhaitaient que le nouveau gouvernement se formât de manière à leur rendre la direction principale des affaires. Tous ces personnages ne pouvaient pourtant se dissimuler qu'un gouvernement oligarchique déplaisait beaucoup au peuple et à tous ceux qui n'y participaient pas, qu'il pouvait engendrer très-facilement de nouveaux désordres, qu'il aboutirait peut-être à une liberté sans frein ou au retour violent des Médicis (1).

Les discussions sur les mesures proposées se poursuivaient sans résultat dans le palais public, où les Conseils siégeaient très-avant dans la nuit (2). Deux avocats, fiers de leur importance subitement acquise, s'étaient emparés des questions en litige, et le débat menaçait d'être interminable. On dissertait, on déclamait, on débitait des phrases, quand il aurait fallu agir, quand une guerre redoutable venait d'éclater, quand un grand nombre de villes appartenant au territoire florentin semblaient prêtes à se soulever, quand il était à craindre que le peuple entier, las de rester si longtemps incer-

(1) Telle est l'opinion de tous les historiens du temps et surtout de Guichardin, dans son *Reggimento di Firenze* et dans sa *Storia inedita di Firenze*.

(2) « Ils discutaient très-longuement entre eux, siégeant quelquefois jusqu'à dix ou onze heures du soir (*cinque ore di notte o sei*). » Burlamacchi, p. 67.

tain sur son avenir, ne prît les armes pour commettre quelque excès sanglant. Beaucoup de citoyens étaient donc épouvantés, beaucoup d'autres étaient tellement déconcertés qu'ils ne savaient ni que dire ni que faire. Si les savants n'avaient pu venir en aide au peuple parce que leurs doctrines étaient trop en dehors du monde réel, si les hommes d'action n'avaient pu rendre aucun service parce que la pratique et l'expérience de la liberté leur manquaient, les légistes étaient encore plus impuissants parce qu'ils ne possédaient alors, comme toujours, qu'une fausse science et qu'une fausse expérience. Il n'y avait que le bon sens, que le véritable amour du bien, que l'inébranlable et ardente volonté d'être utile, qui fussent capables de mettre un terme à la confusion générale. Et, certes la plus grande leçon que l'histoire puisse donner aux hommes est celle qui ressort de ces moments terribles, où le monde semble vouloir devenir la proie du plus hardi et où le chaos menace de recommencer sur la terre. Lorsque la science est vaine, lorsque la puissance est sans effet, lorsque les richesses et les honneurs ne servent plus à rien et que le courage lui-même est vaincu par l'audace effrénée de la plèbe, alors c'est la vertu, c'est l'énergie généreuse, c'est le saint amour du bien, qui seuls peuvent sauver un peuple. L'homme destiné à tirer les Florentins de leur déplorable situation était le frère Jérôme Savonarole. L'heure de la politique avait sonné pour lui; les circonstances l'entraînaient dans cette voie nouvelle avec une irrésistible puissance, malgré la ferme résolution qu'il avait prise de se tenir à l'écart.

Dans la République florentine, on avait vu très-souvent mêlés à la politique des moines et même des saints,

comme la fameuse sainte Catherine de Sienne. Néanmoins, Savonarole était si complétement dominé par ses idées religieuses, qu'il n'était jamais sorti des questions relatives à l'Église. Le cours inévitable des événements avait beau être de nature à entraîner invinciblement toutes les volontés, le Frère avait beau remarquer que l'incertitude de la situation maintenait le peuple dans le désœuvrement et dans la misère, son cœur avait beau lui rappeler que la charité est au-dessus de toute règle, il n'en continuait pas moins à se raidir contre le courant qui l'emportait. Cependant, tandis qu'il prêchait sans cesse sur les mêmes sujets, de nouvelles idées, suscitées par le nouvel état de choses, commençaient à se glisser dans ses discours. « Renoncez au faste et à la vanité, disait-il; vendez les objets superflus et donnez-en le prix aux pauvres. Citoyens, recueillons des aumônes, dans toutes les églises, pour les pauvres de la ville et de la campagne. Dépensez pour eux, du moins cette année, les revenus de l'Université de Pise (1); et si ce n'est point assez, mettons la main sur les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux; je donnerai l'exemple moi-même. Mais, avant tout, faites un décret qui force à ouvrir les boutiques, et que l'on donne du travail à ce peuple qui erre à travers les rues dans l'oisiveté (2). » Parlant ensuite de l'Église, Savonarole annonça que le Seigneur voulait tout renouveler, et il fit un sermon où il répétait fréquemment ces paroles :

(1) L'Université instituée par Laurent de Médicis se trouvait alors fermée à cause de la révolution de Pise; ses revenus pouvaient donc être détournés de leur usage ordinaire. On n'aurait pu certainement en faire alors un meilleur emploi qu'en les donnant aux pauvres.

(2) Sermon VII *sur Aggée.*

Cantate Domino canticum novum, paroles qu'il expliquait ainsi aux Florentins : « Le Seigneur veut que vous renouveliez toutes choses, que vous détruisiez absolument le passé, qu'il ne reste rien des mauvaises coutumes, des mauvaises lois, du mauvais gouvernement. » Puis, comme s'il craignait d'avoir été trop loin, il ajoutait, en parlant encore de l'Église : « Nous vivons dans un temps où les actions doivent remplacer les paroles, où les sentiments vrais doivent être substitués aux vaines cérémonies. Le Seigneur a dit : J'étais affamé, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu. Il n'a pas dit : Vous ne m'avez pas construit une belle église ou un beau couvent. Il énonce seulement les œuvres de charité. C'est donc par la charité qu'il faut renouveler toutes choses (1). » Ainsi, dans ses premiers sermons sur Aggée, Savonarole se montrait encore hésitant et irrésolu.

A mesure, cependant, que l'agitation populaire augmentait, ce genre d'éloquence perdait de son efficacité, et le prédicateur, presque involontairement, se transformait en orateur politique. Il voyait devant lui tout un peuple bouleversé, désolé, qui avait besoin d'aide et qui tournait vers lui seul des regards pleins de confiance. Tandis que son bon sens, son énergique volonté et sa passion sincère pour le bien lui montraient clairement la route à suivre, il remarquait l'inutilité de la science, l'inertie des hommes prudents, l'abattement presque général des Florentins. Devenu plus grand que lui-même, il croyait avoir la puissance nécessaire pour réconcilier les esprits, pour les diriger vers la religion et vers la liberté,

(1) Sermon VIII *sur Aggée.*

pour communiquer à chacun son amour et son âme. « O Florence, s'écriait-il alors, je ne puis te dire tout ce que je sens en moi !.... Oh! si je pouvais te découvrir ma pensée tout entière, tu verrais que je suis comme un vase neuf et bien bouché, plein d'un moût qui fermente de toutes parts sans pouvoir s'échapper (1). »

C'est le 12 décembre, troisième dimanche de l'avent, qu'il prononçait ces paroles, et le même jour il abordait plus résolûment la politique. Il commençait par développer la théorie suivante, alors très-répandue dans les écoles : « Le gouvernement d'un seul est le meilleur quand le prince est bon, et le pire de tous quand le prince est mauvais, parce que ce gouvernement est plus fort et permet d'agir avec plus d'unité pour le bien comme pour le mal, parce qu'il nous présente l'image du gouvernement de Dieu dans la nature, laquelle tend partout à l'unité (2). » Tel était le langage de l'école et tel était le début du sermon par lequel Savonarole prenait possession de la politique. Mais en avançant dans son discours, il abandonnait, grâce à son bon sens, le vieux formalisme. « Ces principes, continuait-il, doivent cependant être adaptés à la nature du peuple auquel on veut les appliquer. Chez les peuples du Nord, qui ont beaucoup de force et peu d'esprit, et chez les peuples du Sud, qui

(1) Sermon XIII *sur Aggée*.

(2) Ces idées se trouvent clairement exprimées dans le traité *De Regimine principum*; elles étaient très-répandues parmi les politiques florentins, au temps de Savonarole. Ficin les avait adoptées et dans Guichardin on en rencontre encore quelques traces. (Voir son *Dialogo sul reggimento di Firenze*.) Savonarole leur a donné de plus grands développements dans son *Trattato circa il reggimento di Firenze*.

ont au contraire beaucoup d'esprit et peu de force, le gouvernement d'un seul peut être quelquefois excellent. Mais en Italie et surtout à Florence, où abondent la force et l'intelligence, où règne la subtilité, où les âmes sont inquiètes, le gouvernement d'un homme dégénère nécessairement en tyrannie. Le seul gouvernement qui nous convienne est une république constituée sur de larges bases. Malheur à toi, Florence, si tu te donnes un chef qui puisse se mettre au-dessus des autres citoyens et les dominer! Ces chefs sont la cause de tous les maux capables de ruiner une ville. Qui dit tyran dit homme de mauvaise vie, détestable entre tous; le tyran est l'usurpateur des droits d'autrui, le destructeur de son âme et de l'âme du peuple. La première loi que tu aies à faire devra donc empêcher que personne ne puisse trouver à l'avenir le moyen de s'ériger en chef de ta cité; autrement, tes fondations reposeront sur le sable. Ces hommes qui veulent régner sur leurs concitoyens et qui ne savent pas supporter l'égalité civile sont les pires de tous les hommes; ils cherchent la perte de leur âme et de l'âme du peuple (1). »

« O mon peuple! Tu sais que je n'ai jamais voulu m'immiscer dans les affaires de l'État ; crois-tu que je m'en occuperais maintenant, si je ne voyais pas que cette intervention est nécessaire au salut des âmes? Tu refusais de croire, mais à présent tu vois que mes paroles se sont toutes réalisées, qu'elles ne procèdent pas de ma volonté, qu'elles viennent du Seigneur.

(1) Sermon XIII. Savonarole avait déjà dit une partie de ces paroles dans d'autres sermons du même avent, dans le huitième, par exemple.

Prêtez donc l'oreille à un homme qui ne cherche que votre salut. Purifiez votre âme, appliquez-vous au bien commun, oubliez les intérêts privés ; et si dans ces dispositions vous réformez votre cité, elle sera plus glorieuse qu'elle n'a jamais été. Et toi, peuple de Florence, tu commenceras ainsi la réforme de toute l'Italie, et tu étendras tes ailes sur le monde entier, pour y porter la rénovation de tous les peuples. Rappelle-toi que le Seigneur a manifesté par des signes évidents qu'il veut tout transformer et que tu es le peuple élu pour inaugurer cette grande entreprise, si toutefois tu observes les commandements de Celui qui t'appelle et t'invite à revenir vers la vie spirituelle. Ouvre, ô Seigneur, le cœur de ce peuple, afin qu'il comprenne les choses que tu as mises en moi, les révélations que tu m'as faites, les ordres que tu m'as donnés. »

« Votre réforme doit commencer par les choses spirituelles, très-supérieures aux choses matérielles, dont elles sont la règle et la vie ; tout le bien temporel doit servir au bien moral et religieux, dont il dépend. Et si vous avez entendu dire que *les États ne se gouvernent pas avec des Pater Noster* (1), rappelez-vous que cette maxime est celle des tyrans, celle des ennemis de Dieu et du bien commun ; qu'elle peut servir pour opprimer, non pour relever et affranchir la ville. Il faut, au contraire, si vous désirez un bon gouvernement, que vous le rameniez à Dieu. Je ne voudrais certainement pas me mêler des affaires de l'État, s'il n'en était pas ainsi....

(1) C'était un mot fameux de Côme l'Ancien, qui avait encore coutume de dire que *deux aunes de drap rouge font un homme de bien.*

Quand donc vous aurez purifié votre âme, redressé vos intentions, condamné les jeux, la luxure, les blasphèmes, mettez la main au gouvernement, et faites-en d'abord une ébauche pour arriver plus tard aux détails et aux perfectionnements. Et cette première ébauche, modèle et substance du nouveau gouvernement, doit reposer sur ce principe : que tout emploi public ne pourra être accordé que par le peuple entier, à qui seul appartient le droit de créer les magistrats et de sanctionner les lois. La forme qui s'adapterait le mieux à cette ville est celle d'un Grand Conseil, analogue à celui de Venise. Je vous engage cependant à rassembler tout le peuple sous les seize gonfaloniers, pour que chacune des compagnies choisisse une forme de gouvernement. Parmi les seize décisions ainsi obtenues, que les gonfaloniers en désignent quatre et les portent à la Seigneurie, qui, après une prière solennelle, adoptera la meilleure. Vous pouvez tenir pour certain que le système choisi de cette façon par le peuple viendra de Dieu. Je crois que de ces délibérations sortira la constitution établie chez les Vénitiens. N'ayez aucune honte de l'imiter, car eux aussi l'ont reçue du Seigneur, source de tout ce qui est bon. Vous voyez que depuis l'installation de ce gouvernement à Venise aucune faction n'a pris naissance, aucune dissension ne s'est produite; nous sommes donc forcés d'admettre qu'il est conforme à la volonté de Dieu (1). »

Savonarole prononça ensuite quelques mots sur cer-

(1) Voir tout le sermon XIII. Dans les sermons précédents, Savonarole avait déjà dit quelques mots de politique; mais dans le XIII[e] il aborda directement le sujet et en discuta minutieusement toutes les parties.

taines mesures plus spéciales, mais non moins nécessaires à prendre promptement. L'une d'elles se rapportait à la réorganisation des impôts, qui, répartis avec une injustice peu croyable, non-seulement écrasaient le menu peuple et provoquaient des plaintes universelles, mais laissaient l'État dans une continuelle détresse. Savonarole proposa en outre de pourvoir par l'élection à tous les emplois de quelque importance, tandis qu'on laisserait le sort décider des autres, afin d'encourager tout le monde et de donner à chacun l'espérance de participer au gouvernement. Il termina son discours en recommandant des prières publiques et une réconciliation générale entre tous les citoyens de l'ancien et du nouveau gouvernement (1).

Dans les sermons prédécents, ces mêmes idées avaient commencé à se faire jour çà et là; mais à partir du 12 décembre Savonarole les présenta d'une manière suivie, avec un discernement qui étonna tous les auditeurs; car en considérant la vie et les études du Frère, personne ne s'était imaginé qu'il pût discuter si minutieusement les affaires de l'État. Ses sermons parurent si sages et si prudents, que la Seigneurie elle-même lui demanda conseil, soit à Saint-Marc, soit dans le Palais, où il ne refusa pas de parler plusieurs fois (2). Enfin, il voulut réunir dans la ca-

(1) Sermon XIII.

(2) Burlamacchi. Violi, cité par Barsanti (p. 86), s'exprime ainsi dans sa XI[e] journée : « Pendant qu'on examinait les conditions du « nouveau gouvernement, on pria Savonarole, ainsi que plusieurs au- « tres religieux de Saint-Marc, de discuter la question et de donner « leur avis sur le meilleur gouvernement, sur le gouvernement le plus « approprié à la ville et le plus favorable à la conservation de la liberté « récemment recouvrée. On adopta l'opinion du frère Jérôme, d'après

thédrale tous les magistrats et le peuple, à l'exclusion des femmes et des enfants, et fit un sermon dans lequel il recommanda principalement les quatre points suivants :

1° La crainte de Dieu et la réforme des mœurs;

2° L'amour du gouvernement populaire et le sacrifice des intérêts privés au bien public;

3° Une amnistie générale : on absoudrait de toute faute les soutiens du gouvernement déchu, on leur remettrait même les peines pécuniaires, et l'on userait d'indulgence envers tous les débiteurs de l'État;

4° L'institution d'un gouvernement fondé sur de larges bases (*governo universale*), et comprenant tous les citoyens qui, d'après les anciennes lois de la ville, pouvaient exercer les droits politiques (1). Savonarole proposait l'établissement d'un Grand-Conseil dont celui des Vénitiens serait le type. Le Conseil de Venise était, selon le Frère, la meilleure forme de gouvernement, et devait seulement être un peu modifié d'après le caractère du peuple florentin (2).

« laquelle le gouvernement collectif de tous les citoyens était préférable, « pour maintenir en paix la ville et les citoyens, à celui d'un petit « nombre d'hommes ou d'un seul. Cette forme de gouvernement fut « regardée comme la meilleure. »

(1) Nous verrons que le nombre des citoyens jouissant des droits politiques, loin d'être très-considérable, était très-limité.

(2) Dans le XXIXe sermon sur Job, Savonarole lui-même nous fait connaître la substance de ce sermon qui n'est pas imprimé. Nardi en parle aussi avec détail, et ajoute ces mots : « On croyait alors que cet « homme ne s'entendait guère à la vie active, mais qu'il avait une ap- « titude spéciale pour parler de la morale et surtout de la véritable « philosophie chrétienne. Si nos concitoyens avaient vraiment écouté « sa doctrine, ils auraient été sans doute disposés à bien accueillir la « forme de tout gouvernement juste et saint. Du reste, tous les projets

Alors que l'irrésolution enchaînait tous les esprits, ces exhortations, adressées à la foule dans la chaire de Sainte-Marie-des-Fleurs par un moine dont les prophéties s'étaient réalisées, produisirent une impression profonde et firent triompher le parti populaire. Les historiens sont unanimes à reconnaître que sans ces sermons, les principes de Vespucci prévalant dans le Palais, il se serait formé un gouvernement aristocratique qui aurait amené de nouveaux désordres et de nouvelles révolutions (1). Mais quand la voix du Frère s'éleva en faveur

« du Frère, recommandés plusieurs fois en chaire, finirent par être « adoptés, après mille difficultés, après maintes contradictions. » Voir p. 58-60; Florence, 1857.

(1) « Cette opinion, qui tendait à une forme de gouvernement beau-« coup moins large, aurait obtenu plus de succès dans les Conseils, dont « les membres n'étaient pas très-nombreux, si à la délibération des « hommes ne s'était mêlée l'autorité divine, par la bouche de Jérôme « Savonarole de Ferrare, appartenant à l'ordre des frères prêcheurs. « Celui-ci combattit ouvertement la constitution adoptée par le *Par-« lamento*, et affirma que Dieu voulait qu'on organisât un gouverne-« ment absolument populaire, de sorte qu'un petit nombre de citoyens « n'eussent pas le pouvoir d'attenter à la sécurité ou à la liberté des « autres. Le respect d'un si grand nom s'ajoutant au désir de la « majorité des Florentins, ceux qui pensaient autrement que le Frère « ne purent résister à l'entraînement général. » Guichardin, *Storia d'Italia,* liv. II, p. 164-165, édit. de Rosini. Dans la *Storia d'Italia*, cependant, Guichardin n'osa pas exprimer toute sa pensée sur Savonarole, parce qu'il écrivait à une époque où l'on était hostile à la mémoire du religieux. Dans la *Storia inedita di Firenze*, qu'il n'avait peut-être pas l'intention de publier, on verra le très-grand cas qu'il faisait du Frère comme homme politique. Guichardin y dit que Savonarole ne se bornait pas à exprimer sur la politique des idées générales, pleines de profondeur, mais qu'il entrait dans les détails avec tant de sagacité, qu'il paraissait être né pour gouverner les États et avoir consacré sa vie au maniement des affaires publiques. L'historien ajoute que Savonarole, par sa hardiesse et sa modération, sauva le nouveau gouvernement du péril qui le menaçait dès le début.

de la liberté, toute résistance devint impossible. Le peuple, qui n'avait pas su jusqu'alors à quel parti s'arrêter, et qui ignorait jusqu'au langage de la politique, crut désormais voir clair sur tous les points; il voulait absolument le Grand-Conseil à la façon vénitienne et le réclamait à grands cris dans les rues de la ville.

L'autorité divine que Savonarole mêlait à la politique avait d'ailleurs une puissance considérable à Florence, où toujours la République avait été sous la protection spéciale des saints, où toujours la religion et l'État s'étaient unis pour la défense de la liberté. On s'étonnait un peu, sans doute, d'entendre un moine parler en chaire de politique, mais il s'en fallait de beaucoup que cet étonnement diminuât le crédit de Savonarole. En lisant les historiens du temps, en lisant ce qu'ont dit plus tard Giannotti, Guichardin et Machiavel sur le gouvernement d'alors, on serait presque disposé à croire qu'il s'était produit un miracle à Florence; car on voit un religieux, sans aucune expérience des choses du monde, parvenir à confondre les habiles, à sauver la patrie, à fonder une nouvelle république. Cependant, comme nous l'avons déjà remarqué, ce fait extraordinaire s'explique quand on réfléchit que, dans les moments solennels où la société tout entière menace de s'écrouler avec les institutions qui la soutiennent, il n'y a qu'une seule force capable de la sauver: la force virginale et ingénue qui est inhérente au caractère des hommes vraiment grands, c'est-à-dire le désir énergique et ardent du vrai, la ferme et tenace volonté du bien. Ces qualités, Savonarole les possédait au plus haut degré; elles formaient l'essence même de sa généreuse nature. Quelle doctrine, dans les temps d'épreuve, fut jamais comparable à cette sagesse?

Quelle prudence eût jamais pu revendiquer les triomphes et les conquêtes remportés par cet amour?

Et maintenant faudra-t-il défendre le religieux de s'être mêlé à la politique? Faudra-t-il répéter que Savonarole voulait la liberté pour mieux assurer le triomphe de la religion? Faudra-t-il invoquer l'exemple et l'autorité des ecclésiastiques et des moines qui en avaient fait autant? Nous dirons plutôt que Savonarole ne s'occupa pas, par choix, des questions politiques, et qu'il fut entraîné dans cette voie, comme nous l'avons fait observer, par la force des choses. Nous dirons aussi qu'il n'y a pas d'habit, pas de loi, pas de serment qui prévaille contre les lois de la nature, contre le serment, que tout honnête homme a prêté dans son cœur, d'opérer le bien sous toutes les formes, en tout temps et dans toute condition.

Mais laissons de côté ces vaines discussions. Le premier pas était fait, et devait avoir des conséquences aussi graves qu'inévitables. Savonarole se trouvait tout à coup à la tête de la ville, et il fallait procéder rapidement à la formation du gouvernement, pour empêcher que les nombreux ennemis de la République ne reprissent le dessus. Déjà Pierre de Médicis s'était rendu à Naples et avait été très-bien accueilli au camp français par Charles VIII, qui portait si indignement le nom de *Protecteur de la liberté florentine*. Il y avait donc là un tyran tout prêt à marcher contre Florence, au premier changement de fortune qui pourrait avoir lieu dans cette ville. Il était nécessaire de constituer en toute hâte le gouvernement populaire, d'y établir l'unité, de le faire universellement respecter, en un mot de le rendre fort et puissant, si l'on ne voulait pas être victime d'une nouvelle tyran-

nie. Nous verrons avec quelle prudence et quelle sagacité Savonarole continua de conseiller toutes les lois fondamentales de l'État naissant, comment son esprit anima et pénétra le peuple entier, comment chaque citoyen parut avoir subitement les mêmes idées, parler le même langage que Savonarole.

CHAPITRE V.

FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT AVEC LA COOPÉRATION DE SAVONAROLE. ÉTABLISSEMENT DU GRAND-CONSEIL ET DU CONSEIL DES QUATRE-VINGTS. RÉFORME DES ANCIENS IMPÔTS, REMPLACÉS PAR UNE TAXE DE DIX POUR CENT SUR LE REVENU DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE (*Decima* OU *imposta fondiaria*). DISCUSSION ET ADMISSION DE LA LOI SUR L'AMNISTIE GÉNÉRALE ET DE LA LOI SUR L'APPEL CONTRE LES SIX FÈVES (*appello delle sei fave*), APPEL PORTÉ DEVANT LE GRAND-CONSEIL CONTRE LES SENTENCES DES HUIT. RÉTABLISSEMENT DU TRIBUNAL DE LA *Mercatanzia* (TRIBUNAL DE COMMERCE). LES *Accoppiatori* SE DÉMETTENT DE LEURS FONCTIONS. ABOLITION DES *parlamenti*. FONDATION DU MONT DE PIÉTÉ. OPINION DES POLITIQUES ITALIENS SUR LES RÉFORMES OPÉRÉES PAR SAVONAROLE.

(1495.)

Pour mettre en lumière toute l'importance politique de Savonarole, il faut suivre pas à pas la formation du nouveau gouvernement et lire en même temps les sermons que le Frère faisait à cette époque. Quand nous aurons vu que toutes les lois nouvelles étaient précédées d'un ou de plusieurs sermons par lesquels le Prieur de Saint-Marc les proposait, les conseillait et les expliquait au peuple; quand nous aurons assisté en esprit aux *Pratiche* (1) qui se tenaient dans le Palais; quand nous y

(1) On appelait *Pratiche* les assemblées où la Seigneurie délibérait

aurons entendu les citoyens discuter en employant le langage même du Frère, en invoquant ses arguments dans les mêmes termes, de façon à nous faire croire que leurs discours sont une copie de ses sermons et que la loi mise en délibération est comme une nouvelle épître du dominicain; alors nous pourrons comprendre comment un seul homme était devenu l'âme de tout un peuple. Et lorsqu'à la fin de cet examen, réunissant les différentes lois et reconstruisant, pour ainsi dire, l'édifice entier du gouvernement, nous le trouverons admirable dans toutes ses parties, parfait dans son ensemble, et que nous recevrons des plus grands historiens, des plus illustres politiques de l'Italie, l'assurance que ce gouvernement était le meilleur, ou plutôt le seul bon qu'ait eu Florence pendant sa longue et orageuse histoire, nous serons en état de juger équitablement Savonarole.

Les sermons qu'il prononça dans la cathédrale, tandis que dans le Palais s'élaborait la nouvelle constitution de la République, furent ceux de l'avent *sur Aggée;* on y doit ajouter les huit sermons qu'il prêcha *sur les psaumes* pendant les jours de fête qui suivirent l'avent. C'est surtout au point de vue politique qu'ils offrent de l'intérêt; cependant, ils ne perdent jamais le caractère religieux, parce que la réforme politique n'était pour Savonarole qu'une partie minime de sa réforme universelle, parce que la nouvelle constitution ne devait être que le

avec les membres du Collège, avec les autres magistrats et avec quelques citoyens désignés par elle (on les nommait à cause de cela *Arroti*, c'est-à-dire assesseurs extraordinaires). Après 1494, le mot *Pratica* désigna aussi les assemblées que la Seigneurie tenait simplement avec les autres magistrats et avec le conseil des Quatre-Vingts. Les *Libri di pratiche* de ce temps contiennent, plus ou moins fidèlement reproduits, les discours prononcés dans ces assemblées.

premier pas vers le renouvellement de la morale et de l'Eglise. Jérôme n'abandonnait donc pas ses discours sur les bonnes mœurs et sur la véritable religion : la politique lui fournissait continuellement l'occasion d'y revenir. Les sermons dont nous parlons ne l'emportent pas en éloquence sur les autres, mais ils sont certainement les plus précieux de tous pour l'histoire du temps et pour la biographie de Savonarole. Si les autres nous font connaître la bonté de son cœur et l'étendue de sa science théologique, ceux-ci nous présentent un côté inconnu de son esprit et nous révèlent la force peu commune de son caractère. Nous y trouvons en outre un traité complet sur les nouvelles institutions; et à l'aide de ces documents nous pourrions presque reconstituer toute l'histoire politique de la République florentine à cette époque.

Nous avons déjà vu comment, le 12 décembre, Savonarole abordait ouvertement la politique, et quels furent les principes qu'il recommandait. Le 22 et le 23 du même mois, une loi de la plus haute importance, rédigée d'après les idées du Frère, fut votée avec enthousiasme dans les Conseils de la Commune et du Peuple. Cette loi, ou, comme on disait alors, cette *Provvisione*, déterminait la base du nouveau gouvernement : aussi l'examinerons-nous en détail. Elle instituait le Grand-Conseil, et lui donnait le pouvoir de choisir tous les principaux magistrats, de sanctionner toutes les lois : en d'autres termes, elle lui conférait la puissance souveraine. Dans le Conseil devaient entrer indistinctement tous les citoyens âgés de vingt-neuf ans et appartenant à la classe des *benefiziati* (1), c'est-à-dire, selon une an-

(1) Voici ce que dit Pitti (*Apologia dei Cappucci* publiée

cienne loi, les citoyens qui avaient été *veduti* ou *seduti* (1) dans les trois principaux offices, ou qui avaient reçu de leur père, de leur aïeul ou de leur bisaïeul ce *benefizio*.

dans l'*Archivio storico*, t. IV, partie II, p. 277) : « Comme vous « le savez, nous avons trois classes de citoyens : les *aggravezzati*, « les *statuali* et les *benefiziati*. Les *benefiziati* seuls sont reçus dans « le Grand-Conseil. Les *statuali* sont admissibles à toutes les magistra- « tures dans la ville et en dehors de la ville, selon les *bourses* où le nom « de chacun d'eux est déposé par les électeurs au moment des élec- « tions générales (*squittinio generale*) eu égard aux capacités de cha- « cun ; et toutes les fois que l'un des *statuali* est élu membre de l'une « des trois magistratures principales, il acquiert le *benefizio* et devient « apte à entrer dans le Grand-Conseil. Les *aggravezzati*, c'est-à-dire « ceux qui payent l'impôt, sont exclus des fonctions publiques ; ils « ont seulement le privilége de porter les armes, sont affranchis de « certaines taxes et jouissent de quelques autres immunités, comme « les vrais citoyens. Quant aux autres artisans qui habitent la ville, « ils constituent la plèbe et ne possèdent aucun droit politique. »

(1) Giannotti, *Della Repubblica Fiorentina*, t. II, ch. VII, p. 113-114 (voir la remarquable édition due aux soins de M. Polidori). Traitant des collèges en général et spécialement des gonfaloniers de compagnie, Giannotti s'exprime ainsi : « Leur importance s'ac- « crut lorsque, à l'occasion d'une certaine peste durant laquelle « personne ne voulait rester dans la ville et exercer les fonctions « publiques, on fit la loi qui enlevait à tout citoyen le pouvoir d'ob- « tenir aucune magistrature, si son aïeul n'avait pas été *veduto* ou « *seduto* dans l'un des trois offices principaux... » Giannotti examine ensuite les inconvénients de cette nouvelle loi et fait ressortir l'autorité qu'elle avait conférée aux Médicis : « Chaque citoyen, en effet, « recourait aux Médicis pour obtenir l'une des trois plus hautes ma- « gistratures ; et non-seulement on souhaitait de voir mettre son nom « dans la bourse des éligibles et de l'en voir tirer ; mais si l'on avait « des enfants, fussent-ils même au maillot, on tâchait de faire tirer « leurs noms de la bourse, afin que ces jeunes élus, qui ne pou- « vaient pas siéger (*sedere*), fussent du moins *veduti*, c'est-à-dire « regardés comme magistrats. » — Le mot *seduto* désignait donc le citoyen qui exerçait effectivement une magistrature, et le mot *veduto* indiquait simplement le citoyen qui n'avait du magistrat que le titre. Quand on élisait les magistrats, on tirait souvent au sort le nom d'un

Il n'est pas nécessaire d'examiner ici l'origine et le but de cette ancienne loi. Il suffit d'observer que loin d'être accessible à tous les citoyens (comme voulaient le donner à croire ceux qui accusaient la nouvelle constitution d'être trop démocratique), le Grand-Conseil ne comprenait que les *benefiziati*. Dans le cas où les *benefiziati* dépasseraient le nombre de 1,500, la loi prescrivait qu'ils fussent *sterzati*, c'est-à-dire divisés en trois fractions, et que chacune d'elles, tour à tour, formât pendant six mois le Grand-Conseil. La première élection une fois faite, on constata que la population florentine, qui était de 90,000 habitants environ (1), contenait seulement 3,200 *benefiziati* ayant l'âge requis (2), de sorte que le Conseil devait, pendant trois périodes de six mois, se composer d'un peu plus de mille personnes (3). Pour que les délibérations fussent valables, il fallait que les deux tiers des membres au moins y assistassent. La nouvelle loi établissait, de plus, que « pour encourager la jeunesse et pour exciter les hommes aux vertus civiques », on élirait tous les trois ans soixante citoyens, non *benefiziati*, et vingt-quatre jeunes gens de vingt-quatre ans, pour les introduire dans le Grand-Conseil. Ce Conseil devait aussi, dès le 15 janvier suivant, choisir quatre-vingts

citoyen, pour que ce citoyen occupât réellement l'office ; et l'on tirait le nom d'un autre citoyen qui acquérait seulement la qualification de *veduto*, c'est-à-dire de magistrat honoraire.

(1) Zuccagni Orlandini, *Statistica della Toscana.*

(2) Rinuccini, *Ricordi storici*, p. 146.

(3) Pitti, dans son *Apologia dei Cappucci*, s'élève contre cette accusation de démocratie exagérée. Guichardin aussi traite longuement la question dans son *Reggimento di Firenze* et dans sa *Storia inedita di Firenze*. Nardi l'examine également dans sa *Storia*, ainsi que dans les *Discorsi* inédits que possède la bibliothèque Riccardi.

citoyens, âgés de quarante ans au moins, qui formeraient le *Conseil des Quatre-Vingts*, nommé pour six mois. Le Conseil des Quatre-Vingts avait pour mission de prêter un concours permanent à la Seigneurie, qui était obligée de le consulter au moins une fois par semaine. En outre, de concert avec les membres des Colléges et avec les autres magistrats, il était appelé à nommer les ambassadeurs et les capitaines, à ordonner les levées de troupes et à régler les autres affaires importantes qui ne se pouvaient décider en public.

Le nouveau gouvernement avait donc pour bases le Grand-Conseil et le Conseil des Quatre-Vingts, c'est-à-dire une assemblée du peuple et une sorte de sénat. Quand il s'agissait de faire une loi, le président de la Seigneurie (*proposto*), qui était toujours un des Seigneurs et que l'on renouvelait tous les trois jours et quelquefois même plus souvent, soumettait le projet aux Seigneurs. Dès que le projet était approuvé par la Seigneurie et par les Colléges, on pouvait, lorsque la loi proposée avait une gravité extraordinaire, réunir une *Pratica* composée des citoyens les plus expérimentés, ou présenter directement aux quatre-vingts le projet de loi. Il était ensuite porté devant le Grand-Conseil, où il recevait la dernière sanction. Les lois étaient votées sans discussion. On ne pouvait parler qu'à la requête de la Seigneurie et en faveur du projet de loi. Aussi, quand la Seigneurie prenait l'avis des Conseils, les membres de ces Conseils se divisaient en sections, suivant les magistratures auxquelles ils appartenaient ou selon l'ordre dans lequel ils avaient été désignés par le scrutin (*squittinati*); chaque section délibérait à part et choisissait un de ses membres pour rendre compte de son opinion : le rapporteur devait faire connaître le vœu

de ses collègues, mais ne pouvait jamais parler contre la loi proposée par la Seigneurie. C'étaient là les anciens usages d'une république qui, ayant ouvert trop largement les portes du Palais à la multitude, s'efforçait ensuite de contenir les passions populaires par des lois dont on n'avait pas prévu l'inefficacité (1).

Quoi qu'il en soit, la loi que nous venons d'indiquer se terminait ainsi : « Comme il règne dans la ville une très-grande confusion de lois et qu'il n'y a aucun magistrat, soit à l'intérieur, soit au dehors, qui connaisse exactement ses attributions, on décide qu'un certain nombre de citoyens seront chargés de fondre toutes les lois en un seul code (2). L'importance d'une pareille mesure ne peut être appréciée que par ceux qui ont quelque pratique des anciens statuts florentins et qui connaissent le désordre où étaient tombées, sous les Médicis, les institutions et les lois de la République.

(1) « La faculté de combattre les projets de loi avait été suppri« mée, afin que les Conseils, une fois arrivés à la lassitude, ap« prouvassent les projets de loi, raisonnables ou non, qui leur « étaient soumis, et afin qu'ils jugeassent les questions en n'enten« dant jamais qu'une des parties. » Guichardin, *Opere inedite*, t. II, p. 296. — On n'avait négligé aucun moyen pour assurer le succès des propositions de la Seigneurie. La Seigneurie avait le droit de présenter le même projet plusieurs fois dans une seule journée, et cela, pour que, de guerre lasse, les Conseils ne refusassent pas leur approbation. Au moment dont nous parlons, le décret qui établissait le Grand-Conseil portait que la Seigneurie pourrait mettre aux voix la même loi jusqu'à vingt-huit fois, sans dépasser six fois par jour. Ce décret et tous les autres que nous avons mentionnés se trouvent dans l'*Archivio delle Riformagioni*; *Libri di provvisioni*, années 1494-1498.

(2) Cette loi fut adoptée le 22 décembre, dans le Conseil du peuple, par deux cent vingt-neuf fèves noires contre trente-cinq blanches; et le 23, dans le Conseil de la commune, par cent quatre-vingt-quinze contre seize. (*Archivio delle Riformagioni*).

En même temps que la loi sur le Grand-Conseil, on vota une autre loi ordonnant d'élire une commission composée de dix citoyens qui feraient remise, en tout ou en partie, des impôts arriérés ainsi que des peines pécuniaires encourues sous les gouvernements passés, et qui réformeraient tous les impôts, en les établissant sur les immeubles, y compris ceux des ecclésiastiques dès que la cour de Rome en aurait donné l'autorisation.

Toutes les recommandations de Savonarole avaient donc été presque littéralement suivies. Le nouveau gouvernement étant fondé, les *Accoppiatori* devaient nécessairement renoncer à leurs fonctions, devenues inutiles, et les deux anciens Conseils de la Commune et du Peuple devaient être dissous sans retard. Leur dernier acte de quelque importance fut la loi qu'ils votèrent le 28 décembre : cette loi supprimait pour un certain temps toutes les taxes sur les armes, afin que chacun pût s'armer facilement (1). La Seigneurie nommée pour les mois de janvier et de février 1495 fut la première qui soumit les lois à l'approbation du Grand-Conseil, auquel incombait la tâche d'achever et de perfectionner la nouvelle constitution (2).

La question la plus urgente était la réforme des impôts (3). Savonarole insistait constamment sur cette réforme dans ses prédications : « Imposez seulement les immeubles, mettez fin aux emprunts continuels et aux

(1) Cette loi fut adoptée dans le Conseil du Peuple par deux cent trois fèves noires contre deux blanches, et dans le Conseil de la Commune par cent soixante-six contre neuf. (*Archivio delle Riformagioni.*)

(2) Rinuccini, p. 146, *Arch. delle Riformagioni*, *lib. di Provvisioni.*

(3) Voir les *Sermons sur Aggée*, entre autres le XIII[e].

taxes arbitraires. » Voilà ce qu'il conseillait aux magistrats. S'adressant ensuite au peuple, il s'écriait : « Ci-
« toyens, je voudrais vous voir aimer et soutenir l'État
« avec constance. Le fils contracte tant d'obligations
« vis-à-vis de son père, qu'il ne saurait jamais s'acquitter
« envers lui. Et moi, je vous dis : votre père, c'est l'État ;
« chacun est tenu de l'aider ; et si vous répondez : « Il
« ne m'est d'aucune utilité », sachez que vous ne pouvez
« parler ainsi, car c'est lui qui vous conserve vos biens,
« votre famille et vos enfants. Vous devriez vous pré-
« senter et dire : voici cinquante florins, en voici cent,
« en voici mille. Ainsi font les bons citoyens qui ai-
« ment leur patrie (1). » A la vérité, le désordre dans les impôts était indescriptible ; mais le mécontentement du peuple, excité à l'origine par des causes justes, avait pris ensuite des proportions excessives, et un grand nombre de citoyens prétendaient presque être déchargés de tout impôt.

Dans les temps anciens, la République florentine, grâce à la modicité de ses dépenses, se suffisait à elle-même avec le seul revenu des gabelles. Plus tard, les guerres rendirent indispensables les prêts volontaires des particuliers, prêts qui allaient toujours croissant, et qui n'étaient jamais remboursés, au détriment du crédit public : aussi, de volontaires devinrent-ils bientôt obligatoires. Pour subvenir aux besoins de la République, la Seigneurie imposa les citoyens arbitrairement, selon la fortune présumée de chacun. Les personnages puissants cherchaient alors tous les moyens

(1) *Sermons sur Amos*. Voir en particulier le sermon du mardi après Pâques.

d'échapper aux impôts ; nécessairement, les plus lourdes charges retombaient sur le menu peuple, et de toutes parts s'élevaient les plaintes les plus amères. En 1427, les Médicis, voulant gagner la faveur du peuple et abaisser les grands, ordonnèrent, par l'institution du cadastre, l'estimation de tous les biens, afin qu'on pût répartir les emprunts forcés sur chaque citoyen d'après sa fortune. Mais ce qui en théorie semblait très-juste, se trouva en fait cruellement inique ; car les Médicis prétendirent imposer les biens variables et changeants de l'industrie et du commerce. Cette innovation souleva un mécontentement si vif, que beaucoup de citoyens abandonnèrent leur négoce. Le cadastre donna donc le dernier coup à l'industrie florentine, et tandis qu'il causait de si grands dommages, il ne remédia à aucun des abus existants. Rien n'était changé dans le système ordinaire des emprunts : le montant des sommes empruntées variait chaque fois selon le caprice du gouvernement, et la République ne pouvait que très-rarement les rembourser. En outre, l'évaluation de la fortune des commerçants reposait sur des bases si incertaines, que les Médicis y trouvaient l'occasion de favoriser ou de persécuter qui bon leur semblait. Telle était la situation quand le 5 février 1495 on présenta devant le Grand-Conseil la nouvelle loi qui réorganisait les impôts conformément aux avis de Savonarole. Cette réorganisation était combinée avec tant de prudence et de sagesse, elle présentait des conditions de stabilité si sérieuses, que naguère encore on continuait à observer le système qui fut inauguré à l'époque et sous les auspices du Frère. La nouvelle loi établissait l'impôt foncier, inconnu jusqu'alors en Italie ; elle

mettait un terme aux emprunts forcés, aux taxes arbitraires, et obligeait tous les citoyens indistinctement à payer le dixième du revenu de leurs propriétés immobilières, sans qu'ils eussent droit à aucune restitution. On appela cet impôt la *Decima;* un nouvel office fut créé pour évaluer tous les biens, pour répartir et percevoir équitablement les impôts chaque année (1).

Après que cette importante question, dans laquelle Savonarole s'était montré digne des plus grands réformateurs politiques, eut été réglée avec tant d'habileté, il restait à faire deux lois d'une importance non moins grande. La première avait pour objet la paix générale et l'amnistie (2); grâce aux continuelles prédications de Savonarole, tout le monde paraissait d'accord sur cette loi. Il n'en était pas ainsi de l'autre, qu'on appelait la loi des six fèves (*legge delle sei fave*). Nous croyons nécessaire d'en dire quelques mots, parce qu'elle donna lieu à de longues discussions dans le Sénat, parce qu'elle fut ensuite pour la République une cause de désordres et de périls, pour la mémoire de Savonarole une cause d'injustes et graves accusations. Les crimes ordinaires et les crimes politiques étaient généralement jugés par les Huit de garde et de balie (*Otto di Guardia e Balia*), qui, avec six fèves c'est-à-dire avec six votes, pou-

(1) Cette matière a été traitée à fond dans le remarquable ouvrage de Pagnini *Sulla Decima*. L'auteur y a publié les décrets relatifs au nouvel impôt. Les registres de la *Decima* s'appellent *libri della Decima*, et le premier va de l'année 1494 à l'année 1498. Il s'écoula un certain temps avant que les dispositions de la nouvelle loi pussent être mises à exécution, et ce fut seulement en 1516 qu'on obtint la permission d'imposer les biens ecclésiastiques.

(2) On entendait par paix générale la pacification des partis, la réconciliation entre tous les citoyens.

vaient reléguer les citoyens dans un lieu déterminé, les exiler, les frapper dans leurs biens et même les condamner à mort (1). Comme les Huit étaient fréquemment changés, comme ils partageaient les haines acharnées des factions, ils violaient chaque jour impudemment la justice. Tous les hommes de loi trouvaient donc indispensable l'établissement d'un appel, qui, en atténuant l'autorité souveraine des six fèves, opposerait une digue aux monstrueux abus dont souffrait la ville. Telle était aussi l'opinion de Savonarole (2).

Ayant terminé l'avent, le Prieur de Saint-Marc fit sur les psaumes (3), en janvier et février 1495, plusieurs sermons où il recommandait la paix générale et l'appel contre les six fèves : « O Florence, disait-il sans cesse, pardonne et fais la paix ; ne crie plus : du sang, du sang; des

(1) La Seigneurie, se mêlant de toutes choses, comme nous l'avons dit, pouvait condamner aux mêmes peines; mais le droit de prononcer ces condamnations appartenait spécialement aux Huit. — La loi contre les six fèves devait s'appliquer aux sentences rendues par la Seigneurie, comme aux sentences rendues par les Huit. — C'est avec des fèves que l'on votait. (*Note du trad.*)

(2) Ce fut toujours à Florence l'opinion des écrivains politiques. Voir Giannotti, *Della Repubblica Fiorentina,* et Guichardin, *Del Reggimento di Firenze.*

(3) *Sermons sur les psaumes.* Ces sermons furent commencés le 6 janvier 1495. Après avoir fait sept sermons sur les psaumes et un sermon adressé à des religieuses, Savonarole prêcha *sur Job* pendant tout le carême. Le 1er mai, il reprit ses sermons sur les psaumes et les continua jusqu'au 28 juillet. On compte, en tout, vingt-neuf sermons dans ce recueil. Les sept premiers doivent être regardés comme la suite de l'*Avent sur Aggée;* ils ont le même caractère que cet avent, tandis que les dix-sept sermons suivants sont la suite du *carême sur Job.* Quant aux quatre derniers sermons, ils sont de Fra Domenico Buonvicini da Pescia.

meurtres, des meurtres ! » (1) Et il ajoutait : « Il faut restreindre un peu cette puissance des six fèves par l'appel à un conseil de quatre-vingts ou de cent membres pris dans le Grand-Conseil. Tu dis que cet appel diminue l'autorité de la Seigneurie ; je te réponds qu'il l'accroît au contraire. Ou la Seigneurie veut faire le mal, et alors on ne doit pas lui en laisser le pouvoir ; ou elle veut faire le bien, et alors elle y sera aidée par un Conseil de bons citoyens (2). » Une autre fois, Savonarole insistait sur la nécessité de réformer l'administration de la justice ; il s'élevait contre l'abus continuel de la torture ; il exhortait à la concorde, et s'écriait de nouveau : « Je t'ai « parlé des six fèves, et j'ai dit qu'il fallait donner au tri- « bunal des Huit une sorte de tuteur (*un certo baston-* « *cello*), c'est-à-dire un Conseil d'appel (3). » Le Frère ne se lassa pas de revenir sur le même sujet, jusqu'à ce que la Seigneurie se fût décidée à rédiger une loi, qu'elle présenta solennellement, le 15 mars 1495, aux Quatre-Vingts, leur demandant leur avis à cause de la gravité du cas. Comme l'usage voulait que les lois, avant d'être présentées aux Conseils, n'eussent été vues par personne, la lecture du projet encore inconnu surexcita au plus haut point l'attention générale.

La première partie de cette loi était complétement conforme aux idées de Savonarole. On eût dit qu'il l'avait rédigée lui-même, car c'est à peu près dans les termes suivants qu'elle était formulée : « Considérant l'utilité de l'union et de la concorde dans une république

(1) « Carne, carne, e sangue, sangue. » — Sermon I, *sur les Psaumes*.

(2) Ibidem.

(3) Sermon II, *sur les Psaumes*.

bien constituée; voulant suivre les traces de Notre-Seigneur, qui par ses actions, en marchant, en prêchant, en se reposant, recommandait toujours la paix; voyant aussi que les choses naturelles tendent également à l'unité selon leur nature, ce qui faisait dire au philosophe « l'unité double la force » ; avertis, enfin, non-seulement par les événements surnaturels dont nous avons été témoins cette année dans la formation de ce gouvernement, mais par la miséricorde du Seigneur à notre égard, miséricorde que nous sommes tenus d'imiter, les magnifiques Seigneurs et les Gonfaloniers ordonnent une paix générale et décrètent le pardon de toutes les offenses ainsi que l'annulation des peines encourues par les partisans du gouvernement déchu (1). »

Quant à la seconde partie de la loi, elle s'écartait un peu des conseils de Savonarole, et établissait : « que tout citoyen apte aux charges publiques qui, pour cause politique, aurait été condamné soit par la Seigneurie, soit par les Huit, à la peine de mort, ou à une peine corporelle quelconque, ou à une peine pécuniaire supérieure à 200 florins, ou à l'internement dans un lieu déterminé, ou à l'admonition, c'est-à-dire à la privation du droit aux charges publiques, etc., pourrait pendant quinze jours en appeler au Grand-Conseil. » Dans ce cas, la Seigneurie devait accorder la parole à quiconque se présentait pour la défense; elle était tenue de soumettre la cause au Conseil six fois en deux jours, et d'absoudre l'appelant si les deux tiers des voix se déclaraient pour lui (2).

(1) *Archivio delle Riformagioni.*
(2) *Archivio delle Riformagioni.* Voir la loi elle-même.

Cette loi différait des vues de Savonarole sur un point fort important, car au lieu de porter l'appel devant une assemblée peu nombreuse, composée d'hommes prudents et versés dans le droit, elle le portait devant le Grand-Conseil, où les décisions risquaient d'être dictées par les passions du moment plutôt que par la justice, par l'inexpérience de la multitude plutôt que par la sagesse de quelques citoyens. Les *Ottimati* ou partisans de l'aristocratie s'étaient opposés dès le principe à toute espèce d'appel, parce qu'étant habitués à voir l'office des Huit tomber presque toujours entre leurs mains, ils ne pouvaient supporter qu'on en diminuât l'autorité absolue. Mais, d'un autre côté, le peuple considérait que le Grand-Conseil était le seul maître de la ville, et il pensait que toutes les questions graves devaient, au nom de la loi, être soumises à l'examen de ce Conseil. Dans le Palais, le choc des opinions soulevait de véritables tempêtes. Le parti populaire, se trouvant en majorité, se laissa entraîner à voter les dispositions périlleuses de la nouvelle loi, qui remettait à la foule le jugement des causes les plus délicates. Il eût été, du reste, très-difficile de modifier cette loi, puisque les termes en étaient arrêtés. Comme on ne pouvait parler contre elle, il fallait ou la repousser ou l'accepter. Or, la repousser était devenu presque impossible, ses partisans l'ayant à dessein fondue avec la loi sur l'amnistie générale, que tout le monde regardait comme indispensable.

Néanmoins, il ressort des discours tenus dans la *Pratica,* que les citoyens honnêtes du parti populaire avaient reconnu le danger et faisaient tous leurs efforts pour le conjurer. Ils y seraient peut-être même parvenus si les

ennemis du nouveau gouvernement n'avaient eu recours à un artifice et à une ruse presque infernales. Quand ceux-ci se furent convaincus que le peuple, que les hommes prudents, que Savonarole lui-même voulaient absolument un appel contre les *six fèves*, ils changèrent de tactique, s'apercevant que rien ne pouvait mieux seconder les desseins hostiles à la démocratie que la nouvelle loi. Ils prévoyaient que cette loi, par son exagération, engendrerait bientôt de graves désordres, dont ils profiteraient pour changer la forme du gouvernement et le mettre entre les mains d'un petit nombre de citoyens. Ainsi, après avoir repoussé par tous les moyens l'appel à un Conseil composé d'hommes sages et éclairés mais peu nombreux, ils s'unirent pour favoriser avec une énergie passionnée l'appel au Grand-Conseil. L'étonnement fut donc au comble lorsqu'on vit ce qui se passa dans la *Pratica* : tandis que le peuple se montrait modéré et que les partisans de Savonarole osaient désapprouver une loi proposée par la Seigneurie; les *Ottimati,* les ennemis du nouveau gouvernement, les partisans des Médicis, la soutenaient de toute leur éloquence. Dans un volume de *Frammenti di Pratiche* (1), nous avons trouvé, par un heureux hasard, le résumé ou, comme on disait alors, le *straccetto* de ces discours écrit par le notaire de la Seigneurie. Grâce à ces documents, nous pouvons assister, pour ainsi dire, à une des discussions les plus im-

(1) *Archivio delle Riformagioni.* Ce volume était marqué Cl. II, n° 137, dans l'ancien classement. Quelques-uns de ces fragments divers ont été très-précieux pour nous. Après beaucoup de recherches, nous avons trouvé des documents qui ont éclairci des points obscurs ou mal compris de notre histoire.

portantes et les plus animées qui aient eu lieu à Florence sous le régime républicain. Le sujet de la délibération présentait un très-haut intérêt. Des hommes jouissant d'une grande notoriété prirent la parole, et déployèrent toutes les ressources de leur talent oratoire. Ces harangues nous révèlent comment, dans ces anciennes assemblées, les lois se préparaient et se discutaient; mais, de plus, elles répandent une nouvelle lumière sur un fait jusqu'à présent mal connu, et défendent Savonarole contre une des accusations les plus graves qui aient jamais été formulées contre lui.

La loi ayant été présentée et la Seigneurie ayant demandé aux citoyens leur opinion, ceux-ci se retirèrent dans leurs différentes sections pour conférer ensemble. Après ces délibérations particulières, messire Domenico Bonsi, ami de Savonarole et l'un des *Accoppiatori*, fut le premier à prendre la parole au nom de sa section. Il recommanda la *paix*, en démontra l'utilité et la nécessité par des citations nombreuses de l'Évangile et de Saint-Paul, mêlées à des passages de Démosthène et d'Aristote. Puis, abordant la question de l'appel, il soutint l'urgence de cette mesure, tout en donnant à entendre que, parmi ses collègues, il y avait une grande diversité de vues; mais, comme s'il n'osait pas aller plus loin et blâmer une loi présentée par la Seigneurie, il se borna à cette déclaration. Messire Francesco Gualterotti parla ensuite. Après avoir porté aux nues l'amnistie, il proclama la nécessité d'un appel contre l'autorité excessive des Huit qui avait toujours désolé la ville par les exils et les confiscations. Pourtant, la nouvelle loi lui paraissait si exorbitante qu'il eut la hardiesse de proposer que la durée de la loi, au lieu

d'être indéterminée, fût restreinte à un temps limité.

La discussion s'était déjà fort animée, quand messire Luca Corsini, un de ceux qui le jour du tumulte avaient fermé la porte du Palais devant Pierre de Médicis, se leva pour parler. Le parti populaire n'avait pas de défenseur plus passionné et plus influent que ce personnage, dont l'éloquence retraça vivement la triste situation où l'on se trouvait. « Nous voyons, disait-il, toute l'Italie ébranlée par des périls redoutables et sans précédents. Placés au centre de l'Italie, nous sommes nécessairement exposés à souffrir plus que tous les autres États. L'union et la concorde sont les seuls moyens efficaces de tenir en respect nos puissants voisins, prêts à nous assaillir dès qu'ils nous verront divisés. Puisque nous avons donné à chaque citoyen la faculté de devenir membre du Conseil, tâchons de nous concilier tous les amis de l'ancien gouvernement; sinon, ils se serviront de leurs votes pour travailler en secret contre nous. Enfin, si aucun autre argument ne peut vous toucher, s'écriait-il d'une voix plus haute, que l'exemple donné par Notre-Seigneur vous suffise : après avoir dirigé contre nous l'épée de sa justice, il a voulu l'éloigner, en nous pardonnant avec miséricorde. Nous aussi, faisons donc miséricorde; accordons un pardon général. [Peut-être ce remède paraît-il extraordinaire, mais on doit se rappeler que dans les cas extraordinaires l'ordre consiste à sortir de l'ordre. »

Passant ensuite à la question des six fèves, il mit dans ses paroles plus de chaleur encore. Il soutint que certaines modifications à la loi étaient indispensables, et, poussé par cet esprit démocratique qui se laisse facilement entraîner aux excès, il ajouta : « Le corps

de la République est un et indivisible, et ce corps, c'est le peuple entier, qui, ne pouvant tout gouverner lui-même, choisit les magistrats. Mais s'il surgit des doutes, des désordres, des dissensions comme nous en voyons tous les jours, il n'est pas injuste de recourir au Grand-Conseil, car le Grand-Conseil représente le peuple et c'est du Grand-Conseil que les magistrats ont reçu leurs pouvoirs. On ne diminue pas l'autorité des Seigneurs en faisant appel à ce peuple, maître de toute la république. D'ailleurs, si nous considérons les événements survenus dans ces derniers temps, nous reconnaîtrons qu'il est souverainement sage et prudent de désirer l'adoption des lois proposées. »

Lorsque Corsini eut terminé son discours, tous les yeux se tournèrent vers le jurisconsulte messire Guidantonio Vespucci, renommé pour son éloquence et pour son savoir. On reconnaissait en lui l'un des plus puissants soutiens du parti des *Ottimati*, l'éminent docteur qui, au mois de décembre précédent, avait présenté dans le Palais toutes les raisons capables de mettre obstacle à l'établissement du gouvernement populaire. Sa science donnait un très-grand poids à son opinion, et il ne l'ignorait pas. Il s'exprima avec beaucoup d'énergie et déploya toutes les ressources de sa dialectique. Avant d'entrer en matière, il loua les discours des orateurs qui avaient déjà parlé : « Chacun, dit-il, a tendu par divers moyens au même but, celui de raffermir la liberté. Je suis heureux aussi de constater que plusieurs citoyens ont franchement exprimé une opinion contraire à celle de la Seigneurie, car c'est de cette façon seulement qu'on peut parvenir à la vérité (1).... Quant à

(1) C'était presque une ironie et un reproche à l'adresse de ceux qui

moi, ajoutait Vespucci en entrant directement dans la question des six fèves, je ne vois qu'une chose, c'est qu'il faut chercher la voie qui mène à l'égalité de tous les citoyens : si la vieille route y conduit, on doit la suivre; si elle n'y conduit pas, il est nécessaire de prendre une autre direction. A dire vrai, l'ancienne loi me paraît très-périlleuse. Quand on la considère attentivement, on s'aperçoit que les dispositions en sont défectueuses, qu'elle a des inconvénients dans la pratique, et qu'il n'est pas juste d'accorder aux Seigneurs tant d'autorité qu'on ne puisse se pourvoir contre leurs décisions. Du roi de France on en appelle au Conseil de Paris, de l'empereur on en appelle au pape, et contre la sentence du souverain pontife il existe aussi un appel (1). On ne doit donc pas s'indigner de voir corrigée par d'autres une erreur qui a pour cause la précipitation ou l'inadvertance. Et si les princes, qui ne sont assujettis à aucune loi, se soumettent spontanément à l'appel, pourquoi les magistrats voudraient-ils s'y opposer, eux qui tiennent du peuple toute leur autorité? Cet appel ne fait que restituer au peuple un droit qui appartient au peuple, et que réprimer les désirs immodérés des citoyens trop ambitieux. Il y aura certainement pour les juges un frein salutaire dans la pensée que leurs sentences seront revisées par le Grand-Conseil. Je ne vois donc pas quel inconvénient on peut re-

avaient violé la loi, en se permettant d'exprimer, ne fût-ce qu'en partie, une opinion contraire à la proposition de la Seigneurie.

(1) Le concile de Trente ne s'était pas encore rassemblé, et le souvenir du concile de Constance était dans toute sa vivacité; la doctrine d'après laquelle on pouvait en appeler du pape au concile n'avait pas été condamnée par l'Église romaine.

douter en détruisant la pernicieuse puissance des six fèves..... Quant à l'amnistie, il est inutile d'en parler, car il n'y a qu'une seule opinion à ce sujet parmi les citoyens. L'amnistie sera d'autant plus utile qu'elle se fera plus promptement et qu'elle sera plus large... Mais, disait Vespucci en finissant, il n'y a qu'un moyen d'établir une paix solide, c'est de supprimer cette odieuse autorité des six fèves, cause de toutes les discordes (1). »

Grande fut la surprise de tous les citoyens en entendant Vespucci défendre avec tant d'ardeur ces droits du peuple qu'il avait, au mois de décembre précédent, combattus avec une égale ardeur. Son discours fut pourtant celui qui fit pencher la balance. Le 18 mars, la nouvelle loi fut approuvée dans le conseil des Quatre-Vingts par quatre-vingts voix contre treize (2), et le 19 elle fut ratifiée dans le Grand-Conseil par cinq cent quarante-trois voix contre cent soixante-trois. Telle est l'histoire véritable de cette discussion; mais tous les écrivains l'ont passée sous silence, accusant injustement Savonarole d'être l'auteur d'une loi si imprudente, tandis que ses sermons nous démontrent qu'il en soutenait une autre très-modérée, tandis que les *Pratiche* de la Seigneurie prouvent que les partisans du Frère avaient presque

(1) Ces discours se trouvent tous dans le *Frammento di Pratica* cité plus haut (*Archivio delle Riformagioni.*) Nous avons tâché d'en rendre fidèlement le sens et de rapporter, autant que possible, les paroles elles-mêmes. Prononcés en italien, ils furent écrits en latin par le notaire.

(2) *Archivio delle Riformagioni.* La Seigneurie, les Colléges, etc., prenant part aux délibérations du conseil des Quatre-Vingts, ce conseil comprenait plus de membres que son nom ne semblerait l'indiquer.

violé les anciens usages parlementaires de la République pour s'opposer à cette résolution radicale (1).

On doit donc regarder la loi contre les six fèves comme le premier triomphe du parti qui avait pour but la destruction de la république, parti que nous verrons bientôt acharné à la perte de Savonarole et toujours prêt à mettre

(1) Il faut remarquer que les écrivains contemporains se taisent sur ce sujet ou mentionnent le jugement porté contre Savonarole comme une accusation maintes fois réfutée. Au XVIe siècle, cependant, les ennemis du Frère soutinrent de nouveau cette opinion et amenèrent à la partager un grand nombre de personnes favorables à la mémoire de Savonarole. Ainsi Guichardin, dans son *Reggimento di Firenze*, p. 165, fait dire à Del Nero, qui parle des *Huit de garde et de balie* : « J'ajouterai que j'approuve la proposition du Frère, « suivant laquelle tout citoyen condamné pour un crime politique, et « non pour un autre crime, pourrait interjeter appel; mais je vou- « drais que l'appel fût jugé, non par le Grand-Conseil, comme Savo- « narole en est d'avis, mais par le sénat, devant lequel le magistrat « qui a prononcé la condamnation devrait se présenter pour défendre « sa sentence. » (En marge du manuscrit, l'auteur a mis : « peut- « être vaudrait-il mieux que l'appel fût jugé par les Quarante. ») Sans s'en apercevoir, Guichardin soutient précisément l'opinion qui était celle de Savonarole, et qui ressort clairement des prédications du Prieur de Saint-Marc. — Machiavel accuse plus explicitement encore le Frère d'avoir été l'instigateur de la loi contre les six fèves : « Lors- « que, après 1494, la constitution de Florence fut réformée avec le « concours de Jérôme Savonarole, qui, dans ses écrits, a manifesté « son savoir, sa prudence et sa force d'âme, on dut à l'initiative de « ce religieux, entre autres mesures destinées à rendre aux citoyens « la sécurité, une loi permettant d'en appeler au peuple contre les « sentences prononcées, pour des causes politiques, par les Huit et « par la Seigneurie. Savonarole sollicita longtemps l'adoption de cette « loi, qui ne passa qu'avec une grande difficulté, etc. » (*Discorsi*, lib. I, ch. XLV.) Cette assertion de Machiavel et des autres écrivains ne peut résister à l'évidence des faits; mais elle prouve que la participation de Savonarole à la formation du nouveau gouvernement était assez grande pour qu'on ait pu attribuer au réformateur les lois mêmes désapprouvées par lui.

en œuvre la ruse et la fourberie. Pour arriver à ses fins, il déploya une finesse et une astuce politique qui feraient honte à tous les diplomates de notre temps. Savonarole, à la vérité, se tut lorsque la loi fut votée ; il ne voulait probablement pas provoquer la discorde et la division entre le peuple et la Seigneurie ; peut-être aussi, comme beaucoup d'autres, ne prévoyait-il pas les tristes et dangereuses conséquences que devait entraîner le simple défaut de mesure dans une loi très-juste en principe. Mais les maux présents et visibles étaient plus redoutables que tous les maux futurs et cachés, car au moment même où le peuple proclamait une réconciliation générale et une amnistie complète, les ennemis du nouveau gouvernement s'unissaient pour renverser la république qui venait de leur faire grâce. Il est certain qu'à partir de ce jour les passions s'aigrirent davantage, que l'ingratitude et la duplicité des *Ottimati* blessèrent profondément le cœur franc et loyal de Savonarole. Sur ce fait, il garda un silence absolu ; mais dans les sermons qui suivirent, se trahit une certaine irritation, une certaine amertume qu'on n'avait jamais remarquée en lui. Tant est vrai l'ancien proverbe qui dit : « une goutte de vinaigre gâte un baril de miel. »

Par la loi relative à l'appel contre les six fèves on avait commencé à réformer l'administration de la justice. On continua à s'occuper de cette réforme, sur laquelle Savonarole ne cessait d'insister du haut de la chaire (1). Il y avait en effet dans la justice un désordre extraordinaire, une confusion indescriptible de juridictions et de lois, confusion créée spécialement par Laurent

(1) Voir les *Sermons sur Aggée* et les *Sermons sur les psaumes*.

le Magnifique, qui avait tellement embrouillé toute jurisprudence, qu'on ne pouvait presque plus venir à bout d'aucune, affaire (1). Les juges principaux dans les causes civiles et criminelles étaient autrefois deux magistrats étrangers, le *podestat* et le *capitaine du peuple.* Devant eux étaient portées les contestations les plus graves, et c'est à eux qu'on en appelait des sentences rendues par les juges inférieurs qui siégeaient dans les différents quartiers (2). Vers 1477 la charge de podestat et celle de capitaine du peuple furent abolies (3), et les attributions des magistrats supprimés échurent en grande partie aux Seigneurs et aux Huit, dont l'autorité se trouva ainsi considérablement accrue. La même année, le tribunal de commerce, appelé *Casa della Mercatanzia*, perdit aussi beaucoup de son importance. Ce tribunal, qui tenait ses séances auprès du palais des Prieurs (4), avait joué jusqu'alors un très-grand rôle dans la République; il était le centre et le foyer de la vie industrielle à Florence. Comme on n'avait pas pensé à corriger cet état de choses, personne ne savait avec certitude à quel tribunal il fallait s'adresser, et la justice était très-mal rendue. Aussi Savonarole recommandait-il une réforme générale. Il voulait qu'on créât une *Ruota*, c'est-à-dire un tribunal composé de citoyens expérimentés, et il tenait à ce que ces

(1) De cette façon on recourait toujours à Laurent, qui voulait être juge et maître de tout.

(2) Voir les statuts de Florence, publiés à Fribourg en trois volumes (1778).

(3) *Archivio delle Riformagioni.* Voir la loi du 20 avril 1498; elle mentionne ces faits en rétablissant le podestat et le capitaine du peuple.

(4) Appelé aussi palais de la Seigneurie. (*Note du trad.*)

magistrats fussent riches et largement rétribués. Il voyait là un gage d'incorruptibilité. « Mais si cette innovation exige une trop grande dépense pour le moment, » disait-il, « faites du moins venir tout de suite un bon juge des appels, un juge loyal et capable (1). Réorganisez également la *Mercatanzia*, et mettez à la tête de ce tribunal un juge étranger, selon les anciens statuts (2). » Comme la *Ruota* était une institution tout à fait nouvelle à Florence, elle ne put être fondée que plusieurs années après (3). Quant à la *Mercatanzia*, l'on songea au contraire à la rétablir immédiatement dans sa première grandeur.

Le 20 et le 21 mai 1495, la nouvelle loi passa dans les deux Conseils ; en voici la teneur : « Considérant que rien n'importe autant que l'administration de la justice ; voyant combien les lois postérieures aux anciens statuts ont affaibli par leur confusion la renommée de la *Casa della Mercatanzia* (4) ; voulant, enfin, chercher un remède à ce mal dans l'imitation des lois anciennes si sagement pesées et rendre au dit tribunal sa bonne réputation, les magnifiques Seigneurs et le Gonfalonier ont décidé et ordonné ce qui suit : Les Seigneurs de la *Mercatanzia* devront élire trente-huit citoyens expérimentés, âgés de trente-cinq ans au moins ; ces citoyens seront l'objet d'un scrutin dans le Grand-Conseil ; les treize

(1) Voir les *Sermons sur Aggée* et les *Sermons sur les psaumes*. Voir aussi les *Sermons sur Ruth et Michée*, prononcés pendant les jours de fête de l'année 1496 ; il faut surtout remarquer le sermon du 3 juillet.

(2) Ibidem.

(3) Le 30 avril 1498, on voulut revenir au podestat et au capitaine du peuple (voir la loi dans l'*Archivio delle Riformagioni*) ; en 1502, on suivit le conseil de Savonarole, et on créa la *Ruota*.

(4) Les anciens statuts avaient été rédigés en 1393.

qui auront obtenu le plus de voix deviendront les législateurs et les réformateurs du tribunal de commerce et de l'université des marchands (*Statutari e Riformatori della Casa e Corte della Mercatanzia ed Università dei mercatanti*); ils auront la même autorité qu'avaient les réformateurs de 1477, c'est-à-dire le pouvoir de supprimer les statuts, ou de les compléter et de les réformer entièrement. Les nouveaux statuts, après avoir été approuvés dans le Grand-Conseil, auront force de loi. » C'est ainsi que fut rendue à la vie l'ancienne et illustre *Casa della Mercatanzia*, et que fut rédigé à Florence le second code de commerce appelé par les marchands le statut de quatre-vingt-seize (1). Il servit à prouver que la sagesse civique venait de renaître parmi les Florentins, et procura de très-grands avantages au peuple et aux corporations en régularisant l'administration de la justice.

Le gouvernement nouveau achevant chaque jour de se constituer, il était nécessaire que les *Accoppiatori* renonçassent à leur charge qui était devenue inutile ou qui se trouvait en contradiction avec les fonctions des magistrats récemment créés. Savonarole employa son influence à obtenir ce résultat, et messire Domenico Bonsi, son ami, fut un des premiers à donner sa démission (2). L'exemple de Bonsi fut suivi par les autres *Accoppiatori*, et le 8 juin une loi leur donna « la permission, la faculté et le droit d'abandonner au profit du Grand-Conseil l'autorité et la puissance qu'ils avaient reçues du *Par-*

(1) Dans la Magliabechiana (cl. XXIX, cod. 143) se trouve une ancienne copie du nouveau statut; elle est précédée de la loi que nous avons indiquée plus haut.

(2) Burlamacchi, *Vita*, etc.

lamento (1)». La même loi établissait le nouveau mode et les nouvelles formes qui devaient désormais présider à l'élection de la Seigneurie (2).

L'office des *Accoppiatori* ayant disparu sans secousse, il restait encore à présenter une loi de la plus grande importance; il fallait abolir les *parlamenti*, cause de

(1) Voir cette loi dans l'*Archivio delle Riformagioni*.

(2) Voici comment, d'après cette loi, devait être élue la Seigneurie. Le Grand-Conseil étant réuni, on tirait au sort quatre-vingt-seize électeurs, c'est-à-dire vingt-quatre par quartier. Chacun d'eux désignait à son tour un citoyen de son quartier et les quatre-vingt-seize citoyens désignés de cette façon étaient les candidats à la Seigneurie. Parmi ceux qui obtenaient plus de la moitié des voix, on en choisissait huit (c'est-à-dire deux par quartier), et l'on mettait leurs noms dans la bourse générale (*borsa generale*), sauf le nom du plus âgé qui était mis dans une plus petite bourse (*borsellino*). Aux membres effectifs de la Seigneurie correspondait un nombre double de membres honoraires; on mettait donc dans la bourse *per rispetto*, c'est-à-dire afin qu'ils fussent *veduti*, les seize noms qui avaient obtenu le plus de voix (*fave*), pourvu que le nombre de voix obtenu dépassât la moitié. — Quant à la petite bourse (*borsellino*), on y mettait sans doute le nom du plus âgé parce que c'était le plus âgé qui le premier devait remplir les fonctions de président (*proposto*), fonctions qui passaient tous les trois jours et quelquefois même plus souvent d'un Seigneur à un autre.

Pour la nomination du gonfalonier, on tirait au sort vingt électeurs : chacun des dix premiers choisissait deux citoyens, dont l'un devenait candidat à la charge de gonfalonier effectif (*per sedere*), et l'autre candidat à la dignité de gonfalonier honoraire (*per esser veduto*). Les dix électeurs suivants choisissaient tous aussi deux citoyens, l'un comme candidat aux fonctions de gonfalonier, l'autre comme candidat aux fonctions de notaire du gonfalonier. De cette façon on avait, pour l'office de gonfalonier effectif, vingt candidats, qui étaient l'objet d'un nouveau vote : celui qui recueillait le plus de voix, pourvu qu'il en eût plus de la moitié, était proclamé gonfalonier; les deux qui venaient après étaient seulement gonfaloniers *per rispetto* ou *per essere veduti*, c'est-à-dire honoraires. — Voir la loi dans l'*Archivio delle Riformagioni*.

tous les désordres à Florence, de tous les coups d'État, de toutes les tyrannies. Puisque le Grand-Conseil pouvait tout faire et tout défaire, le *parlamento* avait perdu sa raison d'être; en le réunissant, on ne pouvait avoir d'autre but que celui de détruire la république. Si Pierre de Médicis, qui sollicitait déjà, non sans succès, l'appui de Charles VIII et des princes italiens, réussissait à rentrer à Florence, le seul moyen qu'il eût de se concilier la plèbe était certainement la convocation des *parlamenti;* et si ses amis, dont le nombre était considérable et dont l'énergie n'était que trop connue, pensaient à tenter dans la ville quelque entreprise en sa faveur, ils ne fondaient aussi leur espoir que sur les *parlamenti*, qui avaient toujours été à Florence l'instrument le plus docile du despotisme, le levier le plus complaisant de toutes les révolutions.

Dans les écrits des historiens et des politiques florentins, nous rencontrons souvent de longues dissertations où sont énumérés les périls, les malheurs et les forfaits qui furent la conséquence des *parlamenti* (1); mais, au moment dont nous parlons la question était devenue beaucoup plus brûlante. On voyait de loin conspirer les Médicis, et en délibérant sur la loi relative aux six fèves, on avait découvert qu'au sein même de la République se

(1) Guichardin, entre autres, écrit ce qui suit dans ses *Discorsi* (*Opere inedite,* t. II, p. 299) : « Pour maintenir ce mode de gouver- « nement, il est nécessaire de maintenir la loi qui défend de convo- « quer les *parlamenti*, car les *parlamenti* ne peuvent servir qu'à dis- « soudre la République ; ils n'ont pour résultat que de contraindre le « peuple, par la terreur des armes et par la force, à approuver toutes « les propositions qui lui sont présentées; enfin ils donnent à croire que « ce qui a été fait l'a été par la volonté et avec la coopération de tous « les citoyens. »

trouvaient les ennemis de la liberté; aussi les esprits s'étaient-ils enflammés au sujet des *parlamenti;* et Savonarole se laissa entraîner à tenir en chaire un langage inaccoutumé, qui ne convenait certes pas à un ministre de paix : « J'ai pensé à ton *parlamento*, et je ne puis « y reconnaître qu'un instrument de destruction. Il est « donc nécessaire de le supprimer. Viens ici, mon « peuple. N'es-tu pas le maître maintenant? — Oui. — « Eh bien! prends garde qu'on ne réunisse un *parla-* « *mento,* si tu ne veux pas perdre ton gouvernement. « Sache que les *parlamenti* ne sont autre chose qu'un « moyen d'enlever au peuple la direction des affaires. « Retiens cette vérité et enseigne-la à tes enfants. Peuple, « si tu entends la cloche convoquer le *parlamento*, lève- « toi, tire l'épée et dis : Que veux-tu faire? Ce Con- « seil ne peut-il pas tout? Quelle loi désires-tu établir? « Ce Conseil ne peut-il l'établir lui-même? Je sou- « haiterais donc qu'une loi ordonnât à la Seigneurie de « jurer, lors de son entrée en fonctions, qu'elle ne réu- « nira pas de *parlamento;* je souhaiterais que, dans le « cas où un citoyen aurait l'intention de réunir un *par-* « *lamento*, quiconque révélerait ce dessein reçût la « somme de trente mille ducats si le coupable appar- « tenait à la Seigneurie, et une somme de mille du- « cats si le coupable n'était pas un des Seigneurs. « Quand le citoyen qui projettera de convoquer le *par-* « *lamento* sera membre de la Seigneurie, qu'on lui coupe « la tête; quand il sera étranger à cette magistrature, « qu'il soit déclaré rebelle et privé de tous ses biens. « Que les gonfaloniers, en prenant possession de leur « charge, prêtent serment de courir aux maisons des « Seigneurs et de les livrer au pillage, dès que la cloche

« donnera le signal du *parlamento;* que le gonfalonier « qui va saccager une des maisons des Seigneurs garde « le quart des objets pillés, et que le reste soit aban- « donné aux hommes qui l'accompagnent. De même, si « les Seigneurs tentent de réunir le *parlamento,* qu'ils « ne soient plus regardés comme Seigneurs quand ils « mettront le pied sur la *ringhiera,* et que chacun ait le « droit de les couper en morceaux sans péché. (1) » C'était là un emportement passager, et nous pourrions faire observer que la confiscation, le pillage et la destruction des maisons étaient, à cette époque, les peines dont on frappait ordinairement les délits politiques. Mais ni ces coutumes barbares, ni les manœuvres ourdies contre la République par les Médicis, qui s'approchaient déjà des murs de Florence, ne sauraient excuser complétement Savonarole d'avoir obéi si aveuglément à la passion.

Quoi qu'il en soit, c'est le 28 juillet 1495 que le Frère avait prêché ce sermon, et le 13 août la loi avait déjà passé. Voici comment elle était conçue : « Voulant assurer par les réformes actuelles la liberté de ce peuple très-prospère; désirant la conservation perpétuelle de ce gouvernement, afin qu'après nous nos enfants jouissent de cette sainte liberté, et afin que personne n'ose, dans un accès d'ambition, s'ériger en tyran et subjuguer les libres citoyens; sachant que pour détruire notre liberté, pour anéantir cette nouvelle constitution et ce bon gouvernement, il n'y a pas de moyen plus sûr que le *parlamento;* considérant, enfin, qu'il ne se peut présenter

(1) *Sermons sur les psaumes.* Voir le XXVI[e] sermon, prononcé le 28 juillet.

aucun cas où il soit nécessaire de convoquer le *parlamento,* puisque le gouvernement est entre les mains du peuple, qui est le vrai et légitime maître de notre cité et qui peut faire toutes les nouvelles lois sans réunir le *parlamento,* etc. : les magnifiques Seigneurs et le Gonfalonier décrètent et ordonnent qu'on ne pourra plus à l'avenir convoquer de *parlamento;* que la Seigneurie devra désormais jurer de n'en plus jamais réunir; que quiconque complotera de faire appel aux *parlamenti* encourra la peine capitale, et que trois cents florins seront donnés à quiconque dénoncera tout projet de *parlamento* (1). »

Après ce premier mouvement de violence, Savonarole revint à ses idées habituelles, à son œuvre de pacification, et consacra tous ses efforts à la fondation d'un mont-de-piété. « Je vous recommande ce mont-de-piété. Que « tout le monde lui vienne en aide. Les femmes surtout

(1) Voir la loi dans l'*Archivio delle Riformagioni.* Peu après, Savonarole fit écrire en gros caractères, dans la salle du Grand-Conseil, les vers suivants :

Se questo popolar consiglio e certo
Governo, popol, della tua cittate
Conservi, che da Dio t'è stato offerto,
In pace starai sempre e'n libertate.
Tien, dunque, l'occhio della mente aperto,
Chè molte insidie ognor ti fien parate;
E sappi che chi vuol far parlamento,
Vuol torti delle mani il reggimento.

« O Florence, si tu conserves ce Conseil populaire et cette sage constitution qui t'a été offerte par Dieu, tu demeureras toujours en paix et en liberté. Tiens donc ouvert l'œil de ton esprit, car on te prépare beaucoup d'embûches, et sache que si l'on veut convoquer un *parlamento* c'est pour t'arracher des mains le gouvernement. »

« devraient donner tout leur superflu... Que chacun ap-
« porte son offrande et qu'elle ne consiste pas en *quat-*
« *trini*, mais en ducats. (1) » Le Prieur de Saint-Marc ne se lassait pas de prêcher ainsi en faveur de cette institution, et sans cesse il implorait pour le bas peuple la charité des citoyens, des femmes et des riches.

On ne pouvait, en effet, rien imaginer de plus efficace pour le soulagement des misères du peuple que ce mont-de-piété. Les juifs établis à Florence prêtaient à intérêt composé, et retiraient trente-deux et demi pour cent de leur argent, de sorte qu'on avait vu la somme de cent florins, prêtée aux conditions ordinaires, monter, en cinquante ans, à plus de quarante-neuf millions sept cent quatre-vingt-douze mille cinq cent cinquante-six florins (2). Ces scandales avaient excité parmi les classes pauvres une grande haine contre les juifs et provoqué les esprits éclairés à mainte méditation sur les moyens de remédier à des abus si criants. Déjà, du haut de la chaire, le frère Barnabé de Terni avait démontré aux Florentins l'utilité des monts-de-piété et il en avait fondé un à Pérouse. Plus tard, le frère Bernardin de Feltre multiplia ces établissements en Italie et vint à Florence, au temps de Laurent de Médicis, pour y plaider la cause de cette bienfaisante institution. Le 26 mars 1473 la loi était préparée, lorsqu'un Juif réussit, dit-on, à corrompre moyennant cent mille florins les magistrats et Laurent le Magnifique lui-même. L'affaire fut abandonnée, et le frère Bernardin fut exilé de Florence. A l'époque de Pierre de Médicis, les frères mineurs réveillèrent l'indi-

(1) *Sermons sur Amos*. Voir le sermon du mardi après Pâques.

(2) Ce n'est point là un calcul exagéré des historiens; le fait est consigné dans le décret même qui institue le mont-de-piété.

gnation du menu peuple contre les juifs, et prêchèrent de nouveau en faveur du mont-de-piété. Cela donna lieu à de nombreux désordres, aggravés par l'imprudence de Pierre, qui, simplement pour se mettre en opposition avec les magistrats et les gens les plus éclairés, favorisait les franciscains (1).

Savonarole s'était toujours abstenu d'entrer dans ces inutiles débats, et jamais une parole n'était sortie de sa bouche contre les juifs; il voulait les convertir, non les persécuter. Cependant, il combattit pour le mont-de-piété quand le peuple devint libre, et à lui seul il installa chez les Florentins cette institution. Le 28 décembre 1495, la loi fut approuvée. Elle commençait ainsi : « Heureux celui qui veille sur l'indigent et sur le pauvre; au jour de l'adversité, il sera délivré par le Seigneur. » La loi maudissait ensuite « l'abîme pestilentiel où le fatal venin de l'usure avait plongé Florence depuis soixante ans déjà par la faute des juifs, secte abominable et ennemie de Dieu ». Enfin, la loi ordonnait de choisir huit citoyens, qui, sans recevoir aucun salaire, rédigeraient les statuts du mont-de-piété; après quoi, tous les contrats passés avec les juifs seraient regardés comme nuls; en outre, dans le délai d'un an, les juifs seraient tenus de quitter la ville. — Le 15 avril 1496, les statuts étaient rédigés et ratifiés par les deux Conseils. Toutes les clauses avaient pour but l'avantage du peuple : les frais d'administration ne devaient pas dépasser six cents florins par an ; l'intérêt que payeraient les emprunteurs ne pourrait excéder six pour cent, mais ceux-ci s'en-

(1) Parenti (*Storia di Firenze*) raconte ces faits, et ajoute que les esprits les plus cultivés étaient favorables aux juifs.

gageraient par serment à ne pas jouer avec l'argent reçu du mont-de-piété (1). En favorisant la fondation de ce saint établissement, Savonarole avait tellement à cœur de venir en aide aux pauvres gens, que si l'on avait suivi ses conseils, les employés auraient été salariés par la Commune, et les prêts auraient été faits sans intérêts (2). Cela ne fut pas possible; mais les statuts du mont-de-piété soulagèrent grandement le peuple. Aussi ne fut-il pas nécessaire d'expulser les juifs. Au moment où vivait Savonarole les passions étaient fort exaltées, mais n'allaient pas jusqu'à l'intolérance.

Telles étaient les lois par lesquelles le peuple florentin organisait sa liberté et se donnait une nouvelle constitution. Sans doute dans le recueil des lois promulguées alors on en peut trouver beaucoup d'autres; si nous les avons passées sous silence, c'est qu'elles ne présentent pas un intérêt général. Parmi ces lois, cependant, nous en voulons citer une qui parut le 8 juin 1495, et dont voici la substance. Les magnifiques Seigneurs et Gonfaloniers, « considérant que messire Dante Alighieri, arrière-petit-fils du poëte, ne peut rentrer dans la ville parce qu'il n'est pas en état de payer la taxe dont il a été frappé par les Seigneurs aux mois

(1) *Archivio delle Riformagioni.* Les lois relatives au mont-de-piété sont publiées dans Passerini (*Storia degli Stabilimenti di Beneficenza in Firenze*). Mais l'auteur se trompe quand il nie que Savonarole ait encouragé l'établissement du mont-de-piété, et quand il affirme que le Prieur de Saint-Marc combattit cette institution, parce qu'elle avait été proposée par les franciscains, ses ennemis. Cette assertion est contredite, non-seulement par le témoignage unanime des historiens et des biographes de Savonarole, mais par tout ce que le Frère a dit publiquement en chaire.

(2) XXI[e] *sermon sur Amos.*

de novembre et de décembre derniers ; et jugeant qu'il est convenable de témoigner quelque gratitude à la postérité d'un homme qui a été pour notre ville un si grand ornement, décident que les sentences d'exil, d'internement, etc., prononcées contre le dit messire Dante seront regardées comme non avenues (1). » Quoique cette mesure ne fût pour la mémoire du grand gibelin qu'une réparation tardive, quoiqu'elle ne constituât pour le nom du divin poëte qu'un acte de justice insuffisant, elle fit grand honneur à la République naissante. Quant aux autres lois de cette époque nous n'en parlerons pas, ne voulant mettre sous les yeux du lecteur que l'ensemble du nouveau gouvernement.

On avait donc, en un an, fondé la liberté d'un peuple, accordé aux citoyens le droit de porter les armes, réformé les impôts, détruit l'usure par l'établissement du mont-de-piété, proclamé une amnistie générale, aboli pour toujours les *parlamenti,* et organisé le Grand-Conseil, auquel le peuple de Florence resta toujours attaché avec une ténacité qu'il ne montra jamais pour aucune autre de ses institutions politiques. C'est alors qu'on plaça sur la *ringhiera* du Palais la statue de Judith coupant le cou à Holopherne, œuvre de l'immortel Donatello; et afin que de ce lieu élevé elle symbolisât aux yeux de tout le peuple le triomphe de la liberté sur la tyrannie, on grava sur le piédestal l'inscription suivante : *Exemplum sal. pub. cives posuere MCCCCXCV* (2).

(1) *Archivio delle Riformagioni.*

(2) Cette statue avait appartenu aux Médicis; elle fut placée par eux, après la ruine de la République, dans la *loggia* des Lanzi (1504), où elle se trouve encore avec l'ancienne inscription républicaine. Quelques personnes prétendent qu'en plaçant plus tard dans la

Et tout cela fut fait dans un court espace de temps, sans qu'on tirât l'épée, sans qu'on versât une goutte de sang, sans qu'aucune discorde éclatât à Florence, la ville des soulèvements populaires ! Enfin, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'un seul homme, un simple moine (1), ait pu conduire du haut de la chaire une si grande entreprise et la diriger toujours vers le bien.

même *loggia* Persée coupant la tête de Méduse, le chef-d'œuvre de Cellini, on voulut symboliser la tyrannie renaissante qui tue à son tour la République.

(1) Voici de quelle façon, le 1er avril 1495, Savonarole lui-même s'exprimait sur la révolution de 1494, et sur les principales lois dues à sa propre initiative : « Voyant approcher un changement de gou- « vernement, changement qui aurait pu provoquer des troubles et une « grande effusion de sang,.... je résolus, inspiré par Dieu, de prê- « cher au peuple la pénitence, afin qu'il trouvât grâce auprès du « Seigneur. Le jour de l'apôtre saint Mathieu, c'est-à-dire le 21 septem- « bre 1494, je me mis à l'œuvre, et, de toutes les forces que Dieu m'a- « vait données, j'exhortai le peuple à se confesser, à jeûner et à prier. « Ces devoirs ayant été accomplis avec zèle, la bonté de Dieu changea « la justice en miséricorde, et le 11 novembre la constitution politique « de la ville fut miraculeusement abolie, sans désordre et sans vio- « lences. Il fallait alors, ô peuple florentin, adopter un nouveau gou- « vernement. Je te convoquai, à l'exclusion des femmes, dans la prin- « cipale église, en présence des magnifiques Seigneurs et des autres ma- « gistrats de ta cité. Après avoir longuement discouru sur le bon « gouvernement des villes d'après la doctrine des philosophes et des « théologiens sacrés, je te démontrai quel était le gouvernement natu- « rel de Florence, et je t'indiquai dans le cours de ma prédication « quatre choses à faire. La première était de craindre Dieu. La se- « conde était d'aimer le bien public et de le préférer à l'intérêt privé. « La troisième était de proclamer une réconciliation générale entre « toi et ceux qui t'avaient gouverné précédemment. A ces prescrip- « tions, j'avais ajouté l'appel contre les *six fèves.* » (XXIXe *sermon sur Job.*) Il faut observer que ce sermon fut prononcé quand déjà la nouvelle loi de l'appel était adoptée, et que, ici comme ailleurs, Savonarole affirme avoir conseillé l'appel contre les six fèves, mais non l'appel au Grand-Conseil contre les six fèves.

Exemple unique dans l'histoire des effets tout-puissants de la parole et de la volonté humaines. Savonarole ne se montrait pas sur la place publique, il ne siégeait pas dans le Palais, et pourtant il devint l'âme du peuple entier, l'auteur principal de toutes les lois qui fondèrent le nouveau gouvernement. Après la révolution de 1494, les lois, jusque dans leurs moindres phrases, portent l'empreinte de l'esprit démocratique du Frère; l'italien remplace le latin dans leur rédaction (1); une nouvelle forme, un nouveau style, une nouvelle inspiration leur donnent une physionomie particulière; on croit presque, en les lisant, entendre la propre voix de Savonarole; souvent même le texte de ces lois est emprunté au sermon par lequel le Frère les avait conseillées aux Florentins.

Entrons-nous dans les Conseils, nous entendons les citoyens soutenir les idées et employer jusqu'au langage du réformateur dominicain. Notre admiration devient plus grande encore quand, arrivés à la fin de cette année 1495 et tournant nos regards en arrière, nous constatons que Florence n'a jamais été si sage, si prudente et si modérée, et que la forme du gouvernement récemment institué est la meilleure, la seule stable dont le peuple ait su se doter pendant les longues années de son existence orageuse. Enfin que dirons-nous lorsque nous verrons les plus grands politiques florentins ne pouvoir s'empêcher de porter aux nues cette

(1) Les lois antérieures à 1494 sont rédigées en latin; celles qui suivirent l'expulsion des Médicis sont rédigées en italien. De même, après la moitié de l'année 1495, les résumés des discours prononcés dans les *Pratiche* se trouvent écrits en italien. Plus tard on revint au latin.

constitution après l'avoir mûrement examinée (1)?

Machiavel, Guichardin, Giannotti, qui écrivirent à une époque où la liberté de Florence était de nouveau anéantie, où le patriotisme avait perdu tout espoir, se sont livrés à de profondes méditations sur l'histoire de Florence et de l'Italie, pour trouver la forme de gouvernement qui pourrait le mieux s'adapter à leur pays si jamais la fortune venait à changer. Ils conclurent unanimement que rien n'était préférable au Grand-Conseil et à la constitution de 1494, et ils s'appliquèrent à la modifier suivant les besoins de leur temps. Chose surprenante ! ces grands génies ne s'écartèrent pas des idées du Prieur de Saint-Marc. Dans les modifications qu'ils proposèrent ils voulaient un gonfalonier à vie, et Savonarole, avant de mourir, avait plusieurs fois émis le même vœu ; ils voulaient un nouveau tribunal pour les causes criminelles, et Savonarole, par ses prédications, avait insisté sur la nécessité de cette innovation ; ils proposaient la liberté de discussion dans les Conseils, et Savonarole l'avait constamment réclamée.

Quelques écrivains, il est vrai, se sont efforcés de prouver que Savonarole ne fut pas l'auteur du Grand-Conseil, Soderini en ayant apporté de Venise la première idée ; qu'il n'inventa pas le mont-de-piété, puisque cette institution avait été déjà recommandée par d'autres prédicateurs ; et ainsi du reste. Ces écrivains se sont donné une peine inutile. Savonarole ne trouva dans son imagination aucune des institutions qu'il introduisit à Florence ; en cela consiste son plus grand mérite. De pareilles institutions ne se créent pas, ne s'improvi-

(1) Voir la note à la fin du chapitre.

sent pas ; elles sont le résultat du temps, le produit des événements au milieu desquels un peuple a vécu. Le Frère sut découvrir ces institutions et en reconnaître le mérite ; il fut assez puissant pour décider Florence à les adopter. C'est là le plus grand éloge qu'on puisse faire du génie politique de Savonarole. Nous le répétons : Savonarole fut plus clairvoyant que ses concitoyens, parce qu'il apprécia les choses sans esprit de parti, avec son bon sens naturel, avec son profond amour du bien, avec une intelligence dégagée des vaines théories. Voilà pourquoi il va de pair avec les plus grands fondateurs de républiques.

Si l'évidence de l'histoire, si les lois mêmes que nous avons rapportées presque littéralement, si l'autorité des grands politiques italiens ne parviennent pas à prouver la justesse de ce jugement, nous ne savons en vérité à quels arguments recourir. Il est de mode aujourd'hui de mettre en évidence quelques singularités de Savonarole et de juger l'homme tout entier d'après ces singularités. Nous ferons observer que Savonarole, dans sa vie politique, au milieu des événements de l'année 1495, avait énergiquement réprimé les bizarreries de son caractère, et nous ajouterons que s'il mêla trop souvent encore d'étranges saillies à ses discours religieux, scientifiques et même politiques, il ne fit que partager les erreurs des plus grands hommes de son temps. Les singularités de Jérôme Cardano, de Pomponace, de Porta et de tant d'autres, furent assurément beaucoup plus accentuées ; personne cependant n'a jamais pensé à nier le génie dont ces personnages ont fait preuve dans les sciences physiques et mathématiques. Serait-il donc possible de contester la grandeur politique de Savonarole, serait-

il possible de répandre le ridicule sur sa personne, quand on a devant les yeux un peuple qui vit seulement de la vie que cet éminent esprit avait su lui communiquer; quand on voit le Frère organiser une constitution qu'admirèrent à l'envi tous les écrivains anciens et modernes? Si, malgré ces considérations, certains traits du caractère de Savonarole troublent nos lecteurs et les empêchent de se former un jugement clair et sûr, nous les prions de nous suivre dans notre récit. Quand nous aurons examiné en détail et avec soin les bizarreries que nous venons de signaler, peut-être sera-t-on moins sévère à l'égard du Prieur de Saint-Marc.

NOTE.

DES JUGEMENTS QUE PORTÈRENT LES GRANDS ÉCRIVAINS POLITIQUES DE FLORENCE SUR SAVONAROLE ET SUR LE GOUVERNEMENT ÉTABLI PAR LUI.

Machiavel ne paraît pas avoir eu beaucoup de sympathie pour Savonarole; car, dans une de ses premières lettres, il parle de lui comme d'un moine fourbe et rusé. Ces dispositions peu bienveillantes donnent d'autant plus de poids au jugement respectueux que, dans un âge plus avancé, il porta sur le Frère. A la vérité, il ne s'abstient pas de relever certaines erreurs politiques qu'il croit pouvoir reprocher à Savonarole, surtout en ce qui concerne la loi contre les six fèves, loi dont nous avons parlé déjà et dont nous reparlerons plus loin ; mais il insiste beaucoup plus « sur le savoir, sur la prudence et sur la vigueur d'esprit du réformateur » (*discorsi*, lib. I, cap. XLV); il le proclame « inspiré par la vertu divine » (*De-*

cennale primo); et il ajoute : « on ne doit parler qu'avec respect d'un si grand homme. » Quand il aborde ensuite les institutions fondées par Savonarole, il est forcé d'en reconnaître toute l'importance; ainsi, dans son *Discours* à Léon X, il dit expressément que le seul moyen de réorganiser le gouvernement de Florence, c'est de rétablir le Grand-Conseil. « Sans « satisfaire toutes les classes de la société, on n'a jamais fondé « aucune république durable. Or, on ne contentera jamais tous « les citoyens de Florence, si on ne leur ouvre pas les portes de « la salle du Grand-Conseil. Que votre Sainteté le sache bien, « quiconque pensera à s'emparer du pouvoir s'empressera de « rouvrir cette salle. » Si les éloges de Machiavel sont plus accentués quand il s'agit des lois instituées par Savonarole, de l'ascendant conquis par le Frère sur le peuple, que lorsqu'il est question de la personne même du religieux, la différence d'appréciation s'explique facilement, pour peu qu'on réfléchisse à la différence, je dirais presque à l'opposition de ces deux caractères, dont l'un s'abandonnait tout entier à la foi, à l'enthousiasme spontané, tandis que l'autre se livrait uniquement au doute, à l'examen, à l'analyse. Ces deux grands hommes n'étaient pas faits pour se comprendre. Savonarole aurait condamné avec une souveraine rigueur les idées du secrétaire florentin; et celui-ci, malgré son admiration pour le fondateur de la république de 1494, ne pouvait épargner ses sarcasmes au moine et au prophète. Cette ironie qui perce quelquefois sous la louange, ce blâme qui est toujours tempéré par l'estime et la déférence, nous dépeignent beaucoup mieux les véritables sentiments de Machiavel que ne pourrait le faire un jugement plus arrêté.

Quant à Giannotti, ce noble et généreux citoyen qui eut le malheur de voir deux fois disparaître la liberté de sa patrie et qui, dans l'exil auquel il fut deux fois condamné, se consola en étudiant les moyens de réorganiser le gouvernement de Florence lorsque cette ville serait affranchie de nouveau, il ne rencontre jamais sous sa plume le nom de Savonarole sans que son cœur de brave citoyen batte plus fortement. Son admiration pour les institutions conseillées par le Prieur de

Saint-Marc se manifeste avec une touchante ingénuité. « Le créateur du Grand-Conseil, dit-il, était plus sage que Giano della Bella; car celui-ci, pour protéger le peuple, voulait opprimer les grands, tandis que celui-là s'efforça d'assurer à tous la liberté. » (*Della Repubblica fiorentina*, p. 87; Firenze, 1850.) L'ouvrage de Giannotti contient, d'un bout à l'autre, les témoignages de cette admiration. L'auteur reproche-t-il aux moines de son temps l'abus des prédications politiques, les allusions trop fréquentes aux affaires de l'État et du gouvernement, il ajoute aussitôt : « Sans doute, Fra Girolamo prêcha « sur ces matières; mais il n'y a plus de Fra Girolamo, il n'y « a plus de moine qui possède tant de savoir, tant de pru- « dence et tant de sagesse; les religieux ne doivent donc pas « être assez présomptueux pour oser faire ce que faisait celui « qui les surpassait de beaucoup sous tous les rapports. » (*Della Repubblica fiorentina*, lib. III, p. 233.)

Si l'on veut connaître véritablement l'opinion des grands hommes d'État florentins sur Savonarole, si l'on veut lire une appréciation détaillée de la constitution conseillée par lui, si l'on veut se rendre compte des importants services qu'il rendit à la liberté de sa patrie, ce sont les *OEuvres inédites* de François Guichardin qu'on doit consulter avant tout. Dans son *Histoire de l'Italie*, écrite à une époque où la mémoire de Savonarole n'était pas en faveur, Guichardin avait fait violence à sa plume. Mais dans les écrits qu'il composa en secret et qu'il ne destinait peut-être pas à la publicité, c'est un autre historien qui nous parle. Il semble avoir voulu se décharger d'un poids qui pesait trop sur sa conscience et donner un libre essor à des sentiments comprimés depuis longtemps. On dirait que le manteau solennel du diplomate corrompu tombe de ses épaules et laisse voir le simple vêtement du républicain. Un hymne éloquent à la liberté sort spontanément de sa poitrine, et il en fait retentir les murs de sa chambre, n'ayant pas eu le courage de le faire entendre à ses concitoyens. Il n'a pas assez de paroles pour louer Savonarole et le Grand-Conseil, établi à l'instigation du Frère. « Les Florentins, dit-il, ont tant attaché leur cœur à la liberté conquise en 1494, que les Médicis ne réussiront à la

faire oublier ni par l'habileté, ni par la douceur, ni par la ruse. Autrefois il était facile de supprimer la liberté, parce qu'il s'agissait de l'enlever seulement à un petit nombre de citoyens; mais depuis l'établissement du Grand-Conseil, il s'agit de l'enlever à tous. » (*Ricordi,* XXI, XXXVIII, CCCLXXVI.) Dans le *Reggimento di Firenze,* Guichardin répète plusieurs fois la même idée : « Vous avez une grande obligation à ce Frère, qui a su prévenir le tumulte, et accomplir pacifiquement une œuvre dont l'exécution dirigée par tout autre eût infailliblement coûté beaucoup de sang et n'eût été possible qu'au milieu d'un très-grand désordre. En effet, vous auriez eu d'abord un gouvernement aristocratique, composé d'un très-petit nombre de citoyens, puis un gouvernement populaire sans limites, qui aurait amené des troubles, des collisions sanglantes et aurait peut-être abouti au retour violent de Pierre. Seul, Savonarole a su lâcher les rênes dès le principe, pour les resserrer ensuite à propos. » (p. 28 et passim.) L'*Histoire de Florence* est plus explicite encore, Guichardin y manifeste pour ainsi dire l'enthousiasme d'un *Piagnone.* Il exalte la prudence, le génie pratique et politique de Savonarole; il voit en lui le sauveur de la patrie. Ses paroles sont si éloquentes que, ne pouvant les rapporter toutes, nous ne voulons pas les affaiblir par une sèche analyse.

De notre temps, il est vrai, quelques historiens ont entrepris de discréditer Savonarole comme homme politique; et, se trouvant à court d'arguments, ils ont tourné le Frère en ridicule avec une incroyable légèreté. Mais tous les écrivains récents qui ont approfondi le sujet sont arrivés à la même conclusion que les auteurs anciens. Et certes, s'il est, parmi les Florentins modernes dont la politique a été l'étude assidue, un nom qu'on puisse rappeler après ceux de Machiavel, de Guichardin et de Giannotti, c'est le nom de Francesco Forti, qu'une mort prématurée a privé d'une légitime illustration. Voici comment s'exprime sur Savonarole cet homme d'élite qui montra dans l'étude du droit et des anciennes institutions de sa patrie une pénétration vraiment extraordinaire : « La « réforme conseillée par le Frère a fondé peut-être le seul gou-

« vernement juste que Florence ait eu sous le régime républi-
« cain. Tous les citoyens éminents qui jusqu'en 1530 embras-
« sèrent à Florence le parti du gouvernement populaire ont
« été dévoués aux idées de Savonarole. L'histoire ita-
« lienne du XVe siècle ne saurait guère revendiquer de plus
« grands hommes que lui ; l'histoire politique de la Républi-
« que florentine n'en pourrait peut-être mentionner aucun
« qui lui ait été supérieur. » (Forti, *Istituzioni civili.*) — Il nous semble superflu d'insérer dans cette note d'autres citations, car les faits parlent avec trop d'évidence.

CHAPITRE VI.

LES PROPHÉTIES ET LES ÉCRITS PROPHÉTIQUES DE SAVONAROLE.

Si l'on voulait, après avoir lu le chapitre précédent, se représenter l'état d'esprit où se trouvait Savonarole, on s'écarterait facilement de la vérité. On s'imaginerait volontiers que le Frère était, sinon orgueilleux, du moins content du succès qu'il avait obtenu, des grands services qu'il avait rendus à sa patrie. Cependant, la lecture des sermons prêchés par lui à cette époque suffit pour prouver qu'il était en proie à une profonde tristesse. Pendant que, du haut de la chaire, il exerce une influence souveraine sur le peuple suspendu à ses lèvres, pendant que la ville entière obéit à sa volonté, il est loin de s'abandonner aux flatteuses illusions. De sombres perspectives se dressent devant ses yeux, et c'est en vain qu'il cherche à repousser les sinistres pressentiments. « Je suis épuisé, ô Florence, par quatre années de prédications continues, dans lesquelles je n'ai fait que me préoccuper de toi. Mais ce qui m'a surtout abattu, c'est la pensée persistante du châtiment que je vois approcher, ce sont les angoisses que je ressens pour toi, en refléchissant aux calamités qui te menacent. Aussi, j'adresse à Dieu pour toi des prières incessantes (1) ». Les grandes promesses que Sa-

(1) Sermon XXIII[e] *sur Aggée*.

vonarole avait faites à Florence, les brillantes espérances qu'il lui avait laissé entrevoir furent toujours soumises à des conditions : « Si vous ne vous convertissez pas au Seigneur, les présages favorables se changeront en présages funestes. » Le peuple était tellement endurci dans le mal, que l'avenir de l'Italie, l'avenir de l'Église, l'avenir de Florence surtout, apparaissaient enveloppés de périls aux regards de Jérôme.

Ces pressentiments semblaient l'assiéger avec plus de vivacité au moment même où l'on aurait cru que son âme devait être plus sereine et plus satisfaite. Il venait de sortir victorieusement de sa première lutte politique ; il avait fait adopter la forme du gouvernement populaire ainsi que la fondation du Grand-Conseil ; une foule joyeuse se pressait autour de sa chaire, et attendait presque de lui un cantique de louanges au Seigneur, lorsque, présentant une de ses allégories habituelles, il dépeignit les angoisses qui l'obsédaient et prédit à ses auditeurs sa mort violente, dont il paraît n'avoir jamais douté. « Un jeune homme, quittant sa maison, s'embarqua pour pêcher. Pendant qu'il pêchait, il fut mené en pleine mer par le maître du navire, et, ne voyant plus le port, commença à se lamenter. O Florence ! ce jeune homme qui se lamente, il est dans cette chaire. J'ai abandonné ma maison pour le port de la religion, où je me suis embarqué, à l'âge de vingt-trois ans, afin de chercher la liberté et le repos, deux choses que j'aimais par-dessus tout. Mais là je jetai mes regards sur les eaux de ce monde, et je commençai à gagner quelques âmes par la prédication. Comme je prenais plaisir à m'acquitter de ce devoir, le Seigneur m'en-

voya sur la mer et me transporta au large, où je suis maintenant et d'où je n'aperçois plus le port. *Undique sunt angustiæ.* Je vois s'élever devant moi la tribulation et la tempête ; derrière moi le port a disparu, et le vent me pousse de plus en plus vers la haute mer. A ma droite, sont les élus qui implorent du secours ; à ma gauche, les méchants et les démons, qui nous tourmentent avec acharnement. Au-dessus de moi, j'aperçois la vertu éternelle, et l'espérance me soutient ; mais au-dessous de moi s'ouvre l'enfer, que je dois craindre comme homme, parce que sans l'aide de Dieu j'y tomberais certainement. O Seigneur, Seigneur, où m'as-tu conduit ? Pour avoir voulu te conserver quelques âmes, je me trouve dans un lieu où je ne puis jouir du calme d'autrefois. Pourquoi m'as-tu condamné à provoquer partout des dissentiments et des luttes ? J'étais libre, et me voilà maintenant l'esclave de chacun. Je vois fondre sur moi de tous côtés la guerre et la discorde. Vous du moins, ô mes amis, ô les élus de Dieu, vous sur qui je pleure nuit et jour, ayez pitié de moi ! Donnez-moi des fleurs, comme dit le cantique, *quia amore langueo.* Les fleurs, ce sont les bonnes œuvres, et mon seul vœu est que vous plaisiez à Dieu et que vous sauviez votre âme. » Savonarole, en prononçant ces paroles, était si agité, qu'il fut forcé de s'arrêter : « Au milieu d'une si violente tempête, laissez-moi prendre un peu de repos. »

« Mais », disait-il en continuant son sermon, « quelle sera, ô Seigneur, la récompense accordée dans l'autre vie à qui sortira victorieux de semblables combats ? — Ce que l'œil ne peut voir, ce que l'oreille ne peut entendre : la béatitude éternelle. — Et quelle sera la ré-

compense accordée dans cette vie? — Le serviteur ne saurait être plus grand que son maître, répond le Seigneur. Tu sais qu'à la suite de mes prédications j'ai été crucifié : ainsi le martyre t'atteindra à ton tour. — Oh! Seigneur, Seigneur », s'écriait alors Savonarole d'une voix qui retentissait dans toute l'église, « accorde-moi donc ce martyre, et fais-moi promptement mourir pour toi, comme tu es mort pour moi! Je crois déjà voir la hache aiguisée... Mais le Seigneur me dit : Attends encore un peu, afin que les événements qui doivent arriver se produisent, et ensuite tu déploieras la force d'âme qui te sera accordée. » Après ces paroles, le Frère, reprenant l'explication du psaume qu'il avait choisi comme sujet de son sermon, commentait le verset *Laudate Dominum quia bonus* (1).

En ces moments de transport, Savonarole s'écriait quelquefois : « Un feu intérieur brûle mes os et me force à parler. » Il arrivait alors à une sorte d'extase, où l'avenir semblait réellement se découvrir à ses yeux. Quand ces extases s'emparaient de lui dans la solitude de sa cellule, il restait longtemps entouré de visions et veillait pendant des nuits entières, jusqu'à ce que le sommeil triomphât de lui et vînt rendre la force à ses membres fatigués; mais quand elles le surprenaient en chaire devant tout le peuple, son exaltation n'avait plus de limites et dépassait tout ce que la plume peut décrire. Une force invincible semblait l'entraîner, et il entraînait son auditoire. On voyait des femmes et des hommes, de tout âge et de toute condition, artisans, poëtes, philosophes, éclater en sanglots. Le

(1) XIXe *sermon sur Aggée.*

contemporain qui a recueilli les sermons à mesure qu'ils étaient prononcés se trouvait alors dans la nécessité d'écrire : « Ici j'ai été dominé par les larmes, et je n'ai pu continuer. » Savonarole lui-même s'asseyait épuisé à la suite de ces émotions violentes ; il était parfois obligé de garder le lit plusieurs jours (1). Jamais la critique ne pourra parfaitement apprécier la puissance de certains sermons, car bien des passages sont incomplets et la parole du Frère, telle qu'elle nous est parvenue, n'a plus cette ardente vivacité que lui communiquait l'orateur. L'enthousiasme de Savonarole, sa véhémence et l'éloquence de sa personne, si l'on peut s'exprimer ainsi, devaient être extraordinaires, car les fragments de discours que nous possédons ne suffisent pas pour expliquer l'impression produite par le prédicateur sur le public florentin, qui était cependant le public le plus cultivé de l'Europe.

Quand on considère impartialement la vie et la doctrine de Savonarole, on ne peut nier que ce religieux eut un singulier et inexplicable pressentiment de l'avenir, pressentiment qui donna à ses écrits, à ses prédications, à sa vie, un caractère tout spécial. En dépouillant ses prophéties de certaines particularités et de certains détails accessoires, on constate avec surprise qu'elles se sont presque toutes réalisées. Nous ne parlons pas seulement de cette pénétration politique grâce à laquelle Savonarole prévit, avant tous ses concitoyens, l'invasion des Français, l'expulsion des Médicis ainsi que tant d'autres événements, et qui excitait une si grande admiration chez tous les hommes d'État les plus avisés de ce siè-

(1) *Compendium Revelationum.*

cle (1). Nous n'insistons pas non plus sur cette sorte d'intuition constante qui lui permit de présager sa mort violente, de l'annoncer avec une inexplicable assurance et une merveilleuse précision. Savonarole a un mérite plus grand encore que nous voulons surtout faire remarquer : il fut le premier à comprendre qu'une importante rénovation se préparait, que le sentiment religieux devait renaître dans le cœur des hommes

(1) Commines, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut et ainsi que nous le redirons plus loin, croyait que Savonarole était un véritable prophète, et, dans ses Mémoires, qui témoignent partout de son admiration pour le Frère, il répète souvent : « Savonarole a prédit la venue du roi quand personne n'y pensait; il a écrit ensuite à Charles VIII et m'a dit à moi-même des choses que personne n'a crues et qui se sont toutes réalisées. » Nardi et une foule d'autres écrivains contemporains donnèrent à Savonarole le nom de prophète. Machiavel lui-même, quoiqu'il ne fût pas de ceux, nous l'avons vu, qui comprenaient le mieux ou qui jugeaient le plus impartialement Savonarole, n'osa jamais nier ou seulement mettre en doute les prophéties du Prieur de Saint-Marc. « On ne doit, dit-il, parler qu'avec respect d'un si grand homme; » et il ajoute qu'un nombre infini de personnes avaient foi dans les prédictions du Frère, « parce que sa vie, sa doctrine et les sujets sur lesquels il parla suffisaient à lui concilier la confiance ». (*Discorsi sulle Deche*, liv. I, ch. XI, p. 52, Italia, 1813.) Guichardin, celui de tous les écrivains qui a peut-être apprécié Savonarole avec le plus de justesse, est dans l'incertitude sur la question des prophéties : « C'est le temps, dit-il, qui résoudra mes doutes; mais si Savonarole fut sincère, comme sa vie sainte le ferait croire, notre époque a vu un très-grand prophète; s'il ne fut pas sincère, nous avons eu sous les yeux un homme extraordinaire. Il ne serait pas possible de faire les choses qu'il a faites, de les conduire avec tant d'adresse et de prudence, sans avoir les qualités les plus rares. » (Guichardin. *Storia inedita di Firenze*). — Un descendant de l'illustre historien a publié en 1863 une intéressante brochure sous ce titre : *Prophéties politiques et religieuses de Savonarole*, recueillies par François Guichardin. Il en existe un exemplaire dans la bibliothèque du protestantisme français (21, place Vendôme). (*Note du trad.*)

pour les régénérer, qu'à travers des luttes sanglantes la société recouvrerait sa vigueur perdue. Voilà ce que signifient, si nous y refléchissons bien, les fameuses conclusions de Savonarole : « L'Église sera renouvelée après avoir été châtiée, et tout cela aura lieu bientôt. » Ces avertissements multipliés dans lesquels le Frère répète que les infidèles seront convertis, que le christianisme triomphera sur la terre, qu'il n'y aura bientôt qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur, prouvent que Jérôme sent s'approcher le moment où le genre humain retrouvera son unité, où le christianisme sera la seule religion des peuples civilisés. En lisant et en examinant de près les écrits du Prieur de Saint-Marc, on reste stupéfait de la persistance qu'il met à appuyer sur ses *conclusions*, de la certitude avec laquelle il semble en apercevoir la réalisation. Et quand nous l'entendrons plus tard, inspiré par une incroyable clairvoyance, décrire les futurs malheurs de l'Italie, sans omettre les plus minutieux détails; quand nous le verrons s'émouvoir, s'exalter et se laisser entraîner à un délire de douleur en parlant de l'avenir, nous ne pourrons expliquer le fait, mais nous reconnaîtrons ce qu'il a d'extraordinaire. Cet homme a devant ses yeux la navrante destinée de sa patrie, et il pressent pour elle des calamités si terribles, que déjà il les subit presque lui-même.

Telle est l'impression que produit le caractère prophétique de Savonarole quand on jette un coup d'œil sur la vie entière de ce grand homme, quand on observe l'ensemble de ses prédictions, en s'arrêtant seulement à celles qui offrent un intérêt général. Lorsqu'on examine au contraire, dans ces mêmes prophéties, les ques-

tions particulières et accessoires, les choses changent d'aspect, et l'on est forcé de constater chez le Frère un côté d'esprit tout à fait nouveau. On voit alors qu'en Savonarole il y avait pour ainsi dire deux hommes de nature très-différente : l'un s'avançait vers l'avenir, l'autre reculait presque dans le passé. Le premier nous a occupé jusqu'à présent; le second se présenter maintenant à notre attention, et nous allons faire connaissance avec lui.

La scolastique avait eu tant de part à la formation intellectuelle de Savonarole, qu'elle laissa en lui une grande inclination pour les subtilités et pour la sophistique. En outre, Savonarole avait pris dès l'enfance l'habitude de lire et d'approfondir avec passion, dans saint Thomas, tous les passages qui se rapportent aux opérations des anges, au caractère des prophètes et à la nature de leurs visions. Il étudiait sans relâche les distinctions minutieuses et les raffinements du docteur angélique ; en même temps il ne cessait pas d'interroger l'Ancien Testament et l'Apocalypse ; de sorte que tous les songes, toutes les visions des prophètes et des patriarches étaient gravés dans sa mémoire. Ces méditations absorbaient souvent son jeune esprit pendant des jours entiers; elles enflammaient son imagination, surexcitaient violemment son tempérament très-nerveux. Les songes et les visions qu'il avait eus tout enfant se multiplièrent, envahissant son âme et l'assiégeant durant la nuit. Quand il s'aperçut que la lecture de la Bible et des Pères, que les prières ferventes et les veilles augmentaient chaque jour le nombre de ses visions, il commença à croire qu'elles lui étaient miraculeusement envoyées par le

ministère des anges, comme elles le furent aux prophètes, selon saint Thomas. Dès lors il n'eut pas un seul rêve, pas une seule vision étrange, dont il ne trouvât l'équivalent dans la Bible et qu'il ne cherchât à expliquer d'après les règles du docteur angélique. Agenouillé dans sa cellule, il passait des nuits entières à contempler ces visions, qui épuisaient de plus en plus ses forces et exaltaient son cerveau. Il finissait par voir en toutes choses des révélations du Seigneur.

Il y a aussi une autre circonstance qui mérite d'être prise en considération. Parmi les moines de Saint-Marc se trouvait un certain Silvestro Maruffi, dont l'influence fut grande sur les destinées de Savonarole. Cet homme avait eu, lorsqu'il était enfant, une maladie qui avait dégénéré en une sorte particulière de somnambulisme, où il tombait même dans le jour ; il apercevait alors des visions singulières et prononçait d'étranges paroles. Cependant, il était loin d'attribuer à ces apparitions aucune origine mystérieuse ou surnaturelle. A peine sut-il que Savonarole commençait à parler de révélations et à prédire l'avenir, qu'il lui adressa d'amers reproches, qualifiant sa conduite de folie indigne d'un homme grave. Mais Savonarole, avec cette fermeté à laquelle il devait son ascendant sur les hommes, engagea Maruffi à prier avec ferveur, pour que Dieu manifestât la vérité. Maruffi lui-même, peu avant sa mort, quand il n'avait plus le courage de défendre son maître, fit l'aveu suivant : « Que ce fût l'effet de ma maladie ou d'une autre cause, il me sembla que les esprits me blâmaient de ne pas avoir foi en Savonarole (1). » Cette vision

(1) Ce fait est aujourd'hui démontré clairement et mis hors de

avait été sans doute un nouvel effet du somnambulisme extraordinaire de Maruffi; mais elle avait produit une impression ineffaçable sur les deux moines, qui, à partir de ce jour, ne doutèrent pas un seul instant que toutes leurs visions ne fussent réellement des révélations divines. Savonarole témoigna à Maruffi une estime et presque un respect que ne justifiaient ni le peu d'instruction ni le caractère faible et léger de ce religieux; il lui accorda une confiance vraiment aveugle (1), et,

doute par la découverte que nous avons faite du second procès de Savonarole et des procès de fra Silvestro et de fra Domenico. Fra Silvestro décrit ses visions et confesse ingénument que les médecins les attribuaient à une maladie; elles diminuèrent tout d'un coup, ajoute-t-il, lorsqu'à l'occasion d'une autre maladie on lui eut tiré huit livres de sang. Les aveux de fra Domenico confirment tout ce que dit fra Silvestro. Les paroles de ce dernier trouvent aussi une nouvelle confirmation dans les dépositions des témoins. Voir l'Appendice de l'édition italienne.

(1) La seule lecture des *procès* cités plus haut peut démontrer pleinement la vérité de notre assertion. Fra Domenico confesse que lui et Savonarole avaient tant de confiance dans les paroles de Maruffi, qu'une ou deux fois ils présentèrent comme des visions personnelles certaines visions de Maruffi : celui-ci affirmait les avoir eues par l'intermédiaire des anges, qui lui avaient recommandé de les révéler à ses deux compagnons pour que ceux-ci les racontassent au peuple en leur propre nom. Fra Domenico, en face de la mort, s'efforce de prouver que ce procédé était non-seulement permis, mais obligatoire, puisque les anges en avaient conseillé l'emploi. Voir, dans l'Appendice de l'édition italienne, le *Processo di Fra Domenico da Pescia dell' ordine dei predicatori, registrato per sua mano propria.* Nous avons trouvé dans la bibliothèque Riccardi (cod. 2053, foglio CXXXI retro e seg.) ce document très-important. Il prouve d'une façon irréfutable l'héroïque fermeté d'âme de fra Domenico. En dévoilant avec une grande naïveté sa superstition et celle de Savonarole, fra Domenico détruit implicitement tous les doutes sur la sincérité de son maître comme sur la sienne. Toutes les fois que nous ferons allusion à ces procès, le lecteur devra consulter l'Appendice de l'é-

ainsi entraîné d'erreur en erreur, il se confirma de plus en plus dans ses idées relatives aux visions. Ses dispositions naturelles, le hasard, l'étude, la prière, tout enfin semblait avoir conspiré à le pousser violemment sur cette pente dangereuse.

On ne saurait s'imaginer avec quelle complaisance il accueillit alors ses visions et jusqu'à quel point il en devint esclave. A l'entendre en certains moments, on aurait cru qu'elles constituaient seules toute l'importance de sa mission. Il leur consacrait une étude incessante, de sérieuses méditations. Pendant des heures entières, il cherchait à discerner comment les anges produisent les visions dans l'esprit de l'homme, comment l'homme entend les voix surnaturelles, et ainsi de suite. Ses sermons, ses lettres, tous ses écrits, contiennent çà et là les idées qu'il était parvenu à se former sur ce sujet, et dans son *Dialogue sur la vérité prophétique* il les rassembla toutes pour en faire une sorte de traité scientifique. On y aperçoit une naïve crédulité, une étrange confusion. En vain cherchons-nous à découvrir ce que Savonarole pensait au juste de ses prophéties et de sa mission prophétique; il semble adopter tour à tour des théories opposées, et ne pouvoir se décider positivement pour aucune.

On dirait parfois qu'il se fonde seulement sur la raison pour annoncer l'avenir, car l'étude de la Bible et la vue

dition italienne; nos opinions seront toutes confirmées par les nouveaux documents. Nous ne pouvons nous servir d'une récente publication faite par les Archives de Florence dans le *Giornale Storico*, parce que cette publication est en partie apocryphe, en partie incorrecte. Si on la compare avec le manuscrit mentionné plus haut, on reconnaîtra facilement la justesse de notre observation.

des mœurs corrompues du clergé doivent persuader à tout homme clairvoyant que le châtiment est proche (1). D'autres fois, au contraire, il croit connaître l'avenir au moyen des visions célestes, qui sont autant de révélations que Dieu même lui a faites pour le bien du peuple italien. Et ce n'est pas à son caractère de bon chrétien qu'il pense devoir le don de prophétie. Il ne se considère que comme un instrument dans la main de Dieu, et, quoique prophète, il peut n'être pas sauvé. D'après cette doctrine, calquée sur le système de saint Thomas, il prenait donc expressément la qualité de prophète ; il donnait à ses visions la signification et l'importance que le docteur angélique et l'Église assignent aux visions des prophètes. « Elles viennent, disait-il, directement de Dieu et sont gravées par les anges dans l'intelligence et non dans le cœur, sans que l'homme acquière par elles la certitude du bonheur éternel (2). »

Toutefois, dans les ouvrages du Frère relatifs à la prophétie se présente très-souvent un système presque opposé à celui que nous venons d'indiquer. Suivant ce système, les

(1) Pic montre très-bien comment Savonarole, en raisonnant d'après la Bible, arrivait à ses *Conclusions*. (*Vita Fr. H. Savonarolæ*, ch. v : « De divinis citra velamen revelationibus, quarum particeps factus Hieronymus, futuras prædixit clades.) Savonarole lui-même parle continuellement, dans tous ses écrits, des *raisons naturelles* qui dévoilent l'avenir, et plusieurs fois il répète que la vue de l'avenir est une partie de la sagesse : « Inter alias partes prudentiæ, tres principales ponuntur ; videlicet : memoria præteritorum, intelligentia præsentium, et prævidentia futurorum. » *Expositio Abachuch prophetæ, per Fr. Hieronymum de Ferrariâ.*

(2) Voir le *Compendium revelationum*, le *Dialogo della verità profetica*, les sermons *sur Job*, et, parmi les sermons *sur Amos*, le sermon du 27 mars 1496.

visions et les songes puérils étant mis hors de cause, le merveilleux instinct ou, si l'on veut, le pressentiment de l'avenir, que personne ne pourra jamais refuser à Savonarole, est considéré, non pas comme une inspiration venue de Dieu indépendamment de la grâce et du salut, mais plutôt comme un résultat et, pour ainsi dire, comme une partie essentielle de cet esprit évangélique dont le chrétien doit être pénétré. « Je ne suis, disait alors Savonarole, ni prophète ni fils de prophète; je ne veux pas de ce nom terrible, mais j'ai la conviction que les choses annoncées par moi s'accompliront, parce que mes prédictions sont fondées sur la doctrine chrétienne, sur l'esprit de charité évangélique (1)..... En vérité, ce sont vos péchés, ce sont les péchés de l'Italie qui me rendent forcément prophète, et qui devraient rendre prophète chacun de vous. Le ciel et la terre prophétisent contre vous, et vous ne le voyez pas, et vous ne l'entendez pas. Votre intelligence est aveugle, vous fermez les oreilles à la voix du Seigneur qui vous appelle. Si vous aviez l'esprit de charité, vous apercevriez tous, comme je l'aperçois, le châtiment qui s'approche (2). »

Ces différentes manières de voir se rencontrent partout dans les œuvres de Savonarole ; elles se heurtent, se contredisent, sans qu'aucune d'elles réussisse jamais à prendre complétement le dessus. Si l'on remarque très-souvent ces contradictions dans les sermons, on les trouve plus fréquemment encore dans les écrits ayant pour sujet spécial la prophétie, écrits qui méritent

(1) *Prediche sopra Amos*, p. 49 et autres; Florence, 1497.

(2) *Epistola a certe divote persone*, etc., dans Quétif, II, 181 ; *Prediche sopra l'Esodo*, page 12 (Florence 1498); *Prediche sopra Amos*, p. 39.

d'être examinés de près par quiconque veut connaître les principes de Savonarole sur cette matière (1).

Dans le *Dialogue sur la vérité prophétique*, que nous avons mentionné plus haut, le Frère s'entretient avec sept interlocuteurs allégoriques qui représentent les sept dons du Saint-Esprit, et il réfute leurs différentes objections. On commence par lui demander s'il ne se fait point passer pour prophète, afin de persuader plus facilement au peuple les vérités de la foi. Il répond avec indignation qu'il n'y a qu'une vérité, que tout mensonge

(1) Il faut ici rendre justice à Rudelbach, qui a été le premier à remarquer l'opposition des deux principaux systèmes de Savonarole sur la prophétie. Ses observations s'appuient sur un examen attentif des écrits du Frère; mais il en tire, selon son habitude, des conséquences absolument arbitraires. (Voir, dans la biographie composée par Rudelbach, un très-long chapitre intitulé : Ueber die prophetische Gabe und die Prophezeiungen Savonarolas.) Après avoir constaté la différence des deux systèmes, il essaye de détruire le premier et d'exagérer le second, pour faire de Savonarole un prophète *évangélique*, c'est-à-dire un prophète de la Réforme. Il le compare à l'abbé Joachim, à sainte Brigitte et à sainte Catherine, qui sont plus ou moins, selon lui, les prophètes de la Réforme.

Meier, quoiqu'il veuille faire aussi de Savonarole un protestant, s'efforce d'atténuer les exagérations de son compatriote, et convient que celui-ci s'abandonne trop aveuglément à son imagination sans frein. Il remarque également la différence des deux systèmes de Savonarole; néanmoins, il s'efforce ensuite d'anéantir l'un et de cacher l'autre pour persuader à ses lecteurs que Savonarole n'était pas et ne se croyait pas prophète, mais avait seulement pour but d'interpréter l'avenir à l'aide de l'Écriture. Meier semble n'avoir pas une idée assez nette de ce qu'il veut démontrer; il traite son sujet avec tant de froideur et d'indécision, que loin de convaincre, il n'aboutit qu'à ennuyer. On doit cependant savoir gré à Rudelbach et à Meier d'avoir, avant tous les autres historiens, étudié les écrits prophétiques de Savonarole. Les deux écrivains allemands, ont, les premiers, compris la nécessité d'approfondir, dans la biographie du Frère, cet important sujet et de ne pas sauter à pieds joints par-dessus, comme ont fait les autres écrivains.

est un péché, qu'on commettrait le plus grave des péchés en se servant du nom de Dieu pour tromper tout un peuple, et en faisant ainsi de Dieu même un imposteur. « Tout cela, lui demande un de ses autres interlocuteurs, ne cacherait-il pas une extrême arrogance sous les dehors d'une fausse modestie? » Savonarole, s'appuyant sur l'autorité de saint Thomas, répond : « La lumière prophétique ne justifie pas l'homme. Sur quoi fonderais-je donc mon orgueil, mon arrogance? » « Mais, ajoute un troisième, ne pourrais-tu pas peut-être t'abuser toi-même de bonne foi? » « Non, répond Savonarole, cela n'est pas possible. Je connais la pureté de mes intentions. J'ai adoré sincèrement le Seigneur, je m'efforce de marcher sur ses traces; j'ai passé des nuits entières à prier; j'ai perdu la paix, j'ai sacrifié ma santé et ma vie pour le bien du prochain. Non, il n'est pas possible que le Seigneur m'ait trompé. Cette lumière est la vérité même; cette lumière aide ma raison, dirige ma charité (1). » Et il continue ainsi, soutenant avec beaucoup d'éloquence un système tout à fait en contradiction avec celui qu'il avait exposé peu de pages auparavant. A l'un de ses interlocuteurs, il a prouvé la vérité de sa « lumière » en disant que cette lumière est indépendante de la grâce; à un autre il veut prouver la même affirmation en déclarant que sa lumière est presque identique à la grâce.

(1) *De veritate propheticâ, Dialogus in lib. VIII, S. L. A.* Une autre autre édition, portant la date de 1497, a pour titre : *De veritate prophetica, libri seu dialoghi IX.* Ces deux éditions diffèrent seulement l'une de l'autre en ce que la seconde met l'introduction parmi les dialogues. La même année (1497), une troisième édition fut faite en italien; cette édition fut reproduite à Venise en 1548.

Mais ce qui, plus que tout, mérite d'être remarqué, c'est la réponse qu'il fit quand on lui demanda quelle certitude il avait de ses révélations. On éprouve une pénible impression en le voyant se débattre au milieu d'une foule de syllogismes et d'arguments sophistiques afin d'établir que ses révélations sont véridiques. Triste situation que celle d'un homme qui veut démontrer à l'aide de la raison qu'il est au-dessus de la raison et soutenir par des arguments humains qu'il est au-dessus de l'humanité. Savonarole, sans s'en apercevoir, marchait sur un terrain qui pouvait, en s'effondrant, l'exposer aux plus graves périls. Pour expliquer sa puissance surnaturelle, il n'y avait qu'un moyen sans réplique : le miracle. Aussi, la demande d'un miracle pouvait-elle un jour lui être faite par la multitude aveugle, qui, dans sa crédulité, le poussait aux extrêmes; et cette demande pouvait devenir contre lui une arme très-puissante entre les mains de ses adversaires. Mais il était tellement fasciné par les fantômes de son imagination, que le moindre doute n'entrait pas dans sa pensée; il eût regardé ce doute comme une ingratitude impardonnable envers Dieu, et il se refusait à admettre que ceux qui ne croyaient point à sa parole fussent de bonne foi.

Un second opuscule de Savonarole sur la prophétie parut au mois d'août de l'année 1495 sous ce titre : *Compendium Revelationum* (1). On y trouve un abrégé

(1) Une édition latine et une édition italienne de cet écrit furent publiées presque en même temps : *Compendium revelationum*. Impressit Florentiæ ser Franc. Bonaccorsius, 1495; XV nonas mensis octobris. Le 18 août 1495, le même éditeur avait publié en italien cet ouvrage, qu'imprima de nouveau, douze jours après, Lorenzo Morgianni.

des principales visions du Frère et une foule de particularités très-importantes sur sa vie; on y voit comment il commença à prophétiser; on s'y rend compte de la

Le *Compendium revelationum* fut imprimé en latin à Paris et à Florence (1496), à Venise (1537), et encore une fois à Paris sous la direction de Quétif (1674).

La plupart des partisans de Savonarole ont laissé des traités relatifs à ses prophéties. Parmi les principaux documents il faut citer la *Lettre de Benivieni à Clément VII* et les différents *Traités* où Benivieni expose la doctrine de son maître. Nous devons rappeler aussi les *Giornate* de Violi, dont il ne reste que des fragments et qu'un résumé général composé par Razzi. Fra Benedetto parle des prophéties de Savonarole dans presque tous ses ouvrages, mais plus expressément dans le manuscrit de la Magliabechiana que nous avons mentionné : *Secunda parte delle profezie di Fra Girolamo*. Enfin, sans prolonger indéfiniment notre énumération, n'oublions pas que Jean-François Pic et tous les biographes traitent d'une manière étendue le même sujet. Nous ne voulons pas non plus négliger une remarque qui peut confirmer les assertions soutenues par nous dans ce chapitre. Fra Benedetto a écrit un ouvrage intitulé : *Fons vitæ* (MS. Magl., XXXV, 96); il y raconte une longue série de révélations ou de visions qu'il avait eues et qui sont au nombre de dix-sept environ. Entre la quinzième et la seizième se trouve un paragraphe qui a pour titre : *Humilis excusatio prophetæ*, et dans lequel il dit : « Hæc autem scripsimus, non quia firmiter vera esse credamus et quia sopniis fidem aliquam adhibeamus, sed quia sopnia aliquando non sunt spernenda; quum, sicut patet clarum in Scripturis, multa sopnia revelationes fuerunt. Scripsimus, etiam, ut cognoscamus an sint a natura an a diabolo an a Deo; ut facta naturæ adiscamus, et illusiones demonum vitemus, et ut divinam bonitatem cognoscamus et annumeremus. Obsecro omnes legentes, ut fidem certam hiis do (peut-être veut-il dire *nec do*) nec dare decrevi, et sic protestor ante Deum et homines, et sunt sicut si ista non sopniassem. Solus Deus est, qui ab æterno novit, qui futura predicere possit. Et si aliqua ista significare inveneris, non mireris, quia ego peccator sim; quum donum prophetiæ (teste sancto Thomâ) stat cum peccato mortali. Hac etiam ratione non me justum et bonum existimes, quum ego infelix peccator sum, et multorum sum conscius peccatorum. » — Il est certainement très-singulier que fra Benedetto, après s'être appelé prophète, confesse ingénument ne pas sa-

lutte qu'il eut à soutenir contre le besoin de raconter ses visions, lutte dont il ne put sortir victorieux. Cet ouvrage est écrit en latin. Il est très-correct et presque élégant, si on en compare le style à celui des autres ouvrages de Savonarole. Il y a même une certaine vigueur d'imagination dans le récit de plusieurs visions. On se souvient de celle que Savonarole eut en 1492 (1). Vers le même temps il en eut une autre, qui mérite d'être rappelée. Il vit une croix noire s'élever du milieu de la ville de Rome et monter jusqu'au ciel; sur cette croix étaient inscrits les mots : *Crux iræ Dei.* Le ciel s'obscurcissait; des nuages effrayants volaient dans l'air; le vent et le tonnerre grondaient; il pleuvait des flèches, du feu, des épées; une immense multitude d'hommes périssait. Tout à coup la vision se transforme; le ciel reprend sa sérénité et la croix noire disparaît. Du milieu de Jérusalem surgit une autre croix, rayonnante d'or, qui illumine et réjouit le monde, et sur laquelle on lit l'inscription suivante : *Crux misericordiæ Dei.* Pour l'adorer, la foule accourt de toutes les parties du monde. Cette vision acquit, elle aussi, une grande popularité; elle fut propagée par un nombre infini de gravures et reproduite dans les éditions des œuvres de Savonarole. Sa signification et les espérances qu'elle devait symboliser étaient très-faciles à comprendre. Cependant, il y

voir si ses visions sont simplement des songes ou des révélations, des opérations de la nature ou des apparitions diaboliques. Tant il est vrai que ni Savonarole, ni ses partisans ne s'étaient pas formé sur cette matière une opinion bien précise, et qu'ils étaient très-portés à prendre pour des révélations toutes les illusions et tous les songes qui avaient un caractère religieux.

(1) Nous voulons parler de la vision relative à l'épée du Seigneur, vision que nous avons citée dans le ch. IX du livre I, p. 192.

a une autre vision plus difficile à expliquer, c'est celle où Savonarole se présente comme ambassadeur des Florentins auprès de Jésus-Christ, et où il raconte longuement son étrange voyage dans le paradis. Après avoir décrit minutieusement le paradis, il rapporte les paroles qui lui furent dites par divers personnages allégoriques et par la Vierge. En parlant du trône de la Vierge, il va jusqu'à indiquer la quantité et la qualité des pierres précieuses qui ornaient ce trône. Le mystérieux voyage se termine par un discours que Jésus-Christ adresse aux Florentins, en prenant Savonarole pour intermédiaire, discours qui confirme toute la doctrine du Frère. Cette vision fut rapportée pour la première fois dans un sermon du mois de mai 1495. Elle semble avoir soulevé quelques critiques et quelques contradictions, car, en écrivant à un ami (1), Savonarole se plaint de propos dictés par la malveillance : « Si l'on avait écouté attentivement, on aurait compris que je n'ai pas prétendu avoir été corporellement dans le paradis, et que mon récit retraçait seulement une vision imaginaire, car il n'y a dans le paradis ni arbres, ni eaux, ni escaliers, ni portes, ni siéges. Pour toute personne de bonne foi, il était aisé de saisir que toutes ces choses ont été simplement mises devant mon esprit par le ministère des anges. » Mais qui voudrait admettre que ces songes bizarres étaient l'œuvre des anges plutôt que les créations d'une imagination troublée?

La puérilité même de pareilles visions nous fournit un puissant argument pour défendre Savonarole contre

(1) *Ad amicum deficientem.* Quétif, t. II, p. 209.

ceux qui l'accusent d'avoir manqué de sincérité et d'avoir exploité la crédulité populaire, au profit de son autorité. Cette accusation, si elle était fondée, déconcerterait toutes les idées que fait naître le caractère de Jérôme, réduirait toute la vie du Frère à une incohérence absolue et rendrait inexplicables non-seulement ses plus belles qualités, mais aussi ses plus graves erreurs. Comment croire qu'un homme prudent, expérimenté, intelligent comme l'était Savonarole, ait pu se montrer si naïf et si maladroit dans l'art de tromper? En admettant même qu'il ait eu l'intention d'abuser les Florentins, quel besoin avait-il de raconter ses supercheries aux quatre vents? Quel besoin avait-il, pour en imposer au peuple, d'écrire des traités obscurs et compliqués sur les visions, de s'entretenir sur ce sujet avec ses amis, avec sa mère, et de confier aux marges de ses Bibles l'examen détaillé de la question? (1) Les choses dont ses admirateurs impartiaux souhaiteraient le plus d'effacer le souvenir, les choses que la duplicité la moins prudente aurait peut-être racontées au peuple, mais n'aurait certes pas imprimées, sont précisément celles qu'il publiait et republiait, celles qu'il cherchait à prouver avec le secours de la Bible et de saint Thomas. Il y a là une particularité de caractère bien digne de réflexion : cet homme qui subjuguait un peuple entier, qui remplissait le monde de son éloquence, qui était le philosophe le plus original de son siècle, qui avait donné à Florence une forme de gouvernement préférable à toutes les cons-

(1) Dans ses annotations bibliques, dans ses lettres à sa mère, à ses frères, à ses amis, il exprime toujours les mêmes idées sur l'importance de ses prophéties ; on y trouve les mêmes principes, les mêmes sentiments et les mêmes contradictions.

titutions antérieures, s'enorgueillissait d'avoir entendu des voix dans l'air, d'avoir vu l'épée du Seigneur, d'avoir été l'ambassadeur des Florentins auprès de la Vierge! C'est un fait que l'histoire ne doit ni cacher, ni altérer; elle doit seulement le mettre dans son vrai jour, parce qu'il peut devenir le sujet d'une sérieuse méditation pour le philosophe. On éprouve une impression solennelle en observant combien la Providence humilie profondément les plus grands hommes : à leurs facultés presque divines elle associe des faiblesses singulières, afin de nous rappeler qu'ils ne furent, eux aussi, que de pauvres mortels.

Cet étrange contraste ne se manifesta jamais avec plus de force qu'en Savonarole et pendant l'époque inaugurée par le Frère. Au milieu de ce rajeunissement du genre humain, toutes les facultés semblaient s'exalter outre mesure; on eût dit que la vie était devenue une sorte de fièvre, accompagnée d'un délire dont il était impossible de se préserver. Nous avons vu le grave Marsile Ficin changer chaque jour les pierres de ses bagues suivant l'état de son esprit, changer aussi dans ses amulettes les griffes et les dents des différents animaux, et disserter en chaire sur les vertus occultes de ces objets. François Guichardin, nous l'avons dit, affirmait avoir été en rapport avec les esprits aériens, et Cristoforo Landino recherchait dans les astres l'avenir de la religion chrétienne. On peut donc conclure que Savonarole ne différait de ses plus célèbres contemporains qu'en ce qu'il attribuait à des causes religieuses et surnaturelles les effets que les autres philosophes et les autres penseurs attribuaient aux puissances occultes. Si nous pénétrons plus avant dans cette période historique que les Français ont ap-

pelée Renaissance, notre étonnement deviendra plus grand encore. Les songes de Pomponace, de Porta, de Cardano laissent loin derrière eux ceux du Frère de Saint-Marc. Ces hommes hardis qui, à travers les sciences occultes, frayèrent la voie à Galilée, vivaient dans une sorte de rêve continuel. Personne aujourd'hui ne voudrait croire à la réalité des songes de Cardano, si lui-même ne les avait racontés dans sa biographie; personne ne voudrait croire à la grandeur de son intelligence, si ses écrits n'étaient parvenus jusqu'à nous pour confirmer ses découvertes. Cardano abandonna aux visions la plus grande partie d'une vie qu'il aurait dû consacrer tout entière à la science. Entendait-il un sifflement, il le prenait pour la voix de son génie; une guêpe qui entrait dans sa chambre lui donnait l'occasion d'écrire un volume presque entier de prédictions, et il accordait tant de foi à ces prédictions, que, au dire des historiens, il se laissa mourir de faim pour amener la réalisation de l'une d'elles (1).

Tels furent les hommes, tels furent les temps qui devaient donner à la religion, à la science et à la liberté de si nombreux martyrs. Nous l'avons dit plusieurs fois : si l'on ne met pas Savonarole à la tête des temps nouveaux, on ne pourra jamais comprendre son caractère. Quand il montait en chaire pour annoncer les événements futurs, il les voyait avec tant de certitude, qu'il croyait presque franchir le seuil d'une ère nou-

(1) Ce dernier fait est affirmé par De Thou. Voir Libri, *Histoire des sciences mathématiques;* Cardano, *De vitâ propriâ*. Quant à Porta, on pourra lire ce qu'en dit Libri et ce que lui-même écrit dans son ouvrage sur la *Magie*. Voir aussi : *Die philosophische Weltanschauung der Reformationszeit,* von Carriere, Stuttgart, 1847.

velle; il pressentait si vivement l'avenir qu'il y vivait déjà. Quand, au contraire, il voulait raisonner sur le don merveilleux qu'il possédait et qui ne s'explique que par la grandeur de son esprit, il reculait vers le passé, et, redevenant esclave de la scolastique, il ne se comprenait pas lui-même. Aussi, dans Savonarole, comme dans toute son époque, nous voyons le passé et l'avenir se livrer un violent combat. Le passé est encore profondément enraciné, mais il se dessèche déjà et perd sa vitalité, tandis que l'avenir, jeune et vigoureux, grandit en sentant que le monde lui appartient.

CHAPITRE VII.

Formation de divers partis a Florence. Les jours de fête, Savonarole prêche sur les psaumes; pendant le carême, il commence, par une série de sermons sur Job, la réforme générale des mœurs, et obtient un prodigieux succès. Conversion de fra Benedetto.

1495.

Reprenant le fil de notre récit, nous revenons au commencement de l'année 1495, pour rechercher les germes des discordes civiles; invisibles encore, ils devaient se développer plus tard et donner de nouveau naissance aux factions. Mais alors on eût dit qu'une seule opinion régnait à Florence et qu'il n'existait dans cette ville qu'un seul parti : celui de Savonarole ou des *Frateschi*. Cependant, si l'on avait regardé de plus près, on aurait aperçu déjà, parmi les Florentins, des nuances d'opinion très-différentes. Certains citoyens, quoique attachés au gouvernement populaire, n'avaient aucune sympathie pour les moines en général et pour Savonarole en particulier. Ils étaient peu nombreux et peu unis. Comme ils voyaient que le Frère conduisait les affaires dans le sens de la liberté, ils votaient généralement en sa faveur et en faveur de ses partisans. Ce caractère presque inoffensif leur valut le surnom de *Bianchi* (Blancs), tandis que le surnom de *Bigi* (Gris) fut donné à un groupe de citoyens plus nombreux, plus unis

et beaucoup plus dangereux. Ceux-ci étaient dévoués aux Médicis. Ayant profité de l'amnistie générale due à l'intervention de Savonarole, ils feignaient d'être favorables au Prieur de Saint-Marc et soutenaient en paroles la nouvelle constitution ; mais ils tenaient entre eux des assemblées clandestines et étaient en correspondance continuelle avec Pierre de Médicis, dont ils désiraient ardemment le retour (1). Bien que ces manœuvres secrètes ne dussent pas tarder à paraître au grand jour, elles restèrent d'abord cachées. Les *Bigi* étaient d'autant plus à redouter qu'ils agissaient sourdement ; ils mettaient à profit la générosité de Savonarole à leur égard, et la bonne foi candide de ses adhérents, pour bouleverser plus facilement leur patrie. Les hommes du peuple, encore émus des sermons de Jérôme, heureux du pardon qu'ils avaient accordé et de la liberté qu'ils avaient obtenue, ne songeaient pas même à ces manéges ténébreux, à ces trames perfides. Quand, du haut de la chaire, Savonarole les avertissait de se tenir sur leurs gardes, « à cause des gens qui travaillaient contre la liberté et qui cherchaient à rétablir le despotisme, » ces bons Florentins pensaient que le fougueux dominicain tombait dans l'exagération par excès de zèle pour le bien commun, et ils répétaient qu'à Florence les Médicis n'avaient plus d'amis.

Le parti populaire fixait ses regards sur d'autres ennemis, qui ne se cachaient point, sur les partisans du gouvernement aristocratique, qui, nous l'avons vu, combattirent dès le principe la nouvelle constitution. Ces hom-

(1) Les hommes de ce parti furent appelés Bigi à cause de leur conduite équivoque et ténébreuse. (*Note du trad.*)

mes appartenaient à de riches familles, et la plupart d'entre eux, ayant été employés par les Médicis dans les affaires publiques, possédaient en politique une grande expérience. Ils entretenaient d'importantes relations avec les principaux personnages de la cour de Rome, et, par l'intermédiaire d'amis influents, ils surexcitaient au profit de leur cause la haine de Louis le More, duc de Milan, contre la République et contre Pierre de Médicis. Ils auraient voulu saisir le pouvoir et fonder une espèce de république aristocratique, comme au temps des Albizzi. Aussi détestaient-ils les Médicis, qui, loin d'imiter à leur égard la générosité de Savonarole, n'auraient pas manqué, le cas échéant, de leur infliger la peine de l'exil, de la confiscation et même de la mort. Ils ne détestaient pas moins tous les amis du gouvernement populaire; mais contre Savonarole, qu'ils regardaient comme l'unique auteur de leur défaite, et contre ses partisans, que, par mépris, ils appelaient *Piagnoni* (1), leur fureur ne connaissait pas de bornes; pour ce motif, ils furent surnommés les *Arrabbiati,* c'est-à-dire les enragés (2). En eux revivait cet ancien et turbulent esprit de parti qui semblait être naturel à la population florentine et que Savonarole seul avait su contenir. Le souvenir de leur impuissance augmentait leur animosité contre le Frère. Ils auraient volontiers hasardé quel-

(1) « Pleureurs. » Ce surnom leur fut donné parce qu'ils se lamentaient continuellement sur les malheurs et la corruption de leur siècle. (*Note du trad.*)

(2) Ces mêmes noms eurent plus tard, au temps du siége de Florence (1527-30) une signification différente. Les *Piagnoni* et les *Arrabbiati* devinrent alors les partisans du gouvernement populaire; mais le second nom désigna surtout les plus ardents défenseurs de ce gouvernement.

qu'audacieux coup de main, s'ils ne s'étaient pas trouvés trop faibles et trop peu nombreux encore. Le triomphe de la nouvelle constitution avait beaucoup aggravé leur situation. Ils ne pouvaient combattre le gouvernement populaire, car ils auraient eu contre eux non-seulement les *Bianchi* et les *Piagnoni*, mais surtout les *Bigi*, qui n'ignoraient pas que si les *Arrabbiati* l'emportaient il faudrait renoncer à toute espérance et à tout pardon (1). Dans un tel état de choses, les *Arrabbiati* résolurent de se montrer bienveillants ou du moins tolérants envers le gouvernement populaire et de concentrer toute leur haine sur Savonarole, qui en était à leurs yeux l'âme et l'appui principal. Ils cherchaient donc incessamment à ridiculiser ses visions et ses prophéties; ils disaient qu'un moine ne doit pas s'occuper de politique, et traitaient de scandales abominables ses accusations contre la cour de Rome. Par cette tactique, ils espéraient détacher de Jérôme et de ses partisans les *Bianchi* et les *Bigi*, et, en attaquant un seul homme, se frayer la voie pour attaquer tout un parti (2).

(1) « Quiconque aimait le gouvernement démocratique désirait qu'il « fût établi et soutenu par Savonarole. Les partisans de l'ancienne do- « mination des Médicis prêtaient volontiers aussi leur concours au « nouveau gouvernement pour se garantir contre le désir de vengeance « que nourrissaient leurs adversaires, car ils savaient bien qu'ils se- « raient exposés à des périls beaucoup plus grands sous le gouverne- « ment aristocratique si, par malheur pour notre cité, un pareil gou- « vernement pouvait s'installer de nouveau. » Nardi, *Storia di Firenze,* édiz. Arbib, p. 66. Voir dans Razzi l'analyse des *Giornate* de Violi. (Cod. Riccardi 2012.)

(2) « Parmi tous les citoyens, et particulièrement entre les grands et « le peuple, il y avait beaucoup de dissentiments et de discordes; mais « de part et d'autre on dissimulait les causes de ces divisions. On

Les hostilités contre Savonarole commencèrent dès le début de l'année 1495. Quand les vingt *Accoppiatori*, longtemps en désaccord (1), eurent enfin élu comme gonfalonier messire Filippo Corbizzi, homme incapable de gouverner, peu favorable au peuple et surtout à Savonarole (2), les Arrabbiati s'entendirent avec ce personnage et trouvèrent en lui un docile instrument pour l'exécution de leurs desseins (3). Un jour, Corbizzi convoqua dans le Palais, contrairement à tous les usages, un conseil de théologiens ; il y appela non-seulement des docteurs, des abbés et des prieurs, des chanoines de Saint-Laurent et de la cathédrale, mais aussi Marsile Ficin, qui était partisan des Médicis, quoique admirateur de Savonarole (4). Dès que les membres du Con-

« commençait cependant à combattre plus ouvertement Savonarole, « parce que ses prophéties suscitaient une grande diversité d'opinions. « On croyait pouvoir discuter librement sur sa crédulité, tandis qu'on « se serait gardé de ne pas trouver ou de ne pas faire croire qu'on « trouvait le gouvernement populaire préférable à tout autre. » (Nardi, p. 65.) Il dit encore dans un autre passage : « La plupart des principaux « citoyens, contraires à cette forme de gouvernement, dissimulaient le « motif de leur mécontentement (comme nous l'avons indiqué plus « haut), mais ils combattaient sous main Fra Girolamo, parce que le « Frère avait été le soutien principal de la nouvelle constitution. » Idem, p. 88. Voir aussi Violi.

(1) Fatigués de multiplier les scrutins sans arriver à une majorité absolue, les Vingt se décidèrent à nommer gonfalonier le candidat qui réunirait le plus de suffrages. Filippo Corbizzi, en obtenant trois voix, eut la majorité relative. (*Note du trad.*)

(2) Nardi, p. 82; Ammirato, *Storia di Firenze*, livre XXVI.

(3) Burlamacchi, p. 69 et suiv.

(4) Burlamacchi, idem. Voici comment Ficin parlait de Savonarole et de ses prédictions : « Nonne, propter multa delicta, postremum huic « urbi, hoc autumno (septembre et octobre 1494), exitium imminebat, « nulla prorsus hominum virtute vitandum ? Non divina clementia, Flo- « rentinis indulgentissima, integro ante hunc autumnum quadriennio,

seil furent réunis, le gonfalonier déclara qu'il voulait intenter une accusation contre Savonarole, parce que ce religieux s'immisçait dans les affaires de l'État. Presque aussitôt, le Prieur de Saint-Marc, ignorant ce qui se passait, entra accompagné de son fidèle fra Domenico da Pescia. Il avait à peine franchi le seuil de la salle, qu'il se vit apostrophé par tous ces théologiens qui, dans leur fureur, éclatèrent en imprécations. Le plus violent fut un dominicain de Santa-Maria-Novella. Il était renommé pour son érudition théologique. Très-petit de taille, impétueux et subtil dans ses argumentations, il avait reçu le surnom de *Garofanino* (petit clou de girofle). Prenant pour texte ces paroles de l'apôtre : *Nemo militans Deo, implicat se negotiis secularibus,* il fit un discours rempli d'invectives contre Savonarole. Quand les autres membres de l'assemblée eurent fini de parler, Jérôme se leva tranquillement, et dit : « En moi, se vérifie cette parole du Seigneur : *Filii matris meæ pugnaverunt contra me;* je vois avec douleur que mon plus cruel adversaire porte comme moi l'habit de saint Dominique.

« nobis istud pronuntiavit per virum sanctimonia sapientiaque præs-
« tantem, Hieronymum ex ordine prædicatorum, *divinitus* ad hoc
« electum? Nonne *præsagiis monitisque divinis* per hunc impletis,
« certissimum jamjam supra nostrum caput imminebat exitium, quod,
« nulla prorsus virtute nostra, sed præter spem mirabiliter vitavimus?
« *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* Re-
« liquum est, optime mi Johannes, ut deinceps salutaribus tanti viri
« consiliis obsequentes, non solum ego atque tu, sed omnes etiam Flo-
« rentini Deo nobis clementissimo grati simus, et publica voce clame-
« mus : Confirma opus hoc, Deus, quod operatus es in nobis. » Lettre à Giovanni Cavalcanti, du 12 décembre 1494. Voir *Marsilii Ficini Opera* (Bâle), tome II, p. 962.

Cet habit aurait dû lui rappeler que notre fondateur ne s'est pas peu occupé des choses de ce monde, et que de notre ordre est sortie une multitude de religieux et de saints qui se sont mêlés à la politique. La République florentine se souvient certainement du cardinal Latino, de saint Pierre-Martyr, de sainte Catherine de Sienne, de saint Antonino, qui ont tous appartenu à l'ordre de saint Dominique. Un religieux n'est pas coupable par cela seul qu'il s'occupe des affaires de ce monde, dans lequel Dieu nous a placés nous aussi; mais il est coupable lorsqu'il s'en occupe sans se proposer un but supérieur aux intérêts terrestres, sans avoir en vue le bien de la religion. » Savonarole défia ensuite ses auditeurs de trouver un seul passage de la Bible défendant de favoriser un gouvernement libéral, lorsque ce gouvernement doit assurer le triomphe des bonnes mœurs et de la religion; et il finit par ces mots : « La Bible vous apprendra plutôt qu'on ne doit pas traiter les questions religieuses dans les lieux profanes et que les discussions théologiques sont déplacées dans un palais. » L'assemblée resta tellement stupéfaite, en entendant ce discours, que personne ne trouva de réponse. Un membre cependant se leva, et s'écria avec emportement : « Eh bien! dis-nous clairement si tes paroles viennent ou ne viennent pas de Dieu. » — « Ce que j'ai dit, je l'ai dit ouvertement, répliqua Savonarole; maintenant je n'ai rien à ajouter ». — L'assemblée se sépara sans avoir pris aucune résolution (1).

Après avoir vaincu et confondu ses adversaires, Sa-

(1) Burlamacchi, p. 69 et suiv.

vonarole continua ses prédications, s'efforçant de réconcilier les esprits, de calmer et d'éteindre les divisions. Tantôt il parlait sur la paix générale, tantôt il démontrait les avantages du Grand-Conseil. Dans son exaltation, il compara aux sept journées de la création les différentes phases traversées par le gouvernement qu'il avait institué (1). Une autre fois, il le compara aux hiérarchies des anges (2). « Poursuivez cette réforme, disait-il souvent, continuez de suivre la voie où vous vous êtes engagés, et vous serez bénis par le Seigneur. » A la fin de ses sermons sur Aggée, Jérôme déclara que le Seigneur voulait donner un nouveau chef à la ville de Florence. Il tint longtemps l'auditoire en suspens, et s'écria enfin : « Ce nouveau chef est Jésus-Christ; Il veut être votre roi ! » Savonarole expliqua combien on serait heureux de n'avoir que Jésus-Christ pour chef, et décrivit la prospérité dont chacun jouirait sous la direction d'un tel guide. « O Florence, tu seras alors riche en biens temporels et spirituels ! Tu introduiras la réforme à Rome, dans l'Italie entière, et dans tous les pays. Tu étendras sur le monde les ailes de ta grandeur (3). »

Le Prieur de Saint-Marc termina au milieu de l'enthousiasme indescriptible du peuple ses sermons de l'avent sur Aggée, sermons où la politique et la religion se trouvent si étroitement et si étrangement mêlées, qu'ils resteront comme un monument éternel de l'histoire à cette époque et comme le témoignage des diverses passions qui agitèrent l'âme de Savonarole. Dans sa der-

(1) XVIIIe sermon *sur Aggée.*
(2) Ier sermon *sur les psaumes.*
(3) XXIIe sermon *sur Aggée.*

nière allocution, le Frère avait pris congé du peuple et avait annoncé qu'il voulait se reposer. Son repos dura peu, car, au mois de janvier 1495, nous retrouvons en chaire l'ardent dominicain commençant les *sermons sur les psaumes*. Pendant les fêtes qui précédèrent le carême, il continua à commenter les psaumes. Nous possédons ainsi sept longs discours, presque semblables pour le sujet comme pour la forme aux *sermons sur Aggée*, mais où l'on aperçoit clairement les signes des discordes civiles et l'indice de la lutte que Savonarole soutenait déjà contre les *Arrabbiati* (1). « O ingrate Florence! O peuple ingrat! J'ai fait pour toi ce que je n'ai pas voulu faire pour mes frères, car j'ai toujours refusé de demander pour eux la moindre faveur aux princes de ce monde. Et maintenant, les services que je t'ai rendus excitent contre moi la jalousie des clercs et des laïques (2). »

(1) *Prediche del Rev. P. Frate Hieronimo, fatte sopra diversi Salmi e Scritture in S. M. del Fiore, cominciando il giorno della Epifania e seguitando gli altri giorni festivi, raccolte per ser Lorenzo Violi,* Firenze 1496, Bologna 1515. — Parmi ces sermons, les sept premiers, comme nous l'avons déjà dit, font suite aux *sermons sur Aggée;* le huitième est adressé à des religieuses et traite des vœux monastiques. Les dix-sept sermons suivants peuvent être considérés comme la continuation du *Carême sur Job.* Ces sermons sont très-longs et forment un gros volume, à la fin duquel se trouvent quelques sermons de fra Domenico da Pescia, dont nous parlerons plus tard. Plusieurs éditions des sermons que Savonarole prononçait les jours de fête sont mutilées, celles de Venise par exemple (1517 et 1543).

(2) IIe sermon sur les psaumes, prononcé le 11 janvier 1495 (d'après la nouvelle manière de compter les jours de l'année). — A Florence et à Sienne, l'année commençait jadis le 25 mars, jour de l'Incarnation de Jésus-Christ. Dans le reste de l'Italie, l'année commençait le 25 décembre, jour de la Nativité. En 1749 une loi fit commencer l'année, pour toute la Toscane, le 1er janvier : ce souvenir est conservé par une inscription qu'abrite la *Loggia dei Lanzi*. (*Note du trad.*)

Parmi les sermons sur les psaumes, celui qui fut prononcé le 13 janvier mérite une attention particulière. Il a pour titre : *Predica della Rinnovazione* (sermon sur le renouvellement). Prenant pour texte les fameuses paroles qu'il avait entendues durant ses visions : *Ecce gladius Domini super terram cito et velociter*, Savonarole exposait toutes ses idées sur la rénovation de l'humanité. Il disait d'abord que les événements futurs et contingents sont connus seulement de Dieu, que l'astrologie, qui prétend lire l'avenir dans les astres, est par conséquent mensongère, qu'elle est en contradiction avec les règles de la foi et avec les principes des sciences. Après avoir longuement développé ces arguments contre l'astrologie, il arrivait à parler de la lumière prophétique : « Par une communication divine, elle fait connaître l'avenir, mais sans procurer à l'homme qu'elle éclaire la justification, comme on peut s'en convaincre par l'exemple de Balaam, à la fois pécheur et prophète ». Savonarole examine les différentes formes que peut revêtir la manifestation de l'avenir et aborde enfin ses propres visions : « Je les ai eues, dit-il, dès ma première jeunesse, mais je les révélai pour la première fois à Brescia. De là, je fus envoyé par le Seigneur à Florence, qui est le cœur de l'Italie, pour commencer ainsi la réforme de toute l'Italie. »

Ces prémisses générales une fois posées, le Frère s'efforce de démontrer la nécessité du châtiment et de la rénovation. Il énonce d'abord les raisons naturelles destinées à convaincre ses auditeurs : l'oppression des élus, l'obstination des pécheurs, le désir des bons, et ainsi de suite jusqu'à la dernière raison, qui est l'opinion universelle. « Vous le voyez, chacun semble annoncer le

châtiment et la tribulation. Vous le voyez, chacun trouve juste que nos innombrables iniquités soient punies. » Savonarole évoque ensuite le souvenir de l'abbé Joachim : « L'abbé Joachim, dit-il, a prédit aussi la rénovation pour le temps actuel. » Puis viennent une foule de paraboles ayant toutes pour but d'établir la grande probabilité du châtiment. Enfin, après avoir fait mille distinctions sur la diversité des visions, Jérôme raconte ses propres visions. Il s'arrête surtout à celle de l'épée qui s'approche de la terre, et à celle des deux croix différentes qu'il vit surgir au-dessus de Rome et au-dessus de Jérusalem. Personne ne pourrait dire avec quel accent, avec quelle ardeur il retraçait les fantômes de son imagination, avec quelle foi il les présentait comme des visions célestes. Quand il répétait les paroles qu'il avait entendu prononcer dans le ciel par des êtres invisibles, sa voix, prenant sous les arceaux du temple une gravité solennelle, semblait être la voix même de Dieu (1). Le peuple écoutait dans l'extase; il frémissait à la fois de terreur, d'étonnement et de plaisir. Tous les esprits étaient alors extrêmement avides de surnaturel; l'auditoire et l'orateur échangeaient donc des regards presque magnétiques où il eût été impossible de distinguer clairement qui dominait et qui était dominé. Savonarole et les Florentins s'exaltaient réciproquement et arrivaient à un état d'excitation fébrile aussi difficile à décrire qu'à comprendre.

(1) Voici quelques-unes de ces paroles : « Audite omnes habitatores « terræ, hæc dicit Dominus : Ego Dominus loquor in zelo sancto meo. « Ecce dies veniet et gladium meum evaginabo super vos. Converti- « mini, ergo, ad me antequam compleatur furor meus. Tunc enim, « angustia superveniente, requiretis pacem et non invenietis. »

Mais pour démontrer la nécessité du châtiment, Savonarole ne se contentait pas de ces arguments; il appuyait sa thèse sur des raisons tirées de l'Ecriture sainte. « Le prophète Daniel a dit que l'Antechrist viendrait à Jérusalem pour y persécuter les chrétiens ; il faut, par conséquent, que les Turcs soient convertis. Or, comment pourront-ils être convertis, si l'Église ne se réforme pas? D'après saint Mathieu, l'Évangile sera prêché dans le monde entier; cependant, qui est aujourd'hui capable d'évangéliser le monde? Où sont les bons prédicateurs et les bons pasteurs? » Savonarole continuait de cette façon et arrivait à la conclusion suivante : « Vous le voyez, l'Écriture et la révélation, la raison naturelle et l'opinion générale, tout vous annonce que le châtiment est proche. O Italie! ô princes! ô prélats de l'Église! La colère de Dieu plane sur vous, et il n'y a point de salut pour vous, si vous ne vous convertissez au Seigneur. O Florence! ô Italie! c'est à cause de vos péchés que les adversités sont survenues. Faites pénitence, pendant que l'épée n'est pas sortie du fourreau, pendant qu'elle n'est pas encore ensanglantée; autrement, la puissance, la sagesse, la force ne vous seront d'aucun secours..... Maintenant, voici mes dernières paroles : je vous ai tout révélé, en produisant à l'appui de ces révélations les raisons divines et humaines; je vous ai priés, je vous ai suppliés; je ne puis vous donner des ordres, parce que je suis pour vous un père et non un maître. Agissez donc, ô Florentins! Il ne me reste qu'à conjurer le Seigneur de vous éclairer (1). »

(1) Predica *della Rinnovazione.* C'est le troisième des sermons sur les psaumes. Il fut aussi imp imé séparément.

Ce sermon, immédiatement imprimé, fut répandu dans toute l'Italie par les amis et par les ennemis de Savonarole : les uns voulaient faire connaître son éloquence et propager sa doctrine; les autres voulaient montrer son audace, irriter contre lui les princes italiens et le souverain-pontife. Entre les mains des *Arrabbiati,* le sermon sur le renouvellement devint une arme puissante, et redoubla la colère d'Alexandre VI. Dès la fin du mois de décembre 1494, le pape avait enjoint à Savonarole d'aller prêcher à Lucques (1). Le Frère une fois éloigné, il n'y avait aucun de leurs projets que les Arrabbiati désespérassent d'exécuter avec l'appui d'une Seigneurie favorable à leur cause. Quant à Savonarole, il prit immédiatement la résolution de partir au temps fixé, afin de ne pas être une occasion de scandale. Cependant, il prononça encore quatre sermons. Dans le premier, il exhortait le peuple à poursuivre avec constance la formation du nouveau gouvernement et conseillait la charité, la paix, la concorde. Dans le second sermon, il exaltait l'importance de la simplicité et des bonnes mœurs, et engageait les Florentins à supprimer le superflu pour le distribuer aux pauvres. Il voulait que les moines prissent l'initiative, et que si le gouvernement obtenait du saint-siége l'autorisation nécessaire, le couvent de Saint-Marc fût des premiers à opérer le retranchement des choses inutiles. « Je n'ai jamais lu dans l'Évangile que Jésus-Christ ait recommandé les croix d'or et les pierres précieuses, mais j'y ai lu : j'ai eu soif, et tu ne m'as pas

(1) Nardi, Pitti, Violi et d'autres racontent à plusieurs reprises que que les premiers brefs de Rome furent le résultat des intrigues ourdies par les Arrabbiati et par Louis le More.

donné à boire; j'ai eu faim, et tu ne m'as pas donné à manger. Si vous obtenez le consentement de Rome, je veux, pour ma part, abandonner tout jusqu'à mon manteau (1). » Dans les deux derniers sermons (2), Savonarole prit congé du peuple, en disant qu'il était forcé de céder devant la haine : « Je vais aller à Lucques, et de là je me rendrai peut-être ailleurs, suivant les ordres que l'on m'enverra; priez le Seigneur de m'aider à prêcher sa doctrine. Il y a parmi les Florentins beaucoup d'hommes qui voudraient me tuer; mais sachez que mon heure n'a pas encore sonné. Je pars, parce que je dois obéir et que je ne veux causer ici aucun scandale. Quant à vous, élus du Seigneur, persévérez dans la prière et dans la charité; ne craignez ni les peines, ni les tribulations qui poursuivent toujours les bons, mais demeurez fermes dans le bien. » Après avoir prononcé ces paroles, il descendit de la chaire, laissant ses amis profondément émus et découragés.

Cependant, si la Seigneurie, sous l'influence du gonfalonier Corbizzi, se montrait hostile au Prieur de Saint-Marc, les Dix, au contraire, lui étaient très-dévoués. Se sentant soutenus par l'opinion populaire, ils écrivirent à Rome pour prier instamment le saint-père de permettre que Savonarole prêchât le carême à Florence, malgré l'ordre qui lui avait été donné de se rendre à Lucques (3). La ville entière était en proie à une vive

(1) Ve sermon *sur les psaumes.*

(2) VIe sermon (prononcé le 20 janvier); VIIe sermon (25 janvier).

(3) Le 8 janvier 1495, l'ambassadeur avait reçu d'eux l'avis suivant :
« A cette lettre sera jointe une autre lettre pour sa Sainteté. Nous y
« prions le pape de permettre que le frère Jérôme, de Ferrare, prieur
« de Saint-Marc, prêche à Florence le prochain carême, malgré l'ordre

agitation depuis qu'elle avait appris le prochain départ du religieux; un grand nombre de citoyens regardaient déjà comme perdu le gouvernement populaire, et des lettres de toutes sortes arrivaient à Rome, sollicitant du pape la révocation de son arrêt. En réalité, Alexandre VI n'avait encore aucun motif sérieux de haïr Savonarole. Il ne connaissait que vaguement les visions et les prédictions du Frère. Il savait alors peu de chose, et ne s'inquiétait nullement, des accusations formulées par Savonarole contre les mauvaises mœurs. D'ailleurs Charles VIII, bien disposé pour le Prieur de Saint-Marc et pour Florence, était arrivé au faîte de la prospérité dans le royaume de Naples, et le pape ne voulait pas provoquer l'inimitié du roi de France. Toutes ces raisons décidèrent facilement Alexandre VI à satisfaire le désir des Florentins. Il révoqua le bref, et permit à Savonarole de prêcher le carême à Florence (1).

Ces faits, si insignifiants en apparence, produisirent sur

« qu'il a reçu d'aller prêcher à Lucques. Et afin que vous ne confon-
« diez pas les lettres, on lit dans le bas de celle qui est destinée au
« saint-père : *Pro Fr. Hieronymo*. Présentez-la aussitôt que pos-
« sible, et tâchez d'obtenir que le pape adresse au frère Jérôme un
« bref qui le charge de prêcher ici cette année, comme il est dit dans
« la lettre. » *Archivio delle Riformagioni*, *Lettere dei Dieci*. Meier
a publié cette lettre, p. 80, note 2.

(1) « L'ordre donné par le pape à Savonarole (d'aller prêcher à Lucques)
« mécontenta vivement la plupart des Florentins. Tous les magistrats et
« tous les hommes judicieux pensaient que les sermons du Frère se-
« raient très-utiles à la réforme des mœurs, et contribueraient puissam-
« ment à rapprocher les opinions divisées, à pacifier les esprits de ceux
« qui au début de ce nouveau gouvernement étaient mal disposés. Ces
« considérations décidèrent les nombreux partisans de Savonarole et
« surtout les Dix de la liberté et de la paix à réunir tous leurs efforts
pour que le pape révoquât son bref : cette faveur fut obtenue sans
« grande difficulté. » Nardi, p. 65.

l'esprit du Frère une impression qui ne s'effaça jamais, et qui donna un nouveau cours à ses idées (1). L'injonction de prêcher loin de Florence lui semblait sans doute fort dure ; néanmoins, l'obéissance était à ses yeux un devoir sacré, et pour rien au monde il n'aurait voulu y faillir. Mais que penser d'un pape qui tenait assez peu à ses brefs pour les publier et les annuler à la prière du dernier solliciteur ? Il devenait désormais évident que le bref avait été envoyé uniquement afin de complaire aux ennemis de Jérôme, à ces mêmes ennemis qui avaient déjà commencé à lui tendre toutes sortes d'embûches. Quelle autorité pouvaient donc avoir auprès de Savonarole les brefs de la cour romaine, quand le pape revenait si légèrement sur un arrêt d'une telle gravité ? Savonarole aurait-il cru devoir obéir s'il avait connu dès le principe la versatilité du souverain-pontife (2) ? Ce qui est certain, c'est qu'alors il chassa les idées de révolte comme d'importunes tentations et se mit immédiatement à prêcher le carême. Il prit pour sujet le livre de Job, par allusion à la patience qu'il avait besoin de montrer, et il s'abstint, autant qu'il put, de parler des affaires publiques, ne voulant fournir aucun nouveau prétexte aux attaques de ses ennemis. Il y avait à opérer une réforme non moins utile, non moins nécessaire que la réforme politique, c'était la réforme des mœurs ; Savonarole y con-

(1) Plus tard, Savonarole parla lui-même de ces impressions dans plusieurs sermons.

(2) Nous ne voyons pas en quoi Savonarole, s'il avait été tenté dès lors de désobéir au pape, eût été excusable dans sa désobéissance. La nouvelle décision du souverain-pontife devait, sinon désarmer Savonarole, du moins le porter à la conciliation. C'est ce que pensa le Frère, car durant le carême de 1495 il s'abstint de toute question irritante et s'occupa seulement de la réforme des mœurs. (*Note du trad.*)

sacra, dans les sermons sur Job, toutes les forces de son esprit. Ces sermons nous sont parvenus avec moins d'imperfections que les sermons sur l'Arche de Noé. Ils furent cependant recueillis incomplétement par un auditeur qui nous avertit sans cesse que l'émotion lui faisait tomber la plume des mains. Plus tard, ils furent traduits en latin, puis retraduits en italien. C'est sous cette dernière forme qu'on les publia pour la première fois (1).

La vertu, l'union et la concorde entre les citoyens sont les sujets principaux du carême de 1495. Savonarole établit, dès le début, que tous les hommes peuvent être sauvés, pourvu qu'ils veuillent sincèrement vivre dans le bien : « Il n'y a aucune excuse, ô mes frères! La droiture nous rapproche du Seigneur, et l'Évangile vient en aide à notre faiblesse (2). » A la fin, comme au commencement de chaque sermon, le Frère exhorte les Florentins à réformer leurs mœurs. Parle-t-il de l'amitié, il conclut, après en avoir examiné les différentes sortes et les différents degrés, que « la seule amitié digne de ce nom, la seule vraiment ferme et durable, est celle qui est fondée sur la mise en pratique des préceptes moraux, sur l'honnêteté, sur l'amour du devoir (3). » Cherche-t-il à définir l'essence de la liberté, il arrive à la même conclusion : « Dieu est essentiellement libre, et l'homme juste est libre à cause de sa ressemblance avec Dieu. La vraie, la seule liberté consiste à vouloir le bien. Il te semble que le bon religieux n'est pas libre parce qu'il a soumis sa volonté à celle d'autrui ; mais il

(1) Venise, 1545.
(2) II[e] sermon *sur Job*.
(3) III[e] sermon.

a une plus grande liberté que les hommes vivant dans le monde, parce qu'il veut précisément ce qu'on lui commande. Est-ce qu'on est libre quand on est dominé par les passions? — Et maintenant, pour revenir à notre sujet : Florence, désires-tu la liberté? Citoyens, désirez-vous être libres? Aimez Dieu par-dessus tout, aimez votre prochain, aimez-vous les uns les autres, aimez l'intérêt général; si vous ressentez cet amour, si vous réalisez cette union entre vous, vous posséderez la vraie liberté (1). »

L'autre sujet sur lequel Savonarole revient sans cesse est, comme nous l'avons déjà dit, l'union, la concorde entre les citoyens. « Florence, je te déclare que tu dois « être unie si tu veux être délivrée de tes maux. Et si « tu dis : « Oh! nous sommes unis; » tu mens. Je le « répète, si tu prétends que l'union règne parmi les « citoyens, tu mens; pour la seconde et pour la troi- « sième fois, tu mens... Si tu étais unie, tu aurais déjà « obtenu ce que je t'avais promis..... Soyez donc unis. « Si vous voulez posséder la force et la sagesse qui « viennent de Dieu, il faut que la matière destinée à re- « cevoir ces dons soit bien préparée. Or, la préparation « consiste dans l'union, et cette union tu ne l'as pas, ô « Florence! Où est l'union, là est Dieu; où est Dieu, là est « la force par excellence, là est le bien absolu (2). » Savonarole met continuellement ces mêmes paroles dans la bouche du Seigneur et les fait adresser par lui au peuple florentin. On dirait que, s'étant abstenu de politique par prudence, il retombait alors, avec un abandon d'autant

(1) XIVe sermon.
(2) XIIIe sermon.

plus complet, dans ses visions. Il y a un sermon entier sur la lumière prophétique (1). Ailleurs, le Frère partage le monde en deux camps, celui des méchants sous les ordres du diable, et celui des bons sous les ordres de Jésus-Christ. Il propose aux élus de conclure une alliance avec le Christ, et s'offre comme ambassadeur auprès de lui. Les sermons suivants rendent compte des conférences qu'il a eues pendant cette étrange ambassade avec la Vierge et avec Jésus-Christ. Mais ces dialogues ont, eux aussi, pour sujet principal l'union et les bonnes mœurs. « Regarde les choses de la nature, dit Jésus à Savonarole; elles se rattachent graduellement à une seule qui est la plus parfaite entre toutes. Les mouvements des objets matériels sont tous subordonnés au mouvement du ciel, tous les mouvements de notre corps au mouvement du cœur, tous les mouvements de l'âme à la raison, toutes les constitutions et tous les gouvernements à la volonté de Dieu, souverain maître de l'univers. Quand les parties d'une chose sont dispersées, on ne dit plus que cette chose existe, et pour la ramener à l'existence il faut une force qui en reconstitue l'unité. S'il avait été possible de montrer toute ma puissance et toute ma bonté dans une seule créature, je l'aurais fait; mais comme aucune n'aurait été capable de répondre à ce dessein, j'ai donné la vie à une multitude de créatures qui toutes ensemble représentent une unité plus grande et plus complexe. Observe la nature entière, et tu verras que tout être aspire à l'unité, que tout être la cherche, excepté le peuple florentin, qui ne désire que séparation et divisions. » Dans le même discours,

(1) XII[e] sermon.

Savonarole expose la nécessité de mener une vie pure. « Le bien (c'est toujours le Seigneur qui parle) tend toujours, par sa nature, à se répandre; aussi, moi qui suis la suprême bonté, je me répands dans toute la création et j'ai donné l'être à toutes les créatures ; tout le bien qu'elles possèdent est une communication de ma bonté. C'est par bonté que je suis descendu parmi les hommes, que je me suis fait homme et que je suis monté sur la croix. Voici donc le signe auquel on reconnaîtra si quelqu'un est bon : quand un homme répand sur les autres sa bonté et partage avec eux le bien qu'il a en lui-même, il est alors vraiment bon et participe de ma bonté. Lorsqu'au contraire on voit une personne garder pour elle seule le talent que je lui ai confié, il est certain qu'elle n'a rien de commun avec ma bonté. La vie chrétienne ne consiste pas dans les cérémonies, mais dans l'exercice de la bonté. Quiconque est bon ne peut s'empêcher de manifester sa bonté. Être bon, c'est être compatissant et miséricordieux. Je dirai donc à chacun, quels que soient son état et sa condition, qu'on reconnaît s'il est bon quand il est compatissant, quand il donne aux autres hommes et surtout aux pauvres ce qui lui appartient; c'est là l'essence de la religion chrétienne, religion fondée sur l'amour et sur la charité (1). »

Ces sermons ont donc toujours pour objet la réforme des mœurs, plus nécessaire que la réforme politique qui marchait désormais d'elle-même. On y trouve également, il est vrai, une foule de visions, d'allégories, d'interprétations bibliques dont l'étrangeté nous surprend

(1) XVIe sermon sur Job.

d'autant plus que les paroles du Frère nous sont parvenues sous une forme moins exacte et moins complète. Mais ces bizarreries ne sont pour ainsi dire que le vêtement extérieur des idées ; au fond, Savonarole recommande seulement la perfection de la vie chrétienne et la concorde. Voici un exemple des allégories bibliques présentées durant ce carême (1). « Saint Marc raconte « que, dans la matinée du jour qui suivit le sabbat, les « trois Marie vinrent de bonne heure au sépulcre de « Jésus avec des parfums et des aromates pour em- « baumer le corps du Sauveur. Les trois Marie allant « à la recherche de Jésus sont l'image des âmes par- « faites, de celles qui sont en voie de le devenir et de « celles qui font les premiers pas vers la perfection. « Comme je vous l'ai dit autrefois en vous expliquant « cet évangile, les aromates et les parfums que por- « tent les saintes femmes figurent les vertus par les- « quelles elles plaisent à Jésus. Elles arrivent au sé- « pulcre, *orto jam sole,* c'est-à-dire quand le soleil était « déjà levé...... Si tu cherches Jésus dès que le soleil « de la justice se lève en toi, la lumière divine t'éclai- « rera et tes aspirations seront satisfaites. Mais il faut que « tu marches avec droiture et que tu agisses, car ce sont « les œuvres qui te conduiront à la perfection. Vois les « trois Marie : elles s'avançaient avec simplicité dans l'es- « poir de trouver leur Seigneur : tu vois qu'à la fin elles fu- « rent consolées. Et pendant la route elles réfléchissaient « et se disaient entre elles : qui nous roulera la pierre hors « de l'entrée du sépulcre ? Tout en parlant ainsi, elles ar-

(1) Cet exemple ne démontre-t-il pas que Savonarole savait parfois mettre de côté toute bizarrerie et commenter l'Évangile à la façon des grands orateurs chrétiens ? — (*Note du trad.*)

« rivèrent au sépulcre, et virent que la pierre était en-
« levée. Le sens de ce récit est facile à saisir : toi qui
« cherches Jésus par la pratique de la vertu, tu as beau
« ne pas le connaître, il est en toi, il enlèvera la pierre
« de ton ignorance, et la lumière révélée te dira comme
« l'ange aux Marie : *Jesum quæritis Nazareum? surrexit,*
« *non est hic....* Je sais que vous cherchez Jésus-Christ ;
« il est ressuscité, il n'est point ici ; c'est-à-dire : cher-
« chez Jésus-Christ dans le ciel ; ne le cherchez ni dans
« les c hoses de la vie présente, ni dans les choses de ce
« monde ; cherchez-le dans les choses célestes, divines
« et spirituelles ; cessez d'aimer les choses temporelles.
« Il est dans le ciel et vous y attend. O chrétiens ! que
« faites-vous ici ? Efforcez-vous d'aller où est votre chef,
« car c'est là qu'est votre félicité ! *Venite et videte,* dit
« l'ange aux Marie, c'est-à-dire : venez et regardez dans
« le sépulcre ; le Christ n'y est plus, il est ressuscité. *Sed*
« *ite,* mais allez, c'est-à-dire marchez de vertu en ver-
« tu dans la vie présente, si vous voulez trouver ensuite
« Jésus-Christ dans l'autre (1). » Telle est la fin du carê-
me sur Job. Le texte du dernier sermon, comme le texte
de beaucoup d'autres, est incomplet, l'auditeur qui
recueillait les paroles de Savonarole ayant été interrompu
par l'émotion (2).

Après ce carême, Savonarole semblait brisé, vaincu par
la fatigue. Quoique son énergie se lût encore dans la
vigueur de son regard et dans le feu de ses yeux, il était

(1) XLV[e] sermon *sur Job.*

(2) « La douleur et les larmes me dominèrent tellement que je ne
pus continuer. » Ces paroles, souvent répétées par le pieux disciple
qui recueillait les sermons du Frère, se trouvent à la fin du dernier
sermon, ainsi que dans beaucoup d'autres sermons de ce carême.

très-amaigri, visiblement épuisé, et une maladie d'entrailles l'affaiblissait chaque jour davantage. Sa vie, depuis quelques années, avait été une guerre incessante; son exaltation continuelle avait dépassé les forces humaines, et la lutte politique l'avait beaucoup plus abattu qu'il ne le croyait lui-même. Non-seulement il avait été forcé de réfléchir et de discuter sans relâche, de donner sans répit des conseils pour diriger les changements qui se succédaient avec rapidité; mais il avait supporté le poids presque entier des destinées et de l'avenir de tout un peuple qui se confiait et s'abandonnait à lui. La nécessité de maintenir toujours intact son ascendant moral, de communiquer pour ainsi dire son esprit à la multitude, de la guider et de la soutenir par sa volonté, avait produit en lui un état de tension, de surexcitation, de fièvre permanentes. Néanmoins il avait un tel courage, qu'au lieu de se reposer dès que l'orage politique fut un peu calmé, il entreprit, en prêchant ses sermons sur Job, une œuvre non moins importante que la précédente. Selon sa coutume, il y mit toute son âme et s'y consacra avec un amour, une fermeté, un zèle dont peu d'hommes seraient capables. La forme littéraire était peut-être ce qu'il y avait de moins frappant dans ces sermons, qui nous sont d'ailleurs parvenus incomplets. Savonarole parlait sur un sujet qui, plus que tout autre, lui tenait au cœur, et sa faiblesse physique augmentait son exaltation morale. Ses yeux étincelaient, ses gestes étaient passionnés, sa voix trahissait une émotion et une tendresse plus profondes qu'à l'ordinaire, et s'il décrivait trop complaisamment ses visions, on pouvait aisément lui pardonner en songeant à l'excitation extraordinaire de son imagination. Son visage exprimait tant de sincérité, tant de

bonté, un si vif désir de faire du bien, que jamais on ne vit une pareille foule se laisser aller aussi complétement aux sentiments pieux, s'abandonner aussi facilement aux larmes. A la fin du carême, Savonarole avait remporté un triomphe plus grand encore que le triomphe politique obtenu par les sermons sur Aggée.

L'aspect de la ville était entièrement transformé. Les femmes renonçaient à leurs riches parures, se contentaient de vêtements simples et avaient un air de réserve. La jeunesse licencieuse était devenue, comme par enchantement, modeste et religieuse; les hymnes sacrées remplaçaient les chants de carnaval. Pendant les heures de repos, on voyait les artisans, assis dans leur boutique, lire la Bible ou les ouvrages de Savonarole. Les Florentins reprenaient l'habitude de prier, fréquentaient les églises et faisaient des aumônes. Mais ce qu'il y eut de plus admirable, c'est que des banquiers et des marchands restituèrent des sommes d'argent mal acquises, montant à plusieurs milliers de florins (1). Tout le monde était émerveillé de ce changement singulier et presque miraculeux. Si Savonarole était fatigué, brisé, malade, nous pouvons sans peine nous imaginer quelle consolation il devait éprouver en pensant que son peuple était, grâce à lui, devenu plus chrétien. Il aurait alors pu mourir satisfait; cependant son heure n'était pas encore venue; Dieu le réservait à une plus haute destinée.

(1) Nous ne nous arrêterons pas à citer Burlamacchi, Pic, Barsanti, fra Benedetto et les autres biographes. Nous pouvons, au contraire, renvoyer le lecteur à tous les historiens du temps, tels que Nardi, Guichardin (*Storia inedita di Firenze*), etc., etc.; et à la correspondance des Dix avec la cour de Rome, correspondance publiée par le père Marchese.

Dans toutes les pratiques conseillées par le Frère, les *Arrabbiati*, naturellement, ne voulaient voir qu'un sujet de railleries; leur irritation augmentait sans cesse, et ils se moquaient de Savonarole et de ses adhérents, qu'ils appelaient *Piagnoni* (1), *Stropiccioni* (2), *Masticapaternostri* (3). Mais ces Piagnoni étaient les seuls citoyens qui soutinssent énergiquement les droits du peuple; c'étaient eux qui avaient couru aux armes avec le plus d'entrain lorsque Charles VIII avait menacé Florence; c'étaient eux qui secouraient la Commune le plus libéralement et qui soulageaient avec le plus d'ardeur les misères où le menu peuple était alors précipité par la cherté des vivres et par la rareté des travaux. Leur amour pour la République était d'autant plus passionné que la liberté et la religion se confondaient dans leur cœur, et quand l'État se trouvait en péril, c'est seulement sur ces partisans du Frère, sur ces *Piagnoni*, que la patrie pouvait compter.

Aussi l'enthousiasme pour Saint-Marc et pour Savonarole, en dépit des Arrabbiati, s'étendait-il chaque jour. Les paysans et les seigneurs partaient, pendant la nuit, de leurs campagnes et de leurs *villas*, afin d'assister au sermon. Quelques personnes vinrent même de Bologne, pour passer le carême à Florence (4). La cathédrale ne suffisait pas à contenir la foule. Beaucoup de couvents sollicitèrent la faveur de se réunir à la congrégation toscane, et le nombre des hommes qui prenaient à Saint-Marc l'habit de Saint-Dominique se multiplia d'une façon incroyable. Les religieux n'é-

(1) Nous avons donné l'explication de ce mot p. 304 note 1.
(2) Bigots.
(3) C'est-à-dire des cagots, des gens qui mâchent des Notre-Père.
(4) Burlamacchi, Marchese, etc.

taient pas plus de cinquante lorsque Savonarole vint à Florence, on en comptait deux cent trente-huit en 1495. Il fallut demander à la République les bâtiments contigus de la *Sapienza*, qui, au moyen d'un souterrain creusé sous la *via del Maglio*, furent réunis au couvent. Parmi les moines se trouvaient des jeunes gens appartenant aux premières familles de Florence, entre autres les six frères Strozzi, quelques-uns des Gondi, des Salviati, des Acciaiuoli. On remarquait aussi des hommes d'un âge mûr, renommés dans les lettres, dans les sciences, dans la politique, comme Pandolfo Rucellai, Giorgio Vespucci oncle du célèbre navigateur, Zanobi Acciaiuoli, le juif Blemmet maître de Pic de la Mirandole, Pietro Paolo Urbino, professeur de médecine (1).

La manière dont se produisaient ces conversions à la vie monastique mérite une attention spéciale; elle prouve que Savonarole, loin d'encourager les résolutions subites et les enthousiasmes trop faciles, se comportait au contraire avec une souveraine prudence. Nous en trouvons un exemple dans le récit que nous a laissé de sa propre conversion le florentin Bettuccio, plus connu sous le nom de fra Benedetto. Bettuccio, fils d'un orfèvre, exerçait l'art, alors très-lucratif, de la miniature. Gai de caractère, plein d'impétuosité et de courage, il était encore dans la fleur de la jeunesse. Il connaissait le chant, la musique et la poésie. Il aimait les aises de la vie et s'abandonnait éperdument aux plaisirs. Aussi était-il accueilli à bras ouverts dans les joyeuses sociétés, au milieu

(1) Le père Marchese, *Storia del Convento di San-Marco*. L'histoire du couvent de Saint-Marc se trouve parmi les *Scritti vari* édités par Le Monnier, en 1860. Voir p. 156-157.

desquelles il menait une existence insouciante et galante :

> Tanto musco e profumo allor portavo,
> Con tante pompe e leggiadrie e gale,
> Che col cervel senza penne volavo (1).

C'était cependant une triste époque, il l'avoue lui-même, que celle dont il fut le témoin. C'était le temps du pape Alexandre, temps d'avarice, de luxure et d'incrédulité ;

> Ne quasi si credea dal tetto in su (2).

Telles étaient les habitudes du miniaturiste Bettuccio, lorsque commença à se répandre la réputation de Savonarole. Tout le monde alors voulait assister aux sermons du Frère, mais Bettuccio se gardait bien de suivre la foule. Il avait embrassé le parti des *Arrabbiati* et raillait avec eux les *Piagnoni*. Un jour, s'étant trouvé dans la maison d'une noble et belle dame, qui vantait avec enthousiasme les prédications de Savonarole, il ne répondit que par un sourire moqueur; cependant, un autre jour, il céda aux instances persuasives de la même dame, et se laissa entraîner à la cathédrale. Il nous décrit la confusion qu'il éprouva lorsque, en entrant dans l'église, il se vit au milieu d'une si grande multitude de fidèles, qui le regardaient avec étonnement. Au premier abord, il eut l'idée de s'en aller; néanmoins il resta, quoique très-mécontent. Un changement subit

(1) « Je portais alors tant de musc et tant de parfums, tant d'ornements et de parures magnifiques, que mon imagination légère volait sans avoir des ailes. » (Fra Benedetto, *Cedrus Libani*, petit poëme publié par le père Marchese dans l'*Archivio Storico*.)

(2) « On ne croyait presque pas aux choses du ciel. »

s'opéra en lui lorsque Savonarole monta en chaire. Les yeux une fois fixés sur les regards du prédicateur, Bettuccio ne put les en détacher; son attention fut comme enchaînée, et l'impression qu'il ressentit fut irrésistible. « Je reconnus, dit-il, que j'étais plus mort que vif. » Après le sermon, il se retira dans un lieu solitaire, et rentra en lui-même pour la première fois. Quand il revint chez lui, à la suite d'une longue méditation, il était entièrement transformé. Il abandonna ses cahiers de musique et ses instruments, délaissa ses sociétés habituelles et renonça aux vêtements parfumés :

Come un vento,
Spogliâmi al tutto d'ogni leggiadria (1).

A partir de ce jour Bettuccio devint un des auditeurs les plus assidus des sermons de Savonarole; il visitait fréquemment l'église de Saint-Marc, récitait les prières et les litanies. « La lutte, dit-il, que j'eus à soutenir contre mes compagnons fut très-pénible : partout ils me poursuivaient de leurs sarcasmes; mais beaucoup plus pénible encore fut la lutte que je soutins contre mes passions, qui, se réveillant à chaque instant, me livraient les plus terribles assauts. » Quand il se crut sûr de lui-même, il alla s'agenouiller aux pieds du sévère prieur de Saint-Marc. La voix de Bettuccio tremblait; le jeune converti pouvait à peine articuler une parole devant cet homme qui l'avait régénéré. Il parvint pourtant à dire qu'il désirait revêtir l'habit de saint Dominique. Savonarole lui représenta les périls d'une décision précipitée, les difficultés de la vie monastique, et lui conseilla de se

(1) « Je rejetai subitement les futilités de toutes sortes. »

soumettre à une plus sérieuse épreuve en menant d'abord la vie d'un vrai chrétien hors du cloître. Ce conseil ne fut pas inutile, car Bettuccio eut encore à combattre violemment contre ses passions et n'en triompha pas toujours. Cependant, après avoir fait une rigoureuse pénitence de ses nouvelles fautes, après s'être senti maître de lui-même pendant longtemps, il revint vers Savonarole dans un état d'esprit plus tranquille. Néanmoins, celui-ci, qui ne l'avait jamais perdu de vue, ne voulut pas encore lui accorder l'habit. Il lui imposa le soin d'assister les malades et d'ensevelir les morts :

> Così più mesi in un santo ospitale,
> A vivi e morti carità facevo (1).

De temps en temps Bettuccio était appelé dans la cellule du Frère, qui lui donnait des avis et lui enseignait les devoirs de la vie monastique. Enfin, le 7 novembre 1495, il prenait l'habit à Saint-Marc, et le 13 décembre il prononçait ses vœux solennels sous le nom de fra Benedetto (2). C'est ainsi que Savonarole acquit un de ses plus fidèles disciples. Fra Benedetto fut un de ceux qui montrèrent le plus de courage à l'heure du danger ; sa pieuse admiration pour son maître ne fit qu'augmenter jusqu'au dernier moment.

Savonarole dirigeait avec la même prudence tous ceux

(1) « Ainsi, pendant plusieurs mois, dans un saint hôpital, je m'occupai de remplir des devoirs de charité envers les vivants et envers les morts. »

(2) Nous avons emprunté le récit de cette conversion au *Cedrus Libani* de fra Benedetto. Si l'on désire d'autres détails sur la vie de ce religieux, on peut lire ce qu'en dit le père Marchese dans ses *Scritti vari*, t. II, p. 176-205, édit. Le Monnier, 1860.

qui le consultaient. Jamais il ne poussa personne à embrasser la vie religieuse. Son but unique était d'améliorer les mœurs, de propager la morale, de régénérer la religion du Christ. C'est à cette noble tâche qu'il consacrait spécialement tout son temps, toutes ses forces, toute son intelligence. Quand il recommandait en chaire les bonnes mœurs et les vertus chrétiennes, son âme semblait passer dans ses yeux et pénétrer dans l'âme de ses auditeurs. De jour en jour le peuple s'améliorait visiblement sous cette influence bienfaisante. Tous les écrivains contemporains ne cessent d'exprimer leur étonnement pour cette sorte de miracle : quelques-uns admirent le triomphe que la religion remporta alors ; d'autres regrettent le temps des danses joyeuses et des chants carnavalesques; tous s'accordent à constater le changement des mœurs, et l'attribuent uniquement à Savonarole.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ERRATA DU TOME PREMIER.

Page 53, lignes 23 et 25, effacez les tirets.

Page 54, ligne 2, faire suivre l'alinéa qui commence la ligne 3.

Page 99, ligne 1 de la note : coinmedia, *lisez* : commedia.

Page 105, ligne 4, 1489, *lisez* : 1490.

Page 120, la note 2 doit doit être regardée comme non avenue (1).

Page 121, ligne 27, 1489, *lisez* : 1490.

Page 236, ligne 10, *supprimez* le mot *dans*.

(1) La date de 1490, indiquée par M. Villari dans l'édition italienne comme étant celle du retour définitif de Savonarole à Florence, doit être maintenue. Nous avions remplacé, avec l'assentiment de M. Villari, 1490 par 1489, d'après une brochure de M. Cappelli. Mais une bienveillante communication du savant dominicain qui est l'auteur des articles sur Savonarole dans l'*Année dominicaine* nous démontre, au dernier moment, que nous avons eu tort. A Florence, on comptait les années, non à partir de la nativité de Jésus-Christ, mais à partir de l'incarnation. Le calendrier florentin était par conséquent en retard sur le calendrier des autres pays. Les chroniqueurs et les biographes du XV[e] siècle, ainsi que Savonarole lui-même, donnent souvent à toute l'année la date qu'elle avait à Florence au mois de janvier. En voici la preuve. Savonarole, après avoir dit, dans le *Compendium revelationum*, que ses supérieurs le firent venir à Florence en 1489, ajoute qu'il commença dès 1489 à prêcher sur l'Apocalypse le premier août, qui était un dimanche. Or le premier août tombait un dimanche, non en 1489, mais en 1490. (*Note du traducteur.*)

BQX
2519
.V72

826.

